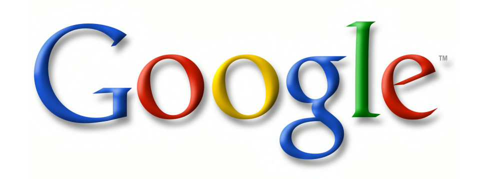
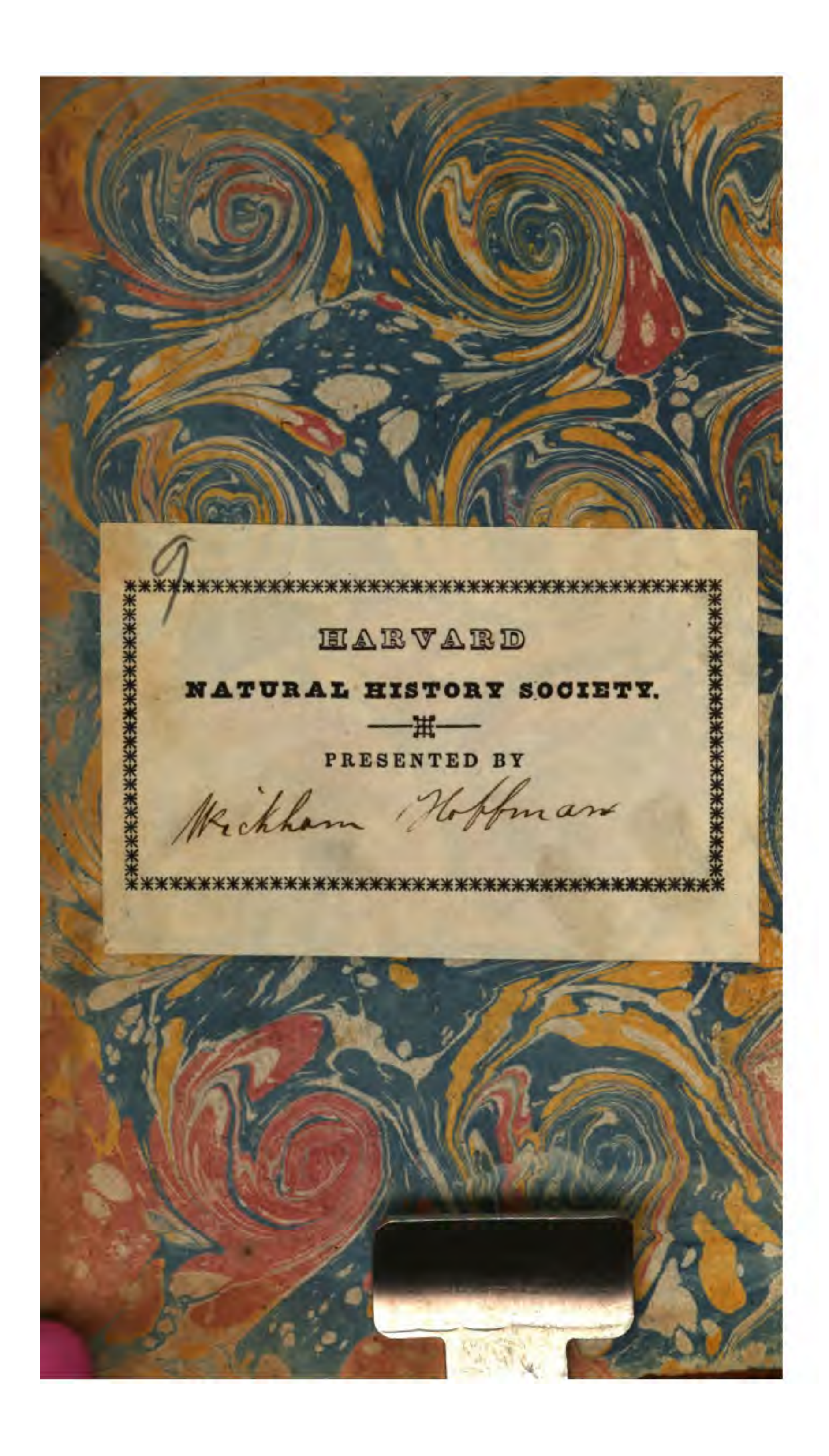
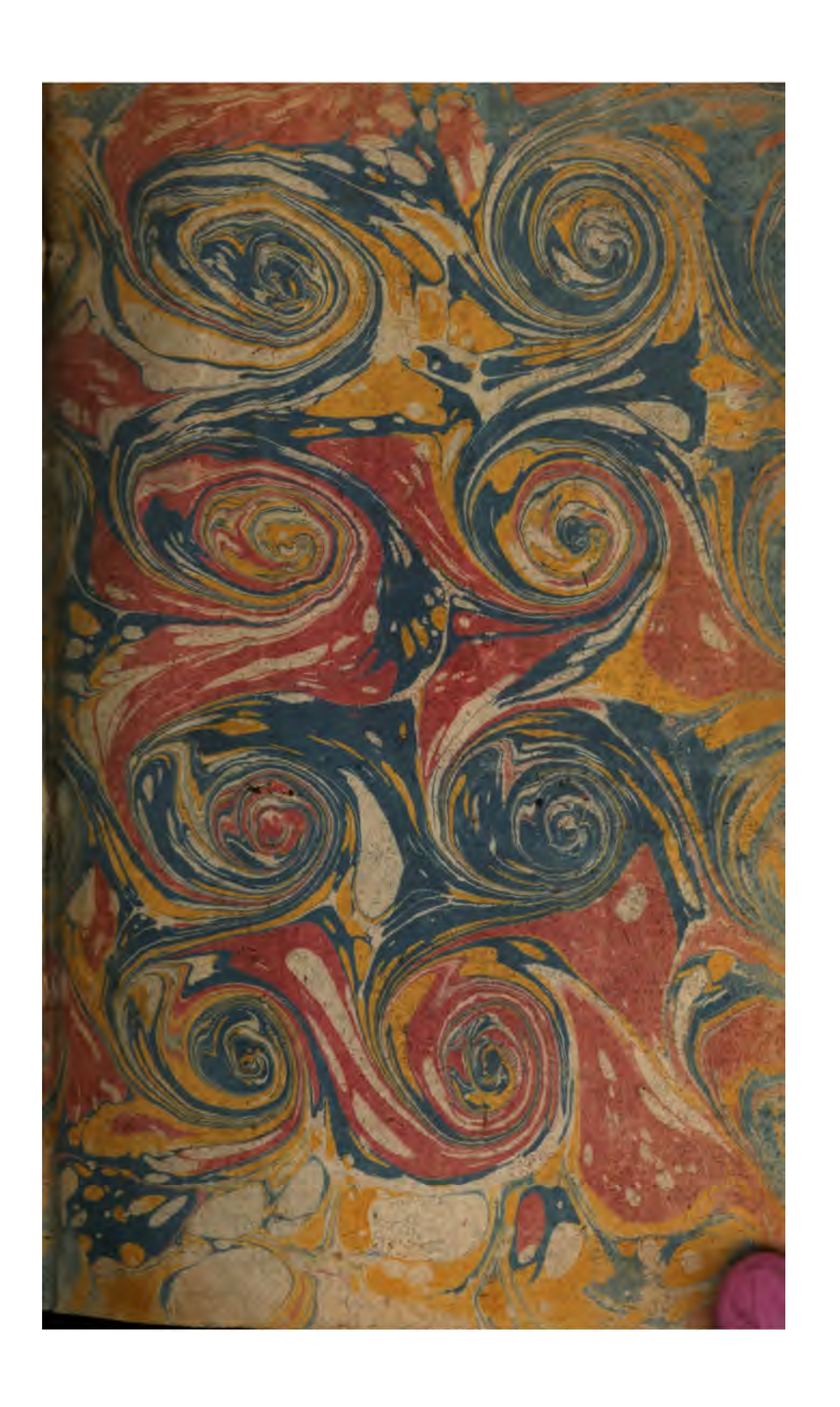
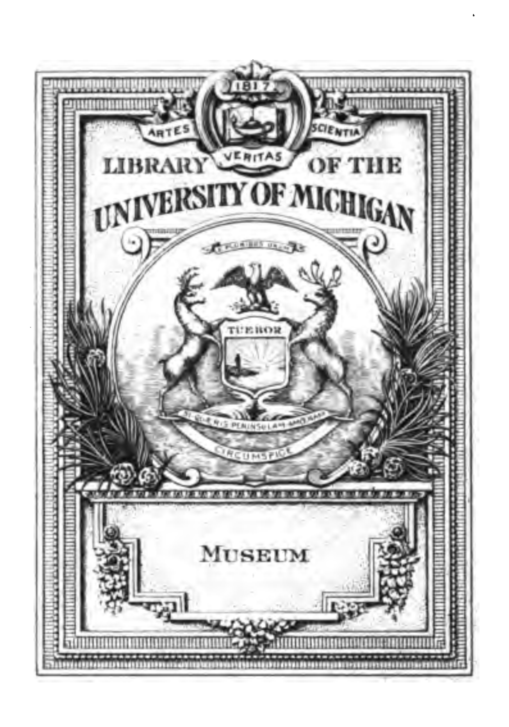





9
HARVARD
NATURAL HISTORY SOCIETY.
PRESENTED BY
Wickham Hoffman




1817
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
CIRCUMSPICE
MUSEUM

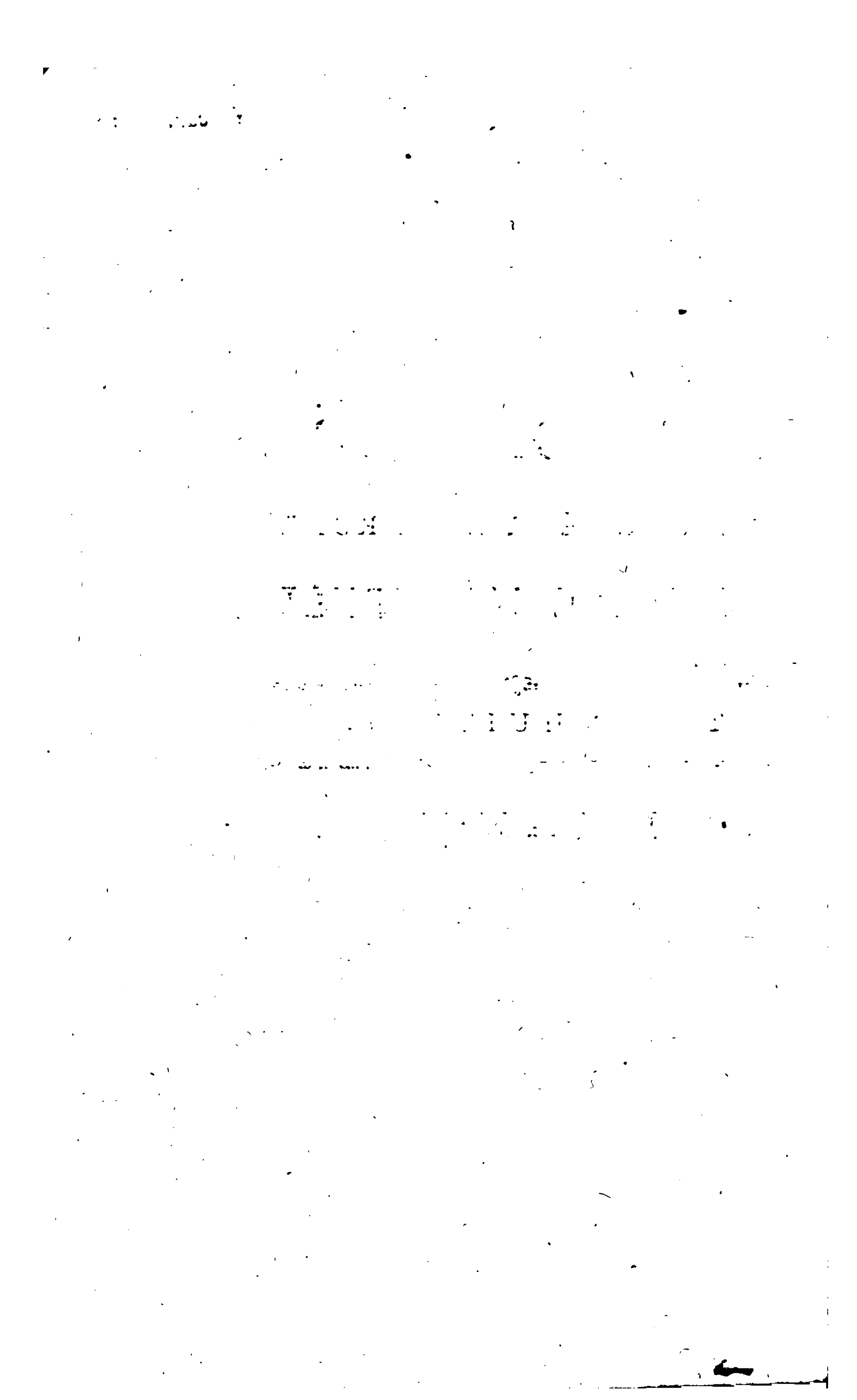
DICTIONNAIRE

RAISONNÉ UNIVERSEL

D'HISTOIRE NATURELLE.

TOME HUITIEME.

LIM = MOR



DICTIONNAIRE

RAISONNÉ UNIVERSEL

D'HISTOIRE NATURELLE,

CONTENANT

L'HISTOIRE DES ANIMAUX, DES VÉGÉTAUX ET DES MINÉRAUX, et celle des Corps célestes, des Météores, et des autres principaux Phénomenes de la Nature;

AVEC

L'HISTOIRE DES TROIS REGNES, et le détail des usages de leurs productions dans la Médecine, dans l'Economie domestique et champêtre, et dans les Arts et Métiers;

Et une TABLE *concordante des Noms Latins, etc. et le renvoi aux objets mentionnés dans cet Ouvrage.*

Par M. VALMONT-BOMARE,

Voyageur et Démonstrateur d'Histoire Naturelle avoué du Gouvernement; ancien Censeur Royal; Directeur des Cabinets d'Histoire Naturelle, de Physique, etc. de S. A. S. Monseigneur le PRINCE DE CONDÉ; Honoraire de la Société Economique de Berne; Membre des Académies Royales des Sciences de Naples, de Médecine de Madrid, Impériale des Curieux de la Nature, Impériale et Royale des Sciences de Bruxelles; Associé Regnicole des Académies des Sciences, Belles-Lettres et beaux Arts de Rouen et de Dijon; des Sociétés Royale des Sciences de Montpellier, Littéraires de Caen, d'Orléans, de la Rochelle, etc., d'Agriculture de Paris; Membre du Collége de Pharmacie.

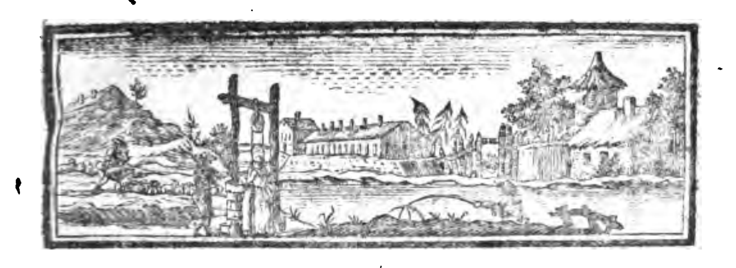
QUATRIEME EDITION, revue et considérablement augmentée par l'Auteur.

TOME HUITIEME.

A LYON,

Chez BRUYSET FRERES.

M. DCC. XCI.



DICTIONNAIRE

RAISONNÉ

D'HISTOIRE NATURELLE.



L I M

LIMACE ou LIMAS, *Limax nudus.* Ce ver est un reptile terrestre, qui vit sans coquille, tout nu, & qui ne differe des limaçons que parce qu'il est plus alongé, & qu'il n'a point de robe testacée.

Les Naturalistes comptent plusieurs especes de *limaces* ou *limaçons sans coques.* Il y a celles des champs, celles des caves & celles des bois ; les unes noires, les autres grises, tachetées ou non tachetées ; d'autres jaunes, semées de taches blanches ; d'autres brunes ou toutes rouges : cette derniere espece est la plus commune. En voici la description.

La LIMACE ROUGE, ou LIMAÇON ROUGE, *Limax ruber*, est de la grosseur & de la longueur de l'index ; & pese environ une once & demie ; elle peut s'étendre beaucoup plus : sa peau est double, l'extérieure est sillonnée par compartimens & d'une substance de cuir ;

l'intérieure est fibreuse,& criblée d'une infinité de pores ; son manteau ou coqueluchon a la forme d'un bouclier d'un rouge de brique & dur, il lui tient lieu de coquille, le dessous est d'un blanc-jaunâtre. C'est sous cette partie (le manteau) que l'animal cache sa tête, son cou & son ventre, toutes parties qui n'ont point de forme fixe. Cet animal a quatre cornes molles qui lui servent à se conduire à tâtons, sans yeux, mais qui sont terminées par un petit globule noir, comme dans les escargots. On remarque de plus, que l'animal fait sortir & rentrer ses cornes de la même maniere que les doigts d'un gant : il a encore à la tête une dent faite en croissant, armée de quinze pointes, situées à la mâchoire d'en haut. Deux petites pierres sableuses & perlées se tirent aussi de la *limace*, l'une de sa tête & l'autre de son dos. Ces osselets portent le nom de *pierres de limaces* : ils sont fort vantés des Charlatans, qui font accroire au peuple qu'étant attachés au bras, ils guérissent de la fievre tierce; mais ils n'ont pas d'autres vertus que la *pierre à chaux*. La tête de cet animal est distinguée de la poitrine par une raie noire, comme la poitrine l'est du ventre.

Cet animal qui se trouve particuliérement dans les bois, est la plus grande des *limaces*, & elle vit encore long-temps étant coupée par morceaux; c'est peut-être la raison pour laquelle *Linnæus* met la *limace* dans la classe des *Vers*, & du genre ou de l'ordre des *Zoophytes*. Le Docteur *Muralto* a fait plusieurs fois cette observation, & il y ajoute encore que si on ôte le cœur à cet animal, il n'en meurt pas à l'instant. Les *limaces* de caves, qu'on voit aussi contre les murs des puits & autres lieux humides, sont grises en dessus & blanches en dessous; leur corselet est marqué de taches & de raies noires. Les *limaces* des champs sont ou rouges ou grises ou noires, mais sont fort petites : elles font un ravage considérable dans les champs pendant l'automne, quand elles sont nombreuses; heureusement

qu'une gelée un peu forte les fait périr presque toutes.

Les *limaces* sont hermaphrodites comme les escargots, en sorte que chacune d'elles donne la fécondité à une autre, de qui elle la reçoit en même temps. Dans l'accouplement, la partie masculine, qui est d'un bleu pâle, se gonfle considérablement, & sort par une large ouverture, située au côté droit du cou, près des cornes : cet organe, qui est de même forme & de même grandeur dans les deux sexes, est une espece de cordon, que les deux individus, quand ils veulent s'accoupler, poussent au dehors par un mécanisme semblable à celui qui fait sortir leurs cornes. On trouve quelquefois les *limaces* en cet état, dans une attitude singuliere ; c'est-à-dire, suspendues en l'air, la tête en bas, & accrochées à un tronc ou à une branche d'arbre, queue à queue, par une assez grosse corde, filée de leur propre bave. *Redi* dit en avoir vu rester trois heures en cet état, & ajoute que pendant tout ce temps les cordons qui sortent hors du corps s'entrelacent, s'agitent, se contractent, & se couvrent enfin d'une écume savonneuse & blanchâtre, qui est leur liqueur spermatique.

Leurs œufs sont sphériques, bleus, ovales ; mais quand ils sont prêts à éclore, ils jaunissent un peu. Les œufs des escargots sont blancs & ronds.

Les *limas* ou *limaces*, autrement dites *licoches*, se nourrissent ainsi que les limaçons d'herbes, de champignons, de papier mouillé ; nous avons dit que ces sortes d'animaux se plaisent dans les bas prés, dans les lieux souterrains & limoneux, où le soleil pénetre peu ou ne pénetre point ; quelquefois sur des montagnes, dans des forêts ombragées, en un mot dans des endroits frais, couverts & humides, même dans des jardins, parmi les plantes potageres ; elles aiment les saisons pluvieuses ; elles ne peuvent rester long-temps au soleil ; elles semblent s'y résoudre ou fondre en une matiere visqueuse dont

elles abondent : la trace de leur marche eſt marquée par une couche de glu luiſante ſur la terre, ſur les murs & ſur les arbres par-tout où elles ont paſſé ; leur marche eſt fort lente, & leur allure a paſſé en proverbe.

M. le Vicomte *de Querhoent* habitant le Croiſic en Bretagne, nous a mandé que le 28 du mois d'Octobre 1779, ſon Jardinier étant à chercher le ſoir, avec une lanterne, des *limaces* qui dévoroient des plantes rares qu'on avoit intérêt de conſerver, il trouva un de ces animaux qui avoit la moitié du corps enfoncé en terre ; croyant que cette *limace* étoit à dépoſer ſes œufs, il ſouleva la terre avec un morceau de bois, pour avoir en même temps les œufs ; mais il fut bien ſurpris de retirer avec la *limace* un ver de terre aſſez gros qu'elle avoit déjà avalé en grande partie, & dont le reſte étoit encore bien vivant ; voulant vérifier ſi le ver s'étoit introduit dans le corps de la *limace*, M. *de Querhoent* l'en retira avec aſſez de peine ; il vit clairement au changement de couleur & à la mortification de la partie avalée que la *limace* avoit voulu en faire ſa proie. Ce fait d'hiſtoire naturelle eſt d'autant plus ſingulier qu'on n'avoit jamais ſoupçonné les *limaces* d'être voraces. Cette *limace* étoit griſe & de taille médiocre.

Si l'on ſaupoudre bien une *limace* avec du ſel commun, du nitre ou du ſucre, elle jette auſſi-tôt au dehors une grande quantité de matiere viſqueuſe, fort tenace, & pour l'ordinaire de deux couleurs, c'eſt-à-dire jaune & blanche. Cette matiere devient épaiſſe comme de la colle, & au bout de quelques minutes la *limace* enfle, ſe roidit & meurt : ſi l'on conſidere alors la peau de cet animal, ſéparée des parties internes, au lieu de la trouver épaiſſe & dure comme elle eſt ordinairement, on la trouve flexible, très-mince & ſeche, parce qu'elle a perdu toute ſon humeur viſqueuſe.

Les *limaces* ſont rafraîchiſſantes, humectantes & pectorales ; on s'en ſert intérieurement contre la toux & le crachement de ſang : nous nous étendrons plus au long ſur les vertus de cet animal, en parlant de celles des *limaçons* en général.

LIMACE DE MER, *Thetis leporina*, Linn. Elle a une grande reſſemblance extérieure avec la *limace* terreſtre, ou avec un limaçon hors de ſa coquille ; elle a le ventre plus gros & moins viſqueux ; & au lieu du capuce que porte la *limace* de terre, elle a deux expanſions membraneuſes qui lui ſervent de nageoires. On en trouve dans la mer des Indes, qui ſont plus grandes que les nôtres : elles ſont de couleur rouſſe & noirâtres ſur le dos.

Redi qui a donné la deſcription anatomique des *limaces* terreſtres & de mer, dit qu'il ne ſait pas pourquoi on a donné à ces dernieres le nom de *lievres marins* ; à moins que ce ne ſoit, ajoute-t-il, parce que lorſqu'elles étendent leurs cornes poſtérieures & retirent les cornes antérieures, elles paroiſſent au premier coup d'œil avoir quelque reſſemblance imparfaite avec le lievre, dont les longues oreilles peuvent être repréſentées par ces cornes. On regarde cette *limace* comme venimeuſe au toucher ; ſi on en mange elle excite, dit-on, un vomiſſement & un dévoiement d'eſtomac, procure des ſueurs froides, rend d'abord la peau livide, enſuite plombée, ſupprime les urines, ou les colore en rouge, cauſe même l'alopécie ou la chute des poils : broyée avec de l'huile, c'eſt un excellent dépilatoire.

Mr. l'Abbé *Dicquemare* a etudié les *limaces de mer*, il les a deſſinées & en a fait la deſcription. Differentes eſpeces, dit-il, ont pour caractere diſtinctif un ornement au-deſſus de la partie poſtérieure. On en voit une repréſentée de grandeur naturelle dans le *Journal de Phyſique, Juillet 1779* ; elle a environ cinq pouces de long & plus de deux

pouces de largeur ; & pour la mieux distinguer des autres *limaces de mer*, il lui a donné le nom de *limace à plante.* Sa couleur est d'un gris-cendré, nué par-ci par-là de lie de vin. Sa peau est lisse sur le dos, chagrinée sur les côtés ; deux cornes semblent sortir de deux trous, à la partie antérieure, & s'y renferment à la volonté de l'animal. Son anus est environné d'un fort bel ornement, qui sortant aussi d'un trou s'épanouit ou se développe peu à peu en imitant certains choux frisés qui, après avoir été exposés à la gelée, ont la bordure chiffonnée en rouge, jaune, &c. Ce *zoophyte* tient assez ordinairement sa plante retirée, elle ne laisse alors à la vue que l'apparence d'un petit trou, avec un bourrelet à son orifice. M. *Dicquemare* a consigné, dans le *Journal* cité ci-dessus, *Octobre 1783*, la description & les dessins d'autres *limaces de mer*, notamment de celle appelée la *palmifere ;* tout le corps, principalement le dos, est mamelonné ; les parties de la génération sont de l'un & de l'autre sexe, & placées au côté droit vers la tête. Depuis les antennes jusqu'à l'extrémité postérieure & des deux côtés, la peau s'éleve & s'étend inégalement, elle forme des especes de palmes très-joliment feuillées & de couleur de cuivre.

LIMAÇON, *Cochlea.* C'est un coquillage univalve, ou un *ver testacée ovipare*, & qu'on sait être androgyne ou hermaphrodite comme la limace ; conséquemment il a, par rapport à la génération, un plus grand appareil d'organes que la plupart des autres animaux. Chaque individu réunit en lui les deux sexes ; il peut en faire usage en même temps ; mais il ne peut se passer d'un autre individu, pour opérer la fécondation. Les organes de la génération sont difficiles à trouver dans le *limaçon ;* M. *Adanson* dit qu'il faut les chercher entre les deux cornes qui sont sur la tête de l'animal. Nous ne rapporte-

rons point ici tout ce que *Swammerdan*, *Lister*, *Rondelet*, *Aldrovande* & plusieurs autres ont écrit sur les *limaçons*; nous nous bornerons à faire connoître leurs observations les plus curieuses; nous y ajouterons la division de deux Conchyliologues modernes. Nous parlerons d'abord du *limaçon* des jardins ou *escargot* commun, de la maniere dont il naît, croît & se reproduit, &c.; nous passerons ensuite aux *limaçons* de mer.

Le LIMAÇON DE TERRE, *Cochlea terrestris*, qui est le *colimaçon* des jardins, ou l'*escargot* commun & terrestre, ou *limas à coquille*, est un ver oblong, ovipare, sans pieds ni os intérieurs, composé d'une tête, d'un cou, d'un dos, d'un ventre & d'une sorte de queue, enfermé dans une coquille d'une seule piece, qui est plus ou moins grande, composée de cinq spirales, d'où il sort en grande partie, & où il rentre à son gré. Cette coquille perd sa couleur à mesure que l'animal vieillit. La peau de l'animal est un tissu tendineux, plus lisse & plus luisante sous le ventre; plus terne, sillonnée & grenée sur le dos; capable de beaucoup d'extension & de contraction; plissée & fraisée sur les bords, formant de chaque côté comme des ailes, par le moyen desquelles il rampe sur la terre & monte sur les arbres d'un mouvement vermiculaire ou d'ondulation, & qui lui tiennent lieu de pieds. Toute sa tête sort de la coquille comme une bourse qu'on retourneroit: on y remarque quatre cornes très-flexibles, deux grandes & deux petites; les premieres sont les supérieures, elles sont de figure conique, un peu transparentes, arrondies par le bout, longues de huit lignes, & garnies à leur extrémité d'une liqueur jaunâtre, qui contient un petit point noirâtre, qu'on n'observe point au bout des petites cornes. On est encore fort indécis sur l'usage de ces cornes; les grandes font-elles la fonction d'yeux ou de lunettes d'approche, & les deux petites lui tiennent-elles lieu d'antennes ou de bâtons (*tentacula*) pour tâter le terrain qui l'envi-

ronne, afin de diriger sa route, ou seroient-elles l'organe de l'odorat? Ces cornes sont d'un sentiment exquis; le moindre obstacle les lui fait retirer avec une extrême promptitude; ainsi il les fait sortir de sa tête, les alonge & les retire à volonté. On diroit cependant que l'animal s'en sert, sur-tout des grandes, comme les aveugles font d'un bâton pour reconnoître par attouchement le corps qui les embarrasse. Aussi le *limaçon* marche-t-il à tâtons. Mais s'il peut satisfaire à tous ses besoins, quoique privé de ses cornes, on pourroit conclure qu'elles sont un ornement plutôt qu'un organe utile. La bouche du *limaçon* est assez grande, béante, forte & formée de deux levres ou mâchoires; il n'y a que la supérieure qui soit armée d'un osselet rougeâtre & crénelé comme une scie.

Le Docteur *Muralto* a donné l'anatomie de cet animal; mais les détails en sont trop longs pour que nous le suivions ici; nous dirons seulement qu'il a vu le cœur de cet animal palpiter, & faire son mouvement naturel de dilatation & de contraction. On trouve dans le bas-ventre une substance grasse, visqueuse, gluante, qui s'attache fortement aux doigts; elle est jaunâtre & collée aux intestins; on en fait la pommade de *limaçon*, qui est bonne pour les boutons du visage: c'est cette même mucosité qui venant à se sécher dans les lieux par où le *limaçon* a passé, luit comme des feuilles d'argent. Le *limaçon* rend, de tous les endroits de son corps, & particuliérement de ses parties inférieures, une si grande quantité d'humeur, qu'il semble plutôt nager que ramper. Voilà le véhicule qui lui sert pour se transporter d'un endroit à l'autre. La ténacité de cette humeur visqueuse & grasse le colle sur les murailles, l'empêche de tomber & d'être pénétré, soit par l'air, soit par l'eau. Pour ménager une liqueur si précieuse, & qui semble être l'essence de sa vie, il a grand soin d'éviter les ardeurs d'un soleil brûlant, qui la dessécheroit, & le feroit

périr. Il habite communément les lieux frais. Quand le *limaçon* veut se mettre en quête, il étend ses deux appendices musculeuses ou ailes rampantes, qui en resserrant leurs plis de devant, se font suivre de ceux de derriere & de tout le bâtiment osseux qui pose dessus. Ce bâtiment est sa coquille, il la porte partout avec lui. Cette coquille est formée par infra-position, comme toutes les autres demeures des testacées. *Voyez* ce que nous en avons dit *au mot* COQUILLE.

Le *limaçon* terrestre réunit dans sa coquille deux avantages aussi singuliers que difficiles à concilier, la légéreté & la solidité, & il semble ne tenir à sa coquille que par le gonflement de toutes ses parties, qu'il retire de toute sa force vers la pointe intérieure de cet ossement. On n'y découvre point le ligament, c'est-à-dire, le muscle tendineux qui attache les autres testacées à leurs coquilles; peut-être que tous les vers testacées univalves sont dans le même cas. Il n'y a guere que les bivalves qui aient très-sensiblement ces muscles: en effet, un *limaçon* mort dans l'eau bouillante sera aisément tiré en entier de sa coquille par le moyen d'une aiguille; mais une moule, une huître, &c. seront toujours attachées par un muscle à chaque valve. On voit sur quelques coquilles de *limaçons* terrestres deux ou trois raies ou bandes circulaires, tracées de largeur inégale & de couleurs différentes, communément coupées par un grand nombre de lignes transversales ou en zigzag; telles sont les coquilles des *limaçons* de jardin & des champs: il y en a d'une seule couleur, jaunâtre, jaune ou rose, avec un liséré noir.

Les *limaçons* en général ont coutume de rentrer dans leur coquille à l'approche de la mort, pour quitter la vie dans l'intérieur de leur habitation. Aux approches de l'hiver le *limaçon* chargé de sa coquille s'enfonce dans la terre, ou se retire dans quelque trou, quelquefois seul, mais ordinairement en

compagnie. Il forme alors avec ſa bave, à l'ouverture de ſa coquille, un petit couvercle blanchâtre aſſez ſolide, & il ſe renferme entiérement. *Voyez le mot* OPERCULE *à l'article* COQUILLAGE. On a obſervé que quand les rivieres commencent à ſe geler, les *limaçons* s'enfoncent en terre juſqu'à ſept & huit pouces de profondeur.

Ce couvercle met l'animal à l'abri des injures de l'air & de la rigueur du froid: il demeure ainſi ſix à ſept mois ſans mouvement & ſans prendre aucune nourriture, juſqu'à ce que les feuilles commencent à poindre, & que le retour du printemps ramene les beaux jours. Avec l'appétit tous ſes beſoins renaiſſent: il ouvre ſa porte, pouſſe en dehors une membrane que l'on appelle *plaque*, & que nous avons dit s'étendre en eſpece d'ailes des deux côtés; alors il va jouir des agrémens de la belle ſaiſon & cher-cher de quoi réparer des forces un peu épuiſées par le jeûne de l'hiver. On les voit monter partout, ſur les eſpaliers, les arbres au vent, les haies, &c. Pour examiner facilement la marche de cet animal, il ſuffit de le mettre dans un bocal de verre, auſſi-tôt il rampera & laiſſera auſſi voir l'intérieur de ſa bouche. Mais écoutons M. *Weiſs* ſur le mouvement progreſſif du *limaçon*. Sa démarche dépend d'un plus grand nombre d'organes que chez les chenilles, dont nous avons admiré l'appareil. Le plan ſur lequel rampe l'*eſcargot* ſert de baſe aſſez fixe pour ne pas céder aux impreſſions des muſcles qui tiennent lieu de pieds à l'animal. Quelle prompte tranſmiſſion de mouvement d'un muſcle à l'autre, lorſque l'animal les contracte ſucceſſivement le long du ventre, de derriere en avant, cinq à ſix fois plus vîte que la progreſſion de ſon corps! Cette tranſmiſſion eſt très-viſible au travers d'une glace ſur laquelle on fait ramper l'*eſcargot:* on obſerve qu'elle repréſente aſſez bien l'ondulation de l'eau agitée par le vent. Si

le Lecteur veut se donner la peine de lire l'*article* SCOLOPENDRE TERRESTRE, il verra que la progression de l'*escargot* se fait par un mouvement aussi uniforme & un mécanisme à peu près semblable à ce que l'on observe dans la scolopendre terrestre; la différence est que l'*escargot* se sert de muscles au lieu de pieds, & qu'il rampe plus lentement. Cette démarche uniforme semble favoriser la délicatesse de ses cornes dans le cas d'un obstacle qui se présenteroit en chemin. La nourriture de l'*escargot* consiste en feuilles de plantes, &c. qui lui servent aussi de parasol. Les Jardiniers savent mieux que personne que ces animaux font un grand dégât dans les jardins potagers & fruitiers, sur-tout pendant la nuit & dans les temps pluvieux ou de brouillards: ils attaquent aussi les feuilles de vigne, de pois, de féves, de vesces & de lentilles, & les attendrissent avec leur bave. Une tortue dans un jardin est le meilleur destructeur de *limaçons* qu'on ait pu trouver jusqu'ici: les lézards, les grenouilles, les corbeaux, les vanneaux & les hérissons sont aussi leurs ennemis.

M. *de Réaumur* a donné l'histoire d'un insecte qu'il appelle *insecte des limaçons*, parce qu'il habite tantôt la surface extérieure d'une des parties du corps du *limaçon*, & tantôt va se cacher dans les intestins de cet animal. Le pou dont il est question, est facile à observer, lorsque le *limaçon* est entiérement renfermé dans sa coquille: on peut aussi le remarquer dans diverses autres circonstances. Cet insecte marche presque continuellement avec une vîtesse extrême. Si la coquille est fermée, il attend, pour voyager, que le *limaçon* ouvre son anus, lequel est placé dans l'épaisseur du collier. L'insecte saisit le moment favorable qui lui donne une vaste entrée dans les intestins du *limaçon*. Il paroît que les intestins de ce coquillage sont le séjour que ces sortes de poux aiment le mieux, & que le *limaçon* les pousse sur son collier

toutes les fois qu'il fait fortir fes excrémens. La féchereffe leur eft favorable ; c'eft auffi le temps où l'on doit chercher à les voir. M. *de Réaumur* dit en avoir alors compté plus de vingt fur le même *limaçon*, dont le corps eft le feul lieu convenable à ces infectes ; car on ne les voit guere fur la coquille, à moins qu'on ne les force d'y aller : leur couleur eft blanchâtre, mêlée d'une nuance rofe.

Nous avons omis de dire que le *limaçon* a au côté droit du cou un trou affez grand, qui eft en même temps le conduit de la refpiration, la vulve & l'anus ; c'eft par-là que fortent au befoin les parties mafculine & féminine toutes prêtes à faire leurs fonctions. Cela n'arrive pleinement qu'après qu'un *limaçon* en a rencontré un autre de la même efpece, pour la couleur de la coquille & de la même groffeur, & lorfque par plufieurs mouvemens préliminaires plus vifs, & pour ainfi dire plus paffionnés qu'on ne l'attendroit d'un animal auffi froid, ils fe font mis l'un & l'autre dans une même difpofition, ou fe font affurés d'une parfaite intelligence. Ils ont une autre agacerie fort finguliere : outre les parties mâle & femelle il leur fort, par la même ouverture du cou, un aiguillon fait en fer de lance à quatre appendices, qui fe termine en une pointe très-aiguë & affez dure, quoique friable : comme les deux *limaçons* tournent l'un vers l'autre la fente de leur cou, il arrive que quand ils fe touchent par cet endroit, l'aiguillon de l'un pique l'autre, & la mécanique qui fait agir cette forte de fleche ou de petit dard, eft telle que l'aiguillon abandonne en même temps la partie à laquelle il étoit attaché, de maniere qu'il tombe à terre, ou que le *limaçon* piqué l'emporte. Celui-ci fe retire auffi-tôt ; mais peu de temps après il rejoint l'autre, & le pique amoureufement à fon tour. Après cela l'accouplement ne manque jamais de s'accomplir ; & ils fe fécondent l'un l'autre par une action réciproque & fimultanée.

Les *limaçons* ont coutume de s'accoupler jusqu'à trois fois de quinze en quinze jours: à chaque accouplement on voit un nouvel aiguillon; ensuite ils se joignent, & leur accouplement dure dix à douze heures; ils paroissent alors comme engourdis: leur matiere séminale de la consistance de la cire. *Lémery* dit qu'on peut voir facilement la mécanique de cet accouplement, en faisant mourir dans le vinaigre ces animaux accouplés.

Environ dix-huit jours après l'accouplement, les *limaçons* pondent, par l'ouverture de leur cou, une grande quantité d'œufs, qu'ils cachent en terre avec beaucoup de soin & d'industrie. Ces œufs sont blancs, sphériques, revêtus d'une coque molle & membraneuse; collés ensemble par une glu imperceptible, ils forment une grappe, & sont gros comme des graines de vesce. Au reste, la grosseur des œufs varie suivant celle du *limaçon;* ces œufs éclosent au printemps.

On distingue aux environs de Paris plusieurs sortes de *limaçons terrestres* à coquille; savoir: Le *limaçon des vignes;* celui *des jardins;* les gros *escargots des bois* & *des prés:* ensuite la *lampe antique;* le *cornet de Saint-Hubert:* ceux qui sont appelés la *luisante*, la *livrée*, l'*élégante*, *la striée*, le *grain d'orge*, la *nompareille*, le *barillet*, l'*épiderme*, le *bouton*, le *petit cornet*, sont des *limaçons* de bruyeres ou de montagnes, ou de bordures des bois, où ils se nourissent de thym, de serpolet & d'autres herbes odoriférantes qu'ils aiment beaucoup. Les *limaçons* des prés vivent de sain-foin, de trefle, de luzerne, &c. La *luisante* se trouve dans les bois pourris, les mousses & autres endroits humides. L'*épiderme* habite aux pieds des murs, dans des décombres de bâtimens, sous des pierres, &c. Le pays d'Aunis, l'Angleterre, l'Italie, la Chine & l'Amérique fournissent des *limaçons* dont les couleurs sont admirables. M. *Linnæus* n'en cite que douze especes qui se trouvent en Suede. Les

Transactions Philosophiques font aussi mention de deux especes de *limaçons* de la grosseur d'un gros grain d'avoine en forme de vis, dont les volutes sont contournées de droite à gauche ; ce qui fait appeler ces sortes de coquilles *uniques*.

On a prétendu que les *limaçons de terre* vivent long-temps, quoique privés des parties qui paroissent essentielles à la vie des animaux, telle que la tête : un fait aussi extraordinaire annoncé dans les écrits periodiques d'apres les expériences de M. l'Abbé *Spallanzani*, Naturaliste residant à Modene, a déterminé plusieurs Savans à répéter cette belle decouverte, qui a réussi à quelques Physiciens, mais qui a été contestée par un grand nombre d'Observateurs de tout pays. M. l'Abbé *Spallanzani* dit qu'ayant coupé la tête à plusieurs *limaçons* du pays qu'il habite, non seulement ces animaux n'en sont pas morts, mais qu'après s'être retirés dans leur coquille, ils en sont sortis de nouveau pour se promener sur les plantes qui leur servent de nourriture : il ajoute même qu'il leur est venu une nouvelle tête organisée comme la premiere. J'avoue que ne pouvant croire au prodige de cette reproduction, j'ai tenté, étant au château de Chantilly durant l'automne de 1768, nombre d'expériences à ce sujet, dont j'ai fait part au Public ; en voici le résultat. De cinquante-denx *limaçons* de terre & de canardiere, auxquels j'avois coupé la tête, (tous, dès qu'ils se sentoient atteints par l'instrument tranchant, se contractoient avec célérité & très-fortement ; la section achevée, la partie qui se retire précipitamment dans la coquille paroît plissée & en forme de cul de poule,) neuf ramperent au bout de vingt-quatre heures, & c'étoient uniquement ceux que j'avois décapités en appuyant foiblement sur le cou entre les grandes cornes & les parties de la génération le tranchant d'un couteau mal aiguisé, de sorte que j'avois sensiblement

vu toutes les cornes se retirer & rentrer dans l'intérieur de l'animal; j'ai même observé que de cette maniere je n'avois coupé que la peau & la mâchoire de ces *limaçons*, & qu'au bout de dix à douze jours ils sortoient de leurs coquilles, & rampoient en portant des cornes mutilées. Les *limaçons* auxquels je n'avois coupé que la moitié diagonale de la tête, rampoient avec deux seules cornes; mais ceux dont j'avois brusquement coupé la tête entiere, d'un seul coup, sans traîner l'instrument tranchant, au moment où ils étoient bien alongés, (& c'étoit sur le plus grand nombre) sont tous morts au bout de quelques jours, excepté deux qui resterent cinq mois fixés contre une muraille, pleins de vie, & qui moururent au printems sans aucune apparence de reproduction de tête. J'ai pris d'autres *limaçons* terrestres, ceux qu'on trouve facilement dans la campagne & dans les jardins, après qu'il a plu, & je leur ai fait une incision longitudinale à la tête entre les quatre cornes; il a fallu près d'un mois à la Nature pour réunir les deux parties, encore ces animaux ont-ils paru fort languissans. J'ai répété ces expériences en 1769, 1777, & toutes ont été sans aucun succès, elles ne m'ont aucunement confirmé la régénération de la tête du *limaçon*. Nombre de personnes m'ont écrit de divers pays qu'ils s'en étoient laissé imposer d'abord par des apparences trompeuses ou des reproductions équivoques, & qu'enfin leurs tentatives ont été absolument conformes aux miennes. A combien de *limaçons* n'en a-t-il pas coûté la vie depuis la découverte du Docteur *Spallanzani*? Pourquoi l'expérience ne réussit-elle pas également à tout le monde? Cette différence ne proviendroit-elle pas de la célérité ou de la lenteur de l'amputation? Il faut le croire; les *limaçons* de Chantilly ne sont pas différens de ceux de Modene. D'après ce conflit d'expériences & d'opinions, M. *Bonnet*, ce sage & savant Observateur,

dont l'habileté & la bonne logique inſpirent la plus juſte confiance, a conſigné dans le *Journal de Phyſique de M. l'Abbé* Rozier, *Septembre 1777*, de nouvelles expériences qui tendent à confirmer la régénération de la tête du *limaçon terreſtre.* Me méfiant de mes premieres expériences quoique très-variées ſur un grand nombre de *limaçons* & de diverſes eſpeces; voulant être encore plus exact, & chercher la vérité pour elle même; en un mot, revoir encore par mes propres yeux ſi ma négation, qui n'étoit pas le ſimple effet d'une prevention ou d'un doute philoſophique, étoit bien fondée, j'ai répété en 1778 les expériences, d'après le procédé de M. *Bonnet;* j'y ai mis l'adreſſe dont je ſuis capable, en immolant encore près d'une centaine d'eſcargots: dans ce nombre d'individus mutilés aucun ne m'a offert la reproduction de ſa tête. Au reſte, les *limaçons* ne ſeroient pas les ſeuls animaux qui conſervent la vie après qu'en leur a enlevé quelques parties conſidérables du corps; les vers, les ſerpens, les lézards vivent long-temps, quoique coupés en deux parties: les fourmis, quand on leur a coupé le ventre ſans endommager leurs pattes, marchent, quêtent & ſe ſaiſiſſent de leur proie comme ſi elles étoient entieres; mais elles périſſent bientôt après: les pattes antérieures des cruſtacées & les rayons de l'étoile marine ſe reproduiſent auſſi.

Le Limaçon de marais ou d'eau douce, *Cochlea fluviatilis*, ſe trouve dans les fleuves, les lacs, les grands marais, les foſſés & les étangs. Le célebre M. *Linnæus* en cite ſeize eſpeces, parmi leſquelles il y a des *buccins*: Voyez *ce mot.*

Le Limaçon de mer, *Cochlea marina umbilicata*, ſe trouve aſſez communément dans la Méditerranée. Les Eſpagnols appellent ce coquillage univalve *caragolo* & *ſcanagolo.* La coquille eſt ordinairement ſtriée & gravée en dehors, liſſe & polie en dedans; elle eſt contournée en ſpirale depuis deux orbes juſqu'à

dix.

dix. Sa bouche dans la mer est garnie d'un opercule calcaire qui a la figure d'un nombril, rougeâtre en dessus & blanchâtre en dessous : ce qui fait appeler ce coquillage *limaçon ombiliqué*. Quand l'animal veut prendre de la nourriture, il pousse & ouvre ce couvercle ; & lorsqu'il en a pris suffisamment, il le retire à lui, & referme si exactement sa coquille, que l'eau de la mer n'y peut pénétrer. Cet opercule étoit autrefois d'un grand usage en Médecine. On l'appelle *ombilic marin*, *fève de mer*.

Division des LIMAÇONS DE MER.

M. *d'Argenville* en fait trois genres qui naissent de la différence de leur bouche.

1.° Les *limaçons à bouche ronde*, & à levre extérieure presque perpendiculaire à la base, tels que le *burgau* dont les ouvriers tirent une belle nacre, le *dauphin*, l'*œil de bouc*, la *peau de serpent*, la *bouche d'or*, la *bouche d'argent*, le *ruban*, le *marron rôti*, l'*émeraude*, la *veuve*, le *petit deuil*, & plusieurs autres, parmi lesquels il en est d'unis, de rayés & de raboteux.

2.° Les *limaçons à bouche demi-ronde* ; la levre extérieure est presque perpendiculaire à la base : ces coquilles ont peu de contour, & l'extrémité de la volute est très-peu saillante. Cette famille renferme plusieurs caracteres spécifiques qui forment des especes assez considérables, dit M. *d'Argenville*, comme les *nérites*, qui dans leur bouche demi-ronde ont des gencives ; d'autres sont ombiliquées, &c. Parmi les coquilles de ce genre on distingue : le *cordon bleu* ; les *testicules* ; le *jaune d'œuf* ; la *grive* ; le *teton de Vénus* ; la *quenotte saignante* ; le *pois de mer*, &c.

3.° Les *limaçons à bouche aplatie* ou *ovale* ; la levre intérieure est presque parallele à la base : ils different des autres par leur bouche aplatie en ovale & par leur figure conique. Cette famille renferme

encore des especes aussi singulieres que les précédentes : il y en a dont la tête s'élevant en pyramide, forme plusieurs spirales, & ce sont là les vrais *sabots :* d'autres s'élevent la moitié moins & conservent mieux la forme de vrais *limaçons :* d'autres enfin sont entiérement aplaties, tels que la *lampe antique* & l'*escalier*. Ces remarques, dit notre Auteur, font connoître que l'élévation de la figure ne détermine pas le vrai caractere d'un coquillage. De ce dernier genre de sabots sont les coquilles appelées le *toit Chinois* ou la *pagode*, le *cul-de-lampe*, le *bouton de camisole de la Chine*, le *cornet de Saint-Hubert*, l'*éperon*, le *cadran*, la *sorciere*, la *fripiere*.

Telle est la distribution des *limaçons de mer* de M. *d'Argenville*, qui dit d'après l'expérience que l'avantage que le *limaçon* à bouche plate a sur les deux autres, c'est de n'être point sujet, par la configuration & la juste proportion du poids de son corps avec la plaque charnue sur laquelle il rampe, à se renverser en passant dans les endroits escarpés ; au lieu que les autres allant dans les mêmes endroits, sont entraînés par le poids de leur coquille, peu proportionnée pour la grosseur à la force de l'animal, & sont renversés, froissés & blessés avant qu'ils aient pu s'en garantir, en retirant leurs cornes & rentrant promptement dans leur coquille.

Cette même division des *limaçons de mer* convient aux *limaçons terrestres* & *fluviatiles*. Les coquilles de ces derniers sont très-fragiles : on les appelle *limaçons de marais*.

M. *Adanson*, dont nous avons aussi exposé la méthode pour la division des coquilles, à l'*article* COQUILLES, dit que les coquillages dont la coquille consiste dans une seule piece de quelque figure qu'elle soit, ou en deux pieces, dont l'une est tournée en spirale, s'appellent du nom commun & général de *limaçons*. Il divise les *limaçons* en *univalves* & en *oper-*

culés. Sa méthode exige qu'on fasse attention dans la coquille des *limaçons*, à six parties principales, qui sont les *spires*, le *sommet*, l'*ouverture*, l'*opercule*, le *nacre* & le *périoste.* Il considere aussi cinq parties essentielles dans ces animaux ; savoir, les *cornes*, les *yeux*, la *bouche*, la *trachée* & le *pied.* On trouvera la signification & le détail de ces termes à l'*article* COQUILLE. A l'égard des *limaçons de mer* operculés, M. *Adanson* dit que cet opercule differe de celui des *limaçons* univalves & terrestres, en ce que l'animal le prend dès sa naissance ; au lieu que celui des *limaçons* terrestres se forme tous les ans une ou plusieurs fois, & cela dans les temps où ces animaux veulent se mettre à l'abri de la sécheresse occasionnée par les chaleurs ou par les froids excessifs : il consiste, comme on l'a vu, en une bave visqueuse sortie du corps de l'animal, durcie ensuite & formant une croûte blanche, assez épaisse, mais peu solide, plutôt coriace que cartilagineuse. Ceux de ces animaux qui sont dépourvus de mâchoires, ont à leur place une espece de trompe qui leur sert de tariere pour percer les coquilles des autres coquillages dont ils sucent la chair : il n'y a qu'un petit nombre de *limaçons* qui soient vivipares.

Nous avons dit au *mot* COQUILLAGE, que le *limaçon de mer*, quoique réunissant communément en lui les deux especes de parties sexuelles, ne peut se suffire à lui-même, & que cette sorte d'hermaphrodisme a besoin du concours de deux individus, qui se fécondent réciproquement & en même temps, l'un servant de mâle à l'autre pendant qu'il fait à son égard la fonction de femelle. M. *Adanson*, dans sa Conchyliologie, a fait figurer deux coquilles, *planche premiere*, auxquelles il donne le nom de *bulin* & *coret* : la premiere est celle d'un petit *limaçon* fluviatile, nommé la *membraneuse* ; il se trouve aux environs de Paris, ainsi que l'autre, qui est un petit

buccin fluviatile. Il dit que leur hermaphrodifme, quoique réuniffant les deux efpeces de parties génitales, a befoin de la jonction de deux individus, mais qu'ils ne peuvent fe féconder en même temps & réciproquement à caufe de l'éloignement de leurs organes. *Voyez l'article* COQUILLAGE.

LIMAÇONS étrangers.

On remarque une variété extrême dans les *limaçons* du Cap de Bonne-Efpérance : il y a entre autres le *limaçon quille*, que la mer jette fur fes bords en grande quantité, & qui eft de toute beauté. On en fait préfent aux Étrangers curieux : les Européens du Cap en font de la chaux. Par la defcription que *Kolbe* donne de plufieurs autres efpeces de *limaçons*, on y reconnoît le *nautile*, l'*huître épineufe*, &c. qui font des coquilles d'un genre bien différent de celui des *limaçons*. Les Côtes de l'Afrique & l'Ifle Tabago fourniffent auffi de beaux *limaçons*, &c. Le *lambis* d'Amérique eft auffi une forte de *limaçon*. Voyez LAMBIS.

Propriétés des LIMAÇONS.

Toutes les efpeces de *limaçons* teftacées ou fans coquille, font d'une fubftance vifqueufe & gluante : leur chair, blanche & graffe en hiver, quoique bien affaifonnée, produit toujours dans le corps humain des humeurs groffieres, capables d'embarraffer le cours du fang : tel eft le fentiment des Auteurs de la *fuite de la Matiere Médicale*. Cependant les Grecs & les Romains, qui étoient auffi délicats que nous dans leurs repas, en faifoient beaucoup d'ufage comme aliment. Ces derniers même avoient des garennes & des viviers où ils les engraiffoient pour les délices de la table (c'étoient probablement des *limaçons* de terre & de mer) : ils eftimoient beaucoup ceux qui venoient des Ifles de Sardaigne & de Chio, de

la Sicile, des Alpes, de la Ligurie & de l'Afrique. On dit que les habitans de la Silésie nourrissent des escargots ou *limaçons* de terre avec de certaines plantes, pour les manger ensuite; & que dans les jardins de Brunswick, on garde les *limaçons* qu'on a ramassés pendant l'été, dans des especes de fosses carrées, dont les côtés sont boisés & l'ouverture couverte d'un fil de fer, pour les manger en hiver. Les Brabançons & les Liégeois en sont très-friands, ainsi que les Suisses qui, au rapport de M. *Bourgeois*, en font un grand usage dans la cuisine; on les fait cuire dans de l'eau de fontaine avec leurs coquilles. En Bourgogne on y met du vin; puis étant refroidis, on les retire de leur coquille avec un stylet ou la pointe d'une fourchette, ensuite on les assaisonne avec le bouillon de viande, les épices, quelques tranches d'orange ou de citron; on lie la sauce avec du beurre frais & de la farine. On en fait aussi des petits pâtés qui sont très-estimés des gourmands. L'on a cependant observé que c'est un mets difficile à digérer, & qui ne convient qu'aux estomacs vigoureux. Nous avons vu en 1762, aux environs de la Rochelle, des paysans occupés à ramasser dans les campagnes une très-grande quantité de petits *limaçons* à coque bigarrée de jaune & de noir, que l'on mettoit dans des barriques remplies de branches de bois croisées çà & là, afin que les *limaçons* pussent s'y disperser sur les surfaces multipliées. Cette récolte de *limaçons* étoit destinée pour l'Amérique, & il y a des années où des Négocians du pays font commerce de ces animaux vivans. Ces *limaçons* se collent contre les branches ou les parois de la futaille, & de cette maniere ils peuvent faire le trajet sans périr de faim, parce qu'ils ne dissipent que peu de leur humeur visqueuse. Il y a des pays où on les fait cuire dans leurs coquilles sur la braise, & on les mange ainsi.

Dans notre pays, les *limaçons* les moins mal-faiſans ſont ceux qui ſe trouvent dans les haies, les vignes & les jardins, parce qu'ils vivent de ſerpolet, de pouliot, d'origan & d'autres herbes qui leur donnent un meilleur goût : le peuple en fait une aſſez grande conſommation en Franche-Comté, ſur-tout au printemps & dans le Carême. Les Médecins n'en conſeillent cependant l'uſage qu'aux phthiſiques, pour calmer la toux : on en fait des bouillons pectoraux & adouciſſans, immédiatement après les avoir fait dégorger dans de l'eau chaude : on eſtime leur coquille apéritive, peut-être n'eſt-elle qu'abſorbante. Cependant M. *Bourgeois* dit que le couvercle ou l'opercule des eſcargots, ſéché & réduit en poudre, eſt un très-bon remede pour adoucir les ardeurs d'urine, ſoit qu'elles proviennent d'inflammation, d'âcreté de l'urine, ou même de gravelle ; on en donne trente ou quarante grains dans l'infuſion de fleur de mauve ou de graine de lin. Dans quelques provinces de France on emploie la poudre de *limaces* rouges ſéchées au four contre la dyſſenterie ; la doſe en eſt de trente-ſix à quarante-huit grains dans un verre de vin, ou de tiſane, ou de bouillon : ce remede calme les empreintes & les déjections ſanglantes. On ſe ſert auſſi de *limaçons* écraſés pour guérir les dartres, ou bien on ſe contente de faire ramper & de laiſſer baver les *limaçons* ſur la dartre. Les *limaçons* entrent dans l'eau pectorale de la Pharmacopée de Paris, & dans quelques collyres. *Conſultez* le *Dictionnaire de Médecine.*

Les *limaçons* devenus foſſiles, portent le nom de *cochlite.*

LIMAÇON ROUGE. *Voyez* LIMACE.

LIMAÇONNE, *Faſcelina*, Linn. *Goëdard* a donné ce nom à une chenille fort belle, & de l'ordre de celles ſurnommées *à broſſes ;* Voyez *ce mot.* Elle ſe trouve ſur différentes plantes, mais plus communément

ſur le trefle des prés : elles vivent en ſociété dans leur jeune âge, paſſent l'hiver, & ne prennent leur dernier accroiſſement qu'au printemps ſuivant ; leur peau eſt noire ſur le dos, brune ſur les côtés ; elles ſont très-velues ; leurs poils ſont d'un gris-jaunâtre, nué de vert & quelquefois de noir ; les cinq broſſes dont le dos eſt garni, ſont moitié noires & moitié blanches : outre le faiſceau de poils qu'elles portent ſur le derriere, & qui eſt preſque tout noir, elles ont en avant de chaque côté de la tête, deux longues aigrettes, ce qui les fait reſſembler en cela aux *chenilles* à oreilles. Elles ont auſſi ſur le neuvieme & dixieme anneau deux mamelons charnus & jaunâtres, ils paroiſſent & diſparoiſſent à volonté, & s'alongent ordinairement, dès qu'on touche la chenille, qui alors ſe roule en cercle. Ce ſont apparemment ces eſpeces de cornes qui lui ont fait donner par *Goëdard*, le nom de *limaçonne*. Elle fait ſa coque en Mai ; un mois après il en ſort un papillon phalene, dont le fond des aîles eſt d'un gris-cendré, pointillé de noir : ce papillon s'appelle *patte étendue agate*.

LIMANDE, *Paſſer aſper ſive ſquamoſus*, Rondel., Willughb. ; *Pleuronectes limanda*, Linn. ; *Pleuronectes oculis à dextrâ, ſquamis aſperis, ſpinâ ad anum*, Arted. ; en Angleterre, *dab.* Poiſſon plat, du genre du *Pleuronecte ;* il eſt aſſez commun dans les Mers de l'Europe ; on en trouve moins dans la Méditerranée, dans la Mer Adriatique & dans la Mer Noire, que ſur les rivages de Bretagne, de Normandie & de Picardie, où il eſt très-abondant toute l'année ; mais la vraie ſaiſon de pêcher la *limande*, eſt depuis Octobre juſqu'en Janvier : les *limandes* ſont encore bonnes en Mars & Avril, lorſqu'elles ont leur laite ou leurs œufs ; après ce temps elles ſont maigres. C'eſt un poiſſon très-délicat étant frais ; il ſupporte mieux le tranſport que le carrelet, & ſe conſerve plus

long-temps ſans ſe gâter ; ſa chair eſt blanche, molle ; un peu glutineuſe.

Selon *Willughby*, la *limande* eſt couverte d'écailles très-ſenſibles, & dont les bords ſont comme frangés & garnis de petites dents qui ſe détachent aiſément : ſa ſurface eſt un peu rude au toucher, en allant de la queue à la tête ; chaque côté eſt marqué, vers le milieu, d'une ligne longitudinale. Selon *Artedi*, ce poiſſon a l'ouverture de la gueule un peu plus ample que celle de la plie, un grand nombre de dents à la mâchoire ſupérieure ; l'inférieure où il y en a moins, en a environ vingt, dont quelques-unes ſont mobiles ; les yeux ſont ſaillans & tous deux placés ſur la partie droite de la tête ; les iris, dorés ; le côté droit, pris dans le ſens que le poiſſon offre en nageant, eſt d'un brun-cendré, marqué, ainſi que les nageoires qui environnent le corps, de petites taches d'un jaune pâle ; le côté gauche eſt blanc, ſans aucun mélange : la nageoire dorſale eſt garnie d'environ ſoixante-dix-huit rayons ; les pectorales en ont douze ; les abdominales, ſix ; celle de l'anus, en a environ ſoixante ; avant l'anus, on voit comme dans la plie une épine inclinée vers la tête du poiſſon ; la nageoire de la queue eſt garnie de dix-huit rayons, dont le premier & le dernier ſont bien plus courts que les autres, ceux du milieu ſont fendus juſqu'à plus de moitié de leur longueur.

En général, la *limande* a beaucoup de rapport avec la plie : mais elle eſt plus épaiſſe que la plie ; ſes écailles ſont auſſi plus grandes, & elle n'a point de tubercules auprès des ouies ; enfin, dans la plie les taches ſont rouges. *Voyez* Plie.

LIMAS ou Limaçon. *Voyez* ce mot.

LIME ou Alpiste rude, *Phalaris aſpera*, H. R. ; *Gramen ſpicatum, inſtar limæ dentatum.* Nom donné à une plante de l'ordre des *Graminées*, & du genre des *Phalaris* ; Voyez *ce mot*. La *lime* eſt originaire de Sicile.

LIMIER, *Canis indagator*. Voyez *à l'article* CHIEN.

LIMON, *Lutum*, *limus*. C'eſt une terre noirâtre ou brunâtre, détrempée, diviſée & dépoſée çà & là par l'eau, chariée dans les marais & les lacs; elle paroît principalement produite par un mélange de terre & de végétaux pourris ou détruits. Si l'on y appercevoit encore des filamens de plantes, ce *limon* prendroit le nom de *tourbe limoneuſe* ou de *tourbe*; Voyez *ce mot*. Quoique le *limon* ne donne pas toujours l'apparence de plantes, il ne laiſſe pas d'être quelquefois inflammable : il s'en trouve de tel en Brabant & dans le pays de Nantes en Bretagne. Le *limon* de la mer, quoique vaſeux ainſi que celui des fleuves, étant plutôt formé de la deſtruction des animaux que des plantes, petille dans le feu, & y exhale une odeur très-fétide. Ces deux phénomenes ſont dus, l'un aux parties de ſel marin & l'autre aux parties d'animaux non totalement détruits. *Voyez* TERRE ADAMIQUE.

La couleur noirâtre du *limon* végétal, nous paroît communément due au fer ou à des plantes aſtringentes pourries dans une eau vitriolique & ſtagnante. Toutes les eſpeces de *limon* ſont bonnes pour engraiſſer les terrains, mais il y a du choix. Le *limon* gras & onctueux que le Nil dépoſe dans ſes inondations, fertiliſe les terrains ſablonneux de l'Égypte; mais le *limon* maigre & trop ſablonneux que dépoſe le Rhin ſur des terres voiſines, à peine engraiſſées par l'induſtrie & le travail des hommes, nuit à la fertilité du terrain. Un *limon* gras ſur un terrain déjà gras & compacte, lui ôte cette juſte proportion qui eſt ſi avantageuſe pour la végétation.

La formation du *limon* & de celui que dépoſent les rivieres, mérite l'attention du Naturaliſte : elle nous donne la théorie du tuf & de pluſieurs des couches dont la terre eſt compoſée. A examiner la quantité de terre que dépoſe l'eau d'une riviere, immédia-

tement après un grand orage, l'on ne doit pas être étonné si les terres adjacentes aux rivieres diminuent de hauteur, tandis que le fond de la mer doit hausser continuellement, comme étant le réservoir de tous les fleuves. Heureusement que tout le *limon* ne va point à la mer, il en reste une portion considérable qui se dépose en route sur les endroits peu inclinés, & qui sont inondés par les débordemens des rivieres.

LIMONEUX, *Cobitis heteroclita*, Linn. Ce poisson, qui a quelques rapports avec ceux du genre du *Cobite*, se trouve dans la mer de la Caroline; il n'a point de barbillons à la mâchoire; le corps est un peu arrondi & couvert de grandes écailles lisses, ainsi que la tête qui est un peu plane; les levres sont hérissées de petites dents: la membrane des ouies est garnie de cinq rayons; la nageoire dorsale en a douze; chacune des pectorales, seize; chacune des abdominales, six; celle de l'anus, dix; celle de la queue, qui est arrondie, vingt-cinq: celle-ci est marquée de taches blanches & de bandes noires; celles du dos & de l'anus sont noirâtres, avec des points d'un blanc-verdâtre; le ventre est jaunâtre.

LIMONIER ou ARBRE DU LIMON, *Limon vulgaris*, Ferr. Hesp. 193; *Citrus-Limon*, Linn. 1100. Le *limonier* est un arbre originaire d'Asie; il approche beaucoup du citronnier, même hauteur, même feuillage, mais il est un peu plus court & moins branchu; souvent il est garni de plusieurs épines: le pétiole de la feuille est linéaire & simple; ses fleurs ont une odeur plus foible; ses fruits appelés *limons*, sont moins longs & plus petits que les citrons; leur substance est également vésiculeuse ou divisée en cellules, mais ils sont d'une couleur & d'une odeur moins fortes; ils viennent plusieurs ensemble: leur écorce est aussi plus mince que celle des citrons, mais ils sont plus remplis de pulpe & d'un suc trop acide pour pouvoir les manger: on les appelle

limons aigres ; il y en a auſſi de doux. *Conſultez* les *Heſpérides de Ferrarius.*

On fait uſage des *limons* comme des citrons : on les appelle même à Paris *citrons.* Mais ce nom mériteroit d'être réformé, quoique autoriſé par un aſſez long uſage. *Voyez l'article* CITRONNIER. Les *limons* (*Limonia malus*), ſont plus rafraîchiſſans, moins utiles contre les poiſons, mais plus efficaces pour tempérer l'ardeur de la fievre dans les maladies aiguës : on fait un ſirop avec leur ſuc. Les lettres que l'on écrit avec ce ſuc ſur du papier, paroiſſent lorſqu'on les approche du feu, & les Teinturiers l'emploient pour obtenir certaines couleurs. *Conſultez* le *Dictionnaire des Arts & Métiers.* Les Tunquinois & les peuples de l'Inde s'en ſervent, comme nous de l'eau-forte, pour nettoyer le cuivre, le laiton & les autres métaux, quand ils veulent les mettre en état d'être dorés. Les ſemences du *limon* ſont un peu ameres, & propres contre les vers.

LIN, *Linum.* Plante très-utile, dont *Tournefort* diſtingue trente-une eſpeces. Nous n'en conſidérerons ici que deux ou trois ſortes principales, & qui ſont d'uſage en Médecine & dans les Arts mécaniques.

Le LIN ORDINAIRE, *Linum ſativum*, Dod., Tourn.; C. B. Pin. 214 ; *Linum uſitatiſſimum*, Linn. 397. Plante annuelle qui croît & ſe propage par la culture dans les champs & les jardins : ſa racine eſt aſſez menue, peu fibreuſe : ſa tige eſt ordinairement ſimple, haute d'environ deux pieds & demi, creuſe, grêle, branchue vers le ſommet ; lorſqu'elle eſt rouie, battue & préparée, elle donne beaucoup de fil : ſes feuilles ſont pointues, étroites, placées alternativement le long de la tige : ſes fleurs naiſſent en ſes ſommités ; elles ſont d'un beau bleu, compoſées chacune de cinq feuilles, diſpoſées en œillet dans un calice auſſi à cinq feuilles : à cette fleur ſuccede un fruit preſque ſphérique, de la groſſeur

d'un pois chiche, renfermant en dix capſules membraneuſes dix ſemences oblongues ou preſque ovales, aplaties, pointues d'un côté, obtuſes de l'autre, luiſantes, d'une couleur fauve-purpurine.

Le *lin* eſt au nombre de ces plantes qui ſur pied ne paroiſſent avoir aucun rapport, aucune reſſemblance avec les choſes qu'on en fabrique. Combien de temps l'homme a-t-il foulé au pied ce végétal précieux ſans en connoître l'utilité? Que la découverte en ſoit due au haſard ou à la ſagacité de ces Obſervateurs qui épient pas à pas les productions de la Nature, toujours eſt-il conſtant que le *lin* a deux objets d'utilité : la graine, dont on retire de l'huile, & l'écorce de la tige, dont on prépare le fil. En un mot, cette plante préparée ſert à une infinité d'uſages mécaniques, & particuliérement pour la fabrication de la toile, de la dentelle & du papier.

Culture du LIN, *& ſes apprêts.*

Le *lin* eſt un de ces végétaux précieux ſur lequel l'homme a exercé ſon induſtrie avec le plus de ſuccès & d'utilité. En jetant les yeux dans la campagne ſur un terrain couvert de cette plante, qui n'offre rien d'abſolument remarquable, le Naturaliſte eſt frappé d'étonnement, lorſqu'il conſidere que cette plante va, par l'adreſſe humaine & ſous une forme toute nouvelle, contribuer non-ſeulement à la ſalubrité du corps, à la propreté, à la parure de l'homme, qui jouit paiſiblement des douceurs de ſa découverte & de ſon travail, mais encore à la richeſſe des Royaumes & des Empires, parce que les choſes de premiere néceſſité ſont l'aliment le plus eſſentiel du Commerce.

La culture du *lin* eſt donc la plus intéreſſante après celle des grains. La différence des climats en a produit une dans les procédés qu'exigent la culture & les apprêts du *lin*. Les laboureurs, au Midi de la

France, sement le *lin* en automne. Dans les provinces Septentrionales, on le seme en Avril, en Mai, en Juin, après que le temps des gelées est passé : dans les pays intermédiaires, on seme le *lin* en automne ou au commencement du printemps : la graine d'un semis de *lin* fait en automne pourra être semée au printemps, mais la graine d'un semis fait au printemps ne pourra pas servir pour le semis de l'automne, c'est une graine trop hâtive. D'après cette différence, l'on a dit *lin d'hiver* & *lin de printemps*. Dans nos climats, en Normandie, on en seme la graine par un beau temps sec & doux & dès le mois de Mars, en terre grasse & qui ne soit point trop humide. La plante fleurit en Juin. Le *lin* épuise beaucoup les terres ; aussi n'en doit-on ressemer dans le même sol qu'après deux ans de repos. On doit le semer plus clair que le chanvre, après avoir bien nettoyé la terre de toutes racines & herbes ; ensuite herser la terre & y passer le rouleau pour l'affaisser ; la sarcler au commencement de Mai & arracher, s'il se peut, la mauvaise herbe (la *goutte de lin*, espece de plante parasite), qui s'entortille autour de sa tige, l'affame & l'étouffe. Au reste, on sarcle le *lin* quand il a deux pouces de hauteur, & on continue jusqu'à ce qu'il en ait cinq. Le *lin* a besoin de petites pluies chaudes : il y a des pays où l'on rame le *lin*, tant il s'éleve : on l'attache quand il est près de sa maturité.

Les Hollandois qui ont un terrain gras, un peu humide & compacte, sur-tout en Zélande, s'adonnent beaucoup à la culture du *lin* : ils préparent la terre avant d'ensemencer, 1.° par des engrais, tels que du fumier très-pourri, la marne, la chaux, les curures de mares, les rognures de cornes, le *goëmon* (espece d'algue marine), & un peu de sable marin ; 2.° par trois ou quatre labours, après lesquels ils laissent la terre ou *liniere* en jachere pendant tout l'été : on fait

de même en Flandres. En Zélande, où la garance fait une branche de Commerce, dès que l'on a défriché & labouré la terre, on y plante de la garance, qui y reste deux ans; tout cela ameublit la terre; on la laisse reposer, & on y seme alors du *lin*. Dans notre pays on seme du trefle qui fait beaucoup de bien à la terre, en la garantissant de l'ardeur du soleil, & en lui conservant la rosée & la pluie; 3.° par la division de leur terrain en planches de cinquante à soixante pieds de large, qu'on a soin de séparer par de petits fossés de deux ou trois pieds de profondeur, sur un pied & demi de largeur. Le sol étant ainsi préparé, on fait choix de la graine qu'on veut semer. La meilleure est courte, rondelette, ferme, huileuse, pesante, d'un brun clair : mise dans un verre d'eau, elle va au fond en peu de temps; jetée dans le feu, elle doit s'enflammer & petiller sur les charbons; telle est la graine de *lin* de Dantzig ou de Riga. Pour avoir toujours de bonne graine, il faut semer dans une terre forte de la graine recueillie dans une terre plus forte, & en jeter dans le champ une quantité moindre que celle qu'il est en état de bien nourrir; par ce moyen toutes les graines profitent & l'on a de belles tiges.

D'après un Mémoire de la *Société de Dublin*, les terres les meilleures pour la culture du *lin*, sont les terres glaises, profondes, fermes, un peu humides, labourées comme il convient : les terres graveleuses ou légeres donnent à la verité du *lin* plus fin, mais en plus petite quantité, moins grand, & la graine dégénere dès la deuxieme année. Les Hollandois, dont les progrès dans le commerce de toiles prouvent l'habileté dans cette partie, ne sement presque point de *lin* dans la Province de Hollande, à cause que le terroir en est léger & sablonneux : mais ils recueillent d'aussi beau *lin* & d'aussi bonne graine qu'il y en ait en Europe, dans les terres glaises, lourdes, fermes & humides de la Province de Zélande. Ces terres sont

propres pour le *lin*, à raison de la glaise qui entre dans leur composition.

Le *lin* semé comme nous venons de le dire, est ordinairement mûr à la fin de Juin; après la récolte on peut semer des *turneps* ou de gros navets de bétail dans le même terrain, où ils viendront fort bien.

Il y a des laboureurs qui distinguent trois sortes de *lin* cultivé : 1.° le *lin têtard*, qui est bas, fort branchu, garni de beaucoup de têtes; on le seme à la fin de Mars, on le cueille dès le mois de Juin. 2.° Le *grand lin ;* il est tardif dans sa crue, mais il s'éleve à trois pieds & plus; il a moins de branches: il soutient le froid plus que les deux autres. 3.° Le *lin moyen ;* il tient le milieu entre les deux autres, il n'a d'ordinaire qu'une tête : son écorce se divise en filets très-fins. Ces plantes cessent de croître, les grandes chaleurs venues; cependant on ne cueille les *lins* que quand ils jaunissent.

Le semeur de *lin* doit suivre le sillon en ligne directe, & jeter la graine avec la main droite, & semer de la main gauche, lorsqu'il revient sur ses pas, afin que le grain soit répandu également : on recouvre peu de temps après la semence avec la herse. Dans quelques pays on y passe alors le cylindre; dans d'autres on jette par-dessus de la fiente de pigeon & du fumier nouveau.

Le *lin* étant mûr, on l'arrache par un temps sec & on le couche à terre sur le champ par grosses poignées l'une à côté de l'autre, afin qu'il seche. Lorsque la saison est favorable, il est suffisamment sec en douze ou quatorze jours; autrement on l'y laisse par petits tas pendant vingt jours, ou en gros tas pendant un mois, plus ou moins, suivant la saison & le pays. C'est une mauvaise méthode que d'arracher le *lin* trop vert; outre que le fil est plus gros, la filasse tombe presque toute en étoupe. Les manufacturiers expérimentés ont grand soin de laisser plus

long-temps ſur pied le *lin* qu'ils deſtinent aux ouvrages les plus fins ; ils riſquent même de perdre la graine, pour avoir la tige auſſi mûre qu'il eſt poſſible, lorſqu'ils doivent l'employer à la meilleure eſpece de batiſte & à leurs dentelles, &c. On a auſſi obſervé que le laboureur doit ſemer dru pour récolter un *lin* à fibres fines, tandis qu'il doit ſemer clair s'il prétend à la toile de ménage & à la graine.

En Hollande on égrene le *lin* auſſi-tôt qu'il revient du champ, & on livre la plante à l'ouvrier dès qu'on a cueilli la graine. Pour ſéparer la graine d'avec la tige, on ſe ſert d'un peigne de fer, appelé *drege* ou *grege ;* on peut auſſi retirer la graine de ſa coque, en la frappant avec un petit battoir. Il eſt avantageux de ne point différer le roui du *lin*, afin que la filaſſe ſe détache plus facilement de la chenevotte. Il en eſt de la maniere de rouir & préparer le *lin*, comme de celle du *chanvre*. Voyez ce *dernier mot.*

On vend le *lin* tout roui & façonné, à la botte. Lorſqu'il a reçu tous ſes apprêts, on le met en cordons s'il eſt fin & deſtiné pour le filage & pour le Tiſſerand. Le meilleur *lin* eſt luiſant, doux, liant & fort : le *lin* court eſt celui qui fait le plus beau fil. M. *Planquiſt* propoſe dans les *Mémoires de l'Académie de Suede, année 1746*, une méthode pour préparer le *lin* d'une maniere qui le rende ſemblable à du coton. Ce procédé conſiſte à leſſiver le *lin* comme on leſſive le linge, & à le carder comme on carde le coton. On a déjà établi en Alſace une manufacture dont le but eſt de blanchir ou de teindre la filaſſe qu'on tire du *lin* avant de la mettre en fil. *Conſultez* maintenant le *Mémoire économique ſur la culture & les apprêts du* lin *par un Aſſocié de la Société d'Agriculture de la Généralité de Limoges, au Bureau de la Ville de Brives.*

Le *lin* fournit à une conſommation intérieure, qui ſeroit immenſe même en la réduiſant à la fabrication

du linge : il procure une infinité de choſes de néceſſité ou de commodité, outre qu'il entre dans quantité de petites étoffes. L'homme, toujours actif, a ſu étendre les bornes de ſon induſtrie; ce même linge, uſé par le ſervice & l'uſage journalier, réduit en chiffons & en lambeaux, ſert d'aliment à une autre manufacture; là ſoumis de nouveau aux travaux de l'art, il change de forme & ſe convertit en *papier*; nouveau genre d'étoffe dont le tiſſu frêle & léger devient le dépoſitaire de nos penſées & de nos ſentimens, & concourt avec l'art de l'Imprimerie, à éterniſer les productions du génie.

La graine de *lin* fournit par expreſſion beaucoup d'huile qui ſert à brûler, qu'on emploie pour l'encre d'Imprimerie & la Peinture. M. *Bourgeois* obſerve qu'elle eſt auſſi la baſe de tous les vernis huileux qui imitent le vernis de la Chine. Le vernis d'ambre, dit-il, ſe fait avec le ſuccin calciné ſur une plaque de fer & diſſous dans l'huile de térébenthine, auquel on ajoute l'huile de *lin*. On prend auſſi intérieurement l'huile de *lin* pour procurer l'expectoration & pour appaiſer le crachement de ſang. La pâte de cette graine exprimée, ſert pour engraiſſer les beſtiaux.

La ſemence de *lin* macérée dans l'eau, donne une grande quantité de ſuc mucilagineux, d'où dépend ſa vertu adouciſſante & émolliente ; ſa farine eſt réſolutive.

Les payſans d'Aſie ſe ſont nourris ſouvent de graine de *lin* : ils la piloient, la mêloient avec du miel, & la faiſoient frire : cependant, diſent les Auteurs de la *Matiere Médicale*, de quelque maniere qu'on la prépare, ce ne ſera jamais un mets bien agréable & ſalutaire ; car elle eſt contraire à l'eſtomac, flatueuſe, difficile à digérer, & produit un mauvais ſuc : c'eſt ce que l'on a pu remarquer, dit *Fragus*, à Middelbourg, capitale de la Zélande, dans une année où la plupart

des habitans, à cause de la disette du blé & des provisions, mangerent du pain & d'autres alimens préparés avec de la graine de *lin* : ils devinrent enflés, bouffis, & il y en eut beaucoup qui moururent.

L'usage interne de la graine de *lin* convient dans les ardeurs d'urine : en lavement, elle adoucit les tranchées, la dyssenterie & l'inflammation des visceres. En général le *lin* est amer, légérement purgatif, aphrodisiaque. Selon M. *Bourgeois*, la graine de *lin* cuite dans l'eau ou le lait, est un excellent remede pour adoucir toutes sortes d'inflammations externes; on en fait des cataplasmes pour les esquinancies inflammatoires, pour calmer les douleurs de la goutte, & pour adoucir & faire venir à maturation les tumeurs qui surviennent au sein des femmes après leurs couches.

LIN FOSSILE OU INCOMBUSTIBLE. *Voyez* AMIANTE.

LIN DE MARAIS, *Linagrostis paniculata*; *Eriophorum polystachion*, Linn. 76. C'est une espece de *linaigrette* qui croît dans les marais. Ses tiges sont cylindriques, hautes de deux pieds; les feuilles sont planes, & engaînées à leur base; les épis sont au nombre de quatre à sept; les péduncules sont pendans ou flottans en panicule.

On en distingue une autre espece qui vient aussi dans les lieux humides, c'est la *linaigrette* à gaîne, *Linagrostis vaginata*. Les tiges sont grêles, feuillées à leur base, & garnies de quelques gaînes courtes; les feuilles sont minces, cylindriques; l'épi est terminal & solitaire, ovale & droit.

LIN MARITIME. *Imperatus* a donné ce nom au *conferva*. Voyez *ce mot*.

LIN SAUVAGE. *Voyez* LINAIRE.

LIN SAUVAGE PURGATIF, *Linum sylvestre catharticum*, Linn. Ger. 560; *Linum pratense, floribus exiguis*, C. B. Pin. 214. C'est une plante annuelle, qui vient d'elle-même dans les champs, parmi les

avoines & dans les prés. Sa racine est grêle & blanche: ses tiges rougeâtres & branchues sont d'abord petites & couchées sur terre, mais elles s'élevent bientôt à la hauteur de deux pieds ou environ: ses feuilles sont ovales, lancéolées, lisses & opposées: ses fleurs sont portées sur de longs pédicules; elles sont blanches & jaunâtres à l'onglet, petites & en œillet; il leur succede des capsules séminales, cannelées; leur graine est semblable à celle du *lin*; mais la tige est plus menue & moins filandreuse.

Toute cette plante a une saveur amere, & qui cause des nausées. Les Anglois font un plus grand usage de cette plante que nous. *J. Ray* dit que l'infusion d'une poignée de *lin sauvage* avec les tiges & les sommités, faite dans du vin blanc pendant la nuit sur des cendres chaudes, purge assez fortement les humeurs séreuses & excite quelquefois le vomissement.

On trouve dans le Portugal une espece de *lin* dont la semence est ombiliquée.

L'on trouve aussi dans les forêts un grand nombre d'especes sauvages de *lin*.

Lin de Sibérie, *Linum vivace*. Le *lin* ordinaire dont nous avons parlé est une plante annuelle qu'il faut semer de nouveau tous les ans, & qui demande beaucoup de soins, de peines & de dépenses: le *lin* de Sibérie au contraire est une plante vivace nouvellement découverte, & qui a l'avantage de s'élever encore plus haut que le *lin* ordinaire; ses feuilles sont plus larges, sa tige est plus noirâtre, caracteres qui donnent un degré de mérite de plus au *lin* ordinaire. Le *lin* de Sibérie fleurit aussi-tôt que l'autre, & sa fleur a une petite odeur; lorsqu'il est arrivé à sa maturité, en Août, on ne fait que le couper à la faux, & il repousse l'année suivante de nouvelles & nombreuses tiges de sa racine. Cette plante n'exige presque aucun soin; un simple sarclage lui suffit. Elle réussit très-bien dans les terrains sablonneux, & ses rejets bravent

les hivers ; ils ſont auſſi verts ſous la neige & la glace, que dans les beaux jours de l'été. Les tiges de cette ſorte de *lin*, donnent du fil auſſi blanc, auſſi ferme & en plus grande quantité que notre *lin* ordinaire : la fineſſe eſt peut-être la qualité qui lui manqueroit ; mais cette eſpece de *lin* ſerviroit à un grand nombre d'uſages très-importans, où l'on n'emploie point de toiles ſi fines : cette plante tranſportée d'un climat froid dans un climat plus tempéré, s'y amélioreroit, ainſi que le prouve l'expérience faite en Suede & dans le pays d'Hanovre. D'ailleurs les ſoins que l'on apporteroit à ſa culture, & les eſſais que l'on feroit ſur cette plante, l'améneroient inſenſiblement à un plus grand degré de perfection. On ſait déjà qu'il faut employer un tiers de ſemence de moins que ſi on ſemoit du *lin* ordinaire. La ſemaiſon de celui de Sibérie ſe fait à la fin de Mars ; il ne leve qu'au commencement de la quatrieme ſemaine, & il n'a point à craindre les gelées du printemps.

LINAIGRETTE. *Voyez* LIN DE MARAIS.

LINAIRE COMMUNE OU LIN SAUVAGE, *Linaria lutea vulgaris*, J. B. 3, 456 ; *& flore majore*, C. B. Pin. 212 ; *Linaria prima*, Dod. Pempt. 183 ; *Antirrhinum linaria*, Linn. 858. C'eſt la grande *linaire* ; c'eſt une plante qui croît également ſur le bord des champs ou des chemins, & dans les pâturages ſtériles. Ses racines ſont vivaces, blanches, ligneuſes, rampantes & fort traçantes. Une ſeule racine pouſſe pluſieurs tiges, hautes d'un pied & demi, droites, rondes, verdâtres, branchues, garnies dans toute leur longueur de feuilles placées ſans ordre, étroites, longues, linéaires, pointues, un peu redreſſées, aſſez ſemblables à celles de l'éſule, excepté qu'elles ne donnent point de lait ; ce qui a donné lieu au proverbe latin : *Eſula lacteſcit, ſine lacte linaria creſcit*.

Les fleurs de la *linaire* ſont jaunes, de même ſtructure que celles du mufle-de-veau ou *antirrhinum*

dont elle eſt une eſpece ſelon M. *Deleuze*, & ſe terminent en bas par un éperon, de même longueur que le reſte de la fleur. Elles naiſſent aux ſommités des tiges & des rameaux, imbriquées les unes ſur les autres ou rangées en épi : il leur ſuccede un fruit arrondi, diviſé en deux capſules par une cloiſon mitoyenne, & percé de deux trous à ſon extrémité quand il eſt mûr ; il eſt rempli de graines plates, rondes, noires, & comme bordées d'un feuillet.

La ſaveur de cette plante eſt un peu amere & un peu âcre : en la froiſſant entre les doigts, elle a l'odeur du ſureau ; le ſuc de ſes feuilles n'altere point la couleur du papier bleu, mais celui des fleurs le change en rouge. La *linaire* eſt réſolutive, & adoucit ſinguliérement les douleurs des hémorroïdes : on en fait un onguent qui s'applique avec ſuccès ſur les varices de l'anus. Quelques Botaniſtes lui ont donné le nom d'*urinalis*, parce qu'elle eſt fort diurétique : il y a des perſonnes qui mettent cette plante dans les ſouliers, ſous la plante des pieds, pour chaſſer la fievre quarte.

Il y a : La *linaire* de Sicile à feuilles de gallium, *Linaria Sicula folio gallii.* On diſtingue encore : La *petite linaire* odorante, *Linaria capillaceo folio, odora*, C. B. Pin. 213. Elle paſſe pour être apéritive. *Tournefort* compte cinquante-ſept eſpeces dans le genre de la *linaire.*

LINGUE, *Gadus malva*, Linn. ; *Aſellus longus*, Willughb. ; *Gadus dorſo dipterygio, ore cirrato, maxillâ ſuperiore longiore*, Arted. ; en Angleterre, *ling* ; en Allemagne, *lenge* ; en Suede, *langa.* Ce poiſſon eſt du genre du *Gade ;* c'eſt la *longue morue* ou la *morue barbue* ; on en pêche non-ſeulement dans la Méditerranée, mais encore au débouché de la Manche & au Nord de l'Angleterre. Les pêcheurs de Dunkerque, qui vont dans ces derniers parages, depuis Février juſqu'en Mai, en prennent pêle-mêle avec des

églefins, &c. Ceux qui vont à la pêche de la morue dans l'Amérique Septentrionale, n'y prennent quelque fois que des *lingues*, & d'autrefois que des morues pro prement dites, suivant qu'ils tombent sur des bancs d l'une ou de l'autre espece de poisson. Le *lingue*, natu rellement vorace, se jette avec avidité sur des haim amorcés avec du hareng ou de la sardine ; on en pren aussi aux filets & à la seine.

Lorsque ce poisson est frais, sa chair, dit *Willughby* a un goût délicat, & lorsqu'elle a été salée & séchée on la présere encore à tous les autres alimens de c genre.

Le *lingue* a beaucoup de ressemblance avec le *merlus*, mais son volume est bien plus considérable; il est d'un forme plus alongée ; sa queue est arrondie & noi échancrée; ses écailles sont plus petites : il a un plu grand nombre de rayons aux nageoires du dos ; celle du ventre sont plus petites, & leurs trois premier rayons dépassent leur membrane commune : la mâ choire supérieure est plus longue que celle de dessous, c'est le contraire dans le *merlus* : enfin le *lingue* a ur barbillon suspendu à la mâchoire inférieure : la pre miere nageoire dorsale a quinze rayons, & la seconde soixante-cinq ; (*Linnæus* dit que ces deux nageoires sont noirâtres, avec un rebord blanchâtre ;) les pec torales ont chacune environ vingt rayons, & les ab dominales, six ; celle de l'anus en a au moins soixante, & celle de la queue, quarante.

LINLIBRIZIN ou YULIBRIZIN. Nom donné par quelques-uns à l'*acacia* en arbre & non épineux de la Jamaïque, *Acacia non spinosa Jamaïcensis, foliis latâ basi in me[illegible] formam fastigiatis*, Pluk.

LINOT ou LINOTTE, *Linaria avis, aut Linota.* Petit oiseau mis par les Méthodistes dans le rang des *Moineaux* : les Ornithologistes en distinguent plusieurs especes.

LINOTTE VULGAIRE, que quelques-uns appellent

Linotte grise, *pl. enl.* 151, *fig.* 1. C'eſt la *linotte* de Belon; *anjouvin* & *bec-figue d'hiver* en Provence; *fanello* des Italiens; en latin, *Linaria avis vulgaris.* Petit oiſeau qui eſt très-commun dans nos contrées; il eſt gros comme un *moineau :* ſa tête eſt couverte de plumes d'un gris-brun, bordées de rouſſâtre; celles qui couvrent la poitrine ſont d'un rouge obſcur & couvert par le blanc-rouſſâtre qui termine les plumes : le deſſus du croupion & du cou eſt d'un gris-brun; le reſte du plumage ſupérieur eſt d'un brun nué de marron: le ventre & les jambes ſont d'un blanc nué de rouſſâtre; les pennes des ailes & de la queue, noires & bordées de blanc; la queue eſt un peu fourchue; l'iris couleur de noiſette; les pieds ſont bruns, les ongles noirs; le bec d'un gris-blanc eſt brun à ſa pointe. La femelle a les couleurs moins foncées.

Les *linottes* font leur nid en plein champ, ou dans les vergers, toujours aſſez bas ou ſur les ceps de vigne, les groſeilliers, les noiſetiers & d'autres arbuſtes touffus, dans les haies & les taillis; elles font deux pontes par an de cinq ou ſix œufs chacune: ils ſont d'un blanc ſale, tiquetés de rouge-brun au gros bout; le nid eſt compoſé en dehors de mouſſe, de feuilles, de quelques petites racines entrelacées; il eſt garni en dedans de plumes, de crin & de laine : l'incubation eſt de quatorze à quinze jours; les peres & meres nourriſſent les petits en dégorgeant la nourriture : en été les petits vont enſemble; en automne les *linottes* ſe réuniſſent en troupes nombreuſes, elles prennent leur vol toutes en même temps, en jetant un petit cri, qu'elles répetent de temps en temps en volant: leur vol n'eſt pas bien élevé, il eſt par ſacades & ſoutenu par de fréquens coups d'ailes; toute la troupe s'abat en même temps, & elle paſſe la nuit ſur les arbres qui conſervent long-temps leurs feuilles quoique deſſéchées, tels que les chênes, les charmes, &c. Leur nourriture conſiſte en différentes graines de char-

dons, de mouron, de millet ou d'autres plantes ; on prétend qu'elles ont beaucoup de goût pour celle de *lin* & que de là leur est venu le nom de *linotte ;* à défaut de graines, elles becquetent les boutons des arbres.

On peut élever leurs petits comme ceux des *serins*. Consultez ce qu'en dit *Olina ;* ils s'apprivoisent aisément & sont susceptibles d'éducation : leur chant est agréable & a quelque rapport à celui du *serin* ; il est moins varié, moins haut & moins soutenu, mais il n'est pas glapissant comme l'est quelquefois celui du *serin ;* les jeunes *linottes* prennent aisément le chant des oiseaux qu'elles entendent ; elles ont même assez de facilité à retenir & à siffler un air de serinette & à articuler quelques mots comme le *serin ;* comme lui, elles ont une apparence d'attachement pour la personne à laquelle elles sont le plus habituées ; un *linot* apparié avec une *serine* produit, dit-on, plus facilement que tout autre oiseau, des métis dont le produit qui en résulte, forme une race féconde. La *linotte* en cage, se nourrit de pain, de millêt, de mouron, de graine de lin & de chenevis.

LINOTTE A LONGUE QUEUE du Brésil. *Voyez* VEUVE ÉTEINTE.

LINOTTE A TÊTE JAUNE, d'*Edwards*. C'est le *moineau du Mexique* de M. *Brisson*. Elle est un peu plus grosse que le pinson d'Ardenne ; elle a le devant de la tête les joues & la gorge jaunes ; le derriere de la tête, brunâtre ; une bande brune derriere les yeux, descend en s'élargissant sur le cou ; le reste du plumage du corps est brun, mais tacheté de noir en dessus & de fauve en dessous ; les grandes pennes des aîles sont noirâtres, ainsi que la queue ; le bec est couleur de chair pâle ; les pieds sont d'une teinte plus foible & les ongles noirâtres.

LINOTTE AUX PIEDS NOIRS. Son bec est verdâtre ; la queue très-fourchue ; le reste comme dans la *linotte*

grise, dont elle paroît une variété: elle se trouve en Lorraine.

LINOTTE BLANCHE. On en a vu quelques-unes, détenues en cage, & dont le plumage étoit devenu blanc en grande partie.

LINOTTE BLEUE de *Catesby*. Voyez MINISTRE.

LINOTTE BRUNE d'*Edwards*. Les plumes sont noirâtres, bordées d'une nuance rembrunie, & qui, sur le dessus du corps, tire au roussâtre, au cendré sur la poitrine & le croupion ; le bec cendré, les pieds bruns.

Catesby fait mention d'un *petit moineau de Virginie* que M. *Brisson* rapporte à cette *linotte ;* il n'est pas si gros que le friquet ; tout son plumage est brun, mais plus foncé sur le corps qu'en dessous ; il vit d'insectes qu'il prend en sautillant presque continuellement sur les haies.

LINOTTE D'ANGOLA de M. *Brisson*. Voyez VENGOLINE.

LINOTTE DE MONTAGNE, *Linaria avis montana*. Elle est d'une taille fort au-dessus de celle de la *linotte grise ;* le croupion, dans le mâle, est rouge ; le plumage est d'un noir bordé de cendré à la tête & sur le cou, varié de noir & de roussâtre sur le corps, blanchâtre au ventre, blanc & varié de noir à la gorge, au devant du cou, à la poitrine & sur les côtés ; les ailes & la queue sont d'un noir-gris, & terminées de blanc ; le bec & les pieds bruns, les jambes blanchâtres. Cette *linotte* n'est pas rare dans la partie montagneuse du Derbyshire en Angleterre.

Edwards fait mention d'une *linotte gris-de-fer ;* son plumage inférieur est d'un cendré clair.

LINOTTE DE STRASBOURG. *Voyez* GYNTEL.

LINOTTE DES VIGNES ou LINOTTE ROUGE (grande), *pl. enl.* 485, *fig.* 1, *Linaria rubra major*. Elle est un peu moins grande que la *linotte grise*. Le plumage de la poitrine & du dessus de la tête est rougeâtre ; c'est pourquoi on l'appelle aussi *linotte rouge*.

Détenue en cage elle perd pour toujours ses belles couleurs : on a même éprouvé que les petits élevés en cage ne deviennent jamais rouges. En liberté le rouge ne s'efface que dans la saison de la mue ; le dessus de son cou est cendré : le reste du plumage supérieur est d'un marron rembruni, le croupion d'un blanc nué de roussâtre, ainsi que le ventre & les jambes ; les pennes des ailes & de la queue sont noires & bordées de blanc ; l'iris est couleur de noisette ; le bec noirâtre & nué de blanc à sa base inférieure ; les pieds sont bruns, les ongles noirs ; le plumage de la femelle est varié de taches brunes sur un fond roussâtre. La *linotte rouge* a les mêmes habitudes que la *linotte grise* ; elle niche de même. Cette espece passe pour chanter beaucoup mieux encore que l'espece grise. A l'égard de la *petite linotte des vignes*, Voyez SIZERIN.

LINOTTE PETITE de M. *Brisson*. Voyez CABARET.

LION, *Leo*. Le *lion*, dit M. *de Buffon*, a la figure imposante, le regard assuré, la démarche fiere, la voix terrible : sa taille est bien prise, & si bien proportionnée, que son corps paroît être le modele de la force, jointe à l'agilité : aussi solide que nerveux, n'étant chargé ni de chair, ni de graisse, & ne contenant rien de surabondant, il est tout nerfs & muscles. Cette grande force musculaire se marque au dehors par les sauts & les bonds prodigieux qu'il fait aisément, par le mouvement brusque de sa queue, qui est assez fort pour terrasser un homme, par la facilité avec laquelle il fait mouvoir la peau de sa face, & sur-tout celle de son front, qui est traversée de rides profondes, ce qui ajoute beaucoup à la physionomie, ou plutôt à l'expression de la fureur, & enfin par la faculté qu'il a de remuer sa criniere, laquelle, non-seulement se hérisse, mais se meut & s'agite en tous sens lorsqu'il est en colere. Le front de ce quadrupede est carré ; le nez est grand, large,

évasé ; sa gueule est fort grande & fendue ; ses mâchoires sont composées de grands os extrêmement forts, & garnies chacune de quatorze dents, dont quatre sont incisives, quatre canines & six molaires : sa langue est grande, rude, très-âpre & parsemée de quantité de petites pointes aussi dures que la corne, longues environ d'un quart de pouce, & recourbées vers le gosier : c'est cette disposition des parties de la langue qui rend le léchement du *lion* extrêmement dangereux ; car il a bientôt endormi ou engourdi la chair & excorié l'épiderme. On doit se tenir fort en garde contre les léchemens de cet animal, même le plus apprivoisé ; car dès qu'il a senti le sang, son naturel sanguinaire s'irrite & l'excite à mordre & à faire de cruels ravages, comme nous le dirons bientôt.

Les *lions* de la plus grande taille ont environ huit ou neuf pieds de longueur depuis le mufle jusqu'à l'origine de la queue, qui est elle-même longue d'environ quatre pieds : ces grands *lions* ont quatre ou cinq pieds de hauteur. Les *lions* de petite taille ont environ cinq pieds & demi de longueur, sur trois pieds & demi de hauteur, & la queue longue d'environ trois pieds ; elle est terminée par une espece de houppe.

La *lionne* est dans toutes les dimensions d'environ un quart plus petite que le *lion*. Presque tous les Voyageurs paroissent s'accorder à dire que la couleur de la robe du *lion* est fauve sur le dos, & blanchâtre sur les côtés & sous le ventre.

Le *lion* porte une criniere ou plutôt un long poil qui couvre toutes les parties antérieures de son corps, & qui devient toujours plus long à mesure qu'il avance en âge. La *lionne* n'a jamais ces longs poils, quelque vieille qu'elle soit. L'animal d'Amérique que les Européens ont appelé *lion*, & que les Naturels du Pérou nomment *puma*, n'a point de criniere ; il est aussi beaucoup plus petit & plus foible ;

il eſt extrêmement lâche & timide, il fuit à la vuë de l'homme. Il ne ſeroit pas impoſſible, dit M. *de Buffon*, que la douceur du climat de cette partie de l'Amérique Méridionale eût aſſez influé ſur la nature du *lion* pour le dépouiller de ſa criniere, lui ôter ſon courage & réduire ſa taille. Mais ce qui paroît impoſſible, c'eſt que cet animal qui n'habite que les climats ſitués entre les Tropiques, & auquel la Nature paroît avoir fermé tous les chemins du Nord, puiſqu'il eſt ſi ſenſible au froid, ait paſſé des parties Méridionales de l'Aſie ou de l'Afrique en Amérique, ces Continens étant ſéparés vers le Midi par des mers immenſes. C'eſt ce qui nous porte à croire, continue M. *de Buffon*, que le *puma* n'eſt point un *lion* tirant ſon origine des lions de l'ancien Continent, & qui auroit enſuite dégénéré dans le climat du nouveau Monde; mais que c'eſt un animal particulier à l'Amérique, comme le ſont auſſi la plupart des animaux de ce nouveau Continent: ce ſentiment paroît confirmé par pluſieurs Relations. *Fréſier* dit que le *puma* ou *lion du Pérou* differe beaucoup de celui d'Afrique; que ſa tête tient de celle du loup & de celle du tigre, & qu'il a la queue plus petite que l'un & l'autre. Ces prétendus *lions* n'ont ni la grandeur, ni la fierté, ni la couleur de ceux d'Afrique: ils ſont gris, n'ont point de criniere, ont l'habitude de monter ſur les arbres. Enfin, ces animaux different du vrai *lion* par les habitudes naturelles, & par la forme du corps. Toutes ces conſidérations paroiſſent ſuffiſantes pour faire ceſſer l'équivoque du nom, & pour empêcher que l'on ne confonde le *puma* d'Amérique avec le vrai *lion* d'Afrique ou d'Aſie. Le *puma* n'eſt peut-être qu'un *jaguar* ou un *couguar*, ou quelque varieté de ces eſpeces. *Voyez les articles* JAGUAR & COUGUAR.

Lorſque les Européens firent la découverte du nouveau Monde, ils trouverent en effet que tout

y étoit nouveau ; les animaux quadrupedes, les oiseaux, les poissons, les insectes & les plantes, tout parut inconnu, tout se trouva différent de ce qu'on avoit vu jusqu'alors. Il fallut cependant dénommer les principaux objets de cette nouvelle nature ; un petit rapport dans la forme extérieure, une légere ressemblance de taille & de figure, suffirent pour attribuer à ces objets inconnus les noms des choses connues ; de là les incertitudes, l'équivoque, la confusion qui s'est encore augmentée, parce qu'en même temps qu'on donnoit aux productions du nouveau Monde les dénominations de celles de l'ancien Continent, on y transportoit continuellement & dans le même temps les especes d'animaux & de plantes qu'on n'y avoit pas trouvées. C'est dans les Ouvrages de l'illustre M. *de Buffon* qu'il faut voir comment il a démontré, avec son génie & sa sagacité ordinaires, quels sont les animaux propres à l'ancien Continent & au nouveau Monde, & ceux qui sont communs aux deux Continens. Nous avons consigné à l'*article* QUADRUPEDE, un extrait de ces vues philosophiques.

Les *lions* n'habitent que les climats secs & brûlans de l'Asie & de l'Afrique ; ainsi l'espece de ce noble animal paroît confinée entre les deux Tropiques de l'ancien Monde. Et ce qui prouve évidemment que l'excès de leur férocité vient de l'excès de la chaleur, c'est que dans le même pays ceux qui habitent les hautes montagnes où l'air est plus tempéré, sont moins forts & d'un naturel moins féroce que ceux qui demeurent dans les sables brûlans du Biledulgerid ou du Zaara. De l'aveu de ceux qui ont parcouru cette partie de l'Afrique, il ne s'y trouve pas actuellement autant de *lions*, à beaucoup près, qu'il y en avoit autrefois. Les Romains tiroient de la Libye pour l'usage de leurs spectacles, cinquante fois plus de *lions* qu'on ne pourroit y en trouver aujourd'hui.

On a remarqué de même qu'en Turquie, en Perse & dans l'Inde, les *lions* sont maintenant beaucoup moins communs qu'ils ne l'étoient anciennement ; & comme ce puissant & courageux animal fait sa proie de tous les autres animaux, & n'est lui-même la proie d'aucun, on ne peut attribuer la diminution du nombre dans son espece qu'à l'augmentation du nombre dans celle de l'homme ; car il faut avouer que la force de ce roi des animaux brutes ne tient pas contre l'adresse. d'un Hottentot ou d'un Negre, qui souvent osent l'attaquer tête à tête avec des armes assez légeres.

Cette supériorité de nombre & d'industrie dans l'espece humaine, qui brise la force du *lion*, en énerve aussi le courage. Cette qualité, quoique naturelle, s'exalte ou se tempere dans l'animal, suivant l'usage heureux ou malheureux qu'il a fait de sa force. Dans les vastes déserts du Zaara, & en général dans toutes les parties Méridionales de l'Afrique & de l'Asie où l'homme a dédaigné d'habiter, les *lions* sont encore en assez grand nombre, & tels que la Nature les produit. Accoutumés à mesurer leurs forces avec tous les animaux qu'ils rencontrent, l'habitude de vaincre les rend intrépides & terribles; ne connoissant pas la puissance de l'homme, ils n'en ont nulle crainte ; n'ayant pas éprouvé la force de ses armes, ils semblent les braver ; les blessures les irritent même sans les effrayer : un seul de ces *lions* du désert attaque souvent une caravane entiere ; & lorsqu'après un combat opiniâtre & violent il se sent affoibli, au lieu de fuir il continue de se battre en retraite, en faisant toujours face, & sans jamais tourner le dos. Au contraire, les *lions* qui habitent aux environs des villes & des bourgades de l'Inde & de la Barbarie, ayant connu l'homme & la force de ses armes, ont perdu leur courage; ils sont foibles, lâches & timides au point d'obéir à sa voix mena-

çante, de n'oser l'attaquer, de ne se jeter que sur le menu bétail, & enfin de s'enfuir, en se laissant poursuivre par des femmes ou par des enfans qui leur font, à coups de bâton, quitter prise & abandonner lâchement leur proie.

Ce changement, cet adoucissement dans le naturel du *lion*, prouve qu'il est susceptible d'être apprivoisé jusqu'à un certain point & de recevoir une espece d'éducation ; aussi l'histoire nous parle-t-elle de *lions* attelés à des chars de triomphe, de *lions* conduits à la guerre ou menés à la chasse, & qui, fidelles à leur maître, ne déployoient leur force & leur courage que contre ses ennemis. Ce qu'il y a de très-sûr, c'est que le *lion* pris jeune & élevé parmi les animaux domestiques, s'accoutume aisément à vivre & même à jouer innocemment avec eux ; qu'il est doux pour ses maîtres, & même caressant, surtout dans le premier âge ; & que si sa férocité naturelle reparoît quelquefois, il la tourne rarement contre ceux qui lui ont fait du bien. Comme ses mouvemens sont très-impétueux & ses appétits très-véhémens, on ne doit pas présumer que les impressions de l'éducation puissent toujours les balancer ; aussi y auroit-il du danger à lui laisser trop long-temps souffrir la faim, ou à le contrarier en le tourmentant hors de propos ; car non-seulement il s'irrite des mauvais traitemens, mais il en garde le souvenir & paroît en méditer la vengeance, comme il conserve aussi la mémoire & la reconnoissance des bienfaits. On peut conclure de différens faits, que sa colere est noble, son courage magnanime & son naturel sensible. On l'a vu souvent dédaigner de petits ennemis, mépriser leurs insultes, & leur pardonner des libertés offensantes ; on l'a vu, réduit en captivité, s'ennuyer sans s'aigrir, prendre au contraire des habitudes douces, obéir à son maître, flatter la main qui le nourrit, donner quelquefois la

vie à ceux qu'on avoit dévoués à la mort, en exposant à devenir sa proie; & comme s'il se fût atta par cet acte généreux, ce *lion* fier, courageux, semb oublier la force qu'il tenoit de la Nature, pour p téger l'innocence, ou au moins la foiblesse. Qu généreuse magnanimité dans un animal sauvage carnassier ! il vivoit tranquillement avec des v mes sacrifiées soit à sa voracité, soit à la vinc publique, soit au plaisir du peuple avide de s & de carnage. Il leur faisoit part de sa subsistan se la laissoit même quelquefois enlever toute ent pour prolonger leurs jours, & souffroit plutôt faim que de perdre le fruit de son premier bien

On pourroit dire aussi que le *lion* n'est pas cru puisqu'il ne l'est que par nécessité, qu'il ne dét qu'autant qu'il consomme, & que dès qu'il est re il est en pleine paix avec toute la terre; tandis le *tigre*, le *loup* & tant d'autres animaux d'esp inférieure, tels que le *renard*, la *fouine*, le *puto* le *furet*, &c. donnent la mort pour le seul pla de la donner; & que dans leurs massacres nombr ils semblent plutôt vouloir assouvir leur rage leur faim.

Quoique le *lion* ne se trouve que dans les mats les plus chauds, il peut cependant subsi & vivre assez long-temps dans les pays tempéré peut-être même avec beaucoup de soin pourroi y multiplier: on en a vu naître dans la Ménagerie Florence & à Naples, mais ces faits sont très-ra Les anciens & les modernes conviennent que *lions* nouveaux nés (*lionceaux*) sont fort peti bien distinctement formés, de la grandeur à p près d'une belette, c'est-à-dire de six ou sept pou de longueur: ils disent aussi que les *lionceaux* sont en état de marcher que deux mois après l naissance. Sans donner une entiere confiance au r port de ces faits, dit M. *de Buffon*, on peut p

su

ſumer avec aſſez de vraiſemblance, que le *lion*, attendu la grandeur de ſa taille, eſt au moins trois ou quatre ans à croître, & qu'il doit vivre environ ſept fois trois ou quatre ans, c'eſt-à-dire à-peu-près vingt-cinq ans. On en a gardé quelques-uns au combat du taureau pendant ſeize ou dix-ſept ans.

L'inſpection des parties du *lion* mâle & leur direction dans l'état propre à l'accouplement, prouve qu'il s'exécute comme dans les autres quadrupedes, & non pas à rebours comme le prétendent pluſieurs Naturaliſtes d'après *Ariſtote*. C'eſt auſſi mal-à-propos que ce Philoſophe a prétendu que le cou de cet animal ne contient qu'un ſeul os, ſans diviſion de vertebres; ce fait a été démenti par l'expérience, qui même nous a donné ſur cela, dit M. *de Buffon*, un fait très-général: c'eſt que dans tous les quadrupedes, ſans en excepter aucun, & même dans l'homme, le cou eſt compoſé de ſept vertebres ni plus ni moins; & ces mêmes ſept vertebres ſe trouvent dans le cou du *lion*, comme dans celui de tous les autres quadrupedes. Un autre fait général, c'eſt que les animaux carnaſſiers ont le cou beaucoup plus court que les animaux frugivores, & ſur-tout que les animaux ruminans. Mais cette différence de longueur dans le cou des quadrupedes ne dépend que de la grandeur de chaque vertebre, & non pas de leur nombre qui eſt toujours le même. A l'égard de la ſolidité des os du *lion*, qu'*Ariſtote* dit être ſans moëlle & ſans cavité, de leur dureté qu'il compare à celle du caillou, de leur propriété de faire feu par le frottement, c'eſt une erreur.

Les *lions* ſont très-ardens en amour: lorſque la femelle eſt en chaleur, elle eſt quelquefois ſuivie de huit ou dix mâles qui ne ceſſent de rugir autour d'elle, & de ſe livrer des combats furieux, juſqu'à ce que l'un d'entre eux, vainqueur de tous les autres, en demeure paiſible poſſeſſeur, & s'éloigne

avec elle. Nous ne savons rien de positif sur le t
de la gestation. La *lionne* met bas au printemp
ne produit qu'une fois par an. *Aristote* a dit q
n'a que deux mamelles, mais elle en a qua
sa portée est quelquefois de quatre petits, & n
de six.

S'il est dans les principes de la Nature de fav
la multiplication des êtres, il est de sa sages
veiller à la conservation de ceux que la foible
l'imbécillité de l'âge exposeroient à périr de be
ou à devenir la proie de quelque animal carna
Aussi la tendresse maternelle est le prototype
prévoyance de la Nature. Dans les *lions*, toute
passions, même les plus douces, sont excess
& l'amour maternel est extrême. La *lionne* natu
ment moins forte, moins courageuse & plus
quille que le *lion*, devient plus hardie &
terrible, dès qu'elle a des petits : elle ne co
alors aucun danger ; elle se jette indistinctemen
les hommes & sur les animaux qu'elle rencon
elle les met à mort ; elle se charge ensuite
proie, la porte & la partage à ses *lionçeaux*,
quels elle apprend de bonne heure à sucer le
& à déchirer & dévorer la chair. D'ordinaire
met bas dans des lieux très-écartés, solitai
& de difficile accès ; & lorsqu'elle craint d'êtr
couverte, elle cache ses traces en retournant plus
fois sur ses pas, ou bien elle en efface l'empr
avec sa queue ; quelquefois même, lorsque l'in
tude est grande, elle transporte ailleurs ses pe
& quand on veut les lui enlever, elle devien
rieuse & les défend jusqu'à la derniere extrém
le ravisseur est presque toujours puni de sa tém

On croit que le *lion* n'a pas l'odorat aussi pa
ni les yeux aussi bons que la plupart des ani
de proie. On a remarqué que la grande lumier
soleil paroît l'incommoder, qu'il marche rare

dans le milieu du jour ; que c'eſt pendant la nuit qu'il fait toutes ſes courſes ; que quand il voit des feux allumés autour des troupeaux, il n'en approche guere, &c. On a obſervé qu'il n'évente pas de loin l'odeur des autres animaux, qu'il ne les chaſſe qu'à vue, & non pas en les ſuivant à la piſte comme font les chiens & les loups, dont l'odorat eſt plus fin.

Le rugiſſement du *lion* eſt ſi fort, que quand il ſe fait entendre par échos, la nuit dans les déſerts, il reſſemble au bruit du tonnerre ; ce rugiſſement eſt ſa voix ordinaire, car quand il eſt en colere, il a un autre cri, qui eſt court & réitéré ſubitement ; au lieu que le rugiſſement eſt un cri prolongé, une eſpece de grondement d'un ton grave, mêlé d'un frémiſſement plus aigu ; il rugit cinq ou ſix fois par jour, & plus ſouvent lorſqu'il doit tomber de la pluie. Le cri qu'il fait, lorſqu'il eſt en colere, eſt encore plus terrible que le rugiſſement ; alors il ſe bat les flancs de ſa queue, il en bat la terre, il agite ſa criniere, fait mouvoir la peau de ſa face, remue ſes gros ſourcils, montre des dents menaçantes & tire ſa langue armée comme nous l'avons dit plus haut, de pointes très-dures. Il eſt beaucoup plus fort par la tête, les mâchoires & les jambes de devant, que par les parties poſtérieures du corps : il voit la nuit comme les chats, il ne dort pas long-temps & s'éveille aiſément ; mais c'eſt mal-à-propos qu'on a prétendu qu'il dormoit les yeux ouverts.

Comme tous les animaux fuient à la préſence du *lion*, il eſt ſouvent obligé de ſe cacher & de les attendre au paſſage ; il ſe tapit ſur le ventre dans un endroit fourré, d'où il s'élance avec tant de force, qu'il les ſaiſit ſouvent du premier bond. Dans les déſerts & les forêts il fait ſa nourriture la plus ordinaire de gazelles & de ſinges, quoiqu'il ne prenne ceux-ci que lorſqu'ils ſont à terre ; car il ne grimpe

pas ſur les arbres. Il mange beaucoup à la fo: ſe remplit pour deux ou trois jours; il a les (diſpoſées comme celles du chien, elles ſont ſi foı qu'il briſe aiſément les os, & qu'il les avale la chair : on prétend qu'il ſupporte long-t(la faim. Comme ſon tempérament eſt exceſſiveı chaud, il ſupporte moins patiemment la ſoif boit toutes les fois qu'il peut trouver de l'eaı prend l'eau en lapant, comme le chien; mai lieu que la langue du chien ſe courbe en d pour laper, celle du *lion* ſe courbe en deſſou: qui fait qu'il eſt long-temps à boire, & qu'il beaucoup d'eau. Il lui faut environ quinze livr(chair crue par jour; il préfere la chair des aniı vivans ou récemment égorgés, & ne retourne g chercher les reſtes de ſa premiere proie : ſon ha eſt très-forte, & ſon urine d'une odeur inſupport

La démarche ordinaire du *lion* eſt fiere, grav lente, quoique toujours oblique; ſa courſe n fait pas par des mouvemens égaux, mais par & par bonds, & ſes mouvemens ſont ſi bruſq qu'il ne peut s'arrêter à l'inſtant & qu'il paſſe pre toujours ſon but. Lorſqu'il ſaute ſur ſa proie, i un bond de douze ou quinze pieds, tombe de: la ſaiſit avec ſes pattes de devant, qui ſont laı grandes, diviſées en cinq doigts, & garnies de f(griffes aiguës & tranchantes; les pieds de der n'ont que quatre doigts; il déchire ſa proie les ongles de devant, & enſuite il la dévore les dents. On prétend que ſa ſalive, introduite la chair par ſa morſure, produit preſque les m(ſymptômes que la morſure du chien enragé; cauſe des convulſions, & le plus ſouvent fait mo Tant qu'il eſt jeune, & qu'il a de la légéret(vit du produit de ſa chaſſe, & quitte raremen déſerts & les forêts; mais lorſqu'il devient vieu peſant, il s'approche des lieux fréquentés & de'

plus dangereux pour l'homme & pour les animaux domeſtiques ; ſeulement on a remarqué que lorſqu'il voit des hommes & des brutes enſemble, c'eſt toujours ſur les brutes qu'il ſe jette, & jamais ſur les hommes, à moins qu'ils ne le frappent ; car alors il reconnoît à merveille celui qui vient de l'offenſer, & il quitte ſa proie pour ſe venger. On prétend qu'il préfere la chair du chameau à celle de tous les autres animaux : il aime auſſi celle des jeunes éléphans. Ils ne peuvent lui réſiſter, lorſque leurs défenſes n'ont pas encore pouſſé, & il en vient aiſément à bout, à moins que la mere n'arrive à leur ſecours. L'éléphant, le rhinocéros, le tigre & l'hippopotame ſont les ſeuls animaux qui puiſſent réſiſter au *lion*. On s'eſt fauſſement imaginé, ſur-tout en France, que le chant du coq épouvante le *lion* ; l'on a plus d'une expérience que cet animal a ravagé des poulaillers, ſans que le chant des coqs ni les cris des poules aient fait la moindre impreſſion ſur lui. Il n'en eſt pas de même à l'égard des ſerpens ; l'on eſt convaincu par des expériences réitérées qu'il les craint extrêmement ; & c'eſt pour cela que quand les Mores rencontrent quelque *lion*, & qu'ils ſont hors d'état de ſe ſauver de ſes griffes, ils défont promptement la bande de toile qui compoſe leur turban, & l'agitent devant eux de maniere qu'elle imite les mouvemens d'un ſerpent : le *lion* ne l'a pas plutôt apperçue, que ſans examiner la vérité ou la fauſſeté de cette repréſentation, il quitte la partie & ſe retire.

Quelque terrible que ſoit cet animal, on ne laiſſe pas de lui donner la chaſſe avec des chiens de taille, & bien appuyés par des hommes à cheval ; on le déloge, on le fait retirer ; mais il faut que les chiens, & même que les chevaux ſoient aguerris auparavant ; car preſque tous les animaux frémiſſent & s'enfuient à la ſeule odeur du *lion*. Sa peau, quoique d'un

tiſſu ferme & ſerré, ne réſiſte point à la ba
même au javelot; néanmoins on ne le tue ,
jamais d'un ſeul coup. On le prend ſouve
adreſſe, en le faiſant tomber dans une foſſe pr
qu'on recouvre avec des matieres légeres, au
deſquelles on attache un animal vivant. I
devient doux dès qu'il eſt pris, & ſi l'on
des premiers momens de ſa ſurpriſe ou de ſa
on peut l'attacher, le muſeler & le conduire
veut.

La chair du *lion* eſt d'un goût déſagréable &
cependant les Negres & les Indiens ne la tr
pas mauvaiſe; ils en mangent ſouvent.

On dit que le cœur du *lion*, mis en poud
propre pour guérir l'épilepſie; ſon ſang eſt
fique & alexitere, ſa graiſſe émolliente & ne
& propre contre la goutte.

La peau du *lion*, qui faiſoit autrefois la n
des héros, ſert maintenant aux Mores de lit
manteau : nous l'employons auſſi à faire des h
pour les chevaux de carroſſe & de main.

LION D'AMÉRIQUE, c'eſt le *puma*. Voyez *à l*
LION.

LION (lézard). *Voyez* LÉZARD dit le LION.

LION MARIN, *Leo marinus*. C'eſt un animal am
& vivipare, figuré ſur le modele des phoques
ſe trouve quelquefois vers le Cap de Bonne-Eſpér
& communément ſur les côtes des Terres Ma
niques, dans l'Iſle de Juan-Fernandez, & dans qu
autres parties de l'hémiſphere Auſtral. On le ret
dans les Mers du Nord, ſur les Iſles Kouril
au Kamtſchatka.

Le *lion marin* eſt le *phoque à oreilles exter*
la plus grande eſpece, le *phoque à criniere* de M. *F*
le *Phoca leonina* de *Steller*, le *ſiwutcha* des R
le *ſiout* des Kamtſchadales.

Quand cet animal a pris tout ſon accroiſſem

il peut avoir depuis douze jusqu'à quinze pieds de long, & depuis dix jusqu'à quatorze de circonférence près des épaules; son poids est d'environ quinze à dix-huit cents livres. Les femelles qui sont beaucoup plus minces, sont aussi plus petites d'un tiers; le corps des uns & des autres a presque par-tout une épaisseur égale, & se présente aux yeux comme un gros cylindre, plutôt fait pour rouler que pour marcher sur la terre; aussi ce corps trop arrondi n'y trouve d'assiette, que parce qu'étant recouvert par-tout d'une graisse excessive, il prête aisément aux inégalités du terrain & aux pierres sur lesquelles l'animal se couche pour reposer : la tête paroît être trop petite à proportion d'un corps aussi gros; son museau est un peu relevé & comme tronqué à son extrémité, assez semblable à celui d'un gros dogue; la levre inférieure est plus courte que la supérieure, & toutes deux sont garnies de cinq rangs de soies rudes en forme de moustaches qui sont longues, noires, & qui s'étendent le long de l'ouverture de la gueule; ces soies sont des tuyaux dont on peut faire des cure-dents; elles blanchissent dans la vieillesse : ses oreilles sont coniques, longues d'environ un demi-pouce, fermes & repliées vers l'extrémité, velues en dehors, lisses en dedans; ses yeux sont gros, proéminens; les caroncules des grands angles sont fort apparentes & d'un beau rouge, ce qui fait paroître ses yeux ardens & échauffés; l'iris est vert, & le reste de l'œil est blanc, varié de petits filets sanguins : à l'angle intérieur de l'œil est une membrane (*Membrana nictitans*), qui peut recouvrir l'œil en entier à la volonté de l'animal; ses sourcils composés de crins noirs sont assez forts.

Sa langue est fourchue par le bout, & couverte de petites fibres tendineuses : le palais est cannelé & sillonné transversalement par des rides assez sensibles. Le *lion marin* a comme l'ours marin, trente-six

dents, elles font difpofées de même, mais c
plus longues ; les incifives fupérieures font te
par deux pointes, au lieu que les inférieu
ont qu'une : ces dents incifives font au no
quatre, tant en haut qu'en bas ; les dents
font coniques, un peu crochues vers la point
une cannelure au côté intérieur, & bien plus
que les incifives ; il y a auffi, comme dan
marin, des doubles dents canines à la mâchoi
rieure, placées l'une auprès de l'autre, en
incifives & les molaires, & une canine fe
de chaque côté à la mâchoire inférieure : le
molaires font au nombre de fix de chaque cô
la mâchoire fupérieure, & au nombre de cir
lement de chaque côté dans la mâchoire infé
les dents molaires font plus courtes que les c
& ont des protubérances.

Sur chaque côté de la poitrine, le *lion ma*
au lieu de pieds de devant, des palmes ou na
liffes, noirâtres, lefquelles renferment cinq
avec leurs phalanges & articulations : on y di
des apparences d'ongles en forme de tubercules
dis, d'une fubftance cornée, & fitués au ti
la longueur de la nageoire : la nageoire ou
a la forme d'un triangle alongé & tronqu
la pointe ; elle eft fans poil & comme crénel
la face intérieure : les nageoires poftérieures
comme les antérieures, mais divifées fenfiblen
l'extérieur en cinq doigts, fort longs & aplati
font terminés par une membrane mince, compr
& qui s'étend au-delà de l'extrémité des d
les petits ongles qui font au-deffus de ces d
ne fervent à l'animal que pour fe gratter le
La verge du *lion marin* eft à peu près de la gr
de celle du cheval, & la vulve dans la fe
eft placée fort bas vers la queue, qui n'a qu'en
trois pouces de longueur ; cette queue eft co

& velue : lorſque l'animal eſt dans une ſituation alongée, la queue ſe trouve cachée entre les nageoires de derriere, qui, dans cette ſituation, ſont très-voiſines l'une de l'autre.

Le *lion marin* differe auſſi de tous les autres animaux de mer, par un caractere qui lui a mérité ſon nom, & qui lui donne en effet quelque reſſemblance extérieure avec le lion terreſtre ; c'eſt une criniere de poils épais, ondoyans, longs de deux à trois pouces, & de couleur jaune foncé, qui s'étend ſur le front, les joues, le cou & la poitrine ; cette criniere ſe hériſſe lorſqu'il eſt irrité, & lui donne un air menaçant : la femelle, qui a le corps plus court & plus mince que le mâle, n'a pas la plus légere apparence de cette criniere ; tout ſon poil eſt court, liſſe, luiſant, & d'une couleur légérement jaunâtre ; le poil du mâle, à l'exception de la criniere, eſt également luiſant, poli & court, mais d'un fauve-brun plus ou moins foncé, quelquefois noirâtre. Le *lion marin* n'a point de feutre ou de petits poils lanugineux au-deſſous des longs poils, comme il s'en trouve dans l'ours marin. La couleur de ces animaux varie en intenſité ſuivant l'âge, & les vieux mâles ont quelquefois du blanc ſur le cou & ſur la tête.

Ces animaux vont & ſe tiennent en grandes familles, moins nombreuſes cependant que celles des ours marins avec leſquels on les voit quelquefois ſur le même rivage : chaque famille eſt ordinairement compoſée d'un mâle adulte, de dix à douze femelles, & de quinze à vingt jeunes des deux ſexes ; il y a même des mâles qui ont un plus grand nombre de femelles, & d'autres qui en ont moins. Les mâles ſe livrent ſouvent entre eux des combats longs & ſanglans ; ils ſe battent pour défendre leurs femelles contre un rival qui vient s'en ſaiſir & les leur enlever ; après le combat, le vainqueur devient le chef & le maître de la famille entiere du vaincu ; ils ſe

battent aussi pour conserver la place que chaque mâle occupe toujours sur une grosse pierre qu'il a choisie pour domicile ; & lorsqu'un autre mâle vient pour l'en chasser, le combat commence & ne finit que par la fuite ou par la mort du plus foible. Un *lion marin*, au milieu de ses femelles, est comme un Bacha au milieu de son sérail ; la jalousie lui fait mettre tout en usage pour en écarter les mâles.

Les femelles des *lions marins* ne se battent jamais entre elles ni avec les mâles ; elles sont dans une dépendance absolue du chef de la famille : elles sont ordinairement suivies de leurs petits des deux sexes ; mais lorsque deux mâles, c'est-à-dire, les chefs de deux familles différentes sont aux prises, toutes les femelles arrivent avec leur suite, pour être témoins du combat ; & si le chef de quelque autre troupe arrive de même à ce spectacle, & prend parti pour ou contre l'un des deux combattans, son exemple est bientôt suivi par plusieurs autres chefs ; alors la bataille devient presque générale, & ne se termine que par une grande effusion de sang, & souvent par la mort de plusieurs de ces mâles, dont les familles se réunissent sous la loi des vainqueurs. On observe que les trop vieux mâles ne se mêlent point dans ces combats ; affoiblis par l'âge, ils se tiennent éloignés, restent tranquilles sur leur large pierre, sans néanmoins permettre aux autres mâles, ni même aux femelles d'en approcher. Dans la mêlée, la plupart des femelles oublient leurs petits, & tâchent de s'éloigner du lieu de la scene en fuyant ; il s'en trouve cependant qui les emportent dans leur gueule, & d'autres qui ont assez de naturel pour ne les point abandonner, qui se font même assommer sur la place en cherchant à les défendre ; mais en général ces animaux paroissent avoir peu d'attachement pour leur progéniture. Au reste, ce n'est qu'entre eux que les mâles sont férocés & cruels ; ils maltraitent rarement

leurs femelles ou leurs petits ; ils ont pour elles beaucoup d'attachement, & sensibles à leurs caresses, ils les leur rendent avec complaisance : mais ce qui doit paroître singulier, c'est que le temps des amours est celui où le mâle est moins complaisant, & plus fier ; il faut que la femelle fasse les premieres avances, & ce n'est qu'après qu'elle a réitéré plusieurs fois ses prévenances, que par degrés il cesse d'être indifférent & dédaigneux, & de marquer de la mauvaise humeur ; il finit par se laisser toucher de sensibilité, il se rend aux instances de sa femelle : c'est alors que tous deux se jettent à la mer, ils y font différentes évolutions, & après avoir nagé doucement pendant quelque temps ensemble, la femelle revient la premiere à terre, le mâle l'y suit, & l'accouplement dure huit à dix minutes.

De même que les ours marins, ils choisissent toujours les Isles désertes pour y aller faire leurs petits, & s'y livrer ensuite aux plaisirs de l'amour. Ils s'accouplent dans la saison de l'été des différens climats où ils se trouvent : le temps de la gestation est d'environ onze mois : les femelles ne produisent ordinairement qu'un & quelquefois deux petits à chaque portée. Les *lions marins* ne mangent point tant que durent leurs amours ; aussi, après ce temps, sont-ils toujours fort maigres & très-épuisés. Ceux qu'on a ouverts dans cette saison, n'avoient dans leur estomac que de petites pierres, mais dans tout autre temps ils sont très-gras, & leur estomac est rempli des poissons & des crustacées qu'ils mangent en grande quantité.

La voix de ces animaux est différente suivant l'âge & le sexe. Les mâles ont un mugissement semblable à celui du taureau, & lorsqu'ils sont irrités, ils témoignent leur colere par un gros ronflement ; la voix des femelles est plus foible, & imite assez le beuglement d'un jeune veau ; la voix des petits est assez semblable à celle d'un agneau âgé de quelques

mois. Ces animaux marchent de la même maniere que les ours marins, c'est-à-dire, en se traînant sur la terre à l'aide des palmes antérieures; mais c'est encore plus pesamment & de plus mauvaise grace; il y en a qui sont si lourds, si gras, & ce sont probablement les vieux, qu'ils ne quittent pas la pierre qu'ils ont choisie pour leur siége, & sur laquelle ils passent le jour entier à ronfler & à dormir: les jeunes *lions marins* ont aussi moins de vivacité que les jeunes ours marins: on les trouve souvent endormis sur le rivage, mais leur sommeil est si peu profond, qu'au moindre bruit ils s'éveillent & fuient du côté de la mer. Lorsque les petits sont fatigués de nager, ils se mettent sur le dos de leur mere, mais le pere ne les y souffre pas long-temps, & les en fait tomber, comme pour les forcer à s'exercer & à se fortifier dans l'exercice de la nage.

Tous les *lions marins*, tant adultes que jeunes, nagent avec beaucoup de vîtesse & de légéreté; ils peuvent aussi rester fort long-temps sous l'eau sans respirer; ils exhalent une odeur forte & qui se répand fort au loin: lorsqu'ils sont à terre, la présence ou la voix de l'homme les fait fuir & se jeter à l'eau; car quoiqu'ils soient bien plus grands & plus forts que les ours marins, ils sont néanmoins plus timides. Quand un homme les attaque avec un simple bâton, ils se défendent rarement & fuient en gémissant; jamais ils n'attaquent ni n'offensent, & l'on peut se trouver au milieu d'eux sans avoir rien à craindre; il faut qu'ils soient blessés grièvement ou réduits aux abois pour qu'ils deviennent dangereux; la nécessité leur donne alors de la fureur, ils font face à l'ennemi, & combattent avec d'autant plus de courage, qu'ils sont plus maltraités. Comme ils renversent souvent les barques lorsqu'ils se sentent blessés, les chasseurs cherchent à les surprendre sur la terre plutôt que dans la mer; & attendu que ces

animaux ſont puiſſans, maſſifs & très-forts, c'eſt une eſpece de gloire parmi les Kamtſchadales que de tuer un *lion marin ;* ces peuples ſauvages, excités par cette idée de gloire, s'expoſent aux plus grands périls ; ils vont chercher ces animaux, en errant pluſieurs jours de ſuite ſur les flots de la mer, ſans autre bouſſole que le ſoleil & la lune ; ils attaquent ceux qu'ils trouvent endormis & flottans ſur l'eau : les chaſſeurs qui en tuent le plus, paſſent pour des héros ; ordinairement ils les aſſomment à coups de perches ; quelquefois ils leur lancent des fleches empoiſonnées qui les font mourir en moins de vingt-quatre heures, ou bien ils les prennent vivans avec des cordes dont ils leur embarraſſent les pieds ou palmes.

Il n'y a, dit *Kracheninikoff*, dans ſon *Hiſtoire de Kamtſchatka*, que des gens très-agiles qui s'adonnent à la chaſſe du *lion marin ;* ils s'approchent à la dérobée, & lui plongent un couteau dans la poitrine au-deſſous de l'aiſſelle ; ce couteau eſt attaché à une longue courroie faite de cuir de veau marin & arrêtée à un pieu ; le chaſſeur s'enfuit au plus vîte, & les autres lancent de loin ſur l'animal des fleches ou des couteaux pour le bleſſer dans pluſieurs endroits du corps ; on l'acheve à coups de maſſue. Les Voyageurs Européens tuent les *lions marins* à coups de mouſquets chargés à balles.

Quoique ces animaux ſoient d'un naturel brut, ſtupide & ſauvage, M. *Steller*, de *l'Académie des Sciences de Petersbourg*, dit qu'ils ſont cependant capables d'être apprivoiſés, & qu'ils s'accoutument inſenſiblement à la préſence de l'homme lorſqu'on ne leur fait aucun mal, particuliérement dans la ſaiſon où leurs petits n'ont pas encore appris à nager. Il m'eſt arrivé une fois, dit M. *Steller*, de ſéjourner une ſemaine entiere au milieu d'eux ſur un endroit élevé, dans une tente où j'obſervois leur conduite & leurs manieres de

vivre. Quelquefois ils étoient couchés autour de moi de tous côtés, occupés à regarder le feu que j'avois allumé, & à obſerver, pour ainſi dire, mes mouvemens; ils ne s'éloignoient point, quoiqu'en paſſant au milieu d'eux j'enlevaſſe leurs petits & que je les égorgeaſſe à leurs yeux; ils ſe mêloient même entre eux mâles & femelles; les mâles ſe battoient à outrance, ſoit pour la poſſeſſion des femelles, ſoit pour les places qu'ils occupoient, avec autant de chaleur & de mouvemens que les *ours marins.* L'un d'eux entre autres, auquel on avoit enlevé ſa femelle, reçut plus de cent bleſſures dans un combat qu'il ſoutint trois jours entiers contre ſes adverſaires.

M. *Forſter*, qui eut le temps d'obſerver ces grands animaux, à la terre des Etats, confirme tout ce que nous avons expoſé ci-deſſus, d'après l'*Encyclopédie Méthodique*, des habitudes naturelles des *lions marins.* Il les a vus ſouvent ſe ſaiſir avec un degré de rage qu'il eſt impoſſible de décrire, & pluſieurs portoient ſur le dos des balafres reçues dans ces attaques. On pouvoit marcher au milieu de ces animaux, ſans qu'ils ceſſaſſent d'être tranquilles, quelquefois ils fuyoient; mais il y a du riſque à ſe placer entre eux & la mer, car ſi quelque choſe les épouvante, ils ſe précipitent vers les flots en ſi grand nombre, que ſi l'on ne ſortoit pas de leur chemin, on ſeroit infailliblement terraſſé. Lorſqu'on les ſurprenoit tout à coup ou qu'on les éveilloit, ils levoient la tête, ronfloient & montroient les dents d'un air ſi farouche, qu'ils ſembloient vouloir dévorer les hommes; mais dès que ceux-ci avançoient ſur eux, ils s'enfuyoient.

M. *Forſter* dit auſſi que l'accouplement chez les *lions marins*, eſt précédé de pluſieurs careſſes étranges: la femelle ſe tapit aux pieds du mâle, rampant cent fois autour de lui, & de temps à autre rapprochant ſon muſeau autour du ſien, comme pour le baiſer: le mâle, pendant cette cérémonie, ſembloit avoir de

l'humeur; il grondoit & montroit les dents à sa femelle comme s'il eût voulu la mordre : à ce signal, la souple femelle se retiroit, & venoit ensuite recommencer ses caresses & lécher les pieds du mâle. Après un long préambule de cette sorte, ils se jeterent tous les deux dans la mer, & y firent plusieurs tours en se poursuivant l'un l'autre ; enfin la femelle sortit la premiere sur le rivage où elle se renversa sur le dos ; le mâle, qui la suivoit de près, la couvrit dans cette situation.

Au printemps, en été & dans l'hiver, on voit beaucoup de *lions marins* entre les précipices & les rochers de l'Isle d'Alait; on en voit aussi en grand nombre sur les côtes de l'Amérique, & dans les terres des Kamtschadales; mais ils ne vont point au-delà du cinquante-sixieme degré de latitude : on en prend beaucoup autour du Promontoire de Kronozki, aux environs de l'Isle d'Ostrownaz, de la Baie Awatschi, & depuis ces endroits jusqu'au Promontoire de Lapatka dans les Isles des Kourilles & jusqu'à l'Isle Matmey. Le Capitaine *Spanberg* a donné dans sa Carte le nom de *Palais de Siwutcha* à une certaine Isle, à cause de ces animaux qui s'y rendent en foule, & de la ressemblance qu'ont ces rochers avec les murs d'une ville. Ces animaux passent dans ces lieux en Juillet & Août, pour s'y reposer, peupler, mettre bas leurs petits & les élever.

La chair des *lions marins* est presque noire & d'assez mauvais goût, sur-tout celle des mâles : la chair des jeunes est blanchâtre & peut se manger, quoiqu'elle soit un peu fade & désagréable au goût. Leur graisse ressemble à celle de l'ours marin. Elle est abondante, & peut fournir une grande quantité d'huile, mais elle n'est pas mangeable.

Le *lion marin* du Lord Amiral *Anson* (*Voyage*, Tom. II, pag. 35 & suiv.) n'est pas le véritable *lion marin*, mais une grande espece de *phoque*. Voyez PHOQUE.

Le *lion marin* de *Biervillas*, est le *dugon*. Voyez DUGON à la suite de l'*article* VACHE MARINE.

LION MARIN, *Leo cancer*. *Rondelet* donne ce nom à un crustacée jaunâtre, velu, ayant le dos fort épineux & ondé, ressemblant d'ailleurs aux langoustes : sa chair est bonne à manger, très-restaurante, & on l'estime propre à purifier la masse du sang.

LION DES PUCERONS. *Voyez* son article à la suite du *mot* DEMOISELLE.

LIOU-LIOU. C'est la *cigale à tête verte* de l'Isle de Cayenne.

LIPARIS, *Cycloperus Liparis*, Linn.; *Cyclogaster*, Gronov.; *an Liparis ?* Arted., Willughb., Rondel. Poisson du genre du *Bouclier ;* il se trouve dans la mer du Nord. La peau de ce poisson est si lâche, qu'elle se détache aisément du corps, pour peu qu'on la touche rudement. Selon *Gronovius*, le *liparis* a la tête courte, obtuse & bien plus large que le corps. Les yeux sont sur le haut des côtés de la tête; la gueule est placée sous le dessous du museau ; la mâchoire supérieure dépasse un peu celle de dessous, toutes deux sont garnies, ainsi que le gosier, de beaucoup de petites dents disposées par groupes sur différens espaces; les membranes des ouïes sortent de dessous leurs opercules & laissent distinguer les sept rayons dont chacune est garnie : le tronc est dénué d'écailles apparentes; il est épais, presque rond auprès de la tête, aplati par les côtés vers la queue : le ventre est large & très-bombé : la nageoire dorsale commence à l'endroit du cou, & se prolonge ainsi que celle de l'anus, jusqu'à celle de la queue; en sorte que ces trois nageoires paroissent n'en former qu'une seule qui est continue : la dorsale a trente rayons flexibles, très-déliés; les pectorales, qui sont très-larges, en ont chacune vingt-neuf; les abdominales, sont réunies en maniere d'entonnoir : celle de l'anus a trente rayons.

LIQUIDAMBAR ou COPALME, *Liquidambari arbor aut Styrax aceris folio*. C'eſt un arbre de la Louiſiane, fort ample, grand, branchu, touffu & très-beau. Quelques-uns ſoupçonnent que c'eſt le platane de la Virginie, mais c'eſt à tort. Le platane de Virginie eſt aſſez connu pour que perſonne ne le confonde avec le *liquidambar* qui eſt maintenant commun en France, où il réuſſit en pleine terre. Les Indiens l'appellent *ococol* ou *ocoſolt*, & les Européens *ſtorax* ou *ſtyrax d'Amérique*. Ses racines ſont fort rampantes : ſon tronc eſt droit ; ſon écorce eſt en partie rouſſâtre, en partie verte & odorante ; ſes feuilles ſont partagées en trois pointes & davantage, comme celles de l'érable ; elles reſſemblent à celles du petit érable des bois. (Ce qu'il eſt néceſſaire de ſpécifier pour avoir une idée de ſes feuilles, la claſſe des érables étant très-nombreuſe & ayant ſes feuilles ſi différentes d'un individu à l'autre.) Les fleurs mâles & les fleurs femelles ſont raſſemblées ſur le même pied ; les fleurs femelles forment des boules à la baſe des épis mâles : les fruits ſont ſphériques, épineux comme ceux du plane, compoſés de pluſieurs capſules jaunâtres, ſaillantes & terminées en pointe, dans leſquelles ſont renfermées des graines ovales.

Il découle avec ou ſans inciſion de l'écorce de cet arbre, un baume odorant & très-pénétrant, qui s'appelle auſſi LIQUIDAMBAR, *Liquidambarum*. Ce ſuc réſineux eſt d'une conſiſtance de vernis gras ; d'un jaune-rougeâtre, clair ; d'un goût âcre, aromatique ; d'une odeur qui approche du ſtyrax ou de l'ambre gris. Autant on apportoit autrefois de ce baume de la Nouvelle-Eſpagne, de la Virginie & d'autres pays Méridionaux de l'Amérique, dont on ſe ſervoit pour donner une bonne odeur aux peaux & aux gants, autant le *liquidambar* eſt rare aujourd'hui, ſoit parce que cet aromate portoit trop à la tête, ſoit parce qu'on a ſubſtitué les parfums des fleurs de notre pays aux par-

fums étrangers, de sorte qu'on ne trouve plus le baume dont il est question que chez les Curieux.

Il se sépare quelquefois du suc du *liquidambar* nouvellement récolté, une matiere balsamique comme oléagineuse, roussâtre, très-limpide & fort fluide; c'est ce qu'on nomme *huile de liquidambar*. Elle est beaucoup plus odoriférante & nage sur le baume.

On dit que les habitans de la Virginie, après avoir coupé par petits morceaux les rameaux & l'écorce de cet arbre, les font bouillir dans de l'eau, sur laquelle on voit surnager une liqueur huileuse qu'ils vendent pour le vrai *liquidambar*. On mêle aussi l'écorce de cet arbre, coupée par petits morceaux, avec le vrai *liquidambar*, pour lui conserver son odeur douce. Les Missionnaires mettent du bois de cet arbre dans leurs encensoirs en place d'encens; son odeur modérée est très-gracieuse. Le *liquidambar* est émollient, maturatif & détersif. On l'estime excellent pour les fistules à l'anus.

Il y a aussi le *liquidambar Oriental* dont parle M. *Duhamel*, dans son *Traité des arbres & arbustes*. Cet arbre donne le *storax calamite*. Voyez STYRAX.

LIRON, en vieux François & en Espagnol, c'est le *loir*. Voyez *ce mot*.

LIS. *Voyez* LYS.

LISERON, *Convolvulus*. Il y a plusieurs plantes qui portent ce nom.

Le LISERON RUDE OU LISET ÉPINEUX, *Convolvulus asper*. C'est le *Smilax aspera, fructu rubente, aut rutilo fructu*, de quelques Auteurs. Mais, comme l'observe M. de *Haller*, le *smilax* est fort différent des *liserons* qui sont des *convolvules*. C'est une plante qui croît aux lieux rudes, incultes, proche des haies, aux bords des chemins, sur les montagnes & dans les vallées des pays chauds. La racine est longue, serpentante, grosse comme le petit doigt, articulée, blanchâtre, dure & vivace; elle pousse plusieurs tiges longues,

cannelées, sarmenteuses, rameuses, flexibles, épineuses & garnies de vrilles par le moyen desquelles elles s'entortillent autour des arbrisseaux voisins : les feuilles naissent seules par intervalles ; elles sont grandes, larges comme celles du lierre, dures, nerveuses, épineuses & tachetées de blanc : les fleurs qui naissent au printemps par grappes aux sommités des rameaux, sont petites, blanchâtres, odorantes, composées chacune de six feuilles disposées en étoile. A ces fleurs succedent, au mois d'Août, des fruits ronds qui deviennent mollets & rouges lorsqu'ils sont mûrs, & qui renferment deux ou trois semences sphériques, brunes en dehors, blanches en dedans, d'un goût fade & désagréable.

Toutes les parties de cette plante sont d'usage en Médecine ; sa racine est dessicative & sudorifique : elle convient dans toutes les maladies de la peau : on peut même la substituer dans les maladies vénériennes à la *salsepareille*, qui est, dit-on, une espece de *smilax*. *Voyez* SALSEPAREILLE.

Le *liseron épineux* convient en topique pour la goutte & les dartres.

Le GRAND LISERON ou LISET, *Convolvulus major, albus*, C. B. Pin. 294 ; *Smilax lævis, major*, Dod. Pempt. 392 ; *Convolvulus sepium*, Linn. 218. Il croît presque par-tout, dans les haies & parmi les broussailles, aux lieux un peu humides & cultivés. Cette plante rend du lait quand on la coupe : sa racine est longue, menue, vivace & fibreuse : elle pousse comme la précédente, des tiges longues, grêles, sarmenteuses & grimpantes : ses feuilles sont en cœur ou en fer de fleche, dont les deux ailerons, qui se prolongent au-dessous de l'insertion du pédicule, sont comme tronqués : ses fleurs sont pédunculées, solitaires ; elles ont la figure d'une cloche marquée de cinq plis ; elles ont un calice à cinq feuilles, deux bractées opposées, ovales & cordiformes, cinq étamines & un pistil

terminé par deux stigmates, & sont très-blanches ; elles paroissent en été : il leur succede des fruits capsulaires, gros comme des cerises, arrondis, membraneux, & qui contiennent chacun deux semences anguleuses, de couleur tannée : elles sont mûres en automne.

Les pourceaux aiment assez la racine du grand *liseron ;* toute la plante est vulnéraire & purgative. *Hoffman* appelle sa racine la *scammonée d'Allemagne.*

Le PETIT LISERON OU PETIT LISET, *Convolvulus minor, arvensis, flore roseo,* C. B. Pin. 294; *Helxine cissampelos multis, sive Convolvulus minor,* J. B. 2, 157; *Convolvulus arvensis,* Linn. 218; on le nomme aussi *campanette* ou *clochette,* ou *vrillée commune.* Il differe du *grand liseron* par sa petitesse, par ses fleurs qui sont couleur de rose ou panachées, & surtout par ses feuilles véritablement en fer de fleche, ou dont les prolongemens de la base sont aigus. Il croît abondamment par-tout, dans les terres cultivées & dans les jardins où il étouffe & abat les autres plantes qu'il peut saisir : on le trouve aussi dans les blés & même aux lieux incultes, principalement dans les années pluvieuses. Il fleurit en été comme le précédent.

M. *de Tournefort* regarde cette plante comme un des meilleurs vulnéraires que nous ayons. Les gens de la campagne s'en servent communément pour guérir leurs blessures, en appliquant dessus la plante pilée entre deux cailloux.

Dans l'Amérique Méridionale il croît une espece de gros & grand *liseron,* dont la racine porte le nom de *mechoachan :* Voyez *ce mot.* On trouve à Saint-Domingue, une espece de *liseron* qui rend une couleur rouge, c'est le *Convolvulus tinctorius* de *Barrere.* Le *liseron* maritime est la *soldanelle.* Le *liseron* à trois couleurs, est la *belle-de-nuit.*

LISETTE. On donne ce nom ou ceux de *coupe-bourgeon* & de *beche* à un petit insecte fort nuisible aux jets des arbres fruitiers dans les mois de Mai & de Juin : il broute les boutons de la vigne, & fait périr les greffes des pêchers & des abricotiers. Quelques Jardiniers, pour garantir de ces insectes les jeunes greffes ou les jets, les enveloppent dans de petits sacs de papier liés avec un fil ; mais souvent la précaution est inutile. *Voyez* la description de la *beche* à la suite de l'*article* VIGNE.

LISIZA, *Cottus Japonicus*. M. *Pallas*, *Spicil. fascic.* 7, p. 30, donne ce nom à un poisson qui se trouve dans la mer voisine du Kamtschatka ; il ressemble par son port au *cotte* appelé *armé*. Voyez *ce dernier mot*. Il est du même genre ; sa longueur est d'environ un pied ; la tête est alongée, rétrécie par devant, aplatie vers l'arriere ; le museau partagé en deux lobes saillans au-dessus des mâchoires ; chaque angle de la gueule offre une lance plane & triangulaire ; il y a six rayons à chaque membrane des ouïes : le corps est garni longitudinalement de plusieurs rangées d'osselets bombés, dont le grand diametre est situé transversalement ; la partie saillante de chaque osselet offre une espece d'épine, avec des stries à leur base, divergentes à la circonférence : la premiere nageoire dorsale a six rayons en forme de tranchant vers leur base ; la seconde en a sept, flexibles ; les pectorales en ont chacune douze ; les abdominales, chacune deux ; celle de l'anus en a huit ; celle de la queue, douze, outre six autres plus petits placés sur les côtés : les rayons de toutes les nageoires sont hérissés d'aspérités, ainsi que toutes les parties extérieures de ce poisson. La couleur du *lisiza* est d'un blanc-jaunâtre ; le dos est brunâtre, toutes les nageoires sont tachetées de cette derniere teinte. On voit derriere la tête une grande tache brune d'où partent des lignes vers les yeux, les ouïes & les nageoires pectorales ; on voit encore

des lignes de cette même couleur sur le reste du corps de l'animal ; elles sont plus ou moins larges.

LIT-CHI. Arbre de la Chine fameux, ainsi que le *chi-tse*, par les vertus qu'on attribue à ses fruits, & qui sont incroyables. Au reste, consultez ce qu'en a dit le Pere *d'Entrecolles* dans les *Lettres édifiantes*.

LITE. Les Madagascariens donnent ce nom à des sucs végétaux naturels de leur pays : le *lite-hura* ou *litin-barococo* est le sang-dragon ; le *lite-bislic* est la résine laque ; le *lite-menta* est le benjoin ; le *lite-ranne* est la tacamaque ; le *lite-ensouraha* est l'élemi vert, &c.

LITHARGE FOSSILE ; *Lithargyrium fossile*. Plusieurs Etrangers voyageurs & instruits ont exposé, dans une de nos conférences sur l'Histoire Naturelle, &c. des morceaux de *litharge* rougeâtre, qu'ils nous ont assuré avoir ramassés dans des fentes poreuses de mines de plomb en filons.

De l'examen que nous avons fait de cette sorte de *litharge* & de nos questions sur les environs & la nature du sol où elle avoit été recueillie, il résulte que cette *litharge fossile* a pu être produite par cette espece de feu souterrain qui sort quelquefois en forme de *mouffette enflammée* par l'orifice des filons, & va se perdre dans l'air ambiant, en léchant une superficie des parois du puits de la mine de plomb. Cette *litharge fossile* avoit été ramassée dans les montagnes de Goslar. Nous en conservons un échantillon dans notre Cabinet & nous assurons que ce n'est point une *mine de plomb rouge & en cristaux* ; Voyez *à l'article* PLOMB. On trouve aussi de cette espece de *litharge* ou *minium* fossile à Langenbeck dans le pays de Nassau, en Derbyshire & en Espagne.

Toute la *litharge* du commerce est une chaux de plomb comme à demi-vitrifiée ; elle provient des affinages en grand de l'argent. On nomme *litharge mar-*

chande celle qui eſt comme en pouſſiere écailleuſe ; la *litharge fraîche* eſt en bloc telle qu'elle ſort de la fonderie. *Voyez l'article* PLOMB dans cet *ouvrage*, dans le *Dictionnaire de Chimie*, & conſultez ce que nous en diſons dans notre *Minéralogie*.

LITHI. Arbre qui croît naturellement dans le Chili. Son tronc eſt de la groſſeur d'un homme & revêtu d'une écorce verdâtre, qui donne en le coupant une eau de la même couleur; ſes branches ſont chargées de feuilles alternes, liſſes, d'un vert gai, & ſemblables à celles de notre lauréole. On lit dans *l'Hiſtoire des Incas*, que les fleurs & les fruits du *lithi* ſont moins connus que ſes mauvaiſes qualités. On prétend que l'ombre de ſon feuillage fait enfler prodigieuſement tout le corps de ceux qui repoſent ſous cet arbre, & que le ſuc qui en découle ou que ſes branches donnent quand on les coupe, produit le même effet ſur les endroits de la peau où il tombe. Pour ſe guérir de cette maladie on prend du lierre terreſtre que l'on pile avec du ſel, l'on s'en frotte, & l'enflure paſſe en deux ou trois jours. Le Pere *Feuillée* dit qu'on peut auſſi ſe frotter avec la décoction des feuilles du *maiten*. Le bois du *lithi* eſt blanc & tendre quand on le coupe vert ; mais en ſéchant il devient rouge & ſi dur, qu'il eſt difficile de le mettre en œuvre : on s'en ſert cependant pour la conſtruction ; & quand il a trempé dans l'eau, il devient comme incorruptible.

LITHOGLYPHITES. Nom que l'on donne aux ſubſtances foſſiles, organiſées ou non, & qui repréſentent en maſſif des matériaux jetés en moule ou travaillés par un Sculpteur ; en un mot, des pierres figurées ſoit en creux, ſoit en relief : telles ſont les *artholites*, les *lardites*, les *tyromorphytes*, les *piſolites*, les *cyanites*, les *melopéponites*.

LITHOLOGIE, *Lithologia*. On appelle ainſi l'hiſtoire naturelle des pierres. On donne le nom de *litholi-*

sation, aux courses que l'on fait pour examiner & ramasser des pierres, comme on appelle *herborisation* la recherche des plantes.

LITHOMORPHITES. Des Naturalistes appellent ainsi des pierres peintes par la Nature : elles sont connues plus communément sous le nom de *dendrites* : Voyez *ce mot*.

LITHOPHAGE ou MANGEUR DE PIERRE. On donne ce nom à un petit insecte noirâtre qui se trouve dans l'ardoise. Cet animal curieux est couvert d'un fourreau percé par les deux bouts, fort tendre & fragile, & dont la couleur est cendrée & verdâtre : l'animal rend ses excrémens par l'une de ces ouvertures, & il passe ses pieds & sa tête par l'autre. Cet insecte a le corps composé d'anneaux avec six pieds.

On apperçoit dans les couches de l'ardoise les traces de cet insecte : ce sont les chemins qu'il se creuse lorsque la pierre est encore molle : c'est avec sa tête qu'il marche ; en la traînant & la faisant sortir par le petit trou qui est au-devant de son fourreau, elle devient un point fixe qui lui sert pour avancer, tandis que le reste de son corps s'appuie sur ses pieds : ce qui est inoui, c'est qu'on prétend qu'il a quatre mâchoires qui lui servent de dents. M. *Desbois* dit que cet animal fait sortir de sa bouche un petit filet, dont il construit son fourreau : il a dix petits yeux noirâtres, cinq de chaque côté, rangés les uns à côté des autres en forme de croissant. On ne sait pas, dit le même Auteur, quelle nouvelle forme cet animal prend dans la suite ; mais il est constant qu'il se métamorphose, & que c'est dans le fourreau que se fait ce changement : peut-être le *lithophage* se rapporte-t-il à quelque espece de teigne. Un Observateur ayant rencontré la nymphe de ce petit insecte, en vit sortir plus de quarante larves toutes vivantes : elles avoient la tête

noire, leurs pieds étoient fort visibles ; leur corps étoit jaune & mêlé de rouge.

LITHOPHOSPHORE. Divers Naturalistes donnent ce nom à différentes pierres qui, étant les unes raclées & les autres calcinées, ont la propriété de reluire dans l'obscurité. *Voyez* PIERRE DE BOULOGNE, BLENDE & SPATH PHOSPHORIQUE.

LITHOPHYTE. Ce mot qui, comme son anagramme *phytolithe*, ne devroit exprimer que des pétrifications plutôt végétales qu'animales, n'est employé que pour désigner certaines productions à polypier plus ou moins flexibles, en forme d'arbre & de la nature d'une corne ramollie. (*Tournefort* en rapporte vingt-huit especes dans ses *Institutions Botaniques*.) M. *de Jussieu*, en 1741, a fait rentrer dans le regne animal toutes les productions marines & en forme d'arbre, rangées jusqu'alors parmi les plantes. Ces productions connues sous les noms de *lithophytes*, *cératophytes*, *madrépores*, *coraux*, *corallines* & plusieurs *zoophytes*, font partie des êtres animés que ce Naturaliste appelle *polypiers*, dont le corps se ramifie & porte à chaque extrémité ou à sa surface de petits animaux analogues aux bourgeons ou aux fleurs des plantes, parce qu'ils ont la faculté de se reproduire de boutures & d'œufs semblables à des graines. L'idée de l'animalité de ces corps avoit cependant été effleurée par *Imperati* en 1699, renouvelée en 1727 par *Peyssonel*, mais sans preuves assez convaincantes & sans détails aussi décisifs que ceux de M. *de Jussieu*. Voyez l'article *Lithophyte* à la suite du *mot* CORALLINE. *Voyez aussi les mots* CORAIL & POLYPE.

On nomme *kératophytes fossiles* les *lithophytes* qui ressemblent à des buissons, & qui se trouvent en différens états, enfouis dans la terre : on en parle aussi à l'*article* CORALLINE.

LITIERE, *Stramentum*, Se dit de la paille dénuée

de grain qu'on met ſous les chevaux, les bœufs & autres beſtiaux pour qu'ils ſe couchent deſſus à l'étable & à l'écurie.

LITORNE, c'eſt la *grive* de genévrier; *Voyez à la ſuite du mot* GRIVE. Il y a auſſi la *litorne* du Canada & celle de Cayenne.

La *litorne* de Canada ou *grive* de Canada, *pl. enl.* 556, *fig.* 1, eſt la *grive brune* de paſſage de *Catesby*; ce n'eſt qu'une variété de notre *litorne*; elle voyage en hiver dans la Virginie, la Caroline & la Louiſiane.

La *litorne* de Cayenne ou *grive* de Cayenne, *pl. enl.* 515. M. *Mauduyt* ſoupçonne que cet oiſeau qu'on a peu envoyé de Cayenne juſqu'a préſent, n'eſt point une *litorne*, pas même une *grive*, mais que c'eſt la femelle ou le jeune du *quereiva* qui eſt le *cotinga* de Cayenne, *pl. enl.* 624. La *litorne-calandrotte* eſt la *litorne-tourdelle.*

LITOULOU; *Voyez* HERBE QUARRÉE.

LITS DE LA TERRE, *Telluris Strata.* Nom qu'on donne aux différentes couches du globe terreſtre: nous en parlerons *au mot* TERRE. On dit un *lit de pierre*, un *lit de marne*, un *lit de craie*, un *lit de tuf*, un *lit de glaiſe*: ces *lits* ſont plus ou moins épais & leur ſituation eſt plus ou moins horizontale. Les *lits de pierres* ou leurs couches courent aſſez parallélement. On dit auſſi le *lit d'une riviere.* Le *lit de marée* eſt l'endroit de la mer où il y a un courant aſſez rapide.

LITTORELLE DES ÉTANGS, *Littorella lacuſtris*, Linn. Mantiſſ. 160 & 295. Plante à racine vivace qui croît ſur le bord des étangs; ſes hampes ſont longues d'un à deux pouces. *Voyez* à la ſuite de l'*article* PLANTAIN, *Plantain des bords des étangs.*

LITUITE ou BATON PASTORAL, *Lituus.* Les Lithologiſtes donnent ce nom à des eſpeces de *tuyaux de mer* pétrifiés dont nous parlerons ſous le nom d'*orthocératites:* Voyez *ce mot.*

LIVANE de Belon. *Voyez* PÉLICAN.

LIVÊCHE ou LEVÊSCHE, ou ACHE DE MONTAGNE, ou SESELI DE MONTAGNE, ou SERMONTAINE, *Levisticum vulgare.* Ger. 855; *& foliis apii*, J. B. 3, Part. 2. 122, Dodon. Pempt. 311; *Angelica montana, perennis, paludapii folio*, Tourn. Inst. 313; *Ligusticum levisticum*, Linn. 359. Plante qui croît naturellement aux lieux ombrageux, même dans les terrains secs, en Provence & en Italie; on la cultive dans les Jardins. Sa racine est vivace, épaisse, charnue, noirâtre en dehors, blanche en dedans & odorante: elle pousse une tige haute de quatre à cinq pieds, droite, grosse, cannelée, articulée, un peu rameuse: ses feuilles sont faites comme celles de l'ache des marais, mais plus amples, vertes, brunâtres & d'une odeur forte: les sommités des tiges sont chargées de grandes ombelles ou parasols, garnies de fleurs jaunâtres, auxquelles succedent des semences assez grandes, oblongues, aromatiques, âcres & de couleur obscure.

Toute cette plante répand une odeur forte, aromatique, & particuliérement la graine, qui a ainsi que la racine une saveur âcre qui n'est pas désagréable. Cette plante est diurétique & noircit un peu les urines: elle dissipe les vents, & est un bon vulnéraire. On fait confire sa racine dans le vinaigre, & dans cet état on la mâche pour se préserver de la contagion de l'air: l'usage des feuilles de *livêche* est très-spécifique pour procurer les regles supprimées par la peur.

On donne aussi le nom de *livêche* au *séseli* commun, *Ligusticum quod Seseli officinarum*, C. B. Pin. 162; *Seseli sive Siler montanum vulgare*, J. B. 3, 168, Dod. Pempt. 310; *Seseli annuum*, Linn. 377.

LIVRÉE. Nom que l'on donne à une espece de *limaçon* terrestre, dont la coquille ou robe est ornée, dans ceux d'une même couleur, de toutes les nuances intermédiaires du couleur de rose le plus

tendre au rouge-ponceau, & du jaune pâle au jaune-orangé : ces sortes de coquilles (*Cochlea insignium*) sont entourées de cercles ou de bandelettes de diverses couleurs noires, brunâtres, blanches sur un fond jaune : les levres de ces coquilles sont bordées d'un liseré noir.

LIVRÉE, (chenille). On donne ce nom à une espece de chenille connue aussi sous le nom d'*annulaire*, & d'où sort un phalene (papillon nocturne), qui entoure de ses œufs un jet de poirier ou de pommier, ou de prunier. Plusieurs raies, semblables aux rubans que l'on porte à la campagne pour livrée de noces, se voient sur cette chenille que par allusion les Jardiniers nomment la *Livrée* : Voyez CHENILLE surnommée la *Livrée* ; Voyez aussi ANNULAIRE.

Il y a dans le tissu de la coque de cette chenille & de beaucoup d'autres une grande quantité de poudre jaune-citron, qui a fourni à feu M. *de Réaumur* un trait de morale & de galanterie. Les Dames, dit-il très-finement, qui cherchent, avec des soins pour lesquels nous manquons souvent de reconnoissance, à ajouter aux agrémens qu'elles tiennent de la Nature, ont imaginé dans ces derniers temps de se servir d'une poudre couleur de rose. Si la poudre jaune-citron des coques de nos *livrées* pouvoit leur paroître propre à donner une couleur plus agréable à leurs cheveux, ces coques seroient bientôt tirées de l'obscurité où elles sont ensévelies. Si M. *de Réaumur* vivoit, il verroit avec plaisir une partie de ses voeux remplis : nos Dames prennent aujourd'hui du goût pour la poudre rousse.

LIVRÉE. En termes de Vénerie, *porter la livrée*, c'est pour les jeunes bêtes fauves ou *faons* des cerfs, des daims & des chevreuils, avoir la robe du premier âge, laquelle est rayée de diverses bandes ; les *faons* portent la *livrée* tant qu'ils n'ont pas subi la mue qui leur donne le pelage uniforme & propre de

leur espece. *Voyez les articles* CERF, CHEVREUIL & DAIM. *Voyez aussi l'article* SANGLIER.

LIVRÉE D'ENCRE. *Voyez* MARQUIS D'ENCRE.

LOCHA. Nom donné au *rhenne* dans quelques endroits de la Laponie. *Voyez* ce mot.

LOCHE, *Cobitis tænia*, Linn.; *Cobitis aculeo bifurco infrà utrumque oculum*, Arted., Gronov.; *Cobitis barbatula aculeata*, Willughb.; *Tænia cornuta*, Schonev.; en Allemagne, *steinbeisser* ou *steinpicker*; en Suede, près du lac Meler, *tanglake*; en Bourgogne, *mouteille*. Poisson du genre du *Cobite*; il se trouve dans les eaux douces & dans les cavités souterraines où il y a beaucoup d'eau, dans différens pays en Europe.

Ce poisson, dit *Willughby*, a la forme & la couleur du goujon de riviere; mais il est plus petit, il n'a ordinairement que trois pouces & demi de longueur. On en a vu qui avoient six pouces de long, & de la grosseur du pouce. Il a une paire de barbillons aux coins de la gueule, & deux autres paires auprès de l'extrémité du museau; il y a, en outre, près des narines, deux petits prolongemens sensibles quand le poisson nage, & qui dans certains individus forment des especes d'aiguillons ou de cornes bifurquées à leur extrémité. Le museau est oblong; la mâchoire supérieure dépasse celle de dessous. Les yeux sont petits; les prunelles noires & bordées de jaune; le tronc est un peu cylindrique, d'une substance molle & comme onctueuse; il paroît dénué d'écailles: la nageoire dorsale a huit rayons; les pectorales, qui sont amples, en ont chacune douze; les abdominales, chacune sept; celle de l'anus en a six; celle de la queue, qui est large, en a environ dix-huit.

La robe de la *loche* est marquée de taches lenticulaires, noirâtres dans certains individus, d'un jaune roussâtre dans d'autres; les côtés offrent aussi des raies longitudinales de cette même teinte. *Baltner* dit que

la *loche* fraye en Avril, parmi les herbes marécageuses : mais il y en a qui frayent aussi dans d'autres temps. *Gesner* observe que la *loche* est peut-être de tous les petits poissons celui qui mérite la préférence pour l'usage de la table ; on en mange beaucoup dans les pays où il est abondant.

LOCHE DE MER OU APHYE MARINE, *Gobius aphya*, Linn. ; *Aphua cobites*, Willughb., Bellon. ; *Gobius uncialis, pinnâ dorsi secundâ ossiculorum septemdecim*, Arted. ; *Gobionaria*, Arist. ; *Morsio*, Gesn. : à Venise, *pignoletti* ou *marsione*. Cette espece est du genre du *Gobie ;* elle se trouve dans la Méditerranée & dans le Nil. Ce poisson ressemble beaucoup au goujon de mer, mais il est plus petit. La premiere nageoire dorsale a six rayons un peu roides & épineux ; la seconde en a dix-sept ; il y en a autant aux pectorales ; six à chacune des abdominales ; onze à celle de l'anus, environ douze à celle de la queue. Selon *Willughby*, les yeux sont saillans & situés plus haut que dans la plupart des poissons : le dos, les deux nageoires, qui sont sur cette partie, & celle de la queue, sont marqués de petites lignes brunes. Sa chair est pesante, d'une coction difficile, & bien inférieure à celle de la *loche de riviere*.

LOCUSTELLE, *Locustella avicula*, Willughb. Selon quelques-uns, c'est une variété de notre *alouette de buisson*, mais elle est plus petite que le roitelet ; le dessus du corps est d'un brun-jaunâtre tacheté de noirâtre ; le dessous est d'un blanc-jaunâtre, varié de taches brunâtres. La *locustelle* se trouve en Angleterre : son chant ressemble à celui de la cigale.

LOERIS. Nom donné par les Hollandois des Indes Orientales, au *loris*. Voyez *ce mot*.

LOHONG ou OUTARDE HUPPÉE D'ARABIE, *Otis Arabica*. L'oiseau que les Arabes appellent *lohong*, est à peu près de la grosseur de notre grande outarde ; il a comme elle trois doigts à chaque pied, dirigés

de même, seulement un peu plus courts; les piéds, le bec & le cou sont plus longs; le plumage de la partie supérieure est de couleur fauve rayé de brun foncé, avec des taches blanches en forme de croissant sur les ailes; le dessous du corps est blanc, ainsi que le contour de la partie supérieure de l'aile; le sommet de la tête, la gorge & le devant du cou ont des raies transversales d'un brun obscur sur un fond cendré; le bas de la jambe, le bec, les ongles & les pieds sont d'un brun clair & jaunâtre; l'iris d'un brun obscur; la queue est tombante comme celle de la perdrix, & traversée par une bande noire; les grandes pennes de l'aile & la huppe sont de cette même couleur. Cette huppe, dit M. *de Buffon*, est un trait fort remarquable dans l'*outarde* d'Arabie; elle est pointue, dirigée en arriere, & fort inclinée à l'horizon; de sa base elle jette en avant deux lignes noires, dont l'une plus longue passe sur l'œil & lui forme une espece de sourcil; l'autre beaucoup plus courte, se dirige comme pour embrasser l'œil par dessus, mais n'arrive point jusqu'à l'œil, qui est noir & placé au milieu d'un espace blanc. En regardant cette huppe de profil & d'un peu loin, on croiroit voir des oreilles un peu couchées & qui se portent en arriere.

LOIR, *Glis*. Est un petit quadrupede, dont le caractere, dit M. *Brisson*, est d'avoir deux dents incisives à chaque mâchoire, point de dents canines, les doigts onguiculés, point de piquans sur le corps, la queue longue & couverte de poils rangés de maniere qu'elle paroît ronde. Nous connoissons, dit M. *de Buffon*, trois especes de *loirs*, qui, comme la marmotte, dorment pendant l'hiver; savoir, le *loir*, le *lérot* & le *muscardin*. Nous allons réunir sous ce même article, la description & l'histoire de ces animaux, afin qu'on puisse mieux juger de leurs rapports & de leurs différences, en les voyant les uns à côté des autres.

Le *loir* est le plus gros des trois, le *muscardin* est le plus petit, & ces trois especes sont très-distinctes. Le *loir* est à peu près de la grandeur de l'écureuil ; il a comme lui la queue couverte de poils, mais moins longs. Le *lérot* n'est pas si gros que le rat ; il a la queue couverte de poils très-courts, avec un bouquet de poils à l'extrémité. Le *muscardin* n'est pas plus gros que la souris ; il a la queue couverte de poils plus longs que le *lérot*, mais plus courts que le *loir*, avec un gros bouquet de longs poils à l'extrémité. Le *lérot* differe des deux autres, par les marques noires qu'il a près des yeux ; & le *muscardin*, par la couleur blonde de son poil sur le dos. Tous trois sont blancs ou blanchâtres sous la gorge & le ventre ; mais le *lérot* est d'un assez beau blanc : le *loir* n'est que blanchâtre, & le *muscardin* est plutôt jaunâtre que blanc dans toutes les parties inférieures.

Voici une observation des plus curieuses & des plus piquantes, faite par M. *de Buffon*, sur les animaux dont on vient de parler. C'est improprement que l'on dit que ces animaux dorment pendant l'hiver ; leur état n'est point celui d'un sommeil naturel, c'est une torpeur, un engourdissement des membres & des sens, & cet engourdissement est produit par le refroidissement du sang. Ces animaux ont si peu de chaleur intérieure, qu'elle n'excede guere celle de la température de l'air au printemps. Nous avons plongé, dit M. *de Buffon*, la boule d'un petit thermometre dans le corps de plusieurs *lérots* vivans ; si la chaleur de l'air étoit de dix degrés au thermometre, celle de ces animaux étoit la même ; quelquefois même le thermometre plongé & appliqué sur le cœur, a baissé d'un demi-degré ou d'un degré, la température de l'air étant à onze. Or l'on sait que la chaleur de l'homme & de la plupart des animaux qui ont de la chair & du sang, excede en tout temps trente degrés : il n'est donc pas étonnant que ces animaux,

qui

qui ont si peu de chaleur en comparaison des autres, tombent dans l'engourdissement, dès que cette petite quantité de chaleur intérieure cesse d'être aidée par la chaleur extérieure de l'air ; & cela arrive lorsque le thermometre n'est plus qu'à dix ou onze degrés au-dessus de la congélation. C'est là, continue M. *de Buffon*, la vraie cause que l'on ignoroit, & qui s'étend sur tous les animaux qui dorment pendant l'hiver ; il l'a reconnu dans les *loirs*, dans les *hérissons*, dans les *chauve-souris ;* & quoiqu'il n'ait pas eu occasion de faire la même expérience sur la *marmotte*, il y a lieu de penser qu'elle a le sang froid comme les autres, puisqu'elle est comme eux, sujette à l'engourdissement pendant l'hiver.

Cet état dure aussi long-temps que la cause qui le produit, & il cesse avec le froid : quelques degrés de chaleur au-dessus de dix ou onze, suffisent pour ranimer ces animaux ; & même si on les tient pendant l'hiver dans un lieu bien chaud, ils ne s'engourdissent aucunement, ils vont & viennent, ils mangent & ne dorment que de temps en temps, comme tous les autres animaux. Lorsqu'ils sentent le froid, ils se serrent & se mettent en double, pour offrir moins de surface à l'air, & se conserver un peu de chaleur : c'est ainsi qu'on les trouve pendant l'hiver dans les arbres creux, dans les trous des murs, exposés au Midi, sans aucun mouvement, sur de la mousse & des feuilles. On les prend, on les tient, on les roule sans qu'ils remuent, sans qu'ils s'étendent ; rien ne peut les faire sortir de leur engourdissement, qu'une chaleur douce & graduée ; ils meurent, lorsqu'on les met tout à coup près du feu : il faut pour les dégourdir, les en approcher par degrés. Et quoique dans cet état ils soient sans aucun mouvement, qu'ils aient les yeux fermés, & qu'ils paroissent privés de tout usage de leurs sens, ils sentent cependant la douleur, lorsqu'elle est très-vive ; une bles-

ſure, une brûlure leur fait faire un mouvement de contraction & un petit cri ſourd qu'ils répetent même plusieurs fois. La ſenſibilité intérieure ſubſiſte donc ainſi, auſſi-bien que l'action du cœur & des poumons. Cependant il eſt à préſumer que ces mouvemens vitaux ne s'exercent pas dans cet état de torpeur avec la même force, & n'agiſſent pas avec la même puiſſance que dans l'état ordinaire; la circulation ne ſe fait probablement que dans les plus gros vaiſſeaux; la reſpiration eſt foible & lente, les ſécrétions ſont très-peu abondantes, les déjections nulles, & il n'y a preſque point de tranſpiration. En automne ils ſont exceſſivement gras, & ils le ſont encore lorſqu'ils ſe raniment au printemps; cette abondance de graiſſe eſt une nourriture intérieure, qui ſuffit pour les entretenir & pour ſuppléer au peu qu'ils perdent par la tranſpiration. C'eſt peut-être moins la durée du froid que ſa rigueur, qui les fait périr.

Comme le froid eſt la ſeule cauſe de leur engourdiſſement, & qu'ils ne tombent dans cet état que lorſque la température de l'air eſt au-deſſous de dix ou onze degrés, il arrive ſouvent qu'ils ſe raniment, même pendant l'hiver; car il y a des heures, des jours, & même des ſuites de jours, dans cette ſaiſon, où la liqueur du thermometre ſe ſoutient à douze, treize ou quatorze degrés; & pendant ce temps doux, les *loirs* ſortent de leurs trous, pour chercher à vivre; ou plutôt ils mangent les proviſions qu'ils ont ramaſſées pendant l'automne, & qu'ils y ont tranſportées.

Les *loirs* ſont gras en tout temps, & plus gras en automne qu'en été; leur chair eſt aſſez ſemblable à celle du cochon d'Inde, & n'eſt guere meilleure que celle du rat d'eau. Ces animaux faiſoient partie de la bonne chere chez les Romains; ils en élevoient en quantité. *Varron* donne la maniere de faire des ga-

rennes de *loirs*. Ce goût n'a pas été suivi, au rapport de *Pline*; les Censeurs défendirent à Rome qu'on en servît sur les tables, parce que leur chair est de trop difficile digestion. Au reste, il n'y a que le *loir* qui soit mangeable, le *lérot* a la chair mauvaise & d'une odeur désagréable.

Le *loir* ressemble assez à l'écureuil, par ses habitudes naturelles; il habite comme lui les forêts, il grimpe sur les arbres, saute de branche en branche, moins légérement, à la vérité, que l'écureuil qui a les jambes plus longues, le ventre moins gros & qui est aussi maigre que le *loir* est gras; la *faîne*, les *noisettes*, la *châtaigne* & les autres fruits sauvages font sa nourriture ordinaire; il mange aussi de petits oiseaux qu'il prend dans les nids: il fait son lit de mousse dans le tronc d'un arbre creux; il se gîte aussi dans les fentes des rochers élevés & toujours dans des lieux secs; il craint l'humidité, boit peu & descend rarement à terre. Il differe encore de l'écureuil, en ce que celui-ci s'apprivoise, & que l'autre demeure toujours sauvage.

Les *loirs* s'accouplent vers la fin du printemps; ils font leurs petits en été, les portées sont ordinairement de quatre ou cinq; ils croissent vîte, & l'on assure qu'ils ne vivent que six ans. Quelques Auteurs disent que les jeunes *loirs* nourrissent leurs pere & mere, lorsqu'étant vieux ils ne peuvent plus sortir de leur trou.

En Italie, où l'on est encore dans l'usage de manger des *loirs*, on fait dans les bois des fosses, que l'on tapisse de mousse, qu'on recouvre de paille, & où l'on jette de la faîne. On choisit pour cela un lieu sec, à l'abri d'un rocher exposé au Midi. Les *loirs* s'y rendent en nombre, & on les y trouve engourdis vers la fin de l'automne; c'est le temps où ils sont les meilleurs à manger. On les écorche & on les sale dans des barils. Ces petits animaux sont

courageux & défendent leur vie jusqu'à la derniere extrémité : ils ont les dents de devant très-longues & très-fortes ; aussi mordent-ils très-violemment : ils ne craignent ni la belette ni les petits oiseaux de proie : ils échappent au renard, qui ne pouvant grimper ne peut les suivre jusqu'au haut des arbres ; leurs plus grands ennemis sont les *chats sauvages* & les *martes*. Voyez *ces mots*.

L'espece du *loir* n'est pas extrêmement répandue : elle ne se trouve guere que dans les climats tempérés & dans les pays couverts de bois. On en trouve en Espagne, en France, en Grece, en Italie, en Allemagne, en Suisse, où ils habitent dans les forêts, sur les collines, & non pas au sommet des plus hautes montagnes, comme les *marmottes*. Le *loir* du Nord dont parlent les Naturalistes, est le *muscardin*, qui, comme nous l'avons dit, est la plus petite espece des trois. A l'égard du *loir* sauvage de l'Amérique, c'est peut-être le *rat des bois* de Mademoiselle *Merian* ou le *sarigue*. Voyez SARIGUE.

Le *lérot* est plus petit que le *loir* & de forme différente ; mais la marque distinctive de ces deux animaux est dans sa forme de la queue. Celle du *loir* est revêtue de longs poils d'un bout à l'autre ; au contraire la queue du *lérot* n'a que des poils très-courts sur la plus grande partie de sa longueur : elle est seulement terminée à son extrémité par un bouquet de poils longs. Le *lérot* a le corps & la tête plus courts, les oreilles plus longues & le museau un peu plus pointu que le *loir*. Comme le *lérot* est plus commun que le *loir*, & que le nom de *loir* est aussi plus connu que celui de *lérot*, on donne souvent celui de *loir* au *lérot* ; nous en avons vu les différences extérieures, nous allons connoître la diversité de leurs mœurs.

Le *loir*, dit M. *de Buffon*, demeure dans les forêts, & semble fuir nos habitations ; le *lérot* au contraire habite nos jardins, & se trouve quelquefois dans nos

maisons. L'espece en est aussi plus nombreuse, plus généralement répandue, & il y a peu de jardins qui n'en soient infestés. Ils se nichent dans les trous des murailles : ils courent sur les arbres en espaliers, grimpent sur les arbres des vergers, choisissent les meilleurs fruits & les entament tous dans le temps qu'ils commencent à mûrir. Si l'on veut conserver des fruits, sur-tout les pêches, on doit s'attacher à détruire les *lérots*. Lorsque les fruits doux leur manquent, ils mangent des amandes, des noisettes, des noix, & même des graines légumineuses : ils en transportent en grande quantité dans leurs retraites, qu'ils pratiquent en terre, sur-tout dans les jardins soignés, ou dans les anciens vergers. On les trouve souvent dans de vieux arbres creux, où ils se font un lit d'herbes, de mousse & de feuilles. Le froid les engourdit & la chaleur les ranime : on en trouve quelquefois huit ou dix dans la même taniere, tous engourdis, tous resserrés & ramassés en boule, au milieu de leurs provisions de noix & de noisettes. Ils restent ainsi sans activité jusqu'à ce que la chaleur les ranimant, déploie toute leur vigueur & leur agilité.

Le printemps est la saison où ils s'accouplent : ils produisent en été, & font quatre, cinq ou six petits qui croissent promptement, mais qui cependant ne produisent eux-mêmes que dans l'année suivante. Leur chair n'est pas mangeable comme celle du *loir* ; ils ont même la mauvaise odeur du rat domestique ; au lieu que le *loir* ne sent rien : ils ne deviennent pas aussi gras, & manquent des feuillets graisseux qui se trouvent dans le *loir* & qui enveloppent la masse entiere de ses intestins. On trouve les *lérots* dans tous les climats tempérés de l'Europe, & jusqu'en Pologne & en Prusse ; mais il ne paroît pas qu'il y en ait en Suede, ni dans les autres pays Septentrionaux, où l'on trouve le *léming*.

Le *muscardin*, dit M. *de Buffon*, est le moins laid de tous les rats : il a les yeux brillans ; la queue touffue, le poil d'une couleur distinguée : il est plus blond que roux ; il n'habite jamais dans les maisons, rarement dans les jardins, & se trouve, comme le *loir*, plus souvent dans les bois, où il se retire dans les vieux arbres creux. L'espece n'en est pas, à beaucoup près, aussi nombreuse que celle du *lérot*. On trouve le *muscardin* presque toujours seul dans son trou. Ce petit animal est assez commun en Italie, où l'on dit qu'il y en a deux especes ; l'une rare, qui a l'odeur de musc ; & l'autre plus commune, qui est celle dont nous parlons, & qui n'a point d'odeur. On trouve aussi ce petit animal en Suede.

Organisé comme le *loir*, le *muscardin* est sensible au froid & reste engourdi en hiver. Dans cette saison il se met en boule comme le *loir* & le *lérot* : il se ranime comme eux dans le temps doux, & fait aussi provision de noisettes & d'autres fruits secs. Il fait son nid sur les arbres comme l'écureuil ; mais il le place ordinairement plus bas, entre les branches d'un noisetier ou dans un buisson, &c. Son nid est fait d'herbes entrelacées : il a environ six pouces de diametre, & n'est ouvert que par le haut ; il est entouré de feuilles & de mousse : la femelle dépose trois ou quatre petits. Dès qu'ils sont grands ils quittent le nid & abandonnent le pere & la mere. Ils cherchent un gîte dans les creux des vieux arbres, & c'est là qu'ils reposent, qu'ils font leur provision & qu'ils s'engourdissent. Le *muscardin* est le *Mus avellanarum minor*, d'*Aldrovande* & de *Ray* ; le *croque-noix* de M. *Brisson*.

LOIR - VOLANT. Nom sous lequel on désigne quelquefois l'animal connu aussi sous le nom d'*écureuil-volant*. Le *loir-volant* s'appelle aussi *polatouche*. Voyez *ces mots*. Le *loir-volant* de l'Isle de Ternate est probablement la *chauve-souris* de Ternate. *Voyez* CHAUVE-SOURIS.

LOIROT, PETIT LOIR, c'eſt notre *lérot.* Voyez *ce mot* à l'*article* LOIR.

LOKK. Nom donné, en Perſe, à une race de *chameaux* pareſſeux. *Voyez* CHAMEAU.

LOMBO. *Voyez* TITIRI.

LOMBRICS. *Voyez* VERS DE TERRE.

On donne encore le nom de *lombric* à une eſpece de ſerpent. *Voyez* SERPENT LOMBRIC.

LOMPE, *Cyclopterus lumpus*, Linn.; *Oncotium colore nigricante*, *&c.* Klein; *Lumpus Anglorum*, Willughb.; *Lepus marinus noſtras*, *orbis ſpecies*, Schonev.; en Suede, *sjurygg-fiſch;* en Zélande, *klieſt;* en Flandres, *ſnottolff;* en Écoſſe, *coch-padd.* Poiſſon du genre du *Bouclier.* Il ſe trouve dans différentes mers de l'Europe; il a environ ſeize pouces de longueur, & environ vingt de circonférence; ſa couleur eſt mélangée de noirâtre & de rouge clair; celle du ventre eſt d'un rouge plus décidé. Ce poiſſon eſt d'une forme épaiſſe & ſinguliere, ce qui lui a fait donner par les Anglois les noms de *lump* & de *ſea-owl*, dont l'un ſignifie *maſſe* ou *bloc*, & l'autre *chouette de mer.* Il a, ſelon *Willughby*, l'ouverture de la gueule aſſez large, les levres épaiſſes & charnues; les yeux recouverts d'une membrane lâche, leurs iris blanchâtres, avec des teintes de rougeâtre; les ouvertures des narines ſaillantes; les mâchoires hériſſées d'un très-grand nombre de très-petites dents : on en voit auſſi deux groupes diſpoſés ſur deux tubercules au fond du palais : le dos eſt aminci en forme de tranchant; le ventre, large & ramaſſé contre le corps : la peau eſt garnie, au lieu d'écailles, d'une multitude de tubercules aigus & d'une couleur noire; les deux côtés ſont en outre hériſſés ſur toute leur longueur, chacun de trois rangées d'aiguillons courbes; la rangée ſupérieure & la plus longue, a vingt-ſix aiguillons; l'intermédiaire en a ſeize; l'inférieure n'en a que

cinq : ſur le ſommet du dos eſt une autre rangée de ſemblables aiguillons au nombre de huit : la premiere nageoire dorſale eſt épaiſſe, d'une ſubſtance charnue, & ſans aiguillons; la ſeconde dorſale en a neuf; les pectorales en ont chacune vingt; les abdominales ſont comme réunies, & ont la forme d'un cône évidé; celle de l'anus a ſept rayons; celle de la queue, environ douze. *Willughby* dit que ce poiſſon ſe ſert de ſes nageoires du ventre pour s'attacher au fond de la mer. La chair du *lompe* eſt peu eſtimée.

On diſtingue, dans cette eſpece, quelques variétés qui n'en different que par des nuances accidentelles; la premiere eſt, *Diodon ſpinoſus, ſubrotundus, aculeis planis, abdomine lævi*, Linn.; *Oſtracion ſubrotundus, aculeis brevibus planis, ventre glabro*, Arted; *Orbis muricatus ranæ rictu, Guamajacu atinga*, Marcg., Willughb.; la ſeconde, *Oſtracion rotundè oblongus, tuberculis undique, pinnâ dorſi longiſſimâ*, Arted. : la gueule eſt conformée comme celle de la grenouille, le corps eſt d'une couleur brune, parſemée de taches blanches.

Nous avons inſinué à l'*article* POISSON, que dans cet ordre d'animaux, comme dans tous ou preſque tous les animaux quadrupedes, il ne paroît y avoir que de l'amour phyſique, & point d'attachement; c'eſt-à-dire, qu'il n'exiſte aucun ſentiment durable entre le mâle & la femelle, parce que leur union ne ſuppoſe aucun arrangement précédent, & n'exige ni travaux communs, ni ſoins ſubſéquens. Auſſi-tôt que les œufs des poiſſons ſont fécondés, le mâle ſe ſépare de ſa femelle; dès-lors plus de ſoins, plus de craintes ni d'inquiétudes; chacun ne s'occupe que de ſa conſervation individuelle. Il faut cependant excepter le *lompe*, dont l'attachement ſubſiſte dans toute ſa force juſqu'à ce que les œufs ſoient éclos, & ſemble durer encore après la naiſſance des petits. Suivant M. l'Abbé *Bonnaterre*, le mâle & la femelle

du *lompe*, marchent toujours ensemble depuis le temps de leur union & veillent avec une tendre sollicitude à la conservation de leur progéniture. Lorsque la femelle a jeté ses œufs sur les plantes marines ou dans les fissures des rochers, ils ne perdent point de vue ce tendre fruit de leurs amours, & se mettent en sentinelle pour le défendre contre la voracité des autres poissons. Lorsque le mâle s'éloigne pour aller chercher sa nourriture, la femelle prend aussi-tôt sa place; sa tendresse lui donne même des forces en lui inspirant du courage; l'ennemi le plus terrible ne sauroit la mettre en fuite. Si le *loup marin*, qui est armé de dents redoutables, s'approche du lieu où sa ponte repose, elle s'élance sur lui, le saisit à la tête, & ne lache prise que lorsqu'il est mort.

LOMWIA. *Voyez* GUILLEMOT.

LONGUE - ÉPINE. *Voyez à l'article* PORC-ÉPIC DE MER.

LONGUE-LONGUE. *Voyez* TORCOL.

LONKITE, *Lonchitis*. Est une plante qui ne differe de la *fougere* mâle, qu'en ce que ses feuilles ont une oreillette à la base de leur découpure. *Voyez* FOUGERE.

LONTARD. Nom donné dans les Indes à une espece de *latanier*.

LOOM. *Voyez* LUMME.

LOQUE. *Voyez* DOUCE-AMERE.

LORI ou LORY, en latin *Lorius*. M. *Mauduyt* dit qu'on a donné le nom de *loris* à une famille de *perroquets* de l'ancien Continent, d'après leur cri; le rouge est en général la couleur dominante de leur plumage. M. *Sonnerat* observe qu'ils ont le bec plus petit, moins courbé, plus pointu que les autres perroquets; que leur regard est vif & leur voix perçante; qu'ils sont prompts & agiles dans leurs mouvemens; qu'ils ne sont naturels qu'aux Moluques & à la Nouvelle Guinée; que ceux qu'on voit ailleurs

y ont été transportés, & que dans l'Archipel Indien dont ils sont originaires, ils sont constamment différens d'une Isle à une autre; qu'ils sont en général délicats, qu'il est difficile de les transporter, & qu'ils sont sujets à des mouvemens convulsifs dont ils périssent en peu de temps. M. *Vosmaer* dit qu'il naît dans les narines des *loris*, ainsi que dans celles des jeunes *perroquets* de presque toutes les especes, & dans une tumeur qu'ils ont momentanément sur la tête, un ver court & gros qui se métamorphose, & donne une espece de mouche du genre de celles qui choisissent ces mêmes endroits de la tête d'un autre animal, pour y déposer & faire éclore leurs œufs.

Les *loris* sont des oiseaux charmans par l'élégance de leur forme, la promptitude de leurs mouvemens, leur air de gaieté, de vivacité, leur mignardise, & la beauté de leur plumage : il y en a de très-doux, qui sont caressans & très-aimables ; mais il faut les connoître avant de s'y fier ; sous l'air séduisant de la famille, quelques-uns cachent une malice qui leur est propre, & mordent cruellement; en général, ils ont peu d'aptitude à apprendre à parler, sur-tout en Europe, & ils ne répetent que quelques mots qu'ils articulent mal : leur nourriture dans l'état de domesticité, est le riz cuit à l'eau & simplement crevé : ils aiment les fruits, la pâtisserie & tous les mets assaisonnés de beaucoup de sucre; ils aiment à se baigner souvent ; il faut sur-tout les garantir du froid, qui leur est mortel. Nous parlerons, à la fin de cet *article*, des *loris-perruches*.

Le GRAND LORI ; c'est le *lori* de la Nouvelle Guinée, des *pl. enl.* 683. M. *de Buffon* dit qu'il est le plus grand des *loris ;* qu'il a treize pouces de longueur ; que la tête & le cou sont d'un beau rouge ; le bas du cou tombant sur le dos, est d'un bleu-violet ; la poitrine est richement nuée de rouge,

de bleu, de violet & de vert ; le mélange de vert & de beau rouge continuent sous le ventre ; les grandes pennes & le bord de l'aile depuis l'épaule, sont d'un bleu d'azur ; le reste du manteau est d'un rouge sombre ; la moitié de la queue est rouge, le reste est jaune.

LORI À COLLIER, *Lori mâle* des Indes Orientales, *pl. enl.* 119. M. *Mauduyt* dit qu'il est un peu plus grand que le *lori-noira* ; que le dessus de la tête est d'un noir terminé de bleu sur la nuque ; le haut du pli de l'aile & les cuisses sont d'un blanc d'émail ; l'aile est verte ; au bas du devant du cou est un demi-collier étroit d'un jaune-doré ; le reste du plumage est d'un rouge très-éclatant tirant sur le cramoisi : les ongles sont noirs ; les pieds, bruns ; le bec est rouge, mais lavé de jaune sur les côtés.

On a représenté dans les *pl. enl.* n.° 84, un autre *lori* des Indes Orientales : M. *de Buffon* le regarde comme la femelle du précédent ; il en differe en ce que le dessus de sa tête est d'un noir-violet qui s'éclaircit sur la nuque ; il n'a point de collier ; les plumes des cuisses sont vertes, terminées de bleu qui couvre le vert & l'empêche de paroître ; les plumes du devant du cou & de la poitrine sont d'un jaune éclatant à leur origine & terminées du même rouge qui brille sur le reste du corps.

M. *Brisson* cite un *lori à collier* des Indes Orientales, dont le dessus de la tête est d'un bleu éclatant ; le collier entoure entiérement le cou ; le bas du dos, le croupion, le bas-ventre & les cuisses sont variés de blanc & de couleur de rose ; les couvertures de la queue sont mêlées de blanc & de rouge ; les grandes pennes des ailes sont d'un beau bleu ; les moyennes, d'un vert-jaunâtre ; celles de la queue, d'un pourpre nué de rougeâtre : le bec est jaunâtre ; les ongles sont noirs ; les pieds, cendrés.

LORI CRAMOISI OU LORI d'Amboine, *pl. enl.* 518.

Il eſt, en grandeur, la ſeconde eſpece connue de la famille des *Loris ;* ſa longueur eſt d'onze pouces & demi. & ſon envergure de dix - ſept pouces : le plumage ſupérieur eſt d'un rouge tirant ſur un cramoiſi terne ; l'inférieur eſt d'un violet-pourpre, mais comme lavé & terni : la peau nue dont les yeux ſont entourés, eſt noirâtre ; l'iris, de couleur orangée ; le bec, d'un brun-rougeâtre : les pieds ſont bruns ; les ongles, noirs.

Lori de la Nouvelle Guinée. Il ne faut pas confondre ce *lori* avec le *grand lori* proprement dit : celui dont il eſt queſtion dans cet article, n'a point de rouge dans ſon plumage ; il eſt de la taille de la *perruche ordinaire ;* ſon plumage, qui eſt d'un noir changeant en bleu, a tout à la fois le brillant métallique & le moëlleux du velours : les pieds & le bec ſont noirâtres ; la peau qui entoure les yeux eſt brune ; l'iris eſt composé de deux cercles, dont le plus grand eſt bleu & le plus petit d'un rouge-brun : les plumes de la queue ſont noires en deſſus, & d'un rouge terne en deſſous. *Voyage à la Nouvelle Guinée.*

Lori du Bréſil ; c'eſt le *paragua.* Voyez *ce mot.*

Lori-noira, *Pſittacus coccineus aut purpureus, Orientalis, alis ex viridi & nigro variis ;* c'eſt le *lori* des Moluques, *pl. enl.* 216. Ce *lori* eſt une des eſpeces qu'on nous apporte le plus ſouvent : il eſt fort eſtimé & d'un prix fort conſidérable aux Indes ; il ſe trouve à Ceram, à Ternate, & à Java, où il eſt connu ſous le nom de *lori-noira*, (*lori brillant.*) M. *Mauduyt* dit qu'il eſt un peu plus gros qu'une tourterelle ; ſa longueur totale eſt de dix pouces, ſon envergure eſt de dix-huit ; le plumage de la tête, du cou & de tout le corps, eſt d'un rouge brillant & qui tire ſur le cramoiſi ; il y a cependant ſur le haut du dos une large tache d'un jaune-doré : les cuiſſes ſont d'un vert foncé ; l'aile pliée, paroît verte,

avec un trait jaune au pli, qui répond à celui du poignet ; les grandes pennes ſont terminées de noir-violet ; la queue offre en deſſus du vert plus ou moins foncé, du rouge plus ou moins pur, & du violet mêlé de vert ; toutes les plumes de la queue ont la tige noire, & ſont en deſſous d'un rouge qui tire ſur le jaune vers le bout de chaque penne ; l'iris eſt d'un rouge-orangé ; la membrane nue qui cercle l'œil eſt cendrée ; le bec eſt rouge ; les pieds ſont bruns ; les ongles, noirs.

M. *Briſſon* fait mention du *lori* de Ceram, & qui ne ſe trouve que dans cette Iſle ; c'eſt au moins une variété du précédent : il eſt un peu plus grand, ſans tache jaune ſur le dos ; les deux plumes du milieu de la queue ſont terminées de vert obſcur, ſur lequel eſt une tache d'un rouge vif, & qui a la forme de la lettre V.

LORI ROUGE ou LORI de la Chine, *pl. enl.* 519. Il a beaucoup de rapports avec le *perroquet* que M. *Sonnerat* a nommé *lori de Gilolo*, (*Voyage à la Nouvelle Guinée*). Ce *lori* eſt un peu moins grand que le *lori-noira ;* tout ſon plumage eſt d'un rouge de carmin, excepté le bout des grandes pennes qui eſt noir, ainſi que le bord externe de l'aile ; il y a ſur le deſſous de la queue une tache de bleu d'outremer, & une pareille tache de chaque côté ſur le milieu de l'aile près du corps ; la peau nue qui cercle l'œil eſt noire ; le bout de la queue eſt d'un marron clair ; c'eſt auſſi la couleur des pieds ; le bec & l'iris ſont d'un jaune d'orpin.

LORI ROUGE ET VIOLET ou LORI de Guéby, *pl. enl.* 684. Il eſt de la groſſeur de la *perruche à collier.* M. *Mauduyt*, qui a eu quelque temps ce *lori* vivant, dit que le fond de ſon plumage eſt un rouge éclatant, varié, ſur le derriere de la tête & le cou, de violet-rougeâtre, de violet-noirâtre ſur le milieu de l'aile & à l'extrémité de pluſieurs plumes, tant en deſſus

qu'en dessous du corps; toutes les pennes des ailes sont terminées de noir nué de violet; les deux pennes du milieu de la queue sont d'un vert-olivâtre sombre; les latérales, d'un rouge obscur à leur origine, terminées de vert-noirâtre; les pieds, bruns; le bec est rouge; il n'y a point de membrane nue autour des yeux. Ce *lori* est vif : il montoit & descendoit les bâtons de son juchoir, en sautant légérement, & sans s'aider de son bec, à la maniere des *perroquets*; il ne parloit pas, mais il poussoit un cri aigu & perçant dès qu'il voyoit quelque objet qui lui déplaisoit; il étoit très-doux, caressant jusqu'à en être importun, & jusqu'à l'indécence vis-à-vis des femmes, qu'il savoit très-bien distinguer, ce qu'on a remarqué des *perroquets* en général; il sautoit légérement sur leur main, la baisoit, & s'y livroit à des mouvemens qu'il se donnoit beaucoup plus rarement lorsque des hommes le caressoient.

LORI TRICOLOR ou LORI des Philippines, *pl. enl.* 168. Ce *lori* est par l'éclat, la disposition & le contraste de ses brillantes couleurs, l'un des oiseaux les plus remarquables de cette belle famille. M. *Sonnerat* l'a trouvé à l'Isle d'Yolo : il est un peu plus grand que le *lori-noira*; le dessus de la tête est noir; le reste de la tête, la gorge, les côtés & le devant du cou sont d'un rouge peu foncé, mais fort vif sur le bas du dos, le croupion, les côtés de la poitrine & du ventre, & sur le haut des cuisses; le dessus du cou, le dos, le milieu de la poitrine & du ventre, le bas des cuisses sont d'un bleu-violet très-éclatant : l'aile pliée est verte; mais étendue, les pennes sont variées de jaune & de noir; la queue est rouge dans sa partie supérieure, & verte dans la derniere moitié de sa longueur; la peau nue qui entoure l'œil est d'un cendré clair; l'iris, orangé; le bec, rouge; les pieds sont gris; les ongles, noirs.

Parlons maintenant des *loris-perruches*.

Lori - Perruche. Ces oiseaux ressemblent aux *loris*, en ce que le rouge est la couleur dominante de leur plumage; aux *perruches*, en ce que leur queue est plus longue que celle des *loris* proprement dits, sans l'être autant que celle des *perruches*. C'est, dit M. *Mauduyt*, une section du genre des *Perroquets* & de la famille des *Loris* indiquée par M. *de Buffon*. Les *loris-perruches* appartiennent, ainsi que les *loris*, à l'ancien Continent, & sont originaires des mêmes climats. Il y a : Le *lori-perruche rouge ;* c'est la *perruche de Borneo*, de M. *Brisson :* il est de la grosseur de la *perruche commune ;* sa queue est étagée, & aussi longue que le reste de l'oiseau : il a le bec orangé, les pieds & les ongles noirâtres, un peu de jaune à la poitrine, de bleu sous la queue, & de vert aux ailes ; le reste est rouge. Le *lori-perruche tricolor* ou la *perruche rouge* d'Amboine, de M. *Brisson*, est de la grosseur d'une tourterelle, le rouge-cramoisi, le bleu-violet, le vert-noirâtre, partagent son plumage; le bec est rougeâtre, noir à sa pointe; les pieds & les ongles sont rouges. Le *lori - perruche violet & rouge*, est la *perruche* des Indes Orientales, *pl. enl.* 143 : il est plus gros que la *perruche commune ;* le bec est rougeâtre ; les pieds & les ongles sont bruns.

LORIOT, *pl. enl.* 260, en latin *Oriolus*, *Lurida*, *Ordolus-Galbula ; oriolio* en italien. Le *loriot* ou *orio* de *Belon*, est peut - être, dit M. *Mauduyt*, le plus bel oiseau de nos contrées, par la justesse des proportions, l'élégance de la forme, l'aisance des mouvemens, & les couleurs brillantes de son vêtement. C'est la *grive dorée* de plusieurs Auteurs. Le *loriot* est à peu près de la grosseur du *merle*, mais avec des ailes plus longues, les pieds mieux proportionnés, le bec moins long & plus fort : tout son plumage est d'un jaune brillant, en opposition au noir foncé des ailes, d'une partie de la queue, & de quelques traits répandus sur différentes parties; il y a de chaque

côté une tache noire entre l'œil & le bec; on remarque sur les pennes des ailes un trait blanc & un trait d'un jaune pâle; les deux plumes du milieu de la queue sont d'abord d'un vert d'olive, ensuite noires, & terminées par un trait jaune; les latérales sont noires à leur origine & terminées de jaune; l'iris est rouge; le bec, d'un marron-rougeâtre; les pieds sont d'un gris-bleuâtre; les ongles, noirs.

La femelle a le plumage supérieur d'un vert d'olive, & l'inférieur d'un blanc-gris, avec des traits de gris-brun; les côtés sont d'un jaune pâle; les couvertures du dessous des ailes & de la queue, d'un beau jaune: tel est aussi le plumage des jeunes mâles qui n'ont pas encore mué; leurs plumes n'ont tout leur éclat qu'à la seconde ou à la troisieme mue.

Le *loriot* est un oiseau de passage; il arrive dans nos climats au milieu du printemps, & nous quitte dès la fin du mois d'Août; il est probable qu'il passe la mauvaise saison dans les pays chauds: on a observé qu'il passe réguliérement à Malthe deux fois par an; il paroît éviter dans nos contrées, les pays de montagnes, où le froid rend les substances dont il se nourrit trop tardives; les insectes lui servent de pâture, à son arrivée; il vit de baies & de fruits, à mesure qu'il en mûrit; il a pour les cerises un goût de préférence; il les entame sans les détacher, & ne les perce que du côté le plus mûr; il travaille, presque dès son arrivée, à la propagation de son espece; le mâle & la femelle suspendent leur nid à la bifurcation de deux branches, à la hauteur à peu près de dix à douze pieds; il est oblong, l'ouverture en haut, composé en dehors de longs brins de paille, qui entortillés par les bouts aux deux branches & courbés dans l'intervalle, servent de soutien au reste du nid; ce premier plan est couvert d'un matelas de mousse, de lichens, & l'intérieur est garni de paille, dont les bouts sont rejetés & repliés en dehors,

dehors, quelquefois il est garni de laine ou de petites tiges de gramen. La ponte est de quatre œufs ordinairement ; ils sont tachetés, notamment vers le gros bout, de quelques points d'un brun-noirâtre sur un fond blanc sale ; l'incubation est de vingt-un jours. Le pere & la mere défendent vigoureusement la couvée ; ils menent long-temps les jeunes *loriots*, après qu'ils sont en état de voler. Ainsi, chaque famille est composée de six individus, & ces oiseaux ne se réunissent pas en bandes plus nombreuses, même au temps du départ. Le cri ou plutôt le sifflement du *loriot* est court ; l'oiseau le répete à deux ou trois reprises, & plus fréquemment, mais d'une maniere traînante, quand le ciel est couvert, sombre, & disposé à la pluie. Ces oiseaux feroient admirablement l'ornement des volieres, s'ils n'étoient pas aussi difficiles à élever, à nourrir, & s'ils étoient moins ennemis de la captivité.

Loriot de la Chine, *pl. enl.* 79. C'est le *loriot* de Bengale, de M. *Brisson* ; le *loriot à tête noire* des Indes, d'*Edwards*. Il est moins gros que notre *loriot* ; la tête & la gorge sont d'un noir foncé qui descend en pointe sur le haut du cou ; tout le reste de la robe est d'un jaune foncé ; il y a aussi un peu de noir sur les ailes & la queue ; le bec est rougeâtre ; les pieds sont gris-bleuâtres ; les ongles, noirs. La femelle est variée de taches brunes sur la gorge & le devant du cou ; les ailes sont mêlées de brun & de jaune. M. *Edwards* soupçonne qu'elle pourroit bien être le *troupiale tacheté* de Madrass, de M. *Brisson* ; mais il paroît qu'il n'y a de *troupiales* qu'en Amérique : on est plus certain que l'espece de notre *loriot vulgaire* se trouve aussi à la Chine.

Loriot de la Cochinchine. *Voyez* Coulavan.

Loriot des Indes de M. *Brisson*. Il est un peu plus gros que notre *loriot* ; tout son plumage est jaune, varié de bleu ; cette derniere couleur forme,

dit M. *Mauduyt*, un bandeau qui passe sur les yeux, & qui se réunit à l'occiput ; il y a aussi de longues taches bleues sur les ailes, & une sur le milieu de la queue ; le bec & les pieds sont d'un beau rouge.

LORIOT *à tête rayée* de M. *Brisson*. Il est un peu moins grand que notre *loriot*; ses pieds sont courts, mais ses doigts sont fort longs à proportion ; la tête, la gorge & le devant du cou sont noirâtres, terminés de blanc, ainsi que les ailes ; le reste est d'un jaune-orangé, mais éclairci sous le corps ; le bec est d'un jaune-orangé ; les pieds sont jaunes ; les ongles, rouges. On ignore le pays où se trouve ce *loriot* dont *Aldrovande* a parlé : cet oiseau semble tenir une espece mitoyenne entre le *merle* & le *loriot*.

LORIS. C'est le *singe de Ceylan*, ou le *singe cynocéphale de Ceylan*, de M. Brisson, *Simia caudata, unguibus indicis subulatis*, Linn. Ce petit animal est très-remarquable par la coupe de sa figure & la singularité de sa conformation. C'est peut-être de tous les animaux celui qui a le corps le plus long relativement à sa grosseur : il a neuf vertebres lombaires, au lieu que les autres n'en ont que six ou sept ; & c'est de là que dépend l'alongement de son corps, qui paroît d'autant plus long, qu'il n'est pas terminé par une queue. Sans ce défaut de queue & cet excès de vertebres, on pourroit comprendre le *loris* dans la classe des *Makis ;* car il leur ressemble par les mains & par les pieds, qui sont à peu près conformés de même, & aussi par la qualité du poil, le nombre des dents & par le museau pointu. Mais, indépendamment de la singularité que nous venons d'indiquer, & qui l'éloigne beaucoup des *makis*, il a encore d'autres attributs particuliers : il est sur-tout reconnoissable par sa tête tout-à-fait ronde, & son museau qui est presque perpendiculaire à cette sphere ; ses yeux sont excessivement gros & très-voisins l'un de l'autre ; ses oreilles larges & arrondies sont garnies

intérieurement de trois oreillons en forme de petite conque. La femelle de ces animaux présente encore une singularité plus remarquable, & peut-être unique; c'est que l'uretre s'étend le long du clitoris, & s'ouvre au dehors. à l'extrémité du gland, comme dans la verge des mâles ; & c'est par cette partie que se fait l'écoulement des urines. Le clitoris du *loris* femelle est aussi gros & aussi saillant au-dehors du corps, que la verge du *loris* mâle.

LORY & LORI-PERRUCHE. *Voyez à l'article* LORI.

LOTE ou LOTTE, *Gadus lota*, Linn.; *Gadus dorso dipterygio, ore cirrato, maxillis æqualibus*, Arted. Gener.; *Lota*, Willughb., Rondel.; *Strinsia sive Bostatrissa*, Belon, Gesn.; *Atropa*, S. Hildegard.; *Mustela fluviatilis*, Jonston; en Angleterre, *Eelpout*; en Suede, *Lake*; en Allemagne, *Alraupe*, *Treischn*, *Rütten*; en Flandres, *Putael*. Ce poisson est du genre du *Gade*; il se trouve dans plusieurs lacs, étangs & rivieres de l'Europe, particuliérement dans l'Isere, dans la Saone, & dans le lac de Geneve. Sa chair est un bon mets; mais on doit s'abstenir des œufs, parce qu'ils causent des tranchées; ils purgent quelquefois avec violence. La *lotte* est aplatie en dessus, & un peu plus étroite que le milieu du corps; la forme du tronc assez arrondie; l'endroit de la plus grande épaisseur est entre les nageoires de la poitrine & de l'anus: on voit un barbillon blanchâtre attaché à la mâchoire inférieure : les narines ont chacune deux ouvertures très-écartées entre elles, & dont les deux inférieures sont cachées par des especes de valvules pendantes, que *Willughby* a citées sous le nom de *barbillons* : les yeux sont placés sur les côtés de la tête; la prunelle est d'une couleur bleuâtre, l'iris est jaunâtre : les opercules des ouies sont formés de trois lames & de sept fortes épines réunies & couvertes par une membrane épaisse : la langue est grande, épaisse, lisse, blanche, & détachée par son extrémité : les mâ-

choires ſont garnies d'une multitude de dents fixes, ramaſſées & ſerrées entre elles, inclinées en dedans; il s'en trouve auſſi à la voûte du palais (celles-ci ſont un peu mobiles,) & à l'entrée de la gorge; tout l'intérieur de la gueule eſt blanc: la premiere nageoire dorſale eſt peu étendue, tachetée de noir & garnie de treize rayons diviſés en deux par le haut, excepté le premier & le dernier; la ſeconde dorſale eſt tachetée auſſi de noir, & a ſoixante-ſeize rayons: les pectorales ſont panachées de blanchâtre & de noirâtre; elles ont chacune vingt-un rayons dont les intermédiaires ſont rameux: les abdominales ſont blanches, avec quelques petits points noirs, & ont chacune ſept rayons dont les deux premiers ſont terminés par des eſpeces de barbillons; celle de l'anus eſt blanchâtre, bordée de noir, & garnie de cinquante-cinq rayons preſque tous bifurqués; celle de la queue a la même forme de celle de l'anus, d'une figure ovale quand elle eſt déployée, & en forme de pointe d'épée quand elle n'eſt pas tendue; elle a plus de trente rayons: les lignes latérales ſont larges & droites.

La couleur de tout le corps de la *lotte* eſt obſcure & noirâtre, lorſque le poiſſon a été pris récemment; cette couleur vient d'une eſpece de mucoſité dont l'animal eſt enduit; mais ce poiſſon étant eſſuyé, on voit paroître ſa véritable couleur qui eſt d'un blanc ſale ſur les parties ſupérieures, avec des taches & des raies jaunâtres, & plus multipliées ſur la tête; les côtés ſont blanchâtres avec quelques taches noirâtres, quelquefois mêlées de jaunâtre; le ventre eſt communément blanchâtre: les écailles ſont petites, à peine ſenſibles à la vue; elles ſont ovales, & imitent un réſeau par leur arrangement. La longueur de ce poiſſon paroît varier depuis un pied juſqu'à deux. Nous avons vu, parmi les différens poiſſons deſtinés aux tables de S. A. S. Monſeigneur le Prince de Condé, lors du ſéjour du Roi de Danemarck à

Chantilly, une *lotte* du Danube apportée vivante de Hongrie; elle avoit quarante-cinq pouces de longueur. M. *Muller* dit que le nom Russe de ce poisson est *nalim*, & qu'on peut faire de la colle avec sa vessie. *Baltener* dit avoir compté jusqu'à vingt-huit mille œufs, dans l'ovaire d'une *lotte*.

LOTE (la grande). C'est le *lingue*. Voyez *ce mot*.

LOTE FRANCHE. *Voyez* FRANCHE-BARBOTTE.

LOTIER, *Lotus*. Nom donné à une famille de plantes dont on distingue plusieurs especes. Nous décrirons plus particuliérement le *lotier odorant des jardins*.

LOTIER ODORANT ou MÉLILOT BLEU, ou TREFLE MUSQUÉ ou FAUX BAUME DU PÉROU, *Lotus hortensis odorata*, C. B. Pin. 331; *Lotus sativa, odorata, annua, flore cæruleo*, J. B. 2, 368; *Melilotus major, odorata, flore violaceo*, Moris. Hist. Oxon. p. 2, 161.; *Trifolium melilotus cærulea*, Linn. 1077; en Allemand, *Seiben-gezeit, Wohlriechender klee, Zahmer blauer, Steinklee*; en Anglois, *Sweet-trefoil*. C'est une plante annuelle, originaire de Libye & de Bohême, que l'on nomme aussi *mélilot baumier*, qui croît dans les prés, sur les collines & que l'on cultive dans les jardins; sa racine est menue, simple, blanchâtre, ligneuse & un peu fibrée; elle pousse plusieurs tiges longues de deux pieds, grêles, cannelées, un peu anguleuses, creuses, branchues dès le bas & inclinées: ses feuilles naissent alternativement, portées trois ensemble sur une longue queue; elles sont ovales, oblongues, verdâtres, lisses & dentelées: des aisselles des feuilles supérieures il sort de longs pédicules qui portent des bouquets de petites fleurs légumineuses & ramassées en tête ovale, d'un bleu clair, quelquefois jaunâtre, & d'une odeur aromatique qui se conserve long-temps, même après que la fleur est desséchée; à ces fleurs succedent des gousses qui renferment chacune deux ou trois graines jaunes, odorantes & arrondies.

Les feuilles & les fleurs du *lotier* sont d'usage en

Médecine ; elles ſont déterſives & conſolidantes, vulnéraires & ſudorifiques ; étant priſes dans du vin, on prétend qu'elles empêchent le poiſon d'agir : on en fait des cataplaſmes qui ſont propres à réunir les plaies, à ramollir, & à diſſiper l'inflammation des tumeurs. Bien des perſonnes mettent cette plante deſſéchée dans leurs habits pour les garantir de l'attaque des teignes ; mais ce moyen n'eſt pas toujours sûr. Le plus grand uſage du *mélilot bleu* eſt, dit M. *de Haller*, d'entrer dans la compoſition des fromages verts de Glaris, nommés *ſchabzieger*, auxquels il donne l'odeur & le goût particulier qu'on y reconnoît.

Les Egyptiens ont eu en grande vénération la plante d'un *lotus*, dont ils employoient la racine & les ſemences à faire une ſorte de pain & de galette. Ce *lotier*, qui eſt le *nénuphar* des Arabes (*Nymphæa lotus*), croiſſoit dans les canaux qui ſervoient à conduire les eaux du Nil pour arroſer & fertiliſer les campagnes ; cette plante qui reſſemble beaucoup à notre nénuphar, plonge ſes fleurs & ſes ſommités dans l'eau pendant la nuit, & ſe redreſſe peu à peu au lever du ſoleil.

En Libye, on appeloit autrefois *lotophages* ceux qui ſe nourriſſoient principalement du fruit d'un *lotier* arbriſſeau qui croiſſoit ſur les côtes de cette contrée, & dans preſque toutes les plaines ſablonneuſes & arides du Royaume de Tunis, vers les ruines de l'ancienne Carthage ; ce fruit, ſuivant les anciens Grecs, étoit ſi agréable & ſi délicat, qu'après en avoir mangé, les Etrangers perdoient l'envie de retourner dans leur patrie, pour ſe fixer parmi les *lotophages*. C'eſt ce qu'a feint *Homere*, dans l'*Odyſſée*, Lib. 9, en citant les compagnons d'*Ulyſſe*. Ce célebre *lotier* en arbre des Anciens, ne ſeroit-il pas le *lotus antinoïen* ou le *micacoulier ?* Voyez ce dernier *mot*, & l'*article* FÉVE D'EGYPTE. Quelques-uns préſument que ce *lotier* de Libye eſt le *Rhamnus lotus*,

espece de jujubier sauvage, dont les Arabes mangent le fruit : ils en font aussi une liqueur agréable & rafraîchissante. Consultez le *Mémoire ou Recherches sur un arbrisseau connu des Anciens sous le nom de* Lotus de Libye, *par M.* des Fontaines, *de l'Académie des Sciences*, *Journ. de Phys. Octobre 1788.*

On donne aussi le nom de *lotier* au *trefle sauvage jaune*, & au *trefle hémorroïdal.* On distingue : Le *lotier* à fleurs rouges & à fruit à quatre angles, *Lotus tetragonolobus*, Linn. 1089 : il est originaire de Sicile. Le *lotier* corniculé, *Lotus corniculatus*, Linn. 1092 : ses fleurs sont jaunes-rougeâtres, brillantes, disposées en forme d'ombelle ou de couronne ; on le trouve dans les prés. On cultive dans les jardins un *lotier* de l'Isle Saint-Jacques, *Lotus Jacobæus*, Linn. 1091, à péduncules de trois à cinq fleurs noirâtres. *Voyez à l'article* TREFLE.

LOUCHE, *Labrus luscus*, Linn. Poisson du genre du *Labre* ; on ignore son lieu natal. La partie supérieure des prunelles de ce poisson est noire, & lui donne quelque chose de sombre dans son regard. Ses autres caracteres sont d'avoir les nageoires jaunes, & la queue non-fourchue : la nageoire dorsale a trente-un rayons, dont les dix-huit premiers épineux ; les pectorales en ont chacune quatorze flexibles ; les abmidonales, six ; celle de l'anus & celle de la queue, chacune quatorze, dont les antérieurs épineux.

LOUP, *Lupus vulgaris.* C'est un animal des bois, farouche & carnassier, mis par les Naturalistes dans le genre du *Chien* dont il differe cependant beaucoup ; il a à peu près deux pieds de longueur, à prendre depuis la tête jusqu'à la naissance de la queue, & autant de hauteur : son museau est alongé & obtus ; ses oreilles sont courtes & droites : sa queue est grosse & couverte de longs poils grisâtres, tirant sur le jaune, & un peu noirâtres ; ses yeux sont bleus & étincelans ; ses dents sont rondes, inégales, aiguës & serrées ; l'ouverture de sa gueule est grande ; il a le cou si court,

qu'il ne peut le fléchir facilement, ce qui l'oblige en quelque ſorte à tourner tout ſon corps quand il veut regarder de côté; il a l'odorat fin : c'eſt le plus goulu & le plus carnaſſier de tous les animaux. Le *loup*, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, reſſemble ſi fort au chien, qu'il paroît être modelé ſur la même forme. Malgré une reſſemblance phyſique, preſque entiere entre le *loup* & le *chien*, malgré tout ce que l'obſervation a découvert de la parenté de leurs eſpeces, (Voyez l'*article* CHIEN), on ne peut guere trouver de diſſemblance morale, plus grande & plus directement oppoſée que celle qui ſe manifeſte entre eux quant au naturel. Non-ſeulement ils ſont incompatibles, mais ils ſont antipathiques par inſtinct. Un jeune chien friſſonne au premier aſpect du *loup*, il fuit à l'odeur ſeule; quoique nouvelle & inconnue, elle lui répugne ſi fort, qu'il vient en emblant ſe ranger entre les jambes de ſon maître. Un mâtin qui connoît ſes forces, s'indigne, l'attaque avec courage & tâche de le mettre en fuite; jamais ils ne ſe rencontrent ſans ſe fuir, ou ſe combattre à toute outrance, juſqu'à ce que la mort ſuive. Si le *loup* eſt le plus fort, il déchire, il dévore ſa proie; le chien, au contraire, plus généreux, ſe contente de la victoire.

Le *loup* vit plus long-temps que le chien. Ces deux animaux ſont d'un naturel tout oppoſé, d'un tempérament différent; les *louves* ne portent qu'une fois par an, les chiennes portent deux ou trois fois. Ces différences ſi marquées, prouvent que ces animaux ſont d'eſpeces aſſez éloignées. D'ailleurs, en y regardant de près, on reconnoît que, même à l'extérieur, le *loup* differe du chien par des caracteres eſſentiels & conſtans. L'aſpect de la tête eſt différent; le *loup* a la cavité de l'œil obliquement poſée, l'orbite inclinée, les yeux étincelans, brillans pendant la nuit; il a le hurlement au lieu de l'aboiement, les mou-

vemens différens, la démarche plus égale, plus uniforme, quoique plus prompte & plus précipitée : le corps beaucoup plus fort, & bien moins souple ; les membres plus fermes, les mâchoires & les dents plus grosses, le poil plus rude & plus fourré. Sa couleur ordinaire, dans ces pays-ci, est d'un fauve grisonnant, mêlé de brun-noirâtre dans certains endroits ; le proverbe dit : *Jeune loup gris & vieux loup blanc.*

Le *loup*, dit M. *de Buffon*, est l'un de ces animaux dont l'appétit pour la chair est le plus véhément : & quoique avec ce goût il ait reçu de la Nature les moyens de le satisfaire, qu'elle lui ait donné des armes, de la ruse, de l'agilité, de la force, tout ce qui est nécessaire en un mot pour trouver, attaquer, vaincre, saisir & dévorer sa proie, cependant il meurt souvent de faim, parce que l'homme lui ayant déclaré la guerre, l'ayant même proscrit en mettant sa tête à prix, le force à fuir & à demeurer dans les bois, où il ne trouve que quelques animaux sauvages qui lui échappent par la vîtesse de leur course, & qu'il ne peut surprendre que par hasard ou par patience, en les attendant long-temps & souvent en vain dans les endroits où ils doivent passer. Il mord cruellement, & avec d'autant plus d'acharnement, qu'on lui résiste moins ; car il prend des précautions avec les animaux qui peuvent se défendre. Il est naturellement grossier & poltron, mais il devient ingénieux par besoin & hardi par nécessité ; pressé par la famine il brave le danger, vient attaquer les animaux qui sont sous la garde de l'homme, ceux sur-tout qu'il peut emporter aisément, comme les agneaux, les chevreaux, les jeunes chiens ; & lorsque cette maraude lui réussit, il revient souvent à la charge, jusqu'à ce qu'ayant été blessé ou chassé & maltraité par les hommes & les chiens, il se recele pendant le jour dans son fort, n'en sort que la nuit, parcourt les campagnes, rôde autour

des habitations, ravit les animaux abandonnés, vient attaquer les bergeries, gratte & creuse la terre sous les portes, entre furieux, met tout à mort avant de choisir & d'emporter sa proie. Lorsque ces courses ne lui produisent rien, il retourne au fond des bois, se met en quête, cherche, suit à la piste, chasse, poursuit les animaux sauvages, dans l'espérance qu'un autre *loup* pourra les arrêter, les saisir dans leur fuite, & qu'ils en partageront la dépouille. Enfin, lorsque le besoin est extrême, il s'expose à tout, attaque les femmes & les enfans, se jette même sur les hommes, devient furieux par ces excès qui finissent ordinairement par la rage & la mort. Il ne faut qu'un *loup* enragé pour causer des désordres affreux dans tout un pays, tant parmi les bestiaux que parmi les hommes; les blessures que fait cet animal sont presque toujours mortelles, ou suivies de rage. Le *loup* craint, dit-on, le feu & tous les sons aigus; on prétend qu'ils font sur lui une impression qu'il ne peut supporter & qui le contraint de fuir. Il est difficile de croire, comme on le dit, qu'un homme poursuivi de nuit par un loup affamé, le fasse fuir, soit en tirant du feu d'un caillou, soit en sonnant du cor, soit en agitant un trousseau de clefs.

Il n'est pas vrai, comme le disent plusieurs chasseurs, que le *loup* pressé de la faim mange de la terre; cette idée paroît être provenue de ce qu'on a vu quelquefois des *loups* déterrer la proie qu'ils avoient enfouie & mise en réserve après s'en être soûlés, pour s'en servir dans le cas de besoin; précaution que prennent aussi les chiens, & plusieurs autres animaux.

Le *loup* est ennemi de toute société : lorsqu'on en voit plusieurs ensemble, ce n'est point une société de paix, c'est un attroupement de guerre, qui se fait à grand bruit, avec des hurlemens affreux, & qui dénote un projet d'attaquer quelque gros

animal, de se défaire de quelque redoutable mâtin. Nous venons de dire que le temps de leur chasse est le soir, c'est sur-tout dans le temps des brouillards; & s'ils ont quelque riviere à passer, ils la traversent à la file, se prenant tous par la queue avec les dents, de peur que la force du courant ne les entraîne : s'ils ont reçu quelque blessure qui les fasse saigner, ils se vautrent dans la boue jusqu'à ce que le sang soit arrêté : le plus fort de la ligue offensive frappe à la porte des paysans pour faire sortir les chiens, & prend la fuite aussi-tôt pour se faire lancer par eux; quand ceux-ci sont engagés dans la poursuite de leur adversaire, & qu'ils sont éloignés de tout secours, les autres *loups lévriers* qui sont au guet & qui en ont déjà saisi quelques-uns en sortant, tombent sur les autres, les égorgent, les mettent en pieces. La même confédération, les mêmes ruses sont mises en usage lorsqu'il s'agit d'attaquer un cerf, un bœuf, une rhenne. Dès que leur expédition militaire ou plutôt carnassiere est consommée, ils se séparent & retournent en silence à leur solitude. Il n'y a pas même une grande habitude entre le mâle & la femelle; ils ne se cherchent qu'une fois par an, & ne demeurent que peu de temps ensemble. C'est en hiver que les *louves* deviennent en chaleur : plusieurs mâles suivent la même femelle, & cet attroupement est encore plus sanguinaire, plus meurtrier que le premier : car ils se la disputent cruellement; ils grondent, ils frémissent, ils se battent, ils se déchirent, & il arrive souvent qu'ils mettent en pieces celui d'entre eux qu'elle a préféré. Ordinairement elle fuit long-temps, lasse tous ses aspirans, & quand ils sont abattus par la fatigue & qu'ils se livrent au sommeil, elle se dérobe avec le plus alerte ou le plus aimé.

La chaleur ne dure que douze ou quinze jours, & commence par les plus vieilles *louves*; les mâles

n'ont point de rut marqué, ils pourroient s'accoupler en tout temps ; ils passent successivement de femelles en femelles, à mesure qu'elles deviennent en état de les recevoir ; ils jouissent des vieilles à la fin de Décembre, & finissent par les jeunes au mois de Février ou au commencement de Mars. Les *loups* s'accouplent comme les chiens, ils ont comme eux la verge osseuse & environnée d'un bourlet qui se gonfle, ce qui produit chez eux la même difficulté de se séparer après l'acte de la copulation. Le temps de la gestation est d'environ trois mois & demi, & l'on trouve des *louveteaux* nouveaux-nés, depuis la fin d'Avril jusqu'au mois de Juillet. C'est toujours au fond d'un bois, dans un endroit bien fourré, & au milieu duquel elles aplanissent un espace assez considérable, en coupant, en arrachant les épines avec les dents, & en y apportant ensuite beaucoup de mousse pour en faire un lit commode ; c'est là, dis-je, le lieu où la *louve* met bas ses petits, qui sont ordinairement au nombre de six, sept, huit, & même neuf, & jamais moins de trois. Ils naissent les yeux fermés ; la mere les allaite pendant quelques semaines, & leur apprend bientôt à manger de la chair, qu'elle leur prépare en la mâchant. Quelque temps après, elle leur apporte des mulots, des levrauts, des perdrix, des volailles vivantes. Les *louveteaux* commencent par jouer avec elles, & finissent par les étrangler ; la *louve* ensuite les déplume, les écorche, les déchire & en donne un morceau à chacun ; ils ne sortent du fort où ils ont pris naissance, qu'au bout de six semaines ou deux mois ; ils suivent alors leur mere qui les mene boire quelque part : elles les ramene au gîte, ou les oblige à se recéler ailleurs lorsqu'elle craint quelque danger : ils la suivent ainsi pendant plusieurs mois. Quand on les attaque, elles les défend de toutes ses forces & même avec fureur. Quoique dans un autre temps, elle

soit, comme toutes les femelles, plus timide que le mâle, lorsqu'elle a des petits elle devient intrépide & s'expose à tout pour les sauver. Ce n'est ordinairement qu'à dix mois ou un an que les petits la quittent, lorsque leur éducation est faite & qu'ils se sentent assez forts pour n'avoir plus besoin de secours. A cette époque, ils ont refait leurs premieres dents, qui tombent à six mois, & ils ont acquis de la force, des armes & des talens pour la rapine.

Les mâles & les femelles sont en état d'engendrer à l'âge d'environ deux ans. Les chasseurs assurent que dans toutes les portées, il y a plus de mâles que de femelles : cela confirme cette observation, qui paroît générale, du moins dans ces climats, que dans toutes les especes, à commencer par celle de l'homme, la Nature produit plus de mâles que de femelles. Ces animaux sont deux ou trois ans à croître, & vivent quinze ou vingt ans. Les *loups* blanchissent dans la vieillesse ; ils ont alors toutes les dents usées ; on en voit cependant en Laponie qui sont blancs, sans être absolument vieux : ce phénomene leur est commun avec toutes les especes d'animaux à poil qui habitent ces climats glacés. Ils dorment lorsqu'ils sont rassasiés ou fatigués, mais plus le jour que la nuit, & toujours d'un sommeil léger ; ils boivent fréquemment, comme tous les animaux carnassiers : quoique très-voraces, ils peuvent passer trois ou quatre jours sans manger, pourvu qu'ils ne manquent pas d'eau.

Le *loup* a beaucoup de force, sur-tout dans les parties antérieures du corps, dans les muscles du cou & de la mâchoire ; il porte à sa gueule un mouton, sans le laisser toucher à terre, & court en même temps plus vîte que les bergers, en sorte qu'il n'y a que les chiens qui puissent l'atteindre & lui faire lâcher prise. Lorsqu'on le tire & que la balle lui casse quelque membre il crie, & cependant lorf-

qu'on l'acheve à coups de bâton, il ne se plaint pas comme le chien; il est plus dur, moins sensible, plus robuste; il marche, court, rôde des jours entiers & des nuits; il est infatigable, & c'est peut-être de tous les animaux le plus difficile à forcer à la course. Quoique féroce, il est timide; lorsqu'il tombe dans un piége, il est tellement & si long-temps épouvanté, qu'on peut le tuer sans qu'il se défende, ou le prendre vivant sans qu'il résiste; on peut lui mettre un collier, l'enchaîner, le museler, le conduire ensuite par-tout où l'on veut, sans qu'il ose donner le moindre signe de colere ou de mécontentement. *Gesner* raconte qu'une *femme*, un *renard* & un *loup* étant tombés de nuit dans la même fosse, ils resterent chacun dans leur place, sans oser se remuer jusqu'au lendemain matin, que les trois prisonniers furent trouvés ensemble: on commença par tuer le *loup* & le *renard*, puis on retira de la fosse la femme qui étoit plus morte que vive, quoiqu'elle n'eût éprouvé d'autre mal que la frayeur.

Le *loup* est l'animal carnassier le plus commun dans nos climats; il a les sens très-bons, l'œil, l'oreille, & sur-tout l'odorat: l'odeur du carnage l'attire de plus d'une lieue. Lorsque ce brigand veut sortir du bois, jamais il ne manque de prendre le vent; il s'arrête sur la lisiere, évente de tous côtés, & reçoit ainsi les émanations des corps morts ou vivans que le vent lui apporte de loin. Il préfere la chair vivante à la chair morte, & cependant il dévore les voiries les plus infectes; aussi exhale-t-il une odeur infecte par la gueule. Il aime la chair humaine, & peut-être s'il étoit le plus fort n'en mangeroit-il pas d'autre. On a vu des *loups* suivre les armées, arriver en nombre à des champs de bataille, où l'on avoit enterré négligemment les corps, les découvrir, les dévorer avec une insatiable avidité, & ces mêmes *loups* accoutumés ainsi à la

chair humaine, attaquer ensuite le Berger plutôt que le troupeau, dévorer des femmes, emporter des enfans.

Les *loups* nous viennent de fort loin, comme des Ardennes, de la Forêt Noire, & d'autres vastes forêts : on tient même presque pour certain, & c'est l'opinion de nos plus habiles chasseurs, qu'il en sort une année des *cerfs*, une année des *sangliers* & une autre des *loups*. L'on a appelé les *loups* les plus voraces, *loups garoux*, c'est-à-dire, *loups* dangereux, dont il faut se garer. Aussi les Lapons, instruits par l'expérience, que les *loups* de leur pays recherchent les femmes prêtes d'accoucher, & les reconnoissent à l'odeur, font toujours escorter leurs femmes enceintes par des hommes armés. On nomme *loup mâtin*, celui qui ne vit que de charogne; & l'on appelle *loup lévrier*, celui qui est le plus dispos à la course.

Cet animal nuisible & vorace a de tout temps excité contre lui la haine & l'adresse de l'homme. On est obligé quelquefois d'armer tout un pays pour se défaire des *loups*, ainsi qu'il est arrivé il y a quelques années dans le Gevaudan, où l'on a fait diverses chasses composées de plusieurs milliers d'hommes armés, sans pouvoir détruire le *loup* féroce qui a causé tant de terreurs & de désordres dans ce pays forestier & montueux, & qui enfin a été tué par le sieur *Antoine*, Porte-Arquebuse du Roi. Les Princes ont des équipages pour cette chasse, qui n'est point désagréable, qui est utile & même nécessaire. Les chasseurs distinguent les *loups*, en *jeunes loups*, *vieux loups*, & *grands vieux loups*. Ils les connoissent par les *pieds* ou *voies*, c'est-à-dire par les traces qu'ils laissent sur la terre. Plus le *loup* est âgé, plus il a le pied gros; la *louve* l'a plus long & plus étroit, elle a aussi le talon plus petit & les ongles plus minces. On a besoin

d'un bon limier pour la quête du *loup* ; il faut même l'animer, l'encourager, lorsqu'il tombe sur la voie ; car tous les chiens ont de la répugnance pour le *loup* & se rabattent froidement. Quand le *loup* est détourné, on amene les lévriers qui doivent le chasser, & on les divise en deux ou trois laisses; on n'en garde qu'une pour le lancer, & on méne les autres en avant, pour servir de relais : dans les endroits où l'on présume que le *loup* pourra passer, on lâche d'abord les premiers à sa suite, un homme à cheval les appuie : on lâche les seconds à sept ou huit cents pas plus loin, lorsque le *loup* est prêt à passer ; & ensuite les troisiemes, lorsque les autres chiens commencent à le joindre & à le harceler. Tous ensemble le réduisent bientôt aux dernieres extrémités, & le veneur l'acheve en lui donnant un coup de couteau. Les chiens n'ont nulle ardeur pour le fouler, & répugnent si fort à manger de sa chair, qu'il faut la préparer & l'assaisonner, lorsqu'on veut leur en faire curée. En général, sa chair est si mauvaise qu'il n'y a que le *loup* qui mange volontiers du *loup*. On peut aussi le chasser avec des chiens courans : mais comme il perce toujours droit en avant, & qu'il court tout un jour sans être rendu, cette chasse est ennuyeuse, à moins que les chiens courans ne soient soutenus par les lévriers qui le saisissent, le harcelent & leur donnent le temps de l'approcher.

Dans les campagnes, on fait des battues à force d'hommes & de mâtins ; on tend des piéges, on présente des appâts, on fait des fosses, on répand des boulettes empoisonnées ; tout cela n'empêche pas que l'on ne trouve toujours quelques-uns de ces animaux, sur-tout dans les pays où il y a beaucoup de bois. Les Anglois prétendent en avoir purgé leur Isle ; cependant, dit M. *de Buffon*, on m'a assuré qu'il y en avoit en Ecosse. Comme il

y a peu de bois dans la partie Méridionale de la Grande-Bretagne, on a eu plus de facilité pour les détruire (*a*). M. *Bourgeois* dit que l'on fait une chasse du *loup* fort singuliere, dans un Village du Bailliage d'Echalens en Suisse, appelé *Panteriaz*, où ces animaux sont très-communs. Il y a dans le territoire de ce Village, un grand bois fort touffu, qui est le repaire de tous les *loups* du voisinage; on l'a enfermé de haies hautes de huit à dix pieds, fort serrées, & on a laissé plusieurs issues qui aboutissent à des sentiers: dès qu'on y apperçoit des *loups*, on ferme toutes les issues, excepté une ou deux auxquelles on tend de grands filets de corde. Les paysans vont battre le bois & chassent les *loups* du côté des filets: les *loups* arrivés au bout du sentier & pressés par les chasseurs, font leurs efforts pour passer au travers; ils insinuent leur tête avec force dans la maille du filet; ils s'y embarrassent avec leurs jambes de devant & ils se trouvent arrêtés; alors quelques chasseurs postés en embuscade, les assomment avec des massues.

Nous avons dit que la couleur du poil de ces animaux varie dans les différens climats, & même quelquefois dans le même pays. On trouve en France & en Allemagne, outre les *loups* ordinaires, quelques *loups* à poil plus épais & tirant sur le jaune.

(*a*) Sous le regne d'*Edgard le Pacifique*, le *bétail blanc*, (les moutons) courut presque le risque d'être anéanti dans la Grande-Bretagne; des bandes de *loups* firent en peu de temps une destruction considérable dans les troupeaux de moutons; consultez *Stillingfleet chronicon preciosum*, *the compleat body of Husbandry*. *Edgard* usa de deux moyens certains pour détruire les *loups*. Les peuples de la principauté de Galles s'étoient révoltés, il leur pardonna à condition qu'ils lui apporteroient tous les ans *cent têtes de loups*. Il publia aussi une amnistie en faveur des fugitifs, & accorda aux exilés des lettres de rappel, à la charge de lui apporter un nombre de *têtes de Loups*, selon la qualité des personnes & la nature du crime dont elles étoient coupables. Par ce moyen la race des *loups* fut entiérement extirpée de l'Angleterre. La mer qui la baigne de toutes parts, a mis obstacle à ce qu'il en vînt désormais des contrées voisines. Cet événement se passa entre les années 961 & 966.

Ces *loups* sont plus sauvages & moins nuisibles que les autres, n'approchent jamais des maisons, vivent de chasse & non de rapine. Dans les pays du Nord on en trouve de tout blancs & de tout noirs ; ces différences ne sont que des variétés très-peu considérables. La différence la plus sensible est celle de la grandeur ; mais on a observé en général que dans les animaux communs aux deux Continens, ceux de l'Amérique sont plus petits que ceux d'Europe. Nos *loups* ordinaires sont aussi plus petits & moins communs en Canada qu'en Europe, & les Sauvages en estiment fort la peau. L'espece commune est très-généralement répandue dans l'un & l'autre Continent : on l'a trouvée en Asie, en Afrique & en Amérique, comme en Europe. Le *loup* en Afrique, surtout celui du Sénégal, est, dit-on, beaucoup plus grand, plus gros & plus cruel qu'en Europe ; il est d'un poil argenté & presque blanc. Il y en a une quantité prodigieuse, parce que personne ne leur fait la guerre, & que les Negres ne veulent point se brouiller avec eux, dans la crainte que s'ils en tuoient un, les autres ne se chargeassent de venger sa mort.

En Orient, & sur-tout en Perse, on fait servir les *loups* à amuser le peuple dans les spectacles publics : on les exerce de jeunesse à la danse, ou plutôt à une espece de lutte contre un grand nombre d'hommes ; on achete jusqu'à cinq cents écus, dit *Chardin*, un *loup* bien dressé à la danse. Ce fait prouve au moins qu'à force de temps & de contrainte ces animaux sont susceptibles de quelque espece d'éducation. M. *de Buffon* en a fait élever & nourrir quelques-uns chez lui. Tant qu'ils sont jeunes, c'est-à-dire, dans la premiere & la seconde année, ils sont assez dociles, ils sont même caressans ; & s'ils sont bien nourris, ils ne se jettent ni sur la volaille, ni sur d'autres animaux ; mais à dix-huit mois ou deux

ans ils reviennent à leur naturel ; ils retournent, s'ils le peuvent, à leur état ſauvage. On eſt forcé de les enchaîner pour les empêcher de s'enfuir & de faire du mal. Voici un fait qui peut en quelque ſorte ſervir de preuve à ce que dit M. *de Buffon.* En 1762, herboriſant dans le bois de Monthoron près de Poitiers, j'y trouvai ſix petits *loups* qui étoient au gîte, ils n'avoient pas plus de huit jours; j'en pris un & le mis dans un petit lit convenable que je lui fis faire dans ma voiture ; je le nourris d'abord de lait, enſuite de pain & de lait, puis de ſoupe. Il prenoit des forces comme s'il eût été nourri par ſa mere ; ni la fatigue du voyage, ni le changement de nourriture ne l'altérerent pas ſenſiblement ; je le careſſois beaucoup & le mettois coucher avec moi; il me léchoit, venoit quand je l'appelois, & commençoit déjà à rapporter ce que je lui jetois à une certaine diſtance. J'eſſayai de lui faire manger les entrailles d'un poulet qu'on venoit de vider ; jamais il n'eut ſi bon appétit, ſes careſſes redoublerent : mais je manquai d'être la victime de ma tentative qui probablement développa en lui le goût naturel de ſon eſpece, qui eſt carnivore & même anthropophage dans certains cas ; car la nuit ſuivante rêvant que j'étois en proie à des *loups*, je me réveillai par l'effet de la peur ou de la douleur ; mon *louveteau* étoit parvenu à me mordre les cuiſſes, & ſuçoit le ſang qui en ſortoit. Je ne tardai pas à me défaire de cet animal ; & j'ai appris depuis qu'on avoit été obligé de le tuer, tant il étoit diſpoſé à mordre les enfans dans la maiſon où je l'avois laiſſé.

On prétend que le *loup* fournit lui-même un remede très-efficace contre ſa voracité. Il ſuffit de détremper ſa fiente dans de l'eau, & d'en frotter les brebis à la gorge, au dos & ſur les côtes. Ce mélange qui s'attache fortement à leur laine, y reſte long-temps & exhale une odeur pour laquelle les *loups*

ont beaucoup d'antipathie. *Consultez* les *Mémoires de l'Académie de Suede, année 1753.*

On fait avec la peau du *loup* des fourrures grossieres qui sont chaudes & durables, même des manchons : on en double la chaussure des goutteux & de ceux qui redoutent le froid aux extrémités : on assure même que les puces craignent l'odeur de cette peau & qu'elles s'en éloignent. On a vu dans notre Cabinet, pendant trente ans, un *loup* empaillé parmi plusieurs autres quadrupedes, & les scarabées disséqueurs qui ont mangé entiérement la peau des autres animaux, n'ont nullement touché à celle du *loup*. Les dents de *loup* servent quelquefois à faire des hochets d'enfans, & à polir les ouvrages des Relieurs & Doreurs.

Les Naturalistes font mention de plusieurs autres sortes de *loups* que ceux dont nous avons parlé : tels que le *loup doré* (*Voyez* ADIL & CHACAL) ; le *loup tigre ;* le *loup cervier*, &c. Nous avons donné l'histoire abrégée de ce dernier au *mot* LYNX.

LOUP. M. *Cestoni* donne ce nom à une espece de fausse chenille, qui est l'ennemie des petites brebis. Cet insecte se métamorphose en moucheron.

Les paysans appellent aussi du nom de *loup* d'autres petites especes de chenilles qui rongent les boutons des arbres, particuliérement des poiriers, cerisiers & pommiers. Ces mêmes chenilles causent de très-grands dommages aux rejetons : elles n'en peuvent être chassées que par une longue pluie, car elles endurent sans peine le froid & le chaud. Pour conserver la bonté du suc aux boutons qu'elles rongent, elles les enveloppent d'une matiere soyeuse, & les renforcent de feuilles : c'est le soir & le matin qu'elles prennent leur nourriture. Elles doivent leur origine à des papillons gris qui vont déposer leurs œufs sur les feuilles des arbres fruitiers. Le matin ils en sucent l'humidité & la rosée : dans l'hiver, ils se

tiennent dans les étables & dans les granges. *Voyez* CHENILLE & PAPILLON.

LOUP CERVIER, *Lupus cervarius* de Pline. *Voyez* LYNX.

LOUP DE CANARIE, *Lupus Canarius* de *Gaza*. C'est le *chacal*. Voyez *ce mot*.

LOUP DES EAUX. On donne ce nom au *brochet* & à la *loutre*, parce qu'ils détruisent beaucoup de poisson. *Voyez* BROCHET & LOUTRE.

LOUP DORÉ, *Lupus aureus* de plusieurs Auteurs. *Voyez* CHACAL.

LOUP MARIN ou LOUP DE MER. Tous les Voyageurs disent que c'est un animal amphibie qui ne se nourrit, pour ainsi dire, que de poisson. Les uns lui donnent quatre pattes onglées ; les autres, deux, avec deux mains palmées placées près de la queue. Dans leurs descriptions on reconnoît des caracteres qui conviennent fort au *phocas* ou veau marin (& quelquefois aussi à l'*ours marin*) : ils sont également velus ; même maniere de marcher, ou plutôt de ramper, de ronfler, de gronder, & de mourir avec effusion de sang, dès qu'on les touche fortement sur le nez ; leur chair n'est pas d'un très-bon goût & se fond presque toute en huile.

Quoique plusieurs Naturalistes modernes tendent à croire que le *loup marin* est différent du *phoque*, nous croyons cependant que l'un & l'autre sont de la même espece ; mais que selon leur âge, leur sexe, ou la mer qu'ils habitent, ils sont sujets à varier : on en distingue différentes races ou especes. Telle est la conséquence que nous avons cru pouvoir tirer de la comparaison de quantité de ces animaux empaillés, dont les uns avoient été pris dans la mer du Sud & les autres dans la mer du Nord.

Les Indiens de Chiloë en font sécher la chair pour se nourrir ; des Navigateurs François en tirent de l'huile pour leurs besoins. On convient généralement

que la chair du *loup marin* n'eſt pas mauvaiſe, mais on gagne davantage à en extraire l'huile ; il ſuffit pour cela de la mettre ſur le feu dans un vaſe de cuivre ou de terre ; elle n'a point d'odeur, ne laiſſe point de lie & s'emploie à brûler, ou bien à préparer les cuirs. La pêche de ces animaux eſt aſſez facile. Dans le Nord ils ſont grands comme de forts mâtins ; ceux du Pérou ont à peu près deux pieds de long : leur peau ſert à faire des ballons qu'on remplit d'air & dont les Américains ſe ſervent pour s'aider à nager. On emploie auſſi la peau des *loups marins* à faire des ſouliers, des bottines, à couvrir des malles. Lorſqu'elle eſt bien tannée, elle a preſque le même grain que le marroquin. Si d'une part elle eſt moins fine, de l'autre elle ne s'écorche pas ſi facilement & conſerve long-temps toute ſa fraîcheur.

Les Groënlandois donnoient autrefois le nom de *loup marin* ou de *hayfiſch* au *tiburon* : les Hollandois appellent *lion marin* l'animal que nous appelons ainſi que les Eſpagnols *loup marin ;* d'autres l'ont appelé *chien marin* à cauſe de la figure de ſa tête. *Voyez* chacun de ces *mots* & les *articles* PHOQUE & OURS MARIN.

Outre ces *loups marins* amphibies, les Voyageurs & les Naturaliſtes font mention de deux eſpeces différentes de poiſſons, connues auſſi ſous le nom de *loup de mer :* le premier s'appelle ſimplement *loup marin*, & l'autre *loup de mer vulgaire.* Voyez leur deſcription ci-après.

LOUP MARIN ſurnommé LA CRAPAUDINE, parce qu'on a cru que la pierre de ce nom (*bufonites* ou *crapaudine*) n'étoit autre choſe qu'une dent molaire de ce poiſſon. Le *loup marin*, *Lupus marinus piſcis noſtras*, *&c.* Villughby ; *Anarrhichas lupus*, Linn. ; eſt un poiſſon ſeul de ſon genre : il a la tête plus grande, & d'une forme plus arrondie que

celle du chien de mer, comme enflée à l'endroit des joues ; sa peau est lisse, sans écailles, & presque semblable à celle des anguilles ; elle est bleuâtre ou azurée sur le dos, sur les côtés & sur les nageoires ; la couleur, sur la partie inférieure, devient blanchâtre ; le bord de la mâchoire inférieure est garni d'un double rang de dix dents aiguës & arrondies ; à côté de ces dents sont de part & d'autre douze molaires pareillement doubles ; la mâchoire supérieure a sous le museau douze dents arrondies & aiguës comme celles du bas ; il y a aussi au milieu du palais trois doubles rangées de molaires ; la rangée du milieu, qui est composée de douze dents plus grandes que celles d'un homme, descend jusqu'au gosier. On voit encore, à l'entrée même du gosier, deux os chargés d'aspérités, & près de la racine de la langue, un assemblage de petites dents courtes & aiguës. Toutes ces dents, sur-tout celles qui garnissent le bord des mâchoires, sont, chez cet animal vorace, autant d'armes redoutables : les nageoires pectorales ressemblent à de petites ailes, & sont à peu près longues de deux palmes ; elles ont chacune vingt rayons : la dorsale qui s'étend depuis la tête jusqu'à l'origine de la queue, est haute de quatre ou cinq pouces, & a soixante & treize rayons : celle de l'anus se termine à la queue qui est d'une forme carrée, elle a quarante-cinq rayons, & la queue en a dix-huit. On pêche ces poissons dans l'Océan Germanique, assez près de l'embouchure de l'Elbe, & des côtes voisines du Comté d'Yorck. On en a vu de trois pieds de longueur, & qui avoient sur les côtés des traces noirâtres transversales ; le corps est alongé, un peu comprimé, & la chair est blanche. On donne aussi le nom de *loup marin* au *grand chien de mer* ou *lamie*. Voyez *ces mots*.

Loup de mer vulgaire ou Lubin, *Perca labrax*, Linn. ; *Perca pinnis dorsalibus distinctis, secunda radiis*

quatuordecim, Gronov. Act. Upf. 1750; *Lupus marinus vulgaris*, Auctor.; à Rome, *Spigola*; à Venife, *Bronchini*; en Tofcane, *Araneo*; en Angleterre, *Baffe*; en Efpagne, *Lupo*. Poiffon du genre du *Perfégue*; il fe trouve dans les mers & les fleuves des parties Méridionales de l'Europe.

Les Anciens, tels qu'*Horace*, *Ovide*, *Varron*, *Pline*, *Macrobe*, *Saint Ambroife*, &c. avoient donné à ce poiffon le nom de *loup*, à caufe de fa voracité : fa chair étoit un des alimens qu'ils eftimoient le plus; mais, felon *Willughby*, ils confultoient plutôt leur fenfualité que leur fanté, dans le jugement qu'ils portoient de ce poiffon. Cet Auteur préfere ceux de cette efpece qui ont été pris en pleine mer; il met au fecond rang ceux qui ont féjourné dans les étangs marins; au troifieme, ceux qu'on a pêchés à l'embouchure des fleuves; il fait encore moins de cas de ceux qui ont été trouvés dans le lit même des fleuves, parce qu'ils y ont vécu de nourritures fangeufes, ainfi que de petits poiffons nourris eux-mêmes dans la fange. Il paroît cependant que ces derniers flattoient davantage le goût des Romains, puifque au rapport de *Pline* (*Hiftoire Naturelle*, *l.* 9, *c.* 54), les meilleurs *loups marins* étoient ceux qu'on avoit pris dans le Tibre, entre les ponts. Les plus fenfuels même, parmi cette Nation, fe vantoient de reconnoître au feul goût, fi un *loup marin* avoit été pêché en pleine mer, ou à l'embouchure du Tibre, ou entre les ponts, comme il paroît par un paffage de la feconde Satire du fecond livre d'*Horace*, où ce Poëte, fous le nom d'un certain *Ofellus*, fe moque de ce prétendu difcernement des Romains de fon temps. (*Encyclop. Méth.*)

Le *loup de mer*, dit *Willughby*, parvient quelquefois jufqu'à la longueur de quatre pieds & demi : fa forme eft affez femblable à celle du faumon ou de la truite : fon dos eft d'un bleu-noirâtre; au-deffus

des lignes latérales on voit une multitude de points noirs, mais qui s'effacent à mesure que le poisson prend de l'accroissement ou qu'il vieillit; le ventre est d'un blanc-argentin, & quelquefois, dans l'âge moyen, moucheté aussi de noir : ces seules différences ont fait distinguer par quelques-uns l'espece du *loup marin tacheté*, d'avec le *loup marin sans tache;* les écailles sont d'une grandeur médiocre, très-serrées entre elles, & très-adhérentes à la peau : l'ouverture de la gueule est grande ; les mâchoires sont hérissées de petites dents; le palais & le fond de la gueule sont chargés d'aspérités; l'ouverture de chaque narine est double : les yeux sont assez grands; les iris, de couleur argentée & offusquée par une teinte nébuleuse; les prunelles, cerclées de jaune : la premiere nageoire dorsale a neuf rayons, dont celui du milieu est le plus long; la seconde dorsale en a treize, dont le premier épineux; les pectorales en ont chacune quinze, flexibles; les abdominales, six; celle de l'anus en a quatorze, dont les trois premiers épineux, les autres flexibles; celle de la queue, qui est un peu fourchue, en a dix-huit : on voit de chaque côté, auprès des nageoires de la poitrine, deux aiguillons, dont l'un situé à l'angle des ouies, est plus fort & plus long que l'autre. Les Languedociens appellent *lupassons*, les poissons de cette espece encore petits.

On se sert, pour la pêche du *loup de mer*, d'un filet en nappe, dont le milieu forme une espece de poche, & que l'on tend verticalement sur trois perches disposées en triangle, dont deux maintiennent le filet par les extrémités, & la troisieme par le milieu : on oppose l'ouverture du filet au courant de l'eau.

LOUP DU MEXIQUE. Ce quadrupede ne paroît être qu'une variété du *loup* de notre Continent. L'influence du climat seule paroît y avoir apporté quelque différence; même figure, mêmes appétits,

mêmes habitudes ; on y reconnoit le naturel du *loup* de nos climats : leur fourrure eſt griſe, & une des plus belles dont on puiſſe faire uſage, ſur-tout quand elle eſt de couleur uniforme. On voit quelquefois de ces *loups* tout blancs : on les trouve au Mexique & plus communément encore à la Nouvelle-Eſpagne. *Voyez l'article* Loup.

Loup-Tigre de *Kolbe*. C'eſt, à ce qu'il paroît, le même animal que celui que les Fourreurs nomment *guépard*. C'eſt un animal carnaſſier d'environ trois pieds & demi de longueur : ſa robe eſt belle, elle reſſemble à celle du *lynx* ou *loup cervier*, par la longueur du poil ; elle eſt d'un fauve très-pâle, parſemée, comme celle du léopard, de taches noires, mais plus voiſines les unes des autres & plus petites, car elles n'ont que deux à trois lignes de diametre. Le *guépard* a auſſi la queue à proportion plus courte que le léopard & les animaux du même genre ; mais ce qui le diſtingue de tous, & d'une maniere très-remarquable, c'eſt une eſpece de criniere de quatre à cinq pouces de longueur, qu'il porte ſur le cou & entre les épaules, & une autre touffe de poils longs de trois à quatre pouces, qu'il a ſous le ventre.

On voit communément le *loup-tigre* dans les terres voiſines du Cap de Bonne-Eſpérance. Pendant le jour, il reſte caché dans quelque creux de rochers, ou dans des trous qu'il ſe creuſe en terre, & ne va chaſſer que pendant la nuit. L'ardeur avec laquelle il cherche ſa proie, eſt apparemment cauſe de ſes hurlemens pendant la nuit ; mais ſon cri fait fuir ſouvent les animaux, & donne lieu au chaſſeur de l'attendre, pour le tuer au paſſage. Il y a quelques variétés dans cette eſpece, pour le fond du poil & pour la couleur des taches.

Loups-garoux. Nom donné à des *loups* qui, s'étant accoutumés à dévorer des cadavres humains, attaquent enſuite les hommes. *Voyez l'article* Loup.

Dans l'acception populaire, le nom de *loup-garou* (*Vespertilis*), est devenu celui d'un fantôme ou épouvantail dont on fait peur aux enfans. *Voyez l'article* LILITH.

LOUTRE, en Latin, *Lutra* ou *Lytra*, & quelquefois *Lutris* ou *Lutrix*. La *loutre* est à peu près de la grosseur du blaireau, mais ses jambes sont plus courtes. Cet animal a la tête plate; le museau est fort large, & garni de chaque côté de moustaches composées de gros crins blancs & bruns; la mâchoire inférieure moins longue & plus étroite que celle de dessus : son cou est court & si gros, qu'il semble faire partie du corps; sa queue est grosse à l'origine & pointue à l'extrémité, couverte de poils : le dessus du corps est de couleur brune, luisante, & le dessous de couleur blanchâtre & lustrée; les pieds sont d'un brun-roussâtre. La *loutre* a deux sortes de poils, les uns plus longs & plus fermes, les autres plus fins, qui sont une sorte de duvet soyeux, de couleur grise-blanchâtre. Les poils les plus longs font paroître en général l'animal de couleur brune.

La *loutre*, dit M. *de Buffon*, est un animal vorace, plus avide de poisson que de chair, qui ne quitte guere le bord des rivieres ou des lacs, & qui dépeuple quelquefois les étangs. Elle a plus de facilité qu'un autre pour nager, plus même que le castor, qui n'a des membranes qu'aux pieds de derriere, & dont les doigts sont séparés dans les pieds de devant; tandis que la *loutre* a des membranes à tous les pieds, qui sont composés de cinq doigts onguiculés : elle nage aussi vîte qu'elle marche; elle ne va point à la mer comme le castor, mais elle parcourt les eaux douces, & remonte ou descend les rivieres à des distances considérables. Souvent elle nage entre deux eaux, & y demeure assez long-temps : elle vient ensuite à la surface de l'eau, afin de respirer.

A parler exactement, la *loutre* n'est point animal amphibie, c'est-à-dire, animal qui peut vivre également sur la terre & dans l'eau: elle n'est pas conformée pour demeurer dans ce dernier élément, & elle a besoin de respirer à peu près comme tous les animaux terrestres. Si même il arrive qu'elle s'engage dans une nasse à la poursuite d'un poisson, on la trouve noyée, & l'on voit qu'elle n'a pas eu le temps d'en couper tous les osiers pour en sortir. D'après l'examen anatomique que MM. de l'Académie ont fait d'une *loutre*, ils n'ont pu découvrir aucune apparence qu'il y eût jamais eu un trou qui pût donner passage au sang pour aller d'un ventricule à l'autre sans passer par les poumons; au lieu qu'il paroît que cette ouverture (le trou ovale) subsiste un peu dans le castor, ce qui le rend vraiment un peu amphibie, & lui donne une bien plus grande facilité de se passer long-temps de respiration. La *loutre* a des poumons spacieux; par une grande inspiration elle absorbe une grande quantité d'air, qui lui donne seulement la facilité de rester long-temps sous l'eau. La femelle de la *loutre* a la matrice faite de même que celle des femmes, & a des nymphes & un clitoris comme elles: elle a dix petits reins séparés les uns des autres, ayant chacun leur parenchyme, leurs veines & leur artere émulgente à part.

La *loutre* a six dents incisives à chaque mâchoire; les dents sont comme celles de la fouine, mais plus grosses & plus fortes, relativement au volume de son corps; les jeunes *loutres* sont encore plus laides que les vieilles; une tête mal-faite, des oreilles placées bas, des yeux trop petits & couverts, les mouvemens gauches, l'air obscur, la figure ignoble, informe, un cri qui paroît machinal, & qu'elle répete à tout moment, sembleroient annoncer un animal stupide: cependant la *loutre* devient industrieuse avec l'âge, au moins assez pour faire la guerre avec avan-

tage aux poissons, qui pour l'instinct & le sentiment sont très-inférieurs aux autres animaux : on dit que la *loutre* lorsqu'elle veut prendre du poisson, commence à agiter les eaux pour faire fuir sa proie sur les bords de l'étang, &c. entre les pierres & les cailloux, où elle s'en empare alors facilement. Au défaut de poisson, même d'écrevisses, de grenouilles, de rats d'eau, ou d'autre nourriture, elle coupe les jeunes rameaux & mange l'écorce des arbres aquatiques; elle mange aussi de l'herbe nouvelle au printemps. Elle ne craint pas plus le froid que l'humidité : elle devient en chaleur en hiver, & met bas au mois de Mars; les portées sont de trois ou quatre petits. Comme la *loutre* change souvent de lieu, elle emmene ou disperse ses petits au bout de six semaines ou de deux mois.

Il seroit sans doute très-avantageux de pouvoir tirer parti de ces animaux voraces, & qui sont de si excellens pêcheurs; c'est ce qui est indiqué dans le *Journal Etranger* du mois de *Juin 1755*, où l'on trouve un *Mémoire sur la maniere de prendre les* loutres *en vie, & de les dresser pour apporter du poisson, par M.* Jean Lots, *de l'Université de Lund en Scanie, & Membre de l'Académie de Stockholm.*

Chaque animal a des habitudes qui lui sont particulieres, & dont tout bon chasseur peut tirer avantage. Par exemple, on prétend avoir observé qu'une *loutre* ne passe pas une seule grande pierre qui se rencontre sur le bord des rivages qu'elle habite, sans y monter & sans y déposer quelque épreinte (fiente), que l'on reconnoît aisément être celle de cet animal, parce qu'elle est entremêlée d'arêtes. Cette marque qu'on rencontre sur les pierres, fait aisément connoître la demeure de ces animaux, & ne donne pas moins de facilité à leur dresser des embûches pour les prendre. Lorsqu'on veut en avoir une vivante, on dresse sur ces pierres des tenailles,

construites de maniere que la *loutre* se prend sans se blesser lorsqu'elle va pour saisir le poisson qu'on lui a mis pour appât.

A-t-on une jeune *loutre* vivante, car les jeunes se dressent mieux que les vieilles, on l'attache d'abord avec soin, & on la nourrit pendant quelques jours avec du poisson & de l'eau ; ensuite on mêle de plus en plus dans cette eau du lait, de la soupe, des choux & des herbes ; & dès qu'on s'apperçoit que l'animal s'habitue à cette espece d'aliment, on lui retranche presque entiérement les poissons, & en leur place on substitue du pain dont il se nourrit très-bien. Enfin, il ne faut plus lui donner ni poissons entiers, ni intestins, mais seulement des têtes ; on dresse ensuite l'animal à rapporter comme l'on dresse un chien. Lorsqu'il rapporte tout ce qu'on veut, on le mene sur le bord d'un ruisseau clair : on lui jette du poisson qu'il a bientôt joint & qu'on lui fait rapporter, & on lui donne la tête pour récompense. Un homme de la Scanie, par le secours d'une *loutre* ainsi dressée, prenoit journellement autant de poisson qu'il lui en falloit pour nourrir toute sa famille. Au reste, cette maniere de chasser n'est pas nouvelle en Suede, & doit avoir été beaucoup plus commune autrefois qu'aujourd'hui ; puisque *Jonston*, dans son *Histoire des animaux*, rapporte que les Cuisiniers en Suede avoient l'usage d'envoyer des *loutres* dans les viviers pour leur apporter du poisson.

Quoi qu'il en soit, il paroît que ce n'est pas une loi commune que toutes les *loutres* soient ainsi susceptibles d'éducation ; sans cela on verroit certainement davantage de ces pourvoyeurs, & elles nous serviroient pour la pêche comme nos chiens nous servent pour la chasse. Toutes les jeunes *loutres* que M. *de Buffon* a voulu priver, cherchoient à mordre, même en prenant du lait, & avant que d'être assez fortes pour mâcher du poisson : au bout de quelques jours

elles devenoient plus douces ; mais ce n'étoit peut-être que parce qu'elles étoient malades & foibles : loin de s'accoutumer à la vie domestique, toutes celles qu'il a voulu faire élever sont mortes dans le premier âge. La *loutre* en général est de son naturel sauvage & cruelle : quand elle peut entrer dans une riviere ou dans un vivier, elle y fait ce que le putois fait dans un poulailler ; elle tue beaucoup plus de poissons qu'elle ne peut en manger, & ensuite elle en emporte dans sa gueule.

Les *loutres* ne se creusent point de domicile, mais elles se gîtent dans les premiers trous qui se présentent, sous les racines des peupliers, des saules, dans les fentes des rochers & même dans les piles de bois à flotter : c'est dans ces *terriers d'endroit* qu'elles se retirent, soit pour dormir, soit pour se mettre à l'abri de leurs ennemis. Elles y font aussi leurs petits sur un lit de bûchettes & d'herbes. La retraite de ces maraudeurs aquatiques est infectée de la mauvaise odeur du débris des poissons qu'ils y laissent pourrir.

Le poil de la *loutre* ne mue guere ; sa peau d'hiver est cependant plus brune, & se vend plus cher que celle d'été : elle fait une très-bonne fourrure ; on en fait pour l'hiver des manteaux que l'eau ne peut traverser. Les Sauvages du Canada se servent de peaux de *loutre* d'une grandeur extraordinaire pour en faire des robes, lesquelles étant portées & engraissées de leur sueur & des graisses qu'ils manient, sont propres à faire de meilleurs chapeaux (disent les Anglois) que ceux que l'on fait du seul poil de castor trop sec & trop difficile à mettre en œuvre sans aucun mélange.

La chair de la *loutre* se mange en maigre , & a en effet un mauvais goût de poisson ou plutôt de marais. Les chiens chassent la *loutre* volontiers , & l'atteignent aisément lorsqu'elle est éloignée de son gîte ou de l'eau : mais quand ils la saisissent, elle

se défend courageusement, les mord cruellement, & quelquefois avec tant de force & d'acharnement, qu'elle leur fend le nez & les oreilles, leur brise les os des jambes, & qu'il faut la tuer pour lui faire lâcher prise. Le castor cependant, qui n'est pas un animal bien fort, la chasse & ne lui permet pas d'habiter sur les bords qu'il fréquente.

On chasse la *loutre*, non-seulement pour avoir sa fourrure, mais aussi pour se défaire d'un animal destructeur du poisson dans toutes les eaux qu'il fréquente. On la chasse différemment, selon qu'elle se trouve dans les petites ou les grandes eaux. Dans les petites eaux, telles que les ruisseaux & les petites rivieres, il faut au moins quatre ou cinq hommes tous armés de longs bâtons avec des fourches de fer au bout. On se partage des deux côtés de l'eau; on se fait accompagner par des chiens; on remonte l'eau, on quête sous les racines & les souches. On reconnoît la voie ou les traces des pieds imprimés sur la boue, on fait flairer aux chiens les *épreintes*. La *loutre* est-elle lancée, on appuie les chiens, & on assomme la *loutre;* dans les grandes rivieres, on tend deux grands & forts filets contre-maillés, l'un au-dessus de la brise ou repaire de la *loutre*, l'autre au-dessous; les chasseurs sont armés de fusils chargés à postes ou à chevrotines. Les chiens lancent & forcent la *loutre* à donner dans les filets.

La *loutre* est une espece d'animal, qui sans être très-nombreuse, est généralement répandue en Europe, depuis la Suede jusqu'à Naples; la *loutre* se trouve dans l'Amérique Septentrionale, & elle y ressemble tout-à-fait à celle d'Europe, si ce n'est que sa fourrure est encore plus noire & plus belle que celle de la *loutre* de Suede, de Moscovie & de Pologne. Elle se rencontre vraisemblablement dans tous les climats tempérés, sur-tout dans les lieux où il y a beaucoup d'eau; car elle ne peut habiter ni les sables brûlans,

ni les déserts arides : elle fuit également les rivieres stériles & les fleuves trop fréquentés.

Le *carigueibeju* ou *loutre du Brésil* de Marcgrave, paroît être d'une espece voisine, mais néanmoins différente, & on la rapporte à la *saricovienne*. Voyez *ce mot*.

La graisse de la *loutre*, de même que celle des poissons, ne se coagule point par le froid, & reste toujours fluide : elle est résolutive, digestive ; on l'emploie pour la douleur des jointures, & pour fortifier les nerfs.

M. le Docteur *de la Borde* nous a dit avoir observé dans la Guiane trois especes de *loutre*. 1.° La plus grosse qui pese de quarante à cinquante livres, & dont le poil est noir, presque ras ; elle se tient dans les rivieres.

2.° Celle dont la robe est jaunâtre, couleur de gomme-gutte, & qui pese vingt à vingt-cinq livres ; elle habite aussi les rivieres.

3.° Celle qui est grisâtre, peu commune, & qui ne pese guere que trois ou quatre livres ; elle se tient dans les trous près des rivieres, & est assez dangereuse pour les chiens.

Toutes fuient les eaux où la marée monte & ne se tiennent que dans les eaux douces, dans les lacs ou au haut des rivieres ; elles vont en troupes dans les savannes noyées ; on les chasse pour avoir leur dépouille, pour cela on se met en embuscade au bord des eaux ; elles sont farouches, & si on les tire pendant qu'elles nagent, elles coulent à fond & sont perdues pour le chasseur. Les femelles ne mettent bas qu'un petit, rarement deux ; elles sont moins fécondes qu'en Europe. C'est dans des trous qu'elles creusent au bord des eaux, qu'elles mettent bas. Dans les maisons du pays on éleve souvent de ces petits animaux. M. *Aublet* & *Olivier* assurent même qu'il y a à Cayenne & dans le pays d'Oyapock, des *loutres*

ſi groſſes, qu'elles peſent juſqu'à quatre-vingt-dix & cent livres, & que leur poil eſt fort doux, mais plus court que celui du caſtor; leur couleur ordinaire d'un brun-minime.

LOUTRE DU BRÉSIL, c'eſt la *ſaricovienne.* Voyez *ce mot.*

LOUTRE MARINE ou CASTOR DE MER, *Lutra marina.* Suivant *Steller*, cet animal marin a le poil du caſtor ordinaire; il eſt de la groſſeur du chat de mer; il a la figure du veau marin, & la tête faite comme celle de l'ours. Il eſt aſſez doux. Cette grande *loutre marine* eſt la *ſaricovienne* des Kamtſchadales. *Voyez* SARICOVIENNE.

LOUVE, femelle du *loup*: elle porte deux mois, & fait cinq, ſix, & même juſqu'à ſept *louveteaux* à la fois. *Voyez* LOUP.

LOUVETTE DES PIQUEURS. *Voyez* TIQUE DES CHIENS *à l'article* TIQUE. On donne auſſi le nom de *louvette* à un papillon de la quatorzieme famille de la premiere claſſe des *Phalenes.*

LOWA ou OISEAU PÊCHEUR. *Voyez* CORMORAN.

LOWANDO. Nom d'un ſinge de la famille des *Babouins*; ce quadrumane ſe trouve dans le même climat que l'*ouanderou*, & n'en differe qu'en ce qu'il a le corps couvert de poils blanchâtres, avec la chevelure & la barbe noires, en ſorte qu'il doit être conſidéré comme une variété dans cette eſpece. On dit qu'il y a encore dans le même pays une troiſieme race ou variété qui pourroit bien être la tige commune des deux autres, parce qu'elle eſt d'une couleur uniforme & entiérement blanche, corps, chevelure & barbe. Les Voyageurs aſſurent que ces ſinges tout blancs, ſont les plus forts & les plus méchans de tous; ils ſont très-ardens pour les femmes, & aſſez vigoureux pour les forcer, lorſqu'ils les trouvent ſeules; ſouvent ils les outragent ou les excedent juſqu'à les faire mourir: dans leur état de liberté,

les *lowandos* vivent dans les bois & se nourrissent de feuilles & de bourgeons ; mais pris & captifs, ils mangent de tout. *Voyez* OUANDEROU.

LOXIA. *Voyez* BEC CROISÉ.

LUAMBONGOS. Les Negres de Congo donnent ce nom aux *loups* de leur pays. *Voyez* LOUP.

LUBIN. *Voyez* LOUP DE MER VULGAIRE.

LUCET. M. *de Bougainville* désigne sous ce nom une plante rampante qu'il a trouvée aux Isles Malouines, qui porte des fruits le long de ses branches qui sont garnies de petites feuilles parfaitement lisses, rondes & de couleur de myrte ; ces fruits sont blancs, colorés de rouge du côté exposé au Midi ; ils ont un goût aromatique & l'odeur de la fleur d'orange, ainsi que les feuilles, qui mises en infusion dans le lait en font une boisson des plus agréables.

LUCHARAN, est le nom qu'*Albin* a donné à la *chouette blanche*. Voyez CHOUETTE.

LUCUMA ou RUEMA. *Voyez* JAUNE D'ŒUF.

LUCZI ou LUEZ est le nom que les Bordelois donnent au *brochet*.

LUDUS HELMONTII. Nom donné à une pierre pesante, ordinairement calcaire, plus ou moins large & longue, remarquable par des cloisons communément pyriteuses ou spatheuses, ornée sur sa surface de compartimens polygones qui forment toutes sortes d'angles. L'on voit de ces pierres formées aussi d'un assemblage de colonnes polygones serrées les unes contre les autres. Les Naturalistes ont donné le nom de *Ludus Helmontii stellatus* à une espece de sélénite très-rare, globulaire, de la nature des *fleurs de gypse*, & composée d'un amas de stries qui divergent du centre à la circonférence. La pierre qui leur sert de matrice est calcaire. On la trouve dans le Comté de Kent & dans l'Isle de Shépy.

LUEN. *Voyez* ARGUS.

LULU ou PETITE ALOUETTE HUPPÉE de M. *Brisson*,

pl. enl. 503, fig. 2. Elle se trouve en Italie, en Autriche, dans les parties Septentrionales de l'Angleterre & dans plusieurs contrées du Nord de l'Europe. Le *lulu* vole par troupes qu'on trouve ordinairement dans les bois fourrés, dans les bruyeres & dans les bois, il y niche; en temps de neige, il s'approche volontiers des lieux habités pour y trouver des vivres: on prétend qu'il a l'habitude de contrefaire le cri des autres oiseaux, mais d'une façon ridicule; son cri naturel est *lulu:* son plumage est d'un brun uniforme en dessus sur le corps; mais sous le corps il est blanc, les pieds sont rougeâtres. *Voyez* ALOUETTE.

LUMBRICITES. Lorsqu'une pierre contient des fossiles appelés *pierres fromentaires*, & qu'elles sont disposées de façon que les sections imitent les vers, on lui donne le nom de *lumbricite*.

LUMIERE, *Lumen*. Rien ne nous frappe plus que la *lumiere;* c'est par le moyen de ses rayons plus ou moins réfléchis, plus ou moins absorbés, que paroissent les couleurs & les différentes nuances (car la Physique moderne a démontré que les couleurs ne sont pas dans les objets colorés); la superficie & la structure des corps modifient ces réflexions, & sont, par conséquent, les causes occasionnelles des couleurs. Ainsi la *lumiere*, en passant d'un milieu plus dense dans un milieu plus rare, ou d'un milieu plus rare dans un milieu plus dense, éprouve des réfractions, & forme des couleurs.

L'art de voir est l'art d'appercevoir les rapports, & tout s'enchaîne aux yeux du génie. C'est ainsi que *Newton* s'élevoit de la contemplation d'une bulle de savon à la théorie de la *lumiere*. C'est par le moyen des rayons de la *lumiere* que nous appercevons la magnificence & la beauté de ce vaste Univers, & que nous distinguons les nuances intermédiaires des couleurs primitives, *jaune*, *rouge*, *vert*, *bleu*, *&c*. On voit que le noir s'alliant au blanc

donne la *couleur cendrée ;* le blanc avec le bleu donne l'*opale ;* le rouge avec le blanc donne le *rose ;* le rouge & le bleu forment le *pourpre ;* le noir & le bleu font le *violet ;* le jaune & le bleu donnent le *vert*, &c. &c. C'est sur ce principe qu'est fondé l'art du Peintre, du Teinturier, des pierreries factices & de tout ce qui doit subir les effets de la *lumiere*. Les corps organisés reçoivent aussi des influences notables par l'effet de la *lumiere ;* Voyez l'*article* PLANTE. Comme le soleil est la source de cette matiere précieuse & naturelle ; Voyez *le mot* PLANETE, où l'on a présenté d'après M. *de Maupertuis*, le beau spectacle du systême planétaire. *Voyez* aussi à l'*article des* sens, *au mot* HOMME, quel est le mécanisme de la vision. *Consultez* encore *l'article* FEU. Au reste on peut, dit M. *de Marivetz*, établir des rapports entre la *lumiere* & le son. On peut comparer les corps qui brillent de leur propre *lumiere* aux corps sonores, & ceux qui réfléchissent la *lumiere*, aux corps qui répercutent le son ; les échos servent d'objet de comparaison.

LUMIERE SEPTENTRIONALE. Phénomene naturel que l'on ne doit pas confondre avec celui de la *lumiere Zodiacale* ou *aurore Boréale ;* ce dernier ne paroît que de temps en temps : *Voyez* AURORE BORÉALE. La *lumiere Septentrionale* au contraire, est un phénomene journalier. On lit en effet dans une Relation du Groënland, que dans ces contrées, le Spitzberg, &c. il se leve pendant tout l'hiver à la tombée de la nuit, une *lumiere* qui éclaire tout le pays, comme si la lune étoit dans son plein. Plus la nuit est obscure, plus cette *lumiere* luit ; elle fait son cours du côté du Nord ; elle ressemble à un feu volant & s'étend en l'air comme une haute & longue palissade ; elle passe d'un lieu à un autre avec une promptitude inconcevable. Elle dure toute la nuit, & s'évanouit avec le soleil levant. M. *de Mairan* prétend que l'air grossier que l'on respire dans les pays situés près du Pôle

arctique, & les glaces qui se trouvent dans ces contrées, sont très-propres à réfléchir les rayons de *lumiere* & à causer cette clarté que les habitans du pays nomment *lumiere Septentrionale.*

LUMIERE ZODIACALE. Phénomene lumineux qu'on observe dans le voisinage de l'Equateur, & que les Physiciens & les Astronomes regardent comme un effet de l'atmosphere solaire & la cause de l'aurore Boréale vers les Pôles. Ce météore qui excite souvent la curiosité, l'admiration, ou même la terreur des hommes, est assez rare à cause de sa position oblique & peu éloignée du plan de l'Ecliptique, qui ne nous permet guere de le voir distinctement & assez élevé sur l'horizon, que quelque temps après le coucher du soleil, vers la fin de l'hiver & dans le printemps, ou avant son lever en automne & vers le commencement de l'hiver; on ne peut guere le voir en d'autres temps, & il est plus rare encore qu'on puisse l'observer le soir & le matin en un même jour. Un crépuscule trop fort l'empêche de se montrer, & un trop grand clair de lune le fait disparoître comme il arrive à la voie lactée, pour laquelle on pourroit aussi quelquefois le prendre par sa clarté & blancheur, si on ne connoissoit pas exactement le lieu que l'une & l'autre doivent occuper dans le ciel, & la situation actuelle où elles doivent être sur l'horizon. La *lumiere Zodiacale* fut découverte & ainsi nommée par M. *Cassini*, en 1683; il l'observa jusqu'en 1688. Ses observations furent continuées par ses contemporains jusqu'en 1694. Plus de trente ans après cette époque, elles furent reprises par M. *de Mairan*, qui a traité de ce phénomene de la maniere la plus savante & la plus étendue. M. *Cassini* croyoit que ce météore est le même que les Anciens appeloient *Trabes* ou *Poutre.* M. *de Mairan* prétend qu'ils l'ont mieux désigné par les noms de *cône de lumiere* & de *pyramide.* A la vérité, cette *lumiere* prend quelquefois des formes

un peu différentes de celles qu'ont décrites les Anciens. Ne peut-on pas conjecturer par ce que dit *Descartes* de la queue des cometes, que ce Philosophe connoissoit le phénomene de l'aurore Boréale ? *Journal de Physique ; Nature considérée.* Consultez aussi les *Cahiers sur la* lumiere Zodiacale, *par M.* Ducarla, & *Voyez* dans ce Dictionnaire *l'article* AURORE BORÉALE.

LUMME ou PETIT PLONGEON de la mer du Nord, *Mergus arcticus*, Klein. C'est le *plongeon à gorge noire* de M. *Brisson ;* le *liomen* des Danois. *Lumme* ou *loom* dans la Langue des Lapons signifie *boiteux ;* & ce nom peint la démarche chancelante de cet oiseau lorsqu'il se trouve à terre, où néanmoins il ne s'expose guere, nageant presque toujours. Le *lumme* est de la taille d'un canard ; le bec & les pieds sont noirs, avec une teinte rougeâtre en dedans des doigts ; le devant de la tête & la gorge sont noirs ; le dessous de la tête & le dessus du cou d'une couleur cendrée ; les côtés du cou, blancs ; la base du cou en devant, est d'un noir changeant, nué de violet & de vert ; le dos & le croupion sont d'un noir lustré ainsi que les plumes scapulaires, mais celles-ci tachetées de points blancs, oblongs & carrés ; la poitrine & le ventre sont blancs ; les côtés, noirs ainsi que la queue qui est étagée ; les ailes, noires, tachetées de blanc ; sa femelle est le *plongeon à gorge rouge* de Sibérie, *pl. enl.* 308.

Ces oiseaux habitent sur les mers du Nord des deux Continens ; leur principal domicile est sur les côtes de Norwége, d'Islande & de Groënland ; ils les fréquentent pendant tout l'été & y font leurs petits. A l'approche de l'hiver, les *lummes* s'éloignent & disparoissent jusqu'au retour du printemps. *Anderson* conjecture que déclinant entre le Sud & l'Ouest, ils se retirent vers les côtes de l'Amérique, on peut ajouter celles de l'Asie. Il rapporte encore que la ponte du *lumme* n'est que de deux œufs ; que le pere & la mere

élevent leurs petits avec les soins les plus tendres & les attentions les plus marquées. Lorsqu'ils sont assez forts pour quitter le nid, le pere & la mere les conduisent à l'eau & leur apprennent à trouver leur sureté & leur nourriture en plongeant à propos; mais leur façon de les y conduire est tout-à-fait singuliere: l'un des *lummes* vole toujours au-dessous du petit pour le recevoir en cas de chute, & pour qu'il ne devienne pas la proie des renards, qui ne manquent jamais de guetter ces occasions; un autre *lumme* se tient toujours au-dessus du petit pendant la route, pour faire face, en cas de besoin, aux oiseaux de proie. Si malheureusement un petit tombe à terre, le pere & la mere s'y précipitent aussi-tôt, & placés à ses côtés le défendent si vigoureusement qu'ils se laissent manger eux-mêmes par les renards ou prendre par les hommes plutôt que de l'abandonner. On prétend que la peau du *lumme* est dure; que les Lapons en font une sorte de coiffure & de cordons de chapeau, & que les Kamtschadales portent plusieurs becs de ces oiseaux pendus au cou avec une courroie, & que pour se conformer à leur superstition, leurs Prêtres les leur attachent avec certaines cérémonies. Cette amulette, disent-ils, assure leur bonheur. Les naturels du pays croient prédire les changemens de temps par le vol & cri de ces sortes d'oiseaux; mais c'est souvent un barometre trompeur.

LUNAIRE. *Voyez* BULBONACH.

LUND. *Voyez* MACAREUX.

LUNE, *Luna*. L'un des corps célestes que l'on met ordinairement au nombre des planetes secondaires. *Voyez à l'article* PLANETE.

LUNE DE MER, *Tetraodon mola*, Linn.; *Ostracion cathetoplateus, subcompressus, brevis, latus, scaber; pinnis dorsi anique lanceolatis, caudæ proximis*, Gronov.

LUNE DE MER OU POISSON D'ARGENT, *Hist. génér.*

des Voy.; *Mola*, Salv. Poiſſon du genre du *Quatre-dents*. Suivant *Willughby*, en voyant pour la premiere fois un poiſſon de cette eſpece, on ſeroit tenté de croire qu'il a été tronqué, & qu'il lui manque la partie de derriere. *Salvien* déſigne ce poiſſon ſous le nom de *mole*, & *Rondelet* ſous celui d'*Orthragoriſcus ſive Luna piſcis*. Il eſt aſſez commun dans la Méditerranée; on le pêche ſur les côtes de Provence, où il porte le nom de *mole* ou *meule*, comme d'une forme approchante de celle d'une meule de moulin. Les Eſpagnols l'appellent *bout*, & dans quelques ports, réuniſſant ces deux noms on l'appelle *mole-bout*. Suivant les Auteurs cités, ſon nom de *lune* lui vient ou de la figure de l'extrémité de ſon corps, entre les nageoires, qui repréſente aſſez bien la lune dans ſon croiſſant, ou plutôt de ce que quelques parties de ſon corps brillent d'une maniere éclatante durant la nuit. Les Anglois qui lui trouvent peut-être plus d'analogie avec le ſoleil, le nomment *ſunfish*, c'eſt-à-dire, *poiſſon-ſoleil*. Enfin, le ſurnom d'*orthragoriſcus*, qui en Grec ſignifie le *grognement* d'un cochon, & que *Rondelet* lui a donné, a rapport au bruit qu'il fait lorſqu'on le prend.

La *lune* dont *Redi* a donné la deſcription, peſoit cent livres; elle lui avoit été donnée en 1674, par le Grand-Duc *Coſme III*. Ce poiſſon étoit tout couvert d'une peau inégale, ſans écailles, épaiſſe & rude comme celle des poiſſons cartilagineux; il n'avoit que quatre nageoires, mais revêtues de cette même peau rude; (les deux premieres nageoires ſont petites, placées derriere les ouïes, & compoſées de douze rayons; les deux autres nageoires ſont grandes, alongées; l'une placée à l'angle du ſommet du dos, & l'autre à l'angle du ventre:) la tête non-proéminente en avant; la gueule étoit, ainſi que les yeux, d'une petiteſſe extrême à proportion de la grandeur énorme du corps, & de forme ronde étant ouverte: les trous

des ouïes étoient au nombre de deux ; au fond de chacun de ces trous étoient quatre grandes lames & une petite : on remarquoit sur le devant de la mâchoire supérieure un os tranchant fait en demi-cercle, auquel répondoit un os semblable placé dans la mâchoire inférieure ; ces deux os lui tenoient lieu de dents : l'entrée de la gorge étoit tapissée d'un grand nombre de piquans longs, aigus, recourbés & très-durs. *Redi* ajoute qu'il trouva tout l'estomac & les intestins remplis d'une espece de bouillie blanche, qui contenoit des vers brunâtres & à queue fourchue. Consultez *Collect. Acad.*, *Tom. IV*, *Part. Etrang.*, *p.* 527.

Cette espece de *lune*, décrite par *Redi*, & plus exactement encore par *Willughby*, a le corps large, mais court ; sa partie postérieure est terminée par une nageoire demi-circulaire qui lui sert de queue, de façon que le tout a plutôt la figure d'une moitié de poisson que d'un poisson entier. La *lune* dont *Willughby* parle, avoit deux pieds de longueur, la couleur du dos noirâtre, celle du ventre d'un blanc-argenté ; les côtés tiennent de ces deux couleurs : ses narines sont doubles & placées entre les yeux & la gueule : un cercle brillant & argenté environne la pupille ; le reste de l'œil est jaune : le milieu du dos & la partie la plus basse du ventre, sont en carêne aiguë : la tête n'est point saillante en avant ; il y a vers les mâchoires, outre les narines, quatre ouvertures, dont deux, suivant *Willughby*, servent de conduits auditifs, & les deux autres reçoivent l'eau que le poisson rejette ensuite par ses ouïes ; les ouïes ont un opercule : auprès des ouïes sont les nageoires pectorales ; elles sont arrondies & ont chacune quatorze rayons : vers l'extrémité du corps sont deux autres nageoires très-hautes & opposées entre elles, l'une sur le sommet du dos, l'autre au bas du ventre. Nous avons dit que le corps est terminé par une espece de nageoire demi-

circulaire, qui eſt la queue du poiſſon; cette nageoire eſt garnie intérieurement d'un petit nombre de rayons que l'on n'apperçoit bien que lorſque l'animal eſt deſſéché : la peau forme à l'extérieur comme une bande tranſverſale à l'endroit où le corps commence à s'amincir pour ſe terminer par la queue. La chair de ce poiſſon eſt blanche & molle : tous ſes os ſont tendres & cartilagineux; il n'a point de côtes ſur le ventre, mais ſeulement au-deſſous de l'abdomen : ſa peau, qui eſt rude au toucher, adhere fortement à la chair, & s'en détache difficilement.

Willughby ayant diſſéqué ce poiſſon déjà ſi ſingulier par ſa configuration extérieure, lui a trouvé le foie très-gros, preſque rond, blanchâtre, placé au côté gauche, & ſans diviſion des lobes : la véſicule du fiel y adhéroit, elle étoit fort ample; ſon ouverture s'inſéroit dans le ventricule même, près de ſon orifice ſupérieur, (ce qu'il n'avoit trouvé dans aucun autre poiſſon) : la rate étoit petite, molle, noirâtre, repoſant ſur le ventricule droit de l'hypocondre : les reins très-gros, ſitués vers la partie ſupérieure de la cavité de l'abdomen, commençoient à l'occiput, près des yeux, & ſe terminoient dans l'endroit où les côtes s'articulent avec l'abdomen; ils avoient deux uréteres ſe réuniſſant dans un ſeul tronc pour entrer dans le fond de la veſſie, qui étoit très-longue & très-large : l'uretre ne s'ouvroit pas dans l'anus, il avoit ſon ouverture un peu au-deſſous : les inteſtins étoient épais comme dans les quadrupedes, & formoient différentes circonvolutions : les teſticules étoient petits, longs & près de l'anus : le péricarde ferme & plein d'eau; l'aorte ſe diviſoit à droite & à gauche, en quatre branches; chaque branche aboutiſſant à une grande lame des ouïes, la pénétroit vers le milieu, & diſtribuoit de tous côtés une infinité de rameaux. Dans les autres poiſſons, c'eſt par l'extrémité que les branches de l'aorte entrent dans

les ouïes : pareillement les veines partant de ces mêmes lames, rapportoient le sang, en ne formant plus qu'un seul tronc de chaque côté, au lieu que dans les autres poissons, le tronc est unique par les deux côtés.

LUNE des Antilles, de *du Tertre*. Voyez GAL.

LUNULE, *Diodon mola*, Pallas. Poisson du genre du *Deux-dents ;* il se trouve dans la Guinée. Son corps est noirâtre vers le dos, argenté sur les parties inférieures ; le corps est aplati par les côtés & d'une forme demi-ovale, la partie postérieure étant comme tronquée. Il paroît que sa grandeur n'excede guere celle de la paume de la main, à laquelle on peut le comparer encore pour la figure. Son museau garni d'osselets mous & crochus, ressemble à celui de la seche : la gueule est terminée par deux lobes aigus, & armée intérieurement de deux dents ; il y a trois especes d'aiguillons sur la tête, trois sur le dos, neuf sous le corps : les nageoires pectorales ont quatorze rayons : la dorsale est d'une substance charnue, garnie de cils ; celle de la queue est un appendice charnu & pendant.

LUNULÉ, *Pleuronectes lunatus*, Linn.; *Solea lunata & punctata*, Catesb. Poisson du genre du *Pleuronecte ;* il se trouve, mais rarement, dans la mer de l'Amérique Septentrionale. Il est long de dix pouces sur cinq de large : ses deux yeux sont placés, dit *Linnæus*, sur le côté gauche de la tête : la nageoire dorsale est garnie de quatre-vingt-cinq rayons ; les pectorales en ont chacune douze ; les abdominales, six ; celle de l'anus, qui est presque aussi longue que celle du dos, en a soixante & dix-neuf. La robe de ce poisson est brune, avec des taches d'un bleu vif, demi-circulaires, disposées deux à deux, de maniere que leurs concavités seroient tournées les unes vers les autres ; entre ces taches, il y en a de petites qui sont circulaires ; il se trouve de ces dernieres sur la queue : la forme de la queue est en losange.

LUPASSON. *Voyez à l'article* LOUP DE MER VULGAIRE.

LUPERE, *Luperus*. Insecte *coléoptere*, dont les antennes filiformes ont les articles alongés & d'une égale grosseur tant à leur base qu'à leur extrémité : son corselet est un peu aplati & garni d'un rebord : sa démarche est lourde & lente : sa larve qui mange les feuilles de l'orme, est assez grosse & ovale.

LUPIN, *Lupinus*. Genre de plantes à fleur légumineuse. M. *de Tournefort* en compte dix-sept especes, toutes agréables par la variété de leurs fleurs & de leurs graines. Nous ne décrirons ici que l'espece la plus commune, celle dont on fait usage & dont les fleurs sont blanches, *Lupinus sativus, flore albo*, C. B. Pin. 347; Linn; Tourn. On l'appelle en Allemand, *feig-bohnen, wolfs-bohnen, wild-bohnen*, & *lupinen*; en Anglois, *lupine*; en Italien, *lupino domestico*; en Espagnol, *entramocos*. C'est une plante que l'on cultive dans les pays Méridionaux de la France : sa racine est ordinairement unique, ligneuse & fibrée; elle pousse une tige haute de deux pieds, ronde, droite, velue, rameuse, de couleur verte, jaunâtre & moëlleuse : après que les fleurs placées au sommet de cette tige, sont séchées, il s'éleve trois rameaux au-dessous : ses feuilles sont en éventail ou en main ouverte, digitées, c'est-à-dire, réunies à l'extrémité d'un pédicule commun au nombre de sept ou huit, oblongues, plus larges à leur extrémité, verdâtres en dessus, blanchâtres & velues en dessous : les segmens de la feuille s'approchent & se resserrent au coucher du soleil, & de plus ils s'inclinent vers la queue & se réfléchissent vers la terre : les fleurs sont légumineuses & rangées en épi au sommet des tiges ; il leur succede des gousses épaisses, larges, aplaties, longues de trois pouces environ, jointes plusieurs ensemble, renfermant cinq ou six graines assez grandes, orbiculaires, un peu an-

guleuſes & aplaties, leſquelles renferment une plantule fort apparente, & ſont un peu creuſées en nombril du côté qu'elles tiennent à la gouſſe ; elles ſont blanchâtres en dehors, jaunâtres en dedans & fort ameres.

On cultive auſſi les *lupins* en Eſpagne, en Portugal & notamment en Toſcane ; la graine ſert de nourriture au peuple, & la plante verte & entiere, s'emploie pour engrais. On l'employoit déjà au même uſage du temps de *Pline* qui la vante comme un excellent fumier pour engraiſſer les champs & les vignobles. M. *Bourgeois* rapporte que les Savoyards ne cultivent les *lupins* uniquement que pour fertiliſer leur terrain : dès que cette plante eſt parvenue à la hauteur d'un pied, on la fauche & on l'enterre avec la charrue pour la faire pourrir. Cet engrais procure, dit-on, de très-bonnes récoltes. On ſeme en Angleterre les *lupins* parmi les *panais* pour la nourriture du bétail. A l'égard des graines ſeches, on les fait tremper dans l'eau chaude pour leur ôter leur amertume qui eſt répugnante.

Du temps de *Galien*, la graine de *lupins* étoit une nourriture habituelle ſur les tables ; après leur avoir fait perdre leur ſaveur amere, on les mangeoit au ſel & au vinaigre ; mais les Médecins modernes depuis *Hoffman*, regardent l'uſage interne des *lupins* comme dangereux, parce qu'ils ſont une nourriture d'un ſuc groſſier, très-difficile à digérer, &c. : cependant s'il y a tant de danger à uſer des *lupins*, comment ſe peut-il faire que les Grecs en mangeaſſent ſi ſouvent ? *Protogene*, travaillant à ce chef-d'œuvre du *Jalyſe*, pour l'amour duquel *Démétrius* manqua depuis de prendre Rhodes, ne voulut pendant long-temps ſe nourrir que de *lupins* ſimplement apprêtés, afin d'être maître de ſon imagination, & de donner de la vivacité à ſes ouvrages. On ne conſeilleroit pas le régime du *lu-*

pin aux Artiſtes de nos jours, mais on doit louer le principe qui guidoit le rival d'*Apelles* & l'ami d'*Ariſtote*. Ainſi les *lupins* ſont, au jugement de la Médecine actuelle, dans le même cas que les *lentilles*. Voyez *cet article*.

Quoi qu'il en ſoit, les *lupins* ſont du nombre des excellens remedes emplaſtiques; leur décoction convient pour fomenter la peau lorſqu'elle eſt attaquée de dartres, de la teigne, de la gale, gratelle, &c. Quelques-uns ont tenté de faire au moyen de ſa graine une poudre à poudrer; elle eſt une des quatre farines réſolutives, qui ſont celles d'*orge*, de *féves*, d'*orobe*, & de *lupins*, auxquelles cependant on ſubſtitue, ſelon la volonté, celles de *froment*, de *ſeigle*, de *fenugrec* & de *lin*. Voyez *ces mots*.

On diſtingue: Un *Lupin* à fleurs jaunes, *lupinus luteus*, Linn. 1015. Le *lupin* velu, *Lupinus hirſutus*, Linn.; ſes fleurs ſont bleues & forment un verticille de huit à dix fleurs; il nous vient d'Italie. Le *lupin* varié & ſauvage, *Lupinus varius*, Linn.; les fleurs ſont en épi & rougeâtres.

LUPOGE de Belon; *Voyez* HUPPE.

LUSTRE D'EAU; *Voyez* GIRANDOLLE D'EAU.

LUTH, *Teſtudo pedibus pinniformibus muticis, teſtâ coriaceâ, caudâ angulis ſeptem exaratis*, Linn. Amph. Rept.; *Teſtudo coriacea ſeu Mercurii*, Rond.

Rondelet (*liv. XVI. chap. IV. Hiſt. des Poiſſ.*) a donné à cette eſpece le nom de *tortue de Mercure*, à cauſe de la reſſemblance particuliere qu'il trouvoit entre l'écaille ſupérieure de cette tortue, & l'inſtrument appelé luth, dont pluſieurs ont regardé *Mercure* comme l'inventeur. Ce même Auteur cite une tortue de cette eſpece, priſe à Frontignan, qui étoit longue de ſept pieds & demi, & large de deux pieds. (Il eſt probable que ces dimenſions ſont fautives.) Il ajoute que cette tortue étant reſtée

pendant long-temps ſuſpendue au ſoleil, il en couloit tous les jours environ une livre de graiſſe, dont on ſe ſervoit comme d'huile pour la lampe. On voit dans l'un des *Cabinets de Chantilly*, une très-grande tortue de cette eſpece; elle a été priſe dans les parages de l'Iſle de Rodrigue, & a été envoyée ſous le nom de *tortue à cuir* ou *mercurial*. L'enſemble de ſa carapace ſupérieure eſt convexe & reſſemble aſſez à un luth ou à une mandoline retournée; elle eſt arrondie en ſon contour, excepté par la partie poſtérieure, c'eſt-à-dire vers la queue, qui ſe termine en pointe: elle eſt comme tronquée, vers la tête; le deſſous du corps eſt aplati: la couverture ſupérieure eſt formée de ſix lames longitudinales, & de ſept arêtes (en y comprenant les deux bords latéraux) pareillement longitudinales; chaque arête eſt protubérancée d'eſpace en eſpace: cette couverture eſt ſemblable, par ſa couleur & par ſa conſiſtance, à du cuir déjà corroyé, c'eſt-à-dire dur & noir: on diſtingue, ſous cette couverture coriacée, la véritable carapace oſſeuſe. Cette tortue, y compris la tête, a cinq pieds & huit pouces de longueur; le diametre de la ſeule carapace, vers la tête, eſt de plus de trois pieds; & avec les pieds antérieurs, étant étendus, la largeur ou envergure eſt de près de ſept pieds. Cet animal vu par deſſous, reſſemble un peu au crapaud; l'on n'y diſtingue point un plaſtron marqué comme dans les autres eſpeces de tortues; on diroit d'un cuir un peu ſouple, aſſez liant, qui ſe confond d'une part avec l'enveloppe des pieds, & de l'autre avec l'écaille coriacée des bords de la carapace: les pieds ſont en forme de nageoires & ſans ongles; ceux de devant ſont bien plus longs que ceux de derriere, mais ceux-ci ſont bien plus larges: tous les pieds offrent dans leur épaiſſeur, des rayons proéminens, ſinon oſſeux, au moins cartilagineux: la tête eſt très-

très-grosse ; les yeux fort grands & ronds ainsi que les deux trous de ses narines : la partie inférieure du museau est recourbée de bas en haut ; la partie supérieure est fendue en deux, de maniere à recevoir la partie inférieure : le cou est aussi fort gros ; vers la base du cou, est une espece d'os pointu, large & saillant, & cette partie qui paroît tenir lieu de sternum, va de la nageoire ou pied antérieur droit au gauche.

On a pris, le 3 Juin, 1777, dans les parages de Cette en Languedoc, une tortue de cette espece ; elle a été décrite par M. *Amoureux* fils, Docteur en Médecine.

LUTHEUX ; c'est le *cujelier*. Voyez *ce mot*.

LUTRIX, *coluber lutrix*, Linn. Serpent du troisieme genre ; il se trouve dans les Indes. La couleur du dos & de l'abdomen est jaune ; les côtés sont bleuâtres. L'abdomen est recouvert par cent trente-quatre grandes plaques ; le dessous de la queue est garni de vingt-sept paires de petites plaques.

LUZERNE, *Medica*. Il y a plusieurs especes de *luzerne* ; elles nous viennent toutes des provinces Méridionales ; mais nous allons parler préférablement de celle que l'on cultive pour le bétail, & que l'on appelle quelquefois *tresle* ou *foin de Bourgogne*. Elle est originaire de Médie, *Medica major, erectior, floribus purpurascentibus*, J. B. 2, 382 ; *Medicago sativa*, Linn. 1096. (De Médie elle fut apportée en Grece, de là en Italie, en Espagne & en France, où elle est particuliérement cultivée en Bourgogne.) Cette espece produit de grosses & vigoureuses racines qui pivotent profondément en terre, & qui sont très-vivaces. Ces racines donnent naissance à une tête d'où partent plusieurs tiges hautes de deux pieds & demi ou trois pieds, droites, rameuses, & qui deviennent plus ou moins grosses & nombreuses suivant la nature du terrain ;

les rameaux soutiennent plusieurs feuilles composées de trois folioles disposées en trefle, ovales, lancéolées, dentées vers le sommet : ses fleurs sont légumineuses, violettes ou purpurines, disposées en épis ou en grappes ; il leur succede des siliques contournées en spirale, qui contiennent des semences qui ont la figure d'un rein. Toute la plante a un léger goût de cresson. Sa racine est composée de fibres très-fines, qui se séparent lorsqu'on les fait bouillir dans l'eau ; l'on peut en faire des brosses très-douces pour nettoyer les dents. L'eau chaude & le miel font perdre le mauvais goût de la racine.

La *luzerne* est une des plantes avec lesquelles on peut former des prairies artificielles : sa verdure fraîche & riante décore nos campagnes ; elle est d'une grande utilité par l'abondance de la nourriture qu'elle fournit aux bestiaux. Cette plante se reproduit uniquement de semence ; on choisit celle qui a bien mûri, soit sur pied, soit au sec dans ses siliques ; il faut qu'elle n'ait pas plus d'un an lorsqu'on la seme.

On doit la semer dans une terre bien préparée par les labours, & bien hersée, pour la débarrasser de toutes les herbes étrangeres qui pourroient lui nuire. Les lieux dans lesquels elle se plaît davantage, sont les terrains gras, légers, & qui ont beaucoup de fond ; elle ne réussit pas dans les terres seches & arides. Dans les provinces Méridionales du Royaume, on peut semer la *luzerne* en automne, parce que comme on n'y a point à craindre de grandes gelées d'hiver, cette plante profite de l'humidité de cette saison, pour étendre ses racines ; mais dans nos provinces il vaut mieux ne la semer que dans le mois de Mars. On répand une livre de graine de *luzerne*, & même moins, par perche carrée, la perche étant de vingt-deux pieds de lon-

gueur. Il y a des cantons où l'on seme la semence de *luzerne* avec moitié de semence d'avoine. Lorsque l'avoine qu'on a semée avec la *luzerne*, est parvenue à maturité, on la fauche tout près de terre : les pieds de *luzerne*, que l'on coupe en même temps, ne manquent pas de repousser. Si néanmoins la saison avoit été assez favorable pour que l'avoine eût prodigieusement tallé, comme elle pourroit étouffer la *luzerne*, il faudroit la faire couper encore verte, & la faire consommer tout de suite par le bétail ; car il est plus à propos de sacrifier la récolte de ce grain, que de risquer de perdre la *luzerne* nouvellement semée. (M. *Bourgeois* observe qu'il est préjudiciable de semer aucun grain avec la *luzerne*, parce qu'elle demande beaucoup de nourriture ; & qu'elle s'étend beaucoup : le produit de l'avoine ne sauroit, dit-il, compenser le dommage qu'elle y cause. M. *de Haller* ajoute que dans des années de sécheresse, il a fait avec succès des arrosemens dans les champs de *luzerne* flétris par la chaleur.) Ce n'est qu'à la seconde & même à la troisieme année qu'on peut avoir une ample moisson de *luzerne* ; c'est alors qu'elle a toute sa hauteur : on peut la faucher dans nos provinces trois ou quatre fois l'année, & dans les provinces Méridionales jusqu'à six fois. La premiere année, on ne doit la faucher qu'une fois, & deux fois la seconde.

Comme le suc de cette herbe est visqueux, elle se desseche difficilement à son véritable point. Lorsqu'il fait très-chaud, il ne faut pas attendre que l'herbe soit tout-à-fait seche, pour l'enlever, parce que la plus grande partie des feuilles se détacheroit & resteroit sur le champ. D'ailleurs, s'il survient quelques jours de pluie lorsqu'elle est fauchée, elle se noircit, & ses feuilles tombent en la remuant avec la fourche pour la sécher, ce qui fournit un mauvais fourrage. Une excellente méthode est de mettre la *luzerne*,

avant qu'elle soit entiérement seche, dans le grenier; par couches alternatives avec la paille; celle-ci empêche la *luzerne* de s'échauffer, & contracte un parfum si suave, que les chevaux sont fort friands de ce mélange de paille & de *luzerne*. Lorsqu'on veut recueillir la graine, on coupe légérement avec des faucilles les sommets des tiges, lorsqu'ils sont mûrs & chargés de graines; on les étend sur un drap pour sécher, & on fauche ensuite l'herbe dont on a coupé les tiges. Un champ de *luzerne* dure jusqu'à huit ou dix ans.

La *luzerne* engraisse en fort peu de temps les bestiaux, mais on doit y mêler moitié de paille. Ce fourrage encore vert & coupé avant la fleur, est beaucoup plus utile: il a rétabli de jeunes chevaux qui maigrissoient sans qu'on en sût la cause; les vaches qui en sont nourries, donnent quantité d'excellent lait, mais il faut les empêcher d'en manger trop; car on prétend que l'excès de cette nourriture les fait enfler & périr. Quelques personnes sont parvenues à supprimer l'avoine à leurs chevaux, en leur donnant de la *luzerne* hachée, en place de leur ration d'avoine.

Dans certaines années, on voit se multiplier dans les *luzernes* des chenilles noires qui en font périr l'herbe. Aussi-tôt qu'on s'en apperçoit, il faut couper les *luzernes*; par ce moyen, on fait périr les chenilles, & l'herbe qui repousse ensuite ne se trouve pas endommagée.

LYCAON des Anciens. C'est l'*hyene*. Voyez *ce mot*.

LYCION ou LYCIUM. *Voyez* CATÉ INDIEN.

LYCOPERDITES. On appelle ainsi des *fongites*, especes de productions de polypiers en forme de vesse de loup. *Voyez* FONGITE.

LYCOPODE, *Lycopodium*. Genre de plantes de l'ordre des *Mousses*. On en distingue plusieurs sortes,

notamment l'espece *à massue*. Voyez *son article* à la suite du *mot* MOUSSE.

LYNX. Le *lynx*, dit M. *de Buffon*, dont les Anciens ont dit que la vue étoit assez perçante pour pénétrer les corps opaques, & dont l'urine, suivant leur opinion, avoit la merveilleuse propriété de devenir un corps solide, une pierre précieuse appelée *Lapis lyncurius*, est un animal fabuleux, aussi bien que toutes les propriétés qu'on lui attribue. Ce *lynx* imaginaire n'a d'autre rapport avec le vrai *lynx* que celui du nom ; il ne faut donc pas, comme l'ont fait plusieurs Naturalistes, attribuer à celui-ci, qui est un être réel, les propriétés de cet animal imaginaire.

Notre *lynx*, continue M. *de Buffon*, ne voit pas à travers les murailles ; mais il est vrai qu'il a les yeux brillans, le regard doux, l'air agréable & gai : son urine ne fait pas des pierres précieuses, mais seulement il la recouvre de terre, comme font les chats, auxquels il ressemble beaucoup, & dont il a les mœurs & même la propriété. Il n'a rien du loup qu'une espece de hurlement qui, se faisant entendre de loin, a dû tromper en effet les chasseurs, & leur faire croire qu'ils entendoient un loup. Cela seul a peut-être suffi pour lui faire donner le nom de *loup*, auquel, pour le distinguer du vrai loup, les chasseurs auront ajouté l'épithete de *cervier* (*Lupus cervarius*), parce qu'il attaque les cerfs, ou plutôt parce que sa peau est variée de taches, à peu près comme celles des jeunes cerfs, lorsqu'ils ont la livrée.

MM. *Linnæus* & *Brisson* ont placé le *lynx* dans l'ordre des *Chats*. Le *lynx* est moins gros que le loup, & proportionnément plus haut sur ses jambes ; il est communément de la grandeur d'un renard. Il differe de la panthere & de l'once par les caracteres suivans ; il a le poil plus long, les taches moins vives &

mal terminées; les oreilles bien plus grandes, & surmontées à leur extrémité d'un pinceau de poils noirs ; la queue beaucoup plus courte & noire à l'extrémité ; le tour des yeux blanc, & l'air de la face plus agréable & moins féroce. La robe du mâle est mieux marquée que celle de la femelle : il a les pieds divisés comme le lion, & la langue couverte de pointes : il ne court pas de suite comme le loup ; il marche & saute comme le chat ; il vit de chasse & poursuit sa proie jusqu'à la cime des arbres. Les chats sauvages, les martes, les hermines, les écureuils ne peuvent lui échapper ; il saisit aussi les oiseaux ; il attend les cerfs, les chevreuils, les lievres au passage, & s'élance dessus ; il les prend à la gorge, & lorsqu'il s'est rendu maître de sa victime, il lui suce le sang, & lui ouvre la tête pour manger la cervelle ; après quoi souvent il l'abandonne pour chercher une autre proie. Tel est le *lynx* qui se voyoit vivant, en 1775, dans la Ménagerie de Chantilly, & qui est actuellement conservé dans le Cabinet de Mgr. le Prince *de Condé*. Tel est aussi le *lynx* que M. le Vicomte *de Carbonnieres* a présenté au Roi, le 25 Juillet 1777. Cet animal, dont on croyoit l'espece perdue en Europe, a été trouvé dans les Pyrenées à la suite de sa mere, à laquelle un paysan avoit tiré un coup de fusil, il la manqua, & elle prit la fuite, laissant son petit qui paroissoit n'avoir que huit à dix jours : Sa Majesté l'a fait mettre dans sa Ménagerie.

Les *lynx*, appelés *loups-cerviers du Nord*, à peau tachetée, se trouvent dans le Nord de l'Allemagne, en Moscovie, en Sibérie, au Canada, & dans les autres parties Septentrionales de l'un & de l'autre Continent. On fait, avec les peaux de *loups-cerviers*, de très-belles fourrures qui sont fort usitées dans le Commerce. Les plus belles peaux de *lynx* viennent de Sibérie, sous le nom de *loup-cervier*, &

de Canada, sous celui de *chat-cervier*, parce que ces animaux étant, comme les autres, plus petits dans le nouveau que dans l'ancien Continent, on les a comparés au loup pour la grandeur en Europe, & au chat sauvage en Amérique. Cet animal qui, comme l'on voit, habite les climats froids de préférence, & y multiplie davantage que dans les pays tempérés, est du nombre de ceux qui ont pu passer d'un Continent à l'autre par les terres du Nord; aussi l'a-t-on trouvé dans l'Amérique Septentrionale: c'est la même figure, le même naturel; il ne differe que pour la grandeur & la couleur : il se tient ordinairement dans les forêts & sur les montagnes. Le poil des *loups-cerviers* change de couleur suivant les climats & la saison; les fourrures d'hiver sont plus belles, meilleures & mieux fournies que celles d'été; leur chair, comme celle de tous les animaux de proie, n'est pas bonne à manger.

Pontoppidan décrit un *lynx* de Norwége blanc, ou d'un gris clair semé de taches foncées: ses griffes, ainsi que celles des autres *lynx*, sont comme celles des chats; il voûte son dos & saute comme eux avec beaucoup de vîtesse sur sa proie; lorsqu'il est attaqué par un chien, il se renverse sur le dos, & se défend avec les griffes au point de le rebuter bien vîte. Cet animal ne court pas les champs, il se cache dans les bois & les cavernes; il fait sa retraite tortueuse & profonde, & on l'en fait sortir à l'aide du feu & de la fumée : il voit de très-loin sa proie; il ne mange souvent d'une brebis ou d'une chevre, que la cervelle, le foie & les intestins : il creuse la terre sous les portes, pour entrer dans les bergeries.

Par cette description du *loup-cervier*, autrement dit *lynx*, il semble que cet animal n'est point le *chaus* ni le *thos* dont les Anciens ont parlé, & qui sont des animaux foibles, timides & de la classe des

petites bêtes. Cependant on veut que le *lynx* soit désigné dans *Pline*, par les noms de *chaus*, *lupus-cervarius*, & *rhaphius*.

M. *Perrault* a donné la description anatomique du *loup-cervier*. Consultez *le Tome III des Mémoires de l'Académie des Sciences*, *Part. I*.

LYRE (poisson). *Voyez* GRONEAU.

LYRE DE DAVID, *Lyra Davidis*. Coquillage univalve de la famille des *Tonnes* ; c'est une espece de *harpe*. Voyez *ces mots*.

LYS ou LIS, *Lilium*. C'est un genre de plante, qui ne differe des joncs qu'en ce que leur racine n'est point traçante, & que les feuilles de leur calice qui est fermé en forme de cloche, ont communément à leur origine intérieure un sillon : tous les *lis* ont trois stigmates. *Tournefort* donne quarante-six especes à ce genre de plantes.

Le LIS BLANC, *Lilium album vulgare*, J. B. 2, 685 ; *Lilium candidum*, Linn. 433 ; est une de ces plantes que l'on cultive dans nos jardins, & qui en font, dans le mois de Juin, un des plus beaux ornemens par la beauté & par l'odeur exquise de ses fleurs, dont l'éclat & la blancheur sont le symbole de l'innocence. On dit que cette fleur est originaire de Syrie. Il s'éleve de sa racine bulbeuse une tige droite, simple, cylindrique, qui croît à la hauteur de deux, trois & quatre pieds, garnie de feuilles entieres, éparses, oblongues, ondulées, pointues, glabres, diminuant à mesure qu'elles approchent du sommet de la tige, laquelle porte à son sommet plusieurs fleurs pédunculées, grandes, d'une blancheur admirable, odorantes, composées de six pétales. La fleur s'éleve avec grace & avec noblesse ; elle paroît dans une saison où la rose, l'œillet, le chevre-feuille, semblent lui disputer le prix de la beauté & la douceur du parfum. Aux fleurs succedent des fruits oblongs, à trois angles, remplis de se-

mences. On emploie ses fleurs & ses oignons pour l'usage de la Médecine. On a observé que les fleurs & les feuilles du *lis* commun étant passées, le bas des tiges de cette plante se charge de petits oignons qui mis en terre deviennent semblables aux oignons primitifs de cette plante. Le *lis* ne porte pas toujours des fruits : pour en avoir, il faut quelquefois couper les tiges lorsque les fleurs commencent à passer, & suspendre ces tiges au plancher dans un lieu un peu frais.

Il y a encore plusieurs autres especes de *lis ;* savoir : Les *lis blancs à fleurs doubles*, qui sont en quelque sorte inférieurs aux *lis* simples, dont la fleur est toujours parfaite, au lieu que celles des *lis* à fleurs doubles ne sont qu'à demi-formées. Le *lis blanc panaché*, originaire de l'Asie, est remarquable par ses feuilles joliment bordées de cramoisi : il n'y a guere de fleurs qui le surpassent pour la beauté. Les *lis orangers*, mêlés avec les blancs, font un bel effet dans les parterres. Le *lis rouge*, surnommé *de Saint-Jean*, est admirable par sa belle couleur de feu. Le *lis de Genesé* ou *de Saint-Jacques*, est d'un beau pourpre nuancé, de l'éclat de l'or : on le regarde comme la reine des fleurs ; ces *lis* tiennent aux narcisses, *Voyez* LYS DE SAINT-JACQUES. On recherche aussi le *lis à fleur rayée de pourpre*, & le *lis nain* d'Acadie, *à fleur rouge pointillée*, & ces especes de *lis à corolle retournée* appelés *martagons ;* Voyez *ce mot.*

Il y a encore : Le *lis* bulbifere, *Lilium bulbiferum*, Linn. 433. Ses feuilles sont assez étroites, garnies de nervures fines à leur surface inférieure ; les fleurs, grandes, terminales, couleur de safran, parsemées intérieurement de petites taches noires : on observe des petites bulbes aux aisselles des feuilles supérieures. On voit beaucoup de cette sorte de *lis* en Alsace.

Les fleurs du *lis* ont une vertu anodine : on ne les emploie qu'à l'extérieur, & très-rarement à l'in-

térieur ; on s'en sert dans les décoctions émollientes. On prépare une huile de *lis*, *Oleum lirinum aut liliorum*, en faisant infuser des fleurs du *lis*, que l'on n'y laisse que deux ou trois jours ; & ensuite on en substitue d'autres, parce qu'elles se pourriroient, si on les y laissoit plus long-temps. Cette huile, ainsi préparée au soleil, a une odeur très-agréable, & est d'usage dans les douleurs & les tumeurs : elle est bonne dans les cas où il faut faire digérer ou mûrir, & peut être ajoutée aux cataplasmes émolliens & maturatifs. Les fleurs du *lis* conservées dans de l'eau-de-vie, & appliquées sur les plaies enflammées, produisent aussi de très-bons effets.

L'eau odorante que l'on retire des fleurs du *lis* à la chaleur du bain-marie, est d'usage pour embellir la peau, relever le teint tendre & délicat des jeunes filles, & leur enlever les taches du visage, sur-tout si on y mêle un peu de sel de tartre. M. *Bourgeois* a observé que l'eau distillée des fleurs du *lis* est un spécifique dont on ne sauroit assez vanter la vertu dans la suppression des lochies des femmes en couche.

L'oignon de *lis* appliqué à l'extérieur, est un des principaux remedes pour amollir, conduire à maturité, & faire suppurer. M. *Bourgeois* dit qu'il est aussi très-efficace dans les lavemens : c'est, selon lui un des plus grands anodins & adoucissans dans les coliques de toute espece.

LYS - ASPHODELE, *Lilio - asphodelus*. Plante dont les fleurs sont jaunes, mais semblables pour la figure & l'odeur à celles du *lis*. Ses racines sont glanduleuses ou en petits navets, comme celles de l'*asphodele*. Voyez *ce mot*. Ce *lis* est émollient. C'est une *hémérocalle*. Voyez *ce mot*.

LYS DE CALCÉDOINE. *Voyez* HÉMÉROCALLE.

LYS D'ÉTANG. *Voyez* NÉNUPHAR.

LYS-JACINTHE, *Lilio-hyacinthus vulgaris*, Tourn. ; Linn. 442. Sa racine est écailleuse ; sa tige (hampe)

est haute de huit à dix pouces, & soutient plusieurs fleurs bleues ou violettes qui approchent de celles de la jacinthe: ses feuilles sont toutes radicales, & ressemblent à celles qui naissent du *lis blanc*. On cultive cette plante dans les jardins. C'est une *scille* originaire d'Anjou.

LYS DE KAMTSCHATKA. *Voyez à l'article* SARANNE.

LYS-MARTAGON. *Voyez* MARTAGON.

LYS-NARCISSE ou COLCHIQUE JAUNE, ou NARCISSE D'AUTOMNE, *Lilio-narcissus, luteus, autumnalis, major*, Tourn. 386; *Colchicum luteum majus*, C. B.; *Amaryllis lutea*, Linn. Ses feuilles sont répandues à terre, vertes & lisses; ses fleurs sont jaunes, & ressemblent à celles des colchiques & des safrans; sa racine est bulbeuse & noirâtre. Cette plante, qui tient du *lis* & du *narcisse*, croît aux pays chauds, sur les montagnes & dans les prés.

Les Curieux recherchent l'espece de *lis-narcisse* du Japon, *rutilo flore;* c'est l'*amaryllis Grénésienne*. Elle s'est naturalisée dans l'Isle de Guernesey.

Le LYS-NARCISSE de Virginie, & qui se trouve aussi dans les prés à la Caroline, est une *amaryllis* uniflore; sa fleur est blanche étant parfaite; mais avant son entier développement, elle est nuée de pourpre; c'est l'*Amaryllis atamasco*, Linn.

Le LYS-NARCISSE des Indes Orientales, *Amaryllis Orientalis*, Linn., vulgairement *la girandole*. La bulbe est écailleuse, arrondie, presque aussi grosse que la tête d'un enfant, & pousse, vers le commencement de Septembre, deux ou quatre feuilles opposées, linguiformes, larges de trois pouces & longues d'environ un pied; les feuilles durent tout l'hiver, & se fanent au printemps. Dans les années où cette belle plante fleurit, elle pousse, vers le commencement de l'automne, une hampe nue, aplatie d'un côté, convexe de l'autre, haute d'un pied, & d'un

vert nué de rouge ; elle porte à son sommet une magnifique ombelle de petites fleurs rouges, qui naît d'un spathe bivalve, & forme, lorsqu'elle est étendue, un bouquet arrondi, bien garni, & très-large.

Le LYS-NARCISSE JAUNE, d'Afrique, est la *belle-dame jaune*, d'Afrique.

LYS ORANGÉ. *Voyez* HÉMÉROCALLE.

LYS ou LIS DE PIERRE. Voyez LILIUM LAPIDEUM.

LYS DE SAINT-BRUNO, *Anthericum liliastrum*, Linn. 445. Ses feuilles sont presque aussi longues que la tige, étroites & creuses; la tige (hampe) est haute d'un pied, garnie de fleurs assez blanches, grandes & odorantes, semblables à celles du *lis* ordinaire, presque campanulées & disposées d'un seul côté sur la hampe; ses racines sont glanduleuses & fibreuses. Cette plante croît sur les Alpes & à la grande Chartreuse, près la chapelle de Saint-Bruno. Ce *lis* est carminatif & diurétique; il est de l'ordre des *Scilles*.

LYS DE SAINT-JACQUES, *Amaryllis formosissima*, Linn. 420. Il a été apporté de l'Amérique Méridionale (du Mexique), en 1593 : sa hampe est haute d'environ un pied, & soutient une grande & superbe fleur garnie d'un spathe; sa corolle est d'un rouge-cramoisi, velouté, brillant; les pétales sont au nombre de six, inégaux; les trois supérieurs, étalés; & les trois inférieurs, plus rapprochés, représentant, par leur position, la *fleur de lis* des armoiries de France; le pistil & les étamines sont inclinés & presque engaînés par un des pétales inférieurs. On l'appelle aussi *Croix de Saint-Jacques*.

LYS DE SUZE. C'est la *fritillaire* de Perse.

LYS DES VALLÉES, *Lilium convallium album*. Voyez MUGUET.

LYSARDE ou LISARDE. On donne souvent ce nom au *lézard-gris*, & plus particuliérement à sa femelle.

LYSIMACHIE JAUNE, *Lysimachia lutea major*. C'est la *chasseboſſe*. Voyez CHASSEBOSSE.

La LYSIMACHIE JAUNE CORNUE est une espece d'*onagra*. Voyez ONAGRA.

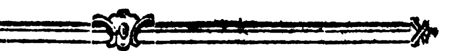
La LYSIMACHIE ROUGE est une espece de *salicaire*. Voyez SALICAIRE.

La LYSIMACHIE BLEUE est une espece de *véronique*. Voyez VÉRONIQUE.

La LYSIMACHIE RAMPANTE ÉTALÉE est la *nummulaire*. Voyez NUMMULAIRE.

On trouve parmi les roseaux, en Hollande & à Gand, une *lysimachie* dont la fleur jaune est parsemée de points noirs, *Lysimachia punctata*, Linn. 210.





M

MABOUJA ou MABOUYA, *Scincus maximus fuscus*, Klein & Sloan. C'eſt une eſpece de lézard que l'on rencontre aſſez fréquemment aux Antilles : on lui donne auſſi les noms de *brochet de terre*, de *cuciz du Pérou*, & de *ſcinque brun* de la Jamaïque : ce ſont les Sauvages de l'Amérique Septentrionale qui l'ont appelé *mabouya*, nom qu'ils donnent aux animaux les plus laids, les plus hideux, & à tout ce qui leur fait horreur. Le lézard dont il eſt queſtion, a environ un pied de long & un bon pouce de groſſeur : ſi on lui retranche la queue, il reſſemble à un crapaud ; il a cinq doigts à chaque patte, & les doigts ſont plats, larges & arrondis par leur bout ; ſes griffes ſont ſemblables à l'aiguillon d'une guêpe : ſa peau de différentes couleurs, ſemble enduite d'huile. Cet animal ſe plaît ou ſur les branches d'arbres, ou ſur les chevrons des caſes : ceux qui habitent dans des troncs d'arbres pourris ou dans des lieux marécageux où le ſoleil ne donne pas, ſont noirs & affreux, dit *Ray* ; pendant la nuit, ils pouſſent un cri effroyable, qui préſage infailliblement le changement de temps. Ils s'élancent hardiment ſur ceux qui les agacent, & quoiqu'ils s'y attachent de maniere qu'il eſt difficile de les retirer, on a pourtant remarqué qu'ils n'ont jamais mordu, ou du moins que la bleſſure qu'ils peuvent faire n'eſt pas dangereuſe. Les Sauvages vouent leurs ennemis aux griffes de cet animal.

M. *de Badier* dit que les œufs du *mabouya-colant*, ſont d'un blanc ſale, preſque ronds, dont la coquille eſt ſemblable à celle des œufs d'une poule, différens en cela des œufs des autres lézards, qui ſont mous

& élastiques; les pieds de ce *mabouya*, ont chacun cinq doigts, plats & larges par le bout, avec une ligne saillante sur leur longueur; le dessous du pied est partagé par une ligne longitudinale, plissé & très-serré transversalement, ce qui donne à l'animal la facilité de se tenir & marcher le long des corps les plus polis.

Il paroît que les Voyageurs ont étendu le nom de *mabouya* à d'autres lézards du même ordre.

MABOUJA. On donne aussi ce nom à une racine de l'Amérique dont les Sauvages font des massues qui leur servent d'armes. Cette racine est noire, longue, grosse, compacte, noueuse, plus dure & plus pesante que le bois de fer. L'arbre d'où l'on tire cette racine n'est pas commun: on en trouve sur le haut de la montagne de la Soufriere à la Guadeloupe. Cette racine est fort estimée quand elle a une figure de massue, qu'elle a au moins trois pieds de long, & la grosseur du poignet d'un homme. *Mabouja* signifie chez ces peuples le *Diable*: ils ont donné ce nom à cette racine, parce que quand ils en sont armés, ils croient avoir une force plus redoutable que celle du Diable même. Cette racine appartient sans doute à la plante qui porte dans le pays, le nom de *pois mabouja*. Voyez *cet article*.

MABOUYA. *Voyez* MABOUJA.

MABY. *Voyez à l'article* BATTATE.

MACACO; à Congo c'est le *macaque*. Voyez *ce mot*.

MACAHALEF. *Voyez* CALAF.

MACAME ou MAZAME. *Voyez ce dernier mot.*

MACAO ou MACAOW. Nom que les Voyageurs ont donné à un grand *perroquet* du Brésil, dont le plumage est un mélange de bleu, de rouge & de vert; il est quatre fois plus gros que les perroquets ordinaires; les Brasiliens l'appellent *ararauna*. Les *macaos* sont des *aras* de la grande espece. *Voyez ce mot*.

MACAQUE. C'eſt le *Cercopithecus Angolenſis major*; le *macaque* de Marcgrave; le *cynamolgos* de Linnæus; le *cercopitheque cynocéphale* de M. Briſſon. De toutes les *guenons* ou ſinges à longue queue, le *macaque*, dit M. *de Buffon*, eſt celui qui approche le plus des *babouins*; il a, comme eux, le corps court & ramaſſé, la tête groſſe, le muſeau large, le nez plat, les joues ridées, & en même temps il eſt plus gros & plus grand que la plupart des autres guenons; il eſt auſſi d'une laideur hideuſe, en ſorte qu'on pourroit le regarder comme une petite eſpece de babouin, s'il n'en différoit par la queue qu'il porte en arc comme eux, mais qui eſt longue & bien touffue; au lieu que celle des babouins eſt en général fort courte. Le *macaque* a la face nue & livide, les oreilles velues, les jambes courtes & groſſes, le poil des parties ſupérieures d'un cendré-verdâtre, & ſur la poitrine & le ventre d'un gris-jaunâtre; il marche à quatre & quelquefois à deux pieds: la longueur de ſon corps, y compris celle de ſa tête, eſt d'environ dix-huit à vingt pouces. Cette eſpece eſt originaire de Congo & des autres parties de l'Afrique Méridionale; on prétend qu'elle ſe trouve aujourd'hui répandue dans pluſieurs parties de l'Amérique Méridionale, dans la Guiane; au reſte, il paroît qu'il y a dans cette race pluſieurs variétés pour la grandeur, les couleurs & la diſpoſition du poil.

L'eſpece appelé l'*aigrette* ne paroît être qu'une variété du *macaque*; elle eſt plus petite d'environ un tiers, dans toutes les dimenſions: au lieu de la petite crête de poil qui ſe trouve au ſommet de la tête du *macaque*, l'*aigrette* porte un épi droit & pointu: elle ſemble différer encore du *macaque* par le poil du front qui eſt noir, au lieu que ſur le front du *macaque* il eſt verdâtre; il paroît auſſi que l'*aigrette* a la queue plus longue, à proportion de la longueur du corps.

Ces deux especes de guenons habitent le même climat, ont toutes deux les mœurs douces, & sont assez dociles; mais indépendamment d'une odeur de fourmi ou de faux musc qu'elles répandent autour d'elles, elles sont si mal-propres, si laides, & même si affreuses lorsqu'elles font la grimace, qu'on ne peut les regarder sans horreur & sans dégoût; elles vont souvent par troupes, & se rassemblent communément pour voler des fruits & des légumes. *Bosman* raconte qu'elles prennent dans chaque patte un ou deux pieds de mil, autant sous leurs bras, & autant dans leur bouche; qu'elles s'en retournent ainsi chargées, sautant continuellement sur les pattes de derriere; & que quand on les poursuit, elles jettent les tiges de mil qu'elles tenoient dans les mains & sous les bras, ne gardant que celles qui sont entre leurs dents, afin de pouvoir fuir plus vîte sur leurs quatre pieds: elles examinent avec la derniere exactitude chaque tige de mil qu'elles arrachent, & si elle ne leur plaît pas, elles la rejettent à terre & en arrachent d'autres; en sorte que par leur bizarre délicatesse, elles causent plus de dommages encore que par leurs vols.

On distingue à la Guiane le *macaque cornu*; il a sur les parties latérales du front, deux touffes de poil rondes, longues d'un pouce & noires comme le reste du poil: il pese environ vingt-cinq livres & est très-commun dans les grands bois; la queue, quoique longue, n'est pas prenante; la portée n'est que d'un petit. Ces *macaques* marchent en troupes de quarante à cinquante & courent après les chiens.

MACARET ou MASCARET. Nom donné à un flot impétueux qui remonte de la mer dans la Dordogne & dans la Garonne, en faisant refluer la riviere vers sa source. C'est la premiere pointe du flot qui s'éleve au-dessus de l'eau douce; en passant par-dessus l'eau qui descend, il forme une lame d'eau élevée quelquefois de cinq à six pieds, qui roule avec bruit, en

ſe briſant ſur tous les endroits où il y a peu d'eau; & le long des bords de la riviere, où elle fracaſſe tous les bateaux qui s'y trouvent, ſi on n'y prend garde, en ſe mettant à l'abri des pointes qui la détournent ou en tenant le milieu de la riviere. Il y a des *macarets* dont le bruit ſe fait entendre de trois lieues, & qui, lorſque les eaux ſont baſſes, font chaſſer les ancres des vaiſſeaux, & rompent quelquefois les câbles. Nous avons vu pluſieurs fois ce *macaret* dans la Garonne & dans la Seine : *Voyez à l'article* MER. Le fameux *makkrea* des Indes Orientales, appelé par quelques-uns *macrée* ou *maquerée*, ſur le fleuve du Gange qui coule au Bengale, eſt le *macaret* de la Garonne ; c'eſt ce qu'on appelle *barre* dans la riviere de Seine.

MACAREUX, *pl. enl.* 275 ; en latin, *Alca*, *anas arctica*, *plautus*, *fratercula*. C'eſt le *lunda* des habitans de l'Iſle de Feroë. Genre d'oiſeau des mers Septentrionales, dont les caracteres ſont d'avoir trois doigts devant, tous joints enſemble par des membranes entieres, & point de doigt de derriere ; les cuiſſes placées tout-à-fait derriere & cachées dans l'abdomen : le bec eſt auſſi épais que long, aplati par les côtés, d'une forme preſque triangulaire, pointu, d'un bleu terne à ſa baſe, rougeâtre à ſon extrémité : la mandibule ou mâchoire ſupérieure eſt élevée en forme de hache, ce qui a fait appeler cet oiſeau, par *Anderſon*, mais très-improprement, *perroquet de mer :* ſur chaque côté du bec ſont pratiquées des ſtries, ou plutôt trois rainures ou rigoles creuſes. M. *de Buffon* donne une idée très-juſte de la forme de ce bec, en le comparant à deux lames de couteau très-courtes, appliquées l'une contre l'autre par le tranchant. Le dedans de ſa bouche eſt de couleur jaune ; ſes yeux ſont noirs & l'iris eſt cendré : les pieds, les doigts & les membranes ſont orangés dans quelques individus & rouges dans d'autres ; les ongles ſont d'un noir-bleuâ-

tre : les parties supérieures de la tête & du cou sont d'un cendré foncé : tout le dos ainsi que le croupion sont noirâtres ; il en est de même de la queue & des ailes ; le plumage inférieur est plus ou moins blanc : sur le devant du cou est un collier noir d'environ un pouce de large. Le mâle a les couleurs un peu plus sombres que la femelle. Cet oiseau est à peu près de la grosseur de la sarcelle, mais plus court & plus ramassé ; sa longueur est d'un pied, du bout du bec à celui de la queue ; son envergure est d'un pied sept pouces : la queue est longue d'un pouce & demi à deux pouces. Ces oiseaux ne viennent que très-rarement sur nos côtes ; ils fréquentent habituellement les Isles & les pointes les plus Septentrionales de l'Europe & de l'Asie : leur départ des Orcades & autres Isles voisines de l'Ecosse se fait réguliérement au mois d'Août pour revenir au commencement de Mai. Leur nourriture consiste en langoustes, chevrettes de mer, araignées de mer, étoiles de mer, coquillages & petits poissons qu'ils saisissent en plongeant ; ils ne marchent qu'en chancelant & avec difficulté ; aussi se tiennent-ils presque toujours à la mer, vers ses bords ; & lorsqu'elle est trop agitée, ils se réfugient dans des cavernes & des trous de rochers ; ils ne peuvent donc tenir la mer dans la tempête, & il périt beaucoup de ceux qui en sont surpris au large. La femelle du *macareux* ne fait point de nid, elle pond sur la terre nue dans un trou de rocher ; la ponte est ordinairement d'un œuf, quelquefois deux, fort gros & de couleur roussâtre. Au départ d'automne, les jeunes les plus robustes remontent avec le gros de la troupe jusqu'aux pointes les plus avancées vers le Nord ; mais les plus foibles forment de petites troupes qui restent le long des côtes d'Angleterre.

On distingue le *macareux* de Kamtschatka : il est un peu plus gros que le *macareux* vulgaire ; le bec & les pieds sont jaunâtres ; les côtés de la tête sont

blancs, & cette couleur s'étend ſur deux touffes de plumes longues, ſoyeuſes, étroites, effilées, qui, des coins de la tête, tombent le long du cou & s'étendent à peu près à la moitié de ſa longueur; tout le reſte du plumage eſt noir.

MACATLÇHICHILTIC, ou TEMAMACAME, au Mexique & à la Nouvelle-Eſpagne. *Voyez* CHEVREUIL & MAZAMES.

MACER ou MACIR ou MACRE. Sorte d'écorce très-rare, dont les Anciens ont parlé; elle eſt jaunâtre, à peu près ſemblable à celle du ſimarouba: on l'apporte du fond de l'Orient ou de Barbarie. On ne peut guere douter qu'une écorce, dont quelques Relations des Indes Orientales font mention, en lui attribuant la forme, la couleur & les vertus du ſimarouba, ne ſoit cette même écorce; d'autant plus qu'en quelques lieux des Indes, l'écorce de ſimarouba a le nom de *macre:* il ne faut donc pas confondre le *macer* avec le *macis*, comme quelques Auteurs; *Voyez l'article* MUSCADE. Si l'écorce du *macer* eſt un peu plus épaiſſe, plus aromatique que celle du ſimarouba, peut-être que cette différence n'eſt due qu'à la culture ou au climat. *Voyez* SIMAROUBA. *Chriſtophe d'Acoſta* dit que l'arbre qui porte le *macer* étoit appelé par les Portugais *Arbore de las camaras aut arbore ſancto*, arbre pour les dyſſenteries ou arbre ſaint; *Arbore de ſancto Thoma*, arbre de Saint-Thomas par les Chrétiens; *macruyre* par les gens du pays, & *macre* par les Médecins Brachmanes.

MACERON ou GROS PERSIL DE MACÉDOINE, *Smyrnium Matthioli & Dioſcoridis, ſeu Hippoſelinum Theophraſti*, C. B. Pin. 154; *Smyrnium oluſatrum*, Linn. 376. Plante biſannuelle, qui croît dans les lieux marécageux; nous l'avons trouvée ſur les rochers proche de la mer entre Cujes & Caſſis en Provence. Sa racine eſt d'une moyenne longueur, groſſe, blanche, empreinte d'un ſucre âcre & amer, qui a

l'odeur & le goût de la myrrhe. Elle pouffe des tiges hautes de deux à trois pieds, rameufes, cannelées, un peu rougeâtres; fes feuilles font femblables à celles de l'ache, mais plus grandes, un peu découpées, d'une odeur aromatique & d'un goût approchant de celui du perfil; toutes fes branches font terminées par des ombelles ou parafols qui foutiennent de petites fleurs ou blanchâtres ou d'un jaune pâle, compofées chacune de cinq feuilles, difpofées en rofe: à ces fleurs fuccedent des femences jointes deux à deux, groffes, arrondies ou taillées en croiffant, cannelées fur le dos, noires & d'une faveur amere.

On cultive auffi cette plante dans les jardins: elle fe multiplie aifément de graine: elle fleurit au commencement du printemps, & fa femence eft mûre en Juillet. Elle dure deux ans, & refte verte tout l'hiver; la premiere année elle ne produit point de tige, & elle périt la feconde année, après avoir pouffé fa tige & amené fa graine à maturité. Quelques perfonnes retirent de terre fa racine en automne, & la confervent dans le fable pendant l'hiver, afin de l'attendrir & de la rendre plus propre à entrer dans les falades: c'étoit autrefois un légume d'un grand ufage en plufieurs endroits: on mangeoit fes jeunes pouffes comme le céleri; mais ce dernier a pris le deffus & l'a chaffé de nos potagers.

On fe fert en Médecine principalement de la racine & de la graine de cette plante: la premiere, qui peut être fubftituée à la racine d'ache, convient dans les apozemes & les bouillons propres à purifier le fang; mais fa femence eft plus en ufage: elle eft propre pour la colique venteufe, pour l'afthme: elle entre dans plufieurs compofitions cordiales & carminatives à la place de la graine du perfil vulgaire de Macédoine. La graine du *maceron* abonde en huile effentielle.

MACHAN, est une espece de *léopard*. Voyez *ce mot* à la suite de l'*article* PANTHERE.

MACHE, *Valerianella arvensis, præcox, humilis, semine compresso*, Moris. Umb.; *Valerianella locusta & olitoria*, Linn. 47. Cette plante annuelle qu'on appelle aussi *boursette* & *doucette*, *accroupie*, *salade de Chanoine*, *clairette*, *blanchette* & *poule grasse*, croît par-tout dans les blés & dans les vignes. Sa racine est menue, fibreuse, blanche, annuelle, d'une saveur presque insipide; elle pousse une tige haute d'environ un demi-pied, foible, ronde, se courbant souvent vers la terre, cannelée, creuse, nouée & se divisant par bifurcations divergentes: ses feuilles sont oblongues, assez épaisses, glabres, molles, tendres, délicates, conjuguées, de couleur herbeuse, les unes crénelées & les autres entieres, mais sans queue & d'une saveur douceâtre: ses fleurs qui naissent aux sommets des branches sont petites, ramassées en bouquets, d'une couleur blanchâtre-purpurine & sans odeur; elles sont monopétales, en tube évasé, divisé en cinq pieces inégales; elles ont trois étamines & un pistil: il leur succede des fruits arrondis, ridés, blanchâtres, lesquels tombent après leur parfaite maturité.

On cultive aussi la *mâche* dans les potagers: on la seme en terre grasse au mois de Septembre pour en avoir durant l'hiver & pendant le Carême: on en mange les jeunes feuilles en salade, seules ou mêlées avec les raiponces & le pissenlit: ce qui dure jusqu'au mois d'Avril, temps où elle pousse ses tiges & ses fleurs.

La *mâche* est rafraîchissante & déterssive; ses qualités approchent de celles de la laitue; elle est propre à corriger l'âcreté des humeurs & la trop grande salure du sang. Les agneaux l'aiment beaucoup.

MACHEFER, *Scoria aut recrementa ferri*: Se dit du laitier qui se forme sur la forge des Ouvriers qui travaillent le *fer*. Voyez l'*article* FER.

MACHETTE de *Belon*. C'eſt la *chouette*.

MACHLIS de *Pline*. Quadrupede fort commun dans la Scandinavie, & un peu ſemblable à l'*alcé*. Les deſcriptions qu'on en a données offrent une caricature de l'*élan*. Voyez *ce mot*.

MACHOQUET. Eſpece de *criquet* qui ſe trouve aux Iſles: cet inſecte dont la ſuperficie des ailes paroît en partie gravée ou comme gaufrée, habite dans des trous ou dans des creux d'arbres. Il entre très-rarement dans les maiſons. Son cri qui ſe fait entendre la nuit, n'eſt point diſcordant ni déſagréable comme celui de nos criquets. Le bruit qu'il fait eſt préciſément comme un ſon métallique, répété trois fois de ſuite, & entiérement ſemblable au bruit que feroient de loin trois coups de marteau frappés ſur une enclume l'un après l'autre & avec meſure. C'eſt de là qu'eſt venu le nom de *mathoquet* qu'on a donné à cette eſpece de *grillon*, parce qu'un Forgeron s'appelle aux Iſles *machoquet*.

MACIR ou MACRE. *Voyez* MACER.

MACIS. *Voyez au mot* MUSCADE.

MACLE. On donne ce nom à une pierre figurée en priſme quadrangulaire, & que l'on trouve en Bretagne à trois lieues de Rennes & près de Vannes. Elle reſſemble parfaitement aux armes de Rohan, qui ſont auſſi des *mâcles*; quelques-uns ſoupçonnent, mais ſans fondement, que les pierres de *mâcle* ſont des pyrites ſpatheuſes d'étain. Ne ſeroit-ce pas une eſpece particuliere de *ſchorl*? On en trouve auſſi en croix de Saint-André, parce qu'elles ſont formées de deux priſmes qui ſe coupent. Elles reſſemblent extérieurement & ſouvent intérieurement à ces pierres en croix que les Pélerins nous rapportent de Saint-Jacques de Compoſtelle en Eſpagne. Ces pierres ſont renfermées dans une pierre ſchiſteuſe & comme talqueuſe ou micacée. *Conſultez* le *Mémoire ſur les mâcles, par M. le Préſident* de Robien. *Voyez* maintenant l'*article* PIERRE DE CROIX.

MACLOU. *Voyez* ANTHORE.

MACOCQWER ou MACOCKS, *Pepo Virginianus.* C'est un *giraumon.* Voyez *à la suite de l'article* COURGE à limbe droit. Les Indiens vident adroitement toute la substance de ce fruit par un petit trou qu'ils font à l'écorce, puis l'ayant rempli à demi de petits cailloux, ils le bouchent & s'en servent comme d'un instrument de musique dans les temps de réjouissance.

MACKREL. C'est le *maquereau.*

MAÇON. *Voyez* SITTELLE.

MACRE FLOTTANTE. *Voyez à l'article* TRIBULE AQUATIQUE.

MACREUSE, *Anas nigra.* Oiseau aquatique & du genre du *Canard* dont on distingue plusieurs especes. Sur l'origine du demi-bec supérieur de la *macreuse* ordinaire, *pl. enl.* 978, s'éleve un tubercule gros comme une cerise, d'une substance membraneuse & d'un beau rouge, partagé par une raie jaune; le reste du demi-bec supérieur est noir sur les bords & jaune dans son milieu; l'inférieur est entiérement noir: la partie nue des jambes, les pieds, les doigts, leurs membranes, les ongles sont d'un brun obscur. La *macreuse* est un peu moins grosse que le canard domestique; sa longueur est de vingt pouces, son envergure est de deux pieds six pouces; tout le plumage supérieur est d'un noir luisant, l'inférieur est d'un noir terne. Le plumage de la femelle est d'un noir-cendré; on l'appelle *bisette:* les paupieres sont jaunes.

La *macreuse* n'habite que les Côtes & les Isles les plus Septentrionales pendant l'été; elle y niche, & vient en hiver sur les Côtes d'Angleterre & de France. M. *Baillon* a observé que les vents du Nord & du Nord-Ouest amenent les *macreuses* depuis le mois de Novembre jusqu'en Mars, en troupes si nombreuses, que la mer en est, pour ainsi dire, couverte; elles

s'éloignent aussi-tôt que les vents passent au Sud ou au Sud-Est, & ces mêmes vents les font disparoître tout-à-fait au printemps. Ces oiseaux se nourrissent de petits coquillages & d'insectes ou vers marins qu'ils saisissent en plongeant fort avant ; on profite de cette habitude pour en prendre un grand nombre : les pêcheurs de nos côtes tendent dessus les bancs de coquilles, à marée basse, des filets qu'ils tiennent lâches & dans une position horizontale ; la mer les couvre en remontant, & les *macreuses* qui plongent, s'embarrassent par les pieds ou le cou dans les mailles de ces filets & se noient ; il n'est pas rare d'en prendre vingt à trente douzaines par ce moyen en une seule marée, à l'aide d'un filet de cinquante toises de long sur une & demie de large. Cet oiseau peut s'apprivoiser, il marche mal & avec peu d'aisance, mais il nage avec un grand avantage : il y a peu d'oiseaux qui fendent l'eau avec autant de vîtesse & de facilité. On a raconté long-temps des fables absurdes sur l'origine des *macreuses* ; les Anciens croyoient qu'elles naissoient de la pourriture. M. *Graindorge*, Médecin de Caen, n'a pas dédaigné de réfuter ces erreurs trop accréditées ; il a démontré que cette espece de canard est produite par des œufs couvés comme les autres oiseaux.

La chair de la *macreuse* passe pour être dure, coriace, d'un suc grossier & d'un goût sauvage : mais d'habiles cuisiniers ont trouvé l'art de corriger, par le moyen de l'assaisonnement, une bonne partie de ces défauts; il est permis d'en manger en Carême.

La *double macreuse*, qui est la *grande macreuse*, pl. enl. 956, est beaucoup plus grande que la *macreuse ordinaire ;* derriere chaque œil est une tache blanche ; ses ailes sont bordées de blanc ; le tubercule sur le bec, est charnu, jaune sur les côtés, noir dans son milieu, & l'onglet est rouge ; la partie

nue des jambes, les pieds & les doigts sont rouges en dehors & d'un jaune-citron en dedans ; leurs membranes & les ongles sont noirs. Le plumage de l'espece mâle est semblable à celui de notre *macreuse* ; chez la femelle il est brun.

La *macreuse à bec rouge* ; c'est la *grande macreuse* de la Baie d'Hudson de M. *Brisson*, & le *canard du Nord* appelé *marchand*, pl. enl. 995. On la trouve à la Baie d'Hudson, & il paroît, dit *Edwards*, qu'elle arrive en hiver sur les côtes d'Angleterre, où elle s'abat sur les prairies dont elle paît l'herbe ; elle est un peu plus grosse que la *grande macreuse* qu'on voit sur nos côtes ; M. *Mauduyt* dit qu'on la distingue facilement à deux taches blanches & triangulaires, l'une placée sur le sommet de la tête & l'autre au-dessous de l'occiput ; le reste du plumage est noir : le bec est orangé, rouge dans son milieu, avec un espace noir sur chaque côté du demi-bec supérieur ; la partie nue des jambes, les pieds & les doigts sont rouges ; les membranes & les ongles, noirâtres.

MACROULE ou GRANDE FOULQUE de M. *Brisson*. (Autre espece de *poule d'eau* autrement nommée *macroule* ou *diable de mer* de Belon.) Elle ne differe de la *foulque* ou *morelle* que parce qu'elle est un peu plus grande, que la membrane qui couvre le front est blanche, & que le cercle qui environne le bas des jambes est rouge. *Voyez* FOULQUE.

MACUCAGUA des Brasiliens ; *Voyez à l'article* TINAMOU de Cayenne.

MADRÉPORE, *Madrepora*. C'est le nom qu'on donne à des productions calcaires à polypier ; *Voyez* POLYPES. La substance pierreuse des *madrépores* est en forme d'arbre rameux ou d'arbrisseau, moins compacte que celle des coraux & sans écorce ; elle est composée de cavités séparées par des cloisons : ces cavités en forme d'étoiles sont très-distinctes,

d'une forme réguliere, qui eſt toujours la même dans chaque eſpèce. Cette ruche *madrépore* dont on diſtingue pluſieurs eſpeces, les pores dans quelques-uns étant éloignés & ſaillans, fort rapprochés & rentrans dans d'autres; cette ruche, dis-je, dont les branches ſont plus ou moins longues & plus ou moins ſubdiviſées, n'a été formée que pour ſervir d'habitation ou de domicile à l'animal qui y vit en famille, & qui eſt une eſpece de méduſe: cette demeure a été produite par la liqueur glutino-calcaire, qui ſort du corps de l'animal. On trouve abondamment des *madrépores* dans l'Océan Oriental, quelques-uns dans la Méditerranée, rarement y en a-t-il dans la mer Baltique. Il eſt des endroits ſi féconds en *madrépores*, que le fond de la mer reſſemble à une forêt des plus épaiſſes. Pour avoir ces pieces d'hiſtoire naturelle bien entieres, il faut les faire pêcher par des plongeurs; car la drague ne les donne que par fragmens, excepté les *fungipores* qui ſont d'une figure ramaſſée, tels que les *champignons* & *cerveaux marins*, les *œillets de mer*, &c. Quelques Auteurs comptent parmi les *madrépores* l'*alcyonium* mou & rameux; c'eſt une eſpece de zoophyte en forme de main ou de doigts parſemés de petits trous; on l'appelle *main de mer*; Voyez *ce mot & celui de* ZOOPHYTE. Nous avons donné *aux mots* CORAIL & CORALLINE, des détails curieux ſur la formation & la nature de toutes ces diverſes productions que l'on admire dans les Cabinets des Naturaliſtes. Les *madréporites* ne ſont que les foſſiles de ces mêmes corps, dont les trous paroiſſent moins en étoiles. Nous avons trouvé au pied des Alpes de la Suiſſe, pluſieurs ſortes de ces foſſiles qui n'ont point encore de nom. On en rencontre de toutes les eſpeces en France & en Italie: quantité de marbres en ſont remplis.

MAFUTILIQUI ou MAFUTILIQUE. Nom donné par les Américains de l'Amazone, au *zorille*, appelé

par quelques-uns *puant* d'Amérique. *Voyez* ZORILLE.

MAGALAISE ou MANGANESE. Espece de mine de fer qui contient du zinc. *Voyez à l'article* FER, & *Consultez notre Minér. Tom. II.*

MAGALEP ou MAHALEP. Nom que l'on donne à l'amande du fruit d'une espece de cerisier appelé *mahalep*. Voyez *ce mot à l'article* CERISIER.

MAGJON ou MAGNESE ou MAGNESTRE. *Voyez* MANGANESE *à l'article* FER.

MAGNETISME. *Voyez à l'article* AIMANT.

MAGNIFIQUE (Le). C'est l'*oiseau de Paradis* de la Nouvelle Guinée ; *Voyez à l'article* OISEAU DE PARADIS.

MAGNOC. *Voyez* MANIHOT.

MAGNOLIER, *Magnolia*, Plum. ; Catesb. 1, t. 39 ; 2, t. 15, 61, 80 ; Dill. Elt. t. 168. Arbre d'Amérique garni depuis le bas jusqu'au haut du tronc, de branches & de feuilles qui prennent une forme conique très-agréable ; il est long-temps vert : ses racines sont branchues & fournies de fibres ; la tige est cylindrique, & son bois, fort dur ; les bourgeons sont coniques & aplatis ; les feuilles, alternes & simples : deux stipules fort grandes sont attachées aux branches près de l'origine du pédicule des feuilles ; ces stipules tombent peu de temps après le développement des feuilles : les fleurs sont hermaphrodites, solitaires & terminales ; le calice est à trois divisions ; la corolle est à douze pétales sur deux rangs, & les intérieurs sont plus petits que les extérieurs : il y a cent étamines, autant d'ovaires, & autant de capsules à une loge, légérement reunies en cône ; les capsules s'ouvrent en deux valves par le dos ; la graine est ovoïde & portée par un long filet. On cultive avec soin le *magnolier*. Il produit un bel effet dans les bosquets.

MAGOT ou TARTARIN, ou MOMENET ou SINGE CYNOCÉPHALE. Cette espece de singe qui

fait la nuance entre les *ſinges* proprement dits ou ſinges ſans queue, & les *babouins*, peut avoir, lorſqu'il eſt debout, deux pieds & demi ou trois pieds de hauteur : il marche ſur ſes pieds de derriere, & plus ſouvent à quatre pattes ; lorſqu'il eſt en repos, il eſt preſque toujours aſſis, & le corps dans une attitude inclinée : il n'a point de queue, quoiqu'il ait un petit bout de peau qui en ait l'apparence : de même que les babouins, il a des abajoues, de groſſes callosités proéminentes ſur les feſſes, des dents canines beaucoup plus longues à proportion que celles de l'homme : la face relevée par le bas, en forme de muſeau ſemblable à celui du dogue ; il a du duvet ſur la face, du poil brun-verdâtre ſur le corps, & jaune-blanchâtre ſous le ventre. Cette eſpece de ſinge qui varie pour la taille & la couleur, paroît généralement répandue dans tous les climats chauds de l'ancien Continent, en Aſie, en Afrique ; on le trouve auſſi en Tartarie, en Arabie, en Ethiopie, au Malabar, en Barbarie, en Mauritanie & juſque dans les terres du Cap de Bonne-Eſpérance. Le *magot* eſt le *ſinge cynocéphale* de M. Briſſon ; le *Cynocephalos* d'Ariſtote.

Ce quadrumane eſt d'une figure hideuſe, d'un tempérament aſſez robuſte : de tous les *ſinges* ſans queue, c'eſt celui qui s'accommode le mieux à la température de notre climat pendant l'été ; il paſſe très-bien l'hiver dans un appartement. On a vu quelques-uns des ces individus doux, dociles, ſuſceptibles d'éducation & capables de faire pluſieurs tours, danſer en cadence, geſticuler, ſe laiſſer tranquillement vêtir & coiffer, &c. ; d'autres, d'un naturel plus ſauvage, ſont bruſques, déſobéiſſans, triſtes, mauſſades, impatiens & toujours grimaçans. Les femelles ſont plus petites que les mâles. Tous ces animaux rempliſſent les poches de leurs joues

des choſes qu'on leur donne à manger. Ils mangent de tout, à l'exception de la chair crue & des choſes fermentées, comme le fromage, &c. Impudens par tempérament, ils affectent de montrer leur derriere nu & calleux ; ce n'eſt qu'à coups de fouet qu'on les rend modeſtes.

MAGOUA ou MACUCAGUA. C'eſt le plus gros des *tinamous*. Voyez *ce mot*.

MAGUARI. *Voyez à l'article* CIGOGNE.

MAGUEY. *Voyez* AGAVE.

MAHALEP. *Voyez* MAGALEP.

MAHOT ou COTONNIER DE MAHOT. Sous ce nom on déſigne deux arbres de l'ordre des *Mauves*, ainſi que le *cotonnier* proprement dit : ils croiſſent aux Iſles Antilles & aux environs.

Le premier s'appelle ſimplement *cotonnier de mahot*, *cotonnier blanc*, *cotonnier colorade*, *Xilon album*. C'eſt un arbre, dit *Nicolſon*, fort grand & fort gros : ſon écorce eſt griſâtre, épaiſſe d'un pouce, fort adhérente au bois, qui eſt gris, ſpongieux, tendre, léger, facile à travailler : ſa feuille eſt ronde, dentelée, pointue, d'un vert obſcur : ſes fleurs ſont jaunes, en cloche, découpées & aſſez grandes ; il leur ſuccede des fruits longs de dix à douze pouces, de douze à quinze lignes de diametre, cannelés, qui s'ouvrent d'eux-mêmes, & laiſſent échapper le coton dont ils ſont garnis : c'eſt un duvet fin, court, rouſſâtre, que le vent emporte çà & là, & qui n'eſt employé à aucun uſage. Cet arbre ſe trouve dans les mornes ; ſon tronc ſert à faire des pirogues.

La ſeconde eſpece s'appelle *cotonnier ſiffleux*, *cotonnier flos*, *cotonnier de fléau* ou *bois de flot*, *liége* ou *bois de liége des Iſles*, *cotonnier de mahot* à grandes feuilles ; *Xilon ſiliquâ longuâ ; Ketmia ampliſſimo folio cordiformi*, *flore vario*, Plum. C'eſt l'*oüagneu* des Caraïbes ; le *mahot franc* de la Guiane. Sa tige eſt aſſez droite, d'une grandeur médiocre ; ſon écorce,

d'un gris-rougeâtre, mince, peu adhérente; son bois, blanc, léger, tendre, fendant: ses feuilles sont très-grandes, en forme de cœur, d'un beau vert en dessus, pâle en dessous, d'environ un pied de diametre, cotonneuses, couvertes d'un duvet fin, roussâtre, accompagnées de nervures très-apparentes: ses fleurs, grandes, monopétales, découpées jusqu'à la base en cinq quartiers, d'abord blanches, ensuite jaunes, rabattues en dehors; elles sont portées sur un calice membraneux, du fond duquel s'éleve un pistil gros comme le doigt, qui devient un fruit cylindrique de huit à neuf pouces de longueur sur un pouce & demi de diametre, partagé dans sa longueur par dix cannelures: l'écorce de ce fruit est d'abord verte & cotonneuse, ensuite rousse, & enfin jaune; elle renferme plusieurs petites graines unies, lisses, blanchâtres, environnées d'un duvet très-fin de couleur gris-de-perle, doux au toucher, très-léger, aussi court que celui du fromager; il est impossible de le filer. Ce *coton mahot* pourroit être transporté dans les climats froids, pour en ouater les vêtemens: il reste dans le pays, où on ne l'emploie qu'aux mêmes usages que celui du *fromager;* Voyez *ce mot.* Voyez *aussi*, pour les diverses productions de ce genre, *le mot* COTONNIER. Le cotonnier de *mahot à grandes feuilles* se trouve au bord des rivieres, dans les montagnes & dans les terrains frais. M. *de Préfontaine* dit que cet arbre est commun en Guiane; son bois, quoique peu dur, est un de ceux qu'on emploie à faire du feu par le frottement: son écorce est fibreuse; étant coupée en aiguillettes, elle est propre à faire d'excellentes cordes, meilleures que celles d'écorce de bouleau; on s'en sert pour lier le tabac, & pour attacher les roseaux sur les toits des cabanes: les femmes Caraïbes levent ces aiguillettes larges & longues, qu'elles posent sur leur front, & elles les entortillent des deux côtés de leurs *catoli*

ou hottes, pour les porter; les hommes s'en servent au lieu d'étoupes pour calfater leurs pirogues. Les Sauvages de l'Orénoque fabriquent des hamacs & des filets de pêcheurs avec le liber du *mahot*; son bois coupé par tronçons, est employé au lieu de liége, pour soutenir sur l'eau les filets avec lesquels on pêche.

Il y a une espece de *mahot* sauvage appelé par les Caraïbes *materebé*, & dont on enleve l'écorce: on en tire un suc qu'on boit pour arrêter le flux de ventre: cet arbre est toujours chargé de certaines graines qui s'attachent aux cheveux & aux habits, & qu'on appelle *cousins*. Le *choucourou* des Caraïbes est encore une espece de *mahot* sauvage, dont on presse les feuilles, pour en tirer aussi le jus, qu'on distille dans la bouche des enfans, pour les guérir des tranchées. Le *mahot* des Antilles est encore connu, mais improprement, sous le nom de *mangle blanc*: il croît sur le bord des rivieres.

MAJA ou MAIA. Nom Mexiquain donné à deux especes de jolis petits oiseaux du genre du *Moineau*, & qui se trouvent, l'un en Chine, & l'autre dans l'Isle de Cuba en Amérique. Celui de Cuba, représenté *pl. enl.* 209, *fig.* 2, est plus petit que le *bengali*; la tête, le cou & tout le plumage inférieur sont noirâtres, excepté la poitrine qui est coupée par une large bande transversale de couleur pourprée: le reste du plumage est d'un marron pourpré; le bec & les ongles sont gris; les pieds, d'un noir-bleuâtre: la femelle a tout le plumage supérieur & les jambes, de couleur fauve; le plumage inférieur est d'un blanc sale & jaunâtre; la gorge, d'un marron-pourpre; une tache de la même couleur est placée sur chaque côté de la poitrine.

Le *maïa* de la Chine, *pl. enl.* 109, *fig.* 1, & que l'on appelle *maian*, est plus gros que celui de Cuba: la tête, la gorge & le dessus du cou sont blancs; le devant du cou est d'un brun-blanchâtre; le dessous

du corps, noirâtre ; le dessus, d'un brun-marron clair ; le bec, grisâtre, quelquefois nué de rouge ; les pieds sont d'un gris-noirâtre. Cet oiseau se trouve aussi dans différentes parties de l'Inde Orientale.

Ces oiseaux de l'une & l'autre espece volent en troupes & font de grands ravages dans les campagnes ensemencées de riz. Leur chair est d'un excellent goût.

MAJAGUÉ. *Voyez* PUFFIN DU BRÉSIL.

MAJAUFE. Nom d'une race de *fraisiers*. Voyez *ce mot*.

MAIGRE. *Voyez* OMBRE.

MAIHARI. En Barbarie, c'est le *dromadaire*. Voyez *à l'article* CHAMEAU.

MAILLÉ. *Voyez à l'article* MANIHOT.

MAIMON. Cet animal fait la nuance entre les babouins & les guenons, comme le magot la fait entre les singes & les babouins. Le *maimon* ressemble encore aux babouins par son gros & large museau, par sa queue courte & arquée ; mais il en differe, & se rapproche des guenons par la petitesse de sa taille, & par la douceur de son naturel. Il a un caractere qui le fait aisément distinguer des babouins & des guenons, c'est sa queue nue, menue, & tournée comme celle du cochon, caractere qui lui a fait donner le nom de *singe à queue de cochon*. Cette queue du *maimon* n'a que cinq à six pouces de longueur. Le *maimon* a des abajoues, des callosités sur les fesses, les yeux châtains avec les orbites fort saillantes au dessus ; la face, les oreilles, les mains & les pieds sont nus & de couleur de chair basanée ; les paupieres, noires ; le nez est plat ; les levres sont minces, avec quelques poils roides & courts ; les dents canines ne sont pas plus longues à proportion que celles de l'homme ; le poil est d'un noir d'olive sur le corps, & d'un jaune-roussâtre sous le ventre. Le *maimon* a deux pieds & demi de hauteur lorsqu'il est debout ; il marche tantôt sur deux pieds, tantôt sur quatre ; il n'a pas, comme

les ſinges & les babouins, les bourſes à l'extérieur & la verge ſaillante; le tout eſt caché ſous la peau. Quoique très-vif & plein de feu, il n'a rien de la pétulance impudente des babouins; il eſt doux, traitable & même careſſant. Il ſe trouve à Sumatra, & vraiſemblablement dans les autres provinces de l'Inde Méridionale; auſſi ſouffre-t-il avec peine le froid de notre climat.

MAIN DÉCOUPÉE. *Voyez* PLATANE.

MAIN DE MER, MAIN DE LARRON OU DE JUDAS, *Manus marina*. Eſpece de *zoophyte* mou & rameux, d'un blanc-jaunâtre, & que l'on met au nombre des eſpeces de *polypiers*. Voyez *ce mot & celui de* ZOOPHYTE.

MAIN DE SYRENE OU D'HOMME MARIN. *Voyez à l'article* BALEINE.

MAINATE, *Mainatus*. Oiſeau des Indes Orientales, & du genre du *Merle*. On en diſtingue pluſieurs eſpeces, & qui ne ſont peut-être que des variétés de la même eſpece & des races produites par l'influence des climats.

Le MAINATE des Indes Orientales, *pl. enl.* 268. C'eſt le *grand mainate* de M. *Briſſon*, le *grand minor* ou *mino* d'*Edwards*. Il eſt de la grandeur du choucas; il a le bec à proportion plus fort que les merles; le bec & les pieds ſont jaunes; la baſe du bec eſt rougeâtre, & une teinte de cette couleur regne ſur les pieds; une partie de la tête eſt nue & couverte par une expanſion membraneuſe d'un jaune d'orpin; tout le plumage eſt d'un noir brillant, plus vif ſur le deſſus que ſur le deſſous du corps, changeant & à reflets violets ou verdâtres ſur différentes parties; il y a vers la baſe de l'aile une tache blanche, oblongue, formée par les barbes d'une partie des grandes pennes. Le *mainate* eſt un des oiſeaux qui retiennent & qui imitent les ſons avec le plus de facilité: il eſt parmi les oiſeaux des Indes Orientales ce que

le *moqueur* est parmi les oiseaux d'Amérique; en un mot, le *mainate* est un oiseau mime & un excellent parleur.

Le PETIT MAINATE de M. *Brisson*, est le *petit minor* ou *mino* d'*Edwards*. Il est un peu plus gros que le merle; il n'a point de blanc aux ailes.

Le MAINATE de l'Isle de Hainan. Il n'a pas de rouge à la base du bec ni sur les pieds.

Le MAINATE de *Bontius*. Il a le plumage d'un bleu de plusieurs teintes, à reflets verts & violets, pointillé de gris-cendré.

MAINS ou VRILLES. *Voyez* à l'Alphabet secondaire de l'*article* PLANTE.

MAÏPOURI. A la Guiane, c'est le *tapir*. Voyez *ce mot*.

MAÏPOURI. C'est la *petite perruche maïpouri* de Cayenne, *pl. enl.* 527; le *perroquet à poitrine blanche* de MM. *Brisson* & *Edwards*. M. *de Buffon* place ce perroquet du nouveau Monde dans une section à part avec le *caïca*, entre les *papegais* & les *perriches*. Voici les caracteres du *maïpouri*. Il est de la grosseur d'une tourterelle, mais d'une forme plus pleine, plus ramassée; sa longueur totale est de neuf pouces & demi; la tête est fort grosse; le cou, très-court, ainsi que la queue; ses plumes serrées & courtes sont fortement appliquées sur le corps, sur-tout sur la poitrine & le ventre. Cet oiseau doit son nom à son cri, ou plutôt à son sifflement, qui est si semblable à celui du *tapir*, quadrupede nommé aussi *maïpouri* à Cayenne, qu'on s'y méprendroit. Le dessus de la tête de l'oiseau *maïpouri* est noir: les joues, la gorge, & le devant du cou, sont jaunes; au bas des joues est une bande transversale verte: le dessus du cou est orangé, & le dessus du corps d'un vert fort brillant; la poitrine & le haut du ventre sont d'un blanc sale; le bas ventre, les côtés & les cuisses, d'un jaune-orangé: les ailes offrent à l'extérieur du

vert, du bleu & du jaune : la queue est verte ; les pennes du milieu sont un peu plus longues ; l'iris est d'un gris foncé ; les paupieres nuées d'un rouge pâle ; le bec est rougeâtre, mais rembruni à sa pointe ; les pieds sont cendrés ; les ongles, noirs. Le *maïpouri* se trouve au Mexique, à la Guiane, dans les pays des Caraques ; il habite les bois humides & entourés d'eau ; il se plaît même sur les arbres des savannes noyées. Ces oiseaux vont par petites troupes, & cependant ils se battent entre eux, & souvent & cruellement ; ils sont très-sauvages, & il est presque impossible d'apprivoiser ceux qui ont été pris jeunes. Au reste, ces perroquets n'offrent aucune des gentillesses qui font rechercher les oiseaux de cet ordre.

MAIRE-SIOUVO. Nom que l'on donne, en Provence, au *chevre-feuille.* Voyez *ce mot.*

MAÏS. *Voyez* BLÉ DE TURQUIE.

MAITEN. Arbre du Chili, Il croît à la hauteur de quinze à vingt pieds : son bois est dur & rougeâtre ; ses branches sont très-rameuses, verdâtres, garnies de feuilles, tantôt alternes, tantôt opposées, dentelées & pointues par les deux bouts. La décoction de ces feuilles & des rameaux, est le contre-poison du *lithi ;* Voyez *ce mot.* Il ne s'agit que de s'en frotter, pour faire disparoître l'enflure. On ne connoît pas bien les fleurs ni les fruits du *maiten.*

MAK. C'est le nom que l'on donne, à Cayenne, au *cousin.* Voyez *ce mot.*

MAKAKOUNAN. Nom Indien donné, à ce que nous a dit M. le Docteur *de la Borde*, à un animal très-rare, très-peu connu dans la Guiane ; il soupçonne que c'est une espece de *furet*, qui se trouve toujours seul sur les arbres, du côté du Cap-Nord. Il est de la grandeur du chat, & pese environ quatre livres ; son poil est grisâtre ; il fait deux à trois petits dans des tas de feuilles, au haut des arbres ; il poursuit les *paks* & les *agoutis* dans leurs trous, les

tue & les mange pendant la nuit. Cet animal paroît être le *margay*. Voyez *ce mot*.

MAKAQUE, *Makkakos*. Espece de *guenon* ou de *singe*, du nombre de ceux qui ont la queue longue & courbée en arc; *Voyez* MACAQUE. Il y a aussi le *ver makaque*; Voyez *ce mot*.

MAKI, *Prosimia*. Famille de quadrumanes d'une grande beauté, lesquels ne se trouvent guere qu'à Madagascar. M. *Brisson*, p. 219, en fait un genre, dont il établit quatre especes. Leur caractere distinctif est d'avoir à la mâchoire supérieure quatre dents incisives, qui sont séparées par paires & convergentes; & six à l'inférieure, très-étroites, toutes contiguës, couchées obliquement, & avançant en dehors: plus, douze dents canines, trois de chaque côté à chaque mâchoire, lesquelles sont larges, plates & pointues; quatre dents molaires de chaque côté à la mâchoire supérieure, & trois à l'inférieure; en tout trente-six dents: les cinq doigts sont armés d'ongles plats, terminés par une pointe obtuse; les pieds de devant font l'office de mains: la queue de ce genre d'animaux est fort longue, & la grosseur de leur corps, qui est effilé, est la même que celle des singes ordinaires. Comme ces animaux sont fort jolis, fort caressans, qu'ils jouent avec gaieté & avec grace, & qu'on en voit même chez quelques Particuliers, nous allons en faire connoître les diverses especes, d'après M. *de Buffon*.

On a donné le nom de *maki* à plusieurs animaux d'especes différentes. Nous ne pouvons l'employer, dit M. *de Buffon*, que comme un terme générique sous lequel nous comprendrons trois animaux qui se ressemblent assez pour être du même genre, mais qui different aussi par un nombre de caracteres suffisans pour constituer des especes évidemment différentes. Ces trois animaux ont tous les pieds conformés comme les singes, une longue queue & le museau

alongé comme celui d'une fouine : ils ont à la mâchoire inférieure six dents incisives, au lieu que tous les singes n'en ont que quatre. Le premier de ces animaux est le *mocock* ou *mococo*, que l'on connoît vulgairement sous le nom de *maki à queue annelée* ; c'est le *catta*, *Lemur caudâ annulatâ* de *Linnæus*. Le second est le *mongons* ou *mongous*, appelé *maki brun* ; mais ceux de cette espece ne sont pas tous bruns, car il y en a qui ont les joues & les pieds blancs, & d'autres qui ont les joues noires & les pieds jaunes. Le troisieme est le *vari*, appelé par quelques-uns *maki pie* ou *grand maki* ; mais cette dénomination a été mal appliquée, car dans cette espece, outre ceux qui sont pies, c'est-à-dire blancs & noirs, il y en a de tout blancs & de tout noirs.

Ces animaux, dit M. *de Buffon* dans un autre endroit, semblent faire la nuance entre les singes à longue queue & les animaux fissipedes ; car ils ont quatre mains, & une longue queue comme ces singes, & en même temps ils ont le museau long comme les renards ou les fouines : cependant ils tiennent plus des singes par les habitudes essentielles ; car quoiqu'ils mangent quelquefois de la chair & qu'ils se plaisent aussi à épier les oiseaux, ils sont cependant moins carnassiers que frugivores, & ils préferent même, dans l'état de domesticité, les fruits, les racines & le pain, à la chair cuite ou crue.

Le *mococo*, dit le même Auteur, est un joli animal d'une physionomie fine, d'une figure élégante & svelte, d'un beau poil toujours propre & lustré. Il est remarquable par la grandeur de ses yeux, par la hauteur de ses jambes de derriere, qui sont beaucoup plus longues que celles de devant, & par sa belle & grande queue qui est toujours relevée, toujours en mouvement, & sur laquelle on compte jusqu'à trente anneaux alternativement blancs & noirs, tous bien distincts & bien séparés les uns des autres. Le

mococo a les mœurs douces, & quoiqu'il ressemble en beaucoup de choses aux singes, il n'en a ni la malice ni le naturel. Dans son état de liberté, il vit en société, & on le trouve à Madagascar par troupes de trente & quarante : dans celui de captivité, il n'est incommode que par le mouvement prodigieux qu'il se donne; c'est pour cela qu'on le tient ordinairement à la chaîne, car quoique très-vif, très-pétulant & très-éveillé, il n'est ni méchant ni sauvage; il s'apprivoise assez pour aller à la promenade & revenir au logis, sans craindre qu'il s'enfuie : sa démarche est oblique comme celle de tous les animaux qui ont quatre mains au lieu de quatre pieds; il saute de meilleure grace, & plus légérement qu'il ne marche; il est assez silencieux, & ne fait entendre sa voix que par un cri court & aigu, qu'il laisse, pour ainsi dire, échapper lorsqu'on le saisit à l'improviste ou qu'on l'irrite. Il dort assis, le museau incliné & appuyé sur sa poitrine; il n'a pas le corps plus gros qu'un chat, mais il l'a plus long, & il paroît plus grand, parce qu'il est plus élevé sur ses jambes; son poil, quoique très-doux au toucher, n'est pas couché, & se tient assez fermement droit.

Le *mongons* ou *mongous* présente plusieurs variétés, non-seulement par le poil, mais aussi par la grandeur; en général, il est plus petit que le *mococo*, il a le poil plus soyeux & un peu frisé. J'ai eu chez moi pendant plusieurs années, dit M. *de Buffon*, un de ces *mongous* qui étoit tout brun; il avoit l'œil jaune, le nez noir, & les oreilles courtes; il s'amusoit à manger sa queue, & en avoit ainsi détruit les quatre ou cinq dernieres vertebres. C'étoit un animal fort sale & assez incommode : on étoit obligé de le tenir à la chaîne; & quand il pouvoit s'échapper, il entroit dans les boutiques du voisinage pour chercher des fruits, du sucre, & sur-

tout des bombons, des confitures dont il ouvroit les boîtes. On avoit bien de la peine à le reprendre, & il mordoit cruellement alors ceux même qu'il connoissoit le mieux ; il avoit un petit grognement presque continuel, & lorsqu'il s'ennuyoit ou qu'on le laissoit seul, il se faisoit entendre de fort loin par un coassement tout semblable à celui de la grenouille. C'étoit un mâle, & il avoit les testicules extrêmement gros pour sa taille ; il cherchoit les chattes, & même se satisfaisoit avec elles, mais sans accouplement intime & sans production. Frileux par nature, il craignoit le froid & l'humidité ; il ne s'éloignoit jamais du feu, & se tenoit debout pour se chauffer. On le nourrissoit avec du pain & des fruits ; sa langue étoit rude comme celle d'un chat, & si on le laissoit faire, il léchoit la main jusqu'à la faire rougir, & finissoit souvent par l'entamer avec les dents ; le froid de l'hiver de 1756 le fit mourir, quoiqu'il ne fût pas sorti du coin du feu. Il étoit très-brusque dans ses mouvemens, & fort pétulant par instans, par boutades ; cependant il dormoit souvent le jour, mais d'un sommeil léger que le moindre bruit interrompoit. Le *mongous* est le *Simia sciurus* de Petiver ; le *maki*, *maki aux pieds blancs*, & *maki aux pieds jaunes* de M. *Brisson*.

Le *vari* differe du *mococo* par le naturel & par la conformation : il a le museau plus gros & plus long ; les oreilles beaucoup plus courtes, & bordées de longs poils ; les yeux, d'un jaune-orangé si foncé, qu'ils paroissent rouges ; il est aussi plus grand, plus fort & plus sauvage ; il est même d'une méchanceté farouche dans son état de liberté. On le distingue aisément du *mococo* par la longueur de son poil, & encore par de plus longs poils qui environnent son cou, & qui lui forment comme une espece de cravate. Nous avons dit que ce poil varie du blanc au noir & au pie ; & ce poil, quoique long &

très-doux, n'est pas couché en arriere, mais s'éleve presque perpendiculairement sur la peau. Le *vari* est le *blak maucoco*, ou *mococo noir* d'*Edwards*. Ces animaux, au rapport des Voyageurs, sont méchans comme des *tigres*, & quand ils sont ou en amour ou en fureur, ils varient tellement leurs accens, & font un tel bruit dans les bois, que s'il y en a deux, il sembleroit qu'il y en a un cent. En effet, la voix du *vari* tient un peu du rugissement du lion & elle est effrayante lorsqu'on l'entend pour la premiere fois. Cette force étonnante de voix, dans un animal qui n'est que de médiocre grandeur, dépend d'une structure singuliere de la trachée artere, dont les deux branches s'élargissent & forment une grande concavité avant d'arriver aux bronches du poumon.

Ces animaux sont tous originaires de l'Afrique Orientale, & notamment de Madagascar, où on les trouve en grand nombre, ainsi qu'au Mozambique & autres terres voisines de ces Isles.

MAKI-FÉTIDE. *Voyez* SIN.

MAL, en Suede, *Silurus glanis*, Linn.; *Silurus cirris duobus ad maxillam superiorem, quatuor in mento*, Gronov.; *Solin*, Rondel., Willughb.; en Allemagne, *Scheiden*, *waller*; en Angleterre, *Scheat-fish*; en Pologne, *Sum*; à Byzance, *Glano*; en quelques endroits, *Salut*. Poisson du genre du *Silure*; on assure qu'il est très-vorace & que sa rencontre est dangereuse. On le trouve dans l'Elbe, la Vistule, le Danube, & quelquefois dans le Rhin; il n'est pas rare de le pêcher dans plusieurs lacs de la Suisse, de la Baviere, de la Hongrie, sur-tout, dit *Gesner*, dans ceux qui ont peu d'étendue, & dont les eaux sont fangeuses. Il paroît aussi qu'il se tient pour l'ordinaire au fond de l'eau; car *Willughby* a observé que le ventre de celui qu'il a décrit, étoit comme usé par le frottement.

Ce poisson, suivant ce dernier Auteur, prend un accroissement considérable. Il y a des individus qui

pesent quatre-vingts livres, d'autres cent vingt, cent cinquante, & même au-delà : (En 1761, on en prit un à Writzen sur l'Oder, qui pesoit près de huit cents livres :) son corps est glissant & enduit de mucosité; sa couleur est la même que celle de l'anguille; mais il est marqué, sur les côtés & sous le ventre, de raies, les unes noirâtres, les autres un peu blanchâtres : sa peau est dure, & paroît dénuée d'écailles : la tête est plate, large, très-émoussée à son extrémité antérieure ; les yeux sont saillans, petits, ronds & recouverts d'une membrane; l'ouverture de la gueule est fort ample : la mâchoire supérieure est garnie entre les yeux & le museau de deux especes de longs barbillons que le poisson a la faculté de diriger en avant; quatre autres barbillons minces & plus courts pendent de la mâchoire inférieure. *Stuibius* parle d'un poisson de cette espece, dont les barbillons tomboient tous les ans, & auquel il en repoussoit de nouveaux : la mâchoire de dessus a deux rangées de dents ; il n'y en a qu'un rang dans celle de dessous : le palais & le fond de la gueule offrent deux paires de tubercules qui se correspondent ; ils sont chargés d'aspérités : le corps est épais, un peu arrondi jusqu'à l'anus, cependant plat sous le ventre ; de l'anus à la queue il est large & comprimé : il y a quatre ouïes de chaque côté; les deux antérieures n'ont qu'un seul rang d'osselets ; les autres en ont chacune un double rang : la nageoire dorsale est petite & n'a que trois rayons ; les pectorales sont près des ouïes & garnies chacune de seize rayons, dont le premier est d'une forte consistance, & le dernier est denté, comme le rayon de la nageoire dorsale de la carpe. *Kentman* observe que chacune de ces deux nageoires est armée d'un aiguillon dur & osseux, dont le *mal* fait usage pour écarter les autres poissons qui veulent l'attaquer. On prétend que quelquefois il blesse les chevaux

qui nagent dans le Meyn & le Danube, & que les barbillons de la mâchoire supérieure lui servent pour tendre un piége aux petits poissons qu'il veut prendre & avaler : les nageoires abdominales ont chacune onze rayons; celle de l'anus, qui se prolonge presque jusqu'à la queue, en a quatre-vingt-dix ; celle de la queue, qui n'est pas fourchue, en a dix-sept : la chair de ce poisson est généralement estimée; elle se prépare comme celle de l'anguille.

On a reconnu que la vessie aërienne n'est point divisée transversalement comme celle des autres poissons ; sa capacité est partagée longitudinalement en deux loges par une membrane épaisse ; sa partie antérieure forme comme deux mamelons, & elle se termine insensiblement en pointe vers l'extrémité opposée, ce qui lui donne à peu près la figure d'une lyre; elle est très-blanche & enveloppée d'une membrane noire, dont il est facile de la retirer comme d'un sac.

MALABATRE, *Malabathrum.* Voyez FEUILLE INDIENNE.

MALACHITE, *Malachites.* Les Naturalistes & les Joailliers donnent ce nom à une *stalagmite* cuivreuse, plus verte que bleuâtre, solide & susceptible de poli : on la trouve dans les cavités des filons de cuivre, en morceaux protubérancés, plus ou moins compactes & par couches, particuliérement dans les mines de cuivre de la Saxe, de Hongrie, de la Suede, de la Sibérie & de la Chine. Il y a des *malachites* qui offrent dans les fractures des stries régulieres, symétriques, disposées en rayons divergens, & qui ressemblent par cette cristallisation, à la couleur près, à la zéolite ; il y en a d'autres qui paroissent formées par couches successives; mais les unes & les autres sont formées des mêmes principes, & elles ne different entre elles que par leur apparence extérieure. M. *Sage* prétend que la *malachite* est composée

de cuivre & de matiere grasse : il paroît penser que l'alkali volatil, qui dissout le cuivre, perd son principe odorant, & que la matiere grasse qui reste de ce sel, forme la *malachite* & en devient le minéralisateur. M. *Parmentier* prétend, au contraire, que l'air fixe est le minéralisateur de la *malachite*, qu'il prétend d'ailleurs composée de cuivre & d'une substance saline autre que l'alkali volatil. Cette concrétion de chaux salino-cuivreuse, dont on retire plus de cinq gros de métal pur par once, est une des especes de *vert de montagne* solide, ou une sorte de *chrysocolle verte*, dont plusieurs Auteurs ont fait mention. *Voyez l'article* VERT DE MONTAGNE, *& celui de* CUIVRE. Quoique la *malachite* contienne beaucoup de cuivre, elle perd une quantité considérable de son propre poids, lorsqu'on l'expose au feu.

Quelques Lithographes ont rangé la *malachite*, mal-à-propos, parmi les *jaspes*.

On distingue plusieurs sortes de *malachites*, par rapport aux couleurs & aux parties homogenes. La premiere, la plus belle & la plus rare, est d'un beau vert de mauve ou de prairie. La seconde a un fond vert, entremêlé de quelques veines blanches de spath ou de quartz, ou de parties terreuses noirâtres : elle ressemble un peu à la pierre Arménienne. La troisieme tire sur la couleur du *lapis lazuli ;* ce n'est souvent qu'une espece de bleu de montagne. La quatrieme enfin est d'un vert uniforme, approchant de celui de la turquoise, & d'une dureté moyenne.

Les Anciens étoient dans l'usage de tailler les morceaux de *malachite* qui étoient d'un certain volume, & d'en faire des vases à boire, des manches de couteaux, même des bijoux, des tabatieres : & comme de tout temps les Empiriques ont cru que ce qui étoit propre à la parure convenoit éga-

lement au corps humain, ils n'ont pas manqué d'employer cette substance comme un remede propre à fortifier le cœur; mais c'est un vert-de-gris naturel, qui par conséquent est plus que suspect pour l'usage intérieur.

MALAGUETTE ou MANIGUETTE. *Voyez à l'article* CARDAMOME.

MALAKAIA de *Barrere;* c'est le *margay*, petite espece de *chat-tigre*. Voyez MARGAY.

MALARD; *Voyez à l'article* CANARD.

MALARMAT, *Trigla cataphractus*, Linn.; *Trigla cirris plurimis, corpore octogono*, Arted., Gronov.; *Lyra altera* (*cornuta*), Rond., Willughb.; *Cataphractus totus horridus, ore rostrato, mandibulis quasi forcipatis*, Klein; *Ikan seythan merah, rode duyvoles vesch, seu Piscis rubri diaboli*, Valent.; à Rome, *Pesce capone, pesce forca*, Salv. Poisson du genre du *Trigle*. Il est rare sur les côtes de l'Océan & dans le canal de la Manche, mais assez commun sur les bords Européens de la Méditerranée; on le prend pendant le temps du Carême, sur les côtes d'Espagne & de Provence, dans les grands fonds, particuliérement avec le filet de la Tartane. On ne fait cas de ce poisson que quand il est d'un volume un peu considérable, environ dix à douze pouces de longueur, sur un pouce & demi d'épaisseur près des ouies: quand il est petit, il fournit peu à manger.

Le *malarmat*, ainsi nommé à Marseille & à Gênes, a, suivant *Willughby*, la tête fort grande, le museau terminé par deux especes de cornes alongées, comprimées, dont chacune est garnie d'une épine perpendiculaire; une troisieme épine est à la bifurcation du museau: l'ouverture de la gueule est ample & dépourvue de dents, mais le fond du palais & la partie correspondante offrent chacune une paire de tubercules chargés d'aspérités: la mâchoire

inférieure eſt garnie de plusieurs barbillons, dont deux plus grands & rameux : les yeux ont leurs prunelles grandes & leurs iris d'une couleur d'or; l'endroit des ſourcils offre une double rangée de petites épines : le corps, dont la forme imite celle d'une pyramide anguleuſe, eſt couvert de cent quatre-vingt-huit grandes écailles oſſeuſes & comme rhomboïdales, diſpoſées ſur ſix lignes longitudinales; ces écailles forment une eſpece de parquet, de maniere que celles d'une rangée ſont ſituées dans les angles rentrans que font celles des deux rangées voiſines. On obſerve que la rangée d'écailles du milieu du dos & celle qui eſt ſur la partie oppoſée, ont plus de largeur que les intermédiaires, & portent chacune deux fortes épines reçourbées vers la queue & ſituées tranſverſalement l'une auprès de l'autre : les écailles des quatre autres rangées n'ont qu'une ſeule épine recourbée auſſi en arriere ; chaque écaille formant un renflement à l'endroit où elle eſt chargée d'une épine, tous ces renflemens donnent au corps une forme anguleuſe qui eſt à ſix pans. Le corps de ce poiſſon a paru octogone à la plupart des Auteurs, parce que les deux rangées d'écailles, ſupérieure & inférieure, plus larges que les autres, & les épines qui les garniſſent étant doubles, chacune de ces rangées paroît former deux pans au premier aſpect : la nageoire dorſale, qui s'inſere dans une eſpece de ſillon qui diviſe les écailles de la rangée ſupérieure, dans toute la longueur de cette partie, eſt d'une couleur de minium, & eſt garnie de vingt-ſix rayons; les pectorales en ont chacune douze; (près de cette derniere partie, ſont deux barbillons cartilagineux & articulés, ſemblables à des doigts) : les nageoires abdominales ont ſix rayons; celle de l'anus, qui eſt engagée dans un ſillon comme celle du dos, en a dix-neuf; celle de la queue en a dix : la couleur

du corps eſt d'un rouge clair. Suivant M. *Duhamel*, le ventre eſt preſque blanc, & la couleur rouge des autres parties diſparoît peu de temps après que ce poiſſon a été tiré de la mer. D'après cette deſcription, on pourroit demander le motif qui a fait nommer ce poiſſon *malarmat* (mal-armé); il ſemble, au contraire, qu'on auroit pu l'appeler *ben-armat* (bien-armé).

MALBROUCK. C'eſt le *Cercopithecus primus* de Cluſius; le *Faunus* de Linnæus. Le *malbrouck* & le *bonnet Chinois* paroiſſent à M. *de Buffon* être des guenons de la même eſpece, & très-voiſines de celles du *macaque* & de l'*aigrette*. Le *malbrouck* a des abajoues & des calloſités ſur les feſſes, les paupieres couleur de chair, la face d'un gris-cendré, les yeux grands, le muſeau large & relevé, les oreilles grandes, minces & de couleur de chair; il porte un bandeau de poil gris, comme la *mone*; mais au reſte il a le poil d'une couleur uniforme, d'un jaune-brun ſur les parties ſupérieures du corps, & d'un gris-jaunâtre ſur celles du deſſous; il marche à quatre pieds; il a environ un pied & demi de longueur depuis l'extrémité du muſeau juſqu'à l'origine de la queue, & la queue à peu près longue comme la tête & le corps pris enſemble. Le *bonnet Chinois* n'en differe que parce qu'il a le poil du ſommet de la tête diſpoſé en forme de calotte ou de *bonnet plat*, & que ſa queue eſt plus longue à proportion du corps. Ces animaux ſe réuniſſent en troupes, vont dérober les cannes à ſucre, &c.; on les voit dans le Bengale; il paroît même, par le témoignage des Voyageurs, que le *malbrouck* n'eſt pas la ſeule eſpece ou race de ces ſinges qui s'y trouve, & qu'il y en a quatre variétés; ſavoir, des blancs, des noirs, des rouges & des gris; & ils diſent que les noirs ſont les plus aiſés à apprivoiſer. *Voyez* SINGE de Bengale.

MALCOT. On nomme ainſi en quelques endroits le *tacaud*. Voyez *ce mot*.

MALESTROM ou MAELSTROM, ou MAHLSTROOM ou MOSKOESTROM. Nom d'une eſpece d'abyme marin ou de gouffre de l'Océan Septentrional ſur la côte de Norwége. Quelques-uns l'appellent *Umbilicus maris*, d'autres, *courant qui moud*. C'eſt un tournant d'eau. *Voyez* à la fin des *mots* MER & VENT ; *Voyez* auſſi les *articles* COURANS & GOUFFRE.

MALETTE A BERGER ou TABOURET. *Voyez* BOURSE A PASTEUR.

MALFAISANTE. Eſpece de *millepieds* d'Amérique. *Voyez ce mot* & l'*article* SCOLOPENDRE.

MALHERBE. Eſpece de *thymelée* qui croît en Provence & dans le Languedoc, & qui ſert en teinture : il en eſt mention ſous les noms de *malherbe* & de *trentanel*, dans les Réglemens pour la teinture de M. Colbert : *Voyez* THYMELÉE & BOIS GENTIL. On donne auſſi le nom de *malherbe* à la *dentelaire* d'Europe.

MALI-MALI. *Voyez* HERBE A DARTRES.

MALIRA. *Voyez à l'article* GAYAC.

MALLEAMOTHE. C'eſt un arbriſſeau très-utile dans le Malabar : ſes feuilles reſſemblent à celles de l'oranger, & le fruit à celui du lentiſque ; ſes racines ſervent à faire des manches de couteau, & ſes feuilles à fumer la terre ; frites dans de l'huile de palmier, elles font un bon liniment pour les puſtules de la petite vérole. Cette deſcription du *malleamothe* eſt inſuffiſante. C'eſt le *pavate* de *Parkinſon*.

MALLEMUK. Nom que les pêcheurs des baleines de Groenland donnent aux *Goilands*, oiſeaux qui avalent fort avidement l'eſpece de graiſſe qui nage ſur la mer, & que rend la baleine, lorſqu'elle s'agite, après avoir été harponnée. *Voyez* GOILAND.

MALMAISON.

MALMAISON. *Voyez à l'article* RÉGLISSE SAUVAGE.

MAL-NOMMÉE, *Tithymalus humifusus*. Plante estimée détersive, & qui croît dans les savannes, sur le bord des chemins & dans les lieux incultes, à Saint-Domingue. Les Caraïbes l'appellent *araouebara*, *caatia*. Ses tiges, dit *Nicolson*, sont velues, roussâtres : ses feuilles sont conjuguées, dentelées, assez semblables à celles de la nummulaire, d'un vert-roussâtre : ses fleurs sont blanches, rassemblées en bouquet.

MALPOLE, *Coluber sibilans*, Linn. Ce serpent est du troisieme genre, & se trouve en Amérique. Il est un des plus grands de son genre. Le *malpole* a la tête ovale, un peu alongée, anguleuse au-dessous des yeux, d'une couleur pâle, panachée de taches oblongues, bleuâtres, d'une figure irréguliere avec une bordure noire : les bords des mâchoires sont marquées de six lignes blanches : les narines sont très-petites & situées vers l'extrémité du museau : les dents, très-courtes, mais redoutables, dit-on, par leur morsure empoisonnée. Le tronc est d'une teinte bleuâtre, relevée par des bandes longitudinales, dont celle qui s'étend sur le milieu du dos est noire, ainsi que les deux collatérales ; au-delà de ces dernieres, il y en a une blanche de part & d'autre, puis une noire sur les côtés de l'abdomen qui est d'une teinte blanche ; ces différentes couleurs font un bel effet par leur assortiment : les écailles du dos sont oblongues, bleuâtres en leur disque, & entourées d'une bordure noire, qui prend une teinte très-foncée vers le sommet de chaque écaille : l'abdomen est recouvert par cent soixante grandes plaques, & le dessous de la queue est garni de cent paires de petites plaques : la queue est d'une forme très-déliée & est fort longue ; le dessus de cette derniere partie est d'une couleur bleue, diversifiée par une espece de réseau noir,

avec des bandes blanches longitudinales vers les côtés de cette partie.

MALT ou GRAIN GERMÉ. *Voyez à l'article* ORGE.

MALTA. Espece de *requin*. Voyez *ce mot*.

MALTHA. *Voyez* POIX MINÉRALE.

On donne aussi le nom de *maltha* au *sorat*, espece de requin dont les dents sont fort semblables à celles de la lamie. *Voyez* REQUIN.

MALVACÉES, *Malvæ aut Malvaceæ*, (*Columniferæ quorumdam*). On appelle ainsi les plantes de la famille des *Mauves* : on voit dans cette famille des herbes annuelles, des arbrisseaux & des arbres : leurs racines sont extrêmement longues, & s'étendent pour l'ordinaire horizontalement : leurs tiges ainsi que les jeunes branches sont arrondies dans le plus grand nombre, & anguleuses dans les autres ; leur écorce, quoique épaisse, est fort souple & très-liante ; le bois est mou & léger : les feuilles sont alternes, simples, palmées ou digitées, & quelques-unes ont sur la base de leurs nervures, des especes de rigoles qui sont comme autant de vaisseaux secrétoires dont les bords sont souvent renflés en maniere de tubercules, d'où il sort une liqueur sirupeuse : le pédicule qui porte les feuilles est ordinairement cylindrique, renflé à son origine, & comme articulé avec les branches : la plupart ont des fleurs hermaphrodites ; elles ne s'épanouissent communément que depuis neuf heures du matin jusqu'à une heure du soir, & elles changent de couleur en se flétrissant ; les rouges deviennent violettes ou pourpres ; les blanches, couleur de chair, & les jaunes blanchissent : leur poussiere fécondante est composée de globules jaunâtres, opaques & hérissés de pointes coniques. Ces fleurs, dit M. *Deleuze*, naissent de l'aisselle des feuilles ; elles sont completes : leur calice est souvent double : la corolle est à cinq lobes profondément divisés, adhé-

rens entre eux par l'onglet, & qui, lorsque la fleur se ferme, s'enveloppent mutuellement en recouvrement de droite à gauche : les étamines sont réunies par leur base en un seul corps adhérent à la corolle, sous la forme d'un tuyau cylindrique ou conique, qui entoure les pistils, dont le nombre égale celui des loges du fruit : la fleur tombe tout d'une piece ; ce qui, joint à ce qu'elle porte les étamines, a pu la faire regarder par quelques Auteurs comme monopétale : le fruit est une baie ou capsule ligneuse ou membraneuse. Les plantes *malvacées* abondent en mucilage, aussi rendent-elles l'eau visqueuse & même gélatineuse : en général elles sont émollientes, rafraîchissantes & apéritives. La tige des especes herbacées fournit, par le rouissage, des fibres propres à la filature. Maintenant, *Voyez les articles* GUIMAUVE, BAOBAB, CEYBA, MAUVE, KETMIE, COTON, &c.

MALVOISIE. Nom qu'on donne proprement au vin de l'Isle de Candie. *Voyez l'article* VIN *au mot* VIGNE.

MAMANT, ou MAMMOTOVAKOST, ou MAMMOTH, ou MAMMOUTH. On prétend que ces noms sont synonymes, & servent à désigner, d'après les voyageurs & les chasseurs Russes & Cosaques, un animal dont l'histoire, de quelque maniere qu'on l'ait rendue, porte néanmoins sur un des plus grands faits & des plus importans de l'histoire de la Nature. C'est un animal dont on trouve des ossemens & des dents énormes dans le Nord de l'Europe, de l'Asie & de l'Amérique. M. *P. de la Coudreniere* a consigné dans le *Journal de Physique*, *Mai 1782*, un Mémoire à ce sujet dont voici le précis.

Les fossiles répandus à la surface de la terre ou à une certaine profondeur, ont beaucoup fixé l'attention des Naturalistes ; les dépouilles d'animaux monstrueux que l'on trouve assez fréquemment en Europe & dans les contrées Septentrionales de l'Asie

& de l'Amérique, n'ont pas moins exercé leur imagination. M. *de Buffon* pense que les éléphans, les rhinocéros, les hippopotames & les autres animaux du Midi, ont primitivement habité le Nord des deux Continens; que depuis, cette partie du globe s'étant considérablement refroidie, ils se sont répandus dans les pays chauds de l'Asie & de l'Afrique. Mais, dit M. *de la Coudreniere*, si ces animaux ont habité le Canada, les bords de l'Ohio & ceux du Missisipi, pourquoi, après le refroidissement de ces contrées, ne se sont-ils point retirés dans l'Amérique Méridionale, en franchissant l'Isthme de Panama, qui a au moins quinze lieues de large? — Quand on supposeroit que l'Isthme de Panama eût toujours formé obstacle au passage des éléphans, ne devroit-on pas en trouver dans la province de Guatimala, dans le Jutacan & par tout l'empire du vieux Mexique, contrées de la même latitude que celles où vivent aujourd'hui les éléphans, dans l'ancien Continent. M. *de Lamanon* a démontré que les dépouilles trouvées près de l'*Ohio*, n'ont pu appartenir à des éléphans. M. *Collinson* l'avoit déjà dit à M. *de Buffon*, qui s'exprime ainsi dans ses notes justificatives : « Tout ce que dit » ici M. *Collinson* est très-vrai; ces grosses dents mo- » laires different absolument des dents mâchelieres » de l'éléphant..... ». Malgré cet aveu, M. *de Buffon* dit encore que les défenses mêlées parmi ces dents, sont des défenses d'éléphant. Par quelle singularité ces défenses ne se trouvent-elles pas avec les dents mâchelieres de l'éléphant, & sont-elles mêlées avec celles d'un animal inconnu?

M. *de Lamanon* soupçonne que l'espece de l'animal d'où proviennent ces os fossiles, existe encore dans quelques coins de la Sibérie & de l'Amérique Septentrionale, & il pense que c'est un cétacée qui vit dans l'eau de la mer, & non un animal terrestre. M. *de la Coudreniere* prétend que les lacs salés de la Sibérie ne

ſont point aſſez vaſtes pour nourrir des cétacées de cette groſſeur ; en un mot, pour être habités par des eſpeces auſſi monſtrueuſes que le *mammouth*. Les cétacées, dit-il, ne pouvant guere s'éloigner de l'eau ſalée, comment ces animaux auroient-ils pu quitter leur élément naturel, & faire aſſez de chemin pour aller périr dans des lieux où l'on a trouvé des dépouilles de *mammouth* encore fraîches, & même ſaignantes ? Ces indications tendent à prouver que ces dents & ces oſſemens énormes ont appartenu à des animaux terreſtres.

M. *Collinſon*, dans ſon Mémoire lu à la *Société Royale*, le 10 Décembre 1767, dit que ces dépouilles trouvees près de l'Ohio, ſont les reſtes d'un animal énorme & inconnu, qui avoit les défenſes de l'éléphant, & des dents particulieres à ſon eſpece. M. *de la Coudreniere* rapporte que cet animal n'eſt pas plus ignoré des Sauvages du Canada, qu'il ne l'eſt des Ruſſes, dont quelques-uns aſſurent en avoir vu de vivans. — Mais quelle figure a cet animal ? quelle eſt ſa nourriture ? quelle contrée en produit le plus ? L'Auteur de ce Mémoire répond ainſi à ces queſtions : Sa forme approche de celle de l'*ours* ; il doit être *omnivore*, (c'eſt-à-dire, manger de tout, ſe nourrir indifféremment de végétaux, de poiſſons, de coquillages & d'animaux terreſtres) : enfin, c'eſt au Groënland qu'on en voit le plus. (On ſait que le Groënland eſt ce vaſte pays qui eſt ſitué entre l'Europe, l'Aſie & l'Amérique). On lit dans le dix-neuvieme Volume de l'*Hiſtoire générale des Voyages*, pag. 39, que cet animal eſt très-connu des Groënlandois, qu'ils diſent qu'il a le poil noir, la forme d'un ours & ſix braſſes de hauteur. La peur a peut-être fait exagérer la hauteur de cet animal ; mais on ne doit pas moins en conclure que ſa taille doit être bien extraordinaire, puiſqu'elle épouvante toutes les nations qui prétendent avoir vu ce quadrupede monſtrueux.

Il semble, dit M. *de la Coudreniere*, qu'on ne doit plus douter de l'existence d'un animal terrestre dans le Nord, beaucoup plus gros que l'éléphant ; ni se refuser à croire que le *mammouth* des Russes, le *pere aux bœufs* des Sauvages du Canada, & le *grand ours noir* des Groënlandois, sont un même animal. Mais pourquoi seroit-il plus rare en Asie & en Amérique, qu'il ne l'est au Groënland ? M. *de la Coudreniere* prétend avoir les plus fortes raisons de soupçonner que le Groënland tient à l'Asie & à l'Amérique par deux Isthmes. Lorsque les *mammouths* se trouvent pressés par la faim au Groënland, il en passe en Amérique & en Asie par celui du Nord de la Sibérie : alors se trouvant isolés sous un climat étranger, & peut-être trop chaud pour leur espece, ces animaux ne peuvent s'y multiplier, & ils périssent loin de leur pays natal. Peut-être aussi cette espece se trouve-t-elle depuis bien des siecles sur son déclin ; cela posé, elle ne peut maintenant se perpétuer sous notre Zone. Cette conjecture paroît d'autant plus probable à notre Observateur, que plusieurs faits, dit-il, semblent prouver que les especes ont leur accroissement & leur décadence comme un simple individu. C'est ainsi que M. *de la Coudreniere* constate l'existence du *mammouth*.

Il seroit à désirer que les Savans de Copenhague fissent prendre des informations plus détaillées sur le physique & le moral de ce prodigieux animal si vorace. Ainsi, la Nature n'est point expirante sous les Zones glaciales, puisque les plus gros animaux terrestres & marins, le *mammouth* & la *baleine*, se trouvent au Groënland. Il en est de même de plusieurs autres especes qui peuplent ces mers & ce Continent glacial. L'aigle, par exemple, y est si gros & si fort, qu'il enleve quelquefois de jeunes veaux marins ; & les moutons que les Danois ont transportés dans ce pays, sont devenus plus gros & plus forts qu'en Eu-

rope. Ces faits nous étonneront moins, si nous réfléchissons que le *condor*, le plus gros de tous les oiseaux carnivores, ne se trouve point dans les lieux chauds & bas du nouveau Monde & de l'Afrique, mais dans les plus hautes montagnes où l'on sait que l'air est très-froid. Le *laemmer-geyer* des Alpes, qui est une espece de *condor*, en est encore un exemple.

Ne pourroit-on pas soupçonner aussi que parmi les grandes dents arquées, prises par quelques-uns pour des défenses d'éléphant, & qui se trouvent pêle-mêle avec les dents mâchelieres qu'on suppose du *mammouth*, répandues dans les parties froides de l'Asie, de l'Amérique & de l'Europe, il y en ait plusieurs qui ont pu appartenir à de très-grands phoques, tels que la *bête à la grande dent* ou *morse*, que l'on fait vivre en famille, marcher par hordes & habiter la Zône glacée du Groënland, celle du Kamtschatka. *Voyez* VACHE MARINE.

Au reste, il nous paroît, d'après la grande quantité des os fossiles trouvés dans le Nord des deux Continens, qu'il y en a qui appartiennent à l'éléphant, d'autres au rhinocéros, d'autres à la grande vache marine, & d'autres à un animal inconnu & qui peut être le *mammouth*. En effet, parmi tous les os fossiles déposés à Pétersbourg par ordre de *Pierre le Grand*, on distingua des têtes & des os qui, confrontés avec des os d'éléphant, offrirent un rapport exact & complet avec le squelette de ce grand quadrupede. M. *Pallas*, dans son voyage en Sibérie, découvrit il y a quelques années, une grande quantité d'os d'éléphant avec un squelette entier de rhinocéros, qui n'étoient enfoncés en terre qu'à quelques pieds de profondeur. M. *Collinson* dit, que parmi les six squelettes monstrueux, trouvés près l'Ohio enterrés debout, portant des défenses coniques & arquées de cinq à six pieds de long, de la forme & de la substance des défenses de l'éléphant, & qui avoient deux

pieds & demi de circonférence à la base, il y avoit un fémur du même animal, du poids de cent livres, & de quatre pieds & demi de longueur. (M. *Fabri* èn a vu qui avoient six pieds de longueur.) On y a trouvé encore de grosses dents qui paroissent être d'hippopotame, & d'autres dents, vraiment énormes, dont chacune porte cinq ou six pointes mousses, & qui ne peuvent appartenir qu'à quelque animal d'une prodigieuse grandeur ; car ces grosses dents carrées n'ont point de ressemblance avec les dents mâchelieres de l'éléphant qui sont aplaties & quatre ou cinq fois aussi longues qu'épaisses, non plus qu'avec les dents de l'hippopotame dont la face supérieure est formée en trefle, au lieu qu'ici elle est sillonnée d'un double rang de grosses pointes mousses : il paroît donc que ces grosses dents molaires ne ressemblent à celles d'aucun animal connu ou décrit jusqu'en 1770. M. le Comte *de Vergennes* en a placé une au Cabinet du Roi, qui pesoit onze livres quatre onces : elle a été trouvée dans la petite Tartarie. Tout confirme, qu'indépendamment de l'éléphant, de l'hippopotame (même du rhinocéros), dont on trouve les dépouilles dans les parties Septentrionales des deux Continens où ces especes n'existent plus, il y a eu un autre animal d'une grandeur supérieure à celle même des plus grands éléphans, & qui est sans doute le *mammouth.* Cette ancienne espece qui, selon quelques-uns, n'est pas parvenue jusqu'à nous, ou qui peut-être n'a existé que dans les premiers temps, doit être regardée comme la premiere & la plus grande de tous les animaux terrestres. Mais M. *de la Coudreniere* prétend qu'elle n'a point péri sur tout le globe, & qu'elle existe encore, notamment dans le Groënland. *Voyez* maintenant YVOIRE FOSSILE & UNICORNE FOSSILE.

MAMBRINE. *Voyez à l'article* CHEVRE.

MAMBU. *Voyez à l'article* BAMBOU.

MAMELLE, *Mamma*, Partie charnue & glandu-

leuſe du ſein de la *femme* & même de l'*homme ;* toutes les femelles d'animaux vivipares ont des *mamelles* dont la forme & notamment le nombre varient ſuivant les eſpeces. Le *chamois* en a quatre ; le *bouquetin* n'en a que deux. Le nombre varie quelquefois dans la même eſpece ; comme le *rat*, qui en a dix ou huit ; le *furet*, qui en a trois à droite & quatre à gauche ; le *ſarigue*, qui en a cinq ou ſept, &c.

MAMELON. Se dit du bout de la mamelle de l'homme & de la femme ; la même partie dans certains animaux prend le nom de *pis*, *tette* ou *tetine.* On donne encore le nom de *mamelon* aux excroiſſances qui ſe trouvent ſur les corps des fruits ou des animaux.

MAMELONS D'OURSINS, *Echinorum acetabula.* On donne ce nom aux parties pentagones ou hexagones qui ſe détachent d'une eſpece d'*ourſin à mamelons*, & ſur chacune deſquelles il ſe trouve une eſpece d'excroiſſance appelée *mamelon*, qui ſervoit pendant la vie de l'animal à emboîter l'un des piquans dont il étoit armé. *Voyez* OURSIN.

MAMMELONÉ, *Baliſtes papilloſus*, Linn. Poiſſon du genre du *Baliſte.* On ignore ſon lieu natal : il a le corps couvert de petits mamelons : la premiere nageoire dorſale a deux rayons, dont le premier épineux ; la ſeconde dorſale en a vingt-neuf, tous mous & flexibles ; les pectorales en ont treize ; les abdominales, nulles ; celle de l'anus en a vingt-un ; celle de la queue, douze. *Encycl. Méthod.*

MAMELUK ou MAMELUS. *Voyez à l'article* MÉTIS.

MAMITHSA DES ARABES. Plante dont parle *Rhaſes* dans le chapitre VII de ſon Traité de la petite vérole, & que *Paulet* dit reſſembler au pavot cornu. *Hiſtoire de la petite vérole, Tom. 2, note ſur* Rhaſes, *page* 63.

MAMMAROU. *Voyez* LIANE A PERSIL.

MAMMEY. C'eſt l'*abricot de Saint-Domingue.* Voyez *ce mot.*

MAMMON. C'est le plus beau *chat* des Indes Orientales. *Voyez* CHAT.

MAMMOTOVAKOST ou MAMMOUTH. *Voyez* MAMANT.

MAMONET. Espece de *singe* qui paroît être le même que le *maimon*. Voyez *ce mot*.

MANAGURREL. Espece de *porc-épic* de la Nouvelle-Espagne ; sa chair est réputée exquise. C'est le *coendou*. Voyez *ce mot*.

MANAQUIN ou MANAKIN, *Manacus*. Genre d'oiseaux étrangers fort petits ; les plus grands n'ont que la taille du serin, & il y en a de la grosseur du roitelet ; leur caractere est d'avoir une forme courte & ramassée ; quatre doigts, trois devant & un derriere ; le doigt du milieu est étroitement uni au doigt extérieur jusqu'à la troisieme articulation, & au doigt intérieur jusqu'à la premiere : le bec est conique, court & comprimé latéralement vers la pointe ; la queue & les ailes sont courtes. Tous les *manakins* connus jusqu'à présent, appartiennent aux climats chauds du nouveau Monde ; ils se tiennent dans les grands bois, se nourrissent d'insectes & de baies ; leur vol est rapide, mais court ; ils se perchent à une hauteur moyenne ; ils vont communément le matin par petites bandes de huit à dix de la même espece, ils font alors entendre un gazouillement assez agréable ; ils se séparent sur les neuf à dix heures du matin, passent la journée dans le silence & se tiennent à l'abri de la chaleur dans les endroits les plus fourrés des forêts. On distingue plusieurs especes de ces charmans oiseaux.

Il y a : Le *manakin* grand. *Voyez* TIJÉ.

Le *manakin* de M. *Brisson*. Voyez *à l'article* CASSE-NOISETTE.

Le *manakin à collier* de M. *Brisson*. Sa longueur totale est d'un peu plus de trois pouces ; il a la tête d'un rouge vif, le haut du cou & la gorge entourés d'une bande de couleur d'or qui forme une sorte de

collier; le reſte du plumage eſt noir, mais les ailes ſont d'un bleu foncé; le bec, les ongles & les pieds ſont jaunâtres. M. *Briſſon* décrit trois autres oiſeaux qu'il regarde comme des *manakins huppés*, & que M. *Mauduyt* a réunis dans cet article; ſavoir: Le *manakin roux huppé;* ſa tête offre une huppe jaunâtre; le plumage du corps eſt jaune-roux, ainſi que les petites pennes des ailes; la queue & les grandes pennes des ailes ſont d'un bleu brillant; la gorge eſt brune; le bec, jaune. Le *manakin rouge huppé* du Bréſil; le bec & la queue ſont rouges; tout le reſte du plumage eſt d'un pourpre plus ou moins foncé, mais ſa huppe eſt jaune. Le *manakin gris huppé;* le front, le deſſous du corps & le bec ſont jaunes; les grandes couvertures des ailes ſont rouges; tout le reſte du plumage, y compris la huppe, eſt gris.

Le *manakin à tête d'or* de Cayenne, *pl. enl.* 34, *fig.* 1; toute la tête eſt revêtue de plumes brillantes d'un jaune d'or, avec un trait d'un rouge très-vif près le deſſus du cou; les jambes ſont blanches, avec une tache du même rouge à leur extrémité extérieure: le bec eſt blanchâtre; les pieds & les ongles ſont jaunes; tout le reſte du plumage eſt d'un noir luſtré: ce *manakin* eſt de la grandeur de celui à *collier*. On diſtingue deux autres *manakins* que M. *de Buffon* regarde comme des individus de la même eſpece: l'un a la tête couverte de plumes d'un *rouge fort vif*; ſon bec eſt d'un jaune obſcur; les pieds & les ongles ſont cendrés: l'autre eſt le *manakin* à tête blanche, *pl. enl.* 34, *fig.* 2: tous deux ont le reſte du plumage d'un noir brillant. M. *Mauduyt* penſe comme M. *de Buffon*, que le mâle adulte eſt le *manakin à tête d'or;* la femelle, le *manakin à tête blanche*, & celui *à tête rouge* un jeune mâle. Le *manakin à gorge blanche* paroît n'être qu'une variété des trois précédens; le demi-bec ſupérieur eſt noirâtre, l'inférieur eſt blanc; les pieds & les ongles ſont rouges, *pl. enl.* 324, *fig.* 1.

Le *manakin à tête noire* de Cayenne. *Voyez à l'article* CASSE-NOISETTE, ainsi que pour le *manakin* du Brésil.

Le *manakin bleu à poitrine rouge* d'Edwards, est le *cordon bleu.* Voyez *ce mot.*

Le *manakin cendré* de Cayenne. *Voyez* OISEAU CENDRÉ de la Guiane.

Le *manakin noir huppé* de Cayenne. *Voyez* TIJÉ.

Le *manakin orangé* de Cayenne, *pl. enl.* 302, *fig.* 2. C'est le *manakin jaune & noir* d'Edwards. Il est de la grandeur du *manakin rouge;* il en differe, dit M. *Mauduyt*, en ce qu'il n'a de noir que sur le dos, le croupion, les ailes & la queue, & que ce qui est d'un rouge vif dans le premier, est orangé dans celui-ci, & en ce que cette couleur s'étend sur tout le dessous du corps: son bec est blanc, ses pieds bruns: ce n'est peut-être qu'une variété du *manakin rouge.*

Le *manakin rouge*, pl. enl. 34, fig. 3. C'est un des plus grands oiseaux de ce genre, & il paroît être le plus commun de tous à la Guiane; sa longueur totale est de trois pouces neuf lignes; son envergure est de sept pouces & demi; la tête, le cou, le dos & la poitrine sont d'un très-beau rouge: le reste du plumage est d'un noir lustré; cependant la base du bec est entourée de petites plumes d'un jaune-orangé; ainsi le pli de l'aile a un trait de cette derniere couleur; le bec est noir: les pieds & les ongles sont rouges. Le plumage noir dans la femelle est sur un fond gris-verdâtre.

Le *manakin varié* de Cayenne; c'est le *manakin à front blanc*, pl. enl. 324, fig. 2. Il a sur le sommet de la tête une plaque d'un blanc mat, entourée de couleur d'aigue-marine: le croupion & le dessus de la queue sont d'un bleu très-éclatant; le ventre est orangé; les côtés sont variés d'orangé & de noir; le dessous de la queue est d'un vert d'olive; tout le reste du plumage est d'un noir de velours ou plus ou moins lustré: le bec, les ongles & les pieds sont noirs.

Le *manakin vert à huppe rouge.* Voyez TIJÉ.

MANATI. Dans la langue Galibi ou Caraïbe, que parlent les naturels des environs de Cayenne & de toute la Guiane, on donne le nom de *manati* au *lamantin;* Voyez LAMENTIN. Quelques-uns ont donné aussi le nom de *manati* au *dugon;* Voyez *ce mot* à la suite de l'*article* VACHE MARINE.

MANCANDRITES. Nom donné à l'une des especes de *champignons de mer* ou *fongites.* Voyez *ce mot.*

MANCELINIER ou MANCHENILIER, ou MANCENILLIER, *Mancanilla*, Plum.; *Arbor toxica & lactea, fructu suavi, pomi-formi, quo Indiani sagittas inficiunt.* C'est l'*Hippomane foliis ovatis serratis* de *Linnæus.* Le P. *Plumier* dit qu'en Amérique l'on donne ce nom à un arbre qui est assez beau, mais bien dangereux: cet Auteur en distingue trois especes, par la forme des feuilles; savoir: Le *mancenillier* semblable au poirier, *Mançanilla piri facie.* Le *mancenillier* à feuilles de houx, *Mançanilla aquifolii foliis.* Le *mancenillier* à feuilles oblongues de laurier, *Mançanilla lauri foliis oblongis.* Cette derniere espece est le *gluttier* des Oiseleurs, *Sæpium aucuparium*, Jacq. Amer. 249. Les habitans de l'Amérique Méridionale coupent son tronc, & ramassent le jour suivant le suc qui s'en est écoulé & qui s'est épaissi; ils s'en servent comme nous de la *glu*, pour prendre les perroquets & autres oiseaux. La plupart des habitans ne distinguent que deux sortes de *mancenillier;* celui de montagne & celui du bord de la mer. M. *Adanson* range cet arbre parmi les tithymales. Le *mancelinier* est un arbre d'une moyenne grosseur, dit *Nicolson:* il y en a de la hauteur de nos noyers, & dont le tronc a jusqu'à deux pieds de diametre: son écorce est épaisse, assez unie & grisâtre: pour peu qu'on y fasse une incision, il en sort une substance laiteuse; c'est une séve caustique, un poison très-âcre, brûlant & mortel: les Indiens y trempent le bout de

leurs fleches lorſqu'ils veulent les empoiſonner pour s'en ſervir dans les combats.

Le bois de cet arbre eſt très-beau, dur, compacte comme celui du noyer, parſemé en quelques endroits de veines griſâtres & noirâtres, ſuſceptible de poli ; on en fait de très-beaux meubles : ce bois eſt très-dangereux pour les ouvriers qui le ſcient, ſurtout lorſqu'il n'eſt pas bien ſec. Lorſqu'on le travaille vert, on ſe maſque le viſage, de peur que la ſéve ne rejailliſſe dans les yeux & ne les endommage ; on prétend qu'autrefois, lorſqu'on vouloit abattre un *mancelinier*, on commençoit par allumer tout autour un grand feu de bois ſec : il falloit en éviter la fumée, crainte d'en être incommodé ; & quand on jugeoit que l'humidité en étoit conſumée, on y mettoit la hache avec moins de danger. Les feuilles qui ſont annuelles, ſont preſque rondes, d'environ deux pouces de diametre, crénelées dans leur contour, arrondies par la baſe, pointues au ſommet, épaiſſes, d'un vert foncé & luiſantes en deſſus, pâles en deſſous, remplies d'un ſuc laiteux, portées ſur des pétioles de douze à quinze lignes de longueur & dont le prolongement forme une côte qui diviſe la feuille en deux parties égales : des nervures preſque droites & paralleles entre elles aboutiſſent à cette côte. Les fleurs ſont des chatons, qui ont la forme d'un épi long d'environ demi-pied, couverts de pluſieurs petits ſommets charnus & d'un fort beau rouge : ces fleurs croiſſent le long d'une tige, par bouquet, elles ſont ſtériles. Dans des endroits ſéparés des chatons, naiſſent des embryons qui deviennent des fruits ſphériques, d'un vert-jaunâtre & rougeâtre, d'une odeur ſuave, liſſes, ſans couronne ou ombilic : ce ſont des eſpeces de pommes, qui s'annoncent ſous une apparence trompeuſe ; elles reſſemblent beaucoup extérieurement, en groſſeur, en figure & en couleur, à nos pommes d'api ; leur odeur agréable

invite à les manger : leur chair spongieuse, mollasse, est empreinte d'un suc laiteux & perfide, d'abord d'un goût fade, mais bientôt très-caustique & brûlant : au milieu de cette chair, on trouve un noyau osseux, gros comme une châtaigne, dur, profondément sillonné, & qui renferme cinq petites amandes triangulaires, couvertes d'une pellicule argentée, d'un goût d'aveline, logées séparément dans autant de cellules qui sont séparées par des cloisons. On nomme ces fruits *mancenilles* ou *manzanilles*.

Le *mancelinier* croît dans la plupart des Isles Antilles, aux bords de la mer : le suc du corps de cet arbre, comme celui de ses feuilles & de ses fruits, est un poison fort violent, étant introduit immédiatement dans le sang, à l'aide d'un instrument tel que la fleche : il paroît moins actif pris intérieurement, si l'on en croit *Nicolson*. *Lémeri* dit que si le voyageur excédé de fatigue, est assez hardi pour se reposer à l'ombre de cet arbre, à son réveil il a lieu de s'en repentir, car les yeux ne tardent pas à s'enflammer, & le corps devient enflé : la rosée & la pluie qui ont coulé sur les feuilles, en tombant sur la peau y font l'effet de vésicatoires : la feuille fait un ulcere à la peau à l'endroit où elle la touche. Les Sauvages Caraïbes qui vont à cet arbre pour y empoisonner leurs fleches, détournent la tête en coupant l'écorce, pour en éviter la vapeur & pour que le suc ne leur rejaillisse pas dans les yeux. Il tombe quelquefois des pommes du *mancelinier* dans les eaux : la chair des poissons & des animaux testacées & crustacées qui en mangent, devient un vrai poison : enfin, cet arbre contient en toutes ses parties un poison corrosif & redoutable aux Américains. » Le Pere *Nicolson* prétend qu'on a exagéré les mauvaises qualités du *mancelinier* ; il s'est assis plusieurs fois sous cet arbre ; il a reçu sur sa *chair nue* les gouttes de rosée & de pluie qui en tomboient, & il n'a jamais

rien éprouvé d'extraordinaire. Il a fait plus encore, il s'est frotté les mains avec le suc de ses feuilles & de ses fruits, quelquefois même le visage, & il n'a jamais vu paroître la moindre ampoule, pas la plus légere inflammation. Comment après cela, dit le Pere *Nicolson*, ajouter foi au Pere *du Tertre* qui rapporte: Que *la viande cuite au feu du bois de mancenillier*, contracte *je ne sais quoi de malin qui brûle la bouche & le gosier.* On reconnoît ici la contradiction de deux Moines voyageurs. *Nicolson* est l'Apôtre du *mancenillier; du Tertre* en a été le Martyr. *Nicolson*, après être convenu que le suc du corps du *mancenillier* & celui de ses feuilles & de ses fruits, *est un poison fort violent*, dit dans la même page 268 (*Essai sur l'Hist. Natur. de Saint-Domingue*), que ce suc est à la vérité mal-faisant, comme celui de quantité d'autres plantes, & qu'il pourroit causer la mort, si on n'avoit recours aux remedes. Je sais, par ma propre expérience, dit-il, que ses fruits mâchés causent dans la bouche une irritation & une chaleur assez violente; mais je sais aussi, continue-t-il, que ces mêmes accidens ne durent pas long-temps, qu'ils disparoissent d'eux-mêmes, & qu'ils n'ont jamais de mauvaises suites. Il ajoute qu'on ne doit pas beaucoup appréhender que les nouveaux débarqués s'incommodent en mangeant des fruits du *mancenillier*, ils ne flattent que la vue; il y a peu de substance dans chaque fruit; on ne la détache qu'avec peine de son noyau; elle est d'abord d'une grande fadeur qui n'engage pas à y revenir; l'irritation subite qui affecte bientôt la langue, les levres & le palais, en éloignent pour toujours. Tel est le dire de *Nicolson*. Toujours est-il vrai qu'il y a peu d'habitans d'entre les Tropiques qui n'évitent de se coucher sous cet arbre, & qui ne sachent combien il est dangereux d'en manger les fruits. On prétend que quand on en a mangé inopinément & en petite quantité, ce poison terrible porte

porte le feu jusque dans les entrailles. Au reste, on assure qu'on peut se guérir en buvant à longs traits un grand gobelet d'eau de la mer; comme cet arbre ne croît guere que sur les bords de cet élément, on trouve aussi-tôt le remede contre son poison.

Les armes & les fleches que l'on a trempées dans le suc du *mancenillier*, en conservent très-long-temps la qualité venimeuse. Nous en avons vu l'effet à l'arsenal de Bruxelles, où l'on lança, en présence d'un de nos Généraux, une de ces fleches dans les fesses d'un chien. Quoique la fleche eût été empoisonnée plus de cent quarante ans avant l'expérience, le malheureux animal ne confirma pas moins, par une prompte mort, que le poison n'étoit pas encore éteint. On voit de ces sortes d'armes des Sauvages dans tous les Cabinets des Curieux, & l'on ne peut trop blâmer l'imprudence qu'ont certaines personnes d'en sucer la pointe, dans l'idée qu'elles sont trop anciennes pour pouvoir nuire. Nous avons vu, en 1759, dans l'un des Cabinets du Stathouder, une armoire remplie de divers instrumens, empoisonnés sans doute de ce même suc. On y voit aussi des pointes de petites fleches, faites d'un bois de palmier, que les Indiens Ticoumas lancent avec le souffle par le moyen d'une sarbacane; ces armes ne secondent que trop bien leur ardeur pour la vengeance. Heureusement le poison n'agit alors qu'étant mêlé immédiatement avec le sang.

MANCHE DE COUTEAU. *Voyez* COUTELIER.

MANCHE DE VELOURS. Oiseau de mer très-répandu dans l'ancien Continent. On en voit sur les côtes de Bretagne, mais notamment sur celles d'Afrique; il s'en trouve un très-grand nombre sur le banc des Aiguilles, près le Cap de Bonne-Espérance. On rencontre toujours cet oiseau à peu de distance de terre, sur les bancs ou hauts-fonds, où le poisson se trouve en plus grande quantité. Le *manche de velours* est de

la grosseur d'une oie; son bec est long, & son plumage est extrêmement blanc. Les Portugais le nomment *mangas de velludo*, parce qu'il a les ailes toutes picotées de noir, & qu'il les remue incessamment comme les pigeons. Cet oiseau est une espece de messager, qui annonce au nautonnier l'approche de la terre; aussi les matelots aiment-ils à le voir. Il voltige sur les flots pendant tout le jour, & retourne la nuit au rivage.

MANCHETTE DE NEPTUNE ou DENTELLE DE MER. Nom donné à une espece de madrépore, nommée *eschare*. Ce corps marin & pierreux est fort fragile, élégamment & aussi délicatement travaillé que la *dentelle*: on diroit d'un point d'Angleterre. *Voyez à l'article* CORALLINE.

MANCHIBOUI. *Voyez à l'article* ABRICOT DE SAINT-DOMINGUE.

MANCHOT, *Sphenisçus*. Genre d'oiseau aquatique qui ne se trouve que sur les mers du Sud, mais dans une étendue très-considérable, depuis les terres qui avoisinent le Détroit de Magellan jusque sur les mers qui baignent la pointe d'Afrique au Cap de Bonne-Espérance. Ces oiseaux de mer sont absolument privés de la faculté de voler; presque continuellement à l'eau, ils ne viennent sur terre que pour se reposer ou faire leur nid: leurs ailes sont sans pennes, fort courtes; elles ressemblent à deux nageoires cartilagineuses, étroites, pendantes du bas du cou à l'origine de la queue, le long de chaque côté du corps; elles sont couvertes de plumes courtes, serrées, étroites, roides, disposées comme des écailles de poisson dont elles ont l'apparence: les plumes qui couvrent le corps sont un peu moins courtes que celles des ailes, très-serrées, étroites, à tuyau très-gros, & elles ont le lustre de celles des *grébes*. Les Navigateurs confondent souvent les *manchots* avec les *pingouins*; ce qui vient, dit M. *Mauduyt*, de ce que

ces oiseaux se tiennent également presque toujours en mer, que plusieurs especes de *pingouins* habitent les mêmes parages que les *manchots*, & que, comme ces derniers, plusieurs *pingouins* n'ont aucunement la faculté de voler: mais il est aisé de les distinguer à la forme du bec, à celle des ailes & à celle de leurs pieds. Les *pingouins* ont des ailes bien moins courtes & sont revêtues de pennes; ils peuvent voler: le bec de ces derniers est comprimé latéralement & cannelé transversalement; celui des *manchots* est droit, cylindrique, effilé; le bout de la mandibule supérieure est renflé, crochu & terminé en pointe; la mandibule inférieure est tronquée par le bout: le *pingouin* n'a en tout que trois doigts, le *manchot* en a quatre; les trois antérieurs sont joints ensemble par des membranes entieres, & le postérieur est séparé. *Voyez maintenant l'article* PENGUIN. On distingue plusieurs sortes de *manchots*.

Le *grand manchot*: c'est le *manchot des Isles Malouines*, pl. enl. 975. Sa longueur est de trois pieds; il est un peu plus gros que l'oie: sa forme est très-alongée; la tête, le devant du cou, le haut de la poitrine sont d'un gris-noirâtre; le dos, d'un gris-bleuâtre; les ailes, rayées longitudinalement & alternativement de lignes d'un gris-noirâtre foncé & d'un gris plus clair; une raie plus ou moins jaune encadre la gorge & le devant du cou: le dessous du corps est blanc; le bec est noir de sa base aux deux tiers de sa longueur, & d'un rouge-jaunâtre dans le reste: les pieds sont fort courts, le tarse est très-gros; il est, ainsi que les doigts, couvert d'écailles noires fort serrées & pressées les unes contre les autres. Les Hollandois, dans leur navigation dans les mers du Sud en 1598, observerent les premiers, les *manchots*; M. *de Bougainville* a vu aux Isles Malouines l'espece dont il est question dans cet *article*, & l'en a rapportée; M. *Sonnerat* l'a trouvée à la

Nouvelle-Guinée, & M. *Forster* l'a observée sur les côtes de la Nouvelle-Georgie. A voir cet oiseau de loin sur les bords de la mer, on le prendroit pour un enfant soulevé au milieu des eaux, & qui porteroit un tablier blanc. Plus l'Observateur seroit frappé de cette idée, plus il la croiroit vraie; il seroit touché de la mort ou du danger de ce prétendu infortuné; mais le Naturaliste se hâteroit de lui dire: Vous gémissez pour un enfant qui se noyoit; vous vous êtes trompé, c'est un oiseau qui faisoit le plongeon.

Le *moyen manchot*: c'est le *manchot du Cap de Bonne-Espérance*, pl. enl. 1005, le *manchot* de M. *Brisson*. Il n'est pas plus gros qu'un canard, mais d'une forme bien plus alongée; le dessus de la tête & de toute la partie supérieure est noirâtre; toute l'inférieure est blanche, mais d'un gris sale à la gorge & aux joues; les ailes sont bordées de blanc; le bec est noirâtre, excepté au milieu où il y a une bande transversale jaunâtre; les pieds sont noirs.

Le *manchot tacheté* de M. Brisson, *Spheniscus nævius*. La partie supérieure est en partie pointillée de gris-blanc: on distingue une bande blanche qui cercle la tête, & sur la poitrine une bande noirâtre qui s'étend tout le long des côtés jusqu'aux pieds. L'animal est d'ailleurs semblable pour la couleur & les dimensions, au *moyen manchot*; tous deux sont fort abondans dans les parages qu'ils habitent. Ces deux oiseaux sont-ils le mâle & la femelle d'une même espece? forment-ils une variété ou deux especes distinctes?

Le *manchot à bec tronqué*: c'est le *gorfou cataractes* de M. *Brisson*; il ne differe des *manchots* que par l'extrémité de la mandibule inférieure qui est arrondie au lieu d'être tronquée. Le *gorfou* est à peu près de la grosseur de l'oie domestique; le devant de la tête & la gorge sont de couleur brune; le plumage su-

périeur est d'un brun-pourpré, l'inférieur est blanc : les ailes sont brunes & bordées de blanc en avant; la queue est noire ; le bec, rouge : les pieds, les doigts, leurs membranes sont d'un rouge terne; les ongles bruns.

Le *manchot sauteur :* c'est le *manchot huppé* de Sibérie, *pl. enl.* 984. M. *de Buffon* ne le regarde point comme étant de Sibérie, mais des mers du Sud, & il lui donne la dénomination de *pingouin sauteur*, sous laquelle M. *de Bougainville*, qui a observé cet oiseau sur les terres Magellaniques, en a parlé. — Voici ce qu'il en dit : — Les *manchots pingouins* habitent par familles sur de hauts rochers où ils pondent ; ils sont plus petits que les autres *pingouins :* ils sont de couleur fauve, & ont un toupet de plumes de couleur d'or, plus courtes que celles des *aigrettes*, & qu'ils relevent quand ils sont irrités; de plus petites plumes de même couleur leur servent de sourcils : ils ne se transportent que par bonds & par sauts. Cette espece a dans sa contenance plus de vivacité que les autres. Sa longueur est d'un pied & demi ; le bec & l'iris sont rouges, tout le devant du corps est blanc; le reste est d'un cendré-noirâtre très-foncé.

MANCHOT, *Pleuronectes trichodactylus*, Linn. ; *Pleuronectes oculis à dextrâ, corpore aspero canescente, pinnis lateribus vix conspicuis*, Arted. Poisson du genre du *Pleuronecte ;* il se trouve dans la mer des Indes, auprès de l'Isle d'Amboine. Il ressemble à une sole qui n'auroit que deux pouces & demi de longueur sur un pouce à l'endroit de sa plus grande largeur ; il a aussi les côtés garnis de petites écailles hérissées d'aspérités ; les yeux situés sur la droite de la tête, avec plusieurs aspérités entre ces organes ; la couleur du corps, sur le côté où sont les yeux, est d'un gris sombre, avec des taches d'une teinte encore plus foncée ; la partie opposée est blanchâtre : la nageoire dorsale a environ cinquante-trois rayons, ceux du milieu sont les plus longs.

& font légérement bifurqués ; les nageoires pectorales font imparfaites ou à peine fenfibles, de là le nom de *manchot* adopté par M. *Daubenton :* les abdominales ont chacune cinq rayons ; celle de l'anus en a quarante-trois ; celle de la queue, qui eft en pointe obtufe, en a feize, & ceux du milieu font rameux.

MANCIENNE. *Voyez* VIORNE.

MANDELINE. *Voyez* ERINE.

MANDIBULITE, *Mandibulites.* Nom donné aux mâchoires des poiffons foffiles ou pétrifiés.

MANDRAGORE, *Mandragora.* Plante du genre des *Belladones ;* elle eft fans tiges, & l'on en diftingue deux efpeces ou variétés ; favoir, la *blanche* ou mâle & la *noire* ou femelle.

La MANDRAGORE MALE, *Mandragora fructu rotundo*, C. B. Pin. 169 ; Tourn. ; *Mandragora mas*, J. B. 3, 617 ; *Mandragora*, Dod. Pempt. 457 ; *Atropa mandragora*, Linn. 259 ; a une racine vivace, longue, groffe, quelquefois fimple & unique, fouvent partagée en deux ou trois parties, entourée de fibres menues ; elle eft blanchâtre en dehors, cendrée & grifâtre intérieurement : fes feuilles fortent immédiatement du collet de la racine ; elles font longues de plus d'un pied, plus larges que la main en leur milieu, pointues des deux bouts, glabres, de couleur verte-brune, & d'une odeur défagréable : il fort d'entre ces feuilles beaucoup de pédoncules (de petites hampes), longs d'un pouce & demi ou environ, foutenant chacun une fleur en cloche, fendue ordinairement en cinq parties, un peu velue, blanchâtre, tirant fur le purpurin : fon calice eft formé en entonnoir, feuillu, découpé, velu ; il lui fuccede une petite pomme ronde, groffe comme une nefle, charnue, molle, verte d'abord, enfuite jaunâtre, d'une odeur forte & puante, & dont la pulpe contient quelques femences blanches, qui ont fouvent la figure d'un petit rein : elles font difpofées fur un feul rang.

La MANDRAGORE FEMELLE, *Mandragora fœmina*, J. B. 3, 618; Cluf. Hift. 87; *Mandragora flore fubcæruleo purparafcente*, C. B. Pin. 169; Tourn. 76; a une racine longue d'un pied, fouvent divifée en deux branches, brune en dehors, blanche en dedans & garnie de quelques fibres: fes feuilles font femblables à celles de la *mandragore mâle*, mais plus étroites & plus noires: fes fleurs font de couleur purpurine, tirant fur le bleu: fes fruits font plus pâles, plus petits & en forme de poire, de la figure de ceux du forbier ou du poirier, mais d'une odeur auffi forte que celle de la *mandragore mâle*; fes graines font plus petites & plus noires.

L'une & l'autre *mandragores* viennent naturellement dans les pays chauds, dans le Levant, dans l'Italie, l'Efpagne, dans les lieux ombragés & humides: on ne les trouve guere chez nous que dans les jardins où on les cultive.

Leurs feuilles & l'écorce des racines font d'ufage; elles répandent cependant une odeur puante: l'écorce de la racine defféchée a une faveur âcre, un peu gluante, amere, qui caufe des naufées: on nous l'apporte communément de l'Italie. On a coutume de placer la *mandragore* parmi les remedes ftupéfians, ou narcotiques & affoupiffans; & on conclut qu'elle a cette vertu par fon odeur défagréable & puante qui porte à la tête. On a des preuves qu'elle purge par haut & par bas, en donnant des convulfions; cependant on la recommande pour les mouvemens convulfifs. Il faut efpérer que ce remede redoutable ou incertain jufqu'à préfent, fera quelque jour mieux examiné par l'illuftre M. *Starck*, & que ce favant Médecin, reconnoiffant dans cette plante tant de propriétés analogues à celles du napel, de la pomme épineufe, de la ciguë & de la jufquiame, dont il a effayé l'ufage interne, fera les mêmes expériences fur la *mandragore*.

J. Terentius & *Linceus*, Professeurs de Botanique à Rome, ont déjà commencé ces expériences ; ils ont avalé à jeun & en public le fruit de la *mandragore* avec les graines, sans éprouver le moindre symptôme d'assoupissement ou de quelque autre mal.

En attendant la décision de M. *Storck*, nous conseillons aux femmes enceintes de ne point se servir de cette plante comme d'un spécifique pour la matrice ; elle produit souvent des symptômes spasmodiques, & quelquefois l'avortement. Les anciens Médecins donnoient du vin dans lequel on avoit fait infuser de la racine de *mandragore*, pour procurer l'engourdissement quand il falloit couper quelque membre au malade : on dit que cette plante appliquée en cataplasme, amollit & résout les tumeurs dures, squirreuses & scrofuleuses.

Les Anciens & quelques Modernes ont avancé bien des choses singulieres sur la *mandragore* ; ce sont ou des propriétés superstitieuses ou des fables ridicules qui ne méritent pas qu'on s'y arrête. La racine de *mandragore* représente souvent d'une maniere grossiere, par ses deux divisions ou parties qui se plongent dans la terre, les cuisses de l'homme : elle ne lui ressemble point du tout par sa partie supérieure. On vient aisément à bout par artifice de rendre les racines non-seulement de cette plante, mais encore de beaucoup d'autres, fort semblables au corps humain. Les Imposteurs ou les Charlatans qui persuadent facilement au vulgaire crédule, que les *mandragores* ne se trouvent que dans un petit canton inaccessible de la Chine, impriment sur les racines des roseaux, de la bryone, & de beaucoup d'autres plantes encore vertes, des figures d'homme ou de femme. Pour représenter les poils, ils implantent dans les endroits convenables des grains d'orge, d'avoine ou de millet ; ensuite ils remettent ces racines dans des fosses qu'ils remplissent de sable fin, où ils les laiss-

fent jufqu'à ce que ces graines aient pouffé des racines, qu'ils divifent enfuite en filamens très-menus; ils les ajuftent de forte qu'ils repréfentent les cheveux, la barbe & les autres poils du corps. En cet état ils les vendent comme vraies racines de *mandragore*, & qui ont des propriétés merveilleufes.

MANDRILL. Cette efpece de grand finge eft de la famille des *Babouins*; il fe trouve à la Côte d'Or & dans les autres provinces Méridionales de l'Afrique où les Negres l'appellent *boggo*. Le *mandrill* a des abajoues, des callofités fur les feffes, la queue de deux ou trois pouces de longueur, & eft d'une laideur défagréable & dégoûtante; indépendamment de fon nez tout plat ou plutôt de deux nafeaux d'où découle continuellement une morve qu'il recueille avec la langue; indépendamment encore de fon très-gros & très-long mufeau, de fes dents canines beaucoup plus groffes & plus longues à proportion que celles de l'homme, de fon corps trappu, de fes feffes couleur de fang & de fon anus apparent & placé pour ainfi dire dans les lombes, il a encore la face nue, violette ou bleuâtre & fillonnée des deux côtés de rides profondes & longitudinales, qui en augmentent beaucoup la trifteffe & la difformité; il a les oreilles nues auffi bien que le dedans des mains & des pieds; le poil long, d'un brun-rouffâtre fur le corps, & gris fur la poitrine & le ventre; il paroît qu'après l'orang-outang, c'eft le plus grand de tous les finges & de tous les babouins; il a quatre pieds & demi à peu près de hauteur lorfqu'il eft debout; on affure qu'il y en a de plus grands: il marche fur deux pieds plus fouvent que fur quatre.

Le nom de *mandrill* femble compofé de deux mots; 1.° *man* qui fignifie *homme*, 2.° & *drill* qui fignifie *vigoureux*, libertin. On dit trivialement: *Un tel eft un maître drille.*

On dit que les *mandrills* pleurent & gémiffent

comme des enfans; qu'ils ont une violente passion pour les femmes, & qu'ils ne manquent pas de les attaquer avec succès, lorsqu'ils les trouvent à l'écart. Au reste, quoique plus grand, & peut-être plus fort que le papion, le *mandrill* paroît néanmoins être plus traitable & moins impudent.

MANEQUE. Voyez *Muscade mâle*, à l'*article* MUSCADE.

MANGABEY. Nom donné à un singe qui est de la famille des *Guenons*. C'est l'*Æthyops*, *simia caudata*, *imberbis*, &c. de *Linnæus*. Voyez *Singe de Madagascar*, à la suite de l'*article* SINGE.

MANGAIBA. C'est un bel arbre du Brésil, de la grandeur d'un de nos pruniers. Ses feuilles sont petites & opposées, verdâtres & sinuées: ses fleurs sont petites, blanches, disposées en étoiles comme celles du jasmin, fort odorantes: son fruit ressemble à un abricot pour la figure, la couleur & le goût; il contient une pulpe moëlleuse, succulente, laiteuse, d'un goût exquis, & renfermant six petits noyaux: ce fruit qui naît en abondance, ne mûrit que quand il est tombé de l'arbre; il humecte & rafraîchit les entrailles, il lâche le ventre. L'arbre du *mangaïba* multiplie tellement, qu'il remplit des forêts du pays: il est en fleur pendant neuf mois de l'année.

MANGANAISE ou MAGNÉSIE DES VERRIERS. *Voyez* la description de cette substance métallique & particuliere, *à la suite de l'article* FER.

MANGE-BOUILLON ou les SOUFFRETEUSES. *Goëdard* dit que la plante appelée *bouillon-blanc* nourrit de petits vers, de petites araignées, & un autre petit animal qui a des pincettes au front, qu'il ouvre & referme quand il veut. Ces animaux qui naissent sur la feuille du *bouillon-blanc*, se détruisent singuliérement. Le ver devient la proie de l'araignée, & l'insecte à pincettes qui se nourrit de l'un & de l'autre, attend volontiers que l'araignée soit

remplie de vers, puis il la coupe par le milieu du corps & l'avale aussi-tôt.

MANGE-FROMENT. C'est la *chenille* qui est si pernicieuse aux blés quand ils sont sur pied : *Voyez* PAPILLON DES BLÉS.

MANGE-ŒUFS DE GRILLONS. *Voyez* DESTRUCTEUR DE CHENILLES. Le *mange-œufs de poule*, de *Marcgrave*, est le *guimpe*.

MANGE-SERPENT. Nom que les Egyptiens donnent à l'*ibis ;* Voyez *ce mot.*

MANGEUR D'ABEILLES. *Voyez* GUÊPIER (oiseau).

MANGEUR DE CHEVRES, *Boa scytale*, Linn. Ce serpent se trouve en Amérique ; il est du deuxieme genre. On assure qu'il serre si étroitement dans ses replis les chevres, les brebis & autres animaux, qu'il les étouffe pour les engloutir ensuite.

La couleur de ce serpent est d'un gris-cendré & verdâtre, marqué sur le dos de taches rondes & noires ; sur les côtés on voit d'autres taches qui représentent des anneaux noirs autour d'un disque blanc : le ventre est parsemé de petites taches de la même couleur, qui forment des suites de points contigus entre eux : la tête de ce reptile est oblongue, étroite, d'une forme presque cylindrique, arrondie par devant, convexe en dessus & couverte d'écailles de diverses figures : entre le museau & les yeux, il y en a quatre qui sont carrées & disposées par paires ; ces écailles sont suivies d'une autre qui occupe le centre & qui a la figure d'un cœur dont la pointe seroit tournée en arriere, elle est accompagnée de chaque côté d'un autre petite écaille sous laquelle est situé l'œil ; cet assemblage est terminé par deux autres grandes écailles, d'une forme à peu près triangulaire, qui garnissent toute la partie postérieure de la tête ; celle-ci a ses côtés convexes dans le sens vertical & rectilignes dans

le ſens horizontal : la mâchoire inférieure eſt beaucoup plus courte que celle de deſſus : les yeux ſont très-petits, un peu arrondis & ſitués ſur les côtés de la tête ; le tronc eſt alongé, très-effilé, ſans aucun enfoncement à l'endroit de ſa jonction avec la tête, ayant une largeur uniforme preſque juſqu'à l'anus, & recouvert inférieurement de deux cents cinquante lames : la queue eſt très-courte, un peu épaiſſe, mais moins que le tronc, & terminée par une pointe déliée & garnie en deſſous de vingt-ſix lames, ſelon *Gronovius*. Le nombre de ces lames eſt bien différent, ſuivant *Linnæus*, qui en a compté juſqu'à ſoixante & dix.

MANGEUR DE FOURMIS ou MANGE-FOURMIS, ou MYRMÉCOPHAGE. *Voyez à l'article* FOURMILLIER. On donne auſſi le nom de *mange-fourmis* au cochon de terre ; *Voyez* COCHON DE TERRE.

MANGEUR D'HOMMES ou ANTHROPOPHAGE. *Voyez* AROMPO & MANTICHORE.

MANGEUR DE LOIRS. *Voyez* MANGEUR DE RATS.

MANGEUR DE MILLET. Dans l'Iſle de Cayenne on donne ce nom ainſi que celui d'ortolan, au *concot-zin* qui détruit les plantations de mil.

MANGEUR DE NOYAUX : c'eſt le *gros-bec* ; Voyez *ce mot*.

MANGEUR DE PIERRES. *Voyez* LITHOPHAGE.

MANGEUR DE PLOMB. *Voyez à l'article* PLONGEON.

MANGEUR DE POIRES. On donne ce nom à la larve qui mange l'eſpece de poire nommée la *ſucrée* ; elle ſe métamorphoſe en une ſorte de *teigne* ; Voyez *ce mot*.

MANGEUR DE POIVRE. *Voyez* TOUCAN.

MANGEUR DE POULES. Eſpece de *faucon* paſſager, ou plutôt de buſe cendrée nommée *pagani* dans l'Iſle de Cayenne.

MANGEUR DE RATS, *Boa murina*, Linn. Serpent du deuxieme genre. Selon *Seba*, ce reptile habite

plus les eaux que les rochers. Il se nourrit d'une espece de rats, dont le même Auteur donne la description à la suite de celle du serpent dont il s'agit.

Ce reptile a la tête oblongue, aplatie & terminée antérieurement par une pointe obtuse; la partie supérieure est convexe & relevée en bosse de part & d'autre derriere les yeux; les côtés sont planes ainsi que la partie inférieure : les écailles qui couvrent la tête ont diverses figures & vont en decroissant vers la partie postérieure où elles vont en recouvrement : le tronc est comprimé par les côtés, garni en dessus & sur les côtés de très-petites écailles tuilées aussi; le dessous est recouvert par deux cents cinquante-quatre grandes plaques transversales & très-étroites : la queue est courte, un peu épaisse & garnie en dessous de soixante-cinq plaques, selon *Linnæus*, & de soixante-neuf, suivant *Gronovius* : le dessus du corps est d'une couleur bleuâtre, moucheté sur le dos, de grandes taches rondes, & sur les côtés, de taches noires, plus petites que les précédentes : l'abdomen est blanchâtre & également panaché de petites taches noires, éparses sans ordre.

MANGEUR DE VERS d'*Edwards*. Voyez DEMI-FIN (mangeur de vers).

MANGLE ou MANGLIER, *Mangue*. Cet arbre est l'un des plus communs qui croissent aux lieux maritimes sous la Zone torride dans les Indes Occidentales, principalement le long des côtes de la Nouvelle-Espagne, aux Isles Antilles vers l'embouchure des rivieres & au bord de la mer, où ils se multiplient prodigieusement. *Lémeri* dit qu'il y en a trois especes.

La premiere est appelée *cereiba* : c'est le *manglier blanc* ou le *mangle bobo*, ou le *mangle fou*, *Conocarpus procumbens*, Linn. Il ressemble à un petit

faule. Ses feuilles qui font oppofées, reluifent au foleil, parce qu'elles font poudrées à leur fuperficie d'un fel fort blanc, qui vient des vapeurs de la mer, defféchées par la chaleur du foleil; mais quand le temps eft humide, ce fel fe fond. (Ce phénomene mérite quelque attention de la part des Chimiftes, en ce qu'il prouveroit que le fel marin monte avec fon eau dans l'atmofphere, jufqu'à une certaine hauteur.) Si cette propriété étoit particuliere au *cereiba* & qu'elle fût bien réelle, cet arbriffeau feroit fuffifamment défigné; mais toutes les plantes d'un autre genre, qui font auffi voifines de la mer, en font prefque toujours également couvertes: au refte, les fleurs du *cereiba blanc* font jaunâtres & d'une odeur de miel. (Le *manglier gris*, eft le *Conocarpus erecta*, de *Linnæus*.)

La feconde efpece de *mangle* fe nomme *cereibuna*. C'eft un petit arbriffeau dont la feuille eft ronde & épaiffe, d'un beau vert; fa fleur eft blanche; fon fruit eft gros comme une aveline, & fort amer.

La troifieme eft appelée par les Indiens *guapa-raiba*, & par les Portugais *mangue verdadeiro*, *manglier noir* véritable ou falé. Cet arbre eft beaucoup plus élevé & plus ample que les précédens; il n'excede pas vingt-cinq pieds de hauteur & vingt pouces de diametre; fon écorce eft grife-brunâtre. Sa maniere de croître eft finguliere & admirable; car de fes rameaux flexibles, élevés & étendus, partent des paquets de filamens qui defcendent jufqu'à terre, s'y couchent, y prennent racine & croiffent de nouveau en arbres auffi gros que celui d'où ils fortent. Ceux-ci fe multiplient de la même maniere: un feul arbre peut devenir la fouche d'une forêt entiere. M. *Froger*, dans la relation de fes voyages, dit que dans l'Ifle de Cayenne les marais font couverts de *mangles*, & que les huî-

tres s'attachent aux pieds & aux branches qui pendent de ces arbres. Les huîtres y déposent leur frai; la petite postérité s'y trouve adhérente, grossit, & à la marée montante & descendante est alternativement dans l'eau ou suspendue en l'air. Selon *Nicolson*, le *Candela Americana*, *mangue guaparaiba* de *Pison*, est le *Mangles aquatica* de *Plumier*; le *Rhizophora* de *Linnæus*. Cet arbre est le *manglier rouge*, & croît dans les endroits marécageux du bord de la mer : son écorce est fébrifuge. *Voyez* BLATTI.

Le bois de ce *mangle* est solide, pesant, ayant les fibres longues & serrées ; sa couleur est brune-rougeâtre : les charpentiers s'en servent pour les petits bâtimens. Ses feuilles ressemblent à celles du poirier: ses fleurs sont petites ; elles sont remplacées par des gousses qui ressemblent extérieurement à des bâtons de casse, remplies d'une pulpe semblable à la moëlle des os & d'un goût amer. Quelques Indiens en mangent faute d'autre nourriture. Sa racine est fort tendre : les pêcheurs s'en servent pour guérir les piqûres des bêtes venimeuses & des poissons. La décoction de son écorce teint en couleur de rouille. Cette espece de *mangle* est un *Paletuvier*: Voyez *ce mot*. Ces arbres sont si épais & leurs racines, sortant la plupart de la terre, remontent, dit M. *Froger*, & s'entrelacent si bien qu'on peut en certains endroits marcher dessus pendant vingt lieues, sans que le pied touchât à terre. La disposition des racines du *manglier* empêche l'abordage à ceux qui naviguent, & forme un asile aux poissons contre les pêcheurs.

L'on voit dans les Cabinets des parties de branches ou de racines de *mangliers* toutes chargées d'huîtres.

MANGLE BLANC. Ce nom se donne à une espece de *manglier* dont il est mention ci-dessus, & au *mahot*; Voyez *ce mot*.

Mangle bobo ou Mangle Fou : c'eſt le *mangglier blanc.*

Mangle rouge. C'eſt le *raiſinier* du bord de la mer ; *Voyez cet article.*

MANGO. *Voyez* Manguier.

Mango, *Polynemus Virginicus*, Linn. Poiſſon du genre du *Polyn. me.* Il ſe trouve dans les mers voiſines de l'Amérique. Il eſt diſtingué de l'eſpece appelée *pentadactyle*, en ce qu'il a ſept rayons diſtincts près des nageoires de la poitrine, au lieu que l'autre n'en a que cinq ; il différe de l'eſpece appelée *poiſſon de paradis*, en ce que la nageoire de ſa queue n'eſt point échancrée, mais entiere, large & terminée en pointe aiguë ; *Linnæus* dit que le *mango* a les opercules des ouïes dentelées comme une lame de ſcie : la premiere nageoire dorſale a ſept rayons ; la ſeconde en a treize, dont le premier épineux ; les pectorales en ont chacune quinze ; les abdominales, ſix, dont un épineux ; celle de l'anus en a ſeize, dont les deux premiers épineux ; celle de la queue, quinze. *Encycl. méthod.*

MANGOUSTAN ou Mangostan, *Garcinia mangoſtana*, Linn., n.° 594. Arbre pomifere originaire des Iſles Moluques, connu depuis long-temps, mais qu'on a tranſporté avec ſuccès dans l'Iſle de Java, & dont on cultive auſſi quelques pieds à Malaca, à Siam & aux Manilles. Cet arbre utile, qu'on devroit eſſayer de naturaliſer dans nos Iſles, parce qu'il eſt probable qu'il y viendroit avec la même facilité & qu'il s'y multiplieroit auſſi abondamment que dans ſon pays natal ; cet arbre, dis-je, qui a été très-exactement décrit par le Docteur *Garcin* dans le *38.e Volume* des *Tranſactions Philoſophiques*, s'éleve à la hauteur de dix-ſept à dix-huit pieds ; il porte une tige droite comme le ſapin & une touffe ſi belle, ſi réguliere, ſi égale, en forme de cône alongé, qu'on le regarde aujourd'hui à Batavia comme plus propre à orner un jardin que le marronnier d'Inde même ; il procure auſſi une ombre

ombre très-agréable. Le *mangoustan* nommé *panitsjica-maram* par les Malabarois, ressemble beaucoup au citronnier. Ses feuilles sont beaucoup plus longues & opposées, unies, d'un vert luisant en dessus & d'un vert d'olive en dessous. La fleur est jaune & aurore, composée de quatre pétales arrondis & concaves; les étamines offrent seize filamens séparés, droits & disposés en forme de cylindre; le pistil offre un stigmate plat, divisé en huit rayons émoussés: le calice est d'une seule piece, ouvert & divisé en quatre lobes; les deux supérieurs sont un peu plus grands que les deux autres, tous sont verdâtres en dehors & d'un beau rouge foncé en dedans. Le fruit est de la grosseur d'une petite orange, & renfermé dans une espece de boîte ou capsule d'une seule cavité, solide, brune, grise par dehors & rouge en dedans, épaisse d'un demi-doigt, dont l'épiderme est un peu semblable à celui de la grenade, mais moins amer: cette sorte de brout ou de capsule qui contient un jus de couleur pourpre, n'adhére point au fruit qu'elle renferme: l'œil ou l'ombilic de la pomme offre une sorte de couronne à plusieurs rayons ou pointes mousses, qui imitent de petits triangles disposés circulairement: le dedans du fruit est un globe sillonné, divisé en segmens tout-à-fait semblables à ceux d'une orange, mais inégaux & détachés les uns des autres: le nombre des segmens est toujours égal à celui des rayons de l'œil; moins il y a de ces segmens, plus ils sont épais; souvent dans le même fruit il y en a d'une fois aussi gros que ceux qui sont à côté: ils sont blancs, un peu transparens, charnus, membraneux, remplis de suc comme les cerises ou les framboises, réunissant le goût suave & flatteur de la fraise & du raisin; (quelques-uns y trouvent le goût rafraîchissant & non moins agréable de la cerise & de l'orange): chaque segment renferme une semence de la figure & de la grosseur d'une amande dépouillée de sa coque, avec une excroissance sur

l'un de ses côtés; les semences sont couvertes de deux petites peaux, dont l'extérieure sert de base aux filamens & aux membranes qui forment la pulpe: la substance de ces semences approche beaucoup de celle des châtaignes pour la consistance, la couleur & la qualité astringente. *Garcin* observe que peu de ces semences sont bonnes à planter, qu'elles avortent pour la plupart; ce même Observateur ajoute qu'on peut manger beaucoup de ce fruit sans en être incommodé, & qu'il est le seul qu'on puisse donner aux malades sans le moindre inconvénient. *Rumphius* observe que le fruit du *mangostan* est universellement reconnu pour le meilleur & le plus délicieux fruit qui soit dans l'Inde: il ajoute que quand les malades n'ont plus de goût pour aucune autre nourriture, ils mangent généralement ce fruit avec grande sensualité; mais que s'ils le refusent, il ne faut plus compter sur leur rétablissement. Le Docteur *Solander* étant dans le dernier période d'une fievre putride dont il fut attaqué à Batavia, recouvra par degrés sa santé, en suçant ce fruit rafraîchissant & délicieux. On y remarque une singularité digne d'attention, c'est que la chair est laxative & l'écorce styptique & astringente. On fait de celle-ci séchée, une tisane très-bonne pour le tenesme, & notamment pour la dyssenterie, qui est une maladie fort commune aux Indes. Son infusion est un bon gargarisme pour les maux de bouche ou les ulceres à la gorge. Les Teinturiers Chinois font de cette écorce la base & le fondement d'une couleur noire pour lui donner plus de consistance. Quant au bois du *mangostan*, il n'est bon qu'à brûler. *Hist. de l'Acad.*, *année* 1730, *page* 66; *Hist. Nat. de Siam* & *Transact. Philosoph.*, *Vol. XXXVIII*, & *Description du* mangoustan *& du fruit à pain, traduite de l'Anglois de* John Ellis, 1779.

MANGOUSTE ou MANGOUSE, ou RAT D'EGYPTE. *Voyez* ICHNEUMON.

MANGROVE. Les Anglois donnent ce nom au *pareturier* ou *paletuvier* des Africains. *Voyez l'article* PALETUVIER.

MANGUIER ou MANGO, *Mangas Arab.*; *Arbor mangifera.* Arbre grand & rameux qui croît dans les pays d'Ormus, de Malabar, de Goa, de Guzarate, de Bengale, de Pégu & de Malaca : il y en a de deux especes ; l'un est *domestique* & cultivé, l'autre est *sauvage.*

Le *manguier domestique* est très-gros, toujours vert, & a jusqu'à quarante pieds de haut : il étend ses branches au loin à la ronde & porte du fruit deux fois par an, depuis six ou sept ans jusqu'à cent ans : on le multiplie, soit en le greffant, soit en le semant : il a de grandes feuilles. Son fruit, qui approche assez de la forme d'un cœur, pese quelquefois deux livres : on en trouve de diverses couleurs sur un même arbre, les uns verdâtres, les autres rouges, jaunes ; tous sont très-bons & d'une odeur agréable ; le goût de térébenthine dont ils sont imprégnés déplaît néammoins à beaucoup de personnes. Ces fruits contiennent un noyau large & aplati, dans lequel est une amande d'un goût d'amande amere ; le noyau est recouvert de la chair ou pulpe du fruit, qui est jaune & plus ou moins filamenteuse. On préfere les especes qui n'ont point de fibres ou qui en ont peu, parce que ces filamens sont sujets à rester entre les dents, ce qui est fort incommode. Cette chair fibreuse est enveloppée d'une peau assez forte, quoique peu épaisse ; elle contient un suc amer & résineux dont l'odeur est très-pénétrante, mais assez agréable au goût, selon quelques-uns ; ce suc est laiteux & caustique avant la maturité du fruit : plus le noyau est petit, meilleure est la *mangue* : on préfere même celle qui n'a point de noyau ; mais cet accident est rare. On coupe la *mangue* par morceaux, & on la mange crue ou macérée dans le vin. Les Indiens en confisent beaucoup au vinaigre ; c'est ce qu'on appelle *achars de mangue.* (Le mot *achar* s'emploie pour

tous les fruits qu'ils confisent ainsi : c'est pourquoi l'on dit *achars de bambou*, qui sont les plus estimés ; *achars de bilembi*, *achars de papaye*, *achars de cornichons*, *de limons*, *de citrons*, *de carambole*, &c.) La *mangue* s'appelle en Perse & au Malabar, *ambo* ; en Turquie, *amba* ; en Malaye, *mangka* & *manga* ; & par les Javans, *po*. Son noyau étant rôti est employé intérieurement pour arrêter le cours de ventre & pour tuer les vers. On fait un cas particulier de l'espece qui croît près de Guzarate. On en cultive présentement à Cayenne, & l'on espere l'y acclimater ; on en a obtenu du fruit au bout de cinq ans.

Le *manguier sauvage* est plus petit que le *cultivé* : il croît abondamment dans tout le Malabar. Ses feuilles sont plus courtes ; son fruit est gros comme celui du coignassier, de couleur verte luisante, peu charnu, empreint d'un suc laiteux ; son noyau est fort gros & dur : on appelle ce fruit *mangas bravas*. Il passe pour être un grand poison, & l'on dit que tous ceux qui en mangent, meurent en peu de momens.

MANI. *Voyez* MANIL.

MANICOU ou MANITOU. Animal très-joli qui se trouve dans l'Isle de la Grenade : on le nomme *opassum* dans la Virginie ; *mariataca* & *coriguayta* dans d'autres endroits de ce Continent. C'est le *sarigue* des Naturalistes, le *manitou* du Pere *du Tertre*. Voyez SARIGUE.

On donne aussi le nom de *manicou* à une espece de *crabe* de la Grenade, &c. *Voyez à l'article* CRABE.

MANIGUETTE ou GRAINE DE PARADIS. *Voyez* CARDAMOME.

MANHIOT ou MAGNOC, ou MANIOQUE ou MANIOC, *Ricinoïdes ex quâ paratur magnoc*, *aut Yuca foliis cannabinis*, *Manihot Theoti*, *juca & cassavi*, J. B.; *Mandihoca*, Pison. Linnæus, *Sp. Pl. edit.* 1764, p. 1429, caractérise ainsi cette plante : *Jatropha manihot ; foliis palmatis*, *lobis lanceolatis*, *integerrimis*, *lævibus* ;

(*Juſſievia*, Houſt.) Les Negres prononcent *magnoc*; les Portugais du Bréſil diſent *mandioca*; & les Naturels Braſiliens l'appellent *maniiba* ou *maniiva*. C'eſt le *juka* des Caraïbes. Cette plante croît en Amérique; ſes racines fourniſſent une farine avec laquelle on fait une ſorte de pain appelé *caſſave*. Les peuples de l'Amérique, depuis la Floride juſqu'au Magellan, la cultivent avec ſoin & uſent de la caſſave par préférence au maïs qu'ils ont en abondance.

On diſtingue pluſieurs eſpeces de *maniocs*, qui ſe rapportent à deux principales qui ſont le *blanc* & le *rouge*.

Le *manioc blanc* s'éleve depuis trois pieds juſqu'à huit à neuf pieds de hauteur: ſes racines qui ſont charnues, tubéreuſes, ſont auſſi groſſes que le bras, terminées par quelques fibres chevelues; leur écorce eſt brune, peu adhérente; l'intérieur eſt tendre, blanc, rempli d'un ſuc très-cauſtique: c'eſt un poiſon mortel très-violent. La râpure toute fraîche de cette racine eſt réſolutive & propre à guérir les ulceres. Sa tige eſt verdâtre extérieurement, parſemée de rugoſités ou de nœuds, ligneuſe, tendre, caſſante, ſemblable à celle du ſureau, partagée en pluſieurs branches tortueuſes & longues de cinq à ſix pieds. Ses feuilles croiſſent par bouquets au ſommet de la tige & des branches; elles ſont portées ſur de longs pétioles verdâtres, & elles ſont palmées à peu près comme celles du ricin, ou digitées comme celles du chanvre en cinq, ſept ou neuf parties; chaque diviſion eſt oblongue, pointue au ſommet & à la baſe; elles ſont longues de quatre pouces, larges de quinze à dix-huit lignes, ſans dentelures, verdâtres en deſſus, blanchâtres & comme veloutées en deſſous. Les fleurs ſont en forme de cloche évaſée; la corolle d'une ſeule piece, mais diviſée en cinq ſegmens pointus & oblongs; les fleurs mâles ſont ſéparées des fleurs femelles; celles-ci ſont portées dans la même grappe ou touffe de fleurs: la fleur mâle eſt blanche, compoſée de dix étamines,

(la culture fait quelquefois varier ce nombre ;) le filet de l'étamine est plus court que la corolle : les fleurs femelles sont de couleur rose, elles contiennent un pistil divisé en trois à son sommet, & formant trois especes de feuilles très-petites ; ce pistil se change en une capsule presque ronde, dont les côtes, au nombre de trois, sont marquées par des nervures saillantes ; cette capsule est à trois loges, & chaque loge renferme une seule semence presque ronde ; cette graine n'est bonne qu'à semer. Le *manioc*, ainsi que toutes les plantes à moëlle, prend très-facilement de bouture : il vient assez bien dans toutes sortes de terrains ; à quinze ou dix-huit mois, il a atteint sa parfaite maturité.

M. *de Présontaine* dit qu'on connoît trois sortes de *maniocs* à Cayenne ; savoir : 1.° Le *maillé*, qui est originaire de chez les Indiens appelés *Maillés ;* sa racine est bonne à arracher au bout de huit ou neuf mois ; elle a la figure d'une betterave, & elle en a aussi la couleur quand on en a enlevé la premiere peau. 2.° Le *manioc rouge* qui a plus de goût que le précédent ; il doit rester en terre un an : ses feuilles sont digitées en cinq parties, quelquefois en six ; chaque division est pointue au sommet, large de trois à quatre lignes, longue de trois à quatre pouces : les feuilles sont portées sur des queues qui sont rougeâtres ainsi que les tiges : dans tout le reste, cette plante ressemble à celle du *manioc blanc*. 3.° Le *manioc baccacova ;* il n'est en usage que chez les Indiens. Ces racines sont presque toujours attachées trois ou quatre ensemble.

Il y a : Le *manioc bâtard ;* c'est une petite plante dont la racine est fibreuse : sa tige, dit *Nicolson*, est mince & grisâtre ; elle ne s'éleve guere au-dessus d'un pied & se divise en plusieurs rameaux : sa feuille est découpée jusqu'à moitié en cinq ou six parties d'environ six lignes de largeur & autant de longueur, d'un vert

sombre, sans dentelures : ses fleurs croissent par bouquets au haut des branches; elles sont très-petites, pourprées sur les bords, jaunâtres au milieu : les fruits sont assez semblables à ceux du *manioc blanc*. Cette plante croît au bord de la mer, dans le sable. On prétend que ses feuilles pilées & appliquées sur les vieux ulceres, les détergent & les guérissent en peu de temps.

A l'égard du *manioc doux*, Voyez CAMAGNOC.

Dans la Guiane on plante le *manioc* quand il commence à pleuvoir de temps en temps : ce plant se multiplie de branches bien formées, prises sur un jet vigoureux & coupées de huit à dix pouces de longueur. Les Caraïbes ou Sauvages des Isles entendent bien cette culture, qui exige beaucoup de soins & de travail. Consultez les *Observations de M.* Brunelli *sur la culture du* manioc *dans le Journal de M. l'Abbé* Rozier, *Décembre*, 1772.

Dans les Indes & en Amérique, on mange en guise d'épinards les feuilles du *manioc* hachées & cuites dans l'huile.

La racine de cette plante mangée crue, seroit un poison mortel ; lorsqu'elle est desséchée ou préparée, on en peut faire du pain si bon, qu'on rapporte que des Européens même le préferent par goût au pain de froment. De quelque maniere qu'on s'y prenne, l'essentiel est d'enlever à cette racine un suc laiteux qui est un vrai poison ; voici la méthode simple des Indiens & des Sauvages. Après avoir arraché les racines du *manioc* qui ressemblent assez à des navets, ils les lavent & en enlevent la peau ou écorce avec un couteau, comme on ratisse des navets ; ensuite ils frottent cette racine sur des râpes de cuivre rouge ou de fer-blanc. Les Sauvages construisent leurs râpes avec de petits cailloux pointus ou tranchans, implantés symétriquement par leur base dans une planche de bois, par le moyen d'une résine fondue,

& mettent la râpure dans un sac ou de jonc ou tissu d'une maniere lâche avec de l'écorce de latanier; ils disposent sous ce sac qu'ils appellent *couleuvre*, un vase très-pesant, qui, faisant l'office de poids, exprime le suc du *manioc* & le reçoit en même temps. On rejette ce suc qui est mortel pour les hommes, & même pour les animaux, quoiqu'ils en soient très-friands. On fait sécher sur des plaques de fer, à l'aide du feu, la substance farineuse qui reste, & on acheve par-là de dissiper toute les parties volatiles & venimeuses. Les grumeaux de *manioc* desséchés & divisés par le moyen d'un hébichet (espece de crible un peu gros), sont la farine de *manioc* appelée au Brésil & au Pérou, *farina de palo* : on en fait du *couac* & de la *cassave* pour la nourriture de quelques habitans & des esclaves. La *cassave* est d'un goût fade, de facile digestion, & ne charge point l'estomac.

Les Indiens de la côte de Cayenne préferent le *couac* ou *couan* à la cassave; il est connu à la Martinique sous le nom de *farine de manioc* : on en fait au moins autant d'usage que de la cassave. Pour faire le *couac*, on jette dans une poêle large & peu profonde, de la farine de *manioc*; on remue sur un feu lent & modéré cette farine durant huit heures de suite, prenant garde qu'elle ne se grumelle pendant que l'humidité de la farine s'évapore doucement : l'opération est finie lorsque la fumée diminue, & que le *couac* en rougissant se réunit en petits grains.

La *cassave* se fait en desséchant la farine de *manioc*, jusqu'à ce qu'elle soit compacte : on la casse pour la passer dans une espece de tamis appelé *manaret* : pendant cette opération on fait chauffer une platine qui est ou de terre cuite ou de fer : on y étend la farine jusqu'au bord de tous les côtés; lorsqu'elle se couvre de petites élévations, c'est une marque que la *cassave* est cuite du côté où elle touche la platine; on la

retourne pour la cuire également de l'autre côté : on l'expose ensuite au soleil, afin qu'elle se conserve long-temps, & on la garde dans un lieu chaud au défaut d'étuves. Ces especes de galettes, larges & minces à peu près comme du croquet, s'appellent *pain de cassave* ou *pain de Madagascar* ; les Sauvages les font plus épaisses. Pour faire usage du *couac* ou de la *cassave*, il ne s'agit que de les humecter avec un peu d'eau pure ou de bouillon.

Le lait exprimé de la racine du *manioc*, a la blancheur & l'odeur du lait d'amande. Quoique ce soit un poison, en le laissant déposer on en obtient une substance blanche & nourrissante que l'on trouve dans le fond du vase, & qu'on lave bien avec de l'eau : cette fécule a l'apparence de l'amidon le plus blanc. On l'appelle *moussache* : on l'emploie au même usage que notre amidon ; mais cette poudre brûle les cheveux à la longue : on en fait aussi des especes d'échaudés & des massepains, &c. en y mêlant du sucre. Les Sauvages écrasent la *moussache* sur les dessins qu'ils gravent sur leurs ouvrages en bois, de façon que les hachures paroissent blanches sur un fond noir ou brun, selon la couleur du bois qu'ils ont mis en œuvre. Cette troisieme préparation de la farine de *manioc* porte le nom de *cipipa*. On donne le nom de *capiou* à la préparation suivante : On prend l'eau de *manioc* toute simple & celle qui surnage le cipipa ; on les fait réduire à moitié sur le feu en les écumant à mesure ; on y ajoute alors une cuillerée de cipipa, & on fait rebouillir le tout jusqu'à ce qu'il ait acquis une certaine consistance ; on y met du sel & du piment ; voilà le *cabiou*. On fait aussi le *langou* avec de la cassave qu'on trempe un peu dans de l'eau froide, & qu'on jette ensuite dans de l'eau bouillante : on remue le tout, & il en résulte une sorte de pâte ou de bouillie qui est la nourriture la plus ordinaire des esclaves Noirs : elle est saine & légere. Le *matté* est du langou dans

lequel on mêle du ſucre ou du ſirop : les Negres s'en nourriſſent quand ils ſont malades.

On prétend que le ſuc du *roucou* eſt un contre-poiſon pour ceux qui auroient avalé du *manihot* ou *manioc* non préparé, pourvu qu'on en faſſe uſage ſur le champ ; car ce remede n'auroit aucun effet, ſi on laiſſoit paſſer plus d'une demi-heure. On a lu à l'Academie de Berlin le 17 Mai 1764, quelques expériences curieuſes que M. *Ph. Fermin*, Médecin, a faites à Surinam ſur le ſuc exprimé de la racine de la caſſave amere ou du *manioc* : (car il y a la caſſave douce dont le ſuc n'eſt preſque point dangereux.) Ce Docteur a fait périr dans l'intervalle de vingt-quatre minutes, des chiens & des chats auxquels il a donné ce ſuc à une doſe médiocre, (comme à celle d'une once & demie pour un chien d'une taille moyenne). Les ſymptômes qui précédoient une mort ſi prompte, étoient des envies de vomir, des anxiétés, des mouvemens convulſifs, la ſalivation & une évacuation abondante d'urine & d'excrémens. Ayant ouvert le corps de ces animaux, M. *Fermin* trouva dans leur eſtomac la même quantité de ſuc qu'ils avoient avalée, ſans aucun veſtige, ſoit d'inflammation ſoit d'altération dans les viſceres, ou de coagulation dans le ſang, d'où il conclut que ce poiſon n'eſt ni âcre ni corroſif, & qu'il n'agit que ſur le genre nerveux. M. *Fermin* dit avoir guéri un chat, qu'il avoit empoiſonné ainſi, en le faiſant vomir avec de l'huile chaude de navette : il ajoute qu'ayant diſtillé à un feu gradué cinquante livres de ſuc récent de *manioc*, la vertu du poiſon n'a paſſé que dans les trois premieres onces de l'eſprit qu'il a retiré, & dont l'odeur étoit inſupportable. Il a eu occaſion d'eſſayer ſur un Eſclave empoiſonneur la force terrible de cet eſprit : il en donna à ce malheureux trente-cinq gouttes qui furent à peine deſcendues dans ſon eſtomac,

qu'il poussa des hurlemens affreux, & donna le spectacle des contorsions les plus violentes ; ce qui fut suivi d'évacuations & de mouvemens convulsifs, dans lesquels il expira au bout de six minutes. Trois heures après on ouvrit le cadavre, & on ne trouva aucune partie offensée ni enflammée, mais l'estomac s'étoit rétréci de plus de la moitié.

MANIKIN. Espece de *guenon* qui se trouve à la Côte-d'Or. Son poil est gris, mêlé de noir, & de la longueur du doigt : ce singe a la barbe blanche & si longue, qu'on lui a donné le nom de *monkey*, qui signifie *petit moine*. Les Negres emploient sa peau à faire des *fetis*, especes de bonnets dont ils se couvrent la tête. *Voyez* MONKIS.

MANIKOR, *pl. enl.* 707, *fig.* 2. Nom d'un très-petit oiseau rapporté de la Nouvelle Guinée par M. *Sonnerat*, & qui doit être exclus du genre des *Manakins*, parce que son bec est plus long & un peu convexe en dessus ; ses ailes sont aussi plus longues ; son bec & ses pieds sont noirs : tout le dessus du corps est noir avec des reflets verdâtres ; le dessous du corps est d'un blanc sale, mais la poitrine offre une tache orangée, oblongue.

MANIKUP de Cayenne. *Voyez* PLUMET BLANC.

MANIL ou MANI, *Mani resinifera, folio mucronato, introrsùm incurvo*, Barr. Ess. 76. Arbre assez commun dans la Guiane : on trouve ordinairement sur ses vieilles branches une résine qui sert de brai aux habitans pour calfater leurs canots ; elle conserve assez bien le bois qu'on en frotte. Pour l'avoir il faut quelquefois abattre l'arbre qui heureusement sert à d'autres usages. On le coupe de longueur ; on le refend pour en faire des douves de barriques ; le bardeau qu'on en fait dure dix ans. *Maiſ. Ruſt. de Cayenne*. Les Caraïbes donnent le nom de *many* à un mastic d'un violet foncé, fait avec la cire molle que fournissent leurs abeilles. *Voyez à l'article* ABEILLES ÉTRANGERES.

MANIOQUE ou MANIOC. *Voyez* MANIHOT.

MANIPOURIS ou TAPIRETTE. *Voyez* TAPIR.

MANIS. Quelques Auteurs donnent ce nom au *lézard écailleux* dit le *pangolin* : Voyez *ce mot*. Les Agriculteurs de la Bretagne appellent aussi *manis* les fumiers composés en partie de goëmon ou varec ; ils estiment beaucoup le *manis* désigné sous le nom de *petit chêne de mer à pois* ou *à boutons*.

MANITAMBOU : *Voyez* SAPOTILLIER.

MANITOU. *Voyez les articles* TONNE & MANICOU.

MANNE ou MANNE SOLUTIVE, *Manna*. C'est un suc mielleux, concret, qui tient beaucoup de la nature du sucre ou du miel, qui se fond & se dissout facilement dans l'eau, d'un goût doux, mielleux, d'une odeur foible & fade, & de la classe des corps muqueux. On en distingue de plusieurs sortes ; il y en a de couleur blanche ou jaunâtre ; il y en a de visqueuse ou solide & seche, en larmes ou en grains, ou en marrons ; enfin, selon la forme, le lieu où on la récolte, & les arbres d'où elle sort. La *manne* est à proprement parler une espece de *mielat* : Voyez *ce mot*.

La MANNE DE CALABRE, *Manna Calabra*, est communément en larmes grassettes, d'un blanc-blond, d'une odeur de drogue, jaunissant par la suite, & devenant plus glutineuse & un peu âcre. On choisit celle qui est la plus légere, pure, d'un jaune clair & assez agréable au goût : elle purge mieux que celle qui est très-pure & en larmes.

Dans la Calabre & la Sicile, la *manne* découle d'elle-même ou par incision, de deux sortes de frêne : *Voyez à l'article* FRÊNE. C'est pendant les chaleurs de l'été que cet écoulement se fait sous la forme d'une liqueur claire : la *manne* sort des branches & des feuilles de cet arbre ; & s'il ne pleut pas, elle se durcit, par la chaleur du soleil, en grains ou en gru-

meaux. Les habitans de la Calabre appellent la *manne* qui coule d'elle-même, *Manna di ſpontana*; & celle qui ſort par une inciſion faite à l'écorce de l'arbre, *manna forzatella :* on appelle *manna di fronda* celle que l'on recueille ſur les feuilles ; & *manna di corpo*, celle que l'on tire du tronc de l'arbre.

M. *Geoffroy*, (*Mat. Medic.*) dit que dans la Calabre la *manne* coule d'elle-même par un temps ſerein, depuis le vingt Juin juſqu'à la fin de Juillet, du tronc & des groſſes branches des frênes : elle commence à couler vers le midi, & elle continue juſqu'au ſoir, ſous la forme d'une liqueur très-claire : elle s'épaiſſit enſuite peu à peu & ſe forme en grumeaux qui durciſſent & deviennent blancs : on ne les ramaſſe que le lendemain matin, en les détachant avec des couteaux de bois, pourvu que le temps ait été ſerein, c'eſt-à-dire ſec & frais, pendant la nuit : car s'il ſurvient de la pluie ou du brouillard, la *manne* ſe fond & ſe perd entiérement. Après que l'on a ramaſſé les grumeaux, on les met dans des vaſes de terre non-verniſſés ; enſuite on les étend ſur du papier blanc, & on les expoſe au ſoleil, juſqu'à ce qu'ils ne s'attachent plus aux mains : c'eſt là ce que l'on appelle la *manne choiſie* du tronc de l'arbre, ou la *manne en ſorte* des boutiques.

Sur la fin de Juillet, lorſque cette liqueur ceſſe de couler, les payſans font des inciſions dans l'écorce des deux ſortes de frêne ; alors il en découle encore une ſemblable liqueur depuis le midi juſqu'au ſoir, qui ſe coagule en grumeaux plus gros. Quelquefois ce ſuc eſt ſi abondant qu'il coule juſqu'au pied de l'arbre, & s'y amaſſe en grandes maſſes qui reſſemblent à de la cire ou à de la réſine. On les y laiſſe pendant un ou deux jours, afin qu'elles ſe durciſſent ; enſuite on les coupe par petits morceaux, & on les fait ſécher au ſoleil : c'eſt là

ce que l'on appelle la *manne par incision*, *Manna forzatella :* sa couleur est moins blanche, elle devient bientôt jaunâtre, puis brunâtre; elle est toujours remplie d'impuretés.

La troisieme espece de *manne*, est celle que l'on recueille sur les feuilles du petit frêne, *Fraxinus humilior :* c'est la *manna di fronde*. Aux mois de Juillet & d'Août vers le midi, on la voit paroître d'elle-même, en forme de petites gouttes d'une liqueur très-claire, sur les fibres nerveuses des grandes feuilles & sur les veines des petites; par la chaleur ces gouttes se coagulent bientôt en petits grains blancs, de la grosseur du froment. Cette *manne* est difficile à ramasser; aussi la trouve-t-on rarement dans les boutiques, même en Italie : on l'appelle *manne mastichine* ou *en grains*.

Les habitans de la Calabre mettent de la différence entre la *manne* tirée par incision des arbres qui en ont déjà donné d'eux-mêmes, & celle qui est tirée des frênes sauvages, qui n'en donnent jamais d'eux-mêmes; on prétend que cette derniere est meilleure que la premiere, de même que la *manne* qui coule d'elle-même du tronc, est préférable à toute autre. Quelquefois après que l'on a fait l'incision dans l'écorce de certains frênes, qui ne sont qu'une variété de notre *Fraxinus excelsior*, & ne croissent qu'à la hauteur de quinze pieds, on y infere des pailles ou de petites branches; & par ce moyen le suc qui coule le long de ces corps, prend en s'épaississant la forme de stalactites pendantes, que l'on enleve quand elles sont assez grandes. Telle est la *manne en larmes* de nos boutiques, qui est légere, blanchâtre, pure, d'un assez bon goût, mais qui purge moins que les autres : on la tient bien enfermée dans des boîtes, car le contact de l'air la ramollit ou la fait jaunir.

Après la *manne en larmes*, celle qu'on prise le plus

dans nos boutiques, eſt la *manne ſeche*, & en *ſorte*, ſous le nom de *manne de Marême*. On place après celle-là la *manne de Cineſy*, qui eſt blanche, ſeche & en petites larmes. Vient enſuite la *manne romagne* qui eſt en larmes aſſez groſſes, mêlées de marrons ou grumeaux, & de couleur jaunâtre. Puis la *manne de Calabre*, & celle qu'on récolte dans la Pouille vers Gallipoli près du mont Garganus, appelé aujourd'hui *le mont Saint-Ange*; quoiqu'elle ne ſoit pas fort ſeche, & que ſa couleur ſoit un peu jaune, elle n'eſt pas moins eſtimée. Enfin, la moins recherchée eſt celle qui vient dans le territoire de Rome, appelée la *tolfa*, près de Civita-Vecchia; cette *manne*, quoique ſeche, eſt opaque & peſante.

Outre ces ſortes de *mannes* de l'Italie, nous avons encore celle de France, nommée *manne de Briançon* ou du *méleze*, *Manna laricea*, parce qu'elle découle près de Briançon en Dauphiné, de l'arbre qui porte le nom de *méleze* : Voyez *ce mot*. Cette *manne* eſt blanche, en petits grains alongés & de la groſſeur du poivre : elle eſt douce & agréable, d'un goût de ſucre & un peu réſineux : on en fait rarement uſage à Paris, car elle purge beaucoup moins que celle d'Italie. La *manne de Briançon* paroît ſur les feuilles du méleze en différens temps, depuis le vingt de Juin juſqu'à la fin d'Août. On n'en peut faire la récolte que dans des années chaudes & ſeches : car il ne paroît point de *manne* quand la ſaiſon eſt pluvieuſe : on a de la peine à la ſéparer de la feuille du méleze, où elle eſt attachée fortement. Les payſans vont le matin abattre, à coups de hache, les branches de cet arbre, & les ayant miſes par monceaux, ils les gardent à l'ombre ſous les arbres. Le ſuc qui eſt encore alors trop mou, s'épaiſſit & ſe durcit dans l'intervalle de vingt-quatre heures : alors on le ramaſſe & on l'expoſe au ſoleil pour le ſécher entiérement.

On fait usage en Orient d'une autre espece de *manne*, formée par l'extravasation de la séve d'un petit arbrisseau épineux, espece de genêt nommé *alhagi Maurorum* ou *agul*, & qui croît abondamment en Egypte, en Arménie, en Géorgie, autour du mont Ararat & d'Ecbatanes, & dans quelques Isles de l'Archipel, même en Perse, où les peuples appellent cette *manne*, *trunschibin*, de même que les Arabes la nomment *thereniabin* & *trungibin*. Voyez *au mot* AGUL.

On trouve encore une sorte de *manne* sur le pin, le sapin, le chêne, le genévrier, l'érable, l'olivier, le saule, le figuier & sur plusieurs autres arbres.

Les diverses especes de *mannes* sont désignées dans les Auteurs, sous quantité de noms assez différens. On a appelé la *manne*, dans les premiers temps, *miel de l'air* ou *rosée céleste*, parce qu'on croyoit qu'elle tomboit la nuit sur les feuilles du frêne, de la même maniere que *Dieu* fit autrefois pleuvoir dans le Désert la *manne* des Israélites : on a encore appelé *manne*, des sucs concrets qui se trouvent sur les feuilles du cédre, de l'apocyn de Syrie, &c. Ces sucs sont connus sous les noms d'*huile mielleuse* ou *éléomeli*, ou *satchar-alhuzar*, ou *alhasser*, ou *siracon*, *miel-cédrin* ou du *Mont-Liban*, &c.

Toutes les especes de *mannes* purgatives proviennent de l'extravasation du suc nourricier des arbres sur lesquels on les trouve. Il y a des frênes qui en donnent sans discontinuer, dans la saison, pendant trente ou quarante ans.

La *manne* est un purgatif très-bon & très-doux, propre à chasser les matieres visqueuses des premieres voies ; elle convient aux enfans, à tous les malades, aux femmes enceintes & aux vieillards : elle est très-utile dans les maladies de la poitrine, bilieuses, inflammatoires ; elle dissipe la tension du bas-ventre & évacue par les selles toutes les humeurs grossieres.

grossieres. Les Médecins praticiens savent dans quels cas il faut joindre à la *manne* le tamarin, le séné, quelque sel, &c., mais dans tous il faut toujours faire bouillir un peu la *manne*, & avoir soin, quand on en achete, de sentir si elle n'a pas une odeur aigre ou de levain ; ce qui annonce une vieille *manne* & qui est d'une qualité bien inférieure, pour ne pas dire défectueuse.

MANNE D'ALAGIE OU D'ALHAGI OU DE PERSE. *Voyez* AGUL.

MANNE OU SUCRE D'ALHUSAR OU ALHASSER. *Voyez les articles* APOCIN & MANNE.

MANNE DE BRIANÇON. *Voyez* MÉLEZE *& l'article* MANNE.

MANNE D'ENCENS. *Voyez au mot* OLIBAN.

MANNE DE POLOGNE. On donne ce nom à la graine d'une plante graminée très-commune en France & même aux environs de Paris : c'est le *Gramen dactylon, &c.* ou chiendent pied de poule. *Voyez* ce mot.

MANNE DE PRUSSE OU HERBE A LA MANNE. C'est la graine d'une autre plante graminée, la *fétuque flottante*, qui n'est guere moins commune que la précédente & qui a le nom de *chiendent flottant*, *Festuca fluitans*, Linn. 111 ; *Gramen paniculatum, aquaticum fluitans*, Tourn. 521 ; Bauh. Pin. 3 ; parce qu'il vient dans les ruisseaux & dans les fossés aquatiques. Sa tige est haute d'un à trois pieds, droite : ses feuilles sont glabres, molles, rudes en leurs bords ; le panicule est long, resserré en épi ; les épillets sont grêles, alongés, cylindriques, d'un vert-blanchâtre ; leurs écailles sont émoussées. M. *Guettard* dit que les Prussiens ramassent les grains de ce *chiendent*, comme les Polonois le font de ceux du chiendent *pied de poule*, avec des tamis qu'ils passent sous leurs épis, en secouant ces épis. Les uns & les autres font avec ces grains des especes de gruaux très-délicats, & dont les soupes sont agréables à

manger ; l'herbe de la plante eſt un bon fourrage pour les chevaux.

MANNE DE RIVIERE OU D'ÉPHÉMERES : *Voyez à l'article* ÉPHÉMERE.

MANNE LIQUIDE. C'eſt la *manne thereniabin*, qui eſt tombée en une ſorte de *deliquium*. Voyez *le mot* AGUL *& l'article* MANNE.

MANNE MASTICHINE. *Voyez au mot* CÉDRIA.

MANOUSE. C'eſt une ſorte de *lin* qu'on apporte du Levant à Marſeille. *Voyez* LIN.

MANS. C'eſt la *larve* du hanneton.

MANSARD ou MANSEAU. Nom qu'on donne au *pigeon ramier*. Voyez *à l'article* PIGEON.

MANTE ou L'ITALIENNE, *Italica*, *Mantis dicta*. Genre d'inſecte coléoptere, (dermaptere, ſuivant M. *de Géer*, & orthoptere, ſuivant M. *Olivier* ;) d'une belle couleur verte, ſouvent nuée de brun, qui ſe trouve particuliérement dans les provinces Méridionales de la France, & qui approche beaucoup du genre des *Sauterelles*, mais dont le corps eſt infiniment plus effilé : ſes tarſes ont chacun cinq articles ; ſes antennes ſont ſimples, courtes & filiformes ; ſa tête eſt penchée, petite & aplatie, d'une forme triangulaire ; la bouche, garnie de dents & de barbillons ; deux mâchoires latérales mobiles : aux deux côtés de la tête ſont deux gros yeux à réſeau, & en deſſus deux petits yeux liſſes, ce qui fait quatre en tout : ſon corſelet eſt long, étroit, bordé & orné d'une eſpece de croix ſaillante : les étuis membrano-coriacés qui couvrent les deux tiers de l'inſecte, ſont veinés, à réſeau, croiſés l'un ſur l'autre, & couvrent des ailes tranſparentes & veinées : les pattes poſtérieures ſont fort longues & les antérieures très-larges. Comme cet inſecte a des jambes fort longues, qu'il plie & poſe quelquefois les deux premieres l'une contre l'autre, en ſe tenant preſque droit ſur les quatre pattes de derriere, cette attitude

singuliere & qui imite celle de quelqu'un qui joindroit les mains, a suffi pour en faire un insecte dévot, dit M. *de Réaumur*, *Mém. Tom. I.*, *pag.* 10; on lui a fait prier Dieu ; le peuple de Provence l'appelle même *prego-Diou*, *prie-Dieu*, & croit que cet insecte devine les choses & indique les chemins qu'on lui demande, parce qu'il étend souvent ses pattes de devant tantôt à droite, tantôt à gauche. Aussi le regarde-t-on comme un animal presque sacré, auquel il ne faut faire aucun mal. Le paquet d'œufs que la femelle dépose est très-remarquable par leur forme & par leur position. M. *de Haller* dit qu'on a aussi trouvé des *mantes* en Suisse.

On voit diverses sortes de *mantes* au Cabinet du Jardin du Roi, l'une appelée la *fraise de Saint-Domingue*, l'autre le *spectre*, &c. La *mante* s'attache, au temps de sa métamorphose, aux extrémités des branches de quelques arbres ; il n'en a pas fallu davantage à ceux qui les ont vu sortir de leurs chrysalides ainsi situées & qui sont à peu près du même vert que la branche à laquelle elles sont attachées, pour assurer que ces insectes naissoient effectivement d'un arbre. *Voyez* maintenant *l'article* FEUILLE AMBULANTE. M. *Poiret* dit (*Journ. de Phys. Novembre 1784*,) que la *mante* ne vit que de sang & de carnage : la Nature lui a donné des armes conformes à ses inclinations cruelles. Ses deux premieres pattes, attachées au haut du corselet, sont composées de muscles très-vigoureux ; le long des cuisses & des jambes il regne deux rangs de fortes épines, terminées aux tarses par un ergot fort aigu. C'est avec des armes aussi terribles qu'elle déclare la guerre aux autres insectes, qu'elle les saisit vigoureusement, pour leur manger cruellement & à discrétion le cœur & la tête ; elle ne fait pas même grace à ses semblables : ainsi, tout l'extérieur de la *mante* est hypocrite ; elle trompe ceux qui ne la connoissent pas.

MANTEAU DUCAL, *Cochlea trabea*, *Ducalis dicta.* Espece de coquillage bivalve du genre des *Peignes*, & à oreilles inégales : ses deux valves sont également belles ; elles sont rouges, bariolées par zones de blanc, de jaune & de noir ; le travail en est grené, à côtes longitudinales & chargées de stries en forme de tuiles ; les bords des oreilles sont orangés, & ses contours sont chantournés : cette coquille est fort recherchée dans les Cabinets de curiosités. Le *manteau ducal blanc* s'appelle la *gibeciere* ou la *bourse*.

MANTEAU ROYAL. *Voyez* CHENILLE A MANTEAU ROYAL.

MANTEQUE. *Voyez à l'article* AUTRUCHE.

MANTICHORE, *Mantichora* ou *Martichora* ou *Martiora*. Nom d'un quadrupede cruel & terrible, & dont on trouve des descriptions pleines de merveilleux dans *Ctésias*, *Aristote*, *Élien* & *Pline*. Les Grecs l'ont nommé *andropophage*, mangeur d'hommes. *Pausanias* qui rapporte tous les contes qu'on a débités sur cet animal, croit que le *mantichore* n'est autre chose qu'un tigre ; peut-être n'est-ce qu'une caricature du chacal, le même animal que l'*arompo*. Voyez ces *mots*.

MANTIRA. *Voyez à l'article* GAYAC.

MANUCODE, *Manucodiata*. Nom que les Indiens ont donné à un genre d'oiseau que nous nommons *oiseau de paradis*. Voyez *ce mot*.

MANZAO ou MANZO. A Congo, c'est l'*éléphant*. Voyez *ce mot*.

MAOKA. *Voyez à l'article* COTONNIER.

MAPACH. Nom donné, dans quelques endroits de l'Amérique, au *raton*. Voyez *ce mot*.

MAPAS. Arbre laiteux de la Guiane, qui vient très-haut & très-gros, sans être fort branchu : son écorce est lisse. Le suc de cet arbre, mêlé avec une égale quantité de suc de *figuier sauvage*, produit une substance impénétrable à l'eau, une espece de cuir

non élaſtique, qui s'amollit pourtant au feu ou expoſé à la grande ardeur du ſoleil : les Negres emploient le lait qu'ils en tirent, pour détruire les *pians* des enfans qui ont ſouvent bien de la peine à guérir de cette maladie ; mais, comme le dit M. *de Préſontaine*, il ne faut s'en ſervir qu'après que la *mere* (le ſigne diagnoſtique) des pians, a diſparu ; on lave alors les enfans avec la feuille & la racine de *mapas* bouilli. Cette attention épargne aux enfans les ſuites funeſtes des pians.

Cet arbre, au défaut d'autres, peut ſervir à faire des planches propres à couvrir les vaſes ou les canots qui ſervent au roucou ou aux différentes boiſſons. C'eſt le *mapa* ou l'*amapa* du Para. *Maiſ. Ruſt. de Cayenne.*

MAPOU. Nom que l'on donne aſſez généralement dans nos Iſles en Amérique, aux bois légers, mous, tels que le *fromager* ou *cotonnier mapou.* Voyez FROMAGER.

MAPURITA. Nom du *zorille* dans quelques provinces de l'Orénoque. *Voyez à l'article* MOUFFETTES.

MAQUEREAU, *Scombrus*, *Scomber*, Linn., Ovid., Plin., Rondel., Willughb. ; en Suede & en Danemarck, *Makrill ;* en Allemagne, *Makrel ;* en Eſpagne, *Carâllo ;* à Naples, *Lacerto ;* à Veniſe, *Scombro ;* à Rome, *Macarello ;* en Angleterre, *Macarel ;* à Marſeille, *Auriol.* Poiſſon de mer du genre du *Scombre.* Il eſt très-connu dans nos poiſſonneries en Avril, Mai & Juin : il eſt peu d'aliment plus généralement accueilli ſur nos tables que le *maquereau ;* on ſert ce poiſſon parmi les viandes graſſes les plus délicates ; & comme il n'eſt que de paſſage, cette raiſon le fait accueillir avec plus d'empreſſement ; car, & il faut en convenir par des principes de ſanté, ſa chair eſt compacte, un peu viſqueuſe ; elle ſe digere difficilement & peut occaſionner des peſanteurs & des inſomnies. Mais décrivons ce poiſſon.

La longueur du *maquereau* varie depuis dix jusqu'à quinze pouces : son corps est arrondi, épais & charnu, excepté vers la queue, où il est mince & étroit; sa peau est couverte d'écailles si fines & si peu sensibles, que plusieurs Auteurs ont dit qu'il n'en avoit point : les mâchoires sont d'égale longueur & garnies de petites dents aiguës; le haut du palais offre des osselets rudes; la langue est pointue; les narines sont petites, arrondies; les yeux, très-couverts & de couleur dorée mêlée de pourpre; la partie inférieure aux lignes latérales est d'une couleur argentée : la partie supérieure a des teintes de bleu & de verdâtre, avec des traits noirâtres, les uns droits, les autres courbes & tortueux : la premiere nageoire dorsale commence près de la tête; elle a dix à douze rayons épineux, mais sans être roides : la seconde dorsale en a douze flexibles; les pectorales en ont chacune vingt; les abdominales, six; celle de l'anus en a douze ou treize, dont le premier est court, roide & épineux. A la suite des nageoires dont il vient d'être mention, il y en a de part & d'autre cinq petites disposées par intervalles égaux, & semblables à celles que l'on voit sur le thon aux mêmes endroits. *Voyez à l'article* THON. La nageoire de la queue est profondément échancrée, & vers sa naissance la peau du poisson forme sur le milieu des côtés une espece de saillie semblable à une nageoire.

Willughby n'a point trouvé de vessie aérienne dans le corps du *maquereau :* en l'ouvrant, on a trouvé l'estomac rempli de petits poissons; car il est vorace & avale indistinctement tout ce qui s'offre à lui; aussi se jette-t-il assez indifféremment sur toute sorte d'appât. On en prend avec les haims, les filets, les manets. Les temps orageux sont les plus favorables pour cette pêche, à la superficie de l'eau : la pêche en est aussi plus abondante de nuit que de jour.

Le *maquereau* est parmi les poissons celui qui a à un

degré plus marqué la propriété de répandre une lumiere phosphorique dans l'obscurité, sur-tout quand il n'est pas très-frais. Il est mention dans les *Actes Philosophiques de Londres*, *année 1666*, *pag.* 116, qu'un Cuisinier, en agitant fortement & par un mouvement circulaire, de l'eau dans laquelle il avoit fait cuire des *maquereaux* avec du sel & des herbes, cette eau parut à l'instant très-lumineuse, & les poissons, qui se laissoient distinguer à travers, jetoient eux-mêmes un vif éclat; par-tout où il tomboit des gouttes de cette eau, on voyoit une lueur phosphorique: la même eau agitée le lendemain offrit encore le même phénomene, & d'une maniere plus brillante encore.

Lémeri dit que l'on a donné le nom de *maquereau* à ce poisson, parce que dès l'arrivée du printemps il suit les petites aloses, qui sont appelées *pucelles* ou *vierges*, & les conduit à leurs mâles. Quoi qu'il en soit, le *maquereau* est de l'espece des poissons qui se rassemblent par troupes pour faire annuellement de grands voyages; ils semblent, ainsi que les harengs, s'offrir à la plupart des peuples de l'Europe. M. *Anderson* (*Hist. Nat. de l'Islande*, *pag.* 197,) dit qu'on lui a assuré que ce poisson passe l'hiver dans le Nord. Vers le printemps, il côtoie l'Islande, le Hittland, l'Écosse & l'Irlande, en se jetant de là dans l'Océan Atlantique, où une colonne (qui paroît composée d'individus de taille médiocre), en passant devant le Portugal & l'Espagne, va se rendre dans la Méditerranée, pendant que l'autre rentre dans la Manche, où elle paroît en Mai sur les côtes de France & d'Angleterre, & passe de là, en Juin, devant les côtes de Hollande & de Frise. Cette colonne étant arrivée, en Juillet, sur la côte de Jutland, détache une division qui, faisant le tour de la pointe, se jette dans la mer Baltique, pendant que le reste, en côtoyant la Norwége, retourne au Nord.

Le même Auteur dit qu'il lui a été impossible de parvenir à une certitude positive à l'égard de la marche de ce poisson, & il a été obligé de se contenter du témoignage de deux pêcheurs expérimentés de Hilgeland; les insectes & les petits vers de mer qui se trouvent en différens temps dans les parages, sont vraisemblablement les boussoles qui les dirigent dans cette marche.

Les *maquereaux* fréquentent nos côtes, depuis la fin d'Avril jusqu'en Mai; ils sont alors à leur point de perfection : ceux qu'on prend à la fin de Juillet & en Août ont jeté leurs œufs & leur laite, & sont *chevillés*, selon le langage des pêcheurs. En France, ce sont les Picards, les Normands & les Bretons, qui font cette pêche. Ce poisson pris sur nos côtes, est préférable à celui qui se trouve sur les côtes d'Angleterre; c'est le contraire pour les harengs : ces derniers pêchés sur les côtes d'Angleterre, sont préférables à ceux que l'on prend sur les nôtres. Il y a une variété du *maquereau* qui n'est ni tachetée, ni rayée, les François lui donnent le nom de *marchais ;* cette variété, quoique assez rare, est peu estimée pour l'usage des tables. On commence à saler le *maquereau* comme le hareng : nous en avons mangé d'ainsi préparés en 1766, en Écosse, & ils étoient très-bons : on choisit les plus gros pour cette opération. Il paroît que les Anciens connoissoient cette pratique; ils faisoient de la liqueur des *maquereaux salés*, leur *garum*, saumure fort estimée, & alors d'un grand prix.

MAQUEREAU BATARD ou SIEUREL. Poisson que *Rondelet* nomme *gascanet* & *chicarou*. Voyez GASCON.

MAQUEREAU de Surinam. C'est, selon *Ray*, le *trachurus* du Brésil, auquel les habitans du pays donnent le nom de *guara tereba*. Voyez *l'article* GUARE.

MARACAXAO. *Voyez* CHARDONNERET VERT.

MARACOANI. Petit *cancre* carré & velu du Bréfil : il fe promene dans les endroits qui fe trouvent à fec après le reflux de la mer ; dans tout autre temps il ne fort pas de fon trou : fa couleur eft rouffe. Les habitans du pays en mangent la chair.

MARACOC ou MURUCUJA. *Voyez* GRENADILLE.

MARAGUA ou MARAGAIA. Au Bréfil, on donne ces noms au *margay ;* Voyez *ce mot*. Le *maraguao* ou *maracaia* de *Marcgrave*, eft encore le *margay*.

MARAIL & YACOU. *Faifan verdâtre* de Cayenne, *pl. enl.* 338. M. *de Buffon* ayant comparé les defcriptions que les Auteurs avoient données de l'*yacou* & du *marail*, a conjecturé que le *marail* ne devoit être que la *femelle* de l'*yacou*, ou une *variété* dans l'efpece. Les obfervations de M. *Bajon*, faites fur les lieux (à la Guiane), où fe trouvent ces deux oifeaux, & données au public depuis l'impreffion de l'Ouvrage de M. *de Buffon*, nous ont appris que la feconde conjecture de M. *de Buffon* étoit fondée ; & l'*yacou* & le *marail* paroiffent n'être en effet, dit M. *Mauduyt*, qu'une variété de la même efpece.

Le *marail* que les Sauvages appellent *maraye* doit, fuivant les principes de la méthode, être placé entre les *faifans* & les *hoccos :* il a le bec & les pieds des gallinacées, leurs ailes courtes, leur vol pefant, la queue longue, ample & pendante des *hoccos :* elle n'eft point étagée ni pointue comme celle des *faifans ;* il a au contraire les pennes de la queue égales, larges, arrondies par l'extrémité comme celles de la queue des *hoccos ;* comme ces derniers, le *marail* a des plumes alongées fur la tête, qu'il tient ordinairement couchées, mais qu'il releve & qu'il hériffe en forme de huppe, quand il eft agité : une membrane rouge, nue, couverte de quelques poils noirs, pendante fous la gorge, peu apparente dans l'état de repos, mais qui fe diftend, s'alonge, fe tuméfie & devient d'un rouge très-vif quand l'oifeau eft

animé, offre le caractere qui distingue le *marail* du *hocco ;* & cette membrane perd au contraire sa couleur, se retire & s'efface presque entiérement après la mort du *marail*, qui semble n'avoir eu sur la gorge qu'un espace brun, noirâtre, de deux pouces d'étendue, & dénué de plumes.

M. *Brisson*, d'après les descriptions & les figures de cet oiseau, publiées par les Auteurs, crut y reconnoître un *dindon ;* une membrane charnue pendante sous la gorge, lui en imposa ; il nomma le *marail*, *Dindon du Brésil sans caroncule au front.*

Le *marail* est de la grosseur d'une poule ; sa longueur est de près de deux pieds ; sa queue seule a dix pouces de long ; son bec est noirâtre, long d'un pouce, un peu moins courbé que celui des gallinacées : tout le plumage est d'un vert d'olive-noirâtre à reflets rougeâtres ; les plumes qui couvrent la partie antérieure de la tête, le devant du cou, la poitrine & le haut du ventre, ont chacune deux traits blancs longitudinaux ; le ventre, les cuisses & le dessous de la queue sont mêlés de quelques plumes grisâtres qui traversent les plumes ; celles du bas-ventre & du dessous de la queue sont à barbes désunies, & semblables à du duvet : les grandes pennes des ailes ont une nuance brunâtre ; le dessous de la queue est d'un vert-brun pâle & décoloré : les pieds sont d'un assez beau rouge lorsque l'animal est en pleine vie ; les ongles, noirs : l'iris est jaune.

Le *marail* a dans son état naturel, un cri qui n'est ni aigu, ni fort, mais qui devient l'un & l'autre, lorsque l'oiseau est effrayé ou blessé. M. *Sonnini de Manoncour*, Officier de Marine, dit que le cri du *marail* se fait entendre au lever & au coucher du soleil, & qu'il exprime assez les mots *guan* ou *quan*, *quan ; yacou*, *yacou ;* & M. *Sonnini* observe que les Indiens ne donnent presque généralement pour nom aux oiseaux que leurs cris mêmes. M. *Bajon*

a reconnu que la trachée-artere du *marail*, avant de se plonger dans la poitrine, passe d'un côté à l'autre du sternum & revient du côté dont elle s'étoit d'abord écartée, pour entrer dans la cavité thorachique; cette disposition est la même dans les *marails* mâles & femelles, au lieu que la trachée ne fait une longue circonvolution externe que dans le *paraqua* mâle, & suit son cours ordinaire dans la femelle; dans l'*yacou* (ou *hyacou*) la trachée ne fait point de circonvolution avant de pénétrer dans la poitrine.

Les *marails* habitent les grands bois, à quelque distance de la mer; ils préferent les lieux secs & élevés aux terrains bas & humides; ils vont par bandes de six à huit; mais lorsqu'ils sont appariés, on ne les trouve que deux ensemble : ils couvent deux fois par an, au commencement & à la fin de la saison des pluies, c'est-à-dire, en Décembre ou Janvier, Mai ou Juin; ils placent leur nid sur les arbres les plus touffus, près du tronc : la ponte est de quatre à six œufs. M. *Bajon* dit que les petits ne descendent du nid qu'à l'âge de douze à quinze jours, & que la mere les nourrit jusqu'à cette époque : lorsque les petits sont descendus, ils suivent la mere à la maniere des *poussins*; elle les réclame & les réchauffe de même de temps en temps sous ses ailes, & gratte la terre comme la *poule*, pour découvrir en faveur de ses petits, des vers, des œufs d'insectes & des grains : les *marails* ne restent à terre que pour conduire la couvée; le reste de l'année ils se tiennent perchés sur des arbres touffus, & principalement sur ceux dont les baies, les fruits ou les semences leur servent de nourriture; le matin ils s'approchent des sommités des branches d'où pendent les fruits, & pendant la forte chaleur du jour ils se serrent à l'ombre près du tronc, sur les branches les plus touffues, ce qui les fait découvrir difficilement par les chasseurs. Ces oiseaux pris jeunes, s'apprivoisent aisément.

M. *Sonnini* dit en avoir vu un dont la familiarité étoit importune ; il étoit ſenſible aux careſſes ; & lorſqu'on répondoit aux ſiennes, il témoignoit la joie la plus vive par ſes mouvemens & par ſes cris ſemblables à ceux d'une poule qui raſſemble ſes pouſſins autour d'elle. Il eſt à préſumer que ces oiſeaux du nouveau Monde feroient très-propres à peupler les baſſes-cours, & qu'avec quelques ſoins ils réuſſiroient en Europe, où leur chair devenue meilleure par l'éducation fourniroit une nourriture ſaine & ſucculente : car dans l'état de liberté leur chair, même celle des jeunes, n'eſt pas un manger recherché : les femelles pondent dans l'état de domeſticité, mais ſans conſtruire de nid & ſans prendre ſoin de leurs œufs ; n'oublions pas de dire que dans l'état de liberté, dès que les petits peuvent ſe ſevrer des ſoins paternels qui leur ont été prodigués avec la tendreſſe la plus vive, ils prennent leur eſſor & choiſiſſent les lieux qui leur conviennent le plus par l'abondance de la nourriture qui leur eſt propre : conſtans dans leur goût, dans leur demeure, autant que dans leurs amours quand la ſaiſon en eſt venue, ils donnent à leur tour l'exiſtence à des êtres auſſi doux, auſſi paiſibles qu'eux, & dont ils partagent l'éducation. Si leur vol eſt peſant, bruyant, peu élevé & de courte durée, en revanche lorſque le beſoin les amene à terre ils y courent rapidement, les ailes un peu déployées. En un mot, leurs mouvemens progreſſifs ſont les mêmes que ceux des gallinacées.

L'*yacou* ne paroît pas différer du *marail* à l'extérieur ; il a les mêmes caracteres. M. *Bajon* dit qu'il eſt un peu plus gros, qu'il a plus de blanc ſur le devant du cou, que ſes yeux ſont entourés d'une peau bleue dont la couleur s'étend juſque ſur la moitié du bec, & que l'autre moitié eſt noirâtre ; que les pieds ſont rouges, mais que la peau nue

& pendante sous le cou, est noire, & ne change pas de couleur suivant les affections de l'oiseau, comme on l'observe dans le *marail* : les habitudes de ces deux oiseaux, soit en liberté, soit en domesticité, sont absolument les mêmes : toux deux ont des mœurs douces, un caractere tranquille ; tous deux redressent les plumes lisses & longues qui couvrent la tête : leurs ailes étant pliées ne dépassent pas de plus de deux pouces l'origine de la queue ; ils relevent aussi & épanouissent les plumes de leur queue ; mais ces mouvemens sont plus ordinaires à l'*yacou* qu'au *marail*. L'*yacou* est beaucoup plus rare à Cayenne que le *marail*, car on n'y voit cet oiseau que quand il y est apporté des bords de l'Amazone ou de ceux de l'Oyapoc.

MARAIS, *Palus*. Nom donné à un terrain plus bas que les lieux environnans, où les eaux s'assemblent & croupissent parce qu'elles n'ont point de sortie. On appelle aussi *marais* certains lieux humides & bas où l'eau vient quand on creuse un pied ou deux dans la terre. Un tel sol est noirâtre, poreux, mou & fangeux, rempli de débris de corps organiques, comme détrempé par de l'eau dormante, qui s'y corrompt, & putréfie en même temps la plupart des roseaux & des autres plantes qui y végetent. Les *marais* & les étangs different des lacs, en ce qu'ils peuvent être desséchés : le terrain d'un lac est toujours noyé ou couvert d'eau.

Les *marais* sont souvent en pure perte entre les mains des particuliers, (sinon dans les endroits voisins de la mer, où l'on construit des *marais* salans entourés de digues ; *Voyez* SEL MARIN). On pourroit cependant en tirer bon parti, soit en les desséchant par des fossés capables de recevoir l'eau & de relever le terrain, ou par des canaux & saignées qui la feroient écouler lorsqu'il y a de la pente, ou par des moulins, ou par quelque autre artifice sem-

blable. Ces opérations si naturelles, si faciles, mais si négligées, seroient une source de richesses pour un grand nombre de pays où l'on a besoin de pâturages ou de tourbieres, ou de terrain habitable, même labourable, &c. Les Provinces-Unies des Pays-Bas, & les environs de Bergues-Saint-Vinoc, peuvent bien servir de modele à cet égard. *Voyez les mots* TERRE & TOURBE, &c.

Les *marais* les plus vastes que l'on connoisse sont à Surinam; ils ont plus de cent lieues d'étendue : en Asie les *marais* de l'Euphrate & le *Palus Méotide* sont très-renommés : les plus fameux *marais* de l'Europe sont ceux de Moscovie à la source du Tanaïs, ceux de Finlande, de Hollande & de Westphalie : l'Amérique, sur-tout la contrée de la Guiane, n'est presque qu'un *marais* continu dans toutes ses plaines. Le voyageur y est rafraîchi par les vapeurs humides qui s'en élevent : il voit à travers les *mangles* jetées en massifs sur la vase, la trace des longs & tortueux replis des reptiles qui y ont serpenté, l'impression des doigts des caïmans, &c. qui l'ont foulée. La terre & la mer semblent se disputer la possession de ces vastes marécages.

MARE, *Palus domesticus*. Est une très-grande citerne, souvent aussi profonde que large, que l'on pratique dans une cour ou dans les champs pour l'usage des bestiaux : son eau est toujours trouble & d'un goût terreux ou bourbeux, ainsi que toutes les eaux stagnantes; le sol en est argileux. Les eaux des *mares* & des marais recouvrent communément des buissons & des mousses, & servent de retraite à une infinité de petits animaux aquatiques.

M. *Alexandre Volta* a reconnu que l'air qui bouillonne à travers l'eau des *marais* & s'éleve à sa surface, est inflammable : les fossés, même les rivieres & les ruisseaux, dans certains endroits dont les fonds

ſont compoſés de détrimens de végétaux, d'herbes pourries, d'animaux macérés, corrompus, le tout amoncelé, mêlé confuſément avec un limon léger & viſqueux, donnent auſſi de l'air inflammable. Il ſuffit de remuer, d'agiter le fond de ſemblables eaux, pour que les bulles ſe dégagent & s'élevent, ou bouillonnent d'une maniere ſinguliere. Cet air inflammable brûle lentement : ſa flamme eſt belle & bleue. M. *Volta* a obſervé encore que les terrains fangeux qui environnent de ſemblables eaux croupies, puantes, contiennent auſſi de l'air inflammable : il ſuffit d'y faire des trous avec un bâton qu'on retire précipitamment, & de préſenter auſſi-tôt une bougie allumée. Quelquefois il faut verſer un peu d'eau dans ces trous faits les uns près des autres, & en agiter le fonds, piétiner ſur le terrain, préſenter la bougie allumée à l'un des trous ; alors on voit la flamme courir lentement de l'un à l'autre & les allumer ſucceſſivement, ce qui forme un ſpectacle très-curieux. Cet air inflammable peut être allumé auſſi par le feu électrique ſeul.

Nombre d'obſervations funeſtes ont prouvé que les terrains marécageux n'engendroient point de maladies endémiques pendant les ſaiſons ſeches, ou après avoir été bien deſſéchés ; & l'on a remarqué que dans nos Colonies les plus mal-ſaines, en Afrique & dans les Indes Occidentales, les habitans jouiſſent d'une bonne ſanté pendant ces ſaiſons : mais lorſque les ſaiſons humides viennent, la ſcene change, l'air atmoſphérique eſt immédiatement vicié & devient nuiſible, les fievres putrides ſe déclarent, & la mort ſe répand ſur tout le pays. M. *Ives* nous en rapporte un exemple terrible, ainſi que de la vengeance cruelle des Arabes, quand ils ſe croient léſés par les Turcs de Baſſora. Ils inondent tous les environs en détruiſant les bords de la riviere près de cette ville : lorſque l'eau ſe trouve à peu près

évaporée, la fange & les autres immondices infectent l'air à un tel degré, qu'il en résulte une fievre mortelle dans cette ville dont la population est considérable : cela eut lieu pendant que M. *Ives* se trouva à Bassora. Quatorze mille personnes y périrent de cette fievre, & de tous les Européens qui s'y trouvoient, il n'en échappa que trois : cette affreuse maniere de se venger présente un exemple des effets mortels de l'effluve des *marais* & des eaux stagnantes dans les climats chauds ; exemple qui confirme & éclaircit les effets de l'humidité, lorsque des terrains mal-sains concourent à les rendre pernicieux. L'humidité est, jusqu'à un certain degré, nécessaire dans toutes les especes de fermentation ; quand il tombe une certaine quantité de pluie sur des terrains marécageux, le sol plus ou moins putride commence tout de suite à fermenter, & une certaine quantité de particules corrompues sont mises en liberté & infectent l'air : le degré de cette fermentation est déterminé par le degré de chaleur & la plus ou moins grande humidité du sol. On doit considérer aussi que les miasmes, comme les médicamens, n'agissent pas sur les cadavres ; comme toutes les impressions sur notre corps se font par le moyen des nerfs, aucuns mouvemens ne peuvent être excités, ni l'inertie du fluide nerveux ne peut être produite dans des individus privés du jeu des nerfs. Des expériences faites à York par M. *Guillaume With*, ont prouvé que les exhalaisons des *marais* sont dangereuses pour tout animal vivant, quoique peut-être elles peuvent agir comme un antiseptique sur la matiere morte ; l'air fixe est un puissant antiseptique pour l'une, tandis qu'il est mortel pour l'autre. L'air nitreux, dit-il, préserve de corruption toute espece de viande, lorsqu'elle est morte ; mais il suffit que l'animal vivant y respire un instant pour qu'il soit frappé de mort.

MARALIS.

MARALIS. Espece de *cerfs* jaunes que l'on a amenés quelquefois à Pétersbourg du pays des Yacoutes, à ce que dit *Gmelin*.

MARANGOUIN. *Voyez* MARINGOUIN *& le mot* COUSIN.

MARAPUTE. Au Malabar, c'est le *serval*. Voyez *ce mot*.

MARASAKKI. *Voyez à l'article* BASELLE.

MARBRE, *Marmor*. Pierre dure, compacte, susceptible de poli, blanche, ou de différentes couleurs, d'un grain plus ou moins fin, opaque, quelquefois demi-transparente, se divisant en morceaux irréguliers. Il y en a de différente dureté; mais toutes les especes produisent au feu, à l'air & dans les acides les mêmes effets que la pierre à chaux: elles sont plus pesantes que la pierre à chaux vulgaire. La propriété qu'ont quelques-uns d'entrer en fusion au feu ordinaire, ne dépend que des mélanges de matieres hétérogenes qui s'y trouvent interposées. Les *marbres* variant à chaque couche, on conçoit pourquoi ils n'ont pas la même dureté, & ne prennent point un poli également brillant.

Le *marbre*, quel qu'il soit, est formé pour la plus grande partie, de *coquilles marines*, de *madrépores*, d'*entroques*, de *belemnites*, d'*orthocératites*, & d'autres semblables productions à *polypier* ou *zoophytes* également calcaires. Dans les *marbres* grossiers & à taches de différentes couleurs, on reconnoît toujours ces corps organisés, sur-tout dans les parties blanches; dans ceux qui sont plus fins, on ne les rencontre pas toujours, parce qu'ils sont composés de parties plus atténuées. L'espece de transparence & le grain brillant cristallisé de plusieurs sortes de *marbres*, appuient cette conjecture, ainsi que celle des albâtres qui ne sont que des *marbres* parasites, plus atténués ou plus épurés. Plus les *marbres* sont fins, plus ils sont susceptibles d'être bien travaillés, sculptés,

tournés & polis, ce qui rend en même temps leurs couleurs plus belles & plus brillantes, ainſi qu'on peut l'obſerver ſur les colonnes, les vaſes & les ſtatues qui en ſont faites. Les ouvriers appellent *marbres revêches* ou *fiers* ceux dont le travail eſt difficile, parce qu'ils réſiſtent trop aux outils, & qu'ils ne leur cedent qu'en éclatant : ils appellent *filandreux* les *marbres* qui ſont traverſés par un très-grand nombre de fils d'un ſpath tendre.

La partie liante des grains du *marbre* eſt la même que le gluten argileux ou ſchiſteux de la marne. Les pierres de ce genre*, quoique dures dans leurs carrieres, acquierent encore plus de cette propriété étant ſorties ſur le champ; mais par leur nature qui donne priſe aux impreſſions de l'air, les *marbres* expoſés dans des lieux publics jauniſſent, perdent leur poli, ſe crevaſſent ou ſe détruiſent plus ou moins promptement, ſelon le plus ou moins de parties glutineuſes qui maſquent & cimentent les molécules calcaires qui conſtituent cette pierre.

Les couches ou les maſſes de *marbre* ſont quelquefois très-épaiſſes & très-conſidérables : elles ſuivent dans leur carriere la même poſition de lits ou bancs que les autres pierres calcaires. Lorſqu'on eſt ſûr du degré de perfection de cette pierre, on ſuit la veine, diſons la couche de la carriere, & à l'aide de la poudre & du levier, on en diviſe les maſſes; enſuite on les ſcie, on les taille avec l'acier, & on les polit avec le ſable, la ponce, &c. : on en orne les édifices & les lieux deſtinés à annoncer la richeſſe & la magnificence.

Les Lithologiſtes ont décrit une infinité de diverſes eſpeces de *marbres*, qui ne varient entre elles que par la dureté, l'éclat, la couleur & la grandeur des bigarrures (*a*). Les veines & les couleurs qui

(*a*) M. *Bayen* dit avec raiſon que les pierres appelées par les Grecs μαρμαρος, étoient en très-grand nombre; ce mot qui ſignifioit dans leur

ternissent ou relevent l'éclat du *marbre*, sont dues aux infiltrations des substances bitumineuses, ou à des ochres & des chaux métalliques (quelquefois à des matieres végétales), qui y sont plus ou moins bien combinées & comme fondues.

Nous ne distinguerons que trois especes générales de *marbre*; savoir:

1.° Le MARBRE PROPREMENT DIT OU D'UNE SEULE COULEUR, *Marmor unicolor.* Il y en a de blanc, tels sont ceux de Loubie, de Saligno, de Carrare, de Padoue, de Gênes, de Filabre en Espagne & de Bayonne; celui du Mont-Caputo près de Palerme, que l'on appelle *il marino corallino bianco*; l'*imboscate* du mont Sinaï; ceux de Paros & d'Antiparos ou de Grece, qui sont aussi fins que certaines especes d'albâtres, mais trop tendres pour prendre un beau poli. La demi-transparence qu'ils offrent est due à la finesse de la pâte & à l'espece de cristallisation qu'elle a éprouvée dans l'eau. Ces sortes de *marbres blancs* & purs, parasites & de second depôt, sont après le noir, les plus légers de tous: d'ailleurs ils sont très-propres à la sculpture: ils ont fourni la matiere des plus belles statues de l'antiquité & contribué à former ces édifices pompeux

langue une pierre que le poli rend luisante, resplendissante, fut adopté par les Romains qui en le latinisant y attacherent la même idée. L'architecture recherche dans les matieres qu'elle emploie la solidité & la beauté, & s'embarrasse fort peu de nos divisions en genres ou especes; on donna donc indistinctement chez ces deux Peuples, & on donneroit encore parmi nous le nom de *marbre* à des pierres agréablement colorées, dont les propriétés physiques seroient d'ailleurs fort différentes. *Caryophillus* dans son Traité *De marmoribus antiquis* publié en 1743, en compte jusqu'à soixante & quinze, dont les Auteurs Grecs ou Latins ont fait mention; mais de ce nombre sont la *pierre obsidienne*, les *basaltes*, l'*ophite*, les *porphyres granites*, &c. Des Auteurs modernes ont augmenté cette confusion déjà trop grande dans la Lithologie, en rangeant parmi les *marbres* les *pierres à plâtre*, la *pierre de touche*, la *pierre d'azur*; on ne doit placer parmi les *marbres* que les pierres qui outre la propriété de prendre un beau poli, ont encore celle de pouvoir être converties en chaux vive par le feu.

qui ont échappé aux injures des temps & de la barbarie : aussi cette espece prend-elle le nom de *marbre statuaire*.

En 1760 on a cherché & trouvé dans le Bourbonnois des carrieres de *marbre blanc* & coloré en grisâtre, exploitées autrefois par les Romains, & qu'ils avoient employé dans la construction des bains de Bourbon-Lancy. On en a pavé tout récemment la Cathédrale de Paris.

On compte encore parmi les *marbres* d'une seule couleur, mais antiques, le *marbre gris* de Lesbos (*a*), le *marbre bleu turquin* de Siti & le *bardille bleu*, le *marbre jaune* de Numidie, le *marbre rouge* du Mont Golzim, celui qui est appelé le *verdello* d'Italie, le *noir* brillant ou *tusebe* d'Assouan. Les *marbres noirs* de Dinant, de Namur (*b*), de Barbançon, de Laval, de Pons, sont encore très-renommés, ainsi que celui que l'on appelle le *porte-or*.

2.° Le MARBRE PANACHÉ OU MÉLANGÉ, *Marmor variegatum*. On y distingue toutes les couleurs précédentes, mais distribuées par veines ou par zones, de maniere à en former des variétés très-agréables; telle est la différence qu'on remarque dans les *marbres* appelés le *jaune*, le *rouge*, celui appelé *griotte* & le *vert-antique*, la *brocatelle d'Espagne*, le *cerf fontaine*, le *serancolin*, l'*Africain jaspé* : le *marbre amandolin* (*Amandola*) qu'on trouve fréquemment dans les Pyrenées, sur-tout dans le Couserans, est composé de petites portions de *marbre* blanc qui sont comme encastrées dans la partie verte & schisteuse, de même que les amandes le sont dans ces gâteaux vulgairement appelés *nougat*.

(*a*) On prétend que le *pont d'Arc* est de *marbre gris*, d'une seule piece, haut de 180 pieds, & large de 60, ayant deux montagnes pour fondement : cette merveille, dit-on, dépend de la zone calcaire du Vivarais.

(*b*) Les Hollandois se servent très-avantageusement pour leurs moulins à huile, de ces pierres de *marbre* de Namur.

Le *marbre vert-antique* qui présente des couleurs très-variées, a produit toujours un grand effet partout où on l'a employé. Le fond qui est d'un vert tendre se trouve parsemé de taches noires, blanches, d'un vert foncé, d'un vert obscur, & quelquefois on y remarque du pourpre; ces morceaux colorés sont comme enclavés dans une sorte de talcite qui en forme le fond, & n'y tiennent où n'y adhérent que par juxta-position. On pourroit dire de ces *marbres*, particuliérement des *amandolins* & des *breches*, qu'ils sont composés de corps solides enfermés dans un autre corps solide, *Solida intrà solidum nata.*

Le *marbre breche* n'est autre chose qu'un amas de petits cailloux de *marbre* de différentes couleurs, fortement unis ensemble (c'est un *poudingue calcaire*); de maniere que lorsqu'il se casse, il s'en forme autant de *breches* qui lui ont fait donner ce nom. La *breche d'Alep* est un mélange de petits morceaux ou gris, ou rougeâtres, ou bruns, ou noirâtres, mais où le jaune domine. La *breche violette* est un composé de fragmens blancs, violets & quelquefois bruns. La *breche grise* est composée de morceaux gris, noirs, blancs, bruns. Il y a quantité d'autres variétés de *marbres breches*; celles de Memphis, de Florence, de Carrare, d'Arabie, de Sauveterre, &c.

Le *marbre* si connu dans les ateliers & dans les appartemens, sous le nom de *vert-campan*, nous est apporté de la partie des hautés Pyrenées, dépendantes du pays de Bigorre. La couleur verte fait le fond de la masse de ce *marbre.* Il y a aussi le *marbre rouge-campan*, nommé ainsi parce que la couleur rouge y domine. Le *marbre cipolin* (*Cipolino*) est le *polizones* de quelques Naturalistes; il se fait distinguer par de larges bandes blanches & vertes: & parmi les zones vertes on apperçoit de petites lames de talcite, verdâtres, parsemées de points blancs qui ainsi que certaines parties des zones blanches de ce

même *marbre* donnent quelquefois des étincelles ; ces parties blanches ſcintillantes ſont du quartz. Ce qui démontre qu'un tel *marbre* eſt mélangé & de tranſport, c'eſt le produit d'un amas confus dû au haſard ; ou ſi l'on veut, ce ſera l'ouvrage des alluvions qui ont amoncelé des grains de ſable quartzeux, de la terre calcaire, & de l'argile ou du ſchiſte, ſans aucun ordre & ſans aucune proportion conſtante ; tout paroît devoir être attribué à la nature des dépôts qui ſe ſont faits ſucceſſivement ſous l'eau qui en étoit le véhicule & dont chaque terre étoit imbibée ; n'omettons pas de dire que les bandes du *marbre cipolin* ſont ou larges ou étroites, & que leur direction eſt quelquefois en zigzag, à peu près comme ces bandes différemment colorées qu'on voit ſur les tapiſſeries appelées *point de Hongrie*.

3.° Le MARBRE FIGURÉ, *Marmor opacum figuratum*. Tels ſont les *marbres* de Heſſe & de Florence, ſur leſquels on remarque des apparences d'arbriſſeaux (*Pietra emboſcatà*), des eſquiſſes de villes, de châteaux, de montagnes, de lointains, des ruines (*Pietra citadina*) &c. On range avec cette eſpece de *marbre figuré* ceux dans leſquels on reconnoît encore des coralloïdes, de petites coquilles, des pierres lenticulaires ; les Italiens nomment *lumachella* cette derniere ſorte de *marbre* ; il eſt d'un gris-jaunâtre : c'eſt le *marbre coquillier* des François, ou le *marbre conchyte* des Naturaliſtes. On vient d'en découvrir une carriere en Champagne ; *Voyez* PIERRE LUMACHELLE. La France offre beaucoup de *marbres* ; il y en a de couleurs variées & de très-bonne qualité, même du blanc entre Philippeville & Givet, dans l'eſpace de ſix lieues.

Le *marbre oolite* eſt compoſé de petits graviers calcaires, arrondis, ſemblables à des œufs de poiſſons : le *marbre piſolite* reſſemble à un *poudingue* ; Voyez *ce mot*. Le *marbre ammonite* d'Altorf eſt nommé ainſi,

parce qu'il est rempli de *cornes d'Ammon* spatheuses : on en a trouvé près de Bareith.

Les *marbres purs*, dit M. *Bayen*, sont les *marbres blancs*, quelles que soient leur dureté & leur forme ainsi que leur grain ; ils sont sans mélange de matieres étrangeres ; les acides les dissolvent presque entiérement, & l'on en obtient alors des sels à base calcaire. Ces *marbres* sans mélange, étant calcinés, forment une poudre de chaux blanche & pure. Les *marbres colorés* different des précédens qui sont simples & purs, par les matieres colorantes qui leur sont unies. Deux onces de l'espece de marbre noir qu'on emploie à Paris, contiennent soixante grains de matiere colorante ; le même poids en *marbre gris* peu foncé n'en contient qu'environ cinq grains ; plus foncé, il y en a environ dix grains : les morceaux de *marbre jaune* qui se trouvent dans certaines *breches*, sont colorés par une petite quantité d'ochre de fer. Les *marbres* colorés par les métaux fournissent par la calcination une bonne chaux, quand leur terre est pure, mais quelque blanche qu'elle paroisse alors, si on l'emploie au blanchiment de nos maisons, elle ne tarde pas à prendre une nuance rousse, à cause du fer qui s'y trouve. Les *marbres* qui outre la matiere colorante contiennent beaucoup de terre d'une nature absolument différente de la pierre calcaire, feroient une très-mauvaise chaux. Ainsi tous les *marbres* connus peuvent être rangés ainsi chimiquement : *Marbres purs* ou *blancs ; marbres purs*, mais *colorés ; marbres mixtes* ou *mélangés de diverses terres*. Les *marbres de Florence* sont un mélange de terre calcaire & de terre argileuse, l'une & l'autre diversement colorées par un peu de fer. La terre calcaire domine dans ce qui sert comme de toile au tableau, où en fait le fond ; & la terre argileuse ou schisteuse domine dans la partie qui forme les ruines ; le fer y est aussi plus abondant.

Lorsqu'on travaille le *marbre noir*, il s'en exhale une odeur de bitume assez désagréable. Cette couleur noire (matiere inflammable) ne tient pas au feu, elle est chassée par la calcination & laisse la pierre d'un gris-blanchâtre : les *marbres rouges* & tous ceux qui sont colorés par les métaux, y acquierent au contraire de l'intensité.

Depuis long-temps l'industrie est parvenue à colorer aussi très-facilement des *marbres blancs*, soit à froid, soit à chaud; c'est à l'aide des teintures des végétaux, de la cire, des huiles, ou des dissolutions métalliques. (Cette pénétrabilité à une grande profondeur démontre que le *marbre* est infiniment poreux.) On en trouve le procédé dans tous les livres de Physique, ainsi que la maniere de faire le *stuc*, ce *faux marbre* dont on fait aujourd'hui tant d'usage dans la nouvelle architecture : on en fait aussi des tables, des consoles, des chambranles de cheminées, &c. *Voyez* MOSAIQUE. Plusieurs *marbres* sont sujets à un très-grand défaut; ils sont *terrasseux*, c'est-à-dire parsemés de plus ou moins grandes cavités remplies d'une matiere terreuse qui ne peut recevoir le poli; les ouvriers masquent ce défaut, en remplissant d'un mastic dur ces cavités ou terrasses; mais le remede est peut-être pire que le mal, car ce mastic s'use au frottement, & se fond à la chaleur du feu; il n'est pas rare de le voir couler par gouttes contre les bandes & les consoles des cheminées.

MARBRÉE. *Voyez* LAMPROIE.

MARCASSIN, *Nefrens aper*. Nom du *sanglier* jeune, & avant que ses défenses n'aient poussé. *Voyez* SANGLIER.

MARCASSITE, *Marchassita*. Ce mot est une expression vague & non déterminée dans tous les Auteurs. Selon quelques Minéralogistes, la *marcassite* est un corps minéral cristallisé à facettes & sous différentes formes régulieres, opaque, d'une couleur pâle, blan-

châtre intérieurement, qui tient autant aux pyrites qu'aux métaux, & qui differe essentiellement des pyrites en ce qu'il n'est pas susceptible de tomber en efflorescence à l'air, ni de se réduire facilement au feu : ce n'est qu'à force de combustions qu'on parvient à réduire son minéralisateur qui a la propriété de rendre réfractaires la plupart des substances métalliques auxquelles il se trouve souvent uni. En se détruisant dans le feu la *marcassite* exhale une fumée d'une odeur d'ail lorsqu'elle est blanche, ou de soufre lorsqu'elle est jaunâtre ; sa couleur ordinaire tire sur celle du laiton. On peut dire en général que la *marcassite*, cette matiere brillante, relevée de toute la splendeur éclatante des métaux les plus riches, promet en apparence des morceaux d'or & d'argent massif ; mais, comme nous venons de le dire, exposée au feu, elle frustre l'attente du possesseur ; ce n'est qu'une espece de *pyrite*, qui étant taillée en facettes, reçoit plus d'éclat. On en fait des bagues & d'autres ornemens. *Voyez au mot* PYRITE.

MARCHAIS. *Voyez les articles* HARENG & MAQUEREAU.

MARCHAND. *Voyez* MACREUSE *à bec rouge*, & l'*article* URUBU.

MARE. *Voyez à l'article* MARAIS.

MAREC & MARECA. Ce sont deux especes de *canards* indiqués par *Marcgrave*, qui tous deux se trouvent au Brésil, & qui ont beaucoup de rapport l'un avec l'autre.

Le *marec* est le *canard de Bahama* de M. Brisson, *Anas Bahamensis* ; il est un peu moins gros que le canard domestique ; le plumage supérieur est d'un brun-roussâtre, mais clair sur la tête ; les joues, la gorge & le devant du cou sont blancs ; le dessous du corps est d'un gris-noirâtre tacheté de roussâtre ; on voit sur les ailes trois bandes transversales, une verte assez large entre une jaunâtre & une noire ; la queue est grise ; le

bec, de couleur plombée, avec une tache triangulaire orangée sur chacun de ses côtés & vers son origine; les jambes, les pieds & leurs membranes sont de couleur plombée. Ce canard est aussi rare aux Isles de Bahama qu'il est commun au Brésil.

Le *mareca* est le *canard du Brésil* de M. *Brisson*, Tom. VI, p. 360: la queue & le bec sont noirs; les jambes, les doigts, leurs membranes sont d'un rouge fort vif: de chaque côté de la tête, entre le bec & l'œil, se trouve une tache ronde d'un blanc-jaunâtre; le reste comme dans le précédent. On prétend que leur chair rôtie ou grillée, teint les mains ou le linge d'une couleur de vermillon-sanguin.

MARÉCAGE, *Locus paludosus.* Est un lieu plat, bourbeux ou humide, où l'on trouve beaucoup d'*humus* formée par la destruction de divers végétaux & de petits animaux de divers ordres. De pareils terrains sont rarement assez fermes pour qu'on puisse passer dessus. Dans tous les terrains où les eaux ne peuvent trouver d'écoulement, elles forment des marais & des *marécages*. Il y a de très-grands *marécages* en Angleterre, dans le Lincolnshire près de la mer: on y trouve, lorsqu'on les fouille, une très-grande quantité d'arbres. On en trouve aussi en Ecosse, & près de Bruges en Flandres: Consultez *Philosophical Transactions abridg. pag. 218, vol. IV.* Voyez aussi MARAIS.

MARÉCHAL ou RESSORT. Genre de *scarabée* dont il y a plusieurs especes. *Voyez* ESCARBOT & TAUPIN.

MARÉE. *Voyez à l'article* MER.

MARENGE de *Belon.* Voyez MÉSANGE BLEUE.

MARGAIGNON. *Voyez à l'article* ANGUILLE.

MARGARZAHOC. Plusieurs Relations indiquent sous ce nom, un grand quadrupede de Madagascar, qui paroît être un *onagre* ou *âne sauvage.* Voyez *cet article.*

MARGATSCH. *Voyez* SAÏGA.

MARGAY, *Feles fera tigrina malakia*, Barrere. C'est le *chat sauvage tigré* de M. *Brisson.* Espece d'animal qui se trouve communément dans la Guiane, au Brésil & dans les autres provinces de l'Amérique Méridionale ; il ressemble beaucoup au *chat sauvage* par la grandeur & par la figure du corps ; il a seulement la tête plus carrée, le museau moins court, les oreilles plus arrondies & la queue plus longue. Il est de couleur fauve & marqué de bandes, de raies & de taches noires ; son poil est plus court que celui du chat sauvage. Cet animal est nommé à Cayenne *chat tigre* : il a les mœurs & le naturel du chat sauvage ; il se nourrit ainsi que lui de volaille & de petit gibier qu'il sait surprendre avec beaucoup d'adresse ; il est fort leste pour grimper sur les arbres, où il se tient caché ; il ne court pas vîte & marche toujours en sautant. Il est très-difficile à apprivoiser, & ne perd même jamais son naturel féroce. Les *margays* produisent en toutes saisons, & font deux petits à la fois, dans des creux d'arbres pourris.

Le *pichou* de la Louisiane paroît être le même animal que le *margay* ; mais l'espece en est moins commune dans les pays tempérés que dans les climats chauds.

Si nous faisons, dit M. *de Buffon*, la révision de ces animaux cruels dont la robe est si belle & le naturel si perfide, nous trouverons dans l'ancien Continent le *tigre*, la *panthere*, le *léopard*, l'*once*, le *serval* ; & dans le nouveau, le *jaguar*, l'*ocelot*, le *margay*, qui tous trois ne paroissent être que des diminutifs des premiers, & qui n'en ayant ni la taille ni la force, sont aussi timides, aussi lâches que les autres sont intrépides & fiers. Le *margay* paroît être l'espece voisine de celle de l'*once*.

MARGOT. Nom donné vulgairement à la *pie*.

MARGOUSIER. *Voyez* AZÉDARACH & NIMBO.

MARGUERITE, *Bellis*. Plante dont on distingue

deux sortes ; savoir, la *grande* & la *petite*. Ces deux plantes, dit M. *Deleuze*, sont de différent genre.

La MARGUERITE GRANDE, *Leucanthemum vulgare*, Tourn. 492 ; *Bellis major*, Dod. Pempt. 265 ; J. B. 3, 114 ; *Bellis sylvestris, caule folioso, major*, C. B. Pin. 261 ; que l'on nomme aussi *grande pâquerette* ou *œil de bouc* : a une racine fibreuse & rampante ; elle pousse des tiges hautes d'un à deux pieds, droites, simples, anguleuses ou striées, velues : ses feuilles sont oblongues, crénelées & naissent alternativement sur les tiges ; il y a aussi des feuilles qui partent de la racine & qui ont un peu la forme d'une spatule : ses fleurs sont sans odeur, solitaires, belles, radiées ; leur disque est composé de plusieurs fleurons de couleur d'or, & la couronne de demi-fleurons blancs ; ces fleurons sont soutenus par des calices qui sont des especes de calottes écailleuses & noirâtres ; leur forme leur a fait donner le nom d'*œil de bouc* : à ces fleurs succedent des semences oblongues, cannelées & sans aigrettes, sur un placenta ras. On plante cette *marguerite*, qui est le *Chrysanthemum leucanthemum*, Linn. 1251, pour l'ornement des parterres, pendant l'automne, & elle tient son rang parmi les fleurs de la grande espece : on en distingue de toutes les couleurs ; les plus belles nous viennent de Sicile. Cette plante vivace se multiplie de semences & de racines éclatées : elle croît aussi sans culture le long des chemins & dans les prés : les feuilles ont une odeur d'herbe & rougissent légérement le papier bleu.

La MARGUERITE PETITE ou PAQUERETTE, *Bellis minor sylvestris*, C. B. Pin. 261 ; *Bellis perennis*, Linn. 1248. Cette petite plante vivace croît également par-tout dans les prés & sur les pelouses : ses racines sont fibrées ; ses feuilles qui partent de la racine, sont en grand nombre, couchées sur terre, un peu épaisses, velues, arrondies ou en forme de spatule & légérement dentelées. Elle n'a point de tiges,

mais elle a beaucoup de pédicules, longs de trois à quatre pouces, (ce sont des hampes,) grêles, qui sortent d'entre les feuilles & soutiennent de petites fleurs uniques, qui different des précédentes par le calice qui est formé de lanieres oblongues & point imbriqué : le dessous des rayons ou demi-fleurons est un peu rougeâtre. *Miller* distingue huit especes de *pâquerettes.*

Les feuilles, les fleurs & les racines de cette plante sont d'usage : elles sont vulnéraires, détersives & diurétiques, très-recommandables en boisson dans le crachement purulent, & pour résoudre le sang coagulé : les Allemands se servent de la *petite marguerite* pour lâcher le ventre des enfans. Cette belle plante fleurit au printemps vers Pâques : elle se multiplie aisément de graines & de plants enracinés : elle orne très-joliment les gazons champêtres ; on fait avec la variété de la petite espece à fleurs doubles, des bordures & des rampes d'escaliers dans les jardins. Nous avons dit que la grande espece de *marguerite* orne très-bien les grands parterres.

La *marguerite jaune* appelée par quelques-uns *souci des champs & des blés*, si abondante en Allemagne, est le *Chrysanthemum segetum vulgare, folio glauco*, Linn. 1254. Elle est commune dans les terres à blé & dans les prés : elle donne par la culture des fleurs belles, grandes, doubles & radiées, propres à teindre en jaune. C'est alors la *fleur dorée* des Jardiniers, *Chrysanthemum coronarium*, Linn. 1254. *Consultez* les *Mémoires de l'Académie des Sciences, ann. 1724.*

MARIBONSES. Nom que les habitans de Surinam donnent à des *guêpes* brunâtres & fort incommodes : elles attaquent & piquent toutes les especes d'animaux qui les troublent dans leur travail. Mademoiselle *Mérian* dit que ces guêpes féroces sont la peste du pays : elles font de petits nids, dont la construction est admirable, soit pour loger leurs vers, soit pour

se mettre à l'abri de la pluie & du vent: elles ont à peu près le talent des guêpes cartonnieres.

MARICOUPY. Cette plante qui croît à la Guiane, n'a point de tiges ; les feuilles sortent de terre. Ce sont les meilleures de toutes pour couvrir les cases, quand on n'a point d'*ouaye* ni de *tourloury*. Voyez *ce dernier mot*.

MARIGNONS. *Voyez* MARINGOUINS.

MARIGOT. Dans les Isles de l'Amérique on donne ce nom aux lieux où les eaux de pluie se rassemblent & se conservent. *Voyez* MARAIS.

MARIGOUIA ou MERCOIA. C'est la LIANE A CALÇON. *Voyez* cet article.

MARIKINA. C'est le *Cercopithecus acarima* de *Barrere*, le petit *singe-lion* de M. *Brisson*. A Cayenne on l'appelle *acarima*. Cette espece de singe qui n'a ni abajoues, ni callosités sur les fesses, est de la famille des *Sagouins ;* la queue du *marikina* est presque une fois aussi longue que la tête & le corps pris ensemble ; il a la tête ronde, les oreilles rondes & nues, de longs poils d'un roux-doré autour de la face qui est nue & brune, du poil presque aussi long, doux, soyeux, d'un blanc-jaunâtre & luisant sur tout le reste du corps, avec un flocon d'un blanc jaunâtre à l'extrémité de la queue ; ses jambes sont rousses ; il y a un peu de noirâtre aux pieds de devant : ses yeux sont roux. Ce singe originaire du Brésil, a été apporté en 1754, à Madame la Marquise *de Pompadour*. Il marche à quatre pieds & n'a qu'environ huit à neuf pouces de longueur. Il a les mêmes manieres, la même vivacité & les mêmes inclinations que les autres sagouins ; mais il paroît être d'un tempérament plus robuste, car il peut subsister pendant plusieurs années dans notre climat, pourvu qu'on le garde pendant l'hiver dans une chambre à feu. Sa femelle n'est point sujette à l'écoulement périodique. *Voyez l'article* SINGE.

MARINGOUINS. Sorte de *moucherons* redoutables par leur excessive muliplication, & qui se trouvent dans les Isles de l'Amérique : on prétend qu'il s'en rencontre aussi en Afrique, en Asie & en Laponie : la Guiane sous un ciel toujours échauffé, couverte d'eaux stagnantes dans lesquelles les *maringouins* se multiplient & vivent long-temps avant de se répandre dans l'air, est un des climats le plus convenable à leur propagation; aussi n'est-il point de pays où l'on en trouve des nuages plus fréquens, plus épais, plus incommodes. Les *maringouins* volent par légions & s'annoncent par un bourdonnement fort importun, & qui cause toujours de l'inquiétude. C'est un insecte fort approchant de celui qu'on nomme *cousin* en France : il pique fort cruellement, sur-tout après le soleil couché & avant le soleil levant. Dès qu'il trouve quelque partie du corps découverte, il ajuste son petit bec sur un des potes de la peau, & aussi-tôt qu'il a rencontré la veine, il serre ses ailes, roidit ses jarrets, suce le sang, & s'en emplit au point de ne pouvoir voler ensuite que difficilement. Cette piqûre met souvent le corps en feu, sur-tout lorsqu'elle est multipliée; & lorsque quelque circonstance en effrayant l'insecte lui a fait retirer promptement sa trompe; car il est très-ordinaire qu'étant très-composée, elle se rompe, & qu'il en reste une portion engagée dans la plaie; ce sont ces corps étrangers qui causent des points inflammatoires, des mouvemens fébriles locaux, & enfin des symptômes qui peuvent devenir fâcheux: les habitans, pour se garantir de l'atteinte de ces insectes, sont quelquefois obligés de s'enduire la peau d'huile ou d'un vernis de roucou, d'allumer du feu dans un climat brûlant sur les terrains secs où l'homme s'arrête, ou de suspendre son hamac le plus haut qu'il lui est possible, si c'est au-dessus des eaux, parce que ces insectes ne s'élevent qu'à une hauteur

médiocre : d'autres fois on est obligé de se renfermer dans des tentes tissues de lin, d'écorces d'arbres, &c. Mais ce fléau n'est pas particulier à la Guiane & aux Isles de l'Amérique ; nous l'avons dit, on l'éprouve dans tous les climats couverts d'eaux, de forêts, ou de terrains non défrichés & que l'homme habite rarement ; dans ceux même qui, condamnés par la Nature à un froid & à une stérilité perpétuelle, n'offrent au voyageur aucun avantage en dédommagement. Il paroît qu'il y a beaucoup de rapport entre les *maringouins*, les *mousquites* d'Afrique & des Indes Orientales, & les *moustiques* d'Amérique. *Voyez ces mots* & ensuite l'*article* COUSIN.

MARJOLAINE, *Majorana*. Plante ligneuse, dont on distingue deux especes principales, la *vulgaire*, & celle à *petites feuilles*.

La MARJOLAINE VULGAIRE, *Majorana major*, *Majorana vulgaris*, C. B. Pin. ; *Sampsucus sive Amaracus*, *Latinis Majorana*, Cord. ; *Origanum majorana*, Linn. 825. Elle a des racines menues & fibrées : ses tiges ou rejetons sont hauts de près d'un pied, droits, ligneux, rameux, menus, un peu velus & rougeâtres : autour des tiges naissent des feuilles opposées, petites, ovales, obtuses, lanugineuses, d'une saveur & d'une odeur pénétrantes, mais agréables : ses fleurs qui naissent aux sommités forment des épis composés de quatre rangs de feuilles velues : à ces fleurs succedent des semences menues, arrondies, roussâtres & fort aromatiques. Cette plante est annuelle, & croît dans les pays chauds de la France. On la cultive dans nos jardins.

La MARJOLAINE A PETITES FEUILLES, *Majorana minor aut nobilis*, *Majorana tenuifolia*, C. B. Pin. 224 ; *Majorana tenuior & lignosior*, J. B. 3, part. 2, 241. Elle ne differe de la précédente que par ses feuilles, qui sont plus petites & plus odorantes ; c'est l'espece de *marjolaine* que l'on cultive par préférence dans les

les jardins, sous le nom de *marjolaine gentille.*

On fait usage des sommités fleuries de ces plantes huileuses & aromatiques : on en mêle dans les alimens, non-seulement pour les rendre plus agréables, mais encore pour corriger ce qu'ils ont de flatueux, ou pour en faciliter la digestion. Cette sorte de plante est excellente pour les maladies de nerfs, pour l'estomac & pour chasser les vents. Selon M. *Bourgeois*, c'est un spécifique dans les maladies apoplectiques & paralytiques; on la prend en infusion théiforme : on l'emploie avec le vin en fomentation pour fortifier les membres paralysés. *Hartman* assure que la *marjolaine* rétablit l'odorat quand on l'a perdu; on la prend en sternutatoire, quelquefois on la mêle avec de la bétoine.

Cette plante n'est point sujette à se pourrir ni même à se faner, étant naturellement seche.

La MARJOLAINE D'ANGLETERRE, n'est qu'une espece de *thymbre* ou *sarriette d'Espagne* à feuilles de *marjolaine*. Voyez SARRIETTE & *l'article* ORIGAN.

La MARJOLAINE A COQUILLE, *Majorana rotundifolia, scutellata, exotica*, Hort. Reg. Parif.; *Origanum Ægyptiacum :* est de pure curiosité.

La MARJOLAINE DE CRETE est le vrai *marum.* Voyez *ce mot.*

A l'égard de la *marjolaine sauvage*, on propose d'essayer s'il ne feroit pas possible de tirer de cette plante une teinture rouge dont les Suédois font, dit-on, usage.

MARIPA, *Palma dactylifera, caudice perdulci eduli*, Barr. Ess. 88.; *Tucum*, Pison, 1658, p. 128. Nom que les Negres de Surinam & les habitans de la Guiane donnent à une espece de *dattier* qui croît dans ces pays. Son port est remarquable par la façon dont il soutient ses feuilles. Une avenue de ces palmistes feroit un très-bel effet, dit M. *de Préfontaine.* Ses feuilles s'emploient pour la couverture des cases; elles doivent être posées en travers, à cause de la fumée : on

doit les renouveler d'une année à l'autre ; il n'y a aucun risque aux habitans d'avoir provision de ces feuilles, pourvu qu'on les fende & qu'on les mette à couvert : elles en sont même meilleures à être employées & durent plus long-temps. On mange beaucoup de fruit du *maripa* dans la saison qui le produit. Les agoutis en sont aussi fort friands. (*Maison Rustique de Cayenne.*)

MARIPOSA. *Voyez à l'article* BENGALI.

MARITAMBOUR. Les Caraïbes lui donnent les noms suivans, *merecoy*, *marigouia*, *murucuia*, *mercoia*; c'est le *passiflora* de *Plumier*. Liane du pays de Cayenne. Son fruit est jaune & gros comme un abricot : sa feuille est large & forte; sa tige, fine & déliée comme une ficelle, a de petites vrilles qui retiennent fortement toutes ses parties, & forment un couvert très-épais : sa fleur enchante par sa forme, par son odeur & par la variété de ses couleurs : c'est la *granadille*, (*Maison Rustique de Cayenne*). On lui donne aussi le nom de *liane à calçon*. Voyez *cet article*.

MARITATACA. C'est une espece de *sarigue*. Voyez *ce mot*.

MARME. *Voyez* MORME.

MARMONTAIN, MARMOTAINE, MARMOTAN en vieux françois. C'est la *marmotte*. Voyez *ce mot*.

MARMOSE, au Brésil, *Marmosa*. C'est le *Philandre d'Amérique* de M. *Brisson* ; le *Didelphis marina* de *Linnæus* ; le *Mus sylvestris Americanus*, *Scalopes dictus* de *Seba* ; le *rat manicou* des Negres de nos Isles. Petite espece d'animal du Nouveau Monde, très-voisine de celle du *sarigue*, auquel il ressemble pour la plus grande partie de l'organisation, tant par les parties de la génération, dans le mâle & dans la femelle, que par la forme du corps, par la configuration des pieds, par la forme singuliere de la queue, qui est prenante, couverte d'écailles dans la plus grande partie de sa longueur & qui n'est revêtue de poil qu'à

son origine, & enfin par l'ordre des dents qui sont au nombre de cinquante dans l'un & dans l'autre : le gland de la verge du mâle est fourchu ; il est placé dans l'anus, & cet orifice dans la femelle paroît être aussi l'orifice de la vulve, caracteres également propres au *sarigue* : mais la *marmose* est bien plus petite que le *sarigue* ; elle a le museau encore plus pointu : la femelle de la *marmose* n'a pas sous le ventre une poche comme celle du *sarigue*, il y a seulement deux plis longitudinaux près des cuisses, entre lesquels les petits se placent pour s'attacher aux mamelles.

La naissance des petits semble plus précoce dans l'espece de la *marmose* que dans celle du *sarigue* ; ils sont à peine aussi gros que de petites féves lorsqu'ils naissent & qu'ils vont s'attacher aux mamelles : les portées sont aussi plus nombreuses. Il semble que ces petits, au moment de l'exclusion, ne soient encore que des fœtus, qui même, comme fœtus, n'ont pas pris le quart de leur accroissement ; l'accouchement de la mere est donc toujours une fausse couche prématurée, & les fœtus ne sauvent leur vie naissante qu'en s'attachant aux mamelles sans jamais les quitter jusqu'à ce qu'ils aient acquis le même degré d'accroissement & de force qu'ils auroient pris naturellement dans la matrice.

La *marmose* a les mêmes inclinations & les mêmes moeurs que le *sarigue* ; tous deux se creusent des terriers pour se réfugier ; tous deux s'accrochent aux branches des arbres par l'extrémité de leur queue, & s'élancent de là sur les oiseaux & sur les petits animaux. Ils mangent aussi des fruits, des graines & des racines ; ils sont tous les deux friands de poisson & d'écrevisses, qu'ils pêchent, dit-on, avec leur queue. Ces animaux habitent les contrées Méridionales & tempérées de l'Amérique.

MARMOT. *Voyez* DENTALE, poisson.

MARMOTTE. C'est le *Mus Alpinus* de *Pline* &

de *Gesner*; le *Mus caudâ elongatâ, nudâ, corpore rufo*, de *Linnæus*; le *Glis pilis è fusco & flavicante mixtis*, de M. *Brisson*. C'est un petit quadrupede, moins grand qu'un lievre, mais bien plus trapu, & qui joint beaucoup de force à beaucoup de souplesse. La *marmotte*, dit M. *de Buffon*, a le nez, les levres & la forme de la tête comme le lievre ; le poil & les ongles du blaireau ; les dents du castor ; la moustache du chat ; les yeux du loir ; les pieds de l'ours ; la queue courte & les oreilles tronquées. La couleur de son poil sur le dos est d'un roux-brun, plus ou moins foncé ; ce poil est assez rude, mais celui du ventre est roussâtre, doux & touffu. Elle a la voix & le murmure d'un petit chien lorsqu'elle joue ou quand on la caresse ; mais lorsqu'on l'irrite ou qu'on l'effraie, elle fait entendre un sifflet si perçant & si aigu, qu'il blesse le tympan. Elle aime la propreté, & se met à l'écart pour faire ses besoins ; mais elle a, comme le rat, sur-tout en été, une odeur forte, qui la rend très-désagréable. En automne, elle est très-grasse sur le dos & les reins, & sa chair seroit très-bonne à manger, si elle n'avoit pas toujours un peu d'odeur, un goût fade & désagréable qu'on ne peut masquer que par des assaisonnemens très-forts. En disséquant la *marmotte*, on a observé qu'au lieu d'un épiploon, qui est unique dans les autres animaux, elle en a trois ou quatre, les uns sur les autres.

La *marmotte* prise jeune s'apprivoise plus qu'aucun animal sauvage, & presque autant que nos animaux domestiques ; elle apprend aisément à saisir un bâton, à gesticuler, à danser, à obéir en tout à la voix de son maître : elle est, comme le chat, antipathique avec le chien ; lorsqu'elle commence à être familiere dans la maison, & qu'elle se croit appuyée par son maître, elle attaque & mord en sa présence les chiens même les plus redoutables. Telle est la *marmotte* que des Savoyards indigens promenent par toute l'Europe pour gagner leur vie en la montrant au peuple. Cet animal

se plaît à ronger tout ce qu'il trouve, meubles, étoffes; il perce même le bois lorsqu'il est renfermé.

Comme la *marmotte* a les cuisses très-courtes, & les doigts des pieds faits à peu près comme ceux de l'ours, elle se tient souvent assise, & marche aisément comme lui sur les deux pieds de derriere; ainsi placée elle porte à sa gueule ce qu'elle saisit avec ceux de devant; elle mange debout comme l'écureuil. Elle court assez vîte en montant, mais assez lentement en plaine; elle grimpe sur les arbres, elle monte même entre deux parois de rochers, entre deux murailles voisines, & on prétend que c'est des *marmottes* que le menu peuple de Savoie a appris à grimper pour ramoner les cheminées. Apprivoisées, elles mangent de tout ce qu'on leur donne, pain, fruit, légumes, insectes; mais elles sont plus avides de lait & de beurre, que de tout autre aliment; elles refusent assez constamment la viande. Quoique moins enclines que le chat à dérober, continue M. *de Buffon*, elles cherchent à entrer dans les endroits où l'on enferme le lait, & elles le boivent en grande quantité en marmottant, c'est-à-dire en faisant, comme le chat, un murmure de contentement : au reste, le lait est la seule liqueur qui leur plaise, elles ne boivent que très-rarement de l'eau & refusent le vin : en buvant elles levent la tête à chaque bouchée, à peu près comme font les poules, & elles se tournent en même temps de tous les côtés : est-ce par timidité? Dans l'état de nature, la *marmotte* se nourrit d'herbes & de racines. M. le Docteur *Amstein*, qui a observé l'économie de cet animal, a reconnu que les plantes qu'il préfere, sont le *Plantago Alpina*, le *Phellandrium mutellina*, l'*Alchimilla Alpina*, le *Rumex digynus*, l'*Antirrhinum Alpinum*, le *Trifolium Alpinum* & l'*Aster Alpinus*.

La *marmotte* qui se plaît dans la région de la neige & des glaces, & qu'on ne trouve que sur les montagnes

les plus hautes & les plus inacceſſibles, eſt cependant ſujette, plus que tout autre animal, à s'engourdir par le froid. Elle choiſit préférablement les petites vallées étroites que laiſſent entre elles des montagnes eſcarpées & des pointes de rochers taillés à pic. Elle préfere toujours la partie Occidentale & Méridionale de la montagne comme la plus expoſée au ſoleil, & elle évite ſoigneuſement pour former ſon habitation tous les endroits humides : c'eſt aux approches de l'hiver qu'elle ſe retire dans une bauge faite ſous terre. On a débité pluſieurs récits de la maniere ingénieuſe dont ces animaux faiſoient leurs proviſions de foin pour ſe former un lit pendant la ſaiſon rigoureuſe. On aſſure même que ce travail ſe fait à frais ou travaux communs, que les unes coupent les herbes les plus fines, que d'autres les ramaſſent, & que tour à tour elles ſervent de voitures pour les tranſporter au gîte : l'une, dit-on, ſe couche ſur le dos, ſe laiſſe charger de foin, étend ſes pattes en haut pour ſervir de ridelles, & enſuite ſe laiſſe traîner par les autres, qui la tirent par la queue & prennent garde en même temps que la voiture ne verſe. C'eſt, à ce qu'on prétend, par ce frottement trop ſouvent réitéré qu'elles ont preſque toutes le poil rongé ſur le dos. On pourroit cependant en donner une autre raiſon : c'eſt qu'habitant ſous la terre, & s'occupant ſans-ceſſe à la creuſer, cela ſeul ſuffit pour leur peler le dos. Mais voici ce qu'en dit M. *Amſtein.* Au retour du printemps, quand elles ſortent de leur retraite où elles étoient engourdies pendant l'hiver, elles deſcendent dans la région moyenne pour y chercher leur nourriture; mais pendant l'été, elles remontent pour trouver la ſolitude & le voiſinage des amas de pierres ou des cavernes qui peuvent leur ſervir de retraite contre tous les dangers imprévus. A l'aube du jour les vieilles *marmottes* ſortent de leurs trous & commencent à brouter après le lever du ſoleil; & pendant le reſte du jour, qu'il

fait beau & passablement chaud, elles font sortir aussi les jeunes : celles-ci courent de tous côtés, se font la chasse, s'asseyent sur leurs pieds de derriere & restent en cette position tournées contre le soleil, avec un air de très-grande satisfaction. En général les *marmottes* aiment la chaleur, & elles se couchent au soleil, quelquefois des heures entieres, quand elles se croient en sureté. Toujours avant de commencer à découper des herbes ou pour leur nourriture ou pour leur provision d'hiver, elles s'asseyent toutes sur leurs jambes de derriere, en formant un cercle, & tournent leur tête de tout côté. La premiere qui croit appercevoir quelque chose de suspect, soit un homme, soit un chien, soit un aigle, &c. en avertit toute la bande par un sifflement très-aigu; les autres répondent l'une après l'autre, & alors elles prennent la fuite sans répéter ce cri davantage : les chasseurs, en comptant le nombre de ces sifflemens successifs, peuvent savoir au juste le nombre des *marmottes* réunies dans l'endroit. M. *Amstein* compare ce sifflement à l'aboiement d'un chien, mais M. le Docteur *Girtanner* prétend qu'il imite plutôt au naturel le coup d'un sifflet ordinaire. C'est à cause de leur méfiance qu'il est très-difficile de les approcher sans en être apperçu, parce qu'il y en a toujours une en sentinelle sur un rocher ou sur une pierre élevée. La vue de la *marmotte* d'ailleurs est très-perçante, & elle apperçoit à une grande distance les objets qui peuvent lui nuire, ou qui approchent de son habitation. Quand la gent *marmotte* se sauve & se retire dans sa retraite, la sentinelle n'y rentre, dit-on, que la derniere.

La *marmotte*, dit M. *Amstein*, ne fait du mal à aucun animal. Elle fuit quand on la poursuit, & quitte même une partie de la montagne pour chercher une autre habitation, si on y revient souvent troubler sa tranquillité. On a vu des familles entieres de *marmottes* quitter l'habitation qu'elles s'étoient construite & se

transſporter d'une montagne à une autre, où elles ſe croyoient plus à l'abri de la pourſuite des hommes, quoique obligées à y recommencer leurs travaux. On peut donc dire qu'en général la *marmotte* préfere la fuite à la défenſe : cependant, pouſſée à l'extrémité dans un endroit où la fuite lui devient impoſſible, elle ſe défend contre ſes adverſaires en mordant & en égratignant tout ce qui l'approche.

Les *marmottes* vivent en ſociété, & il y en a toujours un nombre plus ou moins grand enſemble, qui forment entre elles une eſpece de famille. Dans le voiſinage de leur habitation, on remarque pluſieurs trous plus ou moins grands, & pluſieurs cavernes formées ſous des pierres ou de petites collines ; mais chaque famille raſſemblée n'a qu'une ſeule habitation d'hiver ; tous les autres trous ne ſont que des retraites où elles ſe mettent à l'abri du mauvais temps & des pourſuites de leurs ennemis. Dans ces *habitations d'été* (c'eſt le nom, dit M. *Amſtein*, que les chaſſeurs donnent à ces trous), on ne trouve jamais du foin, & d'ailleurs il eſt facile de les diſtinguer des *habitations d'hiver*, parce qu'il y a toujours beaucoup plus de terre rejetée au dehors de celles-ci, & parce que la quantité de cette terre augmente d'année en année par l'agrandiſſement des habitations à meſure que les familles s'augmentent. Dans quelques-uns des trous ou *habitations d'été*, on trouve des excrémens en très-grande quantité, pendant qu'il n'y en a point dans les autres ni dans les *habitations d'hiver ;* ce qui ſemble prouver que la *marmotte* aime la propreté, & que ces trous ſont deſtinés uniquement à lui ſervir d'aiſances. On diſtingue auſſi les *habitations d'hiver* de celles d'été par le foin qu'on voit répandu devant l'entrée des premieres, ſur-tout aux mois d'Août & de Septembre, pendant qu'il n'y en a point devant les dernieres : d'ailleurs au mois d'Octobre les *habitations d'hiver* ſont ordinairement bouchées ; ce

qui eſt une marque certaine que les *marmottes* s'y ſont retirées pour y paſſer l'hiver, au lieu que les *habitations d'été* reſtent ouvertes toute l'année.

Les *marmottes*, dont les pieds & les ongles paroiſſent faits pour fouiller la terre, la creuſent en effet avec une célérité étonnante & avec un art merveilleux. Elles ne rejettent au dehors qu'une très-petite quantité de la terre qu'elles remuent, & ſelon M. *Amſtein*, elles ſe ſervent de leurs pattes qui ſont aſſez larges, pour appliquer le reſte aux parois de la galerie, qui par-là devient plus ferme, plus ſolide & moins ſujette à s'écrouler : l'entrée de la galerie eſt très-étroite, elle n'a que ſix à ſept pouces de diametre. Si en creuſant, la *marmotte* trouve une pierre qui l'empêche de continuer ſon travail en ligne droite, elle fait le tour de cet obſtacle ou creuſe dans un autre ſens, ce qui rend quelquefois la galerie tortueuſe, mais ordinairement & le plus ſouvent elle eſt droite. La longueur de cette galerie eſt de huit à vingt pieds; à cinq ou ſix pieds de l'entrée, elle ſe partage en deux branches, dont l'une aboutit à la grande caverne, dont il ſera mention bientôt, & l'autre à un cul-de-ſac qui va plus ou moins en avant : ce qui donne à la galerie la forme d'un *Y* grec. La grande caverne eſt ronde ou ovale & voûtée, elle reſſemble à l'intérieur d'un four, & elle eſt plus ou moins grande ſelon les beſoins de la famille, de ſorte qu'elle a de trois juſqu'à ſept pieds de diametre. Cette caverne ou ce clapier eſt jonché & matelaſſé d'une grande quantité de foin, ſur lequel en hiver les *marmottes* ſont couchées à côté l'une de l'autre, reſſerrées en boule, ayant la tête près de la queue, engourdies comme les loirs, aſſez froides, & ne donnant pas le moindre ſigne de vie. (Voyez *au mot* Loir ce que nous avons dit au ſujet de l'engourdiſſement commun à quelques eſpeces d'animaux, ſur-tout à ceux dont le ventre eſt rempli de graiſſe.) On les trouve ſur

ces couchettes, de cinq à quinze ensemble ; elles y reposent avec mollesse : elles ne sont pas souvent distantes l'une de l'autre de quatre pouces. M. *Amstein* dit qu'on a quelquefois trouvé dans la même caverne deux nids & deux familles. Après qu'elles se sont retirées dans ce domicile, elles en bouchent soigneusement l'ouverture avec de la terre mêlée de pierres & de foin, du dedans en dehors, de sorte qu'elles sont absolument privées d'air pendant tout le temps qu'elles y séjournent.

En ouvrant leur retraite avec précaution, au moins trois semaines ou un mois après qu'elles en ont bouché l'ouverture, on les trouve comme il est dit ci-dessus, engourdies, & on peut les emporter facilement. Dès qu'elles sentent la chaleur, elles se réveillent en très-peu de temps, c'est-à-dire qu'une chaleur graduée les ranime & les retire de l'état de torpeur ou d'engourdissement. Celles qu'on garde dans les maisons ne s'engourdissent dans aucune saison; quoique à l'approche de l'hiver elles suivent leur instinct, en ramassant tout ce qu'elles trouvent pour se faire un nid ou bauge.

Elles entrent dans leurs retraites dès le commencement d'Octobre & n'en sortent qu'au commencement du printemps : elles y séjournent donc pendant six mois entiers. En sortant elles ne poussent pas au dehors la porte ou le bouchon qui ferme l'entrée de la galerie, ce qui, selon M. *Amstein*, seroit impossible; mais elles le retirent & mettent de côté les matériaux dont il est formé. Il est probable que la seconde branche de la galerie en forme d'Y, leur sert pour y pousser les débris du bouchon, qui sans cela les empêcheroient pendant l'été d'entrer & de sortir librement. Ainsi la seule & même porte ou ouverture, leur sert pour entrer & sortir de leur manoir d'hiver.

Les *marmottes* s'accouplent peu de temps après leur sortie; il paroît que la durée de la gestation n'est que

de quelques semaines, parce qu'aux mois de Juin & de Juillet, on trouve déjà des petits de la grandeur des rats. Les portées ordinaires sont de deux petits, quelquefois de trois ou de quatre; leur accroissement est prompt, & la durée de leur vie n'est que de neuf ou dix ans. On trouve dans leurs retraites au printemps, la même quantité de foin qu'on y trouve en automne, ce qui prouve que pendant tout l'hiver elles ne mangent rien. Dans celles qui ont été tirées de leur caverne & disséquées au milieu de l'hiver, on a trouvé l'estomac & les intestins absolument vides. Sur la fin de l'hiver elles sont très-maigres, au commencement de l'automne elles sont très-grasses; on en a vu en cette saison, dans le pays de Glaris, qui pesoient jusqu'à vingt livres. Les *marmottes*, dont l'espece n'est ni nombreuse ni bien répandue, sont des animaux qui paroissent particuliérement attachés à la chaîne des Alpes, (ce qui lui a fait donner par quelques-uns le nom de *rat des Alpes*); cependant il s'en trouve dans les Apennins, dans les Pyrenées, dans les plus hautes montagnes de l'Allemagne & dans tout le pays de Kamtschatka. Les Kurilles s'habillent de leurs peaux, qui sont fort chaudes & très-légeres. En Suisse, les habitans des montagnes se servent de la graisse fondue de cet animal, comme d'un remede contre plusieurs maladies.

Le caractere de la *marmotte* (animal que M. *Brisson* met dans le genre du *loir*, & M. *Linnæus* dans celui du *rat*), est d'avoir deux dents incisives à chaque mâchoire, point de dents canines, les doigts onguiculés, la queue longue & couverte de poils rangés de façon qu'elle paroît ronde. M. *Brisson* rapporte à ce caractere générique & spécifique le *cavia* ou la *marmotte* de Bahama, ou *lapin* de Bahama de *Catesby*; le *monax* du Maryland ou *marmotte* du Canada; celle de Pologne (*boubaque*), dont nous avons parlé au *mot* BOBAK; le *cuicet* (*Cricetus*) ou *marmotte* de

Strasbourg, qui est l'*arctomys* de la Palestine, le *chomir* des Polonois & le *hamster* des Allemands, enfin la *marmotte* ordinaire des Alpes, dont nous avons parlé ci-dessus. Mais ces *marmottes* ne doivent pas être confondues ensemble; ce sont autant d'especes différentes.

MARMOTTE BATARDE ou MARMOTTE DU CAP, ou DAMAN DU CAP. Petit quadrupede connu au Cap de Bonne-Espérance sous le nom de *klipdaas*, c'est-à-dire *blaireau des rochers*, & dont M. *Vosmaër*, Directeur des Cabinets du Prince Stathouder, vient de donner la description. Cet animal, qui est le *Cavia Capensis* de M. *Pallas*, n'a aucune ressemblance avec le blaireau; il n'en a ni la taille, ni la forme, ni les qualités intrinseques, ni l'économie; il ressemble mieux à une *marmotte*. (Cependant il ne se creuse point de trous en terre comme notre *marmotte* ou notre *blaireau*.) Il a la taille d'un fort lapin, mais il est plus gros & plus ramassé : ses oreilles sont obrondes, peu élevées, presque rases à leurs bords, couvertes d'un poil court & doux, & ces poils deviennent plus longs à mesure qu'ils approchent de ceux de la tête; les yeux sont médiocrement grands, les paupieres assez distinctes & bien disposées, ainsi que les six poils qui composent chaque moustache : son nez est noir, nu, & la levre supérieure comme divisée en deux, sans l'être effectivement. On remarque en différentes parties de la peau, des especes de verrues d'où sortent quelques poils noirs, roides & plus ou moins longs. Sa langue est fort épaisse & garnie de petits mamelons : le palais de la bouche a huit cannelures ou sillons profonds : de la mâchoire supérieure sortent deux dents assez longues, très-écartées l'une de l'autre, fortes & affilées, elles ont la forme d'un triangle alongé & aplati : la mâchoire inférieure est armée de quatre dents incisives : les dents molaires sont assez grosses & placées au fond de la bouche; il y en a quatre de chaque côté, tant en haut qu'en bas. Les pieds anté-

rieurs sont fort courts & cachés en partie sous la peau du corps : une grande partie de ces pieds & de ceux de derriere est sans poil, & comme recouverte d'une pellicule noire : les pattes antérieures sont divisées en quatre doigts & les postérieures en trois : ces doigts sont arrondis & armés par le bout d'onglets courts & ronds.

La *marmotte bâtarde* n'a point de queue : l'anus paroît fort long, & le prépuce en bourrelet rond, découvre visiblement un peu le membre de la génération. La couleur du poil qui est comme laineux & doux, ressemble à celui des lapins de garenne, un peu plus foncé sur la tête & sur le dos, & blanchâtre au devant de la poitrine & du ventre : entre le cou & le dos paroît une bande blanchâtre qui se termine à la naissance des pieds antérieurs.

Cet animal mene un genre de vie fort triste, il vit communément sous terre & dort souvent dans la journée. Son allure paroît peu lente, & s'exécute par bonds : en effet il saute comme les lapins sur les pieds de derriere dont la plante fort alongée est toute calleuse. Il pousse fréquemment des cris de courte durée, mais aigus & perçans. Il est fort vraisemblable, dit M. *Vosmaër*, que ces animaux mettent bas souvent & en grand nombre à la fois, & qu'en cela, comme à d'autres égards, ils ressemblent aux lapins. *Kolbe* dit que sa chair est bonne à manger, & qu'étuvée & épicée, elle devient une nourriture aussi appétissante que saine.

Le *daman du Cap* a plus de rondeur dans la taille que le *daman-israël ;* il n'a pas sur le corps autant de poils saillans ni aussi longs. M. *Allamand* dit que le *daman du Cap* dans l'état de nature, est assez preste dans ses mouvemens, qu'il saute avec facilité de haut en bas, & tombe toujours sur ses quatre pattes, il aime à être sur des endroits élevés ; il ne dort point pendant le jour. Quand la nuit arrive, il se retire

dans son nid, dans les fentes des rochers; son lit est fait de mousse & de feuilles d'épines qui lui servent aussi de nourriture, de même que les autres feuilles qui sont peu charnues. Sa tête est petite à proportion de son corps; sa mâchoire inférieure est un peu plus courte que celle de dessus; quand il mâche, cette mâchoire se meut comme celle des animaux ruminans, quoiqu'il n'appartienne point à cette classe : son cou est plus haut que large. Ses pieds de devant sont sans poil en dessous & partagés en lobes; en dessus ils sont couverts de poils jusqu'à la racine des ongles: les pieds de derriere n'ont que trois doigts, dont deux sont toujours appliqués contre terre, mais le troisieme ou l'intérieur est plus court & séparé des deux autres: quelque mouvement que l'animal fasse, il le tient toujours élevé; ce doigt intérieur est armé d'un grand ongle courbe, creusé en gouttiere dont les bords sont fort minces. L'animal s'en sert pour se gratter le corps, & se délivrer des insectes ou des ordures qui se trouvent sur lui.... La femelle de cet animal n'a que quatre mamelles, deux de chaque côté.

Les Hottentots estiment beaucoup une sorte de remede que les Hollandois nomment *pissat de blaireau:* c'est une substance noirâtre, seche, & d'assez mauvaise odeur, qu'on trouve dans les fentes des rochers & des cavernes où ces animaux vont pisser d'habitude. *Voyez maintenant* DAMAN-ISRAEL.

MARMOTTE VOLANTE. *Voyez à l'article* CHAUVE-SOURIS, douzième espece.

MARMOTTE de Canada. *Voyez* MONAX.

MARMOTTE de Jakusk. *Voyez* JEVRASCHKA.

MARMOTTE de Pologne. *Voyez* BOBAK.

MARMOTTE de Strasbourg. *Voyez* HAMSTER.

MARNE, *Marga.* Est une terre communément blanchâtre, grisâtre, composée de craie, de glaise & souvent d'un peu de sable fin. Selon qu'il entre plus ou moins d'une de ces terres dans une quantité donnée

de *marne*, alors elle eſt ou plus ou moins peſante, ou moins compacte, ou moins abſorbante, ou plus vitrifiable, ou moins diſſoluble aux acides, ou plus ou moins colorée & friable; mais elle eſt toujours plus ſolide que la craie. En général une bonne *marne* fait efferveſcence dans les acides, ce qui décele une partie calcaire; mais lorſqu'elle en eſt dépouillée, elle paroît tenace, s'endurcit au feu; étant détrempée avec de l'eau, on en peut faire des vaſes ſur le tour: ceci décele auſſi ſa partie argileuſe. Enfin, on peut ſéparer la partie ſableuſe par le lavage; mais ſi on laiſſe la glaiſe, & qu'on la pouſſe au feu, on en obtiendra une ſorte de verre laiteux ou une porcelaine. C'eſt dans les ouvrages de *Minéralogie*, de *Lithogéognoſie*, & dans le *Dictionnaire de Chimie*, qu'on trouvera ces ſortes de détails.

Quant aux différentes couleurs des *marnes*, elles paroiſſent dues aux parties moins végétales que métalliques qui y ont été dépoſées dans l'état de guhr avec les autres parties conſtituantes de cette ſorte de terre, ce qui ſe reconnoît quand après la calcination de la *marne*, ſa couleur a augmenté d'intenſité; car ſi elle avoit diſparu, la teinte ſeroit due à des matieres végétales.

On appelle *marne pure* celle qui ne contient que de la craie ou une terre très-calcaire & de la glaiſe très-fine, à doſes à peu près égales; quand la craie y domine, on l'appelle *marne crétacée;* lorſque l'argile s'y trouve en plus grande quantité, on l'appelle *marne à foulon*.

La *marne* qui pompe l'humidité ou qui ſe décompoſe dans l'eau ou à l'air & qui s'exfolie, c'eſt-à-dire qui ſe fend en lames, eſt réputée *marne* de bonne qualité; elle eſt excellente pour fertiliſer les terrains ſableux ou arides; ſi elle contient trop peu d'argile, elle tombe en pouſſiere. Plus la *marne* eſt argileuſe, mieux elle convient par ſa partie graſſe &

liante, ſur les terres maigres, pulvérulentes & épuiſées par les enſemencemens : plus la *marne* eſt calcaire & ſableuſe, meilleure elle eſt pour les terrains humides & tenaces, ou pour les landes écobuées des bas-fonds ; car dans les landes de haut terrain la *marne* argileuſe eſt préférable. *Voyez le mot* TERRE, & *l'article* FALUNIERES. On appelle *marne ſolide feuilletée* ou *ſchiſte marneux*, celle qui eſt en lames, qui fait peu d'efferveſcence avec les acides, qui ſe gonfle à l'humidité, s'exfolie à l'air, & ſe fond au feu aſſez vîte en ſe bourſouflant.

La *marne pétrifiable* eſt dans le même cas que l'argile pétrifiable, un ſable très-atténué domine dans ſa compoſition, & acquiert par la ſuite du temps, avec le gluten argileux, une extrême dureté, comme il arrive à la plupart des pierres. *Voyez* CAILLOU.

Enfin la *marne graſſe* ou *à foulon* eſt celle qui eſt ſurchargée de terre bolaire & ſavonneuſe ; elle s'étend dans l'eau au point d'y éprouver une ſorte de diſſolution : elle eſt rarement feuilletée, mais en maſſe elle ſe laiſſe couper, & ſe durcit peu à peu au feu ; on s'en ſert pour fouler les étoffes en laine au défaut de la véritable *argile à foulon*. Voyez *ce mot* & l'*article* TERRE A FOULON.

On donne encore le nom de *marne* à pluſieurs autres ſortes de terres dont on fait uſage dans les arts ; mais ce ſont pour la plupart des eſpeces d'argiles blanches : on les emploie pour faire des creuſets, des moules, &c. *Voyez* ARGILE.

A l'égard de la *marne fétide*, on doit la regarder comme une eſpece de pierre puante calcaire qui ſe trouve dans les environs des charbonnieres. *Voyez* PIERRE PUANTE.

La *marne* ſe trouve communément en Normandie, en Champagne, à la profondeur de trente, quarante, & même de cent pieds, quelquefois aſſez près du ſol, en pleine campagne ; d'autres fois au pied des collines, d'où

d'où communément il découle un petit filet d'eau. Elle forme des lits plus ou moins réguliers, quelquefois ces couches sont assez horizontales ; on y trouve souvent des cailloux, mais peu de coquilles, sinon en Suisse, dans la Bourgogne, & en quelques autres pays. Les premiers & derniers bancs de *marne* sont les plus graveleux ; il semble que cette terre ne soit qu'un dépôt vaseux de la mer qui dans certains endroits est composé d'un *tritus* de coquilles & d'un limon provenant de la destruction & du récrément des animaux de la mer, &c.

Observations sur la MARNE.

On peut regarder la *marne* comme une composition préparée par la Nature, pour servir l'industrie de l'homme ; elle est formée d'une terre calcaire, telle que celle qui résulte des coquilles réduites en poussiere, & ses molécules terreuses ont été unies & cimentées pour ainsi dire par les parties glutineuses des animaux qui habitoient ces testacées. M. *Quatremere Dijonval* prétend d'après les seules propriétés extérieures de la *marne*, que cette même substance est le résultat fortuit des diverses terres entraînées par les eaux pluviales & les orages ; dans ces derniers accidens sur-tout, l'eau passant avec rapidité, & en suivant le seul ordre des pentes sur des terrains calcaires, argileux, magnésiens, siliceux, entraîne confusément ces quatre principes, jusqu'à ce que de grandes cavités, des fonds, souvent un terrain plat, mais placé plus bas que ceux qui l'environnent, lui facilitent les moyens de former un dépôt & d'achever assez précipitamment la combinaison des diverses especes de terres que notre Observateur dit avoir reconnues dans la *marne* ; il faut convenir que cette combinaison des matériaux qui constituent la *marne*, est imparfaite, même dans celle qui se décompose dans l'eau & à l'air.

L'usage de *marner* les terres pour les amender, est très-ancien ; mais la nature de la *marne*, l'espece de terrain où on l'emploie, sa situation & ce qu'il doit produire, sont quatre choses qui doivent faire varier la maniere d'y procéder. Il ne suffit pas d'examiner cette terre en Naturaliste & en Physicien, il importe bien plus de l'envisager en Econome. *Adolphe Kulbel* qui a écrit sur les *causes de la fertilité* des terres, prétend que l'alkali mêlé dans une juste proportion avec la terre est la vraie cause de sa fertilité, & que la *marne* est sans contredit de toutes les terres celle qui contient le plus & qui retient le mieux les alkalis : & c'est à cette propriété qu'il faut, suivant son opinion, attribuer les grands effets de cette terre. La *marne* est à peine répandue à la surface de la terre, que l'action de l'air & de l'eau la décompose & rend ses parties constituantes miscibles à celles qu'on veut fertiliser.

Bernard Palissy dit qu'on trouve la bonne *marne* au-dessous de la premiere terre ou de quelques couches mêlées, & qu'on la distingue par sa couleur jaunâtre ou bleuâtre, par sa solidité, par sa qualité grasse & par son poids.

Quantité de laboureurs se persuadent trop aisément qu'il n'y a point de *marne* dans leur canton, fondés sur ce que l'on ne découvre pas cette terre à la superficie du sol : mais la main dispensatrice de tout ce qui est relatif à nos plus pressans besoins, a voulu que dans tous les pays où il y a de la craie & de la pierre à chaux, il s'y rencontre assez généralement de la *marne* ; pour la trouver, il ne s'agit que de fouiller à une certaine profondeur.

Nous avons eu l'honneur de représenter au Gouvernement combien il feroit utile d'avoir dans chaque district de ce Royaume, une grande tariere bannale pour sonder la terre. En perçant le terrain par le moyen de cet instrument on ameneroit à la super-

ficie du sol des échantillons des différentes couches de terre, & l'on seroit en état de faire, à coup sûr, des fouilles & des puits pour en retirer ou de la *marne*, ou du sable, ou de la pierre à chaux, ou de la mine, ou du charbon de terre, &c. Par-là on connoîtroit à peu près les productions souterraines de la France. La dépense de cet instrument est peu considérable & l'utilité en seroit très-grande.

Au reste, il ne suffiroit pas de fouiller ainsi la terre: si d'ailleurs l'on n'est point assez instruit pour en distinguer les différentes especes, on les confondra facilement, & l'on prendra du quartz blanc pour une *marne* blanche, dure, ainsi qu'il est arrivé il y a quelques années dans une contrée de ce Royaume, où l'on crut devoir récompenser la sagacité & la découverte du Citoyen qui faisoit un si beau présent à sa province. Il faut espérer que dans ce moment de paix le Ministere, qui a ci-devant fait de si grands frais pour mesurer toute la France, s'occupera sérieusement d'un point aussi important que celui de l'agriculture, & fera voyager dans les provinces des gens éclairés & dont les talens en ce genre se seront déjà fait connoître. Ils apprendront aux laboureurs qu'au défaut d'une *marne* naturelle l'on en peut faire une artificielle avec de la craie & un peu d'argile sablonneuse, ayant soin de bien unir le mélange. Ils leur montreront à en diminuer ou à en augmenter les proportions pour former le mélange qu'il convient de porter sur une terre dont la nature est actuellement opposée à celle de l'engrais; ils leur feront voir que l'argile ne convient point à une terre tenace, que la craie n'amende pas non plus une terre calcaire, que la *marne* convient toujours dans un terrain pierreux, léger, sablonneux ou graveleux, ainsi que dans un terroir trop meuble, c'est-à-dire trop divisé ou pulvérulent, &c.

Quand on veut engraisser un terrain par la *marne*,

il faut expofer cette terre à l'air par monceaux avant l'hiver ; le foleil, la neige, les pluies, les gelées l'attendriffent & épargnent la plus grande partie de la main-d'œuvre qui effraie fi fouvent l'agriculteur, lorfqu'il s'agit de changer toute la fuperficie d'un terrain : au printemps, il faut écrafer au maillet cette *marne*, puis la diftribuer également & en petite quantité fur le terrain. Il faut encore laiffer ces furfaces, ainfi multipliées, quelque temps expofées à l'air, c'eft-à-dire aux effluves atmofphériques, enfuite labourer plufieurs fois à quinze jours d'intervalle, fur-tout quand il a plu. Un tel engrais eft très-actif, très-puiffant; & amalgamé convenablement avec le terrain, il peut fervir pour vingt & même trente ans. La terre produit peu la premiere année, elle rapporte davantage la feconde, la récolte eft déjà bonne à la troifieme année, & ainfi de fuite. Il ne faut donc pas fe rebuter d'abord, ni s'exempter pour cela de porter toutes les huit à dix années de bon fumier fur fon terrain ; & afin de ne pas perdre de temps, on doit dans la premiere année mêler avec la *marne* une certaine quantité de fumier. Tout démontre que les terres blanches confervent les amendemens plus long-temps que celles qui font colorées : les plantes s'y foutiennent très-bien, & fouvent elles y grenent davantage. *Confultez* pour la maniere de *marner* les terres, ce qui eft dit dans le *Corps complet d'Agriculture d'Angleterre*, & dans celui de France ; le *Dictionnaire des engrais*, inféré dans le *Journal économique* de Leipzig, *Tom. I. & III.* On trouve auffi dans le *Journal économique* de Saxe, la police du Roi de Pruffe pour la maniere de *marner* les terres.

MAROLY. Oifeau que les Perfans appellent *Pac.* C'eft l'*orfraie*; Voyez *ce mot.*

MAROUCHIN. C'eft le *paftel* ou *vouede* de la plus mauvaife qualité.

MAROUETTE, *pl. enl.* 751. C'est le petit *râle d'eau* de M. Brisson; le *girardin* des Anglois: *girardine* en Picardie; *cocuan* dans quelques-unes de nos provinces. La *marouette* est la plus petite des trois especes de *râles* qu'on trouve en Europe; il paroît qu'elle se trouve aussi à la Guiane & à la Louisiane. Elle est de la grosseur d'un cailleteau, mais plus haute sur ses jambes & d'une forme plus alongée; sa longueur totale est d'environ neuf pouces, & son envergure d'un pied & six lignes. Tout le fond de son plumage, dit M. *Mauduyt*, est un brun-olivâtre, tacheté de blanchâtre, & plus ou moins rembruni sur différentes parties; la gorge, le devant du cou, le haut du ventre & les cuisses sont cendrés; le pli de l'aile est blanc; le bec & les ongles sont d'un jaune-olivâtre; la partie nue des cuisses, les jambes & les pieds, d'un brun teint de jaunâtre.

La *marouette* est comme les autres *râles*, un oiseau de passage; elle arrive dans nos contrées dès la fin de Février ou le commencement de Mars; elle habite les prairies basses & humides sur le bord des rivieres ou près des étangs: elle fait son nid parmi les roseaux; elle le compose de joncs entrelacés, & elle lui donne une forme ovale; elle l'attache à quelque tige de roseau de maniere qu'il peut être soulevé par l'eau qui vient à croître, se hausser & se baisser avec elle; la ponte est de six à huit œufs; dès que les petits sont nés, ils courent, entrent dans l'eau, nagent, plongent & cherchent leur pâture; ils restent très-peu de temps avec leur mere, & se séparent les uns des autres très-promptement. M. *Mauduyt* observe que la *marouette* est un oiseau si solitaire que le mâle & la femelle ne forment point de société ensemble, leur accouplement n'est qu'une rencontre: ils sont cependant dans l'habitude de se rappeler par un cri aigu, auquel ils ne manquent pas de répondre aussi-tôt qu'ils l'entendent; mais

c'eſt tout le commerce qu'ils ont enſemble. Ces oiſeaux ſolitaires, toujours cachés parmi les joncs & les roſeaux, ſont extrêmement farouches, on ne peut les apprivoiſer ; ils font de longues courſes dans les prairies & le long des rivages ; ils entrent auſſi dans l'eau, & quoiqu'ils aient les doigts ſéparés, ils nagent & ils plongent très-facilement. On ne peut guere les découvrir qu'à l'aide d'un chien, devant lequel ils tiennent ſi obſtinément qu'on peut quelquefois les prendre à la main, & ſouvent les tuer d'un coup de baguette ; ils s'enlevent rarement, ils volent beaucoup moins qu'ils ne marchent, & c'eſt de cette maniere que des plages maritimes, ils pénetrent très-avant au printemps dans les pays du Nord, qu'ils en reviennent aux mois de Septembre & d'Octobre, & retournent ſur les bords de la Méditerranée, dont, malgré le peu d'étendue de leurs ailes, ils franchiſſent, dit M. *Mauduyt*, l'eſpace d'Iſles en Iſles, à la faveur d'un vent favorable.

MAROUTE. *Voyez à l'article* CAMOMILLE.

MARQUIS D'ENCRE. Nom que quelques Modernes ont donné à un ſcarabée noir qu'on trouve ſur les fleurs : ſes fourreaux qui ne ſont point velus, ſont marqués de deux bandes jaunes-noires ſur un fond jaune ou rouge, ce qui lui a fait donner le ſurnom de *livrée d'encre :* le bout du ventre de l'inſecte n'eſt pas recouvert par les étuis.

MARRON, *Sparus chromis*. Linn., Willughb.; *Sparus oſſiculo ſecundo pinnarum ventralium in longam ſetam quaſi producto*, Arted.; en Sicile, *Monachelle*; en Toſcane & à Gênes, *Caſtagnoles*. Poiſſon du genre du *Spare*. Il eſt commun dans pluſieurs parties de la Méditerranée, principalement auprès de la ville de Catane en Sicile. *Willughby* dit que ce poiſſon a environ quatre pouces de longueur, ſur une épaiſſeur aſſez conſidérable : ſa couleur eſt brune, avec des lignes longitudinales d'une teinte moins foncée : la tête eſt

petite ; le museau, court, & la gueule étroite ; les dents sont à peine sensibles ; les iris des yeux, dorés ou argentés ; les écailles, assez grandes : les lignes latérales se terminent à la nageoire du dos qui est garnie d'environ vingt-trois rayons, dont les quatorze premiers sont épineux, les autres flexibles ; les nageoires pectorales ont chacune environ dix-sept rayons ; les abdominales en ont six dont le second s'étend en forme de long filament ; celle de l'anus en a douze dont les deux premiers épineux ; celle de la queue est échancrée ; il y a vers la naissance de chaque nageoire de la poitrine, une tache noire.

MARRON ou SIMARRON. Nom donné aux Isles sous le vent en Amérique, à un Negre esclave & fuyard, qui se trouvant accablé de travaux ou de punitions, s'échappe par-tout où il peut, dans les bois, dans les montagnes, dans les falaises, & autres lieux peu fréquentés, où il préfere la vie la plus misérable à l'esclavage. *Voyez à l'article* NEGRE. On désigne aussi aux Isles, par le nom de *marron*, les animaux fugitifs & les plantes sauvages.

MARRONIER. Espece de *châtaignier* cultivé. *Voyez à l'article* CHATAIGNIER.

MARRONIER A FLEURS ROUGES, *Pavia*. Arbre originaire de la Caroline ; il s'éleve à la hauteur de quinze pieds : ses fleurs sont rouges ; son fruit est brun & le brout n'en est point épineux.

Le MARRONIER D'INDE, *Hippocastanum vulgare*, Tourn. Inst. 612 ; *Castanea equina*, Dod. Pempt. 814 ; *Æsculus hippocastanum*, Linn. 488. Grand & bel arbre originaire d'Asie, actuellement cultivé dans toute l'Europe depuis cent soixante ans, non pas à cause du fruit qu'il rapporte, mais à cause de l'ombre délicieuse qu'il produit, parce qu'il se cultive aisément dans tous les terrains, & qu'il s'éleve en peu d'années. Cet arbre répand ses rameaux fort au large ; sa tige est droite & fort grosse. Dans la jeunesse de

l'arbre son écorce est lisse & cendrée, lorsqu'il est dans sa force elle devient brune & gercée : ses feuilles sont disposées en main ouverte, cinq à cinq ou sept à sept sur une queue longue, étroites par la base, dentelées en leurs bords, vertes & d'une saveur amere : de l'extrémité des branches naissent plusieurs rameaux qui portent chacun, dès la fin d'Avril, plusieurs fleurs blanches ou purpurines à quatre ou cinq pétales, & accompagnées de sept étamines jaunes : à ces fleurs qui forment une belle grappe pyramidale, succedent des fruits arrondis, épineux, qui s'ouvrent en deux ou trois parties, & qui renferment sous leur brout une ou plusieurs châtaignes oblongues, assez grosses, mais qui n'ont point la pointe qu'on observe dans les châtaignes ordinaires & dans les *marrons*.

Les amandes ou châtaignes du *marronnier d'Inde* ne valent rien à manger ; elles sont ameres, âcres, astringentes. M. *Bon*, Président de Montpellier, a cependant trouvé le moyen de rendre ces *marrons* utiles pour la nourriture des bestiaux & des volailles ; il suffit de les préparer à la maniere des olives, pour les rendre bons à manger. *Consultez* les *Mémoires de l'Académie* & le *Journal économique, mois d'Octobre 1751 & mois de Septembre 1757*. Plusieurs Maréchaux en font avaler en poudre aux chevaux poussifs, & cet usage est fort ancien, ainsi que le prouve le mot *hippocastanum*. On a essayé d'en tirer parti pour la composition de certaines especes de bougies, mais sans un grand succès ; la lumiere en étoit triste & sombre. On en a tiré aussi de l'amidon, de l'huile à brûler, de la poudre savonneuse. Diverses expériences, dit M. *Deleuze*, paroissent prouver que ce fruit pilé pourroit s'employer utilement pour le blanchissage du linge, pour le roui du chanvre, & dans les Manufactures, comme un bon décrassant : il contient un principe salin & savonneux.

Les *marrons d'Inde* servent au chauffage des pauvres gens ; les enfans s'amusent quelquefois à faire avec ce fruit des reliefs & des sculptures. L'illustre *Jacques Zanichelli*, Apothicaire de Venise, publia un petit Ouvrage en 1733, où il recommande l'écorce des jeunes branches de ce végétal, comme un fébrifuge comparable au quinquina ; mais on doit beaucoup rabattre des éloges & de la confiance qu'on lui avoit accordés ; *Consultez* les *Observations* publiées à ce sujet par le Docteur *Zulatti*, *Journ. de Physique*, *Avril 1784*. Le bois du *marronier d'Inde* brûle difficilement, mais sa cendre fait une très-bonne lessive.

Ce bois n'est pas sujet à la vermoulure ; il est blanc, tendre, mollasse & filandreux ; il est de meilleur service que le tilleul pour la gravure. On multiplie ce *marronier* en semant son marron. Il faut avoir soin de le tailler sur les côtés dans la force de son âge ; il acquiert assez facilement cette forme agréable, cet air de grandeur, qui se font remarquer dans la grande allée des Tuileries à Paris. Quel beau spectacle que cet arbre chargé de ses girandoles de fleurs !

MARROQUIN. Nom qu'on donne à la peau de bouc & de chevre préparée d'une maniere particuliere. *Voyez à la fin du mot* BOUC.

MARRUBE, *Marrubium*. Plante qui a une odeur forte & dont on distingue trois especes principales ; savoir, le *marrube blanc*, le *marrube noir* & le *marrube aquatique ;* mais qui sont d'autant de genres différens.

1.° Le MARRUBE BLANC, *Marrubium album vulgare*, C. B. Pin. 230 ; *Marrubium album*, J. B. 3, 316 ; *Marrubium sive Prassium album*, Tabern. Icon. 539 ; *Marrubium vulgare*, Linn. 616 : a la racine fibreuse ; ses tiges sont nombreuses, hautes d'un pied & plus, droites, carrées, velues & cotonneuses à leur sommet, branchues, garnies de feuilles pétiolées, opposées deux

à deux à chaque nœud, ridées, ovales, arrondies, blanchâtres & crénelées inégalement : ses fleurs qui naissent en grand nombre autour de chaque nœud, sont petites, blanches, sessiles & verticillées : leur calice est cylindrique, terminé par dix dents pointues & recourbées : il leur succede quatre semences oblongues.

Cette plante, qui est toute d'usage, vient abondamment sur le bord des grands chemins & des champs, dans des terres incultes & dans les décombres. Les feuilles sont ameres, astringentes, & ont une odeur fort pénétrante ; c'est un des principaux remedes dans l'asthme humoral, dans les maladies chroniques, & dans la suppression des regles & des lochies.

2.° Le MARRUBE NOIR ou BALLOTE ou MARRUBE PUANT, *Marrubium nigrum, fœtidum; Ballote Dioscoridis*, C. B. Pin. 230; J. B. 3, 318; *Marrubiastrum*, Riv.; *Prassium nigrum, fœtidum; Ballota fœtida*, Linn. 814. Sa racine est vivace, ligneuse & fibrée; il en sort plusieurs tiges hautes d'un pied & demi & plus, fermes, carrées, velues, branchues, vertes, un peu rougeâtres, garnies de feuilles opposées, pétiolées, velues, semblables à celles de l'ortie rouge, de couleur verte-brunâtre, de différentes grandeurs, & d'une odeur très-désagréable : ses fleurs sont incomplétement verticillées, axillaires, de couleur rougeâtre, avec quelques traits blancs à la base de leur levre inférieure, (il y en a une variété tout-à-fait blanche) : leur levre supérieure est velue; leur calice est une campane à cinq angles, évasée & plissée : il leur succede à chacune quatre semences oblongues, noirâtres & contenues dans une espece de cornet qui a servi de calice à la fleur. Cette plante a l'odeur de l'ortie puante, elle naît sur les décombres & le long des haies. On ne se sert guere du *marrube noir* qu'extérieurement, à cause de son odeur fétide & de sa saveur désagréable. On l'em-

ploie pour déterger & résoudre les tumeurs, pour guérir toutes les gales d'une mauvaise qualité, les dartres & les boutons.

On distingue plusieurs autres sortes de *ballotes*. 1.° La *ballote* laineuse, *Ballota*, Linn.; ses fleurs sont d'un blanc-jaunâtre; elle croît dans la Sibérie. 2.° La *ballote* odorante, *Ballota suaveolens*, Linn.; ses fleurs sont bleues & ont un odeur de nard : on emploie cette plante dans les bains chauds à Saint-Domingue. 3.° La *ballote* de l'Inde, *Ballota disticha*, Linn.; ses fleurs sont rougeâtres.

3.° Le MARRUBE AQUATIQUE, *Marrubium palustre; Lycopus Europæus*, Linn. 30; *Lycopus palustris*. On en distingue deux sortes principales; l'une a les feuilles non velues (*Glaber*), mais rudes & noirâtres; l'autre a les feuilles velues (*Villosus*), blanches, rudes, crénelées, quelquefois laciniées. Toutes les deux ont les feuilles profondément découpées, ovales, oblongues & opposées; leur tige est carrée, dure, ridée, & croît à la hauteur d'un pied & demi : les fleurs sont petites, en gueule & verticillées, blanches, ne contenant que deux étamines & succédées de semences menues & arrondies. Ces *marrubes* croissent le long des ruisseaux & dans les lieux aquatiques. On les estime propres pour arrêter les dyssenteries. Cette plante employée avec de la couperose est, dit-on, propre à donner une aussi belle teinture noire que les noix de galle.

Le *marrube* d'Espagne, dont il est mention dans les *institutes* de Tournefort 192, est l'*Alysson verticillatum, foliis profundè incisis*, C. B. Pin. 232.

Le faux marrube, est la *crapaudine de montagne* de Linnæus. Ses feuilles sont terminées par une spinule, & marquées de trois à cinq nervures. On le trouve en Provence.

MARS. Nom donné à des papillons de jour dont on connoît plusieurs especes & de famille différente. Il y a : Le papillon *mars* simplement dit, qui ne marche

que sur quatre pattes, *Voyez* VULCAIN *à l'article* AMIRAL (papillon); les autres emploient quelquefois, mais très-rarement, leurs six pattes pour marcher, les deux antérieures étant trop courtes. Ces papillons proviennent de chenilles lisses, qui se métamorphosent en chrysalides nues, suspendues horizontalement par la queue, & par un lien au milieu du corps. Il y a: Le *grand & le petit mars changeans.* Le *grand & le petit mars orangés.* Le *grand mars non changeant.* Le *mars bleu foncé changeant.* Ce sont de superbes papillons & d'une belle grandeur.

1.° Le *grand mars changeant* se trouve dans la forêt de Villers-Coterets, dans la Franche-Comté & dans l'Alsace. Dans son vol, il n'agite presque point ses ailes, il plane plutôt qu'il ne voltige: il se retire après le coucher du soleil, sur le sommet des chênes les plus élevés; il est probable que sa chenille habite la cime de ces arbres & qu'elle y éprouve sa métamorphose. Ce papillon est un des plus beaux de ceux qu'on trouve en Europe, par l'élégance de sa taille & la beauté de ses couleurs; il paroît vers la mi-Juin, fait sa résidence ordinaire dans les bois, & le long des rivieres: il recherche sur-tout les endroits fréquentés par les bestiaux, & se pose volontiers sur leurs excrémens. Il n'est point farouche, on l'approche aisément; il ne faut pas le poursuivre quand on l'a manqué, il ne s'écarte point & revient souvent se poser sur le filet ou sur le chasseur même. Le mâle a le dessus des ailes d'un brun foncé, mais chatoyant le violet foncé ou le bleu d'outremer. Ce changement de couleur qui produit le plus bel effet, provient, dit le R. P. *Engramelle*, de ce que les petites écailles qui recouvrent ses ailes, sont noires d'un côté & violettes foncées de l'autre, en sorte que si un côté est plus frappé de la lumiere que l'autre, on ne voit que sa couleur; si au contraire ils le sont également, il en résulte une couleur mélangée qui

forme une teinte brune : le dessus des ailes supérieures offre sur chacune dix taches blanches de différentes figures : au milieu des ailes inférieures, il y a une bande blanche transversale, entrecoupée par les nervures, & près de l'angle inférieur un œil noir cerclé de couleur aurore : les quatre ailes sont bordées d'un large trait noir, au-dessous duquel il y en a un second brun-clair coupé par les nervures ; les ailes inférieures ont une petite frange blanche ; le dessous des ailes est comme marbré de fauve, de brun & de verdâtre ; le dessous de l'aile supérieure offre une grande tache aurore chargée d'un œil noir à prunelle violette. On y retrouve les mêmes taches blanches qu'au-dessus, mais un peu plus grandes : il y en a même une de plus vers la naissance de l'aile ; elle est chargée d'un point ou de taches noires : l'œil de l'aile inférieure est violet & son cercle orangé est peu sensible : les antennes de ce papillon sont noires, unies & terminées par une masse alongée. Le dessus des ailes dans l'espece femelle, n'est point changeant ; sa couleur est moins foncée : les ailes supérieures offrent tant en dessus qu'en dessous un point noir cerclé d'aurore, & quatre points noirs formant un carré long, enfin vers les bords de l'aile inférieure, tant en dessus qu'en dessous, cinq taches blanches : le fond de couleur, sous les ailes, est un isabelle nué de brun, avec deux rangées de taches blanches & grises, de différentes grandeurs & figures. Dans les deux sexes, les ailes supérieures sont anguleuses, & les inférieures dentelées.

2.° Le *petit mars changeant* differe du précédent par la taille ; dans celui-ci le trait brun du bord est composé de petites taches aurores placées entre chaque nervure ; le dessous des ailes est glacé de fauve & veiné de différentes teintes. La couleur de la femelle est changeante comme dans le mâle ; excepté deux taches blanches qui sont vers l'angle supérieur, toutes

les autres sont jaunâtres : il y a une tache aurore vers la naissance de l'aile, chargée de deux gros points noirs qui correspondent à deux des quatre du dessous. Il y en a une espece dont la bande transversale sur les ailes est aurore. La chenille du *petit mars changeant* est connue ; sa tête est d'une structure singuliere : elle est comme fendue en deux & porte deux especes de cornes jaunes chargées de tubercules d'un vert foncé : son corps est d'un beau vert velouté sur le dos, clair sur les côtés ; son ventre est jaune : cinq petites bandes de la même couleur, traversent les anneaux obliquement depuis le cinquieme jusqu'au dixieme ; deux autres s'étendent parallélement au milieu du dos. La couleur de la chrysalide est semblable à celle de la chenille : on la trouve attachée sous des feuilles avec deux liens de soie blanche ; l'un, qui est le plus fort, la tient vers le cou, l'autre l'attache au dernier anneau ; au bout de la quinzaine qui suit le premier jour de son état de chrysalide, elle donne son papillon.

3.° Le *grand mars orangé.* Son fond de couleur est jaune-orangé, sursemé de différentes taches brunes-noirâtres : sur chaque aile supérieure, tant au-dessus qu'au dessous, il y a quatre points noirs formant le carré ; plus loin un autre point noir plus grand & quatre taches blanches. On y distingue aussi une bande transversale & d'un jaune clair ; une petite bande brune suit le contour des ailes : le fond du dessous des ailes est fauve-paille ; on y voit deux bandes plus foncées.

4.° Le *petit mars orangé* ressemble beaucoup au précédent ; mais toutes les taches noires sont dans celui-ci d'une teinte brune, & pour la plupart se perdent dans le fond de couleur : vers l'angle de l'aile inférieure, on voit l'œil qui se trouve constamment dans tous les *mars* : le dessous des ailes est infiniment plus clair.

5.° Le *grand mars non changeant.* Son fond de couleur eſt un brun foncé. Ce papillon eſt plus grand que le grand *mars changeant*, mais il lui reſſemble pour la forme & la diſpoſition des taches blanches qui ſont ſur ſes quatre ailes ; même œil à l'angle de chaque aile inférieure, même configuration ſous les ailes. Ce papillon s'eſt trouvé aux environs de Straſbourg & de Rouen ; il ſe poſe communément ſur les ſaules qui ſont près des jardins ; on le voit en Juin & Juillet. On connoît une belle variété de ce papillon dont les taches blanches ſont petites & qui a une bande obſcure : le deſſous offre un aſſemblage de diverſes couleurs, violet, aurore, rouge, bleu, noir, &c.

6.° Le *mars bleu foncé changeant.* Ce papillon eſt preſque noir, changeant en bleu-turquin, fort brillant lorſqu'il eſt avantageuſement frappé par la lumiere : ſes nervures ſe détachent du fond par une couleur plus claire. On y diſtingue des apparences de taches blanchâtres : les bords des ailes inférieures près le corps offrent un trait fauve-rouge ; le deſſous des ailes ſupérieures préſente des couleurs auſſi vives & auſſi diverſifiées que dans la belle variété du *grand mars non changeant* ; mais leur diſpoſition eſt des plus bizarres : le fond des ailes inférieures eſt jaune - citron avec une bande griſe près du bord extérieur & une autre au milieu accompagnée des deux côtés d'une bande rouge. Ce papillon s'eſt trouvé, dit *Eſper*, à Haibron.

M. *de Villers* prétend que ces papillons ne forment pas autant d'eſpeces ; que pluſieurs varient en grandeur ſuivant les différentes températures de l'air, lors de leur accroiſſement. Il dit auſſi que les chenilles de ces papillons ſe nourriſſent du ſaule, du peuplier & du tremble.

MARS. *Voyez le mot* PLANETE ; *Voyez* auſſi *l'article* FER.

MARSEAU ou SAULE OSIER ou SAUSSELANGE. *Voyez à l'article* SAULE.

MARSOUIN. *Voyez son article* à la suite *du mot* BALEINE. Les Chinois donnent le nom de *chiang-chu* ou de *porc de riviere* à une espece de poisson qui ressemble assez au *marsouin*.

MARTAGON, *Lilium floribus reflexis*. Espece de *lis* à petites fleurs qui vient d'un oignon jaune : il y a cependant des *martagons* de différentes couleurs, il y en a de blancs, orangés, pourprés, &c : on les distingue, dit M. *Deleuze*, des autres lis par leurs fleurs penchantes, dont les pétales sont roulés en dehors. Le *martagon* de montagne ou commun, *Lilium montanum*, a ses feuilles disposées par verticilles ; sa tige est quelquefois tachée : il acquiert par la culture, des fleurs doubles, tachées de points noirâtres & à trois rangs ; il demande la culture du lis, peu de soleil, & veut être replanté aussi-tôt que ses caieux sont détachés.

On distingue : Le *martagon* du Canada à fleur jaune tachetée. Le *martagon pompotien*, *Lilium pomponium*, Linn. 434 ; il est d'un rouge vif : il est originaire de Provence. Le *martagon* superbe, *Lilium superbum*, Linn. 434 : on le dit originaire du Canada : ses fleurs sont terminales, en pyramide, jaunes & pointillées de noir. *Voyez* maintenant *l'article* LYS.

MARTE ou MARTRE, *Martes abietum*; *Marta*. Cet animal ressemble beaucoup à la fouine, cependant il est un peu plus gros ; il a la tête plus courte, les jambes plus longues & par conséquent il court plus aisément qu'elle. Une marque distinctive des plus sensibles, c'est que la gorge de la *marte* est jaune, au lieu que celle de la fouine est blanche ; le poil de la *marte* est aussi bien plus fin, bien plus fourni & moins sujet à tomber que celui de la fouine. Quelques personnes ont avancé que ces deux animaux étoient de la même espece, & qu'ils se mêloient dans l'accouplement : mais ce fait ne paroît pas

pas prouvé, car on ne trouve point de métis qui viennent de leur accouplement.

La *marte* originaire du Nord, est naturelle à ce climat & s'y trouve en si grand nombre, que l'on est étonné de la quantité de fourrures de cette espece que l'on y consomme & que l'on en tire. Elle est au contraire en très-petit nombre dans les pays tempérés, & ne se trouve point dans les pays chauds; elle est aussi rare en France, que la fouine y est commune. La *marte* fuit également les pays habités & les lieux découverts; elle demeure au fond des forêts, ne se cache point dans les rochers, mais parcourt les bois, & grimpe au dessus des arbres: elle vit de chasse, & détruit une prodigieuse quantité d'oiseaux, dont elle cherche les nids pour en sucer les œufs; elle prend les écureuils, les lérots, les mulots, &c.; elle mange aussi du miel comme la fouine & le putois. Elle differe beaucoup de la fouine par la maniere dont elle se fait chasser: dès que celle-ci se sent poursuivie par un chien, elle s'enfuit promptement dans son grenier ou dans son trou. La *marte*, au contraire, se fait suivre long-temps par les chiens, avant de grimper sur un arbre; elle ne se donne pas la peine de monter jusqu'au dessus des branches, elle se tient sur la tige, & de là les regarde passer. La trace qu'elle laisse sur la neige, paroît être celle d'une grande bête, parce qu'elle ne va qu'en sautant, & qu'elle marque toujours des deux pieds à la fois.

La *marte* s'empare, pour mettre bas ses petits, des nids que les écureuils font pour eux avec tant d'art, & elle se contente d'en élargir l'ouverture. Elle se sert aussi des anciens nids de ducs, de buses, & des trous des vieux arbres dont elle déniche les pies & les autres oiseaux. Elle met bas au printemps; sa portée n'est que de deux ou trois petits; ils naissent les yeux fermés, & cependant grandissent en peu de temps; elle leur apporte bientôt des oiseaux, des

œufs, & les mene ensuite à la chasse avec elle. Les oiseaux connoissent si bien leurs ennemis, qu'ils font pour la *marte* comme pour le renard, le même petit cri d'avertissement. Une preuve que c'est la haine qui les anime plutôt que la crainte, dit M. *de Buffon*, c'est qu'ils les suivent assez loin, & qu'ils font ce cri contre tous les animaux voraces & carnassiers, tels que le loup, le chat sauvage, la belette, & jamais contre le cerf, le chevreuil & le lievre.

Les *martes* sont aussi communes dans le Nord de l'Amérique, que dans le Nord de l'Europe & de l'Asie : on en apporte beaucoup de fourrures du Canada; mais les plus magnifiques viennent du pays de Kamtschatka, où les Naturels mangent la chair de cet animal qu'ils trouvent délicieuse.

Il ne faut pas confondre la *marte* dont nous parlons avec la *marte zibeline*, qui est un autre animal, dont la fourrure est bien plus précieuse. La *zibeline* est noire, la *marte* n'est que brune & jaune. *Voyez* ZIBELINE. La partie de la peau qui est la plus estimée dans la *marte*, est celle qui est la plus brune & qui s'étend tout le long du dos, jusqu'au bout de la queue.

MARTE DOMESTIQUE. C'est le nom que l'on donne souvent à la *fouine*. Voyez *ce mot*.

MARTE ZIBELINE. *Voyez* ZIBELINE.

MARTEAU, *Ostreum malleiforme*. Nom donné à une coquille bivalve du genre des *Huîtres*, & dont les replis, la longue queue & les deux parties d'en haut, ont la figure d'un vrai marteau ou d'une petite enclume ou d'un T. L'extension de ses bras un peu pliés & contournés, l'a fait appeler *crucifix* chez les Hollandois : sa couleur brune ou noire, qui tire sur le violet, est assez distinguée sur sa robe; l'intérieur de cette coquille est brillant & nacré. Malgré la bizarrerie des contours de ses deux valves,

on est étonné de la justesse avec laquelle elles s'adaptent l'une à l'autre ; elle a cela de commun avec toutes les huîtres : sa charniere se trouve au milieu de la valve inférieure, c'est une large dent triangulaire aplatie, chargée elle-même d'autres dents très-fines qui s'engrenent dans les petites cavités de la valve opposée : il y a encore une profonde échancrure dans les deux valves destinées à recevoir le ligament. Cette coquille nous vient des Indes. On voit dans le *Cabinet de Chantilly*, un très-grand *marteau* tout blanc.

MARTEAU ou ZYGÊNE, *Libella piscis*, Salvian., Willughb. ; *Squalus* (*Zygæna*) *capite latissimo, transverso, malleiformi*, Linn., Arted. ; *Zygæna*, Rondel. ; à Rome, *Ciambetta* ; en Angleterre, *Balance-fish*. Espece de *chien de mer* de la section de ceux qui ont une nageoire derriere l'anus & des trous aux tempes. La forme singuliere de la tête distingue essentiellement ce *chien de mer* de tous les autres. Le *marteau* ne doit pas être confondu avec le *pantouflier*, Voyez *ce mot*. Ce dernier ne se trouve que dans les mers de l'Amérique Méridionale ; le *marteau* se pêche dans l'Océan & la Méditerranée, on le trouve aussi dans la mer des Indes : il parvient quelquefois à une grosseur considérable ; il se plaît sur les fonds vaseux ; il est d'une difformité effrayante, & se rend redoutable aux Mariniers ; il attaque les plus gros poissons, même les *raies*. C'est, au rapport de *Forskal*, l'espece la plus vorace de ce genre ; il fait dix ou douze petits à la fois : la couleur du dos est cendrée, celle du ventre est blanche.

La tête de ce *chien de mer* est plate & difforme, elle s'étend des deux côtés comme celle d'un marteau par rapport au manche : ses yeux, qui se trouvent placés aux deux extrémités sur le milieu, sont ronds, grands, rouges, étincelans ; leur mouvement a quelque chose d'effrayant : sa large gueule

est armée de plusieurs rangées de dents aiguës fort tranchantes & disposées comme le sont les dents d'une scie ; cette gueule est placée de maniere qu'elle n'est point embarrassée par la longueur du museau, comme elle l'est dans plusieurs especes de *chiens de mer* : la langue est large & assez semblable à celle de l'homme : le corps qui est arrondi, se termine par une grosse & forte queue divisée en deux lobes, dont l'inférieur a peu d'étendue : sa peau est presque lisse, assez épaisse, grise & sans taches ; on distingue cinq évents ou boutonnieres de chaque côté : les nageoires sont grandes, fortes & cartilagineuses. Ce *chien de mer* s'élance sur sa proie avec une avidité extrême ; tout convient à sa voracité, sur-tout la chair humaine. Malgré sa vîtesse, sa force & la crainte du danger, les Negres l'attaquent volontiers ; ils le tuent fort adroitement, & avec encore plus de facilité lorsqu'il est très-grand, parce qu'il se remue alors bien plus difficilement. On en voit de la grandeur des cétacées moyens : on l'appelle à Marseille *pesce jouziou, poisson juif*, à cause de sa ressemblance avec l'ornement de tête que les Juifs de Provence portoient anciennement. La chair du *marteau* est dure & d'un goût désagréable. On la mange quelquefois après avoir été salée.

MARTEAU OU NIVEAU D'EAU DOUCE, *Libella fluviatilis.* On donne ce nom à une sorte d'insecte qui a quelque ressemblance avec le poisson de mer dont il est mention ci-dessus. Ce petit insecte est de la forme d'un T ou d'un niveau ; il a trois pieds de chaque côté ; sa queue finit en trois pointes vertes : cette queue, ainsi que ses pieds, lui servent à nager.

MARTELET. C'est le *martinet noir.*

MARTIN. C'est le *merle des Philippines*, de M. *Brisson*, pl. enl. 219. M. le Vicomte *de Querhoent* nous a mandé (en 1779), qu'on a donné ce nom, à

l'Isle de France, à un oiseau originaire du Bengale. Le *martin* est de la grosseur de notre merle, & il en a les caracteres génériques; il a le bec & les pieds jaunes; le bec arrondi & renflé à environ deux lignes de sa base, la partie supérieure un peu recourbée dans toute sa longueur; l'œil jaune & noir, entouré d'une peau jaune de quelques lignes de largeur; la tête & le cou, d'un noir changeant: le dessus de la tête est plus foncé, & les plumes sont longues & étroites; le dessus du corps est brun: les grandes pennes des ailes & de la queue sont noires, avec une grande tache ou bande blanche dans chaque aile; celles de la queue sont bordées de blanc: la poitrine est d'un noir-grisâtre; le ventre, les côtés & les petites plumes du dessous de la queue sont blanches.

Ces oiseaux se sont prodigieusement multipliés à l'Isle de France, depuis quinze ans qu'on les a apportés du Bengale. On a transporté aussi plusieurs fois quelques paires de ces oiseaux, des Philippines à l'Isle de Bourbon, & ils ont détruit presque entiérement les œufs des sauterelles qui, parvenues à l'état parfait, ravageoient les moissons avant leur arrivée. Les insectes sont la principale nourriture du *martin;* il monte sur le dos des cochons & des bœufs pour y chercher la vermine, notamment les *karapacs.* Quelques voyageurs ont prétendu, mais à tort, que le *martin* se nourrit aussi de grains, de pois verts, & qu'il mange même les petits oiseaux au nid, qu'il s'établit quelquefois dans les colombiers où il fait du dégât. Cet oiseau est très-gai, chante souvent; son chant est varié & très-agréable: il a différens cris pour exprimer la colere, la crainte, &c. Élevé jeune dans l'état de domesticité, il s'apprivoise facilement: il apprend aisément à parler & en peu de temps; il contrefait le cri des animaux qu'il est à portée d'entendre; il est gesticulateur, mais il est assez difficile à élever. On voit quel-

quefois les *martins* se battre les uns contre les autres avec acharnement; la querelle n'est d'abord qu'un duel, mais bientôt toute la troupe se partage & prend part à la querelle : ils ont un endroit de prédilection dans chaque quartier, où ils se retirent tous les soirs dans des bambous touffus, à leur défaut dans des tamariniers : à mesure qu'ils arrivent à la couchée, ils se mettent à chanter, ce qu'ils continuent tous ensemble jusqu'à la nuit fermée : ils recommencent même encore à diverses reprises, sur-tout lorsqu'il y a clair de lune, & ils ne partent point du gîte le matin, sans avoir dit une petite chanson. Le mâle & la femelle sont toujours appariés & ne s'écartent point l'un de l'autre; leur plumage est à peu près le même : ils font deux couvées par an, dans des creux d'arbres, de rochers, communément sur le palmier *latanier*, sous les toits des maisons, dans les greniers & dans les colombiers, quand ils y trouvent accès; ce nid est composé de paille & de quelques plumes, ils y pondent quatre à cinq œufs verts. Les petits ont dans le premier âge les couleurs qu'ils auront étant adultes, & les peres & meres ont pour eux l'attachement le plus vif.

Il est mention dans le *Voyage aux Indes & à la Chine*, *Tom. II*, de trois autres *martins* : 1.° Le *martin brame*, nommé ainsi parce qu'il se tient sur les tours des Pagodes; il se trouve à la Côte de Coromandel & à celle de Malabar; il est un peu plus gros que le moineau-franc. 2.° Le *petit martin* de Gingi; on le trouve à la Côte de Coromandel; sa grosseur est à peu près celle de la grive commune; il a, comme le précédent, une espece de huppe noire qu'il peut redresser à volonté. 3.° Le *martin-vieillard* de la Côte de Malabar; il n'est pas tout-à-fait si grand que le merle de Surate : l'espece de huppe est d'un gris-cendré, avec une raie longitudinale blanche dans le milieu.

Martin-pêcheur ou Alcyon des Modernes. Nom donné à un genre d'oiseaux très-beaux par leur plumage ; en voici les caracteres. Ces oiseaux sont assez mal proportionnés ; ils ont la tête fort grosse ; le bec très-long, très-gros & pointu ; les pieds petits & courts ; quatre doigts, celui du milieu des trois antérieurs étroitement uni au doigt extérieur jusqu'à la troisieme articulation, & au doigt intérieur jusqu'à la premiere ; les jambes couvertes de plumes jusqu'au talon ; les ailes peu longues : beaucoup d'especes ont la queue fort courte, & les différentes nuances du bleu sont les couleurs dominantes de la plupart : ils habitent plus communément près des eaux douces & dans l'intérieur des terres, que sur le rivage de la mer : leur nourriture consiste en poissons qu'ils enlevent au vol à l'instant où ils paroissent à la surface de l'eau. Ces oiseaux appartiennent en général aux pays chauds, & ne paroissent pas s'étendre au-delà des régions tempérées : on en connoît beaucoup d'especes différentes qui se trouvent en Asie, en Afrique & en Amérique, & il n'y a dans les différens pays de l'Europe que la même espece qui se trouve dans nos contrées, & que nous décrirons la premiere.

Le **Martin-pêcheur**, *pl. enl.* 77, ou **Martinet-pêcheur**, en latin, *Ispida nostrâs aut Alcedo fluviatilis.* M. *de Buffon* dit que c'est le plus bel oiseau de nos climats, & qu'il n'y en a aucun en Europe qu'on puisse lui comparer pour la netteté, la richesse & l'éclat des couleurs ; elles ont les nuances de l'arc-en-ciel, le brillant de l'émail, le lustre de la soie : tout le milieu du dos, avec le dessus de la queue, est d'un bleu clair & brillant qui, aux rayons du soleil, a le jeu du saphir & l'œil de la turquoise ; le vert se mêle sur les ailes au bleu, & la plupart des plumes y sont terminées & ponctuées par une teinte d'aigue-marine : la tête &

le dessus du cou sont pointillés de même de taches plus claires sur un fond d'azur : la gorge est d'un blanc mêlé d'une légere teinte de roux ; le devant du cou & le dessous du corps sont d'un marron-pourpre, plus clair & blanchâtre sur le milieu du ventre ; il y a de chaque côté de la tête, entre l'œil & le bec, une tache rousse, & derriere l'œil deux bandes longitudinales, l'une rousse, l'autre d'un blanc-roussâtre : le bec est noir ainsi que les ongles ; les pieds sont rouges ; l'intérieur de la bouche de couleur safranée : la queue n'a que quinze lignes de longueur, le bec a près de deux pouces. Le *martin-pêcheur* n'est pas plus gros qu'une alouette ; sa longueur totale est de six pouces & demi, & son envergure de dix.

Cet oiseau a le vol rapide & filé ; mais il ne franchit ordinairement que des espaces de peu d'étendue ; il aime à se percher à l'extrémité des branches qui pendent au-dessus des eaux : il se pose sur quelque tertre où il attend patiemment dans sa station que le poisson se présente à la surface de l'eau, alors il part comme un trait, pousse un cri aigu de même que quand il poursuit sa femelle, & fond, en rasant la surface de l'eau, sur sa proie qu'il enleve & emporte aussi rapidement qu'il s'est abaissé : tantôt il saisit le poisson en travers, & tantôt de la tête à la queue ; si la proie est petite, légere, il va se percher sur une branche près du rivage ; si elle est plus volumineuse, il va se poser à terre pour la retourner plus à son aise, en être maître plus facilement, & la meurtrir à coups de bec s'il est nécessaire.

Lorsque cet oiseau trouve un lieu commode, le long des berges qui sont à pic, sur le bord de quelque riviere, d'un canal, d'un vivier, où il se trouve des trous creusés de plus de deux pieds de profondeur, soit par des *rats d'eau* ou par les

écrevisses, ou par les *hirondelles de rivage*, ou par des racines d'aune, ou par l'eau même, il s'y établit & y loge sa couvée; il ne quitte pas même ce lieu abrité, quand on lui déniche ses petits: au besoin il rend ce trou plus profond au moyen de son bec; il en agrandit ou en diminue l'entrée en enlevant ou en y appliquant de la terre; il donne à son nid une figure ronde. Ces oiseaux, naturellement sauvages, & qui cherchent les lieux peu fréquentés, s'apparient dès le mois de Mars; la ponte est de six à neuf œufs: on soupçonne qu'il y a une seconde ponte; c'est, dit-on, au commencement d'Août. Au reste, ces oiseaux ont fort à souffrir, & des risques à courir, lorsque les grands froids sont de durée & que les eaux tant stagnantes que coulantes sont gelées à leur surface; le poisson ne paroît pas, & l'oiseau en quête se trouve souvent engagé entre deux glaçons flottans au point d'en être écrasé ou noyé. On prétend que la Nature lui a donné un avantage singulier: quand il a digéré la chair de sa proie, les arêtes, les écailles, les épines, les nageoires demeurent entieres & en pelotte dans son estomac, & il les revomit en une petite masse ronde, comme un oiseau de proie rend la curée des os & des plumes de l'oiseau qu'il a mangé.

Quoique cet *alcyon* se nourrisse de bon poisson, cependant on ne mange point sa chair, elle a un goût désagréable: lorsque les paysans le dénichent, ils le font sécher, moins à cause de la beauté ravissante de son plumage, que parce qu'ils prétendent que cet oiseau conservé & suspendu dans un garde-meuble en éloigne les teignes & toutes sortes d'insectes nuisibles. Sa chair, disent-ils, est incorruptible; je n'ai eu que trop fréquemment des preuves du contraire, car tous ceux que j'avois fait préparer & que j'avois distribués dans ma collection d'oiseaux,

ont été attaqués par les teignes & par les ſcarabées. Quelques perſonnes font ſécher le cœur de cet oiſeau, l'enferment dans un ſachet, & le ſuſpendent au cou des enfans, dans l'intention de les préſerver de l'épilepſie. Toutes les autres propriétés qu'on aſſigne à cet oiſeau ne ſont pas moins fabuleuſes.

Il y a peu d'oiſeaux à qui on ait donné autant de noms qu'à celui-ci : on l'a nommé *alcyon*, *tartari* ou *tartarin*, *oiſeau de glace*, *oiſeau de Saint-Martin*, *pêcheur du Roi*, *drapier* ou *artre*, *meûnier*, *bleuet*, *pivert d'eau*, *pivert bleu*, *garde-boutique*, *pêche-véron*, *merle bleu* & *d'eau* ou *merlet-pêcheret*, *virevent* ou le *puant* des Matelots.

Le GRAND MARTIN - PÊCHEUR de la Nouvelle Guinée, *pl. enl.* 663. C'eſt l'oiſeau le plus grand de ſon genre ; il eſt long de ſeize pouces, & gros comme un choucas; tout ſon plumage, excepté la queue, paroît lavé de biſtre, bruni ſur le dos & ſur les ailes, légérement ondé de noirâtre ſur le devant du corps & autour du cou qui eſt à fond blanchâtre; la queue eſt d'un fauve-roux ondé de noir & blanche à l'extrémité ; le bec légérement fléchi à la pointe, eſt orangé en deſſous & noir en deſſus.

M. *Sonnerat* a obſervé dans la même contrée un autre *martin-pêcheur* auſſi gros que le précédent, mais dont l'iris, le bec & les pieds ſont noirâtres ; le plumage eſt noir & pointillé de blanc. *Voyage à la Nouvelle Guinée*, pl. 107.

Le MARTIN - PÊCHEUR *à bec blanc*. C'eſt le *martin-pêcheur bleu* d'Amérique, de M. *Briſſon*. D'après *Seba*, la tête, le deſſus du cou & les côtés ſont d'un rouge-bai teint de pourpre ; les pennes de l'aile ſont cendrées ; leurs couvertures & le dos ſont d'un très-beau bleu ; la queue eſt d'un bleu-violet en deſſus, cendrée en deſſous : tout le reſte du plumage inférieur eſt d'un jaune-clair ; le bec, blanchâtre ; ſa taille eſt petite.

Le MARTIN - PÊCHEUR *à coiffe noire*. C'eſt le *martin-*

pêcheur de la Chine, *pl. enl.* 673. Il est un peu plus gros que le *martin-pêcheur-pie*. La tête est d'un noir foncé : le plumage supérieur, d'un bleu d'azur ; les ailes sont terminées de noir bordé de blanchâtre, & leurs couvertures offrent une large plaque de noir ; le plumage inférieur est, sur le devant, d'un beau blanc, & cette couleur fait au bas du cou un large demi-collier entre le noir de la tête & le bleu du dos ; tout le reste du dessous du corps est d'un fauve lavé de roussâtre : le bec est rouge ; les pieds sont d'un brun-jaunâtre.

Le MARTIN-PÊCHEUR *à collier blanc*, des Philippines. M. *Sonnerat* dit (*Voyage à la Nouvelle Guinée*,) qu'il est un peu moins gros qu'un merle ; le plumage supérieur est d'un bleu-verdâtre : l'inférieur est d'un beau blanc ; au bas du dessus du cou est un demi-collier blanc ; le bec & les pieds sont noirâtres.

M. *Brisson* fait mention d'un *martin-pêcheur à collier*, des Indes, *Ispida Indica torquata* ; dont la tête, le dessus du cou, le dos & les plumes scapulaires sont d'un blanc éclatant ; le croupion & les couvertures du dessus de la queue, d'un vert brillant ; une bande blanche & une roussâtre sur chaque côté de la tête ; le reste du plumage inférieur est plus ou moins roux : les ailes & la queue sont bleues en dessus, noirâtres en dessous ; le haut du cou offre un collier blanc : le bec est gris, noirâtre à son extrémité ; les ongles sont noirâtres ; les pieds, gris.

Le MARTIN-PÊCHEUR *à front jaune*. C'est le *martin-pêcheur à collier* de Bengale, de M. *Brisson*, d'après *Albin*. Il est de la grandeur de notre *martin-pêcheur*. La tête offre sur le devant une tache jaune ; le reste de cette partie est d'un rouge sombre ; une bande noire & une d'un bleu terne sur chaque joue : le plumage supérieur est en partie bleu & en partie d'un rouge foible ; la gorge est blanche ; il y a un demi-collier de cette couleur, mais étroit, sur le cou ; le dessous du corps est d'un beau jaune ; les ailes

ſont griſes ; le bec, les pieds & les ongles, d'un beau rouge.

Le MARTIN-PÊCHEUR *à gros bec.* C'eſt le *martin-pêcheur* du Cap de Bonne-Eſpérance, *pl. enl.* 590. Il eſt de la groſſeur d'un merle. Le bec eſt rouge, mais noirâtre à la pointe ; les pieds & les ongles ſont rouges : ſa longueur totale eſt de quatorze pouces ; le bec ſeul eſt long de près de trois pouces & demi, & il a près d'un pouce d'épaiſſeur à ſa baſe : le deſſus de la tête eſt d'un cendré nué de fauve : le plumage ſupérieur eſt d'un bleu-verdâtre ou d'aigue-marine, mais plus clair & plus brillant ſur la queue ; l'inférieur eſt fauve.

Le MARTIN-PÊCHEUR *à longs brins.* C'eſt le *martin-pêcheur* de Ternate, *pl. enl.* 116. Il eſt non-ſeulement remarquable par l'éclat de ſes couleurs, mais encore par deux plumes ou brins qui dépaſſent de quatre pouces le reſte de ſa queue : cet oiſeau eſt à peu près de la groſſeur de l'étourneau. La tête, le deſſus du cou, le haut du dos, les plumes ſcapulaires & l'extérieur des pennes des ailes ſont d'un bleu éclatant ; tout le reſte du plumage eſt d'un blanc légérement nué de roſe : la queue eſt étagée & compoſée de dix plumes ; les deux brins longs ſont terminés par de longues barbes qui forment à leur extrémité un épanouiſſement en forme de ſpatule ; ces brins ſont marqués de bleu & de blanc : le bec eſt d'un rouge-orangé ; les pieds & les ongles ſont rougeâtres. Il y a des variétés dans cette eſpece, car il y en a dont les plumes latérales de la queue & les ſcapulaires ſont bordées de brun ; cette différence n'indiqueroit-elle pas le ſexe ou l'âge ?

Le MARTIN-PÊCHEUR *à tête bleue.* C'eſt le *martin-pêcheur* du Sénégal, *pl. enl.* 356. Il n'a guere, dit M. *de Buffon*, que quatre pouces de longueur : tout le plumage inférieur eſt d'un beau roux excepté la gorge qui eſt blanche ; le ſupérieur eſt d'un beau

bleu d'outremer, mais plus clair & verdoyant ſur la tête ; les grandes pennes ſont noirâtres : le bec a treize lignes de longueur. Ce *martin-pêcheur* ſe trouve auſſi à Madagaſcar.

Le MARTIN-PÊCHEUR *à tête & cou couleur de paille*. C'eſt le *martin-pêcheur* de Java, *pl. enl.* 557. Sa longueur eſt d'un pied : tout le deſſous du corps eſt, ainſi que la tête & le cou, d'une couleur de chamois claire ; il y a quelques mouchetures d'un brun-noirâtre au bout des plumes de la tête ; tout le reſte du plumage ſupérieur eſt d'un bleu-verdâtre, mais preſque blanchâtre au dos & au croupion ; au bas du cou eſt un demi-collier d'un bleu-vert : il a le bec rouge, les pieds bruns, les ongles noirs.

Le MARTIN-PÊCHEUR *à tête griſe*, du Sénégal, *pl. enl.* 594. C'eſt le *grand martin-pêcheur* du Sénégal, de M. *Briſſon*. Il eſt un peu plus petit que l'étourneau : ſur chaque joue eſt une raie noire ; le plumage ſupérieur eſt d'un bleu d'aigue-marine ; l'inférieur eſt blanc, les couvertures & le bout des ailes ſont noirs ; le bec eſt rouge en deſſus, mais le deſſous eſt noir, ainſi que les ongles & les pieds.

Le MARTIN-PÊCHEUR *à tête verte*, du Cap de Bonne-Eſpérance, *pl. enl.* 783, *fig.* 2. C'eſt à l'Iſle de Borneo, l'une des Moluques, & non au Cap de Bonne-Eſpérance, que M. *Commerſon* a obſervé cet oiſeau. Le deſſus de ſa tête offre une calotte verte bordée de noir : le dos eſt vert ; les ailes & la queue ſont couleur d'aigue-marine : tout le plumage inférieur eſt blanc, excepté le deſſous de la queue, qui eſt noirâtre, ainſi que le bec & les pieds.

Le MARTIN-PÊCHEUR *à trois doigts*, de l'Iſle de Luçon. M. *Sonnerat* (*Voyage à la Nouvelle Guinée*,) dit qu'il n'a que trois doigts, deux en avant, un en arriere : (on connoît auſſi un *pic* & une *caille* à trois doigts. M. *Voſmaer* avoit déjà fait connoître un *alcyon* des Indes à trois doigts, & dont le plumage

se rapporte un peu à celui du *martin-pêcheur* dont il est ici question) : le plumage supérieur est couleur de lilas foncé, l'inférieur est plus ou moins blanc; le bec est d'un rouge de carmin affoibli, les pieds sont rougeâtres. M. *Sonnerat* fait mention d'un *grand martin-pêcheur* de l'Isle de Luçon ; il est de la grosseur du merle, brun sur le corps, bleu aux ailes & à la queue ; les pennes sont terminées de noir ; tout le reste est blanc, varié de traits bruns.

Le MARTIN - PÊCHEUR *à queue d'hirondelle*, d'Edwards. *Voyez* JACAMAR A LONGUE QUEUE.

Le MARTIN - PÊCHEUR *bleu & noir*, du Sénégal, *pl. enl.* 356. Ce sont les grandes pennes & les couvertures du dessus des ailes, & les plumes scapulaires qui ont la couleur noire ; le reste du plumage supérieur est d'un bleu plus ou moins foncé : la gorge est d'un gris-blanc ; le reste du dessous du corps est roussâtre : le bec & les pieds sont d'un rouge terne.

Le MARTIN - PÊCHEUR *bleu & roux*. C'est le *grand martin-pêcheur* de Madagascar, *pl. enl.* 232. Il est moins fort que le *martin - pêcheur* de la Nouvelle Guinée. La gorge est d'un blanc-jaunâtre ; le dos, le croupion, les plumes scapulaires, les ailes & les couvertures du dessus de la queue sont d'un bleu d'aigue - marine brillant ; les couvertures du dessus des ailes sont d'un noir-violet : tout le reste du plumage est de couleur marron plus ou moins foncé ; les ongles sont bruns ; le bec & les pieds, rouges. On distingue deux variétés de ce *martin-pêcheur* : L'une représentée, *pl. enl.* 894, sous le nom de *martin pêcheur de la Côte de Malabar* ; c'est le *grand martin - pêcheur de Bengale*, de M. *Brisson* : le devant du cou & de la poitrine sont d'un blanc pur ; le reste du plumage comme ci-dessus, ainsi que la taille. L'autre est le *martin-pêcheur de Smyrne*, de M. *Brisson*, d'après *Albin* ; il est seulement plus petit.

Le MARTIN - PÊCHEUR du Sénégal, appelé *crabier*, pl. enl. 334. Il paroît que c'eſt le même oiſeau dont parle le Capitaine *Cook ;* il dit qu'il vit aux Iſles du Cap-Vert, & ſe nourrit de crabes de terre. Sa longueur eſt d'un pied ; le plumage ſupérieur eſt d'un bleu d'aigue-marine, mais les couvertures des ailes & le bout des pennes ſont noirs : la queue eſt bleue ; tout le plumage inférieur eſt d'un fauve clair ; il y a un trait blanc au-deſſus de l'œil, & un noir au-deſſous ; le bec & les pieds ſont rouges. Le *martin-pêcheur du Sénégal*, de M. *Briſſon*, eſt le *baboucard*. Voyez *ce mot.*

Le MARTIN - PÊCHEUR de Bengale (petit), de M. *Briſſon*. C'eſt le *martin-pêcheur des Indes*, d'Edwards : il n'eſt pas plus gros qu'un todier. Le plumage ſupérieur eſt d'un bleu d'aigue-marine ; l'inférieur eſt d'un brun ſombre ; le bec & les pieds ſont d'un rouge-brun ; l'œil a une tache rouſſe en avant & une autre en arriere. Le mâle eſt un peu plus grand, & ſes couleurs bleues ſont verdâtres.

Le MARTIN - PÊCHEUR de Cayenne. C'eſt le *tapa-rara*. Voyez *ce mot.*

Le MARTIN - PÊCHEUR de l'Amérique, d'*Edwards*. Voyez JAGUACATI.

Le MARTIN - PÊCHEUR des Indes, de M. *Briſſon*. Le deſſus de la tête, des ailes & de la queue ſont ainſi que la gorge, d'un bleu éclatant ; tout le plumage ſupérieur du corps eſt d'un vert brillant ; l'inférieur eſt roux : il y a une tache blanche au-deſſus de l'œil, & une rouſſe au-deſſous : le bec, les pieds & les ongles ſont rouges.

Le MARTIN - PÊCHEUR du Bréſil. C'eſt le *gip-gip*. Voyez *ce mot.*

Le MARTIN - PÊCHEUR *huppé*, du Cap de Bonne-Eſpérance, *pl. enl.* 679. Tout le plumage ſupérieur eſt varié de mouchetures blanches ſur un fond gris-noirâtre ; l'inférieur eſt d'un blanc-gris & plus ou

moins tacheté de brun; les côtés sont roussâtres: le bec est noirâtre, les pieds sont d'un brun-jaunâtre. On trouvera au *mot* JAGUACATI, ce qui concerne les *martins-pêcheurs huppés* de la Caroline, de la Louisiane, de Saint-Domingue & du Brésil: Voyez l'*art.* VINTSI, pour ceux de l'Isle de Luçon, des Indes & des Philippines; & l'*article* ALATLI, pour celui du Mexique. On a encore représenté, *pl. enl.* 716, un autre *martin-pêcheur huppé*, du Cap de Bonne-Espérance; c'est le *martin-pêcheur-pie*, ou le *martin-pêcheur blanc & noir* de MM. *Brisson* & *Edwards*. Il est moins gros que le précédent, même un peu moins qu'un merle: tout le plumage inférieur est d'un blanc pur & sans taches; tout le supérieur & les côtés sont variés de noir sur un fond blanc; le bec, les pieds, les ongles, noirs. Cette espece se trouve dans plusieurs pays très-éloignés les uns des autres: elle a été observée au Sénégal, à Smyrne, en Chine, & enfin à la Jamaïque: c'est l'*Ispida ex atro & albo varia*, de *Ray*.

Le MARTIN-PÊCHEUR *pourpré*. C'est le *martin-pêcheur* de Pondichéry, *pl. enl.* 778. Ce charmant oiseau n'a que cinq pouces de longueur: la tête, le croupion & le dessus de la queue sont d'un jaune-aurore, changeant & nué de pourpre & de bleu: tout le reste du plumage supérieur est glacé d'un bleu d'azur sur un fond d'un noir velouté; l'inférieur est d'un roux-doré, mais la gorge est blanche: il y a derriere l'œil deux taches, l'une lilas & l'autre d'un bleu d'émail: le bec & les pieds sont rouges.

Le MARTIN-PÊCHEUR *roux*, de Madagascar, *pl. enl.* 778. La longueur totale de cet oiseau, la couleur du bec, des ongles & des pieds, comme dans le précédent; tout le plumage supérieur est roux, l'inférieur est blanc, mais nué de roux au ventre; les pennes de la queue & des ailes sont noirâtres.

Le MARTIN-PÊCHEUR *tacheté*, du Brésil. *Voyez* MATUITUI.

Le Martin-pêcheur *vert & blanc* de Cayenne, *pl. enl.* 591. Il est un peu moins gros que notre *martin-pêcheur*, mais sa queue est un peu plus longue : la tête & le haut du cou sont d'un vert foncé, le reste du plumage supérieur est d'un vert-noirâtre : il y a au bas du cou un filet blanc en forme de demi-collier, & sur les ailes quelques mouchetures blanches : la gorge est d'un blanc sale, d'un roux-doré dans le mâle ; le reste du dessous du corps est d'un beau blanc, varié de mouchetures vertes, sur-tout sous la queue & à la poitrine ; le bec, les pieds & les ongles sont noirs.

Le Martin-pêcheur *vert & orangé*, d'Edwards. C'est le *petit martin-pêcheur vert* de Cayenne, *pl. enl.* 756. C'est le plus petit des oiseaux de ce genre en Amérique ; il n'a pas cinq pouces de longueur : son bec est noirâtre, mais rougeâtre à la base inférieure ; les pieds le sont aussi ; les ongles sont noirs : tout le plumage supérieur est d'un vert foncé, mais pointillé de quelques traits roussâtres sur les pennes des ailes : au bas du cou, dans le mâle, regne un demi-collier étroit, d'un roux-doré ; la gorge, le devant du cou & les côtés sont roussâtres ; sur la poitrine est une bande verte ; le reste du plumage inférieur est blanc : la femelle a la poitrine d'un roux-orangé.

Le Martin-pêcheur *vert & roux* de Cayenne, *pl. enl.* 592. Il est très-commun à la Guiane & est à peu près de la grosseur de notre *martin-pêcheur*, mais il a le bec & la queue plus longs : le bec est noir & touché de blanc ; les pieds sont grisâtres ; les ongles, noirs : le plumage supérieur est d'un vert sombre, pointillé de blanc sur les ailes, sur la queue & entre l'œil & le bec ; le dessous du corps est d'un roux foncé : le mâle a sur le haut de la poitrine une bande demi-circulaire, blanche, variée de vert, & sur le bas du cou un demi-collier très-étroit, d'un roux-doré.

Le MARTIN-PÊCHEUR *violet* des Indes. M. *Sonnerat* (*Voyage aux Indes & à la Chine*,) dit qu'il se trouve à la Côte de Coromandel. Il est de la grosseur du merle : le plumage supérieur est couleur de lilas-rougeâtre changeant en violet ; une bande d'un blanc-bleuâtre coupe le croupion ; le dessous du corps est d'un roux clair ; la gorge, blanche : l'iris, le bec & les pieds sont rougeâtres.

MARTINET. Nom donné à plusieurs especes d'*hirondelles*. Le *grand martinet* des *planches enl.* ou *martinet noir* est notre *grande hirondelle* ; le *petit martinet* ou *martinet à cul blanc* est l'*hirondelle de fenêtre à cul ou croupion blanc* ; le *martinet couleur de pourpre* de la Caroline est une variété de l'*hirondelle bleue* de la Louisiane. *Voyez à l'article* HIRONDELLE. Voici la description des autres *martinets :*

MARTINET (grand) *à ventre blanc*. C'est la *grande hirondelle* d'Espagne de M. *Brisson ;* le *grand martinet* ou *hirondelle* d'*Edwards*. Il s'est trouvé à Gibraltar ; mais il est connu dans plusieurs autres pays, & en particulier en Savoie où il arrive au commencement d'Avril : il vole d'abord, & pendant près de trois semaines, au-dessus des rivieres & des marais, puis il gagne les hautes montagnes : il se tient à une hauteur encore plus grande que le *martinet noir ;* l'espece n'en est pas nombreuse : l'instant de son départ dépend de la température de la saison dans le climat. Cet oiseau est plus gros du double que le *martinet noir ;* le plumage supérieur est d'un brun sombre, mais moins foncé sur le dos & le croupion ; l'inférieur est blanc avec des taches brunes sur les côtés : la poitrine est divisée par une zone de cette derniere couleur, variée de quelques taches noires : la queue est peu fourchue ; le bec, les doigts & les ongles sont noirs ; le duvet qui couvre les pieds est d'un gris-brun.

MARTINET *à collier blanc* de Cayenne, *pl. enl.* 725,

fig. 2. Il est de la grosseur de l'*hirondelle de fenêtre* : tout son plumage est d'un noir de velours sur le corps, & d'un noir foncé, mais sans lustre, sur les ailes & la queue; un petit trait blanc regne sur chaque côté de la tête ; la gorge & le cou sont d'un beau blanc, & cette derniere couleur en s'étendant sur le bas des joues & sur le haut du cou, forme un collier étroit : la queue est fourchue ; le duvet des pieds & des doigts est noir, ainsi que le bec & les ongles: ce *martinet* niche dans l'intérieur des maisons. M. *de Montbeillard* décrit son nid dans les termes suivans : « Ce nid a la forme d'un cône tronqué ; » l'une des bases a cinq pouces de diametre & l'autre » trois pouces ; sa longueur est de neuf pouces ; » il adhere par sa grande base ; la cavité est partagée » obliquement, depuis la moitié de sa longueur, par » une cloison qui s'étend sur l'endroit où reposent » les œufs, c'est-à-dire, près de la base : près de » cet endroit est un petit amas d'ouate d'apocin » bien molle, qui forme une espece de soupape ; » & semble destiné à garantir les petits de l'air ex- » térieur ».

MARTINET (grand) de la Chine. Il a presque un pied de longueur : le sommet de la tête est d'un roux clair ; la gorge, blanche ; le reste du plumage supérieur, brun ; celui de l'inférieur est d'un gris-roussâtre fort clair : chaque joue est marquée d'un trait longitudinal brun ; le bec, les pieds & l'iris sont d'un gris-bleuâtre. *Voyage aux Indes & à la Chine.*

MARTINET NOIR (petit). C'est le *martinet de Saint-Domingue*, de M. *Brisson* ; le *martinet de la Louisiane*, pl. enl. 725, fig. 1 ; & l'*hirondelle de la Guiane*, (*Mémoires sur Cayenne*). Ce *martinet* est à peu près de la grosseur de l'*hirondelle de cheminée* ; sa longueur est de près d'un demi-pied ; son envergure est de quinze pouces & demi ; les ailes pliées dépassent la queue d'un pouce deux lignes : tout son plumage

est noirâtre; la queue, très-peu fourchue; le bec, les pieds & les ongles sont noirs. Dans la Guiane, il n'habite que les savannes seches & arides qui sont dans l'intérieur des terres; il est souvent perché sur les arbres secs; il creuse dans la terre un trou d'un demi-pied de longueur, dont l'entrée est étroite; sa femelle y pond, & ils y élevent en commun leurs petits. Ce *petit martinet noir* n'est que de passage à la Louisiane; il habite constamment les deux autres contrées, dont la température lui fournit toujours la nourriture convenable.

MARTINET NOIR (le grand) *à ventre blanc*. C'est l'*hirondelle d'Amérique* des *pl. enl.* 545, *fig.* 1; l'*hirondelle* de Saint-Domingue, de M. *Brisson*. Sa grosseur est celle de l'*hirondelle de cheminée*: sa longueur est de sept pouces & son envergure de plus de quatorze pouces; ses ailes pliées égalent la longueur de sa queue: tout son plumage, dit M. *Mauduyt*, est d'un noir qui tire sur la couleur de l'acier poli, excepté le ventre & les couvertures du dessous des ailes, qui sont blancs; le bec, les ongles & les pieds sont bruns; la queue est très-peu fourchue. Le Pere *Feuillée* dit que cette espece de *martinet* est commune aux Antilles, dans les mois de Mai, Juin & Juillet; il compare son chant à celui de l'alouette.

MARTINET NOIR ET BLANC *à ceinture grise*. C'est la *grande hirondelle* du Pérou, de M. *Brisson*. Il est à peu près de la grosseur de l'*hirondelle de cheminée*: la tête, la gorge & le cou sont d'un gris clair; le reste du plumage supérieur est noir; celui de l'inférieur est d'un blanc éclatant, il y a cependant une bande ou ceinture transversale sur le ventre d'un cendré clair; cette derniere couleur est aussi celle des pennes des ailes & de la queue; elles sont bordées de gris-jaunâtre; le bec & les pieds sont fort courts & noirs.

MARTINET-PÊCHEUR, *Voyez* MARTIN-PÊCHEUR.

MARUM, *Marum*. Eſt le nom que l'on donne à deux genres de plantes, dont l'une eſt le vrai *marum* ou *marum de Cortuſus*, & l'autre eſt le *marum-maſtic*.

Le VRAI MARUM OU MARJOLAINE DE CRETE, *Marum Cortuſi*, eſt une plante aromatique de la famille des *Chamædris* ou *Germandrées* : c'eſt le *Chamædris maritima, incana, fruteſcens, foliis lanceolatis*, Tourn. Inſt. 205 ; J. B. 3, 242 ; *Marum Syriacum vel Creticum*, Park. Theatr. 13 ; *Teucrium maritimum*, *Teucrium Marum*, Linn. 788. Nous l'avons rencontrée en abondance dans la Provence, notamment aux Iſles d'Hieres, dans celle qui eſt appelée *Porte-croz*, autour de Toulon & dans les environs de Graſſe ; elle croît auſſi en Eſpagne, dans le Royaume de Valence : elle eſt de la hauteur d'un pied ; ſa racine eſt fibreuſe ; ſes tiges ſont ligneuſes, rameuſes, grêles, blanches & velues comme celles du thym : ſes feuilles ſont pétiolées, petites, ſemblables à un fer de lance, approchantes de celles du ſerpolet, blanchâtres ou un peu cotonneuſes en deſſous, d'une ſaveur fort âcre & d'une odeur fort aromatique ; étant froiſſées, elles font ſouvent éternuer : ſes fleurs, qui ſont entiérement ſemblables à celles de la germandrée, naiſſent des aiſſelles des feuilles ; elles ſont purpurines, tournées toutes d'un même côté ; leur calice eſt très-cotonneux ; il leur ſuccede à chacune quatre ſemences arrondies, renfermées dans une capſule qui ſervoit de calice à la fleur.

On cultive auſſi cette plante vivace dans nos jardins ; mais quand on en a en petite quantité, on eſt obligé de l'entourer d'une cage ou d'un treillage fermé, à cauſe de ſon odeur qui attire les chats de toutes parts : elle les rend comme inſenſés & leur donne les ardeurs de la lubricité la plus forte ; ils mordent le *marum*, ils s'y frottent, paſſent, repaſſent & ſe roulent deſſus, l'humectent de leur ſalive & même de leur ſemence, & détruiſent la plante en peu

de temps. On a remarqué que dans les climats tempérés, même froids, cette plante n'attire pas autant ou n'agace pas aussi vivement les nerfs de ces animaux. M. le Vicomte *de Querhoent*, habitant du Croisic en Bretagne, a une bordure très-longue de *marum* dans un de ses jardins très-fréquenté par les chats, & ils ne l'endommagent aucunement.

Ce *marum* qui croît dans les pays Méridionaux, ne nous parvient qu'entiérement desséché. Cette plante étant distillée avec de l'eau comme les plantes aromatiques, fournit abondamment une huile essentielle qui tient en Hollande un des premiers rangs parmi les céphaliques, les carminatifs, les antiscorbutiques, les antiparalytiques & les remedes utérins. La poudre ou l'infusion du *marum* produit, quoique plus lentement, ces mêmes effets; elle excite prodigieusement à l'amour & convient singuliérement dans les maladies de nerfs: nous avons l'expérience de cette derniere propriété sur nous-mêmes.

La poudre de feuilles du *marum* mêlée & prise par le nez avec le tabac, fortifie & purge le cerveau, & rétablit l'odorat.

Le MARUM MASTIC ou MARJOLAINE d'Angleterre, *Sampsucus sive Marum mastichen redolens*, C. B. Pin. 244; *Thymbra Hispanica, Majoranæ folio*, Tourn. Inst. 197: est doué d'une odeur assez désagréable; il vient de lui-même dans les pays chauds: nous l'avons rencontré dans une terre seche & pierreuse à l'adossement Sud du Canigou dans les Pyrénées. Plusieurs particuliers en Espagne le cultivent volontiers dans leurs jardins. Cette espece de *marum* est une petite plante ligneuse comme la marjolaine, très-ramifiée & haute de deux pieds: ses racines sont ligneuses & fibrées: ses feuilles sont assez semblables à celles du serpolet, d'une saveur âcre, d'une odeur de mastic; près du sommet des rameaux sont de petites têtes cotonneuses, qui les embrassent en ma-

niere d'anneaux : il en sort de petites fleurs blanchâtres, semblables, ainsi que les graines, à celles du thym.

On attribue à cette sorte de *marum* les mêmes vertus qu'au précédent, mais on en fait plus rarement usage : on préfere même la premiere espece dans la dispensation des trochisques d'*Hédicroi*, qui entrent dans la grande thériaque.

MASCARET ou BARRE. Se dit du reflux ou de la premiere pointe du flot qui, près de l'embouchure des rivieres, fait monter le courant & le repousse vers sa source. *Voyez à l'article* MER.

MASCARIN, *pl. enl.* 35. C'est le *perroquet mascarin* de M. Brisson, *Psittacus mascarinus.* Il est naturel à l'Isle-Bourbon, & un peu plus gros que le *perroquet cendré* de Guinée appelé *jaco.* Son nom lui vient, dit M. *de Buffon*, de ce qu'il porte autour du bec une sorte de masque noir qui engage le front, la gorge & le tour de sa face. Son bec est rouge ; une coiffe grise couvre le derriere de la tête & du cou ; tout le corps est brun : les pennes de la queue, brunes aux deux tiers de leur longueur, sont blanches à l'origine ; celles des ailes sont entiérement brunes : la peau nue qui entoure les yeux & s'étend jusqu'à la base du demi-bec supérieur, est d'un beau rouge : les pieds sont couleur de chair-pâle ; les ongles, gris-bruns.

M. *Brisson* fait mention d'un *perroquet tout brun*, y compris la membrane qui entoure les yeux. Il est un peu moins grand que le *jaco ;* il paroît être une espece intermédiaire entre le *vaza* & le *mascarin.*

MASLAC. *Voyez* BANGUE.

MASQUAPENNE. C'est une racine de Virginie, qui est rouge comme du sang & dont le suc sert aux habitans pour peindre leurs armes & leurs meubles. Nous ne savons à quelle sorte d'arbre cette racine appartient.

MASSE AU BEDEAU. *Voyez* ROQUETTE DES CHAMPS.

MASSE D'EAU ou MASSETTE. *Voyez* ROSEAU appelé *masse d'eau.*

MASSICOT. C'est une chaux de plomb d'une couleur plus ou moins jaune ; elle est d'usage en peinture. *Voyez* PLOMB.

MASSUE DES SAUVAGES DE L'AMÉRIQUE. *Voyez* MABOUJA.

MASTIC. *Voyez au mot* LENTISQUE. On trouve chez les Epiciers une matiere pierreuse que l'on appelle *colle à pierre* ou *gros mastic :* c'est un composé de brique réduite en poudre & incorporée dans de la poix résine & de la cire ou de la colle-forte liquéfiées. On joint à ce mélange quelque couleur qui convienne à l'usage que l'on veut en faire. Ce *mastic* sert à rejoindre les marbres cassés ou écorchés : on l'emploie aussi pour remplir les crevasses des gouttieres. Les Lapidaires s'en servent pour assujetir les pierres quand ils les taillent.

MATAGESSE. C'est la *pie-grieche.* Voyez *ce mot.*

MATELOT. C'est l'*hirondelle à croupion blanc.*

MATETÉ. *Voyez à l'article* MANIHOT.

MATGACH. Nom que les Tartares donnent au *saïga* mâle. Voyez *ce mot.*

MATIN, *Canis villaticus.* Nom d'une grande & forte race de chiens. *Voyez à l'article* CHIEN.

MATO. Espece de *mangoustan* sauvage de l'Amérique, moins beau que celui des Indes Orientales. *Voyez* MANGOUSTAN.

MATOU, *Silurus catus*, Linn. ; *Bagre secunda species*, Marcgr. Poisson du genre du *Silure.* Selon *Catesby*, il vit également dans l'eau douce & dans l'eau salée, & on le trouve dans presque toutes les rivieres de l'Amérique Septentrionale ; cet Auteur ajoute qu'il mange les poissons, même ceux de son espece. Sa chair est assez estimée, elle a le goût de celle de

l'anguille. Ce poiſſon a quelquefois juſqu'à deux pieds de long : les yeux ſont petits, d'un jaune d'or : l'ouverture de la gueule eſt très-ample & capable, dit *Catesby*, de recevoir un poiſſon auſſi gros que lui : il a huit barbillons, dont deux, très-alongés & charnus, ſont ſitués auprès des yeux ; deux autres, moins grands, ſont au-deſſous de ces organes, & les quatre autres ſont attachés à la levre inférieure : la premiere nageoire dorſale eſt terminée en pointe & garnie de ſix rayons, dont le premier épineux ; la ſeconde dorſale eſt d'une ſubſtance charnue : les pectorales ont chacune onze rayons, dont le premier épineux ; les abdominales en ont huit ; (*Linnæus* n'en a obſervé que ſix ſur un individu qu'on lui avoit apporté des mers d'Aſie ;) celle de l'anus en a vingt ; celle de la queue, qui eſt petite & fourchue, en a dix-ſept : le corps eſt dénué d'écailles, d'un brun-noir ſur le dos, & d'une couleur de chair pâle ſur le ventre.

MATOU, *Felis mas*. C'eſt le nom du *chat* mâle. *Voyez ce mot.*

MATRICAIRE ou ESPARGOUTTE, *Matricaria vulgaris ſeu ſativa*, C. B. Pin. 133 ; *Matricaria vulgò minus Parthenium*, J. B. 3, 129 ; Linn. 1255 ; *Arthemiſia tenuifolia*, Tabern. Icon. 8. Plante qui croît en terre graſſe dans les jardins & dans les terres fortes des champs, même dans les décombres. Sa racine eſt vivace, blanche & fibreuſe ; elle pouſſe pluſieurs tiges à la hauteur de deux pieds, groſſes, droites, roides, cannelées, branchues, remplies d'une moëlle fongueuſe : ſes feuilles ſont nombreuſes, d'un vert gai, d'une odeur forte, ailées, placées ſans ordre, compoſées de pinnules ou découpures un peu obtuſes : ſes fleurs naiſſent par bouquets aux ſommités des branches, & ſont radiées comme celles de la camomille ; les rayons ſont blancs, & le diſque eſt jaune : ces fleurs ſont portées ſur des pédicules rameux, diſpoſés en corymbe : le calice eſt hémiſphé-

rique, formé de plusieurs rangs d'écailles à rebord membraneux; le placenta est ras: il succede à ces fleurs des semences oblongues, cannelées & sans aigrettes.

Toute cette plante a une odeur forte, désagréable, & tient un rang distingué parmi les hystériques; elle est sur-tout recommandée pour les lochies retardées & les regles douloureuses : elle produit utilement tout ce que les amers & les carminatifs peuvent procurer: son suc exprimé chasse les vers. La *matricaire*, ainsi que la maroute, est un bon préservatif contre l'approche des abeilles & des cousins ; car ces insectes n'en peuvent supporter l'odeur: ainsi les personnes pléthoriques, qui sont sujettes à la visite de ces importuns, feront très-bien de se munir d'un bouquet de cette plante, lorsqu'elles se promeneront dans les jardins. La *matricaire* est une des quatre fleurs carminatives. L'infusion de cette plante paroît être très-salutaire dans les maladies des bêtes à cornes, & lorsqu'elles ont de la disposition à être attaquées de pourriture.

Il y a la *matricaire* à fleurs doubles & fistuleuses que l'on cultive dans les jardins des Fleuristes; elle fleurit deux fois l'an, si l'on a l'attention de la tondre, lorsque sa premiere fleur est passée, *an Matricaria vulgaris, petalis marginalibus planis, discoïdibus fistulosis?* H. L. B. 493.

MATRICE, *Matrix.* On donne ce nom aux enveloppes des cristaux & d'autres pierres, & à celles des minéraux & des métaux: on le donne aussi à cette partie charnue des femelles des animaux vivipares, destinée par la Nature à recevoir, à élaborer, à perfectionner, ou tout au moins à retenir & à loger la matiere séminale & l'embryon. *Voyez* ces détails sur la conception, & de quelle maniere l'enfant se nourrit dans la *matrice* jusqu'au temps de la délivrance, *à la suite du mot* HOMME.

Les *matrices métalliques* qui renferment les minieres des métaux, sont ordinairement des corps pierreux ou solides, & qui paroissent être le laboratoire souterrain où se combinent les métaux, tant purs que minéralisés. *Hoffmann* prétend que ces *matrices* existoient avant la formation des métaux qui s'y sont préparés & logés. *Stahl* doute de cette préexistence, parce que ces *matrices*, selon lui, sont trop compactes pour pouvoir être pénétrées par les exhalaisons ou vapeurs minérales, qui doivent les féconder en les pénétrant. Peut-être étoient-elles plus poreuses & moins dures avant d'avoir été pénétrées par les vapeurs & remplies des filtrations minérales. M. *Bertrand* dit que les *matrices* les plus ordinaires des métaux sont des fossiles & des minéraux qui ont déjà des parties élémentaires des métaux : il y a, dit-il, des *matrices* générales, comme il y en a de particulieres.

Les générales sont les fentes & les filons qui croisent les couches de roche des montagnes. *Voyez les mots* FENTES & FILONS.

Les salbandes ou lisieres qui soutiennent les filons, doivent encore être envisagées comme autant de *matrices*. Là se déposent peu à peu les molécules métalliques qui circulent avec les vapeurs humides, ou qui s'élevent par les exhalaisons souterraines. Les lisieres les plus molles, comme le spath, dit toujours M. *Bertrand*, étant les plus pénétrables, deviennent aussi ordinairement les plus riches en métaux. Si les lisieres sont dures, comme le quartz, la pierre de corne, les cristaux de montagne, alors les particules métalliques sont entraînées ailleurs, ou bien elles s'attachent à la surface des corps moins pénétrables. Peut-être y a-t-il certaines terres ou pierres qui sont plus disposées à recevoir telle ou telle espece de métal, ce qui produiroit alors des *matrices* particulieres. Ces *matrices* sont souvent molles & peu

compactes avant de recevoir les exhalaisons: elles se durcissent concurremment avec les particules métalliques. Ces *matrices* paroissent aux Minéralogistes très-utiles pour la formation &c. la conservation des métaux, parce qu'elles les retiennent dans leur sein & les préservent de l'action de l'air, de l'eau & de la chaleur; moyens suffisans pour décomposer, altérer & enlever la mine. Enfin, ces *matrices* servent souvent d'intermede pour la fonte & la purification des métaux mêmes. Sur la formation des mines ou métaux, on peut consulter *Stahl* dans son *Specimen Becchérianum*; *Neumann*, dans sa *Chimie pharmaceutique*; *Henckel*, dans plusieurs Ecrits; *Hoffmann*, dans sa *Dissertation sur les* matrices *des métaux*; *Lehmann*, dans ses *Traités de Physique*, *d'Histoire Naturelle*, &c. *Agricola* & *Kœnig* ont encore dit quelque chose de satisfaisant sur cette matiere.

MATTE. *Voyez* THÉ DU PARAGUAY. Les Métallurgistes donnent aussi le nom de *matte* à la substance métallique encore chargée de soufre, demi-minéralisée, &c. qu'on retire des premieres fontes d'une mine qui a été traitée dans le fourneau de fusion. La *matte crue* est le *roh stein* des Allemands. Le travail de la mine de cuivre & de plomb en fournit des exemples. *Voyez* CUIVRE *& l'article* MINES.

MATUITUI. Nom Brasilien qui sert à désigner deux oiseaux très-différens. Le premier *matuitui* est un *martin-pêcheur* du Brésil, de la grosseur d'un étourneau, & dont le plumage supérieur est d'un brun tacheté de jaune pâle: la gorge est jaune & tout le dessous du corps est blanc, pointillé de brun; les pieds & les ongles sont d'un cendré obscur; le bec est rouge.

L'autre oiseau s'appelle *matuitui des rivages*; c'est le *petit courly* d'Amérique de M. *Brisson*; il est cependant de la grosseur d'une poule: le bec est d'un brun-rougeâtre; le bas des cuisses, les jambes & les

pieds sont d'un rouge pâle ; les ongles, noirs : le sinciput est nu & couvert d'une peau noire ; l'occiput & le cou sont gris : le haut du dos & le plumage inférieur sont blanchâtres ; le reste du plumage est d'un noir-verdâtre en dessus.

MAUBÊCHE, *Callydris*. Oiseau de rivage, de passage & du genre du *Bécasseau*. On en distingue quatre especes ; mais toutes sont plus basses sur jambes que le bécasseau ; elles ont le corps plus plein, la forme plus raccourcie, & plus grosse ; elles composent en quelque sorte une famille à part qu'on peut reconnoître à son extérieur.

La *maubêche vulgaire* ou commune, est de la grosseur du chevalier : elle a le dessus du corps d'un brun-noir, violet, bordé de marron clair & plus éclairci encore, presque blanc au croupion & à la queue ; le reste du plumage est d'un marron clair : le bec & les ongles sont noirâtres ; le bas des cuisses, les jambes & les pieds, bruns.

La *maubêche tachetée* est un peu moins grosse que la précédente ; elle est en dessus d'un cendré-brun tacheté de noir & de roux, avec des bords blancs au croupion : la gorge & le devant du cou sont d'un blanc-roussâtre pointillé de brun ; tout le reste du dessous du corps est brun : les cuisses sont grises ; le bec & les ongles, noirs ; le bas des cuisses, les jambes & les pieds, verdâtres, *pl. enl.* 365.

La grande *maubêche grise*, pl. enl. 366, est d'une grosseur moyenne entre les deux précédentes : le bec, les ongles, les pieds, les jambes & le bas des cuisses sont noirs ; tout le plumage supérieur est gris & bordé ou varié de blanchâtre, excepté au dos : la gorge, le haut des cuisses & le dessous de la queue sont blancs ; le reste du dessous du corps est varié de traits bruns sur un fond blanc.

La petite *maubêche grise*. Voyez SANDERLING.

Ces oiseaux vivent en troupe & habitent ou fré-

quentent très-souvent les rivages, sur-tout le bord des lacs & des marais; ils courent avec beaucoup de vîtesse sur le sable. On en apporte quelquefois au marché de Paris, au printemps & en automne.

MAUCOCO. *Voyez* MOCOCO.

MAURE. *Voyez à l'article* HOMME.

MAURELLE. *Voyez à l'article* TOURNESOL.

MAURET ou MORET ou MYRTILLE. *Voyez* AIRELLE.

MAUVE, *Malva.* Plante dont on distingue entre autres cinq especes; savoir, la *grande mauve vulgaire*, la *petite mauve*, la *mauve de jardin* ou la *rose d'outre-mer*, la *mauve de mer* ou *en arbre*, & la *mauve sauvage*.

Ce genre de plantes, dit M. *Deleuze*, se distingue des autres genres de l'ordre des *Malvacées* en ce que la fleur a deux calices, dont l'intérieur est simple & un peu refendu en cinq pointes, & l'extérieur composé de trois petites feuilles étroites : le fruit est formé de plusieurs capsules monospermes, réunies en disque autour d'un pivot.

La GRANDE MAUVE, *Malva vulgaris, flore majore, folio sinuato*, J. B. 2, 949; *Malva sylvestris, folio sinuato*, C. B. Pin. 314; *Malva sylvestris, major*, Tabern. Icon. 768; *Malva rotundifolia*, Linn. 969. Plante qui vient d'elle-même le long des haies & des chemins, dans les lieux incultes & sur les décombres : sa racine est vivace, simple, blanche, peu fibreuse, plongée si profondément dans la terre qu'on a peine à l'en arracher, d'une saveur douce & visqueuse : elle pousse plusieurs tiges hautes d'un pied & demi ou environ, rondes, velues, remplies de moëlle, branchues, & de la grosseur du petit doigt ; la plupart sont couchées à terre : ses feuilles sont presque rondes, un peu lobées, couvertes d'un petit duvet, crénelées à leur bord, & verdâtres : le matin, la surface supérieure de ces feuilles re-

garde le Levant ; vers le milieu du jour, c'est le Midi ; & sur le soir elle regarde le Couchant : les fleurs sortent des aisselles des feuilles, formées en cloche (en bassin), d'une couleur blanchâtre mêlée de purpurin : à cette fleur succede un fruit aplati, orbiculaire, d'un goût fade & visqueux ; il renferme des semences menues, qui ont la figure d'un petit rein.

La PETITE MAUVE, *Malva vulgaris*, *flore minore*, *folio rotundo*, J. B. 2, 949. Toutes les parties de cette plante sont plus petites que celles de la précédente ; elle rampe davantage à terre : ses feuilles sont moins découpées & plus rondes : elle croît communément en terre grasse, dans les mêmes endroits que l'autre *mauve*. Toutes les deux sont d'usage en Médecine : elles contiennent un suc mucilagineux, d'où dépend leur principale vertu adoucissante.

La *mauve* étoit autrefois d'un grand usage parmi les alimens : elle tenoit presque le premier rang dans les tables ; mais aujourd'hui elle est bannie des cuisines, & reléguée dans les boutiques des Apothicaires. Il y a cependant encore quelques personnes qui, au printemps, mangent au commencement de leur repas les têtes & les jeunes pousses de la *mauve* avec de l'huile & du vinaigre, comme les asperges, afin d'avoir le ventre libre. L'une & l'autre *mauve* sont humectantes, calmantes, diurétiques. La *mauve* est la premiere des *quatre plantes émollientes*, qui sont la *mauve*, la *guimauve*, la *violette noire* & l'*acanthe* : toutes sont également utiles en cataplasme & en lavement. La décoction des feuilles de *mauve* calme les inflammations des reins, de la vessie, de la matrice & des conduits urinaires.

La MAUVE DE JARDIN, ou MAUVE-ROSE, ou ROSE D'OUTRE-MER, ou PASSE-ROSE, ou ROSE TREMIERE, *Malva rosea*, *folio subrotundo*, C. B. 315 ; Tourn. 94 ; *Malva hortensis*, Dod. Pempt. 652. C'est

l'*Alcea rosea*, Linn. 966. M. *Deleuze* dit qu'on en fait un genre différent de celui de la *mauve*, parce que son calice extérieur est formé de six feuilles, c'est-à-dire partagé en six découpures; elle est bisannuelle & originaire d'Orient. On la cultive dans les jardins à cause de la beauté de sa fleur qui paroît vers la fin de l'été, & dure pendant une partie de l'automne. On en orne les bosquets en la plaçant dans l'intervalle des allées ou au pied de chaque arbre, ce qui produit un effet charmant. Sa racine est longue, blanche & mucilagineuse: sa tige s'éleve à la hauteur d'un arbrisseau; elle est simple, grosse, droite, ferme, cylindrique, velue & feuillée: ses feuilles sont alternes, larges, arrondies ou un peu cordiformes, velues, dentelées, vertes en dessus, blanchâtres en dessous: ses fleurs sont belles, amples, faites comme celles de la *mauve* commune, mais grandes & ouvertes en rose, tantôt simples, tantôt doubles, communément d'un rouge-incarnat mêlé de blanc: il y en a aussi de blanches, de jaunes, d'orangées, de couleur de lilas, de rose & de couleur paille: elles sont disposées sur de courts péduncules dans les aisselles supérieures des feuilles, formant par leur aggrégation un épi lâche & alongé qui termine la tige, elles laissent après elles un fruit aplati comme une pastille.

On distingue la *passe-rose* de la Chine; c'est même la plus belle: sa fleur est d'un pourpre bordé de blanc. Elle croît à une moindre hauteur que la *passe-rose* commune, & elle a l'avantage de fleurir la même année qu'elle est semée.

Les fleurs de cette plante, bouillies dans le lait, font un excellent gargarisme anodin, pour les maladies des amygdales & de la gorge: le reste de la plante est vulnéraire & astringent.

LA-MAUVE EN ARBRE OU MAUVE DE MER, *Malva arborea*, J. B. 2, 952; *Althæa maritima, arborea, Veneta*,

Veneta, Tourn. Inst. 97. C'est une espece d'arbrisseau que *Linnæus* nomme *Lavatera arborea*, & qu'on cultive aussi dans les jardins. M. *Deleuze* dit qu'on le sépare aussi du genre des *Mauves*, principalement parce que le calice extérieur est d'une seule piece à trois lobes. Sa tige est grosse, droite, cylindrique, forte, affermie dans la terre par plusieurs grosses fibres : ses feuilles sont grandes, arrondies, alternes, pétiolées, semblables à celles de la *mauve* commune, un peu blanchâtres, molles au toucher comme celles de la *guimauve* : ses fleurs sont axillaires, d'une belle couleur rouge, ou purpurine ou violette, pareilles à celles des *mauves* ordinaires : il leur succede de grands fruits aplatis, comme dans les autres especes de *mauves*. Ses feuilles & ses fleurs sont adoucissantes & émollientes.

La *mauve en arbre* craint le froid & passe difficilement l'hiver en pleine terre.

La MAUVE SAUVAGE ou ALCÉE, *Alcea vulgaris major, flore ex rubro roseo*, C. B. Pin. 316. Cette plante qui croît communément dans les champs, differe de la guimauve & de la *mauve vulgaire* par la découpure de ses feuilles. Sa racine est vivace, blanche & ligneuse : ses tiges sont nombreuses, hautes de deux pieds & demi, droites, rameuses & velues : ses feuilles sont arrondies, à cinq lobes & crénelées, de couleur verte-brune, & velues sur le revers : les fleurs naissent solitaires, semblables à celles de la *mauve*, de couleur de chair : il leur succede des graines noires & velues.

On n'emploie les feuilles & la racine de cette plante qu'au défaut de la *mauve* ; ses vertus sont à peu près les mêmes. La *mauve sauvage* convient cependant mieux dans les dyssenteries épidémiques. M. *de Haller* dit qu'elle passe à la campagne pour un remede ophtalmique, capable de retarder l'accroissement de la cataracte.

Il y a aussi la MAUVE A FEUILLES FRISÉES, *Malva foliis crispis*, C. B. Pin. 315; *Malva crispa*, Linn. 970. Elle est annuelle & originaire de Syrie; sa tige est haute de trois à quatre pieds. Quant à la *mauve* jaune des Indes, *Voyez* FAUSSE GUIMAUVE. On distingue encore : La *mauve* à feuilles de bétoine, *Malope malacoïdes*. La *mauve* à feuilles de lierre, *Malva viscus*.

La MAUVE DES JUIFS est le *corchore*. Voyez *ce mot*.

MAUVE (oiseau). *Voyez* MOUETTE.

MAUVIS & MAUVIETTE. On donne ce dernier nom à une espece d'*alouette* grasse, & celui de *mauvis* à la plus petite espece de *grive* que tout le monde connoît à cause du goût délicieux de sa chair. *Voyez* GRIVE & ALOUETTE. A l'égard du *mauvis de la Caroline* de M. *Brisson*, Voyez GRIVETTE D'AMÉRIQUE.

MAYENNE. *Voyez*. MÉLONGENE.

MAYPOURI ou MANIPOURIS. *Voyez* TAPIR.

MAZAMES. M. *de Buffon* dit que dans la langue Mexicaine, c'étoit le nom du genre entier des *cerfs*, des *daims* & des *chevreuils*. *Hernandez*, *Recchi & Fernandez* nous ont transmis le nom de *mazames*, & nous l'employons ici pour désigner & distinguer d'après eux, deux especes de *mazames*, toutes deux communes au Mexique & dans la Nouvelle-Espagne. Ils donnent le nom simple de *mazame* à l'espece qui est la plus grande & dont le mâle seul porte un bois semblable à celui du *chevreuil* d'Europe, c'est-à-dire, un bois de six à sept pouces de longueur, dont l'extrémité est divisée en deux pointes, & qui n'a qu'un seul andouiller à la partie moyenne du merrain. La seconde espece est bien plus petite, elle est appelée *temamaçame*; elle a le ventre plus blanc, & ne porte qu'un bois simple & sans andouillers, comme celui d'un *daguet*.

Le *mazame* paroît à M. *de Buffon* un chevreuil semblable au chevreuil roux d'Europe, & la seconde

espece n'en être qu'une variété. Il prétend encore que ces deux animaux du Mexique sont les mêmes que le *caguacu-apara* & le *cuguacu-été* du Brésil, & qu'à Cayenne le premier se nomme grand *cariacou* ou *biche de bois;* & le second, *petit cariacou* ou *biche des marais* ou *des palétuviers.* C'est à tort que *Seba* a indiqué sous ces deux noms, des animaux du genre des *Gazelles.*

MÉANDRITE, *Meandrites aut Corallites undulatus.* C'est une sorte de *polypier* dur, ordinairement orbiculaire, & qui est marqué par des tortuosités vermiculaires & des concavités irrégulieres. Il y en a qui ressemblent à des éponges, d'autres à un cerveau humain. Le *méandrite* se distingue facilement de tout autre polypier, soit par sa forme singuliere, soit parce qu'il n'est ni lisse, ni étoilé, ni poreux, ni composé de tubulaires; il est profondément sillonné de différentes manieres. Ses anfractuosités plus ou moins multipliées sur la surface & aux extrémités, & qui imitent les vagues de la mer, lui sont propres, c'est-à-dire qu'elles tiennent à la continuité de sa charpente. On appelle particuliérement *méandrite* celui qui est formé de tortuosités, en forme de vermisseaux ou d'ondes, ou de vagues : on appelle *mancandrite*, celui dont les tortuosités sont pointues, dont les côtés & les interstices sont profondément rayés & sillonnés. Celui qui est avec des tortuosités & des sinuosités plus petites; mais en forme de feuilles de jonc, s'appelle *jonc coralloïde;* celui à qui les tortuosités ou anfractuosités tuberculeuses donnent la figure d'un cerveau, s'appelle *cérébrite :* le polype vivant occupe la superficie comme dans les madrépores : *Voyez* CORAIL & MADRÉPORE. Il n'est cependant pas rare de trouver des *méandrites* lisses & unis, leurs pores ayant été remplis par une matiere pierreuse accidentelle pendant leur séjour en terre. On trouve des *méandrites* pétrifiés.

MEBBIA à Congo, MEBBIO en Ethyopie. Noms du *chacal*. Voyez CHACAL.

MECHOACHAN, *Polygonum scandens, vulgò Mechoacanna*. On donne ce nom & ceux de *rhubarbe blanche* ou de *scammonnée d'Amérique*, à une racine blanchâtre qui se carie facilement, & qui a de la peine à conserver sa vertu pendant trois ans. Dans le Commerce, cette racine est en morceaux ou tranches seches, blanchâtres, d'une substance un peu mollasse, un peu fibrée, d'un goût douceâtre, avec une certaine âcreté qui ne se fait pas sentir d'abord, mais qui excite quelquefois le vomissement. Elle est différente de la racine de bryone avec laquelle on l'a quelquefois confondue, en ce qu'elle est compacte & qu'elle n'est ni fongueuse, ni amere, ni puante. On l'appelle *méchoachan*, du nom d'une Province de l'Amérique Méridionale, où les Espagnols l'ont d'abord trouvée : on en apporte aussi de plusieurs autres pays circonvoisins, comme de Nicaragua, de Quito & du Brésil où elle naît.

M. *Geoffroy* (*Mat. Méd.*) dit que cette racine n'est connue que depuis l'année 1524, où *Nicolas Monard* la mit en usage. *Marcgrave* a été le premier qui a reconnu que la plante du *méchoachan* est une espece de *liseron d'Amérique*, appelé en latin, *Convolvulus Americanus*, *Mechoanna dictus*; chez les Indiens du Para, *Jonqui*, & chez les Brasiliens, *Jetucu*. Cette racine est souvent branchue : étant verte, elle est fort grosse & a un pied de longueur ; elle est brune en dehors, blanche en dedans, laiteuse & résineuse; elle pousse des tiges sarmenteuses & rampantes, anguleuses, laiteuses & garnies de feuilles alternes, vertes & de la figure d'un cœur : les fleurs sont d'une seule piece en forme de cloche, de couleur de chair pâle, purpurines intérieurement : les fruits sont noirâtres, triangulaires & de la grosseur d'un pois.

Les habitans du Brésil ramassent ces racines au prin-

temps, les coupent en tranches ou circulaires ou oblongues, puis les enfilent pour les faire sécher. Ayant ôté l'écorce de cette racine, ils l'expriment dans une étoffe & ils font sécher ce qui se précipite au fond de la liqueur après quelques heures : c'est ce qu'on appelle *lait* ou *fécule de méchoachan*.

Avant que l'on sût que la vertu purgative de cette racine se perd par l'ébullition, on l'estimoit fort; mais on lui a substitué le *jalap*, qui est aussi une espece de *liseron d'Amérique*, qui agit moins lentement & à plus petite dose. *Voyez* JALAP *à l'article* BELLE-DE-NUIT. Ainsi la réputation du *méchoachan* a beaucoup diminué, au reste il n'est point désagréable; il purge doucement & sans danger les humeurs épaisses, visqueuses & séreuses de la tête, de la poitrine & des articulations; il convient en substance dans la goutte, les écrouelles, les maladies vénériennes & dans l'hydropisie : on le prend soit en substance (en poudre), soit infusé dans du vin ou dans quelque autre liqueur convenable que l'on évite de faire bouillir. Le *méchoachan* qu'on récolte quelquefois en Provence, a beaucoup moins de vertu que celui d'Amérique.

Il paroît que le *méchuacanica*, dont *Hernandez* a parlé sous le nom de *tacuache*, est différent de notre *méchoachan* ordinaire, en ce que cette racine brûle aussi-tôt la gorge, & que le *méchoachan* est presque insipide.

MÉCHOACHAN DU CANADA. *Voyez* MORELLE A GRAPPES.

MÉCONITES. On donne ce nom à une pierre calcaire ordinairement grisâtre ou blanchâtre, qui semble formée de l'assemblage de petites pierres arrondies, grosses comme des œufs de poisson ou des graines de pavot : on la nomme quelquefois *pierre ovaire*.

MÉCONIUM ou MŒCONIUM. On donne ce nom à deux substances différentes : L'une est l'*opium d'An-*

gleuerre que l'on fait dans ce pays, en faisant bouillir les têtes de pavot: (en Turquie le *méconium* est un extrait tiré par expression de toutes les parties de la plante pilées ensemble : *Voyez à l'article* PAVOT). L'autre est une substance excrémenteuse, sans mauvaise odeur, que rend l'enfant immédiatement après sa naissance.

MÉDAILLE. *Voyez* BULBONACH.

MÉDAILLES, *Numismata.* Les Cabinets de quantité d'Amateurs offrent aux Curieux des collections de *médailles* & de *monnoies.*

Les *médailles* méritent l'attention de ceux qui veulent connoître les fastes, les époques, les événemens, en un mot, approfondir ce que l'Histoire, la Chronologie & la Géographie renferment de plus curieux & de plus intéressant. Dans les siecles d'ignorance où il n'étoit pour ainsi dire pas permis de savoir lire & écrire, il n'y avoit ni Prince, ni Grand qui ne se piquât d'avoir des *médailles.* On comptoit dans les Pays-Bas près de deux cents Cabinets de *médailles*, cent soixante-quinze en Allemagne, plus de trois cents quatre-vingts en Italie, & environ deux cents en France. On sait qu'*Alphonse*, Roi d'Arragon & de Naples en 1450, en forma une suite, qu'il faisoit porter par-tout avec lui dans une caisse d'ivoire. Ce Monarque avouoit que la vue de ces monumens étoit pour lui un puissant aiguillon qui l'excitoit à imiter les vertus de ceux dont il possédoit l'image. Le goût & la connoissance des *médailles* se sont bien perfectionnées depuis la naissance des lettres & des sciences: cette connoissance s'étendra encore plus chez nos neveux, parce que dans le laps du temps, dans la suite des siecles, les faits mémorables se multiplieront; & il faut convenir que si l'Histoire tire des *médailles* tant de lumieres & de certitude, quelquefois aussi les *médailles* tirent de l'histoire leur explication, en sorte qu'elles se prêtent un mutuel secours. L'Histoire est le

commentaire des *médailles*, comme les *médailles* sont le flambeau de l'Histoire. L'Egypte, la Grece & Rome n'ont rien fait de considérable, soit dans la paix, soit dans la guerre, dont les *médailles* ne nous retracent le souvenir. Ce sont les *médailles* qui nous représentent si exactement les Divinités que les Egyptiens, les Grecs & les Romains adoroient, les cérémonies mystérieuses de leur Religion, les statues, les autels, les temples & tous les instrumens dont ils se servoient dans leurs sacrifices. On y voit les arcs de triomphe, les portiques, les théâtres, les amphithéâtres, les cirques, les colisées, les obélisques, les colonnes historiques, & tant d'autres édifices dont la beauté nous seroit inconnue, sans la représentation que l'on en trouve sur les *médailles*. On y découvre ce que les Anciens faisoient pour gagner le cœur des peuples, comme sont l'établissement des colonies, l'adnumération des tribus, l'abolition des impôts, les spectacles, les combats des animaux, les jeux séculaires, les ports de mer, les aqueducs, les ponts, les marchés, les congiaires & les autres libéralités des Empereurs; elles indiquent le commencement de leur regne, la naissance de leurs enfans, les adoptions, les créations des Césars, les funérailles, les apothéoses, & enfin une infinité de choses que l'on y apprend plus surement que dans les livres. Enfin, quand il n'y auroit sur ces monumens que les portraits des Augustes & des Césars, c'est toujours beaucoup d'avoir, d'après nature, l'effigie de ces Maîtres du Monde. Toutes les *médailles* en général sont ou d'or, ou d'argent, ou de bronze, ou d'étain, ou de plomb. La suite des *médailles* d'or est très-belle & très-précieuse; on peut la pousser jusqu'au nombre de trois mille; la suite en argent peut aller jusqu'à mille. Il a été un temps où l'on se contentoit de frapper les *médailles* sur le cuivre & de les couvrir d'une feuille d'étain. Les anciennes *médailles* de plomb sont reconnoissables, parce que le plomb

antique eſt plus blanc, plus dur & moins flexible que le moderne qui eſt plus épuré. La ſuite des *médailles* de bronze eſt la plus complete de toutes. On diſtingue celles-ci en grand, moyen & petit bronze: on en compte au-delà de trois mille. Enfin quelques Auteurs prétendent que le nombre des *médailles* connues, de toutes les grandeurs & en tous métaux, peut aller au-delà de trente mille. Il y a deux choſes importantes à obſerver pour ceux qui étudient les *médailles* ou qui veulent s'en faire une collection. D'abord il faut ſe mettre au fait des types dont les légendes ſont l'ame & la langue : ce n'eſt que l'habitude & le travail qui peuvent donner la facilité de lire ces légendes, ſouvent fruſtes & la plupart compoſées de lettres initiales ou d'abréviations. En ſecond lieu, un Curieux ne ſauroit apporter trop d'attention contre la fraude & la ſupercherie dans la falſification des *médailles*: il y en a de toute eſpece: ſouvent les plus ſavans y ſont pris. Le plus sûr moyen de diſcerner les véritables *médailles* antiques d'avec les fauſſes, c'eſt de manier ſouvent les unes & les autres, & de s'accoutumer à en faire la différence ſous les yeux de quelque connoiſſeur capable d'en faire apprécier le degré de falſification. Outre les *médailles* Grecques, Romaines & Latines, les *médailles* Impériales du haut & du bas Empire tiennent un rang dans les collections; elles ſont pour la plupart aſſez rares. Les Curieux font grand cas de celles qui ſont chargées de pluſieurs têtes, ſoit que ces têtes ſoient affrontées, ſoit qu'elles ſoient accolées. Les plus anciennes *médailles* ſont du neuvieme ſiecle.

Les Romains avoient une vénération outrée & même ſuperſtitieuſe pour l'effigie de leurs Empereurs. C'étoit un crime de leſe-Majeſté de frapper un eſclave qui portoit ſur lui quelque *monnoie* marquée au coin de *Tibere*. C'étoit également un crime de leſe-Majeſté d'entrer dans un endroit mal-propre ou dans un lieu

de débauche avec de la monnoie. Les Empereurs Romains étoient si jaloux du droit de battre exclusivement la monnoie d'or, que *Justinien* accorda comme une faveur singuliere aux Rois de France la permission de frapper à leurs coins la monnoie d'or, leur promettant qu'elle seroit reçue par tout l'Empire dans le commerce, comme celle où sa propre image étoit empreinte. Les temps sont changés ; aujourd'hui chaque Souverain, chaque Souveraineté a le droit de battre monnoie, d'y apposer son effigie, ses armes, sa légende. On frappe aussi des pieces d'or ou d'argent, ou de cuivre, à l'occasion des événemens, & ces pieces deviendront autant de *médailles* précieuses pour nos descendans dans quelques siecles. On voit déjà les Amateurs recueillir les pieces frappées à l'occasion de la plupart des événemens de notre Monarchie. L'habile *Warin* a fait en or & en argent la collection des Rois de France ; on distingue aussi déjà la suite des *médailles* qui portent l'empreinte des fastes & des événemens de ce Royaume sous *Louis XIII*, *Louis XIV* & *Louis XV*. On voit ces différentes collections dans l'un des Cabinets du Château de Chantilly, ainsi que les *médailles* frappées à la gloire des grands Héros, des Monarques, &c. Nous y avons rangé, dans un ordre convenable, sous des glaces, ces monumens, ainsi que ceux des Empereurs de Rome & la Mythologie imitée d'après les plus belles pierres gravées.

MÉDICINIER D'ESPAGNE. *Voyez au mot* RICIN.

MÉDUSE. *Voyez au mot* PALMIER MARIN.

MÉEAREL. C'est le nom que *Nieuhoff* donne au poisson *ubirre* de *Laët* ; c'est la *ceinture d'argent*, Voyez *ce mot*.

MÉLAMPITE. *Voyez* à la suite de l'*article* SARRASIN.

MÉLANTERIE, *Melanteria*. Nom donné à une terre noire vitriolique, tendre, qui se dissout dans

l'eau, la colore, & lui donne une ſaveur ſtyptique: c'eſt une eſpece de pierre atramentaire, qui ſe trouve en Egypte & dans l'Aſie Mineure. *Conſultez* ce que nous en avons dit dans notre *Minéralogie*, *Tome I*, *pag.* 555 *& ſuiv.*

MÉLASSE. *Voyez l'article* SUCRE, *au mot* CANNE A SUCRE.

MÉLÉAGRIDE. *Voyez* PINTADE.

MÉLEZE, *Larix.* Les *mélezes* ſont des arbres de forêt très-précieux & qui different peu des ſapins: on pourroit même confondre ces deux genres d'arbres; mais ſi on veut les diſtinguer, il faut avoir recours aux feuilles qui, dans les *mélezes*, ſortent en grand nombre & par houppes d'une eſpece de tubercule. Ces arbres portent des fleurs mâles & des fleurs femelles, mais placées dans des endroits différens du même arbre: les fleurs mâles ſont de petits chatons écailleux, les fleurs femelles paroiſſent ſous la forme d'une petite pomme de pin, longuette ou plus ovale que pointue, & écailleuſe, d'une belle couleur pourpre-violette; le pignon contient les ſemences ſous ſes écailles, & reſte ſur l'arbre même après que la graine s'en eſt envolée & ſouvent juſqu'à l'année ſuivante. Le *méleze* porte des pommes dès l'âge de quinze ans; mais ces jeunes fruits ſouffrent beaucoup des froids printanniers qui alterent ordinairement les ſemences. La graine du *méleze* a la figure d'un cœur, elle ſe trouve par paire dans chaque écaille; ſa couleur eſt d'un brun clair: elle mûrit au mois d'Octobre & s'envole au printemps. On cueille les pommes dans le mois de Septembre, & après les avoir expoſées au ſoleil pendant quelque temps, on les ſecoue pour en faire ſortir la graine.

On diſtingue deux principales eſpeces de *méleze*; ſavoir: le *méleze* qui quitte ſes feuilles l'hiver, qu'on nomme auſſi *épinette rouge du Canada*; & le *méleze* du Levant, à gros fruit rond & obtus, ou *cedre du*

Liban, dont nous avons parlé au *mot* CEDRE OU PIN DU LIBAN. Voyez *ce mot.*

Le *méleze* qui quitte ses feuilles l'hiver, *Larix*, Dod. Pempt. 868; *Larix folio deciduo, conifera*, J. B. 1, 265; *Larix Europæa; Pinus larix*, Linn. 1420. C'est un arbre qui devient très-grand & très-beau, lorsqu'au printemps il se revêt de la plus belle verdure. Son écorce est lisse: ses feuilles sont molles, longues & non-piquantes; elles ont une odeur si agréable, qu'en Hongrie on en place des branches dans les appartemens comme nous y mettons de l'aubépine: elles sont d'un vert tendre & ramassées en plus de cinq faisceaux. Dans le Dauphiné & en général dans les Alpes de France, de Savoie & des Grisons, même sur le mont Apennin, il y a de grandes forêts de *mélezes*. C'est sur-tout dans les cantons les plus froids de la Silésie, de l'Autriche, de la Moravie, de la Transilvanie, de la Souabe, dans la Moscovie & sur les revers des montagnes du côté du Nord, que se plaisent les *mélezes*. Ces arbres poussent très-près les uns des autres & acquierent jusqu'à quatre-vingts pieds de hauteur. *Pline, Liv. 16, Chap. 40 de son Histoire Naturelle*, cite un *méleze* de cent vingt pieds de tige, de deux pieds de diametre par-tout, sans compter le faîte garni de ses branches, qui avoient encore cent pieds de longueur sur un demi-pied de diametre. Pour élever ces arbres de graine, il faut avoir soin de les préserver de la grande ardeur du soleil, recouvrir de terre très-légérement la graine: au bout d'un an, la jeune tige a déjà trois pouces de hauteur; elle grandit la seconde année de dix à douze pouces: au bout de trois ans, la tige est haute de quatre à cinq pieds; & au bout de vingt ans, elle est quelquefois élevée de plus de cinquante pieds: elle vient très-droite.

Le bois de *méleze* est dur & très-bon: le cœur en est quelquefois rougeâtre, ce qui peut dépendre de l'âge de l'arbre; car on prétend avoir observé

que les jeunes *mélezes* ont un bois rougeâtre qui blanchit par la suite, de même que leur écorce qui après avoir été dans le principe rougeâtre & unie, devient avec le temps plus épaisse & pleine de crevasses. Les Menuisiers préferent ce bois au pin & au sapin, cependant il se tourmente à l'air, & ne peut guere, dit M. *de Haller*, servir de boisage, parce que la térébenthine en transsude pendant plusieurs années. Le bois de *méleze* est précieux dans la construction des bâtimens de mer, & forme des gouttieres excellentes pour la durée. C'est dans les chantiers d'Archangel qu'on fait avec ce bois, ces beaux mâts qui étonnent par leur élévation.

Dans le Briançonnois & dans le Valais, quand les *mélezes* sont dans la vigueur de leur âge, on en tire une résine (*resina larigua*,) que l'on fait couler par de petites gouttieres ou canules de bois ajustées à des trous de tariere que l'on fait aux troncs de ces arbres, environ à deux pieds au-dessus de la terre. Cette térébenthine de *mélege* ne découle pas seulement de l'écorce, elle est répandue dans le corps ligneux de l'arbre, & contenue dans des especes de réservoirs qui ont jusqu'à un pouce d'épaisseur dans les vieux *mélezes* : dans les jeunes, c'est tout le bois qui est gras & résineux. C'est depuis la fin de Juin jusqu'au commencement de Septembre que l'on va ramasser la térébenthine qui se trouve dans les baquets le soir & le matin : un *mélege* bien vigoureux peut fournir tous les ans sept à huit livres de térébenthine pendant quarante ou cinquante ans : cette térébenthine reste toujours coulante & de la consistance d'un sirop bien cuit. On retire, par la distillation de la térébenthine du *mélege*, une huile essentielle employée au même usage que celle que l'on retire de la térébenthine du sapin, mais qui n'est cependant pas si estimée. Il reste au fond de la cucurbite une résine épaisse dont on peut faire du brai gras.

M. *Duhamel* pense qu'on pourroit tirer des *mélezes* du goudron fort gras, en suivant les procédés que nous décrivons au *mot* PIN.

Dans le Briançonnois où l'on bâtit avec ce bois, les maisons nouvellement bâties sont blanches; mais au bout de deux ou trois ans elles deviennent noires comme du charbon, & toutes les jointures sont fermées par la résine que la chaleur du soleil a fait suer & a attirée hors des pores du bois. Cette résine qui se durcit à l'air, forme un vernis luisant & poli, qui est fort propre. Ce vernis rend ces maisons impénétrables à l'eau & au vent, mais aussi elles sont très-combustibles; c'est ce qui a obligé les Magistrats d'ordonner, par un Réglement de Police, qu'elles fussent bâties à une certaine distance les unes des autres. On n'emploie pour construire les maisons que les arbres dont on a retiré la résine.

La térébenthine du *méleze*, que M. *Duhamel* croit être celle qu'on appelle à Paris, la *térébenthine de Venise* (nom qui est dû, selon M. *de Haller*, à la térébenthine de Chio, qui se répandoit autrefois en Europe par les commerçans de Venise), pour être bonne, doit être transparente, de consistance de sirop épais, d'un goût amer & d'une odeur forte, assez désagréable. On l'emploie, comme celle du sapin, qu'on nomme *térébenthine claire*, pour les maladies des reins & de la vessie, & pour déterger les ulceres intérieurs; mais elle est plus âcre, & elle est irritante: elle entre dans la composition de beaucoup d'emplâtres & dans celle de plusieurs vernis.

De toutes les térébenthines que nous tirons du dehors, la plus douce est celle qu'on nous apporte quelquefois de l'Amérique Septentrionale, & qu'on nomme le *baume blanc de Canada*. Voyez *ce mot*.

Après elle, vient la *térébenthine claire* du sapin, puis celle du *méleze*, la plus âcre est celle que l'on retire des pins. L'écorce des jeunes *mélezes* sert, ainsi

que celle du chêne, à tanner les cuirs. Les fruits & les feuilles du *méleze* sont astringens.

Les *mélezes* des Alpes portent vers la fin de Mai, sur leurs grosses branches & lorsque les arbres sont dans le fort de leur séve, de petits grains blancs de la grosseur des semences de coriandre; c'est ce qu'on appelle la *manne de Briançon* : si on ne la ramasse avant le soleil levant, la chaleur dissipe bientôt tous ces grains. *Voyez* MANNE DE BRIANÇON, *à l'article* MANNE.

C'est encore sur le *méleze* que se trouve le meilleur agaric qu'on emploie en Médecine: on réduit aussi cet arbre résineux en charbon dont on se sert autour de Bresce & de Trente pour la réduction des mines de fer.

MÉLIANTE ou FLEUR MIELLÉE, ou PIMPRENELLE D'AFRIQUE, *Melianthus Africanus*, H. L. Bat.; *Pimpinella spicata maxima, Africana*, Barth. Act. Hafn. Tom. 2, 58. C'est une plante qui croît aux lieux humides & montagneux : elle est rare en Europe, elle tire son origine d'Afrique : on la cultive dans quelques jardins, sur-tout en Angleterre. Consultez *Miller*. M. *Hermans*, ci-devant Professeur à Leyde, a été le premier qui en ait fait mention. Le *méliante* croît à la hauteur de six pieds : sa racine est longue, grosse, ligneuse, branchue & très-rampante : sa tige qui est toujours verte, est de la grosseur du pouce, cannelée, nouée, ligneuse en sa base, solide & rougeâtre : ses feuilles sont semblables à celles de la pimprenelle, mais cinq ou six fois aussi grandes, rudes au toucher, d'une odeur narcotique très-forte, d'un goût herbeux & assez vertes : ses fleurs naissent en ses sommités, disposées en épi, purpurines, à quatre étamines inégales & à quatre feuilles soutenues par un calice rempli d'une liqueur mielleuse, rouge, d'un goût vineux & fort agréable : à cette fleur succede un fruit en vessie,

comme celui de la nielle, membraneux, anguleux & renfermant dans quatre loges des ſemences oblongues, noires, luiſantes comme celles de la pivoine.

La liqueur mielleuſe eſt cordiale, ſtomacale & nourriſſante.

MELIBÉE (Le). *Voyez* la deſcription de ce petit papillon de jour à la ſuite de l'*article* CÉPHALE.

MÉLILOT, *Melilotus*. Plante à fleurs papilionacées, & dont M. *de Tournefort* cite quinze eſpeces, indépendamment de celle dont il eſt parlé dans les *Mémoires de l'Académie de Pétersbourg*, *Tome VIII*, *page* 279 : elle y eſt nommée *Melilotus ſiliquâ membranaceâ compreſſâ* : elle eſt venue de graines envoyées de Sibérie.

Nous ne décrirons ici que notre *mélilot* commun à fleurs jaunes, *Melilotus vulgaris officinarum Germaniæ*, C. B. Pin. 331 ; Lob. Icon. 43 ; Linn. 1078 ; *Trifolium odoratum*, *ſive Melilotus vulgaris flore luteo*, J. B. 2, 370. C'eſt l'eſpece qu'on appelle auſſi *Mirlirot* ; (en Allemand, *Stein-klee*, *honig-klee*, *meliloten* ; en Anglois, *Melilot* ; en Italien, *Meliloto*, *tribolo*. C'eſt une plante biſannuelle qui vient en abondance preſque par toute l'Europe, dans les prés, dans les haies, les buiſſons, parmi les blés, aux bords des rivieres, même aux lieux rudes & pierreux. Sa racine eſt blanche, pliante & fibrée ; elle pénetre profondément dans la terre, & pouſſe une ou pluſieurs tiges à la hauteur de deux ou trois pieds, rondes, cannelées, creuſes, foibles & rameuſes : ſes feuilles naiſſent par intervalles, portées au nombre de trois ſur une même queue, oblongues, peu dentelées, liſſes & d'un vert foncé : ſes fleurs ſont petites, légumineuſes, diſpoſées en épis longs, pendantes, jaunâtres & d'une odeur douce aſſez agréable : il leur ſuccede des capſules noirâtres, courtes, qui renferment chacune une ou deux ſemences menues, arrondies & pâles.

Cette plante verte n'a presque point d'odeur ; mais quand elle est seche, elle en a une beaucoup plus exaltée, & pour peu qu'on en mette dans le corps d'un lapin clapier ou domestique, nouvellement tué & vidé, sa chair contractera le goût agréable des meilleurs lapins de garenne. Le *mélilot* est légérement résolutif & carminatif: on l'emploie rarement à l'intérieur, mais quelquefois à l'extérieur, à cause de sa vertu anodine & émolliente. On fait avec ses sommités fleuries des fomentations utiles pour les douleurs de la matrice, qui viennent après l'accouchement. M. *de Haller* a observé que la graine de *mélilot* contracte une âcreté considérable avec le temps, & qu'alors elle est plutôt irritante qu'émolliente. Il en a vu de très-mauvais effets dans les maux de gorge ; les gargarismes de *mélilot* augmentoient la douleur, au lieu de la calmer.

On prépare dans les boutiques un emplâtre de *mélilot* & une eau odorante de fleurs de *mélilot :* elle est assez bonne pour développer & exalter par ses parties subtiles les odeurs des autres parfums. Les fleurs de *mélilot* sont une des quatre fleurs carminatives. Le meilleur est celui du royaume de Naples.

M. *Clouet* rapporte dans son *Mémoire sur diverses especes de plantes propres à servir de fourrage aux bestiaux*, que les Anciens qui donnoient à notre *mélilot* vulgaire ou commun, le nom de *trefle odorant*, en avoient déjà parlé comme d'un bon aliment pour le bétail & particuliérement pour les chevaux. On l'a aussi nommé *lotier odorant* & *mélilot odorant* ; ce dernier nom lui convient singuliérement à cause de son odeur de miel. (*Mélilot* est composé de *lotus*, lotier, & de mel, *miel*, & signifie *lotier qui sent le miel.*) On a encore désigné sous les mêmes noms de *trefle odorant*, *lotier odorant*, *mélilot odorant*, une autre espece de *mélilot*, auquel cette épithete convient encore mieux qu'au *mélilot* vulgaire ; c'est le

lotier

lotier odorant ; Voyez *ce mot.* Les chevaux ont en aversion ce dernier, tandis qu'ils sont assez friands d'un trefle odorant, dont l'odeur est bien moins forte & moins pénétrante que celle du lotier odorant. Quelques Auteurs ont désigné ce trefle odorant dont les chevaux sont avides, sous le nom de *trefle cabalin* ou *tréfle de cheval*, *Trifolium caballinum*, Camerar.; en Italien, *Trifoglio caballino.*

Mélilot bleu. *Voyez* Lotier odorant.

Mélilot Egyptien ou Alchimelech. Petite plante rampante, serpentante, ayant la feuille du trefle, les fleurs petites, oblongues, de couleur de safran & d'une odeur fort douce: à ces fleurs succedent des gousses obliques, qui contiennent de petites semences arrondies, brunâtres, d'une saveur amere & astringente.

MÉLINET, *Cerinthe major*, Linn. 195. C'est une plante annuelle des Alpes & de l'ordre des *Borraginées*; on la trouve aussi en Provence. Sa racine est blanche; ses tiges sont hautes d'un pied & demi, succulentes, garnies d'un grand nombre de feuilles oblongues, un peu velues, vertes-bleuâtres, tiquetées de blanc, rudes au toucher : il s'éleve d'entre les aisselles plusieurs petits rameaux, contournés comme ceux du grand héliotrope, garnis tout du long de fleurs longuettes & creuses, de couleur diversifiée de jaune, de rouge & de pourpre : à cette fleur succedent deux coques divisées en deux loges, qui renferment chacune une semence grosse comme celle de l'ers.

Les abeilles recherchent la fleur de cette plante, parce qu'elles y trouvent beaucoup de cire.

MÉLIQUE, *Melica*, Linn. Genre de plantes de l'ordre des *Graminées.* Les fleurs sont en panicule alongé, resserré & médiocrement garni; les balles servent de calice & contiennent deux fleurs entre lesquelles on remarque un corpuscule qui, selon

M. *Lestiboudois fils*, paroît être le rudiment d'une troisieme.

On distingue deux *méliques*. 1.° La *canse* bleue, *Melica cærulea*, Murr. 97 : elle croît dans les bois taillis : son chaume ou tige, est haut de trois ou quatre pieds & n'offre qu'une seule articulation vers sa base, (*Gramen e node*) : les balles sont cylindriques, pointues, droites, panachées de bleu & de vert ou de violet-noirâtre. 2.° La *mélique* penchée, *Melica nutans*, Linn. 98 : elle croît dans les bois : sa tige est grêle, foible, longue d'un pied & demi : ses feuilles sont planes, nerveuses, rudes ; le panicule est rétréci presque en épi, penché ordinairement sous le poids des fleurs. Ces deux *méliques* sont vivaces par les racines.

MÉLISSE, *Melissa*. Les Botanistes distinguent plusieurs especes de *mélisse ;* mais nous n'en citerons dans cet article que trois especes d'usage en Médecine ; savoir, la *mélisse cultivée*, la *mélisse sauvage* & la *mélisse de Moldavie*.

La Mélisse cultivée ou des Jardins, ou Herbe de Citron, ou Citronnelle, ou Poncirade, ou Piment des Mouches a miel, *Melissa hortensis*, C. B. Pin. 229 ; *Melissa vulgaris odore citri*, J. B. 3, part. 2, 232 ; *Melissa*, Dod. Pempt. 91 ; *Melissa officinalis*, Linn. 827. Plante que l'on trouve quelquefois dans les haies aux environs de Paris, en Provence & en Suisse, mais que l'on cultive volontiers dans les jardins. Sa racine est vivace, ligneuse, longue, ronde & fibreuse ; elle pousse des tiges à la hauteur de deux pieds, carrées, presque lisses, rameuses, dures & fragiles : ses feuilles sont oblongues, d'un vert-brun, assez semblables à celles du baume des jardins, luisantes, velues, dentelées en leurs bords, pétiolées, opposées, d'une odeur de *citron-poncire* fort agréable, mais d'un goût âcre : ses fleurs naissent en Juin, Juillet & Août,

dans les aisselles des feuilles ; elles sont petites, comme verticillées, blanches ou d'un rouge pâle ; elles sont recherchées par les abeilles : il succede à cette fleur quatre semences arrondies, jointes ensemble & enfermées dans le calice de la fleur.

Cette plante se seche pendant l'hiver, mais sa racine ne périt point. Il faut avoir soin de ramasser la *mélisse* pour les boutiques, dans le printemps avant la fleur ; car dès qu'elle vient à fleurir, elle sent la punaise. Elle est cordiale, stomachique, & tellement propre à exciter les regles, que du temps de *Simon Paulli* les femmes du Nord en faisoient continuellement usage en infusion théiforme pour se procurer leurs menstrues ; il prétend même qu'il leur suffisoit souvent d'en mettre dans leur chaussure. On s'en sert dans l'apoplexie, & avec succès dans la mélancolie & les fievres malignes. On tire de cette plante desséchée une huile essentielle, très-utile, dit-on, dans la peste ; mais M. *Bourgeois* observe que tous les remedes échauffans sont pernicieux dans cette maladie. Les Apothicaires sont dans l'usage de conserver de l'eau distillée de *mélisse* pour les potions cordiales & hystériques. Il ne faut pas confondre cette eau de *mélisse* simple avec l'eau de *mélisse* composée nommée *eau des Carmes* ; cette derniere est spiritueuse & composée de plusieurs aromates.

On fait avec les jeunes pousses de la *mélisse* pilées & incorporées dans des œufs & du sucre, des especes de gâteaux que l'on fait manger aux femmes dont les lochies ne coulent pas suffisamment ; & l'on fait prendre sa décoction mêlée avec du nitre, pour remédier aux indigestions ou suffocations qui arrivent pour avoir mangé trop de champignons.

La MÉLISSE SAUVAGE OU BATARDE, ou MÉLISSE DE MONTAGNE OU DES BOIS, nommée aussi MÉLISSE PUANTE OU DE PUNAISE, *Melissa fœtida*, *Melissa humilis, sylvestris ; latifolia, maximo flore pur-*

purascente, Tourn. Inst. 193; *Melissophyllum*, Rivin. Elle croît par-tout aux environs de Paris & dans les bois: elle differe de la précédente, non-seulement par ses tiges qui sont beaucoup plus basses, moins rameuses; par ses feuilles plus velues, plus longues; par ses fleurs plus grandes, blanches, avec une tache purpurine à la levre inférieure, & par son odeur qui n'est point agréable; mais encore par ses racines qui sont très-semblables à celles de l'aristoloche menue. Cette plante que les Caraïbes appellent *kouyary* est vulnéraire, & selon M. *de Tournefort*, un très-bon remede contre la suppression d'urine; elle passe aussi pour hystérique.

La Mélisse de Moldavie, *Dracocephalum Moldavica*, Linn.; *Melissa Moldavica*, *flore cæruleo*, Eyst.; *Moldavica*, *betonicæ folio*, *flore cæruleo-albescens*, Tourn. Inst. 184; *Melissa peregrina*, *folio oblongo*, Bauh. Pin. 229; *Melissa Turcica multis dicta*, J. B. 3. C'est une plante annuelle qui croît naturellement en Moldavie, en Turquie, en Sibérie, mais que l'on cultive chez nous dans les jardins: elle s'éleve à la hauteur de deux pieds. Ses propriétés sont ainsi que sa saveur & son odeur, à peu près les mêmes que celles de la *mélisse* ordinaire: ses feuilles ressemblent un peu à celles de la bétoine: ses fleurs sont verticillées, de couleur bleue mêlée de blanc, elles paroissent en Juillet. M. *de Tournefort* fait mention de plusieurs autres especes de *moldaviques*; il nomme la plus curieuse, *Moldavica Americana*, *trifolia*, *odore gravi*, 184; *Dracocephalum Canariense*, Linn.; elle se trouve dans les Canaries & en Amérique: elle est permanente, & on peut la multiplier de bouture. Nous l'avons vue dans plusieurs jardins en Angleterre, où on la cultive sous le nom de *The balm of gilead*. Ses fleurs sont d'un blanc-rougeâtre ou pourpré, avec des lignes blanches; elle a une odeur de camphre, ou qui approche de celle de la térébenthine, & qui

est assez agréable. C'est le *Camphorosma*, Moris. Hist. 3, p. 336; *Voyez l'article* DRACOCÉPHALE. On fait un ratafia très-stomachique avec la *mélisse de Moldavie.*

On trouve dans les savannes à Saint-Domingue, une plante que l'on appelle *mélisse à bouton*, *Melissa globularis*; c'est le *soûsouraytin* des Caraïbes. Elle est estimée pectorale.

MÉLISSE DES MOLUQUES. *Voyez* MOLUQUE.

MELOCHITE. *Voyez* PIERRE-ARMÉNIENNE.

MELOE. *Voyez* PROSCARABÉE.

MELOLONTE, *Melolontha.* M. *Geoffroy*, dans son *Histoire des Insectes des environs de Paris*, donne ce nom à un ordre d'insectes *coléopteres*, qui ont quatre articles à toutes les pattes, les antennes en scie, posées au devant des yeux. Ces insectes ressemblent à beaucoup d'égards au genre des *Chrysomeles* : ils ont les bouts des pattes garnis de brosses ou éponges sur lesquelles ils posent & s'appuient en marchant.

MELON, *Melo. Tournefort* en distingue de sept sortes.

Le *melon* le plus ordinaire ou vulgaire, *Melo vulgaris*, C. B. Pin. 310; *Cucumis melo*, Linn. 1346. C'est une plante annuelle & cultivée, qui pousse des tiges épaisses, longues, couchées, sarmenteuses, presque rampantes, rudes au toucher, ainsi que ses feuilles qui sont plus petites & moins anguleuses que celles du concombre, lobées, à découpures arrondies : la tige est garnie de vrilles : des aisselles des feuilles naissent des fleurs jaunes, semblables à celles du concombre, un peu plus grandes que celles de la pomme d'amour, nombreuses, dont les unes sont stériles & les autres fertiles : à ces dernieres succedent des fruits d'abord un peu velus, mais qui cessent de l'être en grandissant : leur figure & leur grosseur sont différentes, car les uns sont gros comme la tête, d'autres plus petits; les uns sont ovales & à

écorce liſſe ; les autres preſque ronds, & à écorce cordelée ou brodée, réticulée & cannelée ou par côtes : l'écorce des uns & des autres eſt aſſez dure & épaiſſe, de couleur verte & cendrée ; elle recouvre une chair blanche-jaunâtre ou d'un jaune-rougeâtre dans la maturité, tendre, fondante, glutineuſe, coulante quand le fruit eſt trop mûr, d'une ſaveur agréable, douce comme du ſucre, & qui ſent quelquefois le muſc. Ce fruit offre, en ſon centre, une moëlle très-aqueuſe, fibreuſe, comme frangée, rougeâtre & de bon goût : les ſemences ſont enchâſſées dans autant de loges ; elles ſont nombreuſes, preſque ovales & aplaties, médiocres, blanches, revêtues d'une écorce dure comme du parchemin, & contenant une amande douce, huileuſe & ſavoureuſe.

La chair du *melon* qui eſt un fruit d'été, & l'une des productions les plus délicieuſes de nos potagers, flatte le goût, eſt humectante, & tempere les ardeurs du ſang ; en un mot, elle fournit un aliment agréable & aiſé à digérer, ſur-tout quand on le mange avec un peu de poivre & de ſel ou avec du ſucre, & qu'on boit de bon vin par-deſſus ; mais l'excès en eſt dangereux, il produit des fievres, des vents & des coliques fâcheuſes, ſuivies quelquefois de dyſſenteries difficiles à guérir. Les vieillards & ceux qui ſont d'un tempérament mélancolique, doivent s'en abſtenir. M. *Bourgeois* dit qu'on confit la chair du *melon* au ſucre & au vinaigre après en avoir enlevé l'écorce extérieure, & l'avoir piquée de cannelle & de clous de girofle ; on fait de cette maniere une compote qui eſt fort eſtimée & fort ſaine, qu'on mange avec le bouilli : elle peut ſe conſerver pluſieurs années. La ſemence du *melon* eſt une des quatre grandes ſemences froides majeures, & ſert également à faire des émulſions rafraîchiſſantes, utiles dans les chaleurs d'entrailles & dans les diffi-

cultés d'uriner. On tire de son amande une huile par expression, fort anodine, propre pour les âcretés de la poitrine & des reins, ainsi que pour effacer les taches de la peau.

Nous avons dit qu'il y a des *melons* de plusieurs sortes, tant par rapport à la couleur de l'écorce & de la pulpe, que par rapport à la figure, au volume, au goût, à l'odeur, & à d'autres particularités semblables. Le premier est d'une forme ronde, un peu alongée; il est bien cordelé: sa chair est fondante, relevée & délicate; c'est une espece de *melon sucrin*. Le second est de la même forme, mais il a les côtes marquées par des enfoncemens: sa chair est plus ferme & n'est pas si délicate. Le troisieme est l'espece la plus grosse & la plus alongée; les côtes en sont plus relevées, l'écorce plus épaisse, la chair ferme & moins exquise que celle des précédens. On en a vu qui pesoient jusqu'à trente-cinq livres. En général les meilleurs *melons* sont ceux dont on tire la graine des pays chauds. Ceux qui réussissent le mieux dans les climats tempérés, sont le *melon François*; le *maraiger* ou *maréché*, celui-ci devient très gros; le *melon des Carmes*; le *langeais*; le *sucrin de Tours*; le *melon d'Espagne* dont la chair est blanche, n'est d'usage que dans les provinces Méridionales. On lit dans l'*Encyclopédie* que ce qu'on vend si communément sous le nom d'*écorce verte de citron*, est l'écorce préparée d'une espece de gros *melon* (c'est le *melon d'eau*) qui croît en Italie. Le *petit melon de Florence* ou *cantalupi* (cantaloupe), dont on distingue quatre sortes, le vert, le noir, l'orangé, le blanc, qui tous sont délicieux. On confit au vinaigre, de très-jeunes *melons*, à la maniere des cornichons: ils sont excellens.

Culture du MELON.

Le *melon*, qui appartient à la famille des *Cucurbitacées*, eſt originaire d'Aſie; du pays des Calmouks, ſuivant *Linnæus*.

En Italie & dans les climats chauds, ſon fruit eſt d'un goût plus exquis; on l'éleve en plèine terre, tandis que le *melon* ne ſe cultive que ſur couche dans ce pays-ci. Vers la fin de Janvier on ſeme la graine de *melon* ſur une couche un peu chaude, & dans une melonniere très-expoſée au Midi; car il faut néceſſairement qu'elle ſoit à l'abri des vents froids, ſoit par des murs hauts, ſoit par des briſe-vents faits de paille avec des perches. On doit faire tremper la graine quelques heures avant de la ſemer, & n'en mettre que trois ſous chaque cloche. La plante étant devenue un peu forte, on la tranſplante ſur une autre couche; on l'arroſe de temps en temps, ſur-tout dans les chaleurs, & on lui découvre un peu la cloche dans les beaux jours, pour renouveler l'air. Dès qu'on n'a plus rien à craindre du froid, on ôte la cloche; on arroſe légérement la plante juſqu'à ce qu'elle ſoit en fleur, puis on coupe les branches à un nœud au-deſſus de la fleur. Quand le *melon* eſt gros comme le poing, on réduit les arroſemens à un ſeul en trois jours; & lorſqu'il eſt parvenu à ſa groſſeur, on ne l'arroſe plus. On connoît que le *melon* eſt mûr, quand la queue veut ſe détacher du fruit, qu'il commence à jaunir du côté de la queue, & qu'il a une peſanteur conſidérable à proportion de ſon volume. On donne auſſi à ſa maturité d'autres caracteres, qu'on déſigne par ces trois mots latins, *Pondus*, *odor*, *ſcabies*, (le poids, l'odeur & les côtes raboteuſes). Etant cueilli on doit le mettre ſur de la paille fraîche dans un lieu ſec, & l'y laiſſer juſqu'à parfaite maturité. Le temps de le manger eſt lorſque ſon eau ne coule pas trop abondamment en

le coupant, que sa chair est médiocrement ferme, demi-transparente, son écorce verte en dedans, sa queue amere au goût: s'il est trop odoriférant, c'est une marque qu'il est passé: s'il rend un son creux, ou qu'il soit léger, c'est une marque qu'il n'est pas mûr, ou qu'il n'a pas d'eau. Il y a des Jardiniers qui prétendent que la graine la plus vieille est la meilleure, & qu'il la faut mettre tremper dix à douze heures dans du fort vinaigre, où l'on a délayé un peu de suie de cheminée, afin que les souris ou les mulots ne l'aillent point manger; ils ajoutent qu'il faut mettre ces graines dans le fumier dont on aura garni chaque trou, deux par deux, à trois pouces de profondeur, & à six de distance les unes des autres; puis recouvrir la graine avec le fumier, & le fumier avec du terreau sablonneux, observant de ne pas mêler ensemble les différentes couches. A l'égard des liqueurs préparées, que certains Jardiniers vendent pour macérer & arroser la graine de *melon*, afin de la rendre sucrée, &c. il faut un peu s'en méfier.

La culture du *melon* exige encore qu'on remue la terre qui est entre les trous, tous les quinze jours: il faut aussi avoir soin de supprimer les petites tiges, & de tailler les autres avant la fleur; arroser souvent le jeune plant, avec une eau qui ne soit pas croupie. La plante étant fleurie, il ne faut retrancher d'autres feuilles que celles qui commencent à jaunir, ou celles qui tiennent aux branches supprimées par la taille, & non celles qui semblent presque couvrir le *melon*. Il faut aussi disposer la taille des tiges de maniere qu'il ne reste à la plante que le moyen de donner quatre fruits; c'est là le moment de la seconde taille. La troisieme se fait sur toutes les fleurs, lorsque le fruit est aux trois quarts formé. On conserve au plus deux ou trois des fleurs à fruit, qui ont la plus belle apparence. Dans toutes les tailles on doit sarcler & remuer la terre, &

prendre garde qu'il n'y ait des concombres ou potirons auprès, de crainte que la poussiere des étamines du concombre n'aille dans le pistil du *melon*, ce qui lui donneroit un goût de potiron.

Les couches des melonnieres doivent avoir les deux bouts exposés, l'un au Midi & l'autre au Nord; on les fait au cordeau, on leur donne un pied & demi de haut sur trois pieds de large par le bas, & deux pieds & demi par le haut; il faut couvrir le fumier de terreau & distribuer les cloches en quinconce, sur trois rangs en lignes égales.

Il y a des Jardiniers qui sement maintenant les *melons* en pépiniere : pour cela il suffit d'avoir beaucoup de petites corbeilles d'osier fin, ou de jonc à claire-voie, de la forme d'un grand gobelet de trois pouces de diametre; remplir ces corbeilles de terreau bien comprimé, & mettre dans chacune deux ou trois graines de *melon;* ensuite en ranger une douzaine sous chaque cloche, remplir les intervalles de terreau, & garantir ces cloches des gelées, avec de grands paillassons, placés en pente du côté du Nord. De cette maniere, sur une couche de six pieds de long & de deux pieds de large, il peut tenir quinze cloches de quatorze pouces de diametre, ce qui donnera une quantité de cent quatre-vingts corbeilles, qui seront en état de fournir à un pareil nombre de cloches sur les secondes couches. On a l'art de réchauffer les couches où le plant semble languir & se dessécher, en y mettant de nouveau fumier de cheval le plus chaud qu'on peut trouver, & le recouvrant de l'ancien fumier sec, afin d'en conserver la chaleur.

Nous avons dit que les fleurs du *melon* étoient, ainsi que celles du concombre, en partie stériles & en partie fertiles. Les Jardiniers appellent *véritables fleurs*, celles qui contiennent le fruit, & ils donnent le nom de *fausses fleurs* à celles qui contien-

nent les poussieres dans les sommets de plusieurs étamines adossées & élevées au milieu de la fleur. Les Jardiniers arrachent très-communément ces prétendues fausses fleurs ; ce qui peut être à propos, quand les *melons* sont tous formés ; mais ils se trompent beaucoup, quand ils font trop tôt main basse sur les fausses fleurs, car ce sont elles qui fécondent les fleurs à fruit. On a des exemples que des Jardiniers, à force de retrancher d'abord avec soin toutes les fausses fleurs, étoient enfin parvenus à n'avoir aucun *melon*.

MELON-CARDON HÉRISSÉ de l'Amérique, par quelques-uns *chardon des Indes Occidentales* ou *melon épineux*. Voyez *à l'article* CACTIER MÉLONIFORME.

MELON D'EAU, *Anguria, Citrullus dicta*, C. Bauh. Pin. 312 ; Tourn. 106. Espece de *courge* à feuilles laciniées, qui mûrit très-bien en Italie, sur-tout en Sicile, & difficilement dans notre climat. On en distingue plusieurs sortes ; la chair en est rougeâtre, & peut-être la plus aqueuse de toutes les substances végétales. Dans les pays chauds on boit avec plaisir le suc aqueux de ce fruit, il n'incommode pas & rafraîchit beaucoup. Les Confiseurs préparent le *melon d'eau*, & lui font prendre le goût de cédrat & de bergamote ou tel autre qu'ils désirent. Sa graine est tantôt verte, tantôt noire, & tantôt rouge. Les Provençaux nomment cette espece de courge *pasteque*. Voyez *ce mot* à la suite de l'*article* COURGE à limbe droit.

MELON-PÉTRIFIÉ OU MELON DU MONT-CARMEL, *Melo Montis Carmel aut Melopeponites*. Nom donné par plusieurs Naturalistes à des cailloux caverneux, chambrés, & dont les cavités sont remplies ou tapissées de cristallisations. Ces cailloux qu'on trouve particuliérement au Mont-Carmel, dans la Palestine, quelquefois en Egypte & en Allemagne, sont une sorte d'agate ou de pétro-silex, en masses arrondies, oblongues & de la forme d'un *melon* qui seroit uni

en sa surface, & dont la croûte seroit grisâtre ou brune, susceptible de poli : on en trouve aussi une espece semblable en France, dans le Dauphiné près de Rémusat, dans un torrent qu'on nomme l'*Aigue*; mais la base en est argileuse, grise-cendrée, & l'intérieur contient de très-beaux cristaux qu'on appelle *diamans du Dauphiné*. Ceux des environs d'Honfleur en Normandie, ont une forme sphéroïdale & des mamelons intérieurs de calcédoine ou de sardoine, revêtus de petits cristaux blancs-bleuâtres.

MELONGENE ou MAYENNE ou MERANGENE ou AUBERGINE ou BERINGENE ou BREHEME, *Melongena*. Plante dont *Tournefort* distingue douze sortes. Nous ne décrirons que les especes les plus usitées, soit en cuisine, soit en Médecine.

La MELONGENE VULGAIRE, *Melongena fructu oblongo, violaceo*, Tourn. Inst. 151; *Mala insana*, Dodon. Pempt. 458; *Solanum melongena*, Linn. 266. Elle a la racine fibreuse, & pousse communément une tige simple & d'environ un pied & demi de haut, grosse comme le doigt, ronde, rougeâtre, rameuse, couverte d'un duvet peu adhérent : ses feuilles sont amples, ovales, entieres, vertes, plissées sur leurs bords & couvertes d'une poudre farineuse, comme cotonneuse : ses fleurs sont des rosettes à cinq pointes, blanches ou purpurines, soutenues par des calices hérissés de petites épines rougeâtres, & divisés en cinq segmens pointus : à ces fleurs succedent des fruits oblongs, plus gros que des œufs, solides, lisses, de couleur purpurine-verdâtre, doux au toucher, & remplis d'une chair blanche, empreinte de suc, & qui contient des semences blanchâtres, aplaties, qui ont le plus souvent la figure d'un petit rein.

Aujourd'hui on cultive beaucoup dans les environs de Paris, une espece de *mélongene à fruit blanc*; c'est l'*albergaine* des environs de Montpellier : sa graine est

petite & a la forme d'une lentille; sa chair est assez insipide.

Il y a une autre espece de *mélongene* dont le fruit naît bossu, courbé, & ayant à peu près la figure d'un concombre, de couleur jaune ou cendrée, ou purpurine.

M. *Tournefort* distingue ce genre de plantes de la morelle, par le fruit qui est solide, charnu & sans cavité; au lieu que celui de la morelle est mou & plein de suc.

Dans les pays chauds, & particuliérement dans nos provinces Méridionales de France (à Montpellier), on mange les fruits de la *mélongene* en salade ou cuits comme des concombres. Les habitans des Antilles les font aussi bouillir après les avoir pelés; quelquefois ils les font cuire sur le gril, ensuite ils les coupent par quartiers & les mangent avec de l'huile ou du beurre, du sel & du poivre. Ailleurs on les confit au vinaigre pour les manger en salade, de même que nos cornichons. En Egypte, dit *Belon*, on les fait cuire sous la cendre ou dans l'eau, & on les sert journellement sur les tables. On en mange beaucoup aussi aux Indes Orientales. Ainsi, cette plante se trouve aujourd'hui dans les quatre Parties du Monde.

Quoique l'usage de la *mélongene* ne paroisse pas pernicieux, cependant on ne se sert guere dans nos climats de sa plante en Médecine qu'extérieurement, dans des cataplasmes anodins & résolutifs, pour les hémorroïdes, les cancers, les brûlures & les inflammations; & plusieurs Médecins conseillent à quiconque aime sa santé d'en faire peu d'usage, disant que c'est un aliment non-seulement froid & insipide, mais aussi mauvais que les champignons : il excite des vents, des indigestions & des fievres. C'est peut-être ce qui a porté *Ray* & *Marcgrave* à soutenir, contre *Jean de Laët*, que notre *melongene*, celle *fructu incurvo*, est la même que le *belingela* des Portugais, le

bedingian des Arabes, le *tongu* des habitans d'Angola; & le *mecumba* de ceux de Congo; & ils ajoutent que comme ces fruits approchent des mandragores, quelques Modernes ont soupçonné que c'étoit une mandragore mâle, & que s'imaginant qu'ils étoient mortels, ils les ont appelés *Mala insana*. Mais nous avons dit ci-dessus qu'on en mange par-tout & beaucoup sans qu'il en résulte d'incommodité.

MELOPE, *Labrus Melops*, Linn. Poisson du genre du *Labre*. Il se trouve dans les mers de la partie Méridionale de l'Europe. Une tache brune en forme de croissant, dont il est marqué derriere les yeux, forme son principal caractere: la nageoire dorsale a vingt-cinq rayons, dont les seize premiers épineux; les pectorales en ont chacune treize, mous & flexibles; les abdominales, six, dont le premier épineux; celle de l'anus, treize, dont les trois premiers épineux; cette même nageoire est panachée de diverses teintes.

MÉLOPÉPONITE. *Voyez* MELON PÉTRIFIÉ.

MEMBRE MARIN ou PRIAPE DE MER, ou VERGE MARINE, en latin *Mentula marina* ou *Genitale marinum*. Espece de *zoophyte* que les Naturalistes ont nommé ainsi à cause de sa ressemblance en quelque sorte avec le membre viril (*Mentula humana*). *Gesner*, *Aldrovande*, *Ray*, &c. en distinguent deux especes. On prétend que ces zoophytes ne deviennent la nourriture d'aucun poisson, & selon *Belon* & *Rondelet*, on n'en trouve sur le bord des rivages, que dans les lieux où il y a des patelles & des oursins. Ils ont une forme cylindrique & sont quelquefois longs d'un pied & même davantage, leur grosseur est alors celle d'un poignet médiocre: leur couleur est cendrée, mais nuée de blanchâtre sous le ventre, & de brun sur les côtés & le dos; leur corps est sans os. Ils s'alongent, s'enflent ou se raccourcissent comme les sang-sues. Leurs mouvemens sont lents, & dans leur marche serpentante ils paroissent couverts de petites

tumeurs ; communément ils rampent sur la fange ou sur le sable de la mer. J'en ai trouvé d'attachés à des pierres sous le grand bastion de Brest ; ils étoient tellement ramassés ou raccourcis, qu'ils n'étoient pas plus gros qu'un œuf de poule : leur peau étoit dure comme de la corne ou du cuir, elle me parut semblable à un opercule cartilagineux, transparent & ridé ; la pointe de mon couteau glissoit dessus plutôt que de le percer ; cependant avec la patience je vins à bout de le pénétrer, mais sans pouvoir faire étendre l'animal.

Lorsque ce zoophyte se remue de son plein gré, sa peau se ramollit ; elle est flasque quand il est mort. Il a deux especes de trompes d'un pied de longueur, mais qui ont à peine six doigts quand il les retire : à la partie antérieure de sa tête, il fait sortir environ vingt suçoirs capillaires disposés en cercle ; chacun de ces cylindres musculaires a sa cime ornée de quatre feuillets dentés, ce qui le fait ressembler à une fleur : sa bouche est au centre de ce cercle. Cet animal est couvert d'une étonnante quantité de papilles : celles du ventre sortent immédiatement du corps, & celles du dos sortent de petites tumeurs en entonnoir. M. l'Abbé *Spallanzani* dit que ces cylindres & ces papilles que l'animal sort quand il est dans l'eau, lui servent pour s'attacher où il lui plaît, au moyen d'une glu qu'il en laisse échapper ; ces mêmes papilles, notamment celles du ventre, lui servent pour aller en avant : sa bouche paroît garnie de petits osselets qui sont autant de dents ; elle est assez ample pour y faire entrer entiers d'assez gros coquillages : ses excrémens sont mucilagineux, blancs, & deviennent aussi durs que des cordes à boyau. Des Auteurs disent que ce zoophyte a deux trous ouverts, un à chaque bout, par lesquels il tire l'eau & la fait jaillir très-haut quand on le touche. *Voyez* JET D'EAU MARIN.

Il y a de ces sortes de zoophytes qui ont la figure

d'une maſſe informe, inégale, tubéreuſe, percée de pluſieurs trous; d'autres qui ſont ramaſſés & ont la figure du gland. *Voyez* ZOOPHYTE.

MEMINA. A Ceylan & aux grandes Indes, on donne ce nom au *chevrotain.* Voyez *ce mot.*

MEMPHITE ou CAMÉE. *Voyez* ONIX.

MENDOLE. *Sparus mæna*, Linn.; *Sparus varius, maculâ nigricante in medio latere, dentibus quatuor majoribus*, Arted.; *Mæna*, Plin., Willughb.; *Mænas*, Rondel.; à Veniſe, *Menelo;* à Rome, *Menote* ou *Menola;* à Narbonne, *Juſele;* à Marſeille, *Cagarel;* ſur les côtes de la mer Adriatique, *Sclave.* Poiſſon du genre du *Spare.* Il ſe trouve dans la Méditerranée; on le vend par monceaux comme le goujon; ſa chair eſt aſſez agréable & de bon ſuc, elle eſt meilleure frite que bouillie; on conſerve ſouvent ce poiſſon dans de la ſaumure.

Suivant *Willughby*, la *mendole* reſſemble à la perche; mais elle a le corps plus mince & plus élargi: ſa longueur eſt d'un demi-pied & va quelquefois juſqu'à neuf pouces: ſa couleur eſt d'un vert très-clair, ou d'un jaune ſale, marqué de petites bandes d'une teinte plus obſcure, & de pluſieurs lignes bleuâtres longitudinales. *Rondelet* obſerve que ce poiſſon eſt blanc en hiver & dans le printemps, & que pendant l'été le corps eſt parſemé de taches & de raies bleuâtres. La *mendole* eſt ſur-tout remarquable par une grande tache noirâtre & preſque ronde, qu'elle a vers le milieu de chaque côté: les yeux ſont oblongs, & leurs iris argentés: les deux mâchoires, garnies d'une multitude de petites dents aiguës; mais la mâchoire inférieure en offre quatre plus grandes & plus longues que les autres: le palais eſt garni de deux tubercules âpres au toucher; la gueule étant fermée, paroît petite, mais elle devient très-ample quand le poiſſon l'ouvre, alors la levre ſupérieure s'alonge en forme de canal: la nageoire dorſale a vingt-trois rayons, dont

dont les onze premiers épineux; les pectorales en ont chacune seize; les abdominales, six dont un épineux; celle de l'anus en a douze dont les trois premiers épineux; celle de la queue est un peu échancrée. *Rondelet* dit que l'on donne le nom de *bouc* au mâle de ce poisson dans le temps du frai, parce qu'alors sa chair est mauvaise & d'une odeur désagréable.

MENEKOUY. *Voyez* BOIS DE COUILLE.

MÉNIANTE ou TREFLE DE MARAIS ou TREFLE AQUATIQUE ou TREFLE DE CASTOR, *Menianthes palustre, latifolium & tryphillum*, Tournef. Inst. 117; *Trifolium fibrinum Germanorum*, Raij Hist. 1090; *Menianthes trifoliata*, Linn. 208. C'est une plante qui croît dans les marais & autres lieux aquatiques, en terre maigre. Sa racine est vivace, genouillée, longue, blanche & fibrée: ses feuilles sont composées de trois folioles très-glabres, attachées sur de larges & longues queues qui partent de la racine, un peu semblables à celles des féves pour la figure & la grandeur, quelquefois arrondies, d'autres fois pointues; il s'éleve d'entre elles une tige à la hauteur d'un pied & demi, lisse, menue, verte, qui porte un bouquet de fleurs en entonnoir, d'une blancheur purpurine; leur pavillon est découpé en cinq lobes: elles ont cinq étamines & un pistil, & sont bordées dans leur contour d'une frange de poils: à ces fleurs succedent des fruits ordinairement oblongs, qui renferment des semences ovales, rousses ou jaunâtres, & d'un goût amer. Cette plante hors de l'eau ne dure pas long-temps; elle fleurit en Mai & Juin; elle varie pour la grandeur, suivant les lieux. La décoction dont le goût est désagréable, est très-propre contre le scorbut de terre, la goutte & l'hydropisie. On la recommande encore dans les pâles couleurs, les suppressions des regles & les obstructions invétérées. Quant aux usages économiques, *Voyez au mot* BUCK-BEAN. Le *méniante* est en très-grande réputation en Allemagne,

même pour la néphrétique & le crachement de ſang. On l'y regarde comme une panacée dans preſque toutes les maladies déſeſpérées. Cette plante eſt au plus une variété du *buck-bean*, dont les feuilles ſont moins larges que celles du *méniante* vulgaire.

On diſtingue encore : Le *méniante flottant*, *Menianthes natans ; Menianthes Nymphoïdes*, Linn. 208. Plante à racine vivace & qui ſe trouve dans les étangs. Ses feuilles ſont arrondies, cordiformes, très-entieres, & flottantes ſur l'eau : les fleurs ſont réunies par leurs péduncules, au-deſſus de l'eau & forment une ſorte d'ombelle ; la corolle eſt jaune & ciliée. *Linnæus* regarde cette plante comme une race croiſée, & prétend qu'elle a eu pour pere le *méniante* & pour mere le *nénuphar*.

MENON. Quelques Voyageurs déſignent ſous ce nom l'eſpece de *chèvre* dont la peau eſt fabriquée en marroquin, dans le Levant. *Voyez l'article* CHEVRE.

MENSTRUES. Evacuation périodique de *ſang*, connue ſous le nom de *regles*, *ordinaires*, *flux menſtruel*, &c. ; c'eſt le *Catamenia* des Médecins Latins. Cet écoulement eſt l'effet de la pléthore, dit le Docteur *Freind*. Voyez à l'*article* HOMME de ce Dictionnaire.

MENTHE, *Mentha*. Quelques Botaniſtes rangent ſous ce nom beaucoup de plantes, ſavoir : 1.° La *menthe commune* ou *domeſtique* ou *herbe du cœur*, dont nous avons parlé ſous le nom de *baume des jardins* : Voyez *ce mot*. 2.° La *menthe friſée* ou *crêpue*. 3.° La *menthe à épi* & à feuille étroite. 4.° La *menthe poivrée*. 5.° La *menthe aquatique* ou le *baume d'eau* à feuille ronde. 6.° La *menthe ſauvage* ou le *menthaſtre*. 7.° Les eſpeces de *pouliot*, le *calament des marais*, même *l'herbe du coq*, &c. Mais cette derniere eſt une plante corymbifere qui, ſelon M. *Deleuze*, eſt du genre de la *Tanaiſie*.

Toutes les eſpeces de *menthe* ſont vermifuges, carminatives, hyſtériques, & arrêtent cependant les fleurs

blanches & le cours des regles immodérées; elles facilitent la digestion, arrêtent le vomissement & corrigent les vices de l'estomac : on préfere la *menthe* des jardins. Leur odeur tient du baume & du citron : elles ont une ressemblance générale : vivaces par leur racine, elles abondent en huile essentielle.

La MENTHE FRISÉE OU MENTHE CRÊPUE, porte aussi le nom de *baume frisé*, *Mentha rotundifolia, crispa, spicata*, C. B. Pin. 227; *Mentha crispa, verticillata & folio rotundiore*, J. B. 3, part. 2, 215; *Mentha prima*, Dod. Pempt. 95; *Mentha crispa*, Linn. 851. Sa tige est haute de deux à trois pieds, droite & branchue : ses feuilles sont cordiformes, ondulées, dentées & sessiles : ses fleurs sont verticillées & terminées en tête; les étamines sont de la longueur de la corolle. Les feuilles de cette *menthe* sont plus grandes que celles du baume des jardins, d'un vert-noirâtre, plus gaudronnées & comme crêpues. Cette plante que nous cultivons dans nos jardins, est très-commune dans la Sibérie; elle a particuliérement la vertu de résoudre le lait coagulé, & de faire passer le lait aux femmes en l'appliquant en cataplasme sur les mamelles. En Afrique on en tire par distillation une huile limpide peu colorée, qui, prise à la dose de huit gouttes dans de l'eau, excite singuliérement l'appétit vénérien : quand on porte une goutte de cette huile essentielle sur la langue, il semble qu'on a d'abord la bouche enflammée, mais bientôt après l'on ressent une fraîcheur singuliere qui se distribue par tout le corps, & qui produit à peu près l'effet que l'on ressent quand l'on avale un morceau de sucre imbibé d'éther acéteux : autant cette essence excite à l'amour, autant elle empêche la fécondité. L'huile essentielle de la *menthe frisée* de notre pays, ne paroît pas produire le même effet que celle de la *menthe frisée* de Guinée.

La MENTHE A ÉPI & à feuilles étroites, ou MENTHE VERTE, ou MENTHE d'Angleterre, *Mentha*

angustifolia spicata, C. B. Pin. 227; s'appelle aussi la *menthe Romaine* ou de *Notre-Dame*. Sa tige est haute de deux pieds & plus, droite, carrée & glabre; ses feuilles sont lancéolées, un peu étroites; la position de ses rameaux inférieurs & celle des feuilles est en forme de croix, par rapport aux supérieures: ses fleurs sont petites, rougeâtres, en épi, fort grêles & pointues; les étamines sont plus grandes que la corolle. Le suc de cette plante bu dans du vinaigre, arrête le hoquet; ses feuilles trempées dans le lait l'empêchent de se cailler promptement dans l'estomac.

La MENTHE POIVRÉE ou citronnée, *Mentha spicis brevibus & habitioribus, foliis menthæ fuscæ, sapore fervido piperis*, Raij Synopſ. 124; *Mentha piperita*, Linn. 805. On la dit originaire d'Angleterre. Sa tige est haute d'un pied & plus, branchue & droite: ses feuilles sont ovales, lancéolées & découpées en scie, d'un vert obscur, pétiolées & d'un goût très-piquant, poivré & agréable: les fleurs sont en épi terminé en tête; les étamines sont plus courtes que la corolle.

La MENTHE AQUATIQUE ou BAUME D'EAU à feuilles rondes & rouges, *Mentha aquatica*, Linn. 805; *Mentha rotundifolia palustris seu aquatica major*, C. B. Pin. 227; *Mentha aquatica sive Sysimbrium*, J. B. 3, 228. Sa tige est haute d'un pied & demi, carrée, velue & rougeâtre: ses feuilles sont pétiolées, ovales, dentées en scie: ses fleurs sont nombreuses, verticillées & terminées en tête sphérique; les étamines sont plus longues que la corolle. Cette plante croît dans les fossés. On applique ses feuilles sur le front dans la douleur de tête, & on s'en sert contre les piqûres des guêpes & des mouches à miel. La *menthe aquatique* à larges feuilles est le *pouliot* royal, *Pulegium regium*. Voyez POULIOT.

La MENTHE SAUVAGE ou le MENTHASTRE, ou le BAUME D'EAU à feuilles ridées, *Menthastrum folio rugoso rotundiore, spontaneum, flore spicato, odore gravi*,

J. B. 3, part. 2, 219; *Menthastrum*, Dod. Pempt. 96; *Mentha sylvestris*, *rotundiore folio*, C. B. Pin. 227; Linn. 804 & 805. On en distingue deux variétés dont l'une vient sur le bord des chemins, & l'autre dans les lieux humides. La tige est haute de deux pieds, droite, quelquefois carrée, branchue & cotonneuse; ses feuilles sont plus ou moins ovales & ridées, dentées, d'un vert-blanchâtre en dessus & cotonneuses en dessous : les fleurs sont rougeâtres, en épis grêles, cylindriques; les étamines, plus longues que la corolle. M. *de Tournefort* assure que la tisane de cette *menthe* est bonne pour les vapeurs; elle est encore excellente pour les vers : elle entre aussi dans les bains hystériques & nervins. M. *Bourgeois* prétend que les sommités de cette plante broyées entre les doigts & mises dans les oreilles, dissipent les bruissemens causés par un dépôt d'humeurs séreuses & froides, de même que la surdité qui provient à la suite de ces dépôts.

On cultive dans la plupart des jardins ces différentes sortes de *menthes*, qui croissent naturellement dans les environs de Paris.

La Menthe-coq est une espece de *tanaisie* connue sous le nom vulgaire de *coq de jardins* (ou *herbe du coq*). Voyez *ce mot*.

MENUISE ou Nonnat. *Voyez à l'article* Poisson.

MENUISIERES. Nom que les paysans donnent aux *abeilles perce-bois*. Voyez *au mot* Abeille.

MER, *Mare*. C'est cet assemblage immense d'eau salée qui environne de tous côtés les Continens, & qui pénetre en plusieurs endroits dans l'intérieur des terres, tantôt par des ouvertures assez larges, tantôt par des détroits, ce qui forme de petites *mers* méditerranées, dont les unes participent immédiatement au mouvement du flux & du reflux, & dont les autres semblent n'avoir rien de commun avec la grande *mer*, que leur continuité avec elle. L'eau de la *mer* est la plus abondamment répandue dans le monde, *Voyez* Abyme;

elle eſt ordinairement peu limpide, ſur-tout aux bords du rivage; étant vue en maſſe elle paroît d'un bleu-verdâtre fort léger; elle eſt d'une ſaveur âcre, amere, ſalée, d'une odeur marécageuſe & comme bitumineuſe, qui provoque quelquefois des nauſées.

L'eau marine eſt très-peſante; ſa peſanteur ſpécifique eſt à l'égard des eaux ſimples, dans le rapport de ſoixante-treize à ſoixante-dix; c'eſt-à-dire, qu'un pied cube d'eau de la *mer* peſe ſoixante-treize livres tandis qu'un pareil volume d'eau de riviere ne peſe que ſoixante-dix livres : c'eſt à cauſe de cet excès de peſanteur due aux parties de ſel marin, &c. dont elle eſt chargée, qu'elle gele difficilement & qu'elle s'évapore à l'air moins promptement que les eaux douces; c'eſt encore par la même raiſon qu'un vaiſſeau déplace une moindre quantité d'eau dans la *mer* que dans un fleuve. *Conſultez* ſur la peſanteur différente des eaux de diverſes *mers*, le *Journal des Obſervations Phyſiques*, &c. *du Pere* Feuillée, *Tome I, II & III.*

L'eau des différentes *mers* eſt plus ou moins chargée de ſel; les Navigateurs atteſtent que dans la *mer* du Sud ſous l'Equateur & dans les pays Méridionaux, il y a plus de ſel en pleine *mer*, & que l'eau y eſt plus froide que vers le pays du Nord & vers les pôles de la terre. La *mer* des côtes de Hollande contient un neuvieme de ſel; ſur les côtes d'Eſpagne & de la Méditerranée elle en porte bien davantage; en Suede, près de Carlſcron, l'eau de la *mer* ne contient qu'un trentieme de ſel; plus loin, elle eſt ſi peu chargée de ſel, qu'elle gele en grandes maſſes. Voilà pourquoi la *mer* du fond du Groënland ou du Spitzberg eſt preſque toute couverte de glaces, ce qui l'a fait nommer *mer Glaciale* : Voyez *ce mot*. La *mer* étant plus ſalée en certains endroits que dans d'autres, on peut auſſi attribuer ce phénomene à la différence de l'évaporation de ſes eaux. On ſait que dans la *mer* du Sud dont les vagues ſont rapides & tumultueuſes,

ſur-tout entre les Tropiques où le ſoleil agit plus ou moins perpendiculairement, l'évaporation eſt certainement plus forte que dans nos climats, auſſi la *mer* y eſt-elle plus ſalée. (Le Pere *Feuillée* prétend avoir obſervé que l'eau de la *mer* eſt plus légere ſous l'Equateur qu'entre les Tropiques & dans les *mers* qui ſont avant les Tropiques. Des Savans ont objeƈté que cette différence de peſanteur dans l'eau de la *mer* pouvoit avoir pour cauſe la dilatation de ſes eaux & celle de ſon aréometre même dans des régions auſſi chaudes que celles qui ſont placées ſous l'Equateur.) L'évaporation & la ſalure ſont peu conſidérables dans les *mers* du Nord, parce que le ſoleil eſt moins vertical & moins aƈtif dans ces climats glacés; & il eſt de fait qu'il y pleut bien moins communément, tandis que les pluies cauſées par l'évaporation des eaux des pays Méridionaux, tombent abondamment & fréquemment dans la Zone torride. On peut encore ajouter que l'abondance d'eau douce que les fleuves portent dans la *mer* du Nord, en temperent la ſalure dans un grand eſpace; c'eſt ainſi que la *mer Blanche* n'eſt nullement ſalée à l'embouchure de la grande riviere d'Oby en Sibérie. Quant à la ſalure propre de la *mer*, elle eſt due à des bancs inépuiſables de ſel qui ſe trouvent, ſelon quelques Auteurs, dans le fond de cet élément, ou à des amas immenſes de ſel gemme qui ſont répandus ſur la terre & que les pluies qui ſe rendent à la *mer* diſſolvent continuellement. *Voyez à l'article* SEL GEMME.

La couleur foncée qu'ont les eaux de la *mer* en certains endroits, n'eſt qu'une ſuite de la profondeur de cette maſſe d'eau qui abſorbe les rayons de la lumiere. L'eau de la *mer Rouge* ou du Golfe Arabique, roule ſur un ſable rougeâtre; la *mer Verte* des côtes d'Afrique abonde en fucus & autres plantes marines verdâtres qui réfléchiſſent cette couleur; la *mer Bleue* eſt le lac Aral. Vers le pôle du Nord, la *mer* paroît être

de couleur noire, brune ſous la Zone torride, blanchâtre dans les détroits. Lorſque le ſoleil ſe couche, la *mer* paroît ſouvent tout en feu à ſa ſuperficie, parce que la lumiere de cet aſtre eſt portée horizontalement ſur tous les flots qui la renvoient & la réfléchiſſent en cent façons, ce qui produit le plus bel éclat & les plus riches couleurs. Si la *mer* eſt agitée, on voit alors ſur les ondes le blanc ſuccéder à la couleur cendrée, le pourpre au blanc, puis le vert faire place au plus bel azur. Le Comte *de Marſigli* a obſervé que les flots ou vagues de la Méditerranée s'élevent pendant les tempêtes à environ huit pieds au-deſſus de leur hauteur ordinaire, & l'on a éprouvé que ceux de la *Mer* Baltique s'élevent encore plus haut. (*a*)

(*a*) On a inſéré dans la *Gazette de Littérature* & dans le *Journal de Phyſique & d'Hiſtoire Naturelle*, &c. une découverte qui mérite d'être examinée par ſon importance. *Pline*, & après lui divers Auteurs anciens, tels que *Plutarque*, *Ariſtote*, ont avancé que l'*huile calme les flots de la mer*, & que les plongeurs de leur temps en prenoient dans leur bouche pour la répandre; mais ce moyen de calmer les vagues de l'eau paroiſſoit abſurde & étoit mis au rang des fables de l'Antiquité; rien ne paroît cependant plus vrai, ſi nous devons nous en rapporter aux témoignages les plus reſpectables & les plus multipliés. Les preuves de ce phénomene ſi étrange au premier coup d'œil, viennent d'être produites en Angleterre, ſelon une lettre adreſſée à la Société Royale par le célebre M. *Franklin*, l'un des meilleurs Obſervateurs & l'un des plus ſages Philoſophes de ce ſiecle, & précédée d'une autre lettre ſur le ſujet dont il eſt queſtion, à un ami de ce grand Phyſicien. Voici l'extrait de ces deux lettres. On lit dans la derniere: « Tout ce qu'on m'a rapporté de l'expérience de M. *Franklin* me paroît un peu exagéré: *Pline* dit à la vérité que cette propriété de l'huile étoit connue des plongeurs de ſon temps, qui s'en ſervoient afin de voir plus clair au fond de l'eau. M. *Gilfred Lawſon*, qui a ſervi long-temps dans les troupes de Gibraltar, m'aſſure que les pêcheurs de cet établiſſement ſont dans l'uſage de verſer un peu d'huile ſur la *mer*, afin qu'en calmant ſon agitation, ils puiſſent voir les huitres qui ſont au fond: cette pratique s'obſerve de même ſur les autres parties de la côte d'Eſpagne. Les Marins ont auſſi obſervé de nos jours que le ſillage d'un vaiſſeau nouvellement eſpalmé, agite beaucoup moins l'eau que celui d'un vaiſſeau auquel on n'a pu donner le ſuif depuis long-temps. M. *Pennant* rapporte une autre obſervation faite par ceux qui ſont la pêche du veau marin en Ecoſſe (*Britiſh Zoology*, *vol. IV*, art. *Scal.*): Lorſque ces animaux dévorent un poiſſon très-huileux, ce qu'ils font facilement au fond de la *mer*, étant par-

On appelle la grande *mer*, *Océan* & on le distingue, par rapport aux quatre coins du Monde, en *Océan Septentrional* ou *Glacial*, *Océan Occidental* ou *Atlantique*, *Océan Méridional* ou *Éthiopien*, *Océan Oriental* ou *Indien*.

On subdivise encore l'*Océan* en plusieurs *mers*, qui portent les noms des pays dont elles baignent les côtes ; ainsi l'on dit la *mer d'Irlande*, la *mer de Danemarck*, la *mer Baltique*, &c. L'*Océan Septen-*

faitement amphibies, on remarque que la *mer* à la surface, est d'une tranquillité singuliere, ce qui apprend à ces pêcheurs que c'est en ces endroits qu'ils doivent chercher les veaux marins. *Pline* sera donc encore une fois justifié : si les expériences annoncées sont exactes & authentiques, on pourra ajouter foi à un autre phénomene bien plus surprenant & dont *Pline* a parlé : cet Auteur assure qu'*on calme une tempête en jetant un peu de vinaigre dans l'air* ».

Au reste plus on étudie la Nature, plus on apprend à suspendre son jugement sur ce qui est faux ou vrai, possible ou impossible. La Philosophie a détruit bien des erreurs accréditées par le long témoignage des nations & des siecles ; mais elle a aussi quelquefois rejeté trop légérement des opinions qui lui paroissoient absurdes, & dont le temps ou le hasard ont prouvé la vérité. On ne sauroit trop répéter que le doute est le commencement de toute bonne philosophie, & que trop souvent il en est le terme. Mais revenons à notre sujet. Les pêcheurs de Saint-Malo sur le grand Banc & sur l'Isle de Terre-Neuve, sont dans l'usage de retirer des foies de morues, une assez grande quantité d'huile. A leur retour pour l'Europe, lorsqu'ils sont battus par de violentes tempêtes, il est arrivé souvent qu'ils ont jeté à la mer quelques tonneaux de cette huile, à laquelle ils prétendent reconnoître par expérience & depuis long-temps, la propriété de calmer les flots & de les empêcher de se briser trop violemment contre les vaisseaux. Voici maintenant l'extrait de la lettre du Docteur *Franklin* au Docteur *Brownrigg*.

« Les Modernes méprisent quelquefois trop légérement les Anciens, & les Savans ne font pas toujours assez d'attention aux connoissances du vulgaire. En 1757 je me trouvai en mer au milieu d'une flotte de quatre-vingt-dix vaisseaux destinés contre Louisbourg, & je remarquai que le remoût au-dessous de deux vaisseaux étoit uni & tranquille, pendant que sous les autres, l'eau étoit très-agitée par le vent qui soufflboit grand frais. Ne pouvant me rendre compte à moi-même de cette différence, j'en parlai au Capitaine, & lui demandai là-dessus son avis. *Les Cuisiniers ont sans doute*, me répondit-il, *vidé par les dalots leur eau grasse, ce qui aura un peu graissé les côtés de ces bâtimens.* Sa solution ne me satisfit pas d'abord, mais en réfléchissant, je me rappelai ce que *Pline* a dit sur le même sujet, & je résolus de chercher à vérifier à la premiere occasion par expérience les effets de l'huile sur l'eau. En 1762 je fis encore un voyage sur mer, & j'observai pour

trional ou *Hyperboréen* comprend la *mer d'Allemagne* ou *du Nord*, une partie de la *mer d'Angleterre*, celle *d'Écosse*, la *mer de Danemarck*, la *mer Baltique*, celle *de Norwége*, la *mer de Moscovie*, & tout ce qui environne le Continent Arctique. L'*Océan Oriental* comprend les *mers de la Chine*, *des Indes*, *de l'Arabie*

la premiere fois le calme que produisoit l'huile sur l'eau agitée dans une lampe de verre que j'avois suspendue au plancher de la chambre du Capitaine. J'examinois sans cesse ce phénomene, & je cherchois à en découvrir la raison, Un vieux Capitaine de Marine me dit que c'étoit un effet de la propriété de l'huile qui rend unie l'eau lorsqu'on en verse dessus; & il ajouta que les *Bermudiens* employoient cet expédient pour harponner le poisson qu'ils ne pouvoient pas voir quand la surface de la mer étoit agitée par le vent. Il m'apprit encore que lorsque les pêcheurs de Lisbonne veulent rentrer dans le Tage, si la houle trop forte sur la barre leur fait appréhender qu'elle ne remplisse leurs bateaux, ils vident dans la *mer* une bouteille ou deux d'huile, ce qui calme les brisans, & leur permet de passer en sureté. J'ai appris aussi que lorsque les plongeurs de la Méditerranée travaillent sous l'eau, la lumiere du soleil qui est interrompue par la réfraction d'une multitude de petites vagues, n'arrive à eux que brisée & très-foible: que de temps en temps ils vomissent de leur bouche une petite quantité d'huile qui en montant à la surface la rend unie, & permet à la lumiere d'arriver plus directement à eux. J'ai fait un jour cette expérience sur l'étang de Clapham: le vent élevoit alors de grosses rides sur la surface, j'y répandis une partie d'une petite bouteille d'huile: je vis cette huile s'étendre avec une rapidité étonnante sur la surface, mais elle n'aplanit pas les vagues, parce que je l'avois d'abord jetée au côté sous le vent de l'étang où les vagues étoient plus grandes, & où le vent rejetoit l'huile sur le bord. J'allai ensuite au côté du vent où les vagues commençoient à se former: une cuillerée d'huile que j'y répandis, produisit à l'instant sur l'espace de plusieurs verges en carré, un calme qui s'étendit par degrés jusqu'à ce qu'il eût gagné la côte sous le vent, & bientôt l'on vit toute cette partie de l'étang, qui étoit d'environ un demi-acre, aussi unie qu'une glace ».

« Une goutte d'huile qu'on fait tomber sur une table de marbre ou sur une glace, toutes deux placées horizontalement, reste au même endroit, & s'étend très-peu; mais lorsqu'on la jette sur l'eau, elle s'étend à l'instant de tous côtés à une distance considérable, & avec une célérité extraordinaire; elle devient même assez mince pour y produire les couleurs prismatiques, & au-delà de ce premier cercle elle s'amincit insensiblement jusqu'à n'être plus sensible que par les vagues qu'elle calme & qu'elle rend unies. Il semble que dès qu'elle a touché l'eau, il s'exerce entre les particules qui la composent une répulsion mutuelle & si forte qu'elle agit sur les autres corps légers qui nagent à la surface comme les pailles, les feuilles, &c. & les force

& *de l'Archipel.* L'*Océan Méridional* comprend les *mers de Zanguabar*, *des Caffres* & *de Congo* : & l'*Océan Occidental* contient les *mers de Guinée*, *du Cap-Vert*, *des Canaries* : la *mer Méditerranée*, les *mers d'Espagne*, *de France* & *des Isles Britanniques.* La *mer du nouveau Continent* se divise en *mer du Sud* ou *Pacifique* & en *mer du*

à s'éloigner des environs de la goutte, en laissant tout-autour de ce centre un grand espace dégagé de tout corps étranger ».

« Le Chevalier *Pringle* se trouvant en Ecosse, apprit que ceux qui vont à la pêche de la baleine découvrent de loin les colonnes de harengs, parce que l'eau est tranquille & unie dans les endroits où elles se trouvent, peut-être à cause de quelque huile ou corps graisseux qui s'échappe ou s'exhale du corps de ces poissons ».

« Un habitant de Rhode-Island en Amérique, m'a dit avoir observé que le Havre de Newport est toujours calme & tranquille pendant que les bâtimens de la pêche de la baleine y mouillent. Les orties de mer (*blubbers*) qu'on y entasse à fond de cale & les barils d'où distille à travers les douves une huile qui tombe sur l'eau qu'on pompe de temps en temps pour nettoyer le bâtiment, fournissent sans doute l'huile qui s'étend sur toute la surface de l'eau dans le havre & qui empêche qu'il ne s'y forme des vagues. M. *de Tengnagel* a mandé de Batavia (le 15 Janvier 1770) à M. le Comte *de Bentink*, que la Compagnie Hollandoise doit le salut d'un de ses vaisseaux à une quantité d'huile versée contre la haute mer, près des Isles Paulus & Amsterdam ».

« D'après cela, on viendroit sans doute à bout d'appaiser par-tout les vagues, si on pouvoit se placer à l'endroit où elles commencent à se former. Il est rare & souvent impossible de prendre cette position dans l'Océan; mais il seroit peut-être aisé, dans des cas particuliers, de modérer la violence des vagues lorsqu'on se trouve au milieu des eaux, & de prévenir des brisans lorsqu'ils sont dangereux ».

« Rien n'empêche l'air & l'eau de se toucher : la machine pneumatique démontre qu'il n'y a point de répulsion entre ces deux élémens. Le vent qui n'est qu'un air en mouvement, en frappant la surface unie de l'eau, la frotte & y forme des rides, qui servent à produire bientôt d'autres vagues si le vent continue. La plus petite vague une fois formée, ne se calme pas sur le champ, & ne laisse pas en repos l'eau qui l'avoisine ; ainsi une pierre qu'on laisse tomber dans un étang, excite d'abord autour d'elle des ondulations orbiculaires, c'est-à-dire un cercle qui en forme un second ; le second un troisieme, & ainsi de suite dans un espace d'une fort grande étendue, tant & aussi loin que peut s'étendre la communication du mouvement imprimé par la premiere impulsion. Une petite puissance qui agit sans cesse, produit une grande action ; le vent agissant continuellement sur les petites vagues formées les premieres, elles augmentent toujours en grandeur, quoique la force du vent ne devienne pas plus grande ; elles s'élevent peu-à-peu, & elles étendent leurs bases jusqu'à ce que chaque vague contienne

Nord. Celle-ci comprend les *mers du Canada*, *du Méxique*, *du Brésil*, *du Paraguay* & *de la Magellanique :* celle *du Sud* que l'on appelle aussi *Océan pacifique*, contient la *mer du nouveau Mexique* ou *de Californie*, celle *du Pérou* & *du Chili*. Il y a des *mers* qui n'ont point de communication visible

une grosse masse d'eau qui, étant en mouvement, agit avec une grande force. Lorsque le vent est si fort que les vagues ne peuvent pas obéir assez promptement à son impulsion, le sommet de ces vagues étant plus mince & plus léger, elles sont poussées en avant, brisées & converties en écume blanche ; le vulgaire appelle ces sommets hérissés & écumans *chapeaux blancs.* Mais s'il y a une répulsion mutuelle entre les particules d'huile, & qu'il n'y ait point d'attraction entre l'huile & l'eau, l'huile une fois étendue à une grande distance s'oppose à tout contact immédiat, à tout frottement ; le vent en soufflant sur l'eau, au lieu d'y produire les premieres rides qui sont les élémens des vagues, ne fait que glisser dessus. Par la même raison, lorsque les lames ou les vagues sont huilées en leur surface, le vent en passant dessus les comprime, & contribue plutôt à les abaisser qu'à les agrandir. C'est ainsi qu'on explique le phénomene en question ».

Nous ne pouvons disconvenir de l'authenticité de ces faits, & nous croyons bien que l'huile peut empêcher que le vent ne commence les grandes rides & ne forme de nouvelles vagues, qu'elle diminue même la force de celles qui se sont élevées les premieres : mais l'huile ayant une extension déterminée, elle n'empêchera pas que les vagues produites au loin ne procurent un refoulement ondulatoire & assez relatif même, sur les endroits où l'on aura versé de l'huile, parce que le fluide de l'eau est homogene, que la puissance des premieres vagues formées au loin se communique à celles qui sont sous la pellicule d'huile, ces dernieres subissent une impulsion mécanique, un soulévement à la surface, qui est préparé de loin, dont l'action oscillatoire est imprimée à toute la masse ; & comme il y a infiniment trop de distance entre l'effet & la cause, le mouvement des vagues ne cessera, à l'endroit où l'huile se fera étendue, qu'après un certain temps. Nous convenons encore que la surface du vaisseau qui mouille peut s'oindre d'huile, & réprimer par ce moyen une grande partie des secousses rudes des vagues que ressentent ceux qui sont sur le vaisseau. De l'huile versée sur les houles fortes, près d'une côte, ne produira aucun effet, & l'on sait que lorsque le vent cesse tout-à-coup, les vagues qu'il a excitées ne retombent pas subitement ; elles s'appaisent graduellement & sont long-temps à se mettre de niveau. Ainsi *le moyen de calmer les vagues avec de l'huile* ne peut au plus avoir quelque effet qu'en *pleine mer*, pour le moment & dans un petit espace, encore faut-il être à l'ancre, ou faire des bordées au-dessus du vent, jeter l'huile un peu abondamment & en avant du sillage. Le vaisseau marche mieux sur cette traînée grasse, il semble même la préférer.

avec les autres *mers ;* telle eſt la *mer Caſpienne* qui ſe voit en Aſie entre la Tartarie, le Royaume de Perſe, la Géorgie & la Moſcovie : on ſoupçonne cependant qu'elle a une communication ſouterraine avec le golfe de Perſe. Ses eaux ſont plus ſalées vers le milieu que vers les côtes. On donne le nom de *golfe* aux bras de *mer* qui s'avancent dans la terre, comme le *golfe de Veniſe*, qu'on nomme *mer Adriatique*, le *golfe de Lépante de la Morée*, le *golfe d'Engia*, & le *golfe Arabique.* Les *mers* intérieures ou qui entrent dans les Continens, ſont la *mer Vermeille* en Amérique, la *mer Caſpienne*, le *golfe Perſique*, les *mers de Corſe & de Kamtſchatka* en Aſie : les *mers* extérieures ſont celles qui environnent les Continens. Enfin, on donne le nom de *Détroit* ou *Pas* à un canal entre les deux terres par où deux *mers* ſe communiquent, comme le *Détroit de Gibraltar*, le *Pas de Calais*, & le *Fare de Meſſine.* Ce qu'on appelle *Baie de mer*, eſt un lieu le long de la côte, où il y a aſſez de fond pour s'y retirer & ſe mettre à couvert de la tempête. Le milieu intérieur d'une baie a plus d'étendue que ſon embouchure, telle eſt la *Baie d'Hudſon* & la *Baie de tous les Saints* en Amérique.

C'eſt par une ſuite de la dépendance des configurations du baſſin de la *mer* avec le prolongement & le giſſement des montagnes, que la profondeur à la côte eſt proportionnée à la hauteur de cette même côte ; & que ſi la plage eſt baſſe & le terrain plat, la profondeur eſt petite ; tandis qu'un promontoire élevé s'abaiſſe ſous les flots par une pente rapide.

Ainſi, le baſſin de la *mer* eſt plus ou moins creuſé par les mains de la Nature, & ce vaſte baſſin eſt irrégulier : il offre des éminences ou iſles, des élévations ou bancs de ſables, des endroits d'une profondeur bruſquée, mais d'une étendue peu conſidérable ; l'Océan entre les côtes de France & d'Irlande

a quatre-vingts brasses de profondeur moyenne ; mais un peu au-delà, en pleine *mer*, la sonde descend jusqu'à cent, cent vingt, cent quarante brasses. La profondeur des *mers* & l'élévation des montagnes sont infiniment plus grandes vers l'Equateur que dans nos Zones tempérées. La Manche, excepté au Pas de Calais, a depuis soixante-deux brasses jusqu'à vingt-cinq & trente : le détroit ou pas, qui est l'endroit le moins large, n'a que seize brasses de profondeur moyenne. La profondeur de la *mer*, le long des côtes de France & d'Angleterre, est indiquée dans le *Neptune François* & sur la carte du Docteur *Halley*, à treize & quatorze. Il paroît, d'après l'examen, que le fond du détroit le plus resserré, appelé *Pas de Calais*, est comme le sommet aplati d'une montagne soumarine & élevée de six cents vingt pieds de hauteur perpendiculaire, à partir du niveau de la pleine *mer*.

Des Physiciens laborieux ont calculé la quantité d'eau que renferme l'Océan : en ne lui donnant qu'une profondeur de six cents pieds, on a trouvé que sa masse réunie formoit un globe de soixante lieues de diametre.

Nous avons dit que l'eau de la *mer* est de toutes les eaux la moins évaporable à l'air ; cependant c'est de la vaste étendue de l'Océan que s'élevent dans l'atmosphere ces vapeurs qui étant condensées, forment les nuages destinés à rafraîchir l'air & à porter la fertilité dans les pays les plus éloignés.

On sait que la *mer* est un autre monde peuplé d'animaux dont la durée, le génie & les talens nous sont bien inconnus. Parmi ses habitans si nombreux & si différens, les petits poissons ne viennent sur les bords de la *mer*, que dans un temps calme ; les gros poissons qui présentent une plus grande masse à l'effort des eaux agitées, sont souvent jetés involontairement sur ses parages.

On croiroit, à voir la *mer* agitée & toute écumante, qu'elle va ensévelir les vaisseaux dans ses vagues profondément entr'ouvertes, ou qu'elle va quitter son lit & inonder les terres ; mais elle est sujette à des loix, qui en la resserrant vers son milieu garantissent la terre de son invasion. Ce mouvement des eaux de la *mer* agitée par les vents, s'appelle *ondulation* ou *fluctuation*.

La *mer* présente un autre phénomene bien digne de l'admiration & de l'étude des Philosophes. Ses eaux ont deux mouvemens contraires & périodiques par lesquels la *mer* s'éleve & s'abaisse alternativement deux fois par jour en coulant de l'Équateur vers les Pôles, & refluant des Pôles vers l'Équateur. Tous les jours l'eau de l'Océan est entraînée pendant six heures de suite du Midi au Septentrion, & s'éleve tantôt plus, tantôt moins sur les côtes ; c'est ce gonflement qu'on appelle le *flux de la mer :* elle conserve environ quinze minutes la même hauteur, après quoi elle se retire & continue six heures durant à s'abaisser. Ce retour des eaux du Nord au Midi, & de nos côtes vers la *haute mer*, est cet affaissement qu'on appelle le *reflux :* l'eau demeure aussi environ quinze minutes dans son plus grand abaissement, & se retire à plus d'une demi-lieue de certaines côtes, après quoi le flux recommence vers les terres. Cette inaction de deux fois quinze minutes par vingt-quatre heures, fait que le *flux de la mer* suit le cours de la lune. On prétend que c'est particuliérement la gravitation de cet astre qui opere ce phénomene sur la *mer ;* aussi a-t-on tout à la fois pleine lune & grande & forte marée dans le même temps, tandis que la plus basse & la plus lente marée est dans le dernier quartier de la lune. L'illustre *Newton* attribue cet effet à l'attraction que le soleil & la lune exercent sur les eaux de l'Océan. C'est dans l'ouvrage de ce grand homme qu'il faut

voir la démonstration & l'explication des phénomenes innombrables que présente ce point de Physique. On trouve aussi dans l'Histoire Naturelle de M. *de Buffon* (*Théorie de la Terre*), une explication ingénieuse & brillante du même phénomene. On peut encore consulter les savantes recherches de MM. *Euler*, *Mac-Laurin*, & *Daniel Bernoulli*, sur les causes du *flux* & *reflux*, couronnées par l'*Académie Royale des Sciences de Paris* en 1740; ainsi que le *Nouveau Traité de Navigation*, publié par M. *Bouguer* en 1753. C'est à regret que nous ne pouvons suivre ici ces Auteurs: nous nous contenterons de dire que *Newton* a calculé que la force attractive du soleil pouvoit élever les eaux de la *mer* de deux pieds, que l'action de la lune pouvoit être évaluée à dix, & qu'ainsi les forces combinées de ces astres avoient assez d'activité pour les faire monter au moins de douze pieds. La plus grande hauteur des marées n'est que deux ou trois heures après que la lune a passé au méridien: l'on a remarqué qu'en *pleine mer* l'eau ne s'éleve jamais que d'un ou deux pieds; il n'en est pas de même sur les côtes; car l'eau dans les flux monte sur les côtes de France, par exemple, depuis douze jusqu'à quarante-cinq pieds. Les Marins ont observé que la marée de la nuit monte plus que celle du jour. En général, les marées retardent tous les jours d'environ trois quarts d'heure, c'est-à-dire, de la même quantité dont la lune par son mouvement propre d'Occident en Orient, arrive chaque jour plus tard au méridien; elles sont aussi plus fortes ou plus foibles, selon que ce satellite est plus loin ou plus près de la terre: elles augmentent à proportion que les cubes des distances diminuent; & si la lune se trouvoit à une distance de moitié moindre, le flux qu'elle occasionneroit, feroit huit fois plus grand. Les marées sont plus grandes, plus rapides, dans le même mois, aux environs de

la

la nouvelle & de la pleine lune, que dans les quadratures. Elles sont en général plus grandes en hiver qu'en été; au temps des équinoxes, qu'aux temps des solstices: ces fortes marées précedent l'équinoxe du printemps, & succedent à celui d'automne (*a*). Les bancs de sable, les détroits, les golfes, la profondeur & la largeur des *mers*, les vents, les courans irréguliers; en un mot, les inégalités des côtes, la position des terres, les distances de l'Équateur, &c. peuvent occasionner dans les marées des retards, & notamment des variations qui ne sont soumises ni à l'action du soleil ni à celle de la lune. Les lieux situés au méridien n'éprouvent point le flux qui dépend du passage de la lune au méridien, mais celui qui est occasionné par la révolution périodique de cette planete. On ne connoît point de flux régulier dans la Méditerranée, excepté au fond du Golfe de Venise.

(*a*) M. *Beaupied du Menil* rapporte dans son Mémoire *sur les Marais salans*, imprimé à la Rochelle en 1765, qu'entre les deux tours du port de cette ville, il a observé qu'à l'*équinoxes* du printemps, à celui d'automne & au *solstice* d'été, la *mer* monte de douze pieds; que dans les *syzygies*, ou nouvelles & pleines lunes de chaque mois, elle s'éleve de dix à dix pieds & demi; enfin que dans les *quadratures* ou *morte-mer* en termes de Marine, elle monte seulement de sept à huit pieds, parce que les marées vont en décroissant des *syzygies* aux *quadratures* & en croissant des *quadratures* aux *syzygies*. Notre Observateur ajoute que les plus hautes marées de chaque lunaison sont quand la lune est environ à dix-huit degrés au-delà des pleines & des nouvelles lunes, & les plus basses quand elle est environ à dix-huit degrés au-delà du premier & du dernier quartier.

Des personnes prétendent qu'on peut tirer un grand avantage de l'indication des heures des marées. Car on croit que les orages & les mauvais temps se forment lorsque l'eau tourne, c'est-à-dire au commencement de la haute ou de la basse marée; mais avec cette différence, qu'ils durent plus long-temps si la marée monte, & qu'ils se dissipent plutôt si la marée baisse; les nuages & les vents suivent en quelque sorte les mouvemens de l'eau de la mer: on croit encore que ces mêmes heures sont critiques pour les malades, c'est ce qu'il faudroit vérifier, ainsi que cet axiome d'*Aristote* qui dit que tous les animaux naissent dans les heures où la marée monte, *æstu ascendente*, & qu'ils meurent dans le temps où elle baisse, *æstu recedente*.

Le *Pont-Euxin*, la *mer Baltique*, la *mer Morte* & la *mer Caspienne* n'en ont point; mais il eſt ſenſible dans la *mer Rouge* & dans le *golfe Perſique.*

Les Marins & les habitans des Côtes maritimes donnent le nom de *marée* à ces mouvemens de *flux* & *reflux;* ils nomment *morte-eau* le temps où la marée eſt ſtationnaire, c'eſt-à-dire qu'elle monte le moins & s'abaiſſe le moins. Ils donnent le nom de *flot* au flux de la *mer* qui vient couvrir les plages. C'eſt le *macaret* de la Garonne, & le *pororoca* des Indiens des bords de Guama près Para.

Peu de perſonnes ſont encore d'accord ſur le méçaniſme qui opere ſi conſtamment ces alternatives régulieres du flux & reflux, ainſi que les *ras de marée.* Ces derniers, qu'on éprouve dans nos Iſles en Amérique, & qui ſe font reſſentir depuis le commencement de Novembre juſqu'à la mi-Avril, particuliérement en Décembre & en Janvier, ſeroient-ils dus à une ſorte d'ouragan ou de tempête à laquelle le vent local n'auroit aucune part? ou ne ſeroit-ce pas plutôt la ſuite d'une tempête qui a régné ailleurs? Seroit-ce enfin des *contre-marées*, c'eſt-à-dire, des *marées* qui ſe rencontrent en venant chacune d'un côté, & qui forment ſouvent en certains endroits des courans rapides & dangereux? Les *ras de marées* ſont des eſpeces de *lames houleuſes* qui ſe font ſentir avec violence ſeulement près des rivages ou des côtes: c'eſt alors que les vaiſſeaux qui ſont en rade ſont quelquefois ſubmergés, & que les malheureux qui ſont à bord ſe trouvent abandonnés à ces vagues impétueuſes. Ces lames ſont plus terribles ſur les bords des rivages, parce qu'en ſe recourbant ſur elles-mêmes & ſe briſant avec fracas, elles engloutiſſent les canots, &c. Au reſte, ces ravages n'embraſſent guere qu'une petite étendue de côtes.

On ne connoît guere mieux ce que l'on appelle les *courans de mer*, ces torrens cachés qui entraînent

trop fréquemment les vaisseaux, & dont les effets sont souvent funestes. L'Auteur des *Réflexions sur la cause générale des vents* (imprimées à Paris en 1746), paroît porté à croire que les *courans* considérables peuvent être attribués à l'action du soleil & de la lune; il ajoute qu'on pourroit expliquer par le plus ou moins de hauteur des eaux, & par la disposition des côtes, les différens *courans* réglés & constans que les Navigateurs observent; & que les oscillations horizontales de la pleine *mer* dans le flux & reflux pourroient être l'effet de plusieurs *courans* contraires. C'est sur-tout aux inégalités du fond de la *mer*, que M. *de Buffon* attribue les *courans* qui varient à l'infini dans leurs différens degrés de vîtesse ainsi que dans leur direction, dans leur force, leur largeur & leur étendue: ceux qui sont produits par les vents, changent de direction avec les vents. C'est encore à l'action des *courans*, que M. *de Buffon* attribue la cause des angles correspondans des montagnes. M. *Mead* croit qu'il faut chercher la cause du phénomene dont il s'agit dans un mouvement de la *mer*, tendant de l'Équateur aux Pôles ou au moins le long des côtes. Son systême est fondé sur l'opinion où il est que le *malestrom* & autres gouffres de l'Océan Septentrional, sont des embouchures de canaux intérieurs qui communiquent à des endroits placés sous l'Équateur: cependant, par la relation que l'Évêque *Pontoppidan* donne du *malestrom* (dans son *Histoire Naturelle de la Norwege*), il y a lieu de croire que ce gouffre ou abyme n'est pas un passage souterrain; & M. *Schelderup* Conseiller d'État en Norwege, prétend que le *malestrom* est un courant d'eau opposé au mouvement de la *mer*. Les principaux *courans*, les plus larges & les plus rapides, sont: 1.° Près de Guinée, depuis le Cap-Vert jusqu'à la Baie de Fernandopo, d'Occident en Orient, faisant faire aux vaisseaux cent cinquante lieues en deux jours. 2.° Auprès

de Sumatra, du Midi vers le Nord. 3.° Entre l'Isle de Java & la Terre de Magellan. 4.° Entre le Cap de Bonne-Espérance & l'Isle de Madagascar. 5.° Entre la Terre de Natal & le même Cap. 6.° Sur la Côte du Pérou dans la *mer du Sud*, du Midi au Nord. 7.° Dans la *mer* voisine des Maldives, pendant six mois, d'Orient en Occident, & pendant six autres mois en sens contraire. Les *courans* sont si violens sous l'Équateur, qu'ils portent les vaisseaux très-promptement d'Afrique en Amérique, mais aussi ils les empêchent absolument de revenir par ce même chemin; de sorte que les vaisseaux, pour retourner en Europe, sont forcés d'aller chercher le cinquantieme degré de latitude. En général, les eaux de la *mer* sont continuellement entraînées d'Orient vers l'Occident. Le mouvement en est plus fort vers l'Équateur que vers les Pôles : tout ceci prouve évidemment que le mouvement de la terre sur son axe se fait d'Occident vers l'Orient.

L'observation & la connoissance des *courans* est un des points principaux de l'art de naviguer; mais ce qui rend la détermination de leur cours & de leur direction si difficile, c'est la difficulté de trouver un point fixe en pleine *mer*. L'Académie Royale des Sciences avoit proposé ce sujet pour le prix de l'année 1751, & les méthodes proposées par les Auteurs ont encore laissé beaucoup à désirer. Qu'il nous soit permis d'ajouter quelques observations importantes sur la théorie des *courans*.

M. *Mead* paroît convaincu qu'abstraction faite des mouvemens que causent à la *mer* les vents & les marées, ce fluide n'est pas dans un état de repos, & que conséquemment la terre n'est pas par-tout d'une densité uniforme, comme le suppose le Chevalier *Newton*; mais que les *courans* du Golfe de la Floride, ainsi que ceux de la Côte du Brésil & ceux qui sur la Côte du Sud tendent au Nord, sont des

courans de circulation entretenus par les densités différentes de la terre & par son mouvement diurne ou de rotation sur son axe. M. *Waitz* dans la Dissertation où il examine pourquoi l'eau de la *mer Atlantique* passe toujours dans la *mer Méditerranée* par le Détroit de Gibraltar, prétend que deux *courans* dont la direction est opposée, coulent par ce Détroit; le *courant* supérieur passe constamment dans la *mer Méditerranée*, & l'inférieur sort toujours de cette même *mer* & se dégorge dans l'Océan. M. *Halley* a toujours regardé comme fort vraisemblable ces *sous-courans* marins, ainsi que les *courans* qui se font à la surface. Toutes ces opinions sont appuyées d'observations : nous ne rapporterons qu'une expérience faite dans la *mer Baltique*, qui confirme le sentiment de ces Auteurs. Un habile Marin étant dans une des frégates du Roi, ce vaisseau fut tout d'un coup porté au milieu d'un courant & poussé par les eaux avec beaucoup de violence. Aussi-tôt on descendit dans la *mer* une corbeille où on mit un gros boulet de canon ; la corbeille étant descendue à une certaine profondeur, le mouvement du vaisseau fut arrêté : mais quand elle fut descendue plus bas, le vaisseau fut porté contre le vent & dans une direction contraire à celle du *courant* supérieur, qui n'avoit qu'environ quatre ou cinq brasses de profondeur. M. *Halley* ajoute que plus on descendoit la corbeille, plus on trouvoit que le courant inférieur étoit fort. Par ce principe il est aisé d'expliquer comment il se peut faire qu'au Détroit de Gibraltar, dont la largeur n'est que d'environ vingt milles, il passe une si grande quantité d'eau de la *mer Atlantique* dans la *Méditerranée* par le moyen des *courans*, qui y poussent presque toujours les vaisseaux à l'Est.

Quoi qu'il en soit, les grandes marées nous procurent des avantages très-certains; elles repoussent

l'eau des fleuves, la font remonter bien avant dans les terres, & en rendent le lit assez profond pour qu'un vaisseau puisse arriver dans les ports des grandes villes. Les navires attendent ces crues d'eau si commodes ; ils en profitent pour arriver ou pour sortir de la rade, sans toucher le fond & sans courir le risque de s'ensabler. Les alternatives du flux & reflux font que les côtes sont battues sans cesse par les vagues, qui en enlevent de petites parties qu'elles emportent & qu'elles déposent au fond : de même les vagues portent sur les côtes différentes productions, comme des coquilles, des sables, qui s'accumulant peu à peu, produisent des éminences. Dans la principale des Isles Orcades où les rochers sont coupés à pic deux cents pieds au-dessus de la *mer*, la marée s'éleve quelquefois jusqu'à cette hauteur, lorsque le vent est fort ou qu'on éprouve une grande tempête. Dans ces violentes agitations, la *mer* rejette quelquefois sur les côtes des matieres qu'elle apporte de fort loin. La *mer*, par son mouvement général & constant d'Orient en Occident, doit porter sur les côtes d'Amérique les productions de nos côtes, & ce ne peut être que par des mouvemens fort irréguliers, & probablement par des vents, qu'elle porte sur nos côtes les productions des Indes & de l'Amérique. Quant à son sol, rien ne ressemble mieux à un limon huileux : les bords de la *mer* sont si glissans, qu'on a de la peine à s'y soutenir, & ce gluten ne provient peut-être que des plantes molles, des coquillages, des poissons, des cadavres, en un mot de cette quantité de matieres organiques & putrescibles que la *mer* en montant, porte & entraîne avec elle, & qu'elle laisse en descendant sur la greve & les rivages. Ce sont peut-être ces mêmes substances qui concourent à rendre l'eau de la *mer* si insupportable au goût ; toujours est-il vrai que l'odeur qu'elles exhalent sur le rivage, & qui dure

ſouvent d'une marée à l'autre, eſt très-déſagréable & mal-ſaine. Nous donnerons au *mot* SEL MARIN, l'art de retirer le ſel de la *mer* ou des fontaines ſalées ou marais ſalans. Il ſeroit à déſirer qu'on eût auſſi l'art de deſſaler par des voies commodes & non diſpendieuſes l'eau de la *mer* au point de la rendre potable. Quelle reſſource ne ſeroit-ce pas pour les vaiſſeaux qui entreprennent de longs voyages! M. *Deſlandes* a prétendu, d'après *Pline*, que ſi l'on forme avec de la cire vierge des vaſes, & qu'on les rempliſſe d'eau de *mer*, cette eau filtrée à travers la cire ſera deſſalée par ce moyen. Le célebre *Hales* a beaucoup travaillé ſur cette matiere, mais bien différemment: on voit ſes recherches dans un Ouvrage intitulé *Inſtructions pour les Mariniers, contenant la maniere de rendre l'eau de la* mer *potable.* L'Angleterre, pour manifeſter à tout l'Univers la reconnoiſſance d'un ſi grand bienfait, a érigé à ce même *Hales*, mort en 1761, âgé de quatre-vingt-ſept ans, à Weſtminſter, un ſuperbe mauſolée parmi les tombeaux de ſes Rois. Pluſieurs autres perſonnes ſe ſont ſervi, dans les mêmes vues, de la poudre à canon, des cendres de bois, de la craie, de la chaux d'os calcinés, & de la pierre à cautere, &c. Mais, de tous ces moyens, le ſeul par lequel on puiſſe parvenir à la deſſaler, à la dépouiller de ſon goût bitumineux, & à la rendre potable & ſaine, c'eſt la voie de la diſtillation. Un célebre Médecin de la Faculté de Paris (M. *Poiſſonnier l'aîné*), s'eſt occupé auſſi à travailler ſur cet objet par ordre du Gouvernement. *Conſultez* la *Gazette de France, N.° 55, année 1764* (*a*).

(*a*) La méthode de *M. Poiſſonnier*, eſt la diſtillation, avec un appareil à tuyaux d'étain placé à l'orifice de l'alambic; il mêle du ſel alkali à l'eau marine, avant de la diſtiller.

La méthode propoſée par le Docteur *Irving*, conſiſte en un ſeul large tube, en place des tuyaux dans l'alambic, ſans chapiteau &

A ce détail nous ajouterons une singularité rapportée par *Linschot*; il dit que dans la *mer Rouge*, près de l'Isle de Bareyn, des plongeurs puisent de l'eau douce à la profondeur de quatre à cinq brasses; de même, dit *Gemelli, tom. II, pag. 453*, aux environs de l'Isle de Baharan dans le Golfe Persique, on prend de l'eau douce au fond. Les hommes plongent avec des vases bouchés, qu'ils débouchent au fond, & qu'ils rapportent en remontant pleins d'eau douce. Il y a encore beaucoup d'autres endroits où il y a sous la *mer* des fontaines d'eau douce. Le fond de la *mer* laissé à sec près de Naples, dans les éruptions du Vésuve, fait voir une infinité de ces petites sources jaillissantes.

MER GLACIALE, *Congelatum Mare*. On appelle ainsi cette partie de l'Océan Septentrional, entre le Groënland à l'Ouest & le Cap Glacé à l'Est. Il y a long-temps que les Anglois & les Hollandois cherchent, peut-être vainement, un passage par cette *mer*, pour aller à la Chine & au Japon; cependant la Nation Angloise n'a point encore abandonné ce projet, & suivant les Navigateurs Russes, &c. on peut tenter de découvrir un passage au Septentrion, entre les *Océans Atlantique & Pacifique*, & on pourroit approcher de très-près du Pôle; mais la quantité d'especes de montagnes de glace qu'on rencontre presque en tout temps dans cette *mer*, met au succès d'une

sans aucun ingrédient. Ce tube qui est en entonnoir, doit par sa construction, s'appliquer à la chaudiere de tous les vaisseaux.

M. *Chervain* prétend qu'on dépouillera plus surement l'eau de la *mer* de son goût bitumineux, en versant dessus un peu d'huile d'olive, avant de la mettre dans l'alambic.

Enfin, la Nature nous propose dans la saison de l'hiver, un moyen facile pour faire perdre à l'eau de la *mer* son sel, c'est en la faisant geler. On nous assure que ce fait est tellement avéré & connu à Amsterdam, que les brasseurs de cette ville emploient l'eau de la *mer* lorsqu'elle a été gelée & dégelée, à la place d'eau douce, pour faire leur biere. Les morceaux de glace d'eau de *mer*, dit M. *Reyher*, sont parfaitement doux.

si grande entreprise des obstacles difficiles à vaincre.

Plusieurs Anciens n'ont pas cru que la *mer* pût se geler; cependant la *mer Baltique* & la *mer Blanche* se gelent presque tous les ans, & les *mers* plus Septentrionales se gelent presque tous les hivers. On sait que le *Zuyderzée* se gele souvent en Hollande; mais on sait aussi que l'eau salée se gele plus difficilement que l'eau pure, parce qu'il faut, pour la glacer, un froid supérieur au degré de la congélation, & qui excede d'autant plus ce degré, que l'eau est en plus grande masse, qu'elle est violemment agitée & plus chargée de sel. On dit que la glace d'eau salée est moins dure que la glace ordinaire, qu'elle est plus chargée de sel au centre qu'à l'extérieur, & que ce milieu même trop chargé de sel, ou ne se gele point, ou ne prend que peu de consistance. Mais, suivant les expériences de M. *Reyher*, l'eau qui provient des morceaux de glace marine est très-douce; l'eau voisine, & sur laquelle la glace est portée, n'est point salée; enfin, l'eau tirée de dessous la glace marine, au moyen d'un syphon, & à un pied & demi de profondeur, est médiocrement salée, tandis que quatre livres tirées de la profondeur de cinq pieds, donnent par évaporation sur le feu, huit gros & demi de sel. Le Capitaine *Cook*, dans son dernier voyage jusqu'au soixante-onzieme degré vers le Pôle Antarctique, affirme avoir trouvé des plaines de glace formées par les eaux de la *mer* même, & que ces glaçons se sont fondus en eaux douces & bonnes à boire, lesquelles lui ont été d'une grande ressource. Ces glaçons trouvés tout formés en pleine *mer*, ne contenoient donc point de sel, & l'eau, pour se congeler ainsi, avoit dû l'abandonner, c'est-à-dire, s'en dépouiller.

Les fleuves du Nord transportent dans les latitudes polaires, une prodigieuse quantité de glaçons qui venant à s'accumuler, forment ces masses énormes

de glaces si funestes aux Navigateurs. Un grand nombre de ces glaces proviennent d'eaux douces retenues dans les golfes & les embouchures des grands fleuves, par la repercussion des marées. Un des endroits de la *mer Glaciale* où elles sont les plus abondantes, est le Détroit de Waigat qui est gelé en entier pendant la plus grande partie de l'année : ces glaces sont formées des glaçons que le fleuve Oby transporte presque continuellement. Elles s'attachent le long des côtes, & s'élevent à une hauteur considérable des deux côtés du Détroit : le milieu du Détroit est l'endroit qui gele le dernier & où la glace est la moins élevée ; les vaisseaux qui vont au Spitzberg pour la pêche de la baleine, y arrivent au mois de Juillet, & en partent le 15 d'Août : croiroit-on que dans cette saison ils rencontrent quelquefois par centaines, d'énormes quartiers de glace épais de soixante, soixante-dix & quatre-vingts brasses, qui se sont détachés des côtes de glace, & qui voyagent dans la haute *mer* ? Il y a des endroits où il semble que la *mer* soit glacée jusqu'au fond ; ces glaces qui sont élevées au-dessus du niveau de la *mer*, sont claires & luisantes comme du verre. Au rapport des Voyageurs, les vastes amas de glaces du Nord sont d'un beau bleu, un peu tirant sur le vert comme le vitriol de Chypre. Mais presque toutes celles que nous y avons observées, étoient de la couleur des glaces de notre pays, les autres, en très-petit nombre, n'avoient qu'une teinte foible, & cette teinte paroissoit due à la réfraction des rayons du soleil.

Tous les Navigateurs attestent qu'il y a aussi beaucoup de glaces dans les *mers* du Nord, de l'Amérique, &c. *Robert Lade* nous assure que les montagnes de Frisland sont entiérement couvertes de neige, & toutes les côtes revêtues de glaces qui forment un boulevard qui ne permet pas d'en approcher. On trouve dans cette *mer* des Isles de glace douce de

plus d'une demi-lieue de tour, dont la superficie au-dessus de l'eau surpasse l'extrémité des mâts des plus gros navires, & qui ont soixante & dix ou quatre-vingts brasses de profondeur dans la *mer*. Ces Isles ou montagnes de glace sont si mobiles, que dans les temps orageux celles qui présentent une grande surface hors de l'eau, suivent la course du vaisseau. Lorsque ces masses énormes de glaces viennent à se rompre ou à se détacher des *glaces côtieres*, cette séparation se fait avec un bruit si terrible, qu'il n'est pas possible de l'exprimer. Si l'on trouve beaucoup de bancs de glace dans la Nouvelle Zemble, il n'est pas rare d'en rencontrer près de la Terre de Feu; *Wafer* dit y avoir vu quelques-unes de ces Isles de glace flottantes, dont quelques-unes lui paroissoient avoir une à deux lieues de long, & la plus grosse de toutes lui parut avoir quatre ou cinq cents pieds de haut. D'autres Voyageurs assurent en avoir rencontré de si monstrueuses, qu'il y en a de douze à quinze cents pieds d'épaisseur; plusieurs Auteurs ont tâché d'expliquer la cause des amas de glaces dans la Baie de Baffin & le Détroit d'Hudson, &c. Voici ce que dit le Capitaine *Middleton*, Anglois: Le pays est fort élevé tout le long de la côte de la Baie de Baffin & du Détroit d'Hudson, &c. & il l'est de plus de cent brasses tout près de la côte où se trouvent quantité de golfes dont les cavités sont remplies de glaces & de neiges gelées jusqu'au fond, à cause de l'hiver presque continuel qui regne dans ces endroits. Ces masses se détachent & sont entraînées dans le Détroit, où elles augmentent en masse: l'eau & l'air étant toujours extrêmement froids pendant l'été, tout ce qui tombe de l'atmosphere, joint à l'élévation des vagues de la *mer*, produit un accroissement continuel aux montagnes de glaces. Le vent souffle du côté du Nord-Ouest pendant presque neuf mois de l'année. A l'égard

des amas de glaces qu'on voit près du Groënland; ils ont commencé par se détacher des grandes rivieres de Moscovie.

Nous avons dit ci-dessus, que depuis long-temps l'on ne cesse de chercher un passage aux Indes par les *mers* du Nord; mais dans la crainte d'un trop grand froid si on s'approchoit trop du Pôle, on ne s'est pas assez éloigné des terres, & on a trouvé les *mers* fermées par les glaces. Cependant il paroît vraisemblable qu'il y a moins de glaces en pleine *mer* que près des côtes où les fleuves se déchargent avec leurs glaces : d'ailleurs, on sait que quelques Hollandois s'étant fort approchés du Pôle, y avoient trouvé une *mer* ouverte & tranquille & un air tempéré, ce qui n'est peut-être pas impossible en été, à cause de la présence continuelle du soleil au Pôle boréal pendant six mois ; & il est probable que dans les hautes latitudes Septentrionales, & à une distance considérable des côtes, la *mer* est tout-à-fait libre. *Voyez* les *articles* GLACE, GLACIER, FROID, GELÉE. Nous le répétons ; ce n'est que vers les côtes, dans les parages tranquilles, dans les golfes ou détroits des Zones glaciales & dans tous les endroits où les fleuves versent une grande quantité d'eau douce & de glaçons, que la *mer* gele ; & les glaces continues ne s'étendent pas à une vingtaine de lieues des côtes.

MER LUMINEUSE, *Noctilucum Mare.* C'est un phénomene des plus brillans & des plus intéressans, qui est commun, pendant la nuit, dans certaines *mers*, & que le plus beau clair de lune n'absorbe pas totalement : la proue du navire qui vogue sur les eaux, les fait bouillonner, & semble, pendant les plus épaisses ténebres de la nuit, les mettre en feu : le vaisseau vogue dans un cercle lumineux, d'où s'échappe, dans les rides des ondes que forme le sillage, un long trait de lumiere. La *mer* est beaucoup

plus lumineuse aux environs des Isles Maldives, Laquedives, & de la Côte de Malabar, que dans tout autre endroit de l'Océan : aussi, M. *Godeheu* se trouvant sur ces *mers*, en profita-t-il pour observer la véritable cause de cet éclat lumineux, ainsi qu'il l'a détaillé dans un Mémoire imprimé dans le *troisieme Tome* de ceux qui ont été présentés à l'*Académie*. La *mer* dont la surface étoit foiblement agitée, lui parut couverte de petites étoiles; chaque lame qui se brisoit répandoit une lumiere très-vive & semblable par la couleur à celle d'une étoffe d'argent électrisée dans l'obscurité; le sillage du vaisseau étoit d'un blanc vif & lumineux parsemé de points brillans & azurés. Ce même Navigateur a découvert, par des observations réitérées, que la *mer*, dans les endroits où elle étoit la plus riche en lueurs phosphoriques, étoit parsemée de petits animaux vivans, non-seulement lumineux, mais qui laissoient échapper de leur corps une liqueur huileuse qui surnageoit sur l'eau de la *mer*, & qui répandoit cette lumiere vive & azurée ou à queue de paon. Ces animaux ne sont visibles qu'à l'aide d'une forte loupe, & la liqueur qu'ils répandent reste sur le filtre par lequel on a passé l'eau de la *mer* qui demeure par-là privée de toute lumiere. Cette observation rentre dans le sentiment de MM. *Viannelli*, *Grisellini* & *Nollet*, qui attribuoient cette lumiere à des insectes lumineux : elle n'est point contraire non plus au Mémoire de M. *le Roi*, imprimé dans le même volume, qui attribuoit cette lumiere à une matiere phosphorique huileuse, que l'air ou même d'autres liqueurs (telle que de l'esprit de vin versé sur une petite quantité d'eau de *mer* récente & contenue dans une bouteille), peuvent mettre en déflagration. Les huiles de plusieurs poissons, celle de la *bonite* par exemple, paroissent avoir la propriété d'être lumineuses, surtout lorsqu'on les agite.

Le Capitaine *Newland* a donné, dans les *Transactions Philosophiques de Londres*, *1772*, des observations sur les apparences laiteuses de l'eau de la *mer*, pendant la nuit : il fait observer que l'apparition subite sur l'eau, de ce phénomene, a alarmé plus d'une fois l'esprit foible & timide des gens de l'équipage. Ces apparitions blanches ou laiteuses, quelquefois entremêlées de petites raies noires qui vont en serpentant, ont été remarquées dans les *mers* près de Surate, mais rarement sur les rivages ou le long des côtes : on prit de cette eau qu'on porta dans un réduit obscur, & l'on a cru y distinguer des animalcules vivans, luisans, & qui peuvent, dit-on, provenir du frai des poissons : ils flottent à la surface des eaux agitées, & sont plus nombreux en certains endroits que dans d'autres. M. *d'Apres de Mannevilette*, commandant le vaisseau *le Montaran*, dit que l'apparence de torrent de flammes que la *mer*, entre les Maldives & les Laquedives, offroit quand il y passa (c'étoit en 1754), jeta une alarme considérable, non entre les Marins, pour lesquels elle n'étoit pas nouvelle, mais parmi les Officiers & les Soldats des troupes, qui croyoient aller passer dans le feu. *Voyez* VER LUISANT & SCOLOPENDRE MARINE.

J'ajouterai aux exemples que je viens de citer le récit de ce que j'observai le 19 Juillet 1762, étant au port de Cette en Languedoc. Il avoit fait ce jour-là une chaleur excessive. J'avois depuis long temps projeté de faire quelques observations sur la plus ou moins grande facilité de nager dans la *mer* ou dans l'eau douce, & de découvrir si l'eau qui touche au sol de la *mer*, est plus dense ou plus fraîche que la superficie de cet élément. Instruit d'ailleurs que la *mer* Méditerranée offroit dans plusieurs de ses parages, toutes les nuits & dans presque tous les temps, la même apparence lumineuse qu'on voit aux Indes, dans nos Isles & sur les Côtes d'Afrique,

j'engageai M. *Ortez*, Espagnol, alors mon compagnon de voyage, à faire ces observations en commun. Nous fûmes au rivage sur les dix heures du soir; puis étant déshabillés, nous nous mîmes à l'eau jusqu'au cou : on essaya de plonger entiérement; ensuite on sonda avec les jambes & les bras, laquelle des deux surfaces étoit plus tempérée, & l'on reconnut sensiblement qu'autant la superficie de la *mer* étoit froide, autant le fond en étoit chaud. Quant à la densité & à la différence de pesanteur, je ne pus en faire l'expérience; d'ailleurs, M. le Comte *de Marsigli* a déterminé que l'eau de la superficie de cette *mer* étoit d'une quatre-cent-sixieme partie moins pesante que celle qui étoit à cent cinquante brasses au-dessous, & que l'eau de cette même *mer* contient en sel à sa superficie, la trente-deuxieme partie de son propre poids, & dans le fond une vingt-neuvieme partie; c'est la proportion que montre la balance, mais l'aréometre fait voir qu'il doit y en avoir une partie de plus. L'eau de la Méditerranée pese plus que celle de l'Océan, selon le Pere *Feuillée.* Notre principale observation se porta aussi-tôt sur un autre phénomene que voici : Toutes les lames d'eau nous sembloient étinceler à mesure que nous les brisions en nageant : je frottai mes mains & mes cuisses hors de l'eau, & je crus en tirer aussi des especes d'étincelles : j'agitai fortement les cheveux de M. *Ortez*, qui parurent aussi-tôt comme autant de vergettes lumineuses. Je fis déshabiller mon domestique, & lui dis de se frotter aussi, avant de se baigner dans la *mer*, mais il ne put produire sur lui le même effet qu'il produisoit sur moi. Je m'avisai de le tirer par le bras : quelle fut notre surprise & notre admiration, lorsque je vis l'image de ma main mouillée entiérement tracée sur son bras, comme si c'eût été un crayon phosphorique qui l'y eût tracée; enfin il se mit à l'eau, & je le fis nager

pour l'examiner à mon aiſe; l'on auroit dit d'un homme de feu qui ſe débattoit dans l'eau : nous prîmes du ſable & des *fucus* dans le fond de la *mer*, & en frottant ces corps, ils parurent également chargés de particules phoſphoriques. Bientôt les ondes de la *mer* nous parurent plus lumineuſes encore, on auroit pu dire au premier coup d'œil que les étoiles fixes réfléchiſſoient leur brillante image dans cet élément. Curieux d'examiner plus attentivement la cauſe de ce phénomene & les objets ſcintillans, regrettant de n'avoir point un vaſe pour le remplir d'eau marine, je pris un autre parti; je plongeai un mouchoir blanc dans l'eau, & le retirai tout couvert de petites étoiles ou de points brillans & azurés, qui ſembloient s'écraſer, s'étendre par le frottement, & former des plaques lumineuſes. De retour au logis, je me fis apporter une bougie allumée; mais je ne pus diſtinguer ſur ce mouchoir que des corpuſcules que leur extrême petiteſſe & l'affoibliſſement phoſphorique déroberent peu à peu à mes yeux. Le lendemain de grand matin je fus tremper dans la *mer* un ſecond mouchoir, que je repliai bien ſoigneuſement, & quand le jour fut favorable, je pris ma loupe (un microſcope m'eût été plus utile), & je crus reconnoître ſur la toile du mouchoir des atomes informes, immobiles & bleuâtres; je les deſcendis à la cave pour éprouver s'ils n'y reluiroient pas mieux qu'au jour, mais toute apparence lumineuſe avoit diſparu. Ainſi j'attribuai l'effet d'un tel ſpectacle, tantôt à des feux phoſphoriques & tantôt à des vers marins. Nous diſons que le corps lumineux s'affoiblit & ceſſe de remuer dès qu'il eſt ſorti de l'eau, de même que ſi l'on enferme de l'eau de la *mer* pendant vingt-quatre heures dans une bouteille, l'eau commence à ſe corrompre & ne jette plus d'étincelles.

En 1766, naviguant dans la Manche par un temps fort

fort chaud qui menaçoit d'un grand orage & au milieu de la nuit la plus obscure, je fus frappé de voir les feux dont cette *mer* étinceloit de toutes parts, se répéter, se mêler & se confondre, pour ainsi dire, avec les éclairs qui sillonnoient le ciel & l'horizon : je me rappelois l'observation que j'avois faite ci-devant sur la Méditerranée, dans un moment où le vaisseau dans lequel j'étois se trouvoit entouré de quantité de barques. Rien de plus intéressant ni de plus agréable que le spectacle dont j'avois été témoin. La côte où je me trouvois, étoit habitée par des pêcheurs ; les approches de la tempête les obligeoient à rentrer dans le port ; il sembloit que toutes les barques étoient portées sur des flots en quelque sorte enflammés & environnés de longues lames de feu que sembloit produire chaque coup de rame. Je fis puiser un seau d'eau dans la *mer*, à l'endroit qui me parut le plus lumineux ; je pris un godet de terre rempli aux deux tiers de cette eau ; je me transportai au pied du mât du vaisseau sur le pont, afin d'être moins ballotté par les coups de *mer* (l'oscillation étant plus grande au bout des leviers, vers la poupe, la proue & vers les bords du vaisseau) : je m'enveloppai tout le corps, & notamment la tête, de deux redingotes, pour intercepter toute communication avec la lumiere que réfléchissoient les éclairs & la *mer* : dans cet état, l'eau de mon godet me parut un peu scintillante ; j'y jetai par hasard quelques gouttes d'éther vitriolique dont je faisois usage, quoique sans succès, pour me préserver du mal de *mer* : je fus étonné de voir quantité de corps animés des plus brillans, s'agiter & produire le même phénomene qui arrive quand on laisse tomber une pincée de limaille d'acier sur le disque d'une bougie allumée : tout ce brillant spectacle ne dura qu'un instant.

M. *Rigaud* a fait aussi différentes recherches en 1763

& 1764, sur la cause qui rend la *mer* lumineuse; ce Physicien a détaillé dans un Mémoire lu en 1768, à l'*Académie Royale des Sciences* de Paris, le résultat de ses observations, & il prétend que sur les côtes de France, depuis l'embouchure de la Garonne jusqu'à Ostende, même dans l'Océan depuis le port de Brest jusqu'aux Isles Antilles & au banc de Terre-Neuve, la *mer* doit principalement la lumiere dont on voit briller ses eaux à une immense quantité de petits polypes, à peu près sphériques, presque aussi diaphanes que l'eau, ayant environ un quart de ligne de diametre, & un seul bras d'environ un sixieme de ligne de longueur, qu'ils meuvent avec beaucoup de lenteur, ainsi que leur corps. Ces polypes deviennent lumineux dès qu'on agite l'eau de la *mer*, ou lorsqu'un petit insecte s'approche d'eux. En puisant de l'eau à la surface de la *mer*, lorsqu'elle est lumineuse, on se procure aisément une grande quantité de ces polypes. Pour parvenir à les bien voir, dit M. *Rigaud*, il faut remplir d'eau lumineuse un caraffon de verre blanc & mince, dont le col soit étroit, ensuite placer le vase sur un plan solide entre l'œil de l'Observateur & le jour d'une fenêtre, ou bien si c'est la nuit, entre l'œil & la lumiere d'une bougie : bientôt les polypes gagneront la surface de l'eau & les parois du verre; il sera facile alors d'en prendre avec la barbe d'une plume dans le col de la bouteille, & on les placera sur un porte-objet au foyer d'un microscope. C'est ainsi que M. *Rigaud* est parvenu à découvrir leur figure, à la dessiner, & à distinguer les mouvemens de ces petits animaux. Pour s'assurer que ces polypes sont autant de foyers lumineux qui éclairent l'eau dans laquelle ils nagent, il suffit de filtrer cette eau par un papier gris (une toile de coton suffiroit); elle ne rend plus de lumiere, & les polypes qui restent dans les pores du filtre, étant écrasés avec

le doigt, deviendront aussi-tôt lumineux ainsi que le doigt. Si l'on met de l'eau marine & lumineuse dans un cristal de montre, & que l'on y verse, étant dans un lieu obscur, quelques gouttes de vinaigre un peu fort ou d'un acide minéral, vitriolique ou nitreux, mais affoibli, on voit s'agiter & briller à l'instant autant de points phosphoriques, d'un éclat lumineux très-vif, qu'il y a effectivement de polypes. Mais cet éclat est le dernier qu'on en doit attendre : un moment après ils se précipitent au fond du vase, & y meurent privés de leur lumiere. Cette expérience faite en grand doit produire un très-bel effet. Deux gros d'acide nitreux ont produit le même phénomene sur l'eau d'une barrique de la mesure de deux cents quarante pintes. L'acide vitriolique présenta le même résultat, mais l'acide marin agit moins fortement & moins promptement ; il fallut une livre de vinaigre pour produire autant d'effet qu'en employant deux gros d'esprit de nitre. L'huile de tartre & l'alkali volatil éteignirent bien plus difficilement la lumiere de ces insectes, que les acides minéraux. M. *Rigaud* a tenté vainement de faire reparoître ceux que les acides avoient détruits, en neutralisant les acides par les alkalis, même avant que ces insectes eussent perdu leur lumiere. L'été & l'automne sont les temps où ces polypes sont les plus nombreux & les plus agiles; ils sont plus gros & plus lumineux encore sous la Zone torride que sous la Zone tempérée. *Voyez* POLYPE.

M. l'Abbé *Dicquemare* s'est occupé long-temps du phénomene qui rend la *mer* lumineuse; il en attribue la cause à de petits animaux ronds, qu'il a reconnus au microscope; il rapporte que jamais leur nombre ne s'est trouvé si grand au Havre-de-Grace que le 20 Mai 1778. Ce jour-là, ils rendoient la *mer* trouble & comme couverte d'une couche d'huile épaisse & disséminée par petits globules. Ayant pris de l'eau

de *mer* en cet état, sur les dix heures du soir, dans des vases, cette eau, lorsqu'on la transvasoit, lui parut un torrent phosphorique, si lumineux, si étincelant, qu'à peine pouvoit-on voir la forme de l'eau coulante : il en répandit un peu sur le plancher, elle y brilloit & y étinceloit pendant plus de trois minutes; le col d'une grande cruche étoit rempli de cette lumiere reflétée de toutes parts de maniere à pouvoir lire une écriture assez fine; la lumiere d'une bougie n'anéantissoit pas celle de l'eau de *mer*, elle ne faisoit que l'affoiblir & la rendre bleuâtre.

M. *Bajon*, Médecin à Cayenne, a fait aussi pendant sa traversée de France en cette colonie, quelques observations sur les corps lumineux qui brillent souvent dans l'obscurité sur la *mer* : cette lumiere phosphorique qui forme des étincelles, est un des phénomenes qui l'ont le plus affecté. Leur vivacité étoit en raison du frottement plus ou moins considérable qu'éprouvoit l'eau tant à sa surface qu'entre ses parties même diversement agitées. Les mouvemens violens & brusques sont peu favorables à la formation des *étincelles*; elles sont plus abondantes & plus vives quand le mouvement est uniforme, & plus fortes qu'entre les parties de l'eau même, lorsque les mouvemens sont produits par des corps étrangers.

Indépendamment de ces étincelles, on apperçoit dans certains temps des apparences laiteuses, d'autres fois des especes de flammes plus ou moins grandes & de forme assez irréguliere, se former dans l'intérieur de l'eau à deux & plus de trois pieds de profondeur. On peut comparer ces especes de *flammes marines* aux éclairs qui partent d'une nuée orageuse : la couleur de leur feu est cependant plus pâle que la lumiere des étincelles dont nous avons parlé ci-dessus, & qui sont produites par le frottement; tandis qu'on observe que les flammes sont en plus grand nombre lorsque la *mer* est tranquille & n'a qu'un simple mouvement d'ondula-

tion : il y a plus, le frottement du navire n'en produisoit aucune. M. *Bajon* soupçonne que ces flammes pourroient bien être l'effet des frottemens qui s'exécutent dans l'intérieur de l'eau par la rencontre des courans, dont le cours est diamétralement opposé. Il n'a observé ces especes de flammes qu'après avoir passé le Tropique du Cancer, & elles ne sont devenues fréquentes que vers le douzieme, le dixieme & le huitieme degré de latitude Septentrionale, qui est précisément l'endroit où il a observé les *courans* les plus forts ; Voyez *ce mot.* Enfin, ces feux se multiplient de plus en plus quand on approche de la Zone torride; mais ils diminuent quand on prend fond, lorsqu'on approche de terre & sur-tout de l'embouchure des rivieres.

Ce Physicien prétend qu'outre ces frottemens intérieurs, il y en a encore d'autres dépendans de l'impulsion de l'atmosphere sur la surface de l'eau, qui d'ailleurs ne peut en faire mouvoir qu'une certaine masse qui presse contre la partie inférieure.

D'après cet exposé de M. *Bajon*, il paroît que le frottement est la cause de ces feux & principalement des étincelles qu'on observe sur la surface de la *mer*, puisqu'elles n'ont réellement lieu qu'aux endroits où l'on reconnoît un frottement marqué, toutes les fois sur-tout que des vagues qui sont élevées au-dessus de la surface de l'eau, viennent ensuite à se partager, à s'ouvrir & à glisser sur les vagues inférieures. C'est autour & particuliément au derriere du navire qui fait un sillage rapide, & dont la marche occasionne des bouillonnemens, des remoux, des tourbillons & autres mouvemens à l'eau de la *mer*, que les lumieres ou étincelles sont si variées, si nombreuses & si éclatantes, que la vue en est éblouie ; l'écume que forment les vagues de la *mer* paroît lumineuse en tous ses points : elle ressemble, dit M. *de la Coudreniere*, à une neige argentée ou nacrée ; l'éclat en est d'autant plus grand

ou plus vif, que la nuit est plus obscure. Lorsque des colonnes entieres de poissons, même ceux dont la couleur est sombre, font des émigrations en nageant un peu vîte, & offrent sur la *mer*, dans le lieu de leur passage, une trace lumineuse, cette lumiere paroît encore due au frottement. M. *Bajon* ayant examiné de près ces points lumineux, leur figure lui a paru sphéroïde; il a reconnu aussi que la lumiere augmentoit en proportion de leur nombre, que plusieurs paroissent s'élever au-dessus de la surface de l'eau & se perdre dans l'atmosphere : il y a aussi quelques-uns de ces points qui commencent à briller dans l'intérieur de l'eau, parcourent un certain espace & disparoissent sans parvenir jusqu'à la surface (*a*).

On ignore d'où dépendent les circonstances qui font varier si singuliérement ces feux, ces lumieres : dépendent-elles de la direction des vents & de l'état de l'atmosphere ? On a observé que les vents du Nord leur sont très-favorables, tandis que les temps humides & les vents du Sud leur sont contraires.

Telles sont les généralités que M. *Bajon* rapporte sur cette matiere lumineuse, que quelques-uns attribuent à de petits *animaux*, d'autres à une matiere *phosphorique*, & divers Physiciens, sur-tout M. *Bajon*, à une matiere qui a une analogie directe avec *l'électricité.* Ces trois opinions paroîtront vraisemblables à plusieurs de nos Lecteurs. Au commencement de cet

(*a*) M. *de la Coudreniere* dit qu'il y a de ces lumieres qui paroissent fixes, elles gardent entre elles les mêmes distances; d'autres paroissent se détacher de la *mer* & voltiger sur sa surface de plusieurs manieres, mais le plus souvent en ligne droite. Ceci, suivant notre Observateur, a beaucoup plus de rapport aux météores phosphoriques, qu'à de petits insectes qui ne sont lumineux que dans une partie de leur corps. Ces lumieres sont de différentes grandeurs, depuis un quart de ligne jusqu'à plus d'un pouce de diametre; il y en a dont la durée est celle d'un éclair, d'autres celle de plusieurs secondes. Il y a des jours & même des heures, où ces lumieres sont plus nombreuses & plus brillantes, & elles ne paroissent se former qu'à la surface de l'eau & au contact de l'atmosphere.

article (*Mer lumineuse*), nous avons exposé l'opinion fondée sur l'expérience, qui démontre qu'il faut attribuer cette lumiere à de petits animaux. Les deux autres, quoique hypothétiques, sont néanmoins très-ingénieuses. M. *Bajon*, en judicieux & curieux Observateur, a déjà tenté quelques recherches particulieres à cet égard, c'est-à-dire, sur les étincelles & les flammes dont il a fait mention. En voici le résultat: Notre Physicien ayant tiré de l'eau de la *mer* dans un seau, a reconnu que de tous les corps dont il s'est servi pour y produire du frottement, soit avec un morceau de bois, soit avec une lame de couteau, soit avec les doigts de la main, soit avec le verre, les corps métalliques occasionnent le plus d'étincelles. Les parties animales en donnent moins que le fer, mais plus que le bois; le verre n'en produit presque aucune. Dès qu'on agite l'eau, sur-tout avec une lame de couteau, on voit briller à l'instant une grande quantité de points rouges qui paroissent s'élancer de la lame même du couteau, & qui disparoissent tout de suite: ce phénomene diminue & cesse si on continue ces mêmes frottemens un peu de temps dans la même eau; mais si on la laisse reposer pendant quelque temps, & qu'on y promene de nouveau la lame d'un couteau, les étincelles reparoîtront, à la vérité moins nombreuses & moins lumineuses que quand l'eau est fraîchement tirée de la *mer*; la même expérience répétée plusieurs fois, a toujours offert le même spectacle & donné le même résultat: enfin, si l'eau de la *mer* est renfermée dans une bouteille bien bouchée, ensuite agitée, même avec les excitateurs ci-dessus désignés, il ne s'y manifeste aucune étincelle; l'eau vidée de la bouteille dans un seau & exposée pendant quelques minutes à l'air libre, ensuite agitée comme ci-dessus, redevient lumineuse, étincelante.

MER MORTE, (*Mare mortuum*,) ou MER DE SEL. *Voyez l'article* ASPHALTE.

MER NOIRE ou MER TERRIBLE, ou MER MAJEURE, *Pontus Euxinus.* Nom donné au Pont-Euxin qui communique avec la Méditerranée (*a*). Les tempêtes y font plus furieufes, plus dangereufes que dans aucune autre *mer*, parce que fes eaux font renfermées de tous côtés, & que les vagues attaquent en tout fens les vaiffeaux. Indépendamment des vents, il y a des courans fort finguliers dans le canal de la *mer Noire ;* il y en a de petits qui permettent aux bateaux de monter, tandis que d'autres bateaux defcendent à la faveur du grand courant. L'eau de cette *mer* où l'on ne trouve aucun bon port, & dont les rades font découvertes, eft fi peu falée qu'elle fe gele prefque entiérement en hiver. Cette *mer* reçoit les plus grandes rivieres de l'Europe, (le *Danube*, le *Niéper*, le *Bog*, le *Mefter*, le *Don* ou *Danaïs ;* ce dernier fe rend à la *mer Noire*, par la *mer d'Azof* ou *Palus méotide*). Son limon eft, dit-on, une fange affez noirâtre. Peut-être cette couleur n'eft-elle due qu'à l'ombre réfléchie des bois qui couvrent les côtes de cette mer.

MER PACIFIQUE ou MER DU SUD, *Mare Pacificum.* On l'a nommée *Pacifique* à caufe des grands calmes qui y regnent en certains temps & en certains parages. On y trouve le golfe appelé *mer Vermeille.*

MER ROUGE & MER VERTE. *Voyez à l'article* MER. Les Anciens l'ont auffi appelée *mer du Suph* ou *mer du Jonc*, à caufe de la grande quantité de joncs ou de mouffes de mer qui s'y trouvent.

MER DE SABLE ou BARATRA. Les François ont appelé *mer de Sable*, des campagnes fablonneufes qui font entre la Syrie & l'Egypte, affez près du lac Sirbon.

(*a*) Quelques-uns regardent la *mer Noire* comme une efpece de grand lac, parce que la partie du Bofphore qui la joint à la *mer de Marmara* ou *Propontide*, eft fort étroite. La *mer de Marmara* eft un grand golfe entre la *mer Noire* & le *Détroit des Dardanelles* par où elle communique avec l'*Archipel ;* & il y a un endroit fi refferré dans cette partie, que le Détroit n'a qu'une lieue & demie de large. Le *Bofphore* n'a qu'une demi-lieue de large dans l'endroit le plus étroit.

Ces ſables, qui ſont très-fins, préſentent ſouvent un piége perfide aux voyageurs. On croit marcher ſur un terrain ſolide, & tout d'un coup on tombe dans un goufre ſans fond. Des caravanes entieres ont été englouties de la ſorte.

MERCURE. *Voyez au mot* PLANETE.

MERCURE OU VIF-ARGENT, *Mercurius aut Hydrargyrus*. C'eſt une ſubſtance métallique, particuliere, ſans ténacité ni conſiſtance, froide au toucher & inodore, & qui dans l'état de pureté paroît habituellement fluide & coulante comme du plomb tenu en fuſion. Le *vif-argent* ſe diviſe au moindre effort en un grand nombre de particules ſphériques, & lorſque ces molécules globuleuſes de *mercure* ſont rapprochées & non-imprégnées d'eau, elles ſe réuniſſent & ſe confondent. Lorſqu'il eſt pur, il coule ſans faire de traînée ſur le papier. Sa couleur eſt blanche, brillante, argentine; il eſt entiérement opaque & réfléchit les objets comme une glace. Le *mercure* purifié eſt, après l'or & la platine, le plus peſant des métaux & des demi-métaux, il peſe quatorze fois plus que l'eau; (l'eau eſt à l'air dans le rapport de huit cents quarante à un ou environ). Un volume d'*argent-vif*, mis dans un vaſe, peut ſupporter un volume de fer plus conſidérable d'un tiers, ſans qu'il s'y précipite. Un pied cube de *mercure* peſe neuf cents ſoixante & dix-ſept livres. *Voyez* la peſanteur ſpécifique des métaux, *au mot* MÉTAUX.

Le *vif-argent* eſt une ſubſtance métallique particuliere, & n'eſt point un métal, puiſqu'il eſt volatil, qu'il ſe diſſipe dans le feu, même au degré de l'eau bouillante, & qu'il manque de fixité & de ductilité. On prétend que le plus grand froid de la nature ne le rend point ſolide lorſqu'il eſt très-pur. MM. *Griſchow* & *Braun*, de l'Académie de Saint-Pétersbourg, ne ſont parvenus en 1760, à fixer le *mercure* au point de le rendre flexible, malléable & de la conſiſtance du plomb,

qu'en joignant au froid de l'atmoſphere un froid artificiel dont l'enſemble produiſoit l'effet de cent quatre-vingt-ſix degrés & deux tiers (ſelon la diviſion de M. *de Réaumur*) ; mais M. le Profeſſeur *Pallas* rapporte qu'étant à Kraſnojarck, le degré du froid étant à cinquante degrés, ſuivant l'échelle de M. *de Réaumur*, du *mercure* bien dépuré expoſé dans une taſſe de porcelaine pendant ſix heures à l'air libre, devint ſolide au point qu'il avoit pu aplatir cette ſubſtance, comme ſi elle avoit été d'étain, avec un marteau qu'il avoit eu ſoin d'expoſer au même degré de froid, *Voyez l'article* FROID. Le *mercure* n'eſt point un demi-métal en ce qu'il n'eſt point combuſtible. Doit-il être regardé comme une ſubſtance métallique ſeule de ſon eſpece, ou feroit-il un monſtre dans l'ordre des demi-métaux, comme l'eſt la platine dans l'ordre des métaux ?

Le *mercure* s'amalgame avec preſque tous les métaux & demi-métaux, qu'il pénetre peu à peu & qu'il ronge : l'or & l'argent ſont les ſubſtances ſur leſquelles il produit ce phénomene par excellence, &c.

Le *vif-argent* ſe trouve dans ſes mines propres & particulieres, en Italie, dans le Frioul, en Hongrie, à Ydria en Carniole (celles-ci furent découvertes en 1497), à Almaden en Eſpagne, en Chine & à Chalatiri dans le Potoſi. M. l'Abbé *Sauvages* prétend qu'il y en a une mine ſous la ville de Montpellier. La mine la plus fameuſe qui ſoit dans l'Amérique Méridionale eſt auprès de Guancavelica au Pérou, dans l'Audience de Lima, à ſoixante lieues de Piſco ; c'eſt de cette grande miniere qu'on retire le *mercure* propre à la purification & à l'exploitation de l'or & de l'argent de ces contrées. Cette mine eſt creuſée profondément dans une montagne fort vaſte, & les ſeules dépenſes de la charpente qui la ſoutient, ſont immenſes. On trouve dans cette mine des places, des rues, & une Chapelle où l'on célebre la Meſſe les jours de Fêtes ; on y eſt éclairé par un grand nombre de chandelles

allumées pendant qu'on y travaille. Aujourd'hui les particuliers y font volontairement travailler à leurs frais, & font obligés de remettre au Roi d'Efpagne tout le *mercure* qu'ils en tirent. On le leur paye à un certain prix fixé, & lorfqu'on en a tiré une quantité fuffifante, l'entrée de la mine eft fermée ou le travail en eft fufpendu, & perfonne n'en peut alors avoir que de celui des magafins. On tire communément tous les ans des mines de Guancavelica, pour un million de livres de *vif-argent*, qu'on tranfporte par terre à Lima, puis à Arica, & de là à Potofi.

On a obfervé que quand le *mercure* fe rencontre fous fa forme fluide, alors il eft difperfé dans des *drufens* : s'il eft intercepté dans de la pierre, de quelque nature & couleur qu'elle foit, alors il forme des filons inclinés, & plonge très-profondément en terre : on en a tiré à plus de neuf cents pieds de profondeur perpendiculaire, de la mine d'Ydria en Europe. On defcend dans cette mine par des bures ou puits; il y a une infinité de galeries fous terre, & fi baffes que l'on eft obligé de fe courber pour pouvoir y paffer. Dans plufieurs endroits, il y fait fi chaud, que pour peu qu'on s'y arrête, on éprouve des fueurs très-abondantes : auffi ne travaille-t-on guere dans ces fouterrains que pendant l'hiver. Les mines de la Carniole produifent un revenu très-confidérable à la Maifon d'Autriche, puifqu'il s'en débite quatre mille quintaux par an.

On donne le nom de *mercure vierge* au *vif-argent* fluide, coulant, fans mélange, que l'on trouve dans des matrices terreufes ou pierreufes, mais dont on peut le féparer par le moyen d'un ruiffeau d'eau courante ou par des cribles, ou par des égouttoirs faits exprès, ou par le feu. Il eft fouvent difficile de le retirer tout fluide des entrailles de la terre, car il s'infiltre facilement & en peu de temps dans des fentes terreufes ou pierreufes, en forte qu'on le perd fouvent de vue, au moment où on croit être en état de l'atteindre. Quand

le *mercure* pur eſt extrêmement diviſé dans la maſſe pierreuſe, on broie les maſſes, & on l'en retire par la ſimple diſtillation, ſoit *per aſcenſum*, ſoit *per deſcenſum*. Tous les Auteurs diſent que les Indiens & tous ceux qui travaillent à retirer ce minéral fluide de ſes mines, ne vivent pas long-temps, & qu'ils ſont bientôt paralytiques de tous leurs membres & meurent tous étiques. On en attribue la cauſe aux vapeurs mercurielles qui affectent le genre nerveux. On dit encore que l'on ne condamnoit autrefois aux travaux de ces ſortes de mines, *in opus metalli*, que des criminels. Les ateliers où l'on diſtille pendant l'été la mine de *mercure* d'Ydria, ſont à quelque diſtance de la miniere : on y reſpire une odeur très-déſagréable; les beſtiaux ne veulent guere pâturer dans les herbages voiſins : les ouvriers ſont relevés tous les mois, & le tour de chacun d'eux ne revient qu'une fois l'an. Ceux qui travaillent dans les ſouterrains à retirer le *mercure vierge*, ſont changés au bout de quinze jours; ils remontent pour laver la mine à l'air libre, ce qui prolonge un peu leur vie. On aſſure avoir vu de ces ouvriers dans qui le *mercure vif* tranſſudoit par les pores de la peau, en forme de gouttes de ſueur. On nous mande d'Ydria qu'il y a dans cette mine des travailleurs volontaires & peu maladifs; ils ſont relevés tous les deux jours. Le *mercure* réduit en vapeur a la propriété de détruire les inſectes.

L'on appelle *mercure minéraliſé* celui qui eſt tellement atténué, diviſé & diſperſé, ſoit dans le quartz, ſoit dans le ſchiſte, &c. qu'on a quelquefois de la peine à l'y reconnoître ſans le ſecours de la loupe, ſur-tout lorſqu'il s'eſt combiné avec le ſoufre, avec lequel il forme une maſſe rouge nommée *cinabre* : Voyez *ce mot*. On donne à cette ſorte de *vif-argent* le nom de *mine de mercure rouge*. Le *mercure* ſe trouve auſſi uni à l'argent & forme une amalgame naturelle, griſâtre & mollaſſe. M. *Monnet* (*Nouveau Syſtême de*

Minéralogie) fait mention d'une mine de *mercure* tenant argent, d'une couleur grisâtre & friable. Elle contient, dit-il, une livre de *mercure* & trois à quatre onces d'argent par quintal: le reste est du cobalt, du fer, du soufre & de l'arsenic. Ce même Chimiste, M. *Monnet*, cite sous le nom de *voulst*, une mine qui est du *mercure* uni aux acides marin & vitriolique. Sa couleur est ou d'un blanc brillant, ou jaune ou noire. Il y a encore la *mine de mercure cuivreuse* ou le cinabre uni au cuivre dont parle M. *Cronstedt*; elle est grise-noirâtre, vitreuse dans sa fracture, & elle décrépite au feu.

Le Naturaliste qui voyage, & qui aura lieu de soupçonner qu'il doit exister dans tel ou tel lieu une mine de *mercure*, a une expérience facile pour s'en assurer; il lui suffira de faire rougir une brique qu'on couvrira à une demi-ligne d'épaisseur de limaille d'acier ou de pierre de chaux calcinée; on posera la prétendue mine de *mercure* sur cette limaille & on couvrira le tout d'un verre à boire renversé. Dès que la mine aura reçu une chaleur suffisante, le *mercure*, s'il y en a, s'élevera & s'attachera au verre en vapeurs blanchâtres qui se condenseront bientôt en gouttelettes fluides, sans avoir la propriété de mouiller. Le *mercure* & ses préparations sont encore employés très-fréquemment contre les vers, comme le spécifique le plus certain. M. *Bourgeois* assure que c'est un excellent remede contre le rhumatisme, les obstructions squirreuses du mésentere & des autres visceres, & en général contre toutes les maladies de la peau. Il produit même souvent de très-bons effets dans les maladies scrofuleuses, sur-tout si on le joint à l'extrait de ciguë.

On fait avec le *mercure* des boules propres, dit-on, à purifier l'eau.

Les personnes peu instruites, & même crédules, risquent souvent d'être dupées par une espece d'escro-

querie chimique. Des Charlatans leur font accroire qu'ils possedent une liqueur avec laquelle ils convertissent le cuivre en argent. Pour y parvenir ils plongent une lame de cuivre dans une liqueur qui est une dissolution de *mercure* saturée d'acide. L'acide s'unit au cuivre & fixe le *mercure* sur le cuivre que l'on retire aussi-tôt, & qui alors est d'un brillant argentin.

C'est par le moyen du *mercure* que l'on met les glaces au tain, qu'on applique l'or sur le cuivre, & que l'on traite certaines mines d'or & d'argent. Le *vif-argent* étant plus dense en hiver qu'en été, sert encore à faire des thermometres: c'est le fluide le plus propre à mesurer les différences de la chaleur. On en fait aussi le *cinabre factice* ou le vermillon si utile en Peinture. Il entre dans la composition dont se fait l'espece de végétation métallique appelée *arbre de Diane*. On l'emploie en Médecine pour purifier la masse du sang & pour guérir les personnes attaquées du mal vénérien. M. *Baudot*, Médecin à la Charité-sur-Loire, vient de renouveler avec succès l'usage du *mercure* comme antihydrophobique. On l'emploie en frictions camphrées pour combattre les symptômes féroces de la rage, maladie spasmodique dans tous les temps & locale dans son principe. *Consultez* l'Ouvrage intitulé: *Essais antihydrophobiques*, de l'*Imprimerie Royale*, *1770*: Voyez aussi le détail de cette maladie & ses remedes, à l'*article* CHIEN. Quelques personnes font passer le *mercure* à travers d'une peau de chamois pour reconnoître s'il n'est pas altéré: quoique allié au plomb ou au bismuth ou à l'étain, il y passe également, mais il fait alors une traînée quand on en verse sur un plan incliné. Nous avons dit que le *mercure* s'amalgame très-facilement avec l'or, l'argent, l'étain, le plomb, le bismuth, difficilement avec le cuivre, & point du tout avec le fer. Il s'unit très-promptement aussi à

la graiſſe & au mucus animal appelé *ſalive*, ainſi qu'au mucus végétal appelé *gomme Arabique.* Alors il donne le *mercure gommeux* & peut s'étendre dans l'eau; on connoît une foule d'autres préparations mercurielles.

On nous envoie le *mercure* par la voie de Hollande & de Marſeille dans des ſacs nommés *bouillons*, du poids de cent ſoixante à cent quatre-vingts livres chacun. Ces bouillons ſont faits de cuirs doubles de mouton, liés & enfermés dans des barils de bois dont les interſtices ſont remplis de ſon & de ſciures de bois ou de paille hachée menu. *Conſultez* notre *Minéralogie* pour la maniere d'exploiter & de purifier le *mercure*, *Tom. II*, *pag. 162*, *édit. de 1774*, ainſi que pour la réduction du cinabre.

MERCURE. Nom donné, dans la *Collection des papillons d'Europe*, à un papillon des environs de Vienne. Il a beaucoup de reſſemblance avec celui nommé *agreſte*, Voyez *cet article ;* mais par ſes couleurs il en differe abſolument : en deſſus & en deſſous il n'a qu'un point ſur les ailes ſupérieures, & nullement ſur les inférieures : la bande blanche en deſſous de ſes ailes inférieures, eſt moins large.

MERCURIALE, *Mercurialis.* Plante dont M. *de Tournefort* diſtingue neuf eſpeces. M. *Deleuze* obſerve dans chacune deux ſortes d'individus; toutes les plantes de ce genre portent, dit-il, ſur des pieds différens les fleurs mâles & les fleurs femelles. Nous décrirons ici les eſpeces de *mercuriales* les plus communes, & en même temps les plus uſitées.

La MERCURIALE MALE ou FOIROLLE ou VIGNOBLE ou VIGNETTE, *Mercurialis mas*, Dod. Pempt. 658; J. B. 2, 977; *Mercurialis teſticulata ſive mas Dioſcoridis & Plinii*, C. B. Pin. 121. C'eſt une plante qui croît par-tout le long des haies, des chemins, dans les cimetieres, dans les jardins potagers, les vignobles & autres lieux humides & ombragés. Les terres en jachere en ſont ſouvent cou-

vertes. Cette plante eſt extrêmement commune en automne. Sa racine eſt tendre, fibreuſe & annuelle; elle pouſſe des tiges hautes d'un pied, anguleuſes, genouillées, ſouples, liſſes & rameuſes: ſes feuilles reſſemblent aſſez à celles de la pariétaire; elles ſont oppoſées, oblongues, lancéolées, pointues, verdâtres, très-glabres, dentelées en leur bord, d'une ſaveur nitreuſe, ammoniacale, nauſéabonde: il ſort de leurs aiſſelles des pédicules courts & menus, auxquels ſont attachées des fleurs à ſimple calice de trois ou quatre feuilles & à deux piſtils: à ces fleurs ſuccedent des fruits à deux capſules en forme de teſticules, rudes & velues, contenant chacune une ſemence arrondie.

La MERCURIALE FEMELLE OU A ÉPI, *Mercurialis ſpicata ſive fœmina Dioſcoridis & Plinii*, C. B. Pin. 121; elle ne differe de la précédente que par ſes fleurs qui ſont ramaſſées en épi & qui ne ſont ſuivies d'aucun fruit ni ſemences. Ainſi on devroit changer les noms de ces deux eſpeces de *mercuriales;* car celle en épi qui porte des fleurs à pluſieurs étamines (au nombre de douze ou ſeize,) ſoutenues par un calice à trois ou quatre feuilles, eſt préciſement la fécondante, c'eſt-à-dire, la *mercuriale mâle*; & celle qui porte la graine eſt la *mercuriale femelle.* On voit par-là combien étoit fauſſe l'idée de quelques Anciens qui croyoient que la *mercuriale* qu'ils appeloient *mâle*, étoit propre à faire engendrer des garçons, & que celle qu'ils appeloient *femelle* étoit propre à faire engendrer des filles. Les Anciens prétendoient auſſi que leur Dieu *Mercure* avoit mis le premier cette plante en uſage.

Les fleurs de la *mercuriale* paroiſſent au printemps, & la plante périt ordinairement pendant l'hiver. La *mercuriale* eſt une des cinq plantes émollientes, elle eſt même purgative: elle convient dans l'hydropiſie, les pâles couleurs, les rétentions d'urine, pour pouſ-

ſer

ſer les vidanges. M. *Bourgeois* dit qu'on la fait entrer dans un grand nombre de lavemens purgatifs : on fait cuire, dit-il, la *mercuriale* verte dans un bouillon de veau pour lâcher le ventre des perſonnes conſtipées. Il a ſouvent guéri avec ce remede ſimple des perſonnes attaquées du miſéréré cauſé par un étranglement du boyau rempli d'excrémens, & qu'on ne pouvoit faire rentrer par aucun ſecours : on leur donnoit toutes les demi-heures un bon verre de ce bouillon juſqu'à ce que le paſſage des excrémens fût ouvert & rétabli. La *mercuriale* proprement dite & celle des montagnes, ſéchée entre deux papiers gris en certains temps, prend une couleur bleue qui ſemble indiquer qu'on en pourroit tirer une teinture. L'eſpece velue de Montpellier, appelée *phyllon* par les Grecs, d'un vert obſcur, ſéchée de même que la précédente, prend une couleur vineuſe à ſes ſommités. Cette eſpece toute velue eſt vivace, & croît dans les bois.

MERCURIALE SAUVAGE OU DE MONTAGNE, OU CHOU DE CHIEN, *Cynocrambe vulgaris ;* eſt une autre eſpece de *mercuriale* qu'on diſtingue encore en mâle & en femelle.

La MERCURIALE MALE SAUVAGE, *Mercurialis canina mas*, Colum. ; *Mercurialis montana teſticulata*, C. B., Tourn. ; a des tiges longues d'un pied, creuſes, rampantes, nouées, ſans rameaux, purpurines du côté de la terre : ſes feuilles ſont lanugineuſes & ſemblables à celles de la *mercuriale* précédente : il ſort des aiſſelles des feuilles des pédicules qui portent de petites fleurs à pluſieurs étamines, ſoutenues par un calice à trois feuilles de couleur herbeuſe ; ces fleurs ne laiſſent rien après elles. *Lémery* dit que les fruits naiſſent ſur des pieds qui ne fleuriſſent pas ; ils ſont aſſez ſemblables à ceux de la précédente eſpece.

La MERCURIALE FEMELLE SAUVAGE, *Mercurialis canina fœmina*, Colum. ; *Mercurialis montana ſpicata*,

C. B., Tourn.; ses fleurs sont disposées en épi : elle differe de celle qu'on appelle *mâle*, par les mêmes caracteres que nous avons exposés en parlant de la *mercuriale* ordinaire; c'est-à-dire que celle qu'on appelle vulgairement mâle, est l'espece femelle, & que celle réputée femelle est l'espece mâle. *Voyez à l'article* MERCURIALE.

La *mercuriale sauvage* produit des effets presque aussi dangereux que ceux du *ricin*, appelé *palme de Christ*. Voyez *ce mot*.

MERDE. *Voyez* EXCRÉMENT.

MERDE DE CORMARIN OU ÉCUME DE MER. Quelques Auteurs ont donné ces noms à une substance poreuse & dure qui se trouve sur les rivages de certaines mers. *Dioscoride* en a décrit cinq especes, dont *Lémery* fait mention au *mot* ALCYONIUM : mais c'est un corps produit par le travail de certains insectes ou *polypes de mer*. Voyez *cet article* & *celui d'*ALCYONIUM.

MERDE DU DIABLE, *Stercus Diaboli*. On donne ce nom à l'*Assa fœtida* & au *pissasphalte*. Voyez *ces mots*.

MERE DES CAILLES. *Voyez à l'article* RALE DE TERRE.

MERE D'EAU, gros serpent. *Voyez* CORAL.

MERE OU MATRICE D'ÉMERAUDE. *Voyez* PRASE *& le mot* ÉMERAUDE.

MERE DE GIROFLES, *Antophylli*. Voyez GIROFLE.

MERE DE PERLES. *Voyez au mot* NACRE DE PERLES, *& l'article* PINTADE.

MERE DE TURQUOISE. *Voyez* TURQUOISE.

MERE DES HARENGS. C'est un des noms que l'on a donnés à l'*alose*. Voyez *ce mot*.

MÉRIDIEN. *Voyez à l'article* GLOBE.

MÉRISIER. Espece de *cerisier* sauvage à fruit noir. *Voyez à l'article* CERISIER.

MERLAN, *Gadus merlangus*, Linn.; *Gadus dorso tripterygio, corpore albo, maxillâ superiore longiore*,

Arted.; *Asellus mollis major*, *seu Asellus albus*, Willughb.; dans les Pays-Bas, *Molenaar*; en Angleterre, *Whiting*; en Suede, *Hwitling*. Le *merlan* est un poisson de l'Océan, du genre du *Gade*. On sait combien il est connu dans nos poissonneries. Il est long d'un pied & quelquefois davantage; il a, dit *Artedi*, la tête & le corps aplatis par les côtés; le devant de la tête est plus surbaissé quand la gueule est fermée: le dos est convexe; l'anus, très-éloigné de la nageoire de la queue: tout le corps est d'une couleur blanche-argentée, mais le dos est d'une teinte plus foncée ou grisâtre; les écailles sont petites, arrondies & blanches; la mâchoire supérieure avance au-delà de l'inférieure, de sorte que quand la gueule est fermée, les dents dont elle est garnie, outre-passent la mâchoire inférieure: la mâchoire de dessus offre plusieurs rangées de dents dont les plus grandes forment la rangée extérieure, la mâchoire de dessous n'en a qu'un seul rang; toutes ces dents sont très-aiguës: le palais est tapissé de quelques osselets, les uns ronds, les autres dentelés; la langue est lisse ainsi que le milieu du palais; on trouve dans l'endroit le plus ample & le plus épais de sa tête, proche de la cervelle, deux petits os alongés, blancs, assez minces: les yeux sont grands, situés aux côtés de la tête, couverts d'une membrane lâche & transparente; leurs iris sont de couleur argentée & la prunelle est grande, bleuâtre; les narines sont très-apparentes & ont chacune deux ouvertures: la membrane des ouïes est composée de sept arêtes ou rayons; la mâchoire inférieure n'a point de barbillons, mais elle est marquée de neuf points (ou pores) au moins de chaque côté: les lignes latérales de ce poisson sont noirâtres, courbes, & approchent beaucoup plus du dos que du ventre: on remarque aussi une tache noirâ re à la naissance des nageoires pectorales qui ont grises & garnies chacune de vingt-un rayons,

dont ceux du milieu plus longs que les autres, ſont fourchus à leur extrémité : les nageoires du ventre ſont blanches & ſituées plus en avant que celles de la poitrine ; elles ont ſix rayons dont le ſecond eſt le plus long, ceux du milieu ſont fourchus : il y a trois nageoires ſur le dos ; la premiere eſt d'une forme triangulaire & a vingt-un rayons, la ſeconde & la troiſieme en ont chacune vingt ou environ : derriere l'anus ſont deux autres nageoires blanchâtres, dont l'antérieure eſt longue & a trente-trois rayons ; la ſeconde eſt plus petite & en a vingt-trois : la nageoire de la queue, qui eſt ſans échancrure & noirâtre à ſon extrémité, a environ trente rayons. Ce poiſſon a cinquante-quatre vertebres.

Le *merlan* ſe prend fréquemment dans la Manche & dans toute la mer Baltique : chaſſé de la haute mer par nombre d'ennemis redoutables, pourſuivi par les morues qui cherchent à le dévorer, il approche ſouvent en foule des côtes, où il tombe de Carybde en Scylla ; il donne tête baiſſée dans les filets des pêcheurs. En lui ouvrant l'eſtomac on reconnoît qu'il ſe nourrit d'anchois, de chevrettes, de goujons de mer & d'autres petits poiſſons qu'il avale tout entiers ; car ſes dents ne lui ſervent point à hacher ſa proie par morceaux, mais à la retenir.

Les Auteurs de la *ſuite de la Matiere Médicale*, diſent qu'il y a des *merlans* qui ſont de véritables hermaphrodites, comme il s'en trouve quelquefois parmi les carpes & les brochets ; car l'on voit diſtinctement dans leur intérieur les œufs d'un côté & la laite de l'autre. Mais quelques-uns prétendent que cette eſpece de *laite* n'eſt qu'une maſſe conſidérable de foie, attendu qu'on peut en exprimer de l'huile, ce qui n'arrive pas dans la *laite*. On a obſervé d'ailleurs que quand les *merlans* ſont gras, on trouvoit en les ouvrant, que le foie avoit auſſi pris un accroiſſement très-conſidérable.

Willughby dit qu'en quelques lieux d'Angleterre on fait sécher ce poisson après l'avoir vidé, & qu'on le sale: étant ainsi préparé, il fournit une nourriture très-agréable & propre pour les personnes délicates. Le même Auteur dit encore que les Allemands, les Polonois & les Flamands se servent de la racine de *curcuma* ou *terra merita*, pour assaisonner le *merlan* & lui donner de la saveur & une couleur jaune.

La chair du *merlan* est friable, molle, tendre, légere, & meilleure rôtie que bouillie : il y a peu de poissons aussi sains : sa chair ne contient presque point de sucs visqueux, elle ne charge point l'estomac, elle nourrit & est de bon suc: on en peut permettre l'usage à toutes sortes d'âges & de tempéramens, même aux malades & aux convalescens.

MERLE, *Merula*. C'est un oiseau très-commun & du même genre que les *Grives* : on en distingue un très-grand nombre d'especes & de variétés.

Le MERLE ORDINAIRE OU COMMUN, ou MERLE NOIR, *pl. enl.* 2, *Merula nigra*, *aut vulgaris*. Cette espece est connue dans toutes les contrées de l'Europe; ce *merle* pese environ quatre onces : sa longueur depuis le bout du bec jusqu'à celui des pieds est de neuf à dix pouces, & jusqu'au bout de la queue de dix à onze pouces; son envergure est de quatorze pouces : le bec est long d'un pouce, d'un beau jaune, ainsi que le palais & les paupieres: la queue est longue de quatre pouces & demi ; les pieds & les ongles sont noirs; tout son plumage est d'un noir foncé, sur-tout en été. La femelle est fort différente; tout le plumage supérieur est brun, l'inférieur est varié de brun, de roussâtre, il y a même du gris à la poitrine; le bec est noirâtre, les pieds & les ongles sont bruns. Les jeunes *merles* portent la livrée de leur mere jusqu'au temps de la premiere

mue ſeulement ; mais les *merles* en vieilliſſant prennent un plumage qui approche un peu de celui de leur premier âge.

Le *merle* vit de baies, d'inſectes & de vers ; il aime les bois, fréquente les jardins & les vergers ; il ne voyage point & ne s'éloigne guere des lieux où il s'eſt fixé ; il ne va pas par bandes, il vit aſſez ſolitaire, & l'on prétend que c'eſt de ſon amour pour la ſolitude, que *Varron* & *Feſtus* ont tiré l'étymologie de ſon nom latin. Les premieres influences du printemps lui font éprouver le beſoin de propager.

Les *merles* font leurs nids dès le commencement de Mars. Chaque couple conſtruit le ſien avec beaucoup d'art ; il eſt compoſé extérieurement de mouſſe, de rameaux déliés & de menues racines liées enſemble avec de la boue qui tient lieu de colle : le dedans eſt garni de paille fine, de joncs, de brins d'herbe, de poils, de crins, de laine & d'autres matieres molles propres à recevoir les œufs : c'eſt ſur des buiſſons ou des arbres bas, dans des fourrées, & à hauteur d'homme qu'ils placent leur nid, dont la forme reſſemble aſſez à une écuelle. La femelle fait deux ou trois pontes par an, la premiere de cinq à ſix œufs & la ſeconde de quatre ; ils ſont d'un vert-bleuâtre, tachetés confuſément de couleur de rouille ; elle couve ſeule : le mâle apporte de la nourriture à la mere pendant l'incubation & aux petits quand ils ſont nés, il veille près du nid pour avertir la couveuſe de l'approche des oiſeaux de proie.

Le *merle* a naturellement pour chant une ſorte de ſifflement court qu'il répete ſouvent, ſur-tout le ſoir & le matin, & qu'il fait entendre plus fréquemment lorſque le temps eſt couvert, lorſqu'il fait humide & qu'il tombe une pluie douce ; il ne fait que gazouiller pendant la durée de l'hiver, mais dès le commencement du printemps il anime la Nature par ſon chant ; il chante auſſi beaucoup pendant l'été &

jusqu'au milieu de l'automne : son ramage est plus agréable quand on l'entend dans un bois ou dans une vallée où il y a un écho. Cet oiseau, pris jeune, s'accoutume aisément à l'état de domesticité ; il devient familier & apprend aisément à siffler & à parler, il n'y a que le mâle qui soit doué de cet avantage ; on le nourrit de chenevis écrasé, mêlé avec de la mie de pain & du lait caillé ; il mange aussi de la viande, soit crue, soit cuite, mais hachée : comme il est pétulant, il tourmente les autres oiseaux, si on l'enferme en commun avec eux dans une voliere ; aussi ne peut-on guere le tenir qu'à part ; il aime à se baigner & à s'éplucher. Dans l'état de liberté, le *merle* est sauvage ; il fuit l'homme d'assez loin & il est par cette raison difficile de le surprendre, mais il donne dans les piéges & on le prend au lacet, au collet, &c.

Cet oiseau est d'usage en aliment ; sa chair est de bon suc, sur-tout pendant les vendanges, parce qu'il mange alors du raisin. M. *Bourgeois* a observé en Suisse que le *merle* qui s'est nourri de cerises, dont il est fort friand, est beaucoup plus délicat, plus gras & meilleur que celui qui s'est nourri de raisin : mais en hiver sa chair devient amere, très-désagréable, lorsqu'il est réduit à se nourrir de baies de genievre, de grains de lierre, &c. Dans les pays Méridionaux où il se trouve des olives, des baies de myrte, &c., sa chair est aussi estimée que celle des grives. On prétend que les pepins de pomme de grenade sont un poison pour les *merles* ; il faudroit confirmer ce fait. La chair des vieux *merles* est de plus difficile digestion que celle des jeunes : on en fait des bouillons utiles dans le cours de ventre & la dyssenterie. Ceux qui sont sujets aux hémorroïdes ou qui sont affligés de quelque ulcere, doivent s'abstenir d'en manger.

Le MERLE A COLLIER, *pl. enl.* 516, *Merula tor-*

quata. C'eſt le *merle à plaſtron blanc*. On l'appelle *merle terrier*, *merle buiſſonnier*, *merle gris*, *merle d'Eſpagne*, *merle de Savoie*; en différens endroits, *torcol noir*. Ce *merle*, qui eſt un peu plus gros que notre *merle noir* & vulgaire, eſt très-commun en Savoie dans le territoire de Saint-Jean-de-Maurienne, d'Embrun, & même dans le Canton de Berne: il n'eſt pas rare en Bourgogne, dans la Lorraine, en Auvergne; on le trouve auſſi ſur les montagnes de Suede, d'Ecoſſe, de la Grece; ainſi l'eſpece en eſt très-répandue. Son plumage eſt couleur de ſuie, les plumes ſont bordées de gris-blanc; ſur le haut de la poitrine eſt une large plaque demi-circulaire, blanche; le bec eſt noirâtre, mais blanchâtre à la baſe inférieure; le palais & les coins de l'ouverture ſont jaunes; les pieds & les ongles ſont bruns. La femelle ne differe du mâle qu'en ce que la plaque blanche ou le collier eſt très-peu apparent. Quelques Ornithologiſtes prétendent que la femelle eſt le même oiſeau que le *merle de montagne*, *Merula montana*; le bec de ce dernier eſt entiérement noirâtre, & du reſte il y a beaucoup de rapports entre ces deux oiſeaux: le *merle de montagne* n'eſt pas bien rare aux environs de Paris, pendant l'hiver; on en voit fréquemment d'expoſés au marché. Le *merle de montagne* ne formeroit-il pas une race diſtincte, qui deſcend par petites bandes dans la plaine, pendant l'hiver, & ſe fixe dans la belle ſaiſon ſur les lieux élevés, comme le *merle à collier*? A l'égard du *merle à collier* d'Amérique, *Voyez* FER A CHEVAL; & pour le *merle à collier* du Cap de Bonne-Eſpérance, *Voyez* PLASTRON NOIR de Ceylan.

Le MERLE BLANC, *Merula alba*. Cet oiſeau, que le vulgaire promet comme une récompenſe dans les défis d'une exécution impraticable ou comme une choſe introuvable, n'eſt point un oiſeau imaginaire: à la vérité, il n'eſt pas commun; cependant on en ren-

contre en Afrique, dans les pays de Bambuck & de Galam ; on en voit auſſi en Arcadie dans la contrée de Syllêne, même en Savoie & en Auvergne : on en conſerve un dans le Cabinet de Chantilly. Il n'y a d'autre différence que la couleur du plumage entre le *merle blanc* & les autres eſpeces de *merles* & ſur-tout le noir, & il faut en convenir, le plumage uniforme du *merle blanc* eſt ſale, preſque griſâtre, tandis que dans les Alpes & l'Apennin, même aux Indes Orientales, on voit des *merles* bigarrés ou marquetés de blanc très-pur & & de noir aſſez vif, *Merula varia.* Quelques autres montagnes plus ou moins élevées, ſont auſſi remplies de *merles* très-variés.

Le MERLE A CRAVATE de Cayenne, *pl. enl.* 560, *fig.* 2. C'eſt une variété dans l'eſpece de *fourmilier* que M. *de Buffon* a nommé *palikour ;* ainſi il faut ſupprimer la dénomination de *merle à queue courte* & *à longs pieds*, de *merle à cravate* de Cayenne, de *petit merle brun à gorge rouſſe* de Cayenne, de *merle roux* de Cayenne, & chercher l'hiſtoire de ces oiſeaux aux *articles* FOURMILIER & PALIKOUR.

Le MERLE A CUL JAUNE du Sénégal, *pl. enl.* 317. La tête & la gorge ſont noires ; le reſte du plumage eſt d'un brun plus ou moins foncé ; les pieds ſont d'un brun-rougeâtre ; le bec eſt noirâtre.

LE MERLE A GORGE NOIRE de Saint-Domingue, *pl. enl.* 559. Cet oiſeau eſt de l'ordre des *Troupiales*, il en a le bec ; il ſe trouve auſſi à la Louiſiane ; ſa groſſeur eſt celle du mauvis : les joues, le devant du cou, la poitrine & le deſſous du corps ſont d'un jaune-olivâtre, moucheté de noir ; le reſte du plumage eſt d'un brun-olivâtre, mais très-clair ſur le croupion ; les ailes & la queue ſont d'un gris-brun & bordées de noirâtre ; le bec & les pieds ſont noirs.

Le MERLE A GORGE ROUGE d'*Edwards.* C'eſt le *tangara* appelé *bec d'argent.*

Le MERLE A LONGUE QUEUE du Sénégal, (ou *vert-doré*), *pl. enl.* 220. Il eſt un peu plus gros que notre *merle ;* ſa longueur totale eſt de dix-huit pouces ; le bec, les pieds & les ongles ſont noirs ; le deſſus & les côtés de la tête ſont d'un noirâtre-doré, tout le reſte du plumage eſt d'un vert de canard, changeant en violet ſur le croupion & jetant des reflets dorés ſur le ventre & les deux pennes du milieu de la queue qui ſont plus longues que les latérales : celles-ci, dit M. *Mauduyt*, vont auſſi toutes en diminuant par paires.

Le MERLE A TÊTE NOIRE du Cap de Bonne-Eſpérance. *Voyez* CASQUE NOIR.

Le MERLE A VENTRE ORANGÉ du Sénégal. *Voyez* ORANVERT.

Le MERLE BLEU de M. Briſſon & de Belon, *Merula cærulea.* C'eſt le *merle ſolitaire* d'Italie, *pl. enl.* 250 ; le *moineau ſolitaire* d'Edwards. Il eſt un peu plus petit que le *merle* commun ; ſon envergure eſt un peu plus d'un pied : le plumage eſt d'un cendré-bleuâtre ; ſur la queue & les ailes, la couleur cendrée eſt brune ; l'iris eſt couleur de noiſette ; les paupieres ſont d'un jaune foible ; le bec, les ongles & les pieds, noirâtres. Cet oiſeau ſe trouve dans les Iſles de l'Archipel & en Corſe ; on le rencontre communément en Italie, ſur les Alpes, & dans les provinces de la France qui en ſont limitrophes : ſon chant eſt doux, flûté, & a quelque rapport avec celui du roſſignol, mais il eſt beaucoup plus fort. En Italie on ſe plaît à tenir cet oiſeau en cage : outre ſon chant naturel, il apprend à ſiffler & à parler, & on le nourrit avec une pâte compoſée de pois ſans coque, de miel & de beurre cuits au four : on en râpe chaque jour une ration. Le *merle bleu*, dans l'état de liberté, ſe tient ſur les rochers au ſommet des montagnes, ſur les côtes eſcarpées au bord de la mer, & ſur le faîte des ruines & des

anciens édifices ; c'eſt de ces lieux ſauvages, dit M. *Mauduyt*, qu'il fait entendre, ſur-tout au lever de l'aurore, ſon chant harmonieux. Ce *merle* vit ſeul hors la ſaiſon où l'amour le réunit à ſa femelle, il ſe nourrit de baies & d'inſectes. On trouve auſſi dans l'Iſle de Hay-Nan, à la Chine, le *merle bleu*, mais d'un bleu-violet changeant ; il y a deux traits blancs ſur chaque aile : l'iris eſt rouge, le bec & les pieds ſont noirs ; les jambes, blanches du côté intérieur, & d'un bleu foncé au dehors.

Le MERLE BRUN. On en diſtingue pluſieurs eſpeces. Il y a : 1.° Celui obſervé en Abyſſinie par M. le Chevalier *Bruce* ; il eſt de la groſſeur du mauvis : le plumage ſupérieur & celui de la gorge ſont d'un brun clair, mais foncé ſur les pennes des ailes & de la queue ; le deſſous du corps eſt d'un fauve-jaune ; les pieds ſont noirs.

2.° Le *merle brun* de la Jamaïque : le plumage ſupérieur eſt d'un brun obſcur ; le deſſous du corps, blanchâtre ; une tache blanche au bas de la gorge ; le cou & la poitrine ſont d'un brun clair ; le bec & les pieds, orangés ; les ongles, noirs ; la pointe du bec offre une tache noire. Cet oiſeau habite les bois qui ſont ſur les montagnes & paſſe pour un excellent gibier.

3.° Le *merle brun* du Sénégal, *pl. enl.* 563, *fig.* 2 ; il eſt un peu moins gros que le mauvis : le plumage ſupérieur eſt d'un gris-brun ; l'inférieur, d'un blanc ſale ; les ailes, la queue, le bec, les ongles & les pieds ſont bruns.

4.° Le *merle brun* du Cap de Bonne-Eſpérance. M. *Sonnerat* dit qu'il eſt à peu près de la groſſeur de notre *merle*, & que preſque tout ſon plumage eſt d'un brun changeant & jette des reflets d'un vert ſombre ; le ventre & le croupion ſont blancs. M. *Briſſon* fait mention d'un autre *merle brun* de la même contrée ; il n'eſt pas plus gros qu'une alouette ; on l'appelle *brunet*.

Le MERLE CENDRÉ. On en distingue plusieurs especes : 1.° Le *merle cendré* d'Amérique, de M. *Brisson*, Voyez TILLY. 2.° Le *merle cendré* de Saint-Domingue, *Voyez* MOQUEUR. 3.° Le *merle cendré* de Madagascar, *Voyez* OUROVANG. 4.° Le *merle cendré* des Indes Orientales de M. *Brisson;* il est un peu moins gros que le mauvis : le plumage supérieur est d'un cendré foncé ; l'inférieur, d'un cendré plus clair ; les pennes des ailes & de la queue offrent beaucoup de noir bordé de gris-blanc ; le bec, les ongles & les pieds sont noirs.

Le MERLE CHAUVE des Philippines, *Merula calva Philippensis.* Voyez GOULIN.

Le MERLE COULEUR DE ROSE, *pl. enl.* 251. Il passe quelquefois en différentes provinces de France & en divers cantons de l'Europe, toujours seul ou accompagnant les *merles à plastron blanc*. Suivant *Linnæus*, ce *merle*, remarquable par la beauté de ses couleurs, habite la Laponie & les montagnes de Suisse. M. *Klein* observe que cet oiseau ayant un nom dans la Langue Espagnole, il habite aussi l'Espagne ; peut-être s'y retire-t-il en hiver ou y vit-il sur les montagnes. Ce *merle* est moins gros que l'espece noire ; le dessus du corps, la poitrine, le ventre & les côtés sont de couleur de rose ; la tête, la gorge & le cou offrent des plumes longues, étroites, flexibles & d'un noir changeant en violet; le reste du plumage est brun, mais les pennes sont bordées par-ci par-là d'un noir-violet & d'un noir-verdâtre : les couleurs de la femelle sont bien plus foibles.

Le MERLE D'AMBOINE de M. *Brisson*, d'après *Seba ;* il n'est pas plus gros qu'une alouette : le plumage supérieur est d'un brun-rougeâtre, l'inférieur est d'un jaune clair ; cette même couleur se trouve sur les pennes moyennes des ailes ; le dessous de la queue est de couleur d'or, & c'est pour ce *merle*

un ornement, quand il eſt en amour; car il la releve ſouvent alors, & la ramene ſur ſon dos en l'épanouiſſant.

Le MERLE D'EAU, *pl. enl.* 940, en latin *Merula aquatica.* Ce nom donne une très-fauſſe idée de cet oiſeau, que M. *Briſſon* place dans le genre du *Bécaſſeau.* Le *merle d'eau* eſt un peu plus petit que notre *merle* vulgaire; le bas de ſes cuiſſes, près du genou, eſt dégarni de plumes; le bec eſt menu, droit, liſſe & comprimé par le bout: tout le plumage ſupérieur & le deſſous du corps ſont d'un brun-noirâtre, mais moins foncé ſur la tête & le cou; la partie antérieure du ventre eſt rouſſâtre, le reſte du plumage eſt blanc; l'iris eſt d'un beau gris; les jambes, les pieds, les ongles & le bec ſont noirs. Cet oiſeau n'habite que les lieux eſcarpés & les montagnes, il y vit au bord des ruiſſeaux & des torrens; on le trouve ſur les Alpes, les Voſges, & juſqu'en Suede; il eſt ſauvage, ſilencieux & ſolitaire; il ne va de compagnie, même avec ſa femelle, que dans la ſaiſon de la couvée. M. *Hebert* a obſervé que le *merle d'eau* ſuit le cours des eaux en marchant gravement ſur le rivage; mais ſouvent il plonge & il entre dans l'eau en marchant comme ſur la terre: pour ce fait auſſi nouveau que curieux, il abaiſſe ſes ailes, les laiſſe pendre des deux côtés de ſon corps; il s'enfonce ſous l'eau en ſuivant la pente de ſon lit, & il continue poſément ſa marche; il agite alors ſes ailes d'un trémouſſement continuel, comme s'il trembloit, & il paroît en même temps environné de bulles d'air, comme on ſait que le ſont certains inſectes aquatiques: cette marche ſous l'eau a pour objet la recherche de petits poiſſons & de larves d'inſectes dont l'oiſeau fait ſa nourriture. Cet expoſé démontre que le *merle d'eau* a la faculté d'abſorber l'air, qui ſe dégage par toute la ſurface de ſon corps, dans un degré ſupérieur à ce qu'on obſerve dans les

autres oiseaux. La femelle du *merle d'eau* cache son nid avec beaucoup de soin ; elle le place souvent près des roues des usines ; la ponte est de quatre ou cinq œufs.

On donne aussi le nom de *merle d'eau* ou *merle d'aigue* au *martin-pêcheur*. Voyez *ce dernier article*.

Le MERLE DE BENGALE. *Voyez* BANIAHBOU de Bengale & BREVE de Bengale.

Le MERLE DE CANADA. Il est gros comme un mauvis : le plumage supérieur est noirâtre, chaque plume est terminée de roux ; le plumage inférieur est de cette derniere couleur, mais plus claire ; les ailes offrent quelques reflets d'un vert foncé & brillant ; le bec, les ongles & les pieds sont noirs.

Le MERLE DE LA CHINE, *pl. enl.* 604. Le dessus du corps, les ailes & la queue sont d'un brun sombre, le reste du plumage est d'un gris terne ; il y a cependant quelques traits noirs à la base du bec & sur les joues ; le bec est noirâtre ; les pieds sont d'un brun-jaunâtre.

Le MERLE DE LA GUIANE. *Voyez* AZURIN.

Le MERLE (petit) de la Côte de Malabar. M. *Sonnerat* dit qu'il n'est pas plus gros qu'un moineau franc : le front & l'iris sont d'un beau jaune, la gorge est noire ; il y a sur chaque joue une bande longitudinale d'un bleu d'outremer ; les petites couvertures des ailes sont d'un bleu clair tout nué de jaune sur le ventre ; la gorge est d'un bleu clair.

Le MERLE DE L'ISLE-BOURBON. Il est de la grosseur du cochevis ; le bec, les pieds & les ongles sont jaunâtres ; le dessus de la tête est noir, le reste du plumage est d'un cendré - olivâtre, mais d'un jaune-blanc sur le ventre ; les pennes des ailes & de la queue sont brunes.

Le MERLE DE MADAGASCAR. *Voyez* TANAOMBÉ.

Le MERLE DE MINDANAO, *pl. enl.* 627, *fig.* 1. Presque tout son plumage est d'un noir à reflets

d'acier poli & bleu-violet ; le ventre eſt blanc ; il y a ſur le milieu de l'aile une large & longue bande blanche ; le bec & les pieds ſont brunâtres.

Le MERLE DE MONTAGNE (grand). Ce n'eſt peut-être qu'une variété de l'eſpece indiquée plus haut ſous le nom de *merle à collier*. Le Docteur *Lotinger* a obſervé que ce *merle* eſt plus gros que la draine, tacheté de blanc, mais ſans plaſtron ; il paſſe en Lorraine à la fin de l'automne, mais il n'eſt pas commun : ſon cri eſt aigre & triſte. C'eſt un fort bon gibier & très-gras ; il ſe nourrit de limaçons dont il caſſe la coquille contre une pierre ; il mange auſſi des baies.

Le MERLE DE ROCHE, *pl. enl.* 562, *Merula ſaxatilis*. Ce *merle*, bien moins gros que le *merle commun*, ne ſe trouve que dans les pays de montagnes, ſur les Alpes, dans le Bugey, &c. Le plumage, ſur la tête, la gorge & le cou, eſt d'un cendré-noirâtre tacheté de rouſſâtre ; preſque tout le reſte eſt varié de noirâtre, de brun & de rouſſâtre : le bec & les ongles ſont noirâtres ; les pieds, d'un gris plombé : il ſe poſe ſur les rochers & les amas de pierre ; il niche dans des trous & dans les fentes des rochers les plus eſcarpés & les plus inacceſſibles ; chaque ponte eſt de trois ou quatre œufs. Cet oiſeau pris jeune peut être élevé comme le roſſignol ; il imite facilement le ramage des autres oiſeaux, & l'on peut perfectionner le ſien en le ſifflant : ſon chant naturel eſt doux, varié, & tient beaucoup de celui de la fauvette.

On diſtingue le *petit merle de roche*. Ce qui eſt cendré-noirâtre dans le précédent, eſt cendré-bleuâtre dans celui-ci ; & au lieu de taches noirâtres dans le reſte, elles ſont blanchâtres ; ſes ailes ſont auſſi plus longues à proportion. Ce *petit merle de roche* paroît former une race particuliere.

Le MERLE DE SURINAM, de M. *Briſſon*. Il eſt de

la grosseur de l'alouette : presque tout le plumage est d'un noir brillant ; il y a une tache d'un fauve-jaunâtre sur la tête, deux sur la poitrine, une sur le croupion & une barre blanche sur les ailes ; les pieds & les ongles sont bruns ; le bec est noirâtre.

Le MERLE DES COLOMBIERS. Il est commun à l'Isle de France ; on l'y appelle *étourneau des colombiers ;* il est de la grosseur du mauvis : tout son plumage est d'un vert sombre & à reflets changeans suivant les aspects de la lumiere ; il vit autour des habitations & souvent il niche dans les colombiers. M. *Sonnerat* en a observé au Cap de Bonne-Espérance une espece plus petite qui a le croupion blanc ainsi que les couvertures du dessus & du dessous de la queue.

Le MERLE DES INDES de M. *Brisson.* Voyez TERAT-BOULAN.

Le MERLE DES MOLUQUES. C'est le *breve de Madagascar.*

Le MERLE DES PHILIPPINES. *Voyez* MARTIN & BREVE des Philippines.

Le MERLE DOMINICAIN de la Chine. Dans cette contrée, on l'appelle *petite galinote.* Cet oiseau est un peu moins gros que notre *merle commun :* le plumage de tout le corps est d'un gris-cendré clair ; le haut des ailes & la queue sont d'un vert-cuivré chatoyant & changeant en violet : il y a du blanc sur quelques pennes de l'aile ; la tête & le cou offrent de longues plumes étroites, blanches, mais d'un gris foncé sur le derriere du cou ; le bec est noirâtre, nué de rouge & de jaune ; l'iris & les pieds sont jaunes. La femelle a la tête & tout le corps gris, & le cuivre des ailes moins brillant (*Voyage aux Indes & à la Chine*).

M. *Sonnerat* a rapporté des Philippines une autre espece de *merle dominicain*, représenté *pl. enl.* 627, *fig.* 2. Tout le plumage a pour couleur un fond brun,

brun, éclairci & blanchâtre sous le corps, sur le cou & à la tête : il y a quelques taches changeantes sur le dos, les ailes & la queue ; le bec & les pieds sont d'un brun clair.

Le MERLE DORÉ de Madagascar. *Voyez* SANI-JALA.

Le MERLE du Cap de Bonne-Espérance. *Voyez* JAUNOIR & ORANBLEU.

Le MERLE DU SÉNÉGAL appelé *Podobé.* Voyez *ce dernier mot.*

Le MERLE HUPPÉ. On en distingue quatre : 1°. Le *merle huppé* de la Chine, *pl. enl.* 507 : il est un peu plus gros que notre *merle commun*, mais sa queue est un peu plus courte ; le plumage est noir, & il ne semble différer de notre *merle* que par la petite touffe de plumes étroites & un peu plus longues que les autres, dont le dessus de sa tête est orné ; ajoutons qu'il y a une bande blanche sur le milieu des pennes des ailes, & que l'extrémité des pennes latérales de la queue est de cette derniere couleur. 2.° Le *petit merle huppé* de la Chine, *pl. enl.* 508 : il n'est pas plus gros qu'un moineau ; sa huppe est étagée, assez longue & d'un brun-noirâtre ; les joues, la gorge & le devant du cou sont d'un beau blanc ; le plumage supérieur est d'un brun foncé, l'inférieur est d'un blanc-gris : au-dessus de la poitrine du mâle est un demi-collier noir ; le dessous de la queue est rougeâtre ; entre l'œil & le bec de chaque côté il y a deux traits, l'un d'un beau rouge & l'autre noir ; le bec & les pieds sont noirs. 3.° Le *merle huppé* de Surate. M. *Sonnerat* dit que les pieds, la tête, le cou, les grandes pennes des ailes & de la queue sont noirs ; le plumage inférieur est d'un gris sombre, le reste est d'un vert foncé & chatoyant ; le bec est roussâtre ; l'iris, rouge. 4.° Le *merle huppé* du Cap de Bonne-Espérance, *pl. enl.* 563, *fig.* 1 : il est de la grosseur du cochevis ; la tête & la gorge

ſont d'un noir luſtré de violet ; le plumage ſupérieur & des côtés eſt brun, bordé de gris plus ou moins foncé ; au devant du cou & à la poitrine c'eſt un brun mêlé d'une teinte violette : le bas du ventre & le deſſous de la queue ſont d'un blanc ſale ; le deſſus de la queue eſt rouge ; le deſſus de cette même partie eſt brun à ſon origine, noir-violet dans ſon milieu, blanc à ſon extrémité : le bec, les ongles & les pieds ſont d'un brun-noir.

Le MERLE GRIS de Gingi. Il eſt, dit M. *Sonnerat*, moins gros que notre *merle* ; le bec & les pieds ſont d'un blanc-jaunâtre : le plumage eſt blanchâtre ſur la tête & le cou, d'un gris léger & nué de rougeâtre ſous le corps, & ſeulement d'un gris foncé ſur le reſte. Ce *merle* qui ſe trouve à la Côte de Coromandel perche rarement ; il eſt preſque toujours à terre où il cherche des inſectes & les vers qui vivent dans les excrémens de différens animaux.

Le MERLE JAUNE de la Chine. Il eſt gros comme notre *merle* ; le bec & les pieds ſont rouges ; l'iris eſt griſâtre ; un trait noir du bec à l'œil ; la paupiere eſt entourée de petites plumes blanches ; le reſte du plumage eſt d'un jaune foncé ſur le dos & éclairci ſous le ventre (*Voyage aux Indes & à la Chine*).

Le MERLE NOIR ET BLANC d'Abyſſinie. M. *de Montbeillard* dit qu'il eſt de la groſſeur du mauvis ; tout le plumage ſupérieur eſt noir, excepté une bande tranſverſale blanche ſur les ailes, l'inférieur eſt blanc ; le bec & les pieds ſont noirs : le cri de ce *merle* reſſemble à celui du coucou ; il ſe nourrit de fruits & de baies, & il ſe tient dans le plus épais des bois.

Le MERLE OLIVATRE de Barbarie. Il eſt un peu plus gros que la draine ; le plumage ſupérieur eſt d'un jaune-olivâtre, l'inférieur eſt d'un blanc ſale ; les pennes des ailes ſont noires ; celles de la queue ſont noirâtres, terminées de jaune ; le bec eſt brun-rougeâtre ; les pieds ſont courts & plombés.

Le MERLE OLIVE. On en distingue plusieurs especes : 1.° Celui de Saint-Domingue, *pl. enl.* 273, *fig.* 1 ; il n'est pas plus gros qu'une fauvette : tout le plumage est d'une couleur olivâtre, mais mêlée de gris sur les parties inférieures ; il y a un peu de brun sur les ailes & la queue : le bec, les pieds & les ongles sont d'un gris-brun. 2.° Le *merle olive* de Cayenne, *pl. enl.* 558, *fig.* 2, est plus brun, avec une teinte verdâtre sur le corps ; le plumage inférieur est d'un gris-blanc. M. *Mauduyt* soupçonne que cet oiseau est un *gobe-mouche*, & non une variété du *merle* précédent, comme le pense M. *de Montbeillard.* 3.° Le *merle olive* des Indes, *pl. enl.* 564, *fig.* 1 : tout le plumage supérieur est d'un vert d'olive, l'inférieur est d'un vert-jaunâtre ; le bec, les pieds & les ongles sont noirâtres. 4.° Le *merle olive* du Cap de Bonne-Espérance ; il n'est pas plus gros qu'un mauvis : le bec & les pieds sont bruns ; tout le plumage supérieur est d'un brun-olivâtre, l'inférieur est brun-fauve.

Le MERLE ROUX de Cayenne. *Voyez* PALIKOUR.

Le MERLE SOLITAIRE. Ce nom a été donné à plusieurs especes de ce genre : 1.° Le *solitaire* de M. *Brisson*, ou *paisse solitaire* de *Belon* : lorsqu'on compare les dimensions, la grandeur, les caracteres, les mœurs & les habitudes du *merle bleu* & du *merle solitaire*, il paroît, dit M. *Mauduyt*, que ce dernier n'est qu'une variété du premier, produite par la différence des climats : le plumage du *merle solitaire* dont il est ici question, est brun, pointillé de taches blanchâtres ; une légere teinte de bleu colore les côtés de la tête, la gorge, le cou & la poitrine ; la queue & les ailes sont d'un brun-noirâtre. La femelle est entiérement brune, tachetée de points jaunâtres, sans nuance bleuâtre. Ces especes de *merles* quittent au printemps les montagnes pour descendre dans les plaines & ils s'approchent alors par paires

des lieux habités ; ils établissent leur nid sur le haut des cheminées, sur le sommet des anciennes tours ou sur le faîte de quelque grand arbre : la ponte est de cinq à six œufs ; tant que l'incubation dure, le mâle posé à une certaine distance, dans quelque endroit plus élevé que le nid, ne cesse presque pas de faire entendre son ramage, même après que les œufs sont éclos : le pere & la mere prennent un soin égal de la nourriture des petits ; & ceux-ci sont en état, dès le mois d'Août, de suivre les pere & mere qui retournent vers les montagnes. *Voyez* maintenant l'*article* MERLE BLEU.

2.° Le *merle solitaire* de Manille, *pl. enl.* 636. Tout le plumage supérieur est d'un brun nué de bleuâtre, sur-tout au croupion ; la gorge & la poitrine ont ce même fond de couleur, mais moucheté de jaune : le ventre est orangé, tacheté de bleuâtre & de blanc ; il y a quelques taches en partie jaunâtres, en partie blanchâtres sur le haut des ailes : les pennes des ailes & de la queue sont noirâtres ; ces dernieres sont bordées de roux : le bec est brun ; les pieds sont noirâtres. La femelle, représentée *pl. enl.* 564, *n.°* 2, a le plumage moucheté réguliérement de deux ou trois nuances de brun.

3.° Le *merle solitaire* des Philippines. Le front est jaune-olivâtre ; les plumes supérieures sont brunes, mais terminées de blanc ou de gris (une bande étroite de noir sépare le brun & le blanc) ; les plumes inférieures, même celles des joues, sont d'un blanc sale & roussâtre, bordées de brun : le bec, les ongles & les pieds sont bruns ; la base de la mandibule inférieure est blanchâtre.

Le MERLE VERT d'Angola, *pl. enl.* 561. Ce *merle*, qui se trouve sur la partie de la côte d'Afrique où l'on fait la traite des Negres, est d'un vert de canard foncé, mais à reflets dorés & rougeâtres sur les ailes, la queue & le dos ; à reflets d'un violet

foncé à la tête, & d'un violet nué de rougeâtre sur le ventre & les côtés; l'aile offre une double raie d'un noir d'acier poli; le bec & les pieds sont noirs.

On distingue encore plusieurs autres especes de *merles verts*. Il y a : 1.° Celui de la Caroline, de M. *Brisson ;* c'est le *cul-blanc à poitrine jaune*, de *Catesby*. Ce *merle* n'est pas plus gros qu'une alouette; il fréquente le bord des grandes rivieres ; il est très-sauvage ; il a un chant fort agréable. 2.° Le *merle vert* de l'Isle de France, *pl. enl.* 648 : tout le plumage est d'un vert-bleuâtre rembruni ; le bec & les pieds sont cendrés. 3.° Le *merle vert* des Moluques, de M. *Brisson* ; c'est le *breve* de Bengale. 4.° Le *merle vert à tête noire*, des Moluques, est le *breve* des Philippines. *Voyez* BREVE.

Le MERLE VIOLET du Royaume de Juida, *pl. enl.* 540. Il est, comme celui d'Angola, de la grosseur de notre *merle commun*. Le *merle violet* & le *merle vert* ont les mêmes couleurs, mais moins fondues, plus distinctes dans celui de Juida : l'un peut être le mâle & l'autre la femelle, peut-être sont-ce des variétés dans la même espece. On distingue : Le *merle violet à ventre blanc* de Juida, *pl. enl.* 648, *fig.* 1 : celui-ci n'est pas si gros qu'une alouette ; tout son plumage est d'un violet brillant, changeant & à reflets rougeâtres, excepté le ventre qui est blanc, & les grandes pennes des ailes qui sont noirâtres; le bec l'est aussi; les pieds sont cendrés.

MERLE ou MERLOT, ou ROCHAU, *Labrus merula*, Linn.; *Labrus cæruleo-nigricans*, Arted.; *Turdus niger*, *Merula Salviani & Rondeletii*, Willug. Poisson du genre du *Labre*. Il se trouve dans plusieurs mers de l'Europe ; il est beaucoup moins estimé aujourd'hui qu'il ne l'étoit chez les Anciens. Le *merlot* est par-tout d'un noir-bleuâtre : il y a dans cette espece quelques variétés pour les nuances. Sa couleur ordinaire & qui

approche de celle de l'oiseau appelé *merle*, lui a fait donner le nom qu'il porte. On en fait la pêche à Antibes & à Marseille, &c.; on dit qu'il se nourrit de moules, d'oursins & de petits poissons; sa chair est tendre, molle, de bon suc, facile à digérer, mais elle nourrit peu.

MERLET BLEU ou MERLET-PÊCHERET. *Voyez* MARTIN-PÊCHEUR.

MERLU, & MERLU-VERDIN. C'est le même poisson que le *lieu*. Voyez *ce mot*.

MERLUCHE ou MORUE SECHE. *Voyez à la suite de l'article* MORUE.

MERLUS (le grand). *Voyez à l'article* MORUE.

MEROPS *rouge & bleu;* c'est le *guêpier du Brésil* de M. *Brisson*. La tête & tout le plumage inférieur ont l'éclat du rubis avec le moëlleux de la soie, le reste du plumage supérieur est varié de noir & de brun; les pennes des ailes & de la queue sont d'un bleu clair; les petites couvertures des ailes d'un rouge foncé; le bec, les ongles & les pieds sont jaunes. *Seba* nomme ce bel oiseau du Brésil *pica Brasiliensis;* Voyez *l'article* GUÊPIER.

MERVEILLE A FLEUR JAUNE. *Voyez à la fin de l'article* BALSAMINE.

MERVEILLE DU PÉROU. *Voyez* BELLE DE NUIT.

MÉSANGE, *Parus*. Genre de petits oiseaux très-jolis, assez singuliers, & qui offrent en France six à sept especes bien connues & très-distinctes. Il y en a d'autres répandues dans les deux Continens & il paroît qu'elles préferent les régions tempérées aux climats très-chauds. Elles ont des plumes tellement prolongées sur la base du bec, que les narines en sont plus ou moins couvertes & qu'elles paroissent en quelque sorte huppées: leur bec est fin, court, droit, pointu & très-fort: leur langue, dit M. *Deleuze*, est tronquée ou coupée carrément à l'extrémité, & frangée ou terminée par quatre cils; elles ont les ailes courtes, trois doigts

devant & un derriere, tous armés d'ongles très-aigus : les jambes sont couvertes de plumes jusqu'au talon.

La Nature paroît avoir enrichi d'assez belles couleurs le plumage de ces oiseaux. Elle broie pour les vêtir, le gris-cendré, le jaune, le vert, le noir velouté & lustré, le blanc clair & obscur : ces couleurs sont parfaitement mélangées, & différemment nuancées suivant les especes. Les *mésanges* ont le crâne épais à l'excès ; les muscles du cou ont beaucoup de ressort & de solidité. On observe la même chose dans tous les *pics*. Les plumes dont le corps des *mésanges* est revêtu sur-tout au croupion, sont aiguës, à barbes effilées & peu unies entre elles, ce qui fait paroître ces oiseaux plus gros qu'ils ne le sont & est cause qu'ils sont souvent hérissés, pour peu qu'ils soulevent leurs plumes. Les *pics*, les *grimpereaux*, les *roitelets* sont dans le même cas.

Les *mésanges* habitent communément les grands bois, les taillis, les vergers, & on les trouve assez ordinairement sur les saules qui bordent les ruisseaux & les marais. Depuis la nichée jusqu'au printemps, ces oiseaux volent en troupe. Chaque société est composée des individus de la même famille, & cette famille est toujours nombreuse. D'après les apparences d'union & de fraternité que ces oiseaux gardent extérieurement entre eux, on auroit tort de croire qu'ils sont susceptibles d'attachement & d'amitié : ces sentimens sont méconnus des *mésanges* jusqu'au temps où elles partent. Alors si le mâle recherche une compagne, ce n'est que pour travailler à sa reproduction. Dans toute autre circonstance, quoique les *mésanges* de la même famille se rassemblent par un cri de ralliement, quoiqu'elles marquent un vif empressement de vivre ensemble, elles craignent cependant de s'approcher, de se voir de trop près, & paroissent se méfier des suites de leur caractere âpre & colérique. Il y a sur-tout une antipathie

marquée entre les *mésanges* noires & les grises. Les noires les tuent, & lorsque les grises les apperçoivent, elles jettent un cri particulier & fuient à grande hâte leur ennemi. Malgré les soins les plus assidus, il n'a pas été possible d'en réunir tranquillement plusieurs dans une même cage. Leur querelle y est perpétuelle, & elles s'y battent avec acharnement. La premiere domiciliée se regarde comme le maître & le despote de l'habitation ; elle harcelle les compagnons de sa captivité & fond sans distinction sur les nouveaux venus ; mâle ou femelle, tout est indifféremment mis à mort. Aussi cruelle dans le combat que dans sa victoire, elle couronne son triomphe en ouvrant le crâne & les vertebres de son ennemi pour en dévorer la cervelle & la moëlle épiniere. Cette antipathie marquée entre les *mésanges* grises & noires, ne paroît pas exister dans toutes les autres especes indifféremment ; on a vu chez M. *Demarest* de l'Académie des Sciences, différentes especes de *mésanges* prises à la pipée, vivre ensemble dans une cage pendant plus d'une année. Ce même Physicien mit dans une autre cage où étoit une *mésange bleue*, deux petites *mésanges noires* encore dans le nid ; la bleue leur tint lieu de mere, & elle les nourrit avec du chenevis qu'elle cassoit pour elles, avec du biscuit & de la pâtée faite avec le jaune d'œuf. La noire auroit-elle rendu le même service aux petits de la *mésange* bleue ? cette conduite de la bleue envers les petites noires n'étoit-elle due qu'à l'état de foiblesse & de besoin où elles se trouvoient ?

La plupart des insectes qui vivent sur les écorces des arbres, servent de nourriture aux *mésanges*, & le bec fin & pointu de ces oiseaux leur permet de fouiller dans les gerçures de l'écorce pour y dévorer leurs larves. Il y en a qui voltigent, ainsi que le *colibri*, de fleurs en fleurs pour prendre les petits insectes que le gluant de la fleur détient prisonniers. L'inquiete activité de ces oiseaux est étonnante ; sans cesse en

mouvement, ils voltigent en criant d'arbre en arbre, de branche en branche, ils s'accrochent & se suspendent indistinctement contre toutes les parties sans rester plus d'une demi-minute dans la même place. Outre les insectes, les abeilles, les chenilles & les vermisseaux qui sont leur nourriture ordinaire, quelques-unes des especes de *mésanges* comme la grosse, attaquent les noix, les châtaignes, les graines. Les *mésanges* élevées dans les cages, ne sont pas absolument délicates sur ce qu'on leur offre pour les nourrir; elles aiment beaucoup le sang, les viandes qui se putréfient, la graisse, sur-tout lorsqu'elle est rance, le suif de la chandelle, principalement celui qui a déjà été fondu par l'action de la flamme de la mêche : le chenevis fait leurs délices, mais elles ne mangent ni la navette ni le millet. Plusieurs sont mortes parce qu'on ne leur avoit donné pour toute nourriture que ces deux graines; elles ne digéroient point ces graines, même cuites avec de la pâtée, elles les rendoient entieres dans leurs excrémens. Quelque nourriture qu'elles rencontrent, elles dépecent tout & n'avalent que de petites portions à la fois.

Quoiqu'on ne puisse pas précisément assigner le temps de la pariade des *mésanges*, elles se divisent par paires au printemps, les unes plutôt, les autres plus tard. Quelques especes, telle que la *grosse mésange*, commencent dès les premiers jours de Février. Elles restent long-temps appareillées avant de s'occuper de leur nid qu'elles placent & construisent avec une attention & des soins différens, suivant les especes. L'incubation peut durer de dix à douze jours : le nombre des œufs varie depuis dix jusqu'à quatorze, rarement davantage; plus l'espece est petite, plus le nombre des œufs est considérable. La *mésange* nouvellement sortie de son œuf reste plusieurs jours les yeux fermés, bientôt les paupieres se séparent, le globe de l'œil paroît, & il n'est pas affecté d'une trop vive

lumiere, puiſque les rayons du jour pénetrent difficilement dans le réduit où l'animal eſt renfermé. Bientôt ſur le ſommet de ſa tête, & ſur les parties les plus apparentes de ſon corps, croît un duvet très-fin & rare ; il eſt attaché au ſommet des plumes & tombe quand elles ſont venues. Les petits ſortent du nid quinze à dix-huit jours après qu'ils ſont éclos, de ſorte que du moment où l'œuf eſt pondu, à celui où l'oiſeau abandonne ſon berçeau, on peut compter un mois environ. On a obſervé que ſi la ſaiſon eſt de temps en temps pluvieuſe, ſon accroiſſement eſt plus rapide, parce qu'alors la nourriture que lui apportent le pere & la mere, eſt ou plus ſubſtantielle ou du moins plus abondante. Les jeunes *méſanges* ſont-elles ſorties de leur nid, elles n'y rentrent plus, elles vont ſe percher ſur les branches des arbres voiſins. C'eſt là qu'elles apprennent à chercher leur nourriture, à eſſayer leurs ailes & à folâtrer avec une légéreté ſurprenante. Dès que toute la nichée a acquis des forces ſuffiſantes pour ſuivre au vol le pere & la mere, elle abandonne ſa patrie, & va chercher ailleurs les alimens qui lui conviennent. Le temps de la nichée s'étend aſſez avant dans la ſaiſon, puiſqu'on trouve des petits dans le nid juſqu'à la fin de Juin. Cet oiſeau fait-il pluſieurs pontes dans la même année ? c'eſt ce qu'on ne ſait pas encore bien, cependant on le ſoupçonne.

Les couleurs du plumage ſont peu diſtinctes dans le premier âge de ces oiſeaux, & on ne reconnoît guere les mâles d'avec les femelles que par leur volume, leur activité & les premiers traits de ce caractere colérique & méchant que la Nature ſemble lui avoir départi à un degré plus éminent qu'aux femelles. Lors de la mue, la plus grande partie des plumes du corps tombent ; la fourrure de l'animal devient plus épaiſſe & plus en état de défendre l'oiſeau des rigueurs de la ſaiſon âpre qu'il doit paſſer. Il s'embellit, ſes nuances ſe diſtinguent & ſe colorent d'une maniere

plus tranchante. Les jeunes *mésanges* acquierent leur accroiſſement total en quatre ou cinq mois, & quatre mois après la mue, elles ſont en état de travailler à leur reproduction. Si on juge de la durée de leur vie par le temps employé à leur accroiſſement ou à les former parfaitement, on pourra conclure que le terme de leur exiſtence eſt à neuf ans au plus. La majeure partie ne pouſſe pas ſa carriere auſſi loin; dès l'âge de cinq ans les infirmités commencent, de fréquentes fluxions attaquent leurs yeux, les mouvemens de l'animal ſe ralentiſſent, ſon étonnante activité, ſa pétulance ceſſent, & ſa décrepitude prématurée, ſans beaucoup diminuer ſon caractere colérique, répand la triſteſſe & la douleur ſur le reſte d'une vie languiſſante & bientôt terminée.

L'induſtrie humaine a inventé pluſieurs piéges pour prendre les *mésanges :* la pipée eſt celui où cet oiſeau ſe prend le plus aiſément. C'eſt là que ſon caractere ſe développe, qu'il montre une hardieſſe ſoutenue, un courage décidé; ſes plumes s'enflent, ſes attitudes varient à l'infini; il multiplie ſes cris aigres & ſemble défier la *chouette* au combat; mais bientôt, victime de ſa méchanceté, il devient la proie de l'oiſeleur. Qui croiroit que dans cet inſtant où il eſt, pour ainſi dire, lié & garotté, il pique à coups de bec redoublés celui qui l'a pris, inſulte à ſa victoire, & appelle par des cris multipliés les oiſeaux de ſon eſpece pour venir prendre ſa défenſe? Ils y répondent, ils accourent en foule autour de la pipée, ſe jettent inconſidérément ſur l'oiſeleur, & ſont à leur tour les victimes de leur arrogante témérité. Lorſqu'on les met en cage, ils dédaignent ordinairement la nourriture qu'on leur préſente, & préferent la mort à l'eſclavage. De ces généralités paſſons actuellement à ce qui concerne les eſpeces en particulier.

La GRANDE ou GROSSE MÉSANGE ou CHARBONNIERE, pl. enl. 3, fig. 1, *Parus major aut Fringillago.*

C'eſt un oiſeau dont la groſſeur eſt preſque égale à celle du pinçon ou à celle du moineau ſauvage. Il eſt bien fait, vif, méchant, agréable dans ſes mouvemens ; il peſe preſque une once ; il eſt long d'un demi-pied, ſur huit pouces & demi d'envergure ; le blanc, le noir, le jaune, le vert & le gris de lin, ſont proprement nuancés dans ſon plumage. Il a le bec court, noir, fin, fort & bien tranchant ; les pieds courts & plombés ou bleuâtres : la tête, la gorge & le devant du cou ſont d'un noir brillant : au-deſſous des yeux, de chaque côté ſur les tempes, eſt une raie large & blanche ; derriere la tête eſt quelquefois une autre tache blanche, terminée d'un côté par le noir de la tête & de l'autre par le jaune du deſſus du cou. Communément le cou eſt cendré, le dos eſt d'un vert d'olive comme dans le verdier, le croupion eſt ou bleuâtre ou gris de lin ; la poitrine, le ventre & les cuiſſes ſont jaunes, comme celles de la bergeronnette, mais le bas-ventre eſt noir, gris de lin ou blanchâtre : le milieu de la poitrine & du ventre eſt diviſé par une ligne large & noire, qui ſe continue depuis la gorge juſqu'à l'anus : les grandes plumes des ailes ſont brunes & ont les bords en partie blanchâtres, en partie bleus, comme celles de la lavandiere, & ſouvent mêlés d'un peu de vert : la queue compoſée de douze plumes, eſt fourchue, longue d'environ deux pouces & demi, de couleur cendrée, bleuâtre à l'extérieur, noirâtre intérieurement & blanche aux bords ; les pieds & les ongles ſont d'un gris-bleu. *Belon* nomme cette grande eſpece, *méſange nonnette ;* les François la nomment *méſange-charbonniere* ou *brûlée ;* on l'appelle encore *meſengle*, *arderelle*, *larderiche*, *lardenne*, *pinçonniere*, *cendrille*, *croque-abeille*, *borgne*, *creve-châſſis*, *méſange à miroir*, à cauſe de ſes taches ; en Berry & en Sologne on lui donne le nom de *patron des Maréchaux* ; en Provence on l'appelle *ſerrurier*, &c., & en Anglois, *great Titmouſe*. *Derham* dit que le mâle

eſt plus grand que la femelle, & que ſes taches ſont plus luiſantes : l'intérieur du bec eſt blanc & rouge dans le fond.

Cette eſpece de *méſange* eſt aſſez connue ; on la rencontre par-tout, dans les montagnes, les plaines, près des marais, ſur les buiſſons & ſur-tout dans les grands bois. Cet oiſeau monte & deſcend, dit *Belon*, à la maniere du pic-vert, ſe tenant au tronc & aux branches des arbres. Il ne ſe voit pas ſi communément en été qu'en automne : il paroît quand la bergeronnette s'en va & alors on en trouve en grande abondance. On prend cet oiſeau aux collets ou à la pipée, en lui donnant pour appât ou du ſuif ou des noix entamées dont il eſt fort friand. Sa femelle pond ordinairement par nichée neuf à dix œufs d'un gris-cendré tiqueté de roux, ſur-tout vers le gros bout ; elle fait ſon nid, ainſi que toutes les eſpeces de *méſanges*, avec de la bourre, de la mouſſe, de l'herbe deſſéchée, de la laine, en un mot, avec des corps mous, doux, & par conſéquent les plus propres à la conſervation de ſes œufs ; elle l'établit dans les trous des arbres, dans ceux des murs, ſous les toits des maiſons iſolées & près des forêts, dans les gerçures ou les crevaſſes que laiſſe la mauvaiſe architecture des charbonniers, en bâtiſſant leurs cabanes. C'eſt de là qu'on lui a donné le nom de *charbonniere*. Les petits reſtent en famille juſqu'à la nouvelle ſaiſon, temps où ils ſe ſéparent deux à deux, pour ſuivre les douces impulſions de la Nature & donner la vie à de nouveaux êtres. Le chant ordinaire du mâle, celui qu'il fait entendre dans toutes les ſaiſons de l'année, & ſur-tout la veille des jours de pluie, imite à peu près le bruit produit par le frottement d'une lime contre du fer. Selon quelques-uns, ſon chant exprime, avec monotonie, ces ſyllabes *ti-ti-ti*. Cette ſingularité l'a fait appeler *ſerrurier*. Au printemps, ſon chant prend une autre modulation ; il eſt beaucoup plus agréable, & ſi varié,

qu'on ne croiroit pas qu'il provient du même oiseau. Ces *mésanges* vivent six à sept ans, volent par troupes, & sont tres-courageuses. Nous avons dit qu'elles grimpent autour des arbres, comme font les *pics*, & s'y nourrissent principalement d'insectes, soit ailés, soit dans l'état de chenilles : elles vivent aussi de graines de chanvre; elles attaquent les noix, les châtaignes, les faînes ou amandes du hêtre : rien de plus amusant que de voir ce petit animal tenir entre ses doigts un grain de chenevis, l'assujettir par ce moyen contre la branche qui le supporte, & à coups de bec redoublés & multipliés, percer l'enveloppe coriace qui recouvre la petite amande; en un mot, il est très-adroit dans la maniere de saisir & de manger ses alimens.

M. *Frisch* dit que quand les *mésanges* n'ont que du chenevis dans leur cage, elles deviennent bientôt aveugles pour trop becqueter; ainsi il faut le leur broyer. *Aldrovande* prétend que pour les faire chanter plus agréablement, il faut leur donner du suif. Nous le répétons ; quoique les *mésanges* soient granivores, elles se nourrissent ordinairement de chenilles & d'œufs ou de larves des insectes qui infestent les arbres. En cage elles mangent de presque tous nos alimens; elles aiment particuliérement les noisettes, elles goûtent toujours leur manger avec la langue & ne l'avalent pas d'abord. On les nourrit aussi avec des limaçons, du fromage nouvellement caillé & des fourmis; mais elles ne vivent pas long-temps en captivité.

Le petit peuple mange volontiers la chair de cet oiseau, qui n'a rien d'exquis, car elle est ordinairement amere & seche. La maigreur habituelle des *mésanges*, le peu de volume de leur corps, les soustraient à la voracité de l'homme. En Médecine on l'estime diurétique & propre contre l'épilepsie ; on la prépare en la faisant sécher, puis on la réduit en poudre, & on en donne deux scrupules dans un verre de vin blanc ou d'eau de pariétaire.

La Mésange amoureuse ; elle est propre à la Chine. Suivant M. *Commerson*, elle est de la grandeur de notre grosse *mésange* ; sa queue est courte ; tout son plumage est d'un noir d'ardoise, mais il y a sur le milieu de l'aile une bande longitudinale, mi-partie de jaune & de roux. Le surnom d'*amoureuse* a été donné à cette *mésange*, parce que le mâle & la femelle enfermés dans une même cage, ne cessent de se livrer à des caresses qui sont uniquement les préludes de l'accouplement ; on n'a encore rien appris sur les habitudes de ces oiseaux en liberté.

La Mésange a ceinture blanche ; elle se trouve en Sibérie. M. *de Montbeillard* dit que le dessus de la tête & du cou est d'un gris de lin ; le bas du cou en devant & le haut du dos sont d'un gris cendré ; le croupion, le ventre & les côtés sont roussâtres ; la gorge & le haut du cou sont noirs ; les côtés du corps & le bas des joues, d'un gris-blanc ; les pennes des ailes & de la queue sont brunâtres & plusieurs sont bordées de gris ; les pieds sont gris-bleuâtres ; le bec est noirâtre.

La Mésange a collier de la Caroline, *Parus torquatus*. C'est la *mésange à capuchon noir* de Catesby ; le devant de la tête & la gorge sont d'un jaune qui s'étend sur tout le dessous du corps ; le dessus, y compris les ailes & la queue, est d'un vert d'olive ; ces deux couleurs, dit M. *Mauduyt*, sont coupées par une sorte de capuchon noir qui enveloppe le derriere de la tête & descend en forme de collier sur le cou : le bec est noir ; les pieds & les ongles sont bruns.

La Mésange a croupion jaune de Virginie ; elle est un peu moins grosse que le chardonneret : tout le plumage supérieur est d'un brun-olivâtre, mais jaune sur les couvertures du dessus de la queue ; l'inférieur est gris ; le bec, noirâtre ; les pieds & les ongles sont bruns.

La Mésange a longue queue, pl. enl. 502,

fig. 3, *Parus longicaudus*. Elle n'est guere plus grosse que le roitelet; mais les plumes longues, effilées, presque décomposées, dont elle est couverte en grande quantité, la font paroître beaucoup plus grosse qu'elle ne l'est, & lui donnent en même temps un air si singulier, que les paysans du Dauphiné la regardent comme un monstre; ils l'appellent *meûniere, matérat:* sa longueur totale est de cinq pouces huit lignes, sur laquelle la queue en emporte trois pouces & demi. Cette *mésange meûniere* a un caractere qui la fait facilement reconnoître, sa paupiere supérieure est d'un jaune très-beau, très-apparent, qui s'éteint à sa mort, parce qu'il ne tient qu'à la peau. Le sommet de sa tête est blanc; elle a aux tempes une tache noire qui entoure la tête; les parties inférieures sont blanches: le plumage du dos est d'un châtain tendre, nué de pourpre éteint & bigarré de noir; le pennage des ailes & de la queue est blanc & brun foncé: la queue est singuliérement étagée; les deux plumes du milieu, dit M. *Brisson*, ne sont pas aussi longues que les deux qui les suivent de chaque côté & qui sont les plus longues de toutes: les jambes & les griffes sont noires: elle ressemble d'ailleurs à la précédente espece, même pour les mœurs & la maniere de vivre.

Cette *mésange* fréquente en hiver les jardins & les vergers; en été elle n'habite guere que les bois; elle fait son nid à trois ou quatre pieds de terre, l'attache aux branches dans leur enfourchement, & le construit de telle maniere que l'ouvrage en entier ressemble à un œuf placé sur une de ses pointes; il y a une & quelquefois deux ouvertures latérales, opposées l'une à l'autre, pour sortir & rentrer; par ce moyen les œufs & les petits sont défendus de l'intempérie de l'air: le dedans du nid est doublé de duvet; le dehors est construit de mousse, de lichens, de laine & de toiles d'araignées entrelacées avec beaucoup d'art. Selon *Ray*, elle est de tous les petits oiseaux celui qui pond

à

à chaque couvée le plus grand nombre d'œufs. Ils sont de la grosseur d'une petite noisette, entourés d'une zone rougeâtre sur un fond gris. Elle commence à paroître dès le mois de Septembre, & on la voit pendant tout l'hiver. On voit tous les jours cette *mésange* laisser sa queue & s'échapper des mains des oiseleurs : aussi *Belon* l'a-t-il nommée, *perd sa queue.* Au printemps elle se pend par les pieds aux branches des arbres, l'hiver elle vole d'arbre en arbre. Ces *mésanges* volent par petites troupes, & s'appellent réciproquement, ce qui semble indiquer des habitudes plus sociables que celles des autres *mésanges;* celle-ci suit les bûcherons dans les bois & se nourrit à la maniere des autres *mésanges.*

La Mésange bleue, *pl. enl.* 3, *fig.* 2, ou Marenge de Belon, *Parus cæruleus:* est grosse comme la fauvette ou presque du même volume que la *mésange* noire. Le dessus de la tête est orné de plumes longues, un peu effilées, d'une couleur bleue, azurée & luisante, & que cette *mésange* rend hérissées ou qu'elle releve à volonté, ce qui arrive fort souvent : la queue offre les mêmes teintes : le dessus du corps & le cou sont d'un vert-blanchâtre; le bas-ventre, la poitrine, la partie inférieure de la gorge sont jaunes, avec une tache d'un bleu ou violet obscur à la naissance du cou; les faces sont d'un blanc clair, & la tête en est généralement très-ornée. Les mâles sont plus volumineux, & la teinte de leur plumage est plus décidée que chez les femelles; le bec est noirâtre; les pieds & les ongles sont d'un gris-bleuâtre.

La *mésange bleue* est très-commune dans nos campagnes, dans les vergers & les jardins; elle se réfugie pendant l'hiver dans des trous d'arbre ou de mur pour y passer la nuit, & l'été la femelle y fait son nid; elle ne fait qu'une ponte qui est depuis douze jusqu'à quinze & vingt œufs, & qui a lieu en Avril. Cet oiseau plaît par son plumage si agréablement nué &

marqué des couleurs les plus brillantes ; il plaît aussi par sa fécondité, par sa vivacité, ses mouvemens pétulans, son air d'impatience & même par la violence de son emportement ; en effet, la colere d'un être foible amuse & n'est qu'un objet plaisant. Au reste, dit M. *Mauduyt*, cette espece de *mésange* est colérique ; elle querelle tous les autres oiseaux, elle chamaille avec ses compagnes, elle crie, elle pince quand on la prend, elle mord fortement, même en expirant : elle est, parmi les *mésanges*, l'une des plus sanguinaires & des plus carnassieres ; elle ne vit guere qu'un an en cage. On dit qu'il se trouve aux Indes Orientales une *mésange bleue* plus grosse.

LA MÉSANGE A TÊTE NOIRE OU DES BOIS, *Parus atricapillus, aut Parus niger ;* c'est la *petite charbonniere.* Elle tient le milieu pour le volume entre la *grande mésange* & la *mésange bleue :* le dessus de la tête & du cou est de couleur noire, qui s'étend jusqu'aux épaules, & revient un peu en devant : les faces sont d'un blanc clair ; la gorge & la poitrine ont la même teinte, mais un peu salie : le bas-ventre est de couleur obscure & peu décidée, comme dans toutes les especes de *mésanges :* le plumage du dos est grisâtre, cendré ; toute la partie postérieure de son corps est d'un bleu-noir, moucheté sur les côtés de quelques taches d'un blanc obscur : le bec est noirâtre ; les jambes, les pieds & les ongles sont d'un gris-bleuâtre : elle habite plus volontiers les forêts & les bois taillis que les campagnes, les jardins & les vergers ; elle se plaît où il y a des arbres toujours verts, & dans les bois de sapins. Elle a les mêmes habitudes que la grande *charbonniere*, mais elle est encore plus féconde & la femelle pond un plus grand nombre d'œufs : elle est commune dans quelques cantons ombragés du Vivarais, peu éloignés du Rhône ; elle se trouve aussi en Lorraine, en Allemagne & dans le Nord de l'Europe ; mais on ne la voit guere aux environs de Paris : on la retrouve au Canada, seulement un peu plus forte.

La Mésange barbue, *Parus barbatus*. Voyez Moustache.

La Mésange des marais de M. Brisson, *Parus palustris:* a la tête noire, les tempes blanches, le dos cendré avec des reflets verdâtres, le cou & le ventre d'un blanc sale, & très-peu de noir sous le menton, c'est-à-dire à la gorge; le bec est noir; les pieds & les ongles sont couleur de plomb: elle se retire dans les genévriers, elle se plaît dans les lieux frais & marécageux, d'où lui vient le nom de *mésange des marais;* on l'appelle aussi *nonnette cendrée.* Cet oiseau est très-commun dans le Duché & le Comté de Bourgogne, dans la Champagne, dans le Beaujolois; il est très-rare dans le bas-Dauphiné, mais abondant dans les environs de Paris. On trouve cette même espece de *mésange* à la Louisiane.

La Mésange d'Amérique de M. *Brisson.* Voyez Figuier des sapins.

La Mésange de la Côte de Malabar. M. *Sonnerat* dit que la tête & le dos sont d'un gris foncé; le croupion & le plumage inférieur, couleur d'orpin rouge; les ailes & la queue offrent un rouge clair & du noir; l'iris est rouge; le bec & les pieds sont noirs.

La Mésange de Nanquin. Suivant M. *Sonnerat* elle est à peu près de la grandeur de notre *grosse mésange:* le plumage supérieur est d'un gris-verdâtre, lavé de jaune sur le sommet de la tête; une bande blanche sur chaque joue; le devant du cou & la poitrine sont d'un jaune d'orpin; le ventre est jaunâtre; les côtés sont brunâtres: les ailes offrent du gris, du jaune, du noir & du mordoré; la queue offre du gris-verdâtre; du blanc & du noir.

La Mésange de Pologne. *Voyez* Remiz.

La Mésange (petite) *du Cap de Bonne-Espérance.* Elle est bien plus petite que la *mésange bleue:* tout son plumage, dit M. *Sonnerat*, est d'un gris-

cendré clair; mais les pennes des ailes sont noires, bordées de blanc; la queue est doublée de cette derniere couleur, & elle est noire en dessus; le bec & les pieds sont noirs; l'iris est rouge. Elle fait son nid dans les buissons touffus, elle le construit d'une sorte de coton & lui donne la forme d'une bouteille écrasée à col court & étroit; le nid tient par cette partie à une branche à laquelle il est suspendu, sur le côté est une poche où le mâle se tient pendant l'incubation; lorsque la femelle s'éloigne, le mâle, avant de la suivre, rapproche par quelques coups d'aile les orifices du cou où est l'ouverture en dessus & couvre ainsi les œufs & les petits pendant qu'il est absent avec sa femelle. (*Voyage aux Indes & à la Chine.*) C'est ainsi que par une industrie singuliere, tous les êtres cherchent à mettre leurs petits à l'abri de tout ce qui peut leur nuire.

La MÉSANGE DU LANGUEDOC. *Voyez* PENDULINE.

La MÉSANGE CENDRÉE de M. *Brisson*, se trouve en Angleterre, & *Willughby* en parle comme d'une fauvette; elle a, comme la plupart des oiseaux de cette espece, le dedans de la bouche jaune; ses pieds sont d'un jaune plombé: le plumage supérieur est cendré, mais nué de roussâtre sur le corps; l'inférieur est plus ou moins blanc: le bec est noir en dessus, blanc en dessous.

La MÉSANGE GRISE *à gorge jaune*. Elle est fort commune à la Caroline; le dessus de la tête est noir; le bas du front est jaune; tout le reste du plumage supérieur est gris: la gorge & le devant du cou sont d'un beau jaune, avec une bande noire sur chaque côté du cou; le reste du plumage inférieur est blanc, avec quelques mouchetures noires sur les côtés: les ailes sont d'un gris-brun, avec deux bandes blanches; les pennes de la queue, noires; mais les latérales sont blanches du côté intérieur: la femelle n'a ni jaune sur aucune partie, ni bandes noires au cou.

La MÉSANGE HUPPÉE, *Parus cristatus*. On en distingue plusieurs : 1.° La *mésange huppée* vulgaire, *pl. enl.* 502, *fig.* 2 ; elle est de la grandeur de notre *grosse mésange :* le sommet de sa tête est orné d'une huppe étagée, dont les plumes sont noires & bordées de gris-blanc ; les plus longues de la huppe ont plus de huit lignes, elles sont placées en arriere & au centre ; les joues, blanchâtres ; un trait noir s'étend de l'œil à l'occiput ; une bande de cette derniere couleur & courbée en arc, descend de l'occiput sous la gorge, & s'étend sur le devant du cou ; le reste du plumage inférieur est blanchâtre ; les côtés sont roussâtres ; le reste du supérieur est d'un gris-roussâtre : le bec est noirâtre ; les ongles sont gris, & les pieds d'un gris-bleuâtre. Cette *mésange*, qui ne survit guere à la perte de sa liberté, se rencontre quelquefois en Normandie & plus communément en Suede : elle se plaît dans les friches & les lieux solitaires abondans en genévriers, sur lesquels elle perche de préférence ; on prétend qu'elle en contracte l'odeur. 2.° La *mésange huppée* de Cayenne, *Voyez* ROITELET-MÉSANGE. 3.° La *mésange huppée* de la Caroline ; elle se trouve aussi en Virginie ; elle est de la taille de l'espece vulgaire ; les plumes du sinciput sont noires ; tout le reste du plumage supérieur est d'un gris foncé ; les joues & tout le plumage inférieur sont d'un blanc nué de rougeâtre : le bec est noir, les pieds & les ongles sont d'un gris-bleuâtre.

La MÉSANGE JAUNE de *Catesby*. Voyez FIGUIER BRUN & JAUNE.

La MÉSANGE-PINÇON de *Catesby*. Voyez FIGUIER CENDRÉ A COLLIER.

MESORO des Italiens. *Voyez* LIEVRE (poisson).

MESQUITE. On nomme ainsi un fort bel arbre de l'Amérique, grand & gros comme un chêne, dont la feuille est verdâtre. Ses fruits sont en gousses semblables à celles de nos haricots : on les appelle *huin-*

zase. On fait sécher ce fruit, & l'on s'en sert pour la composition de l'encre, comme nous nous servons de la noix de galle : on l'emploie aussi pour engraisser les bestiaux & particuliérement les chevres ; lorsqu'elles sont ainsi nourries, leur chair est très-délicate ; aussi sont-elles très-estimées & d'un grand prix dans les lieux où il y a abondance de ces arbres. Dans les temps où les Indiens manquent de blé, ils font du pain avec cette graine. *Consultez le Journ. de Trévoux, Nov. 1704, page* 1976.

MESSAGER ; c'est le *secrétaire.* Voyez SAGITTAIRE.

MESSE. *Voyez* MUNGO.

MESTECH ou MESTEQUE. Espece de *cochenille.* Voyez *ce mot.*

MÉTALLIQUE. Se dit d'une substance de la nature des métaux. On dit *substance métallique*, *mine métallique*, *éclat métallique ;* la *métalléité* ou *métallicité* désigne l'état d'un métal pur, ou toutes les propriétés qui le caractérisent, telles que la ductilité, la pesanteur, l'éclat, &c. *Voyez* MÉTAUX. La *métallisation* est la réduction des métaux, opération qui s'appelle *métallurgie.*

MÉTAMORPHOSE, *Metamorphosis.* Les Naturalistes expriment par ce mot figuré les changemens de forme qu'éprouvent les insectes avant d'être parfaits. Le papillon ayant d'abord été chenille, puis chrysalide, est ainsi un insecte qui par ces développemens successifs, offre un phenomene qui représente l'idée qu'on s'est faite de la *métamorphose* ou qui y répond. *Voyez les mots* CHENILLE, INSECTE, PAPILLON, MOUCHE, NYMPHE.

MÉTAUX, *Metalla.* De tous les corps fossiles & minéraux, ce sont les plus pesans : ils sont ductiles, flexibles, malléables, c'est-à-dire, extensibles sous le marteau en tous sens, susceptibles d'amalgame,

brillans, opaques, solides, durs & assez fixes au feu, c'est-à-dire qu'ils ne s'y volatilisent point comme les demi-*métaux*.

Ces substances different beaucoup entre elles par leur difficulté de se fondre au feu, par leur pesanteur spécifique, leur couleur, leur son, leur abondance, leur utilité & leur valeur.

On compte vulgairement six métaux: 1.° le *plomb*; 2.° l'*étain*; 3.° le *fer*; 4.° le *cuivre*; 5.° l'*argent*; 6.° l'*or*. Voyez chacun de *ces mots*.

On appelle les quatre premiers *ignobles*, à cause de leur vil prix; ou *imparfaits*, parce qu'on peut leur enlever leur phlogistique par la calcination au feu ou dans les acides. On distingue les *métaux* en trois sortes d'ordres différens; savoir:

1.° Les *métaux mous* & *faciles à fondre*; tels sont le *plomb* & l'*étain*, qui sont effectivement si mous, qu'on peut aisément les plier & les couper avec le couteau: ils se fondent dans le feu avant que d'y rougir, ensuite ils y fument, puis en perdant leur phlogistique ils se calcinent & finissent par se changer en verre; mais il est toujours facile de les ressusciter sous leur premiere forme. Ces deux *métaux* ont leurs minieres plus communément dans les régions tempérées.

2.° Les *métaux durs* & *difficiles à fondre*; tels sont le *fer* & le *cuivre*: ils sont très-solides & sonores; on les travaille difficilement, même avec le marteau: ils n'entrent en fusion que long-temps après avoir été exposés à l'action d'un feu violent, & long-temps après qu'ils ont paru rouges; ensuite ils s'y détruisent assez promptement en étincelant: on peut également les revivifier. Les minieres de ces deux *métaux* se trouvent plus abondamment dans les régions froides.

3.° Les *métaux nobles* & *fixes dans le feu*; tels sont l'*or* & l'*argent*: ils entrent en fusion au feu,

en même temps qu'ils y rougissent. Ce sont de tous les *métaux* les plus ductiles, & ceux qui résistent le plus aux impressions de l'air, de l'eau & du feu, sans perdre de leur phlogistique ou principe de métallicité; en un mot, ils paroissent indestructibles & inaltérables. L'or a ces propriétés par excellence; il n'a pas besoin, comme les autres *métaux*, de perdre son phlogistique pour entrer en vitrification. Ces deux *métaux* ont leurs minieres plus abondamment placées entre les Tropiques ou dans les pays voisins.

Tous les *métaux* de même que les *demi-métaux*, excepté ceux que les Naturalistes appellent *natifs* ou *vierges*, ont besoin d'être purifiés par le feu : ils y deviennent fluides; mais cette cause cessant, ils reprennent leur solidité en se cristallisant plus ou moins réguliérement, & en formant une surface convexe; peut-être augmentent-ils tous de volume dès qu'ils cessent d'être tenus en fusion; au moins le fer en est-il un exemple. L'état dans lequel les *métaux* se rencontrent le plus ordinairement, est celui des mines, c'est-à-dire, de combinaison soit avec le soufre, soit avec l'arsenic & souvent avec l'une & l'autre substance à la fois, ce qui donne aux mines en filon des formes, des couleurs & des qualités très-différentes de celles que les *métaux* auroient s'ils étoient purs; *Voyez* Mines. Une singularité ou plutôt un phénomene aussi agréable que digne de l'attention des Naturalistes, c'est que parmi les *métaux* que l'on trouve natifs, l'or, l'argent, le cuivre affectent quelquefois de prendre la figure d'une plante, & de nous présenter la forme d'une mousse, la ramification d'un branchage ou l'apparence de petits rameaux capillaires. Les autres *métaux*, quand ils sont natifs, affectent d'autres formes & présentent des cristaux assez réguliers. Les Cabinets d'Histoire Naturelle renferment plusieurs de ces végétations métalliques produites par la Nature dans ses ateliers souterrains;

faute d'observations suffisantes, il est difficile d'expliquer comment ces végétations acquierent la forme qu'elles ont, même en les comparant avec celles que les Chimistes font à l'aide du feu ou des dissolvans humides : *Consultez* à ce sujet, les expériences citées dans le *Tome XVI des Mémoires de Suede*, 1754.

La dureté & la malléabilité des *métaux* sont assez différentes; en voici l'ordre : 1.° le *fer;* 2.° le *cuivre;* 3.° l'*argent;* 4.° l'*or;* 5.° l'*étain;* 6.° le *plomb.*

La pesanteur spécifique des *métaux* n'est pas plus égale que leur dureté : on a reconnu que le pied cubique d'étain pese 532 livres; celui de fer, 576 livres; (Suivant M. *Brisson*, le fer forgé, écroui ou non écroui ne pese que 545 à 546 livres le pied cube, & en acier 548 livres.) celui de cuivre 648 livres; celui d'argent 744 livres; celui de plomb 828 livres; & enfin celui d'or 1368 livres. (Suivant M. *Brisson*, l'or fondu & non battu pese 1348 livres; étant battu il pese 1355 à 1356 livres.)

On peut aussi considérer les *métaux* selon leur degré de fixité dans le feu, ils se suivent alors dans l'ordre que voici : 1.° l'*or;* 2.° l'*argent;* 3.° le *fer;* 4.° le *cuivre;* 5.° l'*étain;* 6.° le *plomb*. En mettant ici le cuivre avant le fer, on a l'ordre de leur ductilité.

M. *Margraff* célebre Chimiste de Berlin, a donné le procédé d'un alliage métallique fusible dans l'eau. En voici les proportions. Une partie de plomb, autant d'étain, & deux parties de bismuth, le tout fondu ensemble dans un creuset; il en résulte un *régule* couleur d'étain & cassant. Si on plonge ce régule dans de l'eau bouillante, & que l'on continue à faire bouillir l'eau une ou deux minutes, il s'amollira, se fondra, & roulera comme un ou plusieurs globules de mercure au fond de l'eau.

Les anciens Chimistes ont encore divisé les *métaux* en *solaires* & en *lunaires*. Suivant eux, les *mé-*

taux ſolaires ou colorés, ſont l'or, le cuivre & le fer; & les *métaux lunaires* ou blancs, ſont l'argent, l'étain & le plomb.

Il y a des Auteurs qui comptent huit *métaux ;* ils ajoutent aux ſix précédens le *mercure* & la *platine ;* Voyez *ces mots.* Mais ces deux derniers, & ſur-tout le mercure, n'ont ni la ductilité ni la malléabilité qui caractériſent les *métaux* proprement dits.

Les Alchimiſtes comptoient ſept *métaux*, & croyoient que chacun d'eux étoit ſous l'influence d'une des planetes : c'eſt ce qui les a fait appeler en ſtyle énigmatique, l'*or*, (☉) Soleil; l'*argent*, (☾) Lune; le *cuivre*, (♀) Vénus; le *fer*, (♂) Mars; l'*étain*, (♃) Jupiter; le *plomb*, (♄) Saturne; le *vif-argent*, (☿) Mercure. *Voyez à l'article* PLANETE.

Toutes les eſpeces de *métaux* ainſi que les *demi-métaux* ſe rencontrent ou en fragmens plus ou moins conſidérables, ou en veines ſuivies ; *Voyez* MINES & MINÉRAUX. Les *métaux* ſe forment tous les jours, ſe décompoſent, & ces décompoſitions ſont ſuivies de reproductions nouvelles; *Voyez* FILONS & OCHRES.

Quant à la maniere de les réduire, elle appartient à la métallurgie, c'eſt une connoiſſance qu'on doit puiſer dans les ouvrages des Minéralogiſtes. *Conſultez* le *Dictionnaire de Chimie* & notre *Traité de Minéralogie.*

MÉTEIL. Nom donné à du grain mêlé de *froment* & de *ſeigle.* Voyez *au mot* BLÉ.

MÉTEL ou METELLE. On donne ce nom au fruit de la *pomme épineuſe*, *Stramonium ferox.* Voyez POMME ÉPINEUSE.

MÉTÉORES, *Meteora.* On donne ce nom à certaines eſpeces de phénomenes qui naiſſent & paroiſſent dans l'étendue de l'atmoſphere, ce grand laboratoire de la Nature, c'eſt-à-dire, dans la ſphere des vapeurs & des exhalaiſons, en un mot, dans la maſſe d'air qui

nous environne immédiatement ; tels sont les *nuages*, la *pluie*, la *grêle*, la *neige*, les *brouillards*, le *serein*, la *rosée*, les *feux follets*, l'*éclair*, le *tonnerre*, les *globes de feu*, les *vents*, les *tempêtes*, les *trombes*, les *tourbillons*, les *orages*, &c. *Voyez* chacun de *ces mots*.

Les Physiciens font trois divisions des *météores* : en *ignées*, ou de feu ; en *aériens*, ou d'air ; & en *aqueux*, ou d'eau. Les premiers sont le *tonnerre*, le *feu Saint-Elme*, le *prester* & d'autres phénomenes qui tiennent à l'électricité. Les *météores aériens* sont les *vents* ; les *météores aqueux* sont ceux qui nous présentent l'*eau* dans ses divers états, tels que les *nuages*, la *grêle*, la *rosée*, la *neige*, la *pluie*, les *vapeurs* ou les *brouillards*, &c. Il y a aussi les *trombes* soit terrestres, soit aquatiques. Nous parlerons de chacun de ces phénomenes sous leur nom particulier : nous dirons seulement ici que presque tous les *météores* présentent dans l'explication du mécanisme de leur formation, des difficultés considérables, que toute la sagacité des Physiciens n'a pu encore résoudre. Cette réflexion n'est qu'une suite de la lecture de *Descartes*, de *Muschembroeck*, de *Hamberger*, &c. sur les *météores*. On présume aujourd'hui que l'électricité concourt beaucoup à la formation des *météores*. On trouve dans le *Journal de Physique* de M. l'Abbé *Rozier*, *Mai 1775*, l'analyse de la Dissertation de M. *Toaldo*, Professeur de Météorologie &c. à Padoue, sur cette question proposée par la *Société royale* de Montpellier : *Quelle est l'influence des* météores *sur la végétation, & quelles conséquences-pratiques peut-on tirer des différentes observations Météorologiques faites jusqu'à nos jours, relativement à cet objet ?* Ce Mémoire est curieux & intéressant ; & cet essai de *météorologie* appliquée à l'agriculture, résumé d'un travail & d'observations continuées pendant quarante années, est encore mieux exposé dans le même Journal cité ci-dessus, *Octobre 1777*. M. *Toaldo* entend par *météore*, non-seulement

tout ce qui s'engendre dans l'air, pluies, vents, brouillards, &c.... mais encore l'élément de l'air avec ses qualités générales, toutes les affections, les impressions, les émanations qui peuvent lui venir du ciel, telles que la chaleur du soleil, &c. Dans ce sens, la liaison réciproque & la communication intime de la terre & de l'atmosphere est frappante. L'influence des *météores* sur la végétation est si grande, dit M. *Toaldo*, que l'on peut dire positivement, que sans les *météores*, il n'y auroit point de végétation. On croit avoir reconnu que les années les plus fertiles sont celles qui abondent le plus en tonnerres, en éclairs, en étoiles tombantes, en aurores boréales & autres *météores* ignées.

MÉTIS ou MÉTIF, ou MULATRE, en latin *Hybris* pour le mâle, & *Hybrida* pour la femelle. Les *Métis* sont une espece d'hommes nés d'un Blanc (Européen) & d'une femme Mauresse : ils sont désignés dans toute l'Amérique Espagnole, sous le nom de *Mestizos*, c'est-à-dire *Métis ;* & ceux qui naissent d'un Blanc & d'une Negresse se nomment *Mulatos*, & *Mulâtres* dans nos Colonies : on appelle au Brésil du nom de *Mameluks* ou *Mamelus*, les enfans issus d'Européens & d'Indiennes, les mêmes qu'on nomme *Métis* au Pérou : on nomme *Jambos* ceux qui sont nés d'un Sauvage & d'une Métive. *Voyez aux mots* NEGRE & HOMME.

Dans les animaux quadrupedes, on remarque ordinairement, lorsqu'il y a mélange d'especes, de même genre comme de genres différens, que l'animal qui en résulte a plus de ressemblance à la mere qu'au pere, principalement en ce qui regarde la forme & l'habitude du corps. *Voyez* MULET & JUMART. Il peut y avoir des *métis* dans les autres classes d'animaux. Dans les oiseaux, le *métis* est le produit de deux especes différentes, comme du *serin* & du *chardonneret*, par exemple ; combien d'oiseaux réduits à des compagnes étrangeres produisent souvent des *métis ;* les *métis*, excepté les humains, sont rarement féconds, & leur race ne propage peut-être jamais.

MEULE. *Voyez* LUNE & MOLE, espece de *quatre-dents*.

MEULIERE. *Voyez* PIERRE MEULIERE.

MEUM D'ATHAMANTE, *Meum*, Dod. Pempt. 305; & *Athamanticum*, Moris. Umb. 4; *Fœniculum Alpinum perenne, capillaceo folio, odore medicato*, Tourn. Elem. Bot.; *Athamantha Meum*, Linn. 353; *Meum foliis anethi*, C. B. Pin. 148; *Meum vulgare sive radix ursina*, J. B. 3, part. 2, 11; Raij Hist. Plante fort aromatique ou espece de *fenouil* qui vient de lui-même & en abondance en Italie, en Espagne, en France, en Allemagne & en Angleterre. Ses racines sont longues de neuf pouces, branchues, plongées dans la terre obliquement & profondément; elles subsistent pendant l'hiver: ses feuilles sont semblables à celles du fenouil, mais plus petites, plus nombreuses & plus découpées; du milieu des feuilles s'élevent des tiges également semblables à celles du fenouil, mais moins grandes, cannelées, creuses & branchues, terminées par des bouquets de fleurs disposées en ombelle, auxquelles succedent des fruits à deux graines oblongues, cannelées, odorantes, ameres & un peu âcres. Pendant l'hiver les racines restent garnies de fibres chevelues vers l'origine des tiges: ces fibres ne sont que les queues des feuilles desséchées.

On trouve chez les Droguistes la racine seche de *méum*: elle est de la grosseur du petit doigt, grisâtre en dehors, pâle en dedans, contenant une moëlle blanchâtre, mucilagineuse, d'une odeur de panais, mais plus aromatique, d'un goût un peu désagréable: on nous l'envoyoit autrefois d'une montagne de Grece ou de Thessalie appelée *Athamante*; on nous l'apporte aujourd'hui des montagnes d'Auvergne, des Alpes & des Pyrenées, même des Vosges, du Dauphiné & de la Bourgogne. C'est le *spignel* des Anglois.

En Médecine, on recommande cette racine dans l'asthme humoral, & pour guérir le gonflement ven-

teux de l'estomac, les coliques des intestins, la suppression des regles & des urines. Appliquée sur l'os pubis des enfans, elle arrête aussi l'écoulement de l'urine; elle entre dans plusieurs compositions célebres de Pharmacie, sur-tout dans le mithridate & la thériaque.

On trouve sur les Alpes & les Pyrenées, une autre espece de *méum*, dont les fleurs sont purpurines; c'est une sorte de *Phellandrium Alpinum*, qui est très-estimé pour la nourriture du bétail : on lui attribue en grande partie la bonne qualité des laitages de certaines montagnes où elle abonde. Elle est aromatique, sans avoir le goût & l'odeur singuliere du *méum*. Les Médecins ne l'emploient pas, dit M. *de Haller*.

MEUNIER ou VILAIN ou CHEVANNE, *Cyprinus cephalus*, Linn.; *Capito*, Auson.; *Squalus veterum*, Aldrov.; à Rome, *Squaglio;* en Angleterre, *Chub*, *Chevin;* en Allemagne, *Alet*, *Keuling;* à Cologne; *Munne*. C'est un poisson du genre du *Cyprin*. Il se trouve dans les rivieres & les fleuves; selon M. *Duhamel*, il se cache dans les cavités des rivages, & sous les troncs des arbres; il aime la vase & la fange, ce qui lui a fait donner le surnom de *vilain;* on l'a appelé aussi *meunier*, soit parce qu'il est en partie d'une couleur blanchâtre, soit parce qu'on le trouve souvent auprès des moulins à eau; on l'a encore nommé *têtard* ou *têtu*, à cause de sa tête qui est fort grosse à proportion du volume de son corps; de là aussi les dénominations de *cephalus*, *capito*, & *chevanne* dérivé de *chef*.

La tête de ce poisson est noire; la gueule, d'une grandeur médiocre, & arrondie lorsqu'elle s'ouvre; il n'a aucunes dents sensibles : les narines sont grandes; les iris des yeux, dorés avec un mélange argenté : le dos est d'un bleu mêlé de brun : le ventre & les côtés sont argentés; mais lorsque ce poisson a pris tout son accroissement & qu'il a de l'embonpoint,

cette couleur devient d'un jaune-doré, parsemé de petits points noirs; les écailles sont grandes & anguleuses : les lignes latérales sont situées très-bas & suivent parallélement l'espece de carêne qui forme le ventre : la nageoire dorsale a neuf rayons; les pectorales en ont chacune dix-sept; les abdominales, neuf; celle de l'anus en a onze : la queue est arrondie. Toutes ces nageoires sont d'un bleu-noirâtre, quelquefois rousses.

Le *meunier* a la chair blanche, un peu molle & pleine d'arêtes; on en fait peu de cas parce qu'elle est assez insipide; elle est meilleure salée que fraîche. Ce poisson fraye en Mai sur le gravier, dans les endroits où l'eau a peu de profondeur. Il est friand des insectes qui se tiennent à la surface de l'eau; il ne va guere seul; on le pêche, soit à la ligne, soit aux filets : on l'attire avec du sang caillé. On en a pris qui pesoient trente & quarante livres, & même davantage; la vessie aérienne est double, & bien tendue.

MEUNIER de mer, *Perca Philadelphica*, Linn. Poisson du genre du *Persègue;* il se trouve dans la mer de l'Amérique Septentrionale. Son corps est moucheté de noir & marqué de plusieurs bandes de la même teinte; le dessous est rouge : les écailles sont bordées de cils ainsi que les opercules dont la partie postérieure est terminée en pointe aiguë : les deux nageoires dorsales, réunies en une seule, offrent une tache noire vers leur milieu, & vingt-un rayons, dont les dix premiers épineux; les pectorales ont chacune seize rayons mous & flexibles; les abdominales en ont six, dont le premier épineux; celle de l'anus en a dix, dont les trois premiers épineux; il y en a onze à celle de la queue.

MEUNIER, *Scarabeolus pistinarius*. On donne ce nom à un petit *scarabée* qui naît dans la farine humide vers la meule des moulins; il est long, armé de petites cornes très-fines, & monté sur six pieds : il est noir par-tout, excepté sous le ventre, où il est d'un rouge obscur.

On donne encore le nom de *meunier* au *martin-pêcheur* & au *hanneton*.

MEUNIER de Cayenne. *Voyez* CRIK POUDRÉ.

MEUNIERE. C'est la *corneille mantelée*.

MEUTE, *Canum turba*. Se dit d'un assemblage de chiens courans destinés à chasser les bêtes fauves ou carnassieres, comme cerfs, sangliers, loups, &c. *Voyez aux articles* CHIEN & CERF.

MEZERÉON. *Voyez à l'article* BOIS GENTIL.

MIASME, *Miasma*. Voyez *l'article* EXHALAISONS. Les *miasmes* pestilentiels &c. n'agissent guere sur les individus sains, que par le contact immédiat.

MIAULLE. *Voyez* MOUETTE CENDRÉE.

MICA. Nom donné à une espece de pierre brillante, feuilletée ou écailleuse, communément transparente, douce au toucher, réfractaire au feu ordinaire & aux acides, se divisant à l'aide d'un couteau en lames paralleles ou en feuillets très-minces, flexibles, élastiques, luisans, souvent de figure indéterminée & dont la nature est peu connue; on en distingue de plusieurs sortes, savoir:

1.° Le VERRE DE MOSCOVIE ou MICA PUR, *Glacies Mariæ*. Ses particules sont blanches, argentines ou d'un jaune clair: on le trouve en grands morceaux aux environs d'Archangel, & en petits morceaux dans les montagnes du canton d'Utoë. C'est le plus flexible, le plus divisible & le plus transparent de toutes les especes de *mica*; les Moscovites s'en servoient autrefois en place de verre, & lorsqu'il étoit sale ils le dégraissoient dans une lessive de potasse, ou bien ils l'enduisoient de cendres chaudes: si on l'eût jeté dans un feu violent, comme l'ont prétendu quelques-uns, ils se seroit divisé ou gercé, de maniere que les rayons de la lumiere n'y auroient pu passer directement. C'étoit de cette pierre que se faisoient les vîtres des fenêtres & les glaces des litieres couvertes des Dames Romaines. Les Religieuses appellent *pierre à*

à *Jésus*, les petits morceaux de ce beau *mica* : elles en font de petites glaces qu'elles mettent devant des images : c'est de là qu'est venu le nom de *Glacies Mariæ*. Il ne faut pas confondre cette pierre avec le *miroir d'âne*, qui est un gypse transparent. *Voyez* GYPSE.

2.° Le MICA BRILLANT. Les feuillets en sont communément petits, peu ou point transparens, peu flexibles & de différentes couleurs : nous en avons de *blanc* du Brésil, il s'en trouve dans tous les pays graniteux ; du *noir* dans le Duché de Wirtemberg ; du *vert* dans la Sibérie & dans la nouvelle Zélande ; du *cendré* à Sahlberg ; du *jaune* à Rio Janeiro : on nomme celui qui est blanc *poudre argentée* & *argent de chat*, & celui qui est jaune *poudre dorée* & *or de chat* ; l'un & l'autre servent à mettre sur l'écriture. On les trouve ou enclavés dans les pierres de roche, ou détachés & roulant avec le sable de certaines rivieres, telles que la Loire, le Rhin, &c. Quelquefois cette sorte de *mica* est disposée en écailles, en stries, ou ondulée, ou en morceaux demi-sphériques : exposé au feu, il se pelotonne ; s'il est coloré, il devient blanc, mais il y perd sa pellucidité. Un Chimiste Allemand (M. *de Justi*) vient de découvrir une nouvelle substance métallique dans le *mica* jaune, mais qui n'est pas malléable. En donnant au *mica* l'argent pour fondant, on en tira une chaux semblable à celle de l'or, ensuite un métal aigre qui sembloit tenir le milieu entre le fer & le zinc. Il le fondit avec de l'or, qui en parut plus beau, plus fin, & qui conserva sa malléabilité. M. *de Justi* croit que ce *mica* contient un des principes de l'or.

Le crayon des Peintres ou *molybdene*, contient beaucoup de matiere micacée ou talqueuse. Il y a quantité de pierres qui ne contiennent autre chose que du *mica* coloré, & que des personnes accoutumées à juger de la nature des pierres & des minéraux par la vue, prennent pour de la *blende*. Voyez *ce mot*.

MICACOULIER ou MICOCOULIER, *Lotus arbor aut Celtis fructu cerasi & nigricante*, Tourn. Arbre grand, gros & rameux, qui croît principalement aux pays chauds; ses racines sont comprimées ou aplaties par les côtés : son écorce est unie & d'un brun-blanchâtre : ses feuilles sont assez semblables à celles de l'orme, vertes en dessus, blanchâtres en dessous, rudes au toucher : ses fleurs sont en rose, petites, de couleur herbacée & sans agrément ; il y en a de mâles & d'autres hermaphrodites : les premieres ont cinq étamines & le calice divisé en six parties ; les dernieres ont le même nombre d'étamines & deux pistils, auxquels succedent des baies sphériques, semblables aux mérises, mais dont la chair est blanche, d'un goût agréable : le noyau est gros à proportion du fruit ; les oiseaux sont friands de ce fruit. Toutes les parties de cet arbre sont astringentes.

Le *micacoulier* s'est naturalisé dans nos climats ; il supporte assez bien l'hiver dans nos terrains gras & humides ; il devient aussi grand qu'un orme, & on peut en faire des avenues : il se multiplie aisément de semences ; & comme il pousse beaucoup de branches qui sont souples, on en peut faire des palissades, des berceaux. Cet arbre est rarement attaqué des insectes : son bois est noirâtre, dur, liant & plie sans se rompre ; cette élasticité le rend propre pour des brancards de chaise : on en fait aussi d'excellens cerceaux de cuve. On s'en sert pour les instrumens à vent, & il est très-propre à être employé dans la sculpture, parce qu'il ne contracte jamais de gerçures. Sa racine & son écorce servent en teinture. *Pline* fait mention de *lotus* qui avoient beaucoup plus de quatre cents cinquante ans d'antiquité (*liv. 16, Histoire Naturelle*). Les Provençaux appellent cet arbre *fabrecouillier* ou *falabriquier*. Indépendamment du *micacoulier* à fruit noir ou noirâtre, il y a le *micacoulier* du Levant & celui d'Amérique. Ils sont très-rares en France. M. *Astruc* a donné

un Mémoire sur cet arbre, qui avec un peu de secours, fournit aisément des fourches à trois branches.

MICHEN ou MUCKEN PULVER. Les Mineurs Allemands expriment vulgairement par ces deux mots, l'*arsenic testacée* ou le *cobalt arsenical écailleux*, mis en poudre, & mêlé avec de l'eau pour faire mourir les insectes. Ces parasites affamés & altérés sont fort avides de ce breuvage empoisonné : on en fait usage dans les cabinets d'étude, afin d'être délivré de la persécution des mouches. Cette substance n'est pas sans danger pour les hommes & pour les brutes : M. *Bourgeois* a vu périr un homme pour en avoir mangé dans sa soupe ; il eut tous les symptômes d'une personne qui auroit avalé de l'arsenic, quoique un peu moins violens. Il a vu aussi des chiens & des chats périr pour avoir avalé du lait qui contenoit du *michen pulver*. On devroit donc prendre plus de précautions, qu'on ne fait communément, en faisant usage de cette drogue dans les maisons, pour faire mourir les mouches. Le même Observateur a remarqué plus d'une fois, qu'une forte dissolution de savon blanc dans l'eau commune avec un peu de sucre, attire également ces insectes, & les fait périr dans quelques minutes.

MICHUACANENS. *Voyez à l'article* CHIEN.

MICO ou MICOU. Nom donné à une espece particuliere de singe. M. *de Buffon* le place dans la famille des plus petits singes qu'il appelle *sagouins*. C'est le *Cercopithecus minor*, *albicans*, *Brasiliensis*, de *Barrere*. C'est le *petit singe* de Para, de M. *Brisson*. Cette espece de *sagouin* n'a ni abajoues ni callosités sur les fesses ; il a la queue lâche, non prenante & d'environ moitié plus longue que la tête & le corps pris ensemble ; la cloison des narines moins épaisse que les autres *sagouins*, mais leurs ouvertures situées de même à côté du nez ; il est très-remarquable & très-singulier par sa face, ses

oreilles nues, d'un vermillon très-vif: son museau est court, ses oreilles sont grandes, son poil est d'un beau blanc-argenté, & celui de la queue, d'un brun lustré & presque noir; il marche à quatre pieds & n'a environ que sept à huit pouces de longueur. Tel étoit le petit *sagouin* qui fut donné à M. *de la Condamine*, par le Gouverneur de Para: il le garda presque pendant un an après son retour; tout Paris a vu ce petit animal: mais malgré les précautions continuelles du possesseur pour le préserver du froid, la rigueur de la saison vraisemblablement le fit périr. Les femelles ne sont point sujettes à l'écoulement périodique. On trouve cet animal dans les terres de l'Orénoque; on en distingue de cinq à six variétés.

MICROSCOME, *Microscomus*. Animal de mer des plus singuliers, & qui a été décrit par *Rédi*. Cet animal ne paroît à la vue & au toucher, qu'un morceau de rocher très-dur, composé de détrimens de pierres, de corail & d'autres concrétions marines. Sur cette surface qui recouvre l'animal, croissent de petites plantes marines, parmi lesquelles se trouvent aussi de petits coquillages & d'autres petits animaux, tels que des scolopendres, &c.

La figure du logement qui contient l'animal est longue, & se divise en deux branches, qui ont toutes deux à leur extrémité un petit trou rond, ouvert dans une membrane qui est cachée sous l'écorce pierreuse. L'animal ouvre & ferme ces trous à son gré; c'est par-là qu'il pompe l'eau & qu'il la rejette : lorsqu'on le manie, il la lance fort loin, de la même maniere que les *carnumi* ou *œufs de mer*, qui sont de faux glands de mer, qui n'ont point de coquille, mais simplement une peau calleuse. Ces faux glands marins ont deux trous comme les priapes de mer, & lancent une eau fort âcre; leur chair est rouge à l'intérieur & d'un goût excellent.

Toute la cavité intérieure de l'enveloppe pierreuse

qui contient le *microscome*, est tapissée par des expansions membraneuses & molles, qui servent de peau à l'animal, & qui enveloppent le canal des alimens, les vaisseaux des fluides, le foie & le cœur. Cet animal singulier differe des œufs de mer & des priapes de mer, non-seulement par ces parties, mais encore par sa conformation, tant intérieure qu'extérieure, & par la substance de sa chair qui est fort tendre & d'un goût semblable à celui des huîtres & des palourdes.

MIEL, *Mel.* Voyez *au mot* ABEILLE ce que nous avons dit de ce suc sucré & fermentescible que ces insectes ailés ramassent avec leur trompe dans le nectaire des plantes. *Pline* a parlé d'un *miel amer* dont les Naturalistes modernes ont nié l'existence. Mais en faisant attention que le *miel* a une saveur relative à l'espece de plante sur laquelle l'abeille le récolte, le paradoxe sera détruit, & l'on reconnoîtra avec *Tournefort* la bonne foi du Prince des Naturalistes Latins, mal à propos suspectée dans ce point.

MIELLAT ou MIELLURE, ou MIELLÉE. On donne ce nom à une matiere plus ou moins liquide & savoureuse, qu'on trouve ordinairement le soir & le matin en été, sous la forme de gouttes attachées aux feuilles des plantes & sur les herbes, laquelle suinte des plantes mêmes. Il ne faut pas confondre le *miellat* avec la rosée. Le *miellat* est ainsi nommé de sa saveur sucrée & un peu mucilagineuse : il y en a qui paroît tenir de la nature d'une gomme dissoute, & un autre qui semble participer un peu de la résine.

M. l'Abbé *Boissier de Sauvages* a donné des observations sur l'origine du miel : il a observé deux sortes de *miellées*, qui paroissent d'ailleurs de même nature, & dont les mouches à miel s'accommodent également ; elles tirent l'une & l'autre leur source

des végétaux, mais d'une maniere bien différente. La prémiere est celle que la plupart des agriculteurs regardent comme une sorte de rosée qui tombe sur les arbres, & qui n'est cependant autre chose qu'une transsudation ou transpiration sensible de ce suc doux & mielleux, qui après avoir circulé avec la séve dans les différentes parties de certains végétaux, s'en sépare & va se rendre tout préparé, soit au fond des fleurs (dans le nectaire), soit à la partie supérieure des feuilles, telles que les especes de mannes, & qui dans quelques plantes se porte avec plus d'abondance, tantôt dans la moëlle, ainsi qu'on l'observe dans la canne à sucre & le maïs, tantôt dans la pulpe des fruits charnus, qui dans leur maturité ont plus ou moins de saveur douce, selon que ce suc mielleux est plus ou moins contenu par d'autres principes ou plus ou moins développé. L'autre *miellée* n'est rien moins que céleste; elle est formée par certaines especes de pucerons qui, sans nuire aux arbres, sans causer aux feuilles des difformités, telles qu'en produisent l'espece qui fait recoquiller les feuilles & celles dont la piqûre fait croître sur les bourgeons de l'orme & du térébinthe des galles creuses, restent immobiles pendant plusieurs mois de l'année sur quelques especes d'arbres, tels que le tilleul, sucent la séve dont ils se nourrissent, & rejettent par le derriere un suc mielleux qui retombe sur les feuilles qui sont au dessous & que les abeilles récoltent avec un très-grand soin : c'est dans l'estomac du puceron ou peut-être dans les dernieres voies que le suc de l'arbre, d'abord âpre & revêche sous l'écorce, prend une saveur douce, toute pareille, à en juger par le goût, à celle de la *miellée* végétale, tant celle qui transpire des feuilles, que celle qui naît dans le nectaire des fleurs; & si cette derniere a quelque chose de plus, c'est qu'elle se mêle avec l'huile essentielle des fleurs, ce qui donne au miel ses dif-

férens parfums : la séve de la *glaciale* mérite aussi d'être observée.

MIGNARDISE. *Voyez* ŒILLET FRANGÉ.

MIGRANE. Espece de *crabe de mer*, dont les premieres jambes sont dentelées comme la crête d'un coq.

MIGUEL, *Anguis maculata*, Linn. Serpent du Paraguay ; il est du quatrieme genre. Ce reptile, qui se trouve plus particuliérement dans le Tucuman a, selon *Gronovius*, plusieurs caracteres communs avec l'*Anguis scytale* ou le serpent dit *le rouleau*. Tels sont ceux, dit M. *Daubenton*, qui se tirent de la forme du corps, de celle des yeux, des narines, du museau, des mâchoires, de la langue & des dents. La tête du *miguel*, qui ne paroît point être distinguée du reste du corps, se rétrécit par la partie antérieure, & s'abaisse en pente vers le museau : elle est couverte d'écailles polygones, dont celle qui occupe le centre a la figure d'un triangle à côtés inégaux : les écailles sont lisses, minces, brillantes, convexes, d'une grandeur sensible & tuilées. *Gronovius* a compté cent quatre-vingt-quinze rangées d'écailles sur l'abdomen, depuis la tête jusqu'à l'anus, & sept rangées seulement sous la queue, qui est très-courte. (Suivant *Linnæus*, le nombre des premieres est de deux cents, & celui des autres de douze.) La couleur est mélangée de brun & de blanc : le dos & les côtés sont marqués, dans toute leur longueur, d'une ligne brune, déliée & un peu ondulée ; l'extrémité supérieure des côtés est mouchetée de taches blanchâtres & un peu arrondies, disposées entre les lignes dont on a parlé ; l'intervalle d'une tache à l'autre est d'une couleur brune : enfin, l'abdomen est rayé de bandelettes transversales, les unes brunes & les autres blanchâtres.

MIL. *Voyez* MILLET.

MILABRE, *Mylabris*. Nom donné à un petit insecte qui se trouve sur les fleurs. On ne connoît que

peu ou point son histoire : on sait cependant que les femelles déposent leurs œufs à la surface de différentes sortes de graines dont les larves se nourrissent, & celles-ci s'introduisent dans l'intérieur de ces mêmes substances, en les perçant à l'aide de leur mâchoire, ainsi que le font plusieurs especes de charançons.

MILAN, *Milvus.* Nom que l'on donne à plusieurs especes d'oiseaux de proie.

Le MILAN ROYAL, *pl. enl.* 422, *Milvus vulgaris aut regalis.* Quelques auteurs, tels que *Belon*, l'ont appelé *écouffe*, *huan*, *escoufle* ; c'est le *chauche-poule* des Champenois. Ce *milan* est un fort oiseau de haut vol, long de deux pieds, avec une envergure de cinq : son bec, qui est brunâtre & noir à sa pointe, a environ deux pouces de long ; la partie supérieure, qui est la plus longue, est courbée comme dans les oiseaux de proie : ses yeux sont larges ; l'iris est d'un beau jaune pâle : ses jambes & ses pattes sont jaunes ; les ongles, noirs ; la serre du milieu a un taillant aigu en dedans : sa queue est très-fourchue, & ce dernier caractere suffiroit seul pour faire reconnoître le *milan :* les plumes de la tête, de la gorge & du haut du cou sont longues & étroites : sa couleur dominante est une nuance grisâtre sur certaines parties, roussâtre sur les autres, marquée de taches brunes oblongues dans le sens des plumes ; les cinq premieres grandes pennes des ailes sont noires ; les autres sont brunâtres ; celles de la queue sont rousses, terminées de blanchâtre. Le *milan royal*, lorsqu'il vole, étend ses longues ailes & se balance en l'air, où il demeure long-temps, pour ainsi dire immobile, sans que les ailes paroissent s'agiter ; mais il dirige à son gré tous ses mouvemens par ceux de sa queue ; toujours maître de son vol, il le précipite, le ralentit, s'élance ou demeure suspendu au même point suivant les circonstances : sa

vue eſt très-perçante. Ce vigoureux oiſeau ne donne la chaſſe qu'aux mulots & aux jeunes oiſeaux : à leur défaut il ſe rabat ſur les reptiles, les ſauterelles même, le poiſſon mort jeté ſur le rivage par le flot, & quelquefois ſur la charogne ; il ne craint pas d'approcher des lieux habités, & il enleve beaucoup de jeunes canards, d'oiſons & de poulets ; mais la ſeule colere de la poule ſuffit pour le repouſſer, & bientôt il s'envole : il n'y a pas d'oiſeau qui ait le vol plus aiſé & plus rapide. On l'a nommé *milan royal*, parce qu'il ſervoit au plaiſir des Princes, qui lui faiſoient donner la chaſſe & livrer combat par le faucon ou par l'épervier dreſſés ; mais l'épithete de *royal* n'eſt que flétriſſante pour le *milan*. On voit en effet cet oiſeau lâche & réputé ignoble parce qu'il n'eſt ſuſceptible d'aucune éducation, quoique doué de toutes les facultés qui devroient lui donner du courage, ne manquant ni d'armes, ni de forces, ni de légéreté, refuſer de combattre, & fuir devant l'épervier beaucoup plus petit que lui, toujours en tournoyant & s'élevant pour ſe cacher dans les nues, juſqu'à ce que l'épervier plus actif, plus courageux, l'atteigne, le rabatte à coups d'ailes, de ſerres & de bec, & le ramene à terre moins bleſſé que battu, & plus vaincu par la peur que par la force de ſon ennemi. Il faut en convenir, la ſerre, dit M. *Mauduyt*, eſt la premiere arme des oiſeaux de proie ; c'eſt celle dont ils frappent, arrêtent, ſaiſiſſent, retiennent & enlevent leur proie : c'eſt donc néceſſairement la meſure de leur courage, parce que c'eſt celle de leurs facultés ; & le *milan* n'eſt lâche, puſillanime, que parce qu'il eſt mal armé. De quelle reſſource peuvent être la force & la maſſe contre une arme très-acérée & fort adroitement maniée ? elles offrent plus de priſe aux coups, ſans en mettre à l'abri. En décrivant l'hiſtoire du *milan*, nous pouvons le plaindre, mais n'en faiſons pas la ſatire :

la serre du *milan* est courte, peu flexible; c'est le contraire dans l'*épervier*, elle se prête à tous les mouvemens : dans l'homme, le courage est l'effet de sa confiance dans les forces qu'il se connoît, & la témérité, de sa confiance vaine dans les forces qu'il n'a pas; l'animal que l'instinct conduit, sous la main de la Nature, est courageux s'il a lieu de l'être, mais il ne sauroit être téméraire; c'est un produit de notre vanité, qui est au-dessus des animaux.

Cette espece de *milan* est répandue dans toutes les contrées de l'Europe; elle est très-commune en France, sur-tout dans les provinces de Franche-Comté, du Dauphiné, du Bugey, de l'Auvergne, & dans toutes les autres qui sont voisines des hautes montagnes. Ce ne sont pas des oiseaux de passage, car ils font leur nid dans le pays, & l'établissent dans des trous de rochers, & quelquefois sur les arbres des forêts qui tombent de vétusté; leur ponte n'est que de deux œufs; ils sont blanchâtres, avec des taches d'un jaune sale.

Le MILAN NOIR, *pl. enl.* 472, *Milvus niger;* c'est le *milan Étolien* d'*Aristote*. Ce *milan* est moins grand que le *milan royal :* sa queue n'est pas fourchue; la teinte de son plumage est plus rembrunie, & le brun-noirâtre y domine bien davantage; la queue est brune, & blanchâtre en dessous; le bec est noir; les pieds sont jaunes.

Le *milan noir* est un oiseau de passage qui quitte notre climat en automne, pour se rendre dans des pays plus chauds : cependant il niche en Allemagne. *Belon* dit qu'on les voit passer le Pont-Euxin en automne en files nombreuses, & repasser dans le même ordre au commencement d'Avril. Ils restent pendant tout l'hiver en Égypte, & sont si familiers, qu'ils viennent dans les villes, sur-tout au Caire, & se tiennent sur les fenêtres des maisons : ils ont la vue & le vol si sûrs, qu'ils saisissent en l'air les

morceaux de viande qu'on leur jette. Quoique plus petit que le *milan royal*, il eſt plus fort & encore plus agile ; ſes pieds ſont moins courts & plus déliés. On prétend qu'il ne dédaigne pas les dattes ſur les palmiers, & que ſa hardieſſe eſt ſi étrange, qu'il enleve en plein jour, au milieu des marchés, les poiſſons & la volaille de la main des hommes.

Le MILAN DE LA CAROLINE. C'eſt l'*épervier à queue d'hirondelle* de *Catesby*. Sa queue eſt étagée & fourchue ; elle a treize pouces de longueur ; les ailes ont quatre pieds d'étendue ; elles ſont, ainſi que la queue & le croupion, d'un noir changeant & pourpré ; tout le reſte du plumage eſt d'un blanc éclatant : le bec eſt noir ; les jambes ſont exceſſivement courtes & de couleur brunâtre. Ce *milan* ſe nourrit d'inſectes volans qu'il ſaiſit au vol, il donne auſſi la chaſſe aux *lézards* & aux *ſerpens*, ce qui lui a fait donner le nom d'*épervier à ſerpens*. Il paroît qu'il n'eſt que de paſſage à la Caroline.

MILAN. Nom donné à une eſpece de *raie* appelée *mourine*. Voyez *ce mot*.

MILAN MARIN, *Milvago aut Milago ; Trigla lucerna*, Linn. ; à Naples & en Sicile, *Cocco ;* à Gênes, *Organo ;* à Marſeille, *Galline*. Poiſſon du genre du *Trigle ;* il ſe trouve dans différentes mers, particuliérement dans le Nord. Il reſſemble à l'hirondelle de mer, peut-être n'en eſt-il qu'une variété ; mais ſes lignes latérales ſont bifurques : la premiere nageoire dorſale a dix rayons épineux ; la ſeconde en a dix-ſept mous & flexibles ; les pectorales en ont chacune dix, avec des taches en partie noires & en partie bleues ; les abdominales ont chacune ſix rayons ; celle de l'anus en a quinze ; celle de la queue eſt légérement échancrée. *Voyez* HIRONDELLE DE MER (poiſſon).

MILANDRE ou CAGNOT, *Galeus canis*, Rond. ; *Squalus* (*Galeus*), *naribus ori vicinis*, *foraminibus ad*

oculos, Linn., Arted.; en Angleterre, *Tope*; à Marſeille, *Pal*; à Rome, *Lamiola*, *Canoſa*; c'eſt le *Canicula* de *Pline*. Eſpece de *chien de mer* de la ſection de ceux qui ont une nageoire derriere l'anus & des trous aux tempes. Le *milandre* ou *cagnot* eſt très-connu ſur les côtes de Languedoc & de Provence. On en trouve communément de très-gros, qui ont même juſqu'à cinq pieds de long : les Italiens l'appellent *Lamiola*, diminutif du mot *Lamia*, qu'ils emploient pour déſigner le requin, l'un des plus grands poiſſons de la famille des *Chiens de mer*. Le *milandre* eſt d'un gris foncé, plus clair ſous le ventre; il reſſemble beaucoup à l'émiſſole, mais il en differe comme toutes les autres eſpeces, dit M. *Brouſſonnet*, par ſes dents qui ſont à peu près triangulaires & dentelées ſur un de leurs côtés. Ces dentelures ſont à peine marquées dans les jeunes individus.

Le *cagnot* ou *milandre* eſt très-vorace; il n'eſt pas rare qu'il déchire les filets où le poiſſon eſt pris : on le trouve ſouvent enfermé dans les parcs, où il entre en pourſuivant ſa proie. *Rondelet* aſſure qu'il attaque, non-ſeulement les hommes qui nagent & plongent dans la mer, mais même ceux qui ſont ſur les bords : toujours eſt-il certain que les pêcheurs le redoutent beaucoup. Sa chair eſt très-dure, & même de mauvaiſe odeur : M. *Brouſſonnet* dit qu'on la fait pourtant quelquefois ſécher, & que l'abondance & le bon marché peuvent ſeuls déterminer des pêcheurs affamés à s'en nourrir.

MILEKTOK. *Voyez à l'article* PHOQUE *à croiſſant*.

MILLE-CANTON. Nom que l'on donne à de très-petites *perches* qui n'ont pas encore fait leur accroiſſement, & qui ſe prennent au mois de Juillet dans le lac de Geneve : elles ſont beaucoup plus abondantes dans les lacs de Neufchâtel & d'Yverdon; dans ce temps elles ne ſont pas plus groſſes que les plus petits fers de lacets. On en prend une

grande quantité dans les années où les eaux sont basses. C'est un mets fort délicat : c'est ce qu'on nomme de la *monté* à Caen, & de la *sotteville* à Rouen. On publie quelquefois des défenses de pêcher le *mille-canton*, pour empêcher que les rivieres ne se dépeuplent.

MILLE-FEUILLE ou HERBE A LA COUPURE OU AUX VOITURIERS, *Millefolium vulgare album*, C. B. Pin. 140; *Millefolium stratiotes, pennatum, terrestre*, J. B. 3, 136. C'est une plante qui croît presque partout, le long des grands chemins, dans les lieux incultes, secs, dans les cimetieres, dans les pâturages, &c. Sa racine est vivace, ligneuse, fibreuse, noirâtre; elle pousse plusieurs tiges à la hauteur d'un à deux pieds, dures, roides, cannelées, un peu velues, rougeâtres, moëlleuses & rameuses vers leurs sommités: ses feuilles sont nombreuses, alongées, à découpures fines & dentées, rangées le long d'une côte par paires: leurs parties opposées sont presque égales, & elles représentent une plume d'oiseau; elles sont d'ailleurs toutes labourées de petits sillons, dit M. *de Haller*: elles ont une odeur assez agréable & un goût un peu âcre: les fleurs naissent en été aux sommités des branches, en corymbe & comme en petites ombelles: chaque fleur est petite, radiée, blanche ou un peu purpurine, odorante, soutenue par un calice cylindrique & écailleux: elles sont suivies par des semences menues.

Cette plante est vulnéraire, résolutive & astringente: on l'emploie intérieurement & extérieurement pour arrêter toutes sortes d'hémorragies: elle est encore très-utile contre les hémorroïdes & les fleurs blanches trop abondantes; cependant les femmes & les filles sujettes au flux hémorroïdal ne doivent pas trop en continuer l'usage, qui leur causeroit une suppression de regles plus fâcheuse que les hémorroïdes. Son suc déterge d'une maniere

ſurprenante les ulceres vomiques du poumon. *Stahl* en tiroit une eſſence ſtomachique & vulnéraire, dont il faiſoit un grand uſage. M. *Bourgeois* dit que cette herbe pilée & appliquée ſur les piqûres & enclouures des pieds des beſtiaux & des chevaux, eſt le plus excellent remede qu'on puiſſe mettre en uſage. *Voyez* la Diſſertation de *Hoffman* ſur la *mille-feuille*.

M. *Charmat de Lagaite*, Procureur au Parlement de Paris, nous a aſſuré que la feuille de cette plante eſt un excellent fébrifuge. Un jeune homme de vingt ans avoit la fievre depuis trois mois, il habitoit Vendôme; arrivé à Paris, le changement d'air ne fit que la régler en double tierce: il fit uſage de *mille-feuille* en forme de perſil dans une omelette qu'il mangea le lendemain d'un accès, à ſouper; le jour ſuivant, il n'éprouva *qu'une légere angoiſſe*. Après la diſparition de la fievre, le jeune homme mangea une omelette tous les ſoirs pendant neuf jours; il doit y avoir aſſez de *mille-feuille* pour que l'omelette ſoit verte; l'on aſſure qu'elle eſt de très-bon goût.

M. *de Tournefort* diſtingue encore huit autres eſpeces de *mille-feuille*. Il y a: La *mille-feuille de montagne*, à fleurs pourprées, à odeur & à feuille de tanaiſie, *Millefolium montanum*, *purpureum*, *tanaceti foliis*. La *petite mille-feuille* blanche, cotonneuſe, odorante, de Montpellier, &c., *Millefolium odoratum minus*, *album*, *Monſpelienſium*. M. *de Haller* rapporte que le *Millefolium nobile* de *Tragus*, 476, eſt plus rare, mais plus haut & plus odorant que le *mille-feuille* commun. On le diſtingue par les diviſions de ſes feuilles moins nombreuſes & plus éloignées. C'eſt le *Tanacetum minus*, *album*, *odore camphoræ*, *ſive Achillea Dioſcoridis*, C. B. Pin. 132; *Achillea millefolia*, *odorata*, J. B. 3, 140; *Achillea nobilis*, Linn. 1268.

MILLE-GRAINE. En Europe, ce nom se donne quelquefois à la *turquette*. A Saint-Domingue on appelle *mille-graine*, *Oldenlandia*, *Lysimachia hyssopifolia*, une plante qui, suivant M. *Poupé-Desportes*, imite parfaitement l'hysope : sa fleur est monopétale, en forme de rayon; le pistil devient un petit fruit ou coque ronde qui se partage en deux capsules remplies de petites semences très-fines. Cette plante est vermifuge; on s'en sert aussi en qualité de résolutif dans les cataplasmes. Les Espagnols l'emploient contre l'obstruction de la rate.

MILLE-GREUX. Sur nos côtes, on donne ce nom à différentes sortes de *joncs marins* qui bordent les côtes.

MILLEPEDE ou ARAIGNÉE DE MER, *Millepeda* (*cochlea*). Nom que les Conchyliologues donnent à une espece de coquillage univalve du genre des *Murex*. Il est ainsi nommé du nombre des pieds qu'on voit au pourtour de son aile qui est fort étendue : le corps est tout rempli de bosses & de tubercules; la queue est alongée & recourbée.

On donne aussi le nom de *millepedes* aux *millepieds*, & aux *cloportes*. Voyez *ces mots*.

MILLEPERTUIS, *Hypericum vulgare*, C. B. Pin. 279. Plante qui croît abondamment dans les champs, dans les bois, dans les prés secs & aux lieux incultes. Sa racine est vivace, dure, jaunâtre & fibreuse; elle pousse à la hauteur d'un pied & demi & plus, des tiges roides, ligneuses, rondes, rougeâtres & rameuses : ses feuilles naissent deux à deux à l'endroit des nœuds de la tige, opposées, sans queue, lisses, veinées & remarquables en ce qu'elles paroissent perforées en nombre d'endroits lorsqu'on les expose au soleil & qu'on regarde au travers, d'où lui vient le nom d'*Hypericum perforatum*. Ces points transparens ne sont autre chose que des vésicules remplies d'un suc huileux, d'une saveur astringente

& un peu amere, & qui laisse de la sécheresse sur la langue : ses fleurs naissent en grand nombre aux sommités des branches; elles sont jaunes & disposées en rose : il leur succede pour fruits de petites capsules à trois coins, empreintes d'un suc rouge, divisées en trois loges remplies de semences très-petites, luisantes, d'un brun-noirâtre, d'une saveur amere, résineuse & d'une odeur de poix.

Les fleurs & les sommités remplies de graines, étant pilées, répandent un suc rouge comme du sang, d'une odeur assez agréable. Cette plante contient beaucoup d'huile essentielle, semblable à l'huile de térébenthine.

Le *millepertuis* ordinaire est d'un grand usage, & sert beaucoup dans plusieurs maladies: il tient le premier rang parmi les plantes vulnéraires; on s'en sert pour mondifier & consolider les plaies & ulceres tant internes qu'externes, & notamment pour les contusions. Il guérit le crachement & le pissement de sang, résout le sang grumelé & excite les regles. On le recommande beaucoup pour détruire les vers, pour la passion hystérique & l'aliénation de l'esprit: aussi l'appelle-t-on *Fuga dæmonum*. Cette plante est la base de la plupart des baumes par infusion & par distillation. On trouve dans les boutiques, une huile de *millepertuis* faite par infusion; elle est rougeâtre. A Montpellier on macere les fleurs de cette plante dans une liqueur résineuse, tirée des vésicules d'orme. Aujourd'hui on tire de ces mêmes fleurs une belle teinture jaune pour colorer les laines & les soies.

On donne le nom d'*ascyron* à deux autres especes de *millepertuis*. Le véritable *ascyrum* a la tige carrée, les feuilles sessiles, glabres & sans points transparens, *Ascyrum vulgare*, Park. Theatr. 574; *Hypericum Ascyron dictum*, *caule quadrangulo*, J. B. 3, 382; *Hypericum quadrangulum*, Linn. 1104; l'autre est un *millepertuis* rampant, *Ascyrum magno flore*,

C. B.

C. B. Prod. 130. M. *de Tournefort* compte vingt-deux efpeces de *millepertuis*, indépendamment de celle qu'il trouva en voyageant de Sinope à Trébizonde; il l'appelle *millepertuis Oriental à feuilles de l'herbe à éternuer*. On diftingue encore le *millepertuis* d'Amérique, il forme une groffe touffe agréable, par le beau vert de fes feuilles qui ne tombent que dans les forts hivers: fes fleurs font grandes & reffemblent à celles du câprier; elles durent une grande partie de l'été.

MILLEPIEDS D'AMÉRIQUE ou CENTIPEDES, *Millepedes*, font des animaux ovipares dont le corps eft fort long, à anneaux, fourni d'une très-grande quantité de pattes, vingt de chaque côté. Il y a des perfonnes qui les confondent mal-à-propos avec les *cloportes*, infectes auxquels on a donné autrefois ce nom. Les *millepieds* dont il eft queftion, different quant à la couleur, la grandeur & la forme. Nous avons compté vingt-une écailles fupérieures d'un rouge-brun, & vingt-deux écailles inférieures d'un rouge plus clair. Près de la bouche fortent deux pinces garnies d'ongles noirs, pointus & crochus, elles fervent à l'animal pour fe faifir des animaux dont il fe nourrit : ce font là les armes avec lefquelles l'animal pique violemment. *Seba* a vu un *millepieds* qui avoit deux pattes fort longues, qui fortoient de la partie poftérieure de fon corps; chacun de ces pieds qui étoit formé de quatre articulations, étoit auffi muni d'un croc pointu. La tête qui femble n'être qu'une longue articulation rouffâtre, couverte d'une écaille ronde, convexe en deffus, porte deux longues cornes ou antennes pointues, filiformes, compofées d'environ quinze anneaux articulés, dont le dernier eft terminé par une petite houppe foyeufe & noire, qui, felon M. *Arthaud*, paroît un des organes de l'animal. Ce même Obfervateur dit qu'à la bafe de ces antennes, à la partie latérale antérieure de la

tête, ſe trouvent quatre petites élévations noires, rondes, brillantes, qui forment les yeux. Cet inſecte ſe loge aſſez communément dans le bois des vaiſſeaux: il ſe met en rond pour ſe repoſer : toutes les écailles ſont jointes par des interſtices membraneux qui leur donnent la facilité d'être mues en tout ſens. En conſidérant leur maniere de vivre, on les prendroit pour des eſpeces de vers de mer.

Les *millepieds* d'Amboine & de la mer de Hollande, dont parle *Seba*, ſont une eſpece particuliere de ces grands vers de mer qui ſe fourrent dans les vieux pilotis enfoncés dans la mer. *Voyez* VER DE MER & TARET.

Les *millepieds* terreſtres d'Amérique ont leur robe dure, comme cruſtacée. Ils ſe trouvent dans les bois & les lieux incultes & nuiſent beaucoup aux Negres; leur piqûre eſt auſſi dangereuſe que celle du ſcorpion, mais par bonheur les ſerpens aveugles en diminuent le nombre. Les *millepieds à dard* ſe cramponnent ſur leur proie, & ils la quittent difficilement; ils l'attaquent avec hardieſſe, & la mordent avec opiniâtreté. On les appelle *mal-faiſans*, parce que leur piqûre cauſe une vive douleur ſuivie communément d'une enflure conſidérable, toujours accompagnée d'inflammation, ſouvent de la fievre, mais rarement terminée par la mort. M. *Sonnini* a obſervé que l'uſage de l'*eau de Luce*, tant intérieurement qu'appliquée ſur la plaie, eſt un vrai ſpécifique. En conſidérant les pinces du *millepieds*, ainſi que celles des araignées, on reconnoît qu'elles ſont pleines & non fiſtuleuſes : elles ne peuvent donc point verſer de liqueur empoiſonnée : elles ne peuvent faire qu'une piqûre ſeche, & il paroît qu'elles ne bleſſent qu'en piquant en une partie tendineuſe ou aponévrotique ; on ſait qu'une aiguille, une épingle, une épine, une arête peuvent produire, dans le cas indiqué, les mêmes accidens, ... les écailles

des *millepieds* ſont convexes & emboîtées les unes ſur les autres, comme celles de la queue d'une écreviſſe. Les Cabinets des Curieux en conſervent qui ſont d'une groſſeur monſtrueuſe & dont la figure eſt hideuſe. Le *millepieds* d'Amérique eſt plus large qu'épais, il marche avec une aiſance & une agilité étonnantes, mais ſi par accident il perd une de ſes pattes, ſa courſe devient plus lente & ſa marche plus gênée. Cet animal peut ſe tourner de toutes parts, & eſt doué d'une très-grande mobilité. Nous l'avons dit, la femelle n'a point de cornes : elle porte ſes œufs, comme la ſalicoque, ſous le ventre; dès que les petits *millepieds* en ſont ſortis, ils quittent auſſi-tôt la mere, commencent à ramper & ſe répandent par-tout à la ronde.

Ces animaux ſe trouvent auſſi abondamment aux Indes Orientales qu'en Occident, & ſinguliérement au Cap de Bonne-Eſpérance où ils ont juſqu'à huit pouces & plus de longueur; leur couleur eſt fauve. *Voyez* maintenant *l'article* SCOLOPENDRE.

MILLEPIEDS A DARD. M. *de Réaumur* a donné ce nom à des inſectes (*vers aquatiques*), qui n'ont que ſept à huit lignes de longueur. Ils ſont remarquables par une trompe ou dard charnu qu'ils portent en devant de leur tête, & qu'on ne trouve pas aux *millepieds* des autres eſpeces : ils ſe ſoutiennent dans l'eau & y nagent au moyen des inflexions qu'ils font faire à leur corps avec vîteſſe ; ils ſe repoſent & ils rampent ſur tous les corps qu'ils rencontrent. M. *Trembley* dit qu'on en trouve beaucoup ſur les plantes aquatiques, & qu'ils deviennent la nourriture des polypes d'eau douce. Les *millepieds à dard* peuvent être regardés auſſi comme de véritables polypes, puiſqu'ils ont la propriété d'être multipliés en les coupant; c'eſt-à-dire, que toutes les portions coupées de leur corps deviennent autant de *millepieds* complets, ſemblables au premier; *Voyez* POLYPE,

On diroit que cette ſurprenante maniere de ſe multiplier, ſeroit pour eux une faculté de réſiſter à la mort.

MILLEPORE & MILLEPORITE, *Millepora.* C'eſt une production à polypier : cette habitation de polypes a communément la forme d'un arbre ou d'un buiſſon, elle eſt rameuſe ou feuillée, & ſa ſuperficie ou ſes extrémités ſont marquées de quantité de petits pores ſimples qui vont juſqu'au centre de la tige, en traverſant tout le corps pierreux, & qui ont l'apparence d'un réſeau.

Les *millepores* different des *madrépores ;* ceux-ci ſont toujours étoilés ; ces étoiles s'y préſentent d'une maniere très-diſtincte, au lieu que les *millepores* n'ont que des trous ſimples non étoilés ; du moins ils ne le paroiſſent ni à l'œil ni à la loupe.

On connoît le beau *millepore à feuilles de chou*, qui ſe trouve près de Curaçao ; ſes feuilles ſont blanches, larges, minces, étendues & piquées de petits trous ronds. Il y a auſſi le *millepore* appelé la *fraiſe de veau ;* ſes feuilles ſont plus épaiſſes, moins éparpillées, plus ſerrées & imitent par les plis & replis de leurs extrémités une fraiſe de veau bien dentelée & bien frangée.

Parmi les *millepores* branchus ſortant de la mer, ou devenus foſſiles *milleporites*, il y en a dont la ſuperficie eſt couverte de petites cavités peu profondes en apparence ; d'autres ſont couvertes de pointes épineuſes & poreuſes ; d'autres ont les branches comprimées en forme de cornes de daim, poreuſes ou comme piquées de trous d'épingles, c'eſt une ſorte de *frondipore ;* d'autres ont les branches compoſées d'écailles ou de petits tubercules ou de véſicules poreuſes. Les *millepores* à forme de buiſſon ſont également ſolides & à pores ſimples. Tous les trous des *millepores* pénetrent dans l'intérieur & ont ſervi de logement aux polypes qui en ont été les architectes. *Voyez à l'article* ESCARE, *au mot* CORALLINE.

MILLET ou MIL, *Milium*. Il y a quantité d'especes de *millet* qui font partie de la famille des *Graminées ;* mais nous ne parlerons ici que de celles qu'on cultive, savoir : 1.° Le *grand millet d'Afrique*, nommé aussi *sorgo* sur la Côte de Guinée, ou le *grand millet noir* ou le *millet d'outremer ;* 2.° Le *petit millet* ou *millet commun*.

Le GRAND MILLET ou SORGO, *Sorgum sive Melica*, Dod., Park. ; *Milium arundinaceum*, *subrotundo semine nigricante*, *Sorgo nominatum*, C. B., Tourn. ; *Milium Africanum :* pousse plusieurs tuyaux semblables à ceux des roseaux, ils sont hauts de huit ou dix pieds, articulés, remplis d'une moëlle blanche & douceâtre que *Matthiole* vante comme un remede contre les écrouelles. Des nœuds des tuyaux sortent des feuilles assez semblables à celles du roseau, garnies de petites dents pointues qui coupent les doigts quand en les maniant on fait descendre la main le long de la feuille : ses fleurs naissent au sommet des tiges en forme de bouquets ; elles sont sans pétales, petites, jaunes, composées de trois étamines qui sortent du milieu d'un calice à deux feuilles : il y a communément un calice mâle stérile, porté sur un pédicule à côté d'un calice hermaphrodite fertile, qui est sessile & aplati par le dos : aux fleurs succedent des semences plus grosses que celles du *millet* ordinaire ; elles sont ovales, noires. (L'espece qui a une semence blanche, aplatie, *Milium arundinaceum plano alboque semine*, C. B., Raij Hist., se cultive à Malthe, & y est connue sous le nom de *carambasse*.) Lorsque les semences ont été secouées, car elles ne tombent point d'elles-mêmes, il reste des pédicules en forme de gros filamens, dont on se sert pour faire des brosses. La racine de ce *millet* est composée de grosses fibres : ses tiges ou tuyaux rougissent quand la semence mûrit.

Le *grand millet* ou *sorgo* aime une terre grasse, forte & humide. Il a été apporté d'Afrique en Espagne,

& de là dans les autres pays chauds où on le cultive principalement. Le plus grand usage que l'on fasse de ce grain dans ce pays, est celui d'engraisser les poules, les pigeons & toute la volaille, dont il rend la chair exquise; cependant en Italie les gens de campagne le font moudre & en font un mauvais pain, brunâtre, âpre, de difficile digestion & qui fournit moins de nourriture que le froment. Il y a peu de plantes qui produisent aussi abondamment que le *millet* d'Afrique : pour un grain qu'on a semé, on en recueille au moins cent soixante. Cette espece de *millet* est rarement exposée aux insultes des oiseaux; elle n'exige pas une culture pénible & n'épuise pas la terre où on l'a semée à proportion du grand produit qu'elle donne. On cultive aujourd'hui le *sorgo* ou *sorgho* dans les climats chauds & même tempérés : nous en avons vu des champs entiers en Suisse. La graine qui est moins nourrie est une sorte d'*épeautre* ou de *froment locar;* Voyez *ce mot.* L'espece, quand elle est belle, est recherchée. *Consultez* les *Mémoires de la Soc. Econom. de Berne.*

Le *petit millet* ou *millet ordinaire*, *Milium vulgare*, *semine luteo aut albo*, C. B. Pin. 26; Tourn.; *Milium effusum*, Linn. 90 : differe de l'autre par la petitesse de la plante & des grains qui sont blancs ou jaunâtres, & que l'on donne tant aux oiseaux de voliere que de basse-cour. Ses racines sont fibreuses, fortes, blanchâtres & vivaces; son chaume est haut de trois pieds ou environ, grêle : ses feuilles sont assez longues, larges de trois lignes : ses fleurs sont hermaphrodites, disposées en panicule terminale, longue de près d'un pied, lâche & peu garnie, de couleur ordinairement jaune, mais quelquefois noirâtre : ses graines sont presque rondes ou ovales, jaunes ou blanches, à coque mince cependant solide & luisante. C'est le *millet épars ;* il croît dans les bois; on en trouve beaucoup dans la forêt d'Orléans.

Les Botanistes ont placé pendant long-temps le *sorgo* dans la classe des *Millets ;* mais actuellement, à cause de la diversité des caracteres de sa fleur, ils en font un genre à part.

Le petit se plaît particuliérement dans une terre douce & légere, même sablonneuse; on doit le semer fort clair & le recouvrir de terre. Le jeune *millet* craint beaucoup les gelées, c'est pourquoi on ne doit le semer qu'en Mai; on peut même en semer encore vers la fin de Juin. Un mois après que le *millet* est levé, on éclaircit les pieds, & il faut laisser sept à huit pouces d'intervalle entre chaque plante, sans quoi il produiroit peu, & la tige seroit courte. Le *millet* semé en Mai se récolte ordinairement en Septembre, & celui qui a été semé en Juin se recueille vers la fin d'Octobre. On a observé que les *millets* tardifs grenent moins que ceux qui sont hâtifs. Ces sortes de plantes épuisent un peu les terres ainsi que le blé de Turquie. Lorsque les panicules du petit *millet* sont en graines, on doit garnir le champ de quelque épouvantail, autrement les oiseaux en auroient bientôt fait la récolte.

Les femmes font la récolte du *millet* en coupant les panicules ou épis près du dernier nœud. On en lie plusieur ensemble par paquets, & on les suspend pendant quelques jours à des perches pour mieux sécher. On bat ces panicules au fléau, & lorsque le grain a été serré bien sec, il se conserve très-bien, lors même qu'on le remue rarement, & le charançon ne l'attaque pas. Les tiges étant fauchées & desséchées servent à brûler; elles donnent un très-bon engrais, & les racines qui restent enterrées fournissent assez de nourriture pendant deux ans aux vers du froment. Si l'on vouloit garantir des vers le blé ensemencé, il n'en faudroit semer que dans des terrains qui auroient produit l'année précédente du *millet*, sur-tout de celui d'Afrique. On prépare avec le *millet* mondé & nettoyé

de ſa coque, des mets qui reſſemblent aſſez au riz. La bouillie qu'on en fait eſt exquiſe & très-alimenteuſe ; cinq livres de farine de *millet* avec ſuffiſante quantité de lait, peuvent fournir un repas à vingt-cinq perſonnes ; c'eſt l'aliment ordinaire des Maures & des Negres. M. *de Haller* dit qu'en Italie on fait avec le *millet* une décoction qu'on emploie dans la petite vérole.

Dans la Guiane le *mil* ſe récolte deux mois après qu'il a été ſemé : les Sauvages le rôtiſſent ſur les charbons & le mangent. Les Galibis en font du *palinot* (eſpece de biere). On eſt obligé dans ce pays de faire garder les pieces de *mil* par de vieux Negres, parce que les ſinges en ſont friands & s'aſſemblent par troupes pour l'arracher dans la Guiane. On fait avec la farine du *mil* des *mateté* & des eſpeces de *langous* qui valent bien les eſpeces de caſſaves faites avec la farine de *manihot*, (Voyez *ce mot* pour ce qui concerne la préparation de ces ſubſtances). On met dans les *langous* faits de farine de *mil*, de l'huile de palmier d'Aouara ; les Negres s'en nourriſſent auſſi.

A l'égard du *mil petit* (ou *petit mil*) à *chandelle*, *Panicum Indicum ;* Voyez PANIZ. Le gros *millet* eſt le *blé de Turquie ;* Voyez *cet article. Lemery* dit qu'on a appelé le *millet*, *Milium*, à cauſe du grand nombre de graines que cette plante porte comme par milliers.

MILLOCO. Dans le Bordelois on donne ce nom au grand *millet* d'Afrique. *Voyez* MILLET.

MILLOUIN ou MILOUIN, *pl. enl.* 803. C'eſt la *cane à tête rouſſe* de Belon ; la *cane* ou *l'oiſeau de Pénélope* de Jonſton, *Anas Penelope.* Il eſt fort ſingulier qu'on ait donné à cet oiſeau le nom de la Reine d'Ithaque ; & d'après quel rapport ? Il eſt un peu moins gros qu'un canard domeſtique ; il a la tête, la gorge & la plus grande partie du cou d'un beau marron : le bas de ſon cou & la partie antérieure de ſon corps ſont de couleur de ſuie, avec des bords de gris-blanc

aux plumes de la poitrine; le reſte du dos & du plumage eſt rayé en zigzags, de brun & de gris-blanc : les couvertures de la queue ſont noirâtres; celles du deſſus des ailes ſont tachetées de gris-blanc ſur un fond cendré; le reſte des ailes & les pennes de la queue, d'un cendré-brun : il y a neuf pennes des ailes bordées de blanc : la mâchoire ſupérieure eſt d'un cendré-bleuâtre en deſſus; l'inférieure eſt noire : les pieds ſont de couleur de plomb; les ongles, noirâtres.

Ces oiſeaux nous viennent des pays du Nord en automne, comme les canards ſauvages; on en voit tout l'hiver aſſez abondamment aux marchés de Paris & notamment dans ceux de Rome; c'eſt l'eſpece de *canards* la plus nombreuſe après celle du *canard ſauvage*; ils arrivent par troupes de vingt à quarante; ils volent en formant un peloton ſerré; ils ſont difficiles à approcher, & ils ne fréquentent que les grands étangs, les lacs & rarement les rivieres. Le *millouin* ſe retrouve en Amérique & a été envoyé de la Louiſiane; c'eſt ce *millouin*, dit M. *Mauduyt*, que M. *Briſſon* a décrit ſous le nom de *millouin du Mexique*. M. *Briſſon* parle, d'après *Aldrovande*, d'une variété qu'il appelle *millouin noir :* le dos, le croupion & la queue ſont noirâtres; la poitrine & le ventre ſont variés de cendré & de noirâtre; les ailes ſont mêlées de noir & de blanc; le reſte, dit M. *Mauduyt*, eſt à peu près comme dans le *millouin vulgaire*.

MILLOUINAN, *pl. enl.* 1002. Nom d'une eſpece nouvelle d'oiſeau trouvé en Picardie & qu'on a apporté auſſi de la Louiſiane. « La tête & le cou, dit M. *de Buffon*, ſont recouverts d'un grand domino noir à » reflets vert-cuivreux, coupé en rond ſur la poi- » trine & le haut du dos; le manteau eſt joliment ou- » vragé d'une petite hachure noirâtre, courant légé- » rement dans un fond gris-de-perle; deux pieces du » même ouvrage, mais plus ſerré, couvrent les » épaules; le croupion eſt travaillé de même : le ven-

» tre & l'eſtomac ſont du plus beau blanc; le milieu » du cou offre l'empreinte obſcure d'un collier roux : » le bec eſt moins long & plus large que celui du » *millouin* ».

MIMEUSE ou MIMOSE. *Voyez* SENSITIVE.

MINEL DU CANADA. *Voyez* CERISIER.

MINÉRALISATEURS & MINÉRALISATION, *Mineraliſatio.* La *minéraliſation* eſt une opération par laquelle la Nature combine une ſubſtance métallique avec du ſoufre ou avec de l'arſenic, ou avec l'acide marin, ou avec l'une & l'autre de ces ſubſtances à la fois. Par cette combinaiſon, l'aſpect du métal, ainſi que ſes propriétés conſtituantes, ſont entiérement changés, déguiſés; tous les métaux prennent alors une infinité de formes & de couleurs qui les rendent méconnoiſſables à ceux qui n'ont point les yeux accoutumés à les voir dans l'état de mine ou minérai. C'eſt ainſi que l'argent qui eſt blanc lorſqu'il eſt minéraliſé ou combiné avec le ſoufre & l'arſenic, prend la forme de criſtaux rouges, quelquefois tranſparens. S'il n'y avoit que du ſoufre, la mine d'argent ſeroit griſe & tendre. La mine de plomb minéraliſée par le ſoufre affecte une forme cubique. Ce même métal combiné avec de l'arſenic a une figure criſtalline tantôt verte & tantôt blanche, &c. L'étain minéraliſé par l'arſenic eſt en criſtaux d'un gris-brun & polygones. L'antimoine combiné avec le ſoufre a une forme ſtriée. L'arſenic uni au ſoufre donne, ſuivant les proportions, l'orpiment ou le réalgal. Le ſoufre combiné avec le mercure donne le cinabre. Il ſemble que le biſmuth & l'or ſoient les ſeules ſubſtances métalliques qu'on n'a point encore rencontré abſolument *minéraliſées*. La Chimie eſt parvenue à imiter la Nature dans un grand nombre de ſes minéraliſations. Tout prouve aux yeux inſtruits que les altérations qui ſurviennent naturellement à différentes mines métalliques dans le ſein de la terre ſont auſſi multipliées que frappantes. Les mines mé-

talliques & pyriteuſes offrent des altérations à peu près ſemblables à celle qu'éprouve la pyrite elle-même. L'efflorefcence ſpontanée des pyrites, notamment de celles qui ſont martiales ou ſulfureuſes, eſt trop commune pour être ignorée.... Les exhalaiſons minérales & les eaux ſouterraines ſont les principaux agens que la Nature emploie pour attaquer, diſſoudre les corps métalliques, les charier en d'autres endroits, les combiner avec d'autres corps & par-là changer leur forme, leurs principes, leur eſſence & leur mixtion. Nous nous propoſons d'expoſer à l'*article* PYRITE quelles peuvent être les cauſes internes & cachées qui à l'aide du concours des agens, produiſent les divers phénomenes qu'on remarque dans la décompoſition & la régénération des ſubſtances minérales.

On appelle auſſi *ſubſtances minéraliſées* celles dont les interſtices ou les pores ont été remplis par des infiltrations ou vapeurs minérales métalliques : ce ſont des opérations lentes & ſucceſſives. Il y a des *minéraliſateurs*, tels que les pyrites ſulfureuſes, qui ſe trouvent dans le bois devenu foſſile, & le brûlent ſouvent en ſe décompoſant. Les métaux minéraliſés par le ſoufre & l'arſenic ſont plus difficiles à ſe réduire que s'ils en étoient privés : les os minéraliſés ou pénétrés par une diſſolution de cuivre, forment les turquoiſes. Les ſpaths qui ſont colorés & peſans, ſont fuſibles & preſque toujours minéraliſés par le fer ou par le cuivre; les quartz le ſont plus rarement, mais ils ſont ſouvent recouverts de criſtaux pyriteux qui dans leur état de fluidité, n'ont pu s'y infiltrer, à cauſe de leur denſité, & ſe ſont attachés à la ſuperficie extérieure. *Voyez* ci-deſſous *à l'article* MINÉRAUX. Au reſte, il faut l'intervention de l'air pour la deſtruction des corps; les *minéraliſations* que quelques jours dégradent dans nos Cabinets où regne un air plus ou moins humide, & qui dans le ſein des mines où l'accès de l'air eſt interdit, vieilliſſent avec la Nature, ſont autant de preuves de cette vérité.

MINÉRAUX ou MINÉRAIS, *Mineralia*. Le mot *minéral* exprime & comprend ordinairement tout ce qui se tire de la terre, c'est-à-dire, tout ce qui appartient au *regne minéral:* cependant, pour lui donner plus de précision ou un sens plus particulier, on ne comprend sous ce nom que les corps qui renferment ou des pyrites ou des sels, ou des bitumes & des soufres, ou des parties métalliques, soit de demi-métaux, soit de métaux. (*Voyez ces mots & l'article* MINES.) Ainsi par *minéral* on désigne une mine dans sa matrice terreuse ou pierreuse.

Les *minéraux métalliques* contiennent plus de métal que de terre non métallique, tandis que ceux qui contiennent plus de soufre, d'arsenic, &c. c'est-à-dire, plus de minéralisateurs que de métal, sont des pyrites, &c. dont on ne peut retirer le métal avec profit; *Voyez* PYRITES. La Saxe, l'Allemagne, la Suede, le Danemarck, l'Angleterre, la Hongrie & la France fournissent des *minéraux métalliques* de la plus grande beauté.

Les *minéraux* étant privés d'organes, c'est-à-dire, de parties actives, ils n'ont point de mouvement intestin; ils sont dans un parfait repos qui assure leur durée : ils subsisteroient toujours dans le même état, séparément les uns des autres. Un *minéral* ne peut être détruit que par des causes accidentelles qui lui sont étrangeres : il est brisé par le choc d'autres corps, altéré ou dissous par l'eau & par des substances salines, calciné ou fondu par le feu. Il n'en est pas de même dans les végétaux & les animaux; ce sont des corps organisés qui operent par eux-mêmes leur destruction : celle des corps bruts inorganiques, est indépendante de leur existence; telle est la différence essentielle entre les productions des regnes de la Nature. *Voyez l'article* REGNES.

MINES, *Minera*. Ce nom se donne tantôt au lieu souterrain d'où on tire le minéral, *Fodina metallica*, &, qui est proprement la *miniere*, & tantôt aux glebes

de minérai ou de minéral d'où on tire le métal, *Glebæ metallicæ*. L'on entend plus particuliérement ſous le terme de *mines* les mélanges que la Nature produit dans ſes ateliers ſouterrains, en uniſſant avec les plus petites parties métalliques différentes matieres étrangeres, de façon que ces parties métalliques ſe trouvent deſtituées de toutes les propriétés & de tous les caracteres des métaux, juſqu'à ce que l'art venant à les dégager de leurs minéraliſateurs & de tout ce qui n'eſt point de leur ſubſtance, elles prennent une forme véritablement métallique, & deviennent métaux ou demi-métaux. On donne auſſi le nom de *mines*, quoique improprement, aux endroits d'où l'on tire du diamant ou du criſtal; on dit *mine de diamant*, *mine de criſtal*. Pour avoir une idée générale du mot de *mines*, Voyez *les articles* FENTES, FILONS, MATRICES, MÉTAUX, DEMI-MÉTAUX, MINÉRAUX, &c. où l'on verra que les *mines métalliques* ſont quelquefois égarées, & que les *minérais* ſont d'autres fois ſéparés çà & là dans les fiſſures des rochers. Les *mines fixes* ſont les meilleures, ſur-tout quand elles ſont étendues en longueur & en profondeur, en ramifications, en filons, en veines, qui ſe ſuivent: & pour l'ordinaire elles ſont enfermées ou ſoutenues par un double têt de pierres.

La préſence d'une *mine* ou d'une *miniere* de bonne qualité, riche, abondante, eſt ordinairement annoncée par pluſieurs indices extérieurs, par l'inſpection, la ſituation & la nature du local; par exemple, par les ſables des rivieres voiſines où l'on trouve des paillettes minérales; par des traces de terre tendre & onctueuſe nommée *beſteg*; par le *guhr* qu'on rencontre dans les fentes des collines rapides; par la ſituation du terrain qui eſt montueux & aride; enfin ces élévations ou montagnes à *mines* ne ſont point à pic ni iſolées, mais d'un ordre particulier; elles

ſont communément de roches ſolides ou ſchiſteuſes, ou graniteuſes : auſſi s'y trouve-t-il des pierres micacées, de quartz, de feld-ſpath, de ſpath fuſible, & quelquefois de ſpath alkalin. (Les montagnes à *mines* qui contiennent des corps marins, de la terre calcaire, n'offrent cette terre ou les coquilles marines qui en ſont les auteurs, qu'en la ſuperficie ou ſur les flancs, ou dans les cavités ; mais une telle terre de craie, de même que le ſable & les coquilles, accompagnent rarement les ſubſtances métalliques fixes, excepté celles par couches ; & ces dernieres ſont paraſites, de tranſport & de dépôt.) L'expérience a appris que les ſommets des montagnes qui contiennent des filons métalliques, s'étendent aſſez horizontalement vers le Sud-Eſt & s'abaiſſent enſuite par degrés vers le Nord-Oueſt. Le bas de ces montagnes eſt pour l'ordinaire coloré, terminé en pente douce : quelquefois, à la faveur d'éboulemens naturels, d'excavations ou de percemens faits de main d'homme, on peut appercevoit, dès la crête ou ſur la croupe de la montagne, des indices de filons métalliques qui ſe décelent par des veines de quartz ou de ſpath communément vitreux, de matieres ferrugineuſes ; alors on doit trouver la *miniere* dans le milieu de la colline. Les bancs de la montagne à *mine* ne ſont point horizontaux, mais inclinés à l'horizon ; ou mieux encore la roche ne ſe diſtingue plus en bancs, mais forme des maſſes à grains fins, & eſt diviſée fréquemment par des fentes qui la traverſent en tout ſens. Si le matin, avant le lever du ſoleil, on ſe couche le ventre contre terre, & qu'on appercoive une petite vapeur ſortir de terre dans une direction ſuivie, alors on eſt preſque ſûr qu'il exiſte un filon quelconque & qui court ſous terre à peu de profondeur. Si les eaux qui deſcendent des montagnes ſont thermales, c'eſt une marque qu'en remontant à leur ſource on

y trouvera des pyrites, &c. L'habitude de voir des filons, aide beaucoup à leur découverte. Tous ces indices pris ſéparément ſont équivoques, mais pluſieurs réunis forment une plus grande probabilité. Les montagnes qui renferment les célebres *mines* du Pérou, préſentent preſque toutes ces indications, & on les trouve raſſemblées dans pluſieurs des cantons de la Suiſſe, de la Saxe, du Nord, &c. Les montagnes à filons, quoique de l'ordre des montagnes primitives, ſont ordinairement d'une élevation médiocre, régulieres, intactes, & ſans dérangement.

Il y a des *mines* exploitées de temps immémorial. On travaille dans celles de Miſnie depuis pluſieurs ſiecles, & l'on y parcourt des galeries ou chemins qui s'étendent à pluſieurs lieues de longueur, & qui communiquent d'une montagne à l'autre. Celle de Chemnitz en Hongrie, ouverte depuis plus de deux mille ans, a été pouſſée juſqu'à neuf milles (d'Angleterre) de longueur, & creuſée à cent ſoixante & dix braſſes de profondeur. Celles d'Ydria ont environ neuf cents pieds de profondeur perpendiculaire.

Pluſieurs Auteurs anciens font mention dans leurs Livres, de différentes *mines* que nous ne connoiſſons plus. La France, où elles ne ſont pas actuellement communes, en comptoit autrefois de très-riches. *Strabon* dans ſa Géographie nous dit que les Romains tiroient abondamment des métaux de France, au point qu'elle pouvoit à cet égard le diſputer avec l'Eſpagne : *Pline* nous parle de l'or qui ſe trouvoit dans la Gaule ; nous ignorons l'emplacement de ces anciennes *mines* ; ont-elles été totalement épuiſées ? Non, elles exiſtent probablement encore en partie ; mais la fureur des guerres, la barbarie & la révolution des temps en ont effacé juſqu'à la trace. Il ſeroit digne d'un Savant de s'occuper à rechercher dans les Auteurs anciens, tout ce qui peut être relatif aux *mines* des pays que nous connoiſſons ; il

eſt à préſumer qu'après une inſpection étudiée des lieux, on viendroit peut-être à bout de faire des découvertes heureuſes, & l'on trouveroit certains emplacemens de ces anciennes *mines*, dont pluſieurs s'étant certainement reproduites, offriroient encore de nouvelles richeſſes, ainſi qu'on le prouvera ci-après.

Lorſqu'on eſt certain de l'exiſtence d'une *mine* dans un endroit, il faut, avant que d'en impétrer la conceſſion, conſidérer s'il y a un fort ruiſſeau & des bois voiſins de ce lieu; enſuite faire l'eſſai de la *mine;* mais ſur-tout il faut ſe garantir de l'erreur dans les opérations & le calcul, autrement on ſe ruineroit bientôt, ainſi que tous les intéreſſés: on commence par faire des puits ou bures, pour aller chercher la matiere minérale, & l'on y établit des machines pour en épuiſer les eaux & y renouveler l'air, &c. *Conſultez* notre *Minéralogie* & l'*Art des* Mines, *traduit par M.* Hellot, *&c.* pour les précautions à prendre dans l'exploitation d'une *mine*. Voyez auſſi l'*article* EXHALAISONS de cet ouvrage.

On ne peut trop encourager l'étude des minéraux, & la recherche des moyens d'économie dans l'exploitation générale de ces ſubſtances ſi utiles à la ſociété civile. Forcé par le beſoin ou pouſſé par la cupidité & la ſoif des richeſſes, l'homme a ſu vaincre par ſon induſtrie des obſtacles qui paroiſſoient abſolument inſurmontables dans les premiers momens; il eſt parvenu cependant à force de travail, de temps & de patience, à ſe frayer des routes praticables dans le ſein de la terre & des plus durs rochers. Dans le Nord, les Souverains encouragent les travailleurs dirigés par leur propre volonté, au moyen des franchiſes & des priviléges qui leur font fermer les yeux ſur les dangers qui accompagnent la profeſſion de Mineur & la dureté de ce travail. En effet, les travaux des *mines* étoient un ſupplice, dans les temps d'eſclavage & de barbarie chez les Romains. Il faut creuſer des eſpeces d'habitations

d'habitations ou plutôt de véritables tombeaux dans des antres profonds & souvent mal - sains par les vapeurs qui y regnent : c'est dans ce manoir ténébreux que le pâle & triste Mineur consume la plus grande partie de sa vie ; c'est dans ces souterrains où privé de la lumiere du jour, il travaille à la sombre lueur d'un flambeau, & se trouve continuellement exposé au péril d'être noyé ou étouffé ou écrasé.

Jusqu'ici les Minéralogistes ont considéré les *mines métalliques* sous trois états différens : 1.° ou comme *fusibles* par elles-mêmes : 2.° ou comme se fondant facilement à l'aide d'un intermede : 3.° ou comme entrant en fusion difficilement, même avec des fondans. M. *Gellert* les distingue en *mines séparables* dans le lavoir ; en *mines inséparables*, mais fusibles ; & en mines *rapaces* ou presque *intraitables*.

Rarement on trouve purs les minéraux : ils sont plus communément minéralisés, c'est-à-dire, masqués & comme déguisés par les substances avec lesquelles ils sont combinés ; (quelquefois ils sont dans l'état de chaux). L'or paroît être le seul des métaux qui fasse communément exception à cette regle, mais il est souvent allié. L'argent est mêlé avec du plomb ; le cuivre est souvent mêlé avec du fer, & contient outre cela une portion d'argent. *Voyez l'article* MINÉRALISATEURS. Que de moyens n'a-t-il pas fallu imaginer pour séparer & conserver certains minéraux qu'on avoit intérêt de garder ! Ils exigent souvent des traitemens différens de ceux des métaux en raison des propriétés qui les différencient. Sans être partisan des Adeptes, pourrions - nous ne pas croire que les travaux de l'Alchimie, qui ont pour objet l'*amélioration*, la *maturation*, la *transmutation* des métaux, que ces travaux, dis-je, ont jeté un grand jour sur la science de la Métallurgie ?

Chaque Empire, chaque province, presque chaque

canton a des *mines* ouvertes; il en eſt même où elles ſont très-multipliées. Il y a des métaux qui ſont plus communs en quelques climats que dans d'autres; l'or & l'argent ſe trouvent plus abondamment près des Tropiques, & les autres métaux vers le Septentrion; le fer eſt rare dans les climats chauds. La plupart de nos *mines* ſont communément plus riches à l'horizon du bas de la montagne : celles des provinces Septentrionales de l'Aſie, telles qu'en Sibérie, ſe trouvent à la ſurface de la terre, tandis que celles du Nord de l'Europe, notamment les *mines* de cuivre de Suede, pourroient être fouillées juſqu'à plus de quatre cents toiſes de profondeur. Les *mines d'argent* de Sainte-Marie en Lorraine, la *mine de ſel* de Pologne, la *mine de charbon* d'Ingrande en Bretagne, la *mine de plomb* de Poulavoine dans la même province, la *mine de mercure* d'Ydria, celle de *cinabre* d'Almaden, la *mine d'étain* de Cornouailles, la *mine d'orpiment* de Turquie, la *mine de cobalt* en Saxe, la *mine d'or* de Chemnitz, & quantité d'autres eſpeces, ſe fouillent auſſi à des profondeurs conſidérables (*a*).

Il n'y a point de *mine* qui n'ait des particularités & des détails qui méritent l'attention du Phyſicien, du Chimiſte & du Naturaliſte. Chaque *mine* a ſa forme ou ſon apparence extérieure : c'eſt l'uſage qui apprend à les diſtinguer & à les reconnoître. C'eſt

(*a*) On lit dans les *Mémoires phyſico-métallurgiques ſur les montagnes & les mines de Hongrie*, par M. FERBER, un grand détail ſur l'hiſtoire des *mines* de ce Royaume, leurs veines, les machines qui en facilitent le travail, ſur ce que chacune rapporte en or, argent, cuivre, plomb, fer & antimoine, ſoit au fiſc, ſoit aux propriétaires & aux entrepreneurs. La *mine royale* de Chemnitz eſt fort riche, & celle de Kremnitz a fourni, depuis 1749 juſques en 1759, en or & en argent, la valeur de 42,498,009 florins, c'eſt-à-dire, plus de 84 millions de notre monnoie. Depuis 1648, celle de Falſoëbánia fournit par an, environ 100 marcs d'or, 3000 d'argent, 3000 quintaux de plomb, & 1500 quintaux de litharge, ſans compter les mines de cuivre & autres.

en visitant les Cabinets des Naturalistes ou les ateliers des Mineurs, qu'on peut s'instruire à cet égard, & particuliérement encore en descendant dans les galeries. Quand on réfléchit que les *mines* ou filons paroissent produits par cristallisation & par des vapeurs souterraines & chaudes qui s'attachent dans les fentes des montagnes qu'elles remplissent peu à peu, on doit convenir que ces vapeurs qui, par rapport à leur origine, peuvent être de différente nature, se mêlent entre elles de plusieurs façons très-différentes : de ces exhalaisons différemment combinées naissent peu à peu toutes les especes de *mines* & de mélanges métalliques qui se trouvent assez souvent dans le même endroit du même filon. Ce sont de semblables exhalaisons qui incrustent des morceaux de bois, des coquilles, des ossemens & autres matieres tout-à-fait étrangeres au regne minéral. A Orbrisseau en Boheme, on trouve du bois changé en *mine* de fer : en Bourgogne, on trouve des coquilles dont on retire de très-bon fer. Ces faits prouvent aussi la reproduction des *mines* ; pour s'en convaincre, il suffit de descendre dans une *mine* abandonnée, & de jeter les yeux sur les parois des rochers des galeries. En Allemagne, on a trouvé une incrustation de *mine* qui s'étoit formée en deux ans sur un morceau de bois provenu d'une échelle : elle contenoit huit marcs d'argent au quintal.

Dans une *mine* de plomb en Angleterre, on a trouvé une portion de l'os de la cuisse d'un Mineur qui y avoit péri, toute incrustée de minéral de plomb. Nous avons conservé l'apophyse de cet os dans notre Cabinet qui est actuellement dans celui de Chantilly. *Henckel* cite un Mineur tué par une mouffette, & qui quelque temps après fut tout couvert de pyrites cristallisées qui l'entouroient de toutes parts, comme s'il eût été lui-même changé en pyrite.

Il y a environ quinze ans que dans l'intérieur de

la montagne de l'Isle d'Elbe, à l'endroit où l'on exploite la belle & curieuse *mine* de fer, l'on trouva entre deux blocs de *mine* deux ustensiles nommés *pics à roc*, qui étoient tout recouverts de *mine* cristallisée, semblables en tous points à celle de cette même *mine* si connue des Curieux (*a*). On sait que cette *mine* avoit été exploitée autrefois par les Romains. Ces outils y auront été abandonnés alors; mais ce fait prouve toujours que la Nature reprend quelquefois ses opérations, qu'elle les continue journellement, & que travaillant avec les mêmes matériaux, la même lenteur, elle fait les mêmes ouvrages.

Il est maintenant aisé de concevoir que les *mines* s'épuisent à la longue. M. *Romé de Lisle* dit qu'une substance métallique, ou se reproduit ou disparoît pour faire place à une autre, & celle-ci à son tour est remplacée par une troisieme, ainsi de suite. On peut citer pour exemple la *mine d'antimoine en plumes rouges* de Braensdorf en Saxe, la *mine de plomb rouge* de Sibérie, la *mine de plomb blanche en aiguilles capillaires* du Hartz, le *flos ferri* de Stirie, l'*azur étoilé* de Bulach, la *mine d'argent cornée* de Saxe, l'*argent vierge en végétation* de Sainte-Marie en Alsace, & beaucoup d'autres dont les veines ou filons sont taris depuis quelques années. A ces *mines* ont succédé les *marcassites en crête de coq* de l'Isle d'Anglesey, les *pyrites cuivreuses & cristallisées* où brillent les couleurs les plus vives & les plus variées, de Saxe & d'Angleterre; le *mercure coulant* & le *cinabre en cristaux transparens* de Mœrschfeld dans le Palatinat, d'Ydria en Carniole; les belles *galenes* de Derbyshire; les *mines de plomb blanche en canons*

(*a*) Cette *mine* qui est en blocs, n'existe point par filons réguliers; elle paroît avoir été culbutée par quelque révolutions locale. On ne peut donc pas l'exploiter par des galeries. On y marche & on y travaille à ciel ouvert. *Voyez* à l'article Feu.

& *noire tubuleuse* de la Basse-Bretagne, &c. : & ces *mines* mêmes ne tarderont pas à disparoître aussi & à être remplacées par de nouvelles especes, peut-être plus rares & plus singulieres encore, & actuellement en réserve dans les lieux où le Mineur n'a point encore pénétré.

La recherche des secrets de la Nature dans les entrailles de la terre, est sans doute aussi pénible que hardie ; elle est l'objet d'une étude également curieuse & profonde. Dans ces vastes laboratoires où la Nature travaille en grand, tout est fait pour captiver notre admiration ; tout y décele la main invisible qui dirige tout. *Voyez* maintenant les caracteres que nous avons assignés aux différentes especes de chaque genre de *mines*, à leurs *mots* généraux ; car les métaux, dans l'état de *mine*, ont un coup d'œil tout différent de celui qu'ils ont lorsqu'ils sont purs. *Voyez* ARGENT, ANTIMOINE, BISMUTH, COBALT, OR, ÉTAIN, FER, PLOMB, CUIVRE, ZINC, ARSENIC, MERCURE.

Quant à la maniere de réduire les minérais minéralisés ou alliés, nous renvoyons aux Livres de *Métallurgie*. Consultez aussi le *Dictionnaire de Chimie* & le *deuxieme volume de* notre *Minéralogie*, édition de 1774.

MINE D'ACIER. Cette espece de mine dont plusieurs Auteurs ont parlé, ne doit être regardée que comme une *mine de fer* qui donne une sorte de fer dès la premiere fusion, parce qu'elle est pure & dégagée de substances étrangeres nuisibles à la perfection de ce métal. Il n'y a point à proprement parler, d'*acier naturel*, c'est-à-dire en *mine*, dans les entrailles de la terre. Les Allemands appellent *mine d'acier*, une mine de fer blanche spathique, dans laquelle M. *Bayen* prétend que le fer existe sous sa forme métallique, & qu'il suffit, dit-il, de calciner pour qu'elle soit totalement attirable par l'aimant. Quelques-uns donnent encore plus improprement le nom de *mine*

d'acier à une espece de galene de plomb qui a la dureté & la couleur de l'*acier*. La mine d'argent blanche qu'on a fait bleuir par le recuit, ressemble aussi à la *mine d'acier*.

MINE DE GENÉVRIER. Les ouvriers de la *mine* de Sahlberg en Suede, donnent ce nom à une espece d'*asbeste* en bouquets. *Wallerius* dit qu'elle contient un peu de plomb & d'argent.

Ce que les ouvriers nomment *mine d'atlas* ou *satinée*, est une mine de cuivre verdâtre ; la *mine de pois* ou de *féves* est communément une mine de fer globuleuse ; la *mine de paysan* est la mine d'argent vierge en masse.

La *mine en marrons* ou *en rognons* ou *en sacs*, *Minera nidulans*, est celle qui se trouve par masses détachées plus ou moins grosses, & qui ont quelquefois la forme d'un rein, répandues çà & là dans les fentes & dans les intervalles qui se trouvent entre les rochers ou les bancs de pierre, au lieu de former des filons suivis & continus. On les nomme aussi *mines égarées*, *mines accumulées* ou *mines en nids*.

Cette maniere de trouver les *mines* n'est point la plus avantageuse pour l'exploitation ; mais elle annonce ou le voisinage des filons, ou un endroit propre à la formation des métaux. Il ne faut point confondre ces *mines en marrons* avec les *mines* par fragmens qui ont été arrachées des filons par des courans d'eau, arrondies par le roulement & transportées quelquefois fort au loin. Au reste elles peuvent souvent conduire aux filons dont elles ont été arrachées. On appelle *mines dilatées*, ou plutôt *mines en nappes*, les minieres de métaux en grains qui sont étendues sur une grande surface plane, & qui souvent forment des couches qu'on peut suivre très-loin ; le fer donne souvent des exemples de cette sorte de miniere, & il n'est pas rare d'y trouver de

petits graviers calcaires & des débris de coquilles, même de leurs empreintes.

MINE DE LAITON. Nom d'un mélange de cuivre & de zinc en calamine, que la Nature offre quelquefois sous la forme de stalactites verdâtres, à Tchaghirshi, département de Kolyvan, en Sibérie.

MINE DE PLOMB NOIRE OU PLOMBAGINE. *Voyez* MOLYBDENE.

MINETTE DORÉE. Dans l'Ardresis, on donne ce nom à la *lupuline houblonnée*, qui est le trefle noir, *Lupulina medicago*, Linn. Cette plante presque bisannuelle, est excellente pour les prairies artificielles; elle convient sur-tout aux moutons.

MINEURS. *Voyez* VERS MINEURS DE FEUILLES, CHENILLE MINEUSE & ABEILLE MINEUSE.

MINIERE, *Fodina metallica*, est le lieu où l'on fouille le minérai. *Voyez au mot* MINES. Par *miniere* on entend aussi la terre, la pierre ou le sable dans lesquels on trouve une mine ou un métal.

MINISTRE. Nom que nos Oiseliers donnent à un oiseau du genre du *Moineau*, & qui est la *linotte bleue* de *Catesby*, & le même que le *tangara bleu* de la Caroline, de M. *Brisson*. Tout son plumage est d'un bleu-violet sur un fond noir; les grandes pennes des ailes & de la queue sont noires, bordées largement du même bleu-violet: le bec est noirâtre; les pieds sont bruns. La femelle est variée de noir, de brun & de grisâtre comme notre linotte; le mâle a deux mues par an, & dans l'un de ses deux plumages il ne differe pas de sa femelle.

MINIUM ou PLOMB ROUGE MAT. Espece de *chaux de plomb* qui est d'un rouge vif, cependant un peu jaunâtre. *Voyez à l'article* PLOMB.

MINO d'*Edwards* ou MINOR des Indes Orientales. *Voyez* MAINATE.

MIRAILLET. *Voyez* RAIE LISSE A MIROIR, *à l'article* RAIE.

MIREBIORN. Nom de la troisieme espece d'*ours* en Norwege. *Voyez* OURS.

MIRLIROT. *Voyez* MÉLILOT.

MIRMEAU. Nom d'une plante de l'ordre des *Mousses*. Voyez *cet article*.

MIRMECOPHAGE. *Voyez* FOURMILLIER. Le *mirmécophage à écailles* dont parle *Hermann*, est le *lézard écailleux*. Voyez *ce mot*.

MIROIR. Nom donné à un papillon de jour, espèce d'*argus*, d'une grandeur médiocre : il emploie ses six pattes pour marcher. On le trouve dans beaucoup de contrées de l'Europe, & fréquemment au Bois de Boulogne pres Paris. Le fond des couleurs sur les ailes est brun, comme velouté, plus foncé près du corps : on distingue vers le milieu des ailes quelques petites taches jaunâtres : le dessous des ailes supérieures est brun, coupé de quelques taches longues, jaunâtres, terminées par une bordure jaune & dentelée ; le dessous des ailes inférieures est d'un fond jaune couvert de beaucoup de grandes taches blanches, dont la plupart se touchent : la frange de ce papillon est brune en dessus, & mi-partie brune & blanche en dessous. Ce papillon ne se voit que le soir ; il commence à paroître au mois de Juillet. C'est le *stéropes* d'*Esper*.

MIROIR D'ANE OU PIERRE SPÉCULAIRE. *Voyez* son article *au mot* GYPSE.

MIROIR DE VÉNUS. *Voyez* CAMPANULE DOUCETTE.

MIRTHE ou MYRTE, *Myrthus*. C'est un arbrisseau dont on distingue plusieurs especes, entre autres les *mirthes* à grandes feuilles, tels que : Le *mirthe Romain* & celui d'*Espagne*, *Myrthus latifolia*, *Romana*, C. B. Pin. 468. Le *mirthe à feuilles panachées*. Le *mirthe à petites feuilles*, *Myrthus communis*, Linn. 673 ; *Myrthus minor vulgaris*, C. B. Pin. 469 ; *Myrthus Tarentina*, Clus. Hist. 67 ; J. B. 1, 512 ; Tourn. ; c'est le *petit mirthe* de Provence. Le *grand mirthe à fleurs doubles*,

Myrthus major, *flore pleno*; celui-ci eſt très-agréable par le nombre de ſes fleurs qui durent très-long-temps.

Les *mirthes* ont toujours les feuilles poſées alternativement & dans un ordre croiſé ; leur odeur eſt agréable : elles ne tombent point du tout pendant l'hiver. Leurs feuilles ſont quelquefois petites & ovales, quelquefois plus alongées ; d'autres fois plus arrondies & pointues, ſuivant les eſpeces : elles ſont unies & luiſantes comme celles du buis. Les fleurs ſortent des aiſſelles des feuilles, elles ſont en roſe, blanches & odorantes : aux fleurs ſuccedent des baies ovales qui contiennent pluſieurs ſemences de la figure d'un rein.

Ces arbriſſeaux ſont un joli effet dans les boſquets d'hiver & d'été dans nos provinces Méridionales, telles que le Languedoc, la Provence, &c. où on peut les élever en pleine terre. Ici nous ne pouvons les conſerver que dans nos ſerres, en ayant l'attention de les tenir à portée des portes & des fenêtres, afin qu'ils jouiſſent de l'air dans les temps doux & humides, ſans quoi ils ſe dépouillent de leurs feuilles. Ces arbuſtes ſont ſouples, dociles, & ſont propres à prendre toutes ſortes de figures ſous le ciſeau du Jardinier induſtrieux. Conſultez *Miller* dans la ſixieme Edition Angloiſe de ſon *Dictionnaire des Jardiniers*.

Les feuilles & les baies de *mirthe* qu'on nomme *mirtilles*, ſont aſtringentes & recommandées pour affermir les dents qui ont été ébranlées par le ſcorbut. Les feuilles ſeules entrent dans la compoſition des ſachets d'odeur & dans les pots-pourris, &c. Les baies de *mirthe* ou *mirtilles* tenoient lieu de poivre aux Anciens avant que cet aromate de l'Inde eût été découvert. On les emploie en Allemagne pour faire une teinture ardoiſée, qui a cependant peu d'éclat. En Provence les oiſeaux mangent beaucoup de ces baies qui les engraiſſent & donnent à leur chair un

goût excellent. M. *de Haller* a raison de dire qu'il ne faut pas confondre les fruits astringens & aromatiques du *mirthe* avec les baies douceâtres & colorantes de l'*airelle* qu'on appelle aussi *mirtille*. Voyez AIRELLE.

On retire des fleurs du *mirthe*, en les distillant dans l'eau, une eau astringente que l'on nomme *eau d'Ange* : elle est fort recherchée pour sa bonne odeur, &c. Les Dames s'en servent pour se laver ; l'expérience leur a appris qu'elle est souveraine pour nettoyer la peau, la parfumer & affermir les chairs. On lit, dans le *Dictionnaire portatif d'Histoire naturelle* un fait qui, s'il existe, tend à démontrer la forte astriction du *mirthe*. L'Auteur le rapporte comme un trait de Morale & de Physique ; voici ses propres expressions : « Le *mirthe* est aussi la base d'une pom» made appelée *pommade de la Comtesse* connue par » un trait d'histoire singulier. Un jeune élégant, pa» pillon de toilette, se trouvoit seul un jour dans » l'arsenal des Graces ; sa main curieuse a bientôt » parcouru les parfums, les sachets, la poudre odo» rante, les essences, les cosmétiques. Pour donner » à ses levres plus de vermeil, plus de souplesse & » dissiper des feux sauvages, il étend légérement » avec son doigt indiscret la pommade fatale, se re» garde au miroir, se contemple, s'admire, s'ado» nise. La Dame entre, il veut parler, sa bouche » se rétrécit, le contour des levres se resserre, il » balbutie. La Dame étonnée le regarde, jette les » yeux sur sa toilette, reconnoît au petit pot » découvert la cause de l'erreur, & se met à » rire à gorge déployée aux dépens de l'indiscret » confus ».

Les habitans d'Illyrie, ceux de Naples & de la Calabre, préparent & perfectionnent leurs cuirs avec les feuilles du *mirthe*, comme font les Macédoniens avec celles du sumach, les Egyptiens avec les sili-

ques d'acacia, les Peuples de l'Asie Mineure avec les calices des glands du chêne, les François avec l'écorce moyenne de cet arbre, les Phrygiens avec l'écorce du pin sauvage. *Belon* a observé qu'on trouve sous les feuilles du *mirthe* une graine d'écarlate ou gallinsecte semblable au *kermès*, qui renferme un petit animal vivant dans sa coque. *Voyez* KERMÈS.

MIRTHE BATARD DES PAYS FROIDS, MIRTHE DU BRABANT, PIMENT ROYAL ou GALÉ ODORANT D'EUROPE, PIMENT DES MARAIS; *Myrica Gale*, Linn. 1453; *Rhus myrtifolia Belgica*, Bauh. Pin. 414; *Myrtus Brabantica Chamæleagnus*, Dod. Pempt. 780. C'est un petit arbrisseau que les Allemands appellent *gagel*; il ressemble à un petit saule. Ses tiges sont menues & branchues, hautes de deux à trois pieds, garnies de feuilles alternes, dures, oblongues, plus larges à l'extrémité supérieure, dentées, portées sur de courts pétioles, assez semblables à celles du *mirthe*; mais en quelque sorte blanchâtres, sur-tout en dessous, d'une odeur de drogue ou de baume. Ses fleurs mâles sont à chatons comme celles du bouleau; les fleurs femelles croissent sur des individus différens & sont disposées en grappes, auxquelles succedent des semences menues, d'une odeur assez forte, couvertes de petites écailles appliquées sur leur surface.

Cet arbrisseau aime les lieux incultes, pleins de bruyeres, aquatiques & marécageux : il fleurit en Mai, il croît dans le Brabant, la Hollande, & dans les parties Septentrionales de l'Europe, mais plus particuliérement dans les prairies humides de Saint-Léger au-delà de Versailles. Il étoit plus connu autrefois : on apportoit ses branches par charretées à Paris, on s'en servoit pour garnir les cheminées & les croisées des appartemens, à cause de l'odeur des fleurs & des boutons, qui est forte & qui entête sans être désagréable; les femmes les mettoient dans leurs armoires parmi le linge & les hardes, pour les parfumer & pour

en chasser les teignes ; mais les essais qu'a faits M. *de Réaumur*, ont démontré que toutes ces plantes n'étoient d'aucun effet sur les teignes, & qu'il falloit avoir recours à l'huile essentielle de térébenthine. *Voyez* TEIGNE.

Quelques personnes font bouillir les fleurs de ce *mirthe bâtard* dans la biere au lieu de houblon, mais elles la rendent très-enivrante. On prétend que ses feuilles prises en infusion théiforme, font une boisson propre à fortifier l'estomac. Quelques Auteurs ont avancé mal à propos, que les feuilles du *galé* sont les mêmes que celles du thé préparé en Chine.

Miller compte trois especes de *galé ;* savoir : Le *Gale frutex, odoratus Septentrionalium*, J. B. 1, part. 2, p. 224 ; c'est celui dont il vient d'être mention & dont il est parlé dans les *Mémoires de l'Academ. des Sciences*, *1706*, Tom. 3. Les deux autres especes de *galé* sont étrangeres, originaires d'Amérique & bien supérieures à celles d'Europe : L'une est l'*arbre de cire* de la Louisiane, *Myrica cerifera*, Linn. (*candelberry* des Anglois); *Gale Carolinienfis, baccata, fructu racemoso, sessili monopyreno*. L'autre est le *Gale Caroliniensis, humilior, foliis latioribus & magis serratis :* les Anglois le cultivent beaucoup, soit de graine, soit de bouture. Ces deux especes de *galé* s'élevent chez eux en buisson à la hauteur d'environ cinq pieds, & sont toujours vertes ; leurs feuilles broyées dans la main répandent une odeur suave, telle que celle de *mirthe*. Une de ces especes de *galé* a produit du fruit dans le jardin d'un Curieux de Londres en 1729, & toutes les deux donnent communément des fleurs. Les Américains préparent une cire avec les baies, dont ils font des bougies qui brûlent à merveille & qui exhalent une agréable odeur. *Voyez* ce que nous en avons dit *à l'article* ARBRE DE CIRE.

MIRTIL. Papillon de jour qui ne marche que ſur quatre pattes : il ſe trouve au bord des bois & des prairies vers la fin de Juin & dans le courant de Juillet. Le fond de ſa couleur eſt d'un brun plus ou moins foncé, glacé au milieu d'une teinte fauve ou jaunâtre, coupée par les nervures : vers l'angle de l'aile ſupérieure eſt un œil à prunelle blanche, cerclé de jaune foncé : le deſſous des ailes eſt de la même couleur, mais plus claire ; il y a le même œil qu'en deſſus. Cette eſpece de papillon offre beaucoup de variétés, l'on y trouve le *coridon*. La chenille du *mirtil* eſt toute verte avec une bande longitudinale blanche ſur le côté ; on la trouve ſur le gazon en Mai & en Juin : ſa chryſalide eſt verdâtre, coupée de pluſieurs taches brunes : ſa tête eſt terminée par deux éminences coniques : elle ſe tient ſuſpendue par la queue.

MISGURN, *Cobitis foſſilis*, Linn. ; *Miſgurn ſeu Fiſgurn piſcis lampetriformis Norimbergæ & Ratisbonæ*, Willughb. Poiſſon du genre du *Cobite ;* il eſt très-commun en Allemagne, où on le trouve dans les eaux ſtagnantes & fangeuſes. *Baltner* dit que lorſqu'il reſte à ſec ſur le limon, il fait entendre une eſpece de ſifflement. Il a environ dix pouces de longueur ; il eſt plus large & plus aplati que l'anguille ; ſa largeur eſt à peu près uniforme d'un bout à l'autre : il eſt remarquable par cinq eſpeces de bandes noires qui s'étendent ſur toute ſa longueur, dont une ſur le dos & deux ſur le milieu de chaque côté, mais la ſupérieure de ces dernieres eſt la plus large ; les eſpaces intermédiaires & le deſſous du corps ſont d'un blanc ſale, parſemé de points noirs ; il y a auſſi des taches noires ſur toutes les nageoires, notamment ſur celles du dos & de la queue : la gueule eſt petite, arrondie, & ſemblable à celle de la lamproie, environnée de dix barbillons, dont ſix ſont à la mâchoire de deſſus, & les quatre autres, plus courts,

à celle de dessous ; on voit aussi, auprès de chaque narine, deux barbillons filamenteux : les yeux sont petits & couverts d'une membrane transparente : les ouïes, au nombre de quatre de chaque côté, avec l'apparence d'un petit trou, entre les ouvertures, au dessous de la gueule : la nageoire dorsale a sept rayons ; les pectorales, auprès des ouïes en ont chacune onze ; les abdominales, cinq ; celle de l'anus en a six ou sept ; celle de la queue, qui est arrondie, en a seize, d'une substance cartilagineuse. Ce poisson est privé de la vessie d'air.

Willughby a donné le nom de *Mustela fossilis*, à une variété du *misgurn* ; c'est le *peisker* ou *beisceker* des Allemands. Le *mustele fossile* se trouve en Allemagne dans l'intérieur de la terre, où il pénetre à la faveur des petits courans d'eau formés par les rivieres qui arrosent les endroits marécageux : son dos est de couleur cendrée & marquée de quantité de points & de taches transversales, les unes noires, les autres bleues ; le ventre est jaune, avec des taches blanches & de très-petits points rouges : la gueule a deux appendices charnues, que l'animal étend lorsqu'il nage & qu'il retire lorsqu'il est hors de l'eau. Ce poisson quitte quelquefois ses retraites souterraines pour entrer dans les lacs & les marais. On a vu des Charlatans se servir des *musteles fossiles* pour tromper les spectateurs, en maniant devant eux de ces poissons qu'ils faisoient passer pour des serpens, à la faveur de la ressemblance.

Willughby & *Artedi* présument qu'il faut encore réunir au poisson dont il s'agit ici, celui que *Schoneveld* nomme *pæcilia*, & qu'il dit se pêcher dans l'Elbe, auprès de Hambourg, & être semblable en tout à la *mustele* des fleuves & à la *mustele* vivipare, excepté par sa couleur & par ses nageoires. Le *pæcilia* a la nageoire dorsale courte & opposée aux deux abdominales qui sont au milieu du ventre ;

il a deux nageoires au-dessous des ouïes; une sixieme nageoire commence à l'anus : le dos est d'une couleur cendrée & marquée d'une multitude de points & de lignes transversales. (*Encycl. méth.*)

On a prétendu que le *misgurn* mériteroit d'être appelé *poisson-barometre*, comme indiquant, par ses mouvemens rapides, l'approche d'un orage, de la pluie, du vent, & restant tranquille, au fond de l'eau, lorsqu'il doit faire beau temps. Nous avons étudié, en 1788, pendant tout le mois d'Octobre, ce poisson apporté vivant de Saint-Omer, à Chantilly, & nous certifions n'avoir rien observé qui puisse justifier cette opinion.

MISIS. Papillon diurne, qui ne marche que sur quatre pattes & qu'on ne trouve guere que dans les prairies de Vienne en Allemagne. Son fond de couleur est brun, mélangé de teintes grises, & coupé de nervures presque noires : le dessus des ailes supérieures offre deux taches jaunes avec un point noir au milieu; sur les inférieures est une large bande grisâtre qui suit le contour du bord extérieur; près de ce bord, il y a des taches noires séparées par des nervures. Il faut observer que, chez ce papillon les ailes inférieures sont plus grandes que les supérieures : les quatre ailes sont bordées par une petite frange grisâtre; les inférieures sont légérement dentelées; le dessous des ailes supérieures offre deux yeux noirs à prunelles blanches & correspondent à ceux de dessus.

MISPIKKEL. Espece de *pyrite* blanche & arsenicale. *Voyez* PYRITE.

MISY. Substance vitriolique, jaunâtre, brillante, d'un goût très-styptique ou atramentaire : elle est fort semblable à l'enveloppe effleurie de ces morceaux de pierres vitrioliques appelées *calchitis*. Voyez *ce mot*.

Le *misy* nous paroît produit par la décomposition d'une pyrite ferrugineuse, ou d'un vitriol martial dé-

composé. Nous en avons rencontré dans les charbonnieres de Liége & dans les environs de Namur. *Consultez* la Note qui est dans notre *Minéralogie*, *Tome I*, *page 351*.

MITELENE de Provence, *pl. enl.* 656, *fig.* 2. M. *de Montbeillard* dit que c'est un *ortolan* peu commun, assez farouche & qui ne commence à chanter qu'au mois de Juin; on le nomme en Provence *chic de mitilene* ou simplement *chic*, d'après son cri. A l'approche des oiseaux de proie, ses cris répétés avertissent les autres oiseaux de se tenir en garde; aussi les habitans de Metelin, qui est l'ancienne *Lesbos*, nourrissent en cage dans les basses-cours, des *chics* dont l'instinct préserve les poules, &c. des oiseaux rapaces. Le *chic* ou *mitelene* a le plumage supérieur varié de noir & de brun: les joues jaunâtres, coupées par trois raies noirâtres, la poitrine roussâtre, le ventre blanchâtre; les ailes offrent deux bandes blanchâtres, une d'un brun-roux, elles sont bordées de noir.

MITOU ou MITOU POURANGA. *Voyez* HOCOS.

MITRE POLONOISE. *Voyez à l'article* BONNET DE NEPTUNE.

MITTEK. Oiseau dont parle M. *de Buffon* d'après les relations du Groënland, dans lesquelles on lui donne le nom de *poule d'eau*: « Le mâle a le dos & » le cou blancs, le ventre noir & la tête tirant sur le » violet; les plumes de la femelle sont d'un jaune » mêlé & bordé de noir, de maniere à paroître grises » de loin ». Ces oiseaux sont fort nombreux dans le Groënland, sur-tout en hiver, d'où l'on peut inférer qu'ils descendent des régions les plus froides. Ils vivent des coquillages qu'ils prennent sur le rivage pendant le jour, & ils passent la nuit à l'abri des haies & des broussailles : ils ne volent sur terre que quand le vent les y pousse; mais ils suivent au vol les sinuosités & les détours de la côte, & des détroits entre les Isles: on en tue beaucoup en mer.

MITTES,

MITTES, *Blattæ.* Ce font des infectes ailés du genre des *Scarabées.* Les jeunes mittes font blanches & deviennent noires en vieilliffant; elles fe dépouillent de leur peau: il n'y a que les mâles qui ont des ailes. Le froid les fait périr.

On diftingue plufieurs efpeces de *mittes*; favoir: Celle qui vit de chair (c'eft une *blatte carnivore*); celle qui fe trouve dans le pain & la farine, & qui attaque le bifcuit; celle qui ronge les livres; celle qui habite fous les plumes des oifeaux élevés en cage; celle qui glouffe comme les poules; celle qui fait du ravage dans les jardins, & qui s'attache finguliérement aux porreaux; celle qui fuit la lumiere; celle qu'on trouve dans les moulins & aux environs des fours; celle qui fe trouve à l'entrée des latrines & des bains; celle qui répand une mauvaife odeur par-tout où elle paffe. Cette derniere eft nommée *mitte puante*; elle fe retire dans les caves & dans les lieux frais, on ne la voit ordinairement que la nuit, & elle marche très-lentement. Il y a encore une efpece de *mitte* qui fe met entre les écailles des poiffons que les Lapons font deffécher. *Confultez* les *Actes d'Upfal.*

Mademoifelle *Merian* dit auffi qu'il y a de belles *mittes* blanches à Surinam, qui fe métamorphofent en de belles mouches vertes. Les *kakerlaques* font des efpeces de *mittes*. Voyez KAKERLAQUE.

On voit beaucoup de *mittes* en Ruffie qui fe cachent le jour dans les fentes du bois & qui fortent la nuit; elles y font connues fous le nom de *tarakan*. En général ces fortes d'infectes reffemblent affez aux grillons des champs. On dit que les *mittes* fortent de leurs œufs toutes parfaites, & qu'elles croiffent peu à peu. Elles ont huit pieds, grands, pareils à ceux des faucheux, ainfi qu'on le peut obferver en mettant une de ces petites bêtes dans un microfcope. Pour la *mitte* qui imite le cri de la poule, qui ronge les livres & qui fe nourrit de la colle dont on les enduit en les

reliant, elle n'eſt pas plus groſſe qu'une puce : elle a ſur le dos une crête oblongue de couleur griſe; elle porte la tête baſſe & approchée de la poitrine : c'eſt en frappant, dit-on, des ailes l'une contre l'autre qu'elle excite un bruit ſans doute d'un ſon très-foible qui imite le glouſſement d'une poule. Il y a quelques eſpeces de *mittes* que des Méthodiſtes placent parmi les *Acarus:* elles ont huit pattes, la trompe courte, deux yeux, deux bras informes, de petites pattes articulées près de la tête.

MITU ou MUTU. *Voyez l'article* HOCOS.

MNEMOSINE. C'eſt le papil on appelé *demi-Apollon ;* Voyez *à l'article* APOLLON.

MNIE, *Mnium.* Genre de plantes de l'ordre des *Mouſſes à urne chargée d'une coiffe ;* qui ont deux ſortes de fructifications, l'une anthériforme & l'autre en roſette : la coiffe des antheres eſt liſſe ; les antheres ſont ſans apophyſe ni prolongement notable.

On en diſtingue pluſieurs eſpeces : La *mnie à feuilles tranſparentes.* La *mnie androgyne.* Les *mnies* des lieux fangeux ou marécageux. La *mnie hygrometre.* La *mnie pourprée.* La *mnie ſétacée.* La *mnie à vrilles.* La *mnie étoilée.* La *mnie chevelue ;* (c'eſt le *bryum capillare*, Linn. 1586). La *mnie polytrichoïde.* Les *mnies à feuilles de ſerpolet.* La *mnie rouſſâtre.* La *mnie trichomane* & *globulifere.* La *mnie à feuilles fendues à leur ſommet.* Voyez *l'article* MOUSSE. Conſultez *Dillenius*, Tab. 31 à 55.

MOCAYA ou MONCAYA, *Palma dactylifera, fructu globoſo major*, Plum. Gener.; Barr. Eſſ. p. 89; *Airy*, Piſon, 1658, 129. Eſpece de chou palmiſte, dont l'amande fournit une huile qui fait en peinture le même effet que l'huile de noix ; on s'en ſert auſſi quelquefois dans la Guiane pour aſſaiſonner les mets. Cette huile ſe tire comme celle de la noix du *palmier-aouara.* Voyez *ce mot ;* (*Maiſon Ruſtique de Cayenne*).

MOCCO. *Voyez* AGATE HERBORISÉE.

MOCOCK ou Mococo. *Voyez à l'article* Maki.

MOCQUEUR. *Voyez* Moqueur.

MODIOLUS. Les Naturalistes ont donné ce nom à différens fossiles, tels que les *caryophylloïdes*, les *troques*, &c. *Voyez ces mots*.

MOELLE, *Medulla*. Nom que l'on donne à différentes substances qui appartiennent aux trois regnes de la Nature. 1.° Le regne animal fournit la *moëlle de bouc*, de *bœuf*, de *cerf*, de *veau*, & autres animaux. *Voyez* chacun de ces *mots* & l'*article* Graisse. 2.° Le regne végétal produit ce qu'on appelle *moëlle* ou *pulpe de casse*, la *moëlle* ou *crême de coco*, &c. 3.° Le regne minéral donne la *moëlle des rochers*, qui est l'*agaric minéral*. Voyez *ces mots*.

La *moëlle* animale est une substance d'une saveur douce, grasse, oléagineuse, qu'on trouve en masse dans le milieu des os longs & creusés en canal; on l'appelle *suc moëlleux* & *huile médullaire* dans la portion cellulaire des os. M. *Duverney* a démontré que la *moëlle* étoit susceptible de sentiment; cela doit s'entendre des vésicules membraneuses qui contiennent la *moëlle* & qui étant parsemées de nerfs ont un sentiment très-délicat. Le même Auteur a reconnu que la *moëlle* des animaux ne souffroit aucun changement dans les divers aspects de la lune; que les os du lion & du cheval sont creux & remplis de *moëlle*, contre l'opinion populaire; enfin, que la *moëlle* dans les animaux vivans est toujours liquide & coulante.

Il convient de dire ici avec M. *Adanson*, que dans les végétaux, la *moëlle* proprement dite n'est que le tissu cellulaire dont il est mention aux *articles* Écorce & Arbre; c'est-à-dire, un composé d'utricules verdâtres & succulentes qui se voient sensiblement dans toutes les productions nouvelles des plantes annuelles ou des arbres; & ce n'est qu'au bout d'un ou deux ans, plus ou moins, que ces vésicules se vident, se dessechent, deviennent sphériques ou polyedres,

& prennent enfin la consistance & la couleur de la *moëlle*, qui est blanche dans la plupart des végétaux, jaunâtre ou couleur de rouille dans quelques-uns comme dans le marronnier, brune dans d'autres comme dans le noyer, & rouge dans d'autres. La *moëlle* n'étant qu'une métamorphose du tissu cellulaire qui est répandu dans le bois & l'écorce, on en devroit voir presque par-tout ; mais elle n'est guere sensible que rassemblée par masses, & elle ne se réunit ainsi que dans les bois les plus tendres ou dans leur aubier. Toutes les plantes commencent par en avoir dans leur jeunesse : dans celles qui en ont beaucoup, la *moëlle* réside principalement dans l'*ame* du corps ligneux où elle est renfermée comme dans un tuyau, d'où elle se répand dans la substance du bois & de l'écorce. Les herbes & les arbrisseaux en ont en général plus que les arbres. Les plantes où on en a vu le moins, sont l'orme, le chêne, le noisetier, le poirier, le pommier ; on n'en remarque aucunement dans l'ébene, le gayac, le bois de fer, les racines du tabac & de la pomme épineuse ; mais le noyer, le houx, le frêne & le pin en ont un peu : il s'en trouve beaucoup dans le sureau, l'aubépine, le figuier, le sumac, l'absinthe, &c. Quelque épaisse que soit cette *moëlle*, elle disparoît peu à peu dans les arbres : le canal qui la contient se rétrécit insensiblement & se remplit par l'épaississement des fibres séveuses, &c. Les vésicules de la *moëlle* sont plus grandes à son centre que vers le corps ligneux, & on remarque en général que les herbes qui ont plus de *moëlle*, comme le chardon, ont aussi les vésicules plus grandes que les arbres qui en ont moins : mais il n'en est pas de même dans les arbres ; le *sureau*, par exemple, a beaucoup de *moëlle* & des vésicules très-petites. *Voyez les articles* ARBRE & ECORCE.

MOFETTE. *Voyez à l'article* EXHALAISONS.

MOILON ou MOELLON, *Cementa*. Nom donné en

France & sur-tout à Paris, à une pierre blanchâtre, calcaire, un peu tendre, d'un grain grossier, qui se tire en petits blocs des carrieres d'Arcueil, &c. C'est communément la moindre pierre qui provient d'une carriere : le meilleur *moilon* est celui qui est le plus dur & de bonne assiette ; il faut l'équarrir & le faire passer au moins un hiver en tas, avant de l'employer. Le *moilon* est un des matériaux où l'ouvrage de maçonnerie va le plus vîte : il sert sur-tout à garnir le dedans des gros murs. Il s'emploie aussi aux fondemens & aux murs de médiocre épaisseur.

MOINE, *Monialis*. Nom donné par quelques-uns à l'espece de chien de mer appelé *Ange*. Voyez *ce mot*.

On donne encore le nom de *moine de mer* au *marsouin blanc*. Les Portugais appellent aussi *moine des Indes* le *rhinocéros*. Les François donnent encore le nom de *moine* ou de capucin au *scarabée monocéros*. Le petit *moine* (*monkeis*) est le *manikin*. Voyez *ces mots*.

MOINEAU, *Passer*. Nom donné à un genre de petits oiseaux, fort jolis, connus de tout le monde. Le genre du *moineau* paroît nombreux en especes, & l'espece très-abondante en individus ; leur caractere est d'avoir quatre doigts tous séparés, trois devant, un derriere ; les cuisses couvertes de plumes jusqu'au talon (jarret) ; le bec droit, en cône raccourci, la pointe du cône grosse & courte ; les bords des mandibules très-coupans ; la base du bec beaucoup moins large que la tête ; le sommet de la tête plus élevé que celui des autres petits oiseaux parmi lesquels on les confond assez souvent.

MOINEAU VULGAIRE, autrement dit le MOINEAU-FRANC, *pl. enl.* 6 & 55, *fig.* 1, *Passer vulgaris aut domesticus*. Cet oiseau pese un peu plus d'une once : sa longueur, depuis la pointe du bec jusqu'au bout de la queue, est d'environ six pouces, & son en-

vergure de huit pouces huit lignes : son bec est un peu gros, noirâtre dans le mâle, brun dans la femelle, long à peine d'un demi-pouce : il a l'iris couleur de noisette, les pieds presque bruns, les ongles noirs, la tête un peu cendrée ou d'un bleu sombre : la gorge & le devant du cou sont, dans le mâle d'un âge fait, noirs & bordés de cendré par le bout ; le tour des yeux & l'espace compris entre l'œil & le bec, sont noirs ; le ventre & la poitrine, blanchâtres : les plumes qui séparent le cou & le dos, sont rousses ; le dos & le croupion sont de la même couleur que dans les grives, & mêlés en quelque sorte de verdâtre, de brun & de cendré : le pennage des ailes offre une bande transversale d'un blanc sale, à bords roussâtres ; toutes les plumes de la queue sont d'un brun-noirâtre & à bords roussâtres. Au reste, le plumage du *moineau* varie selon l'âge de l'oiseau, le climat & la saison. Quelle différence entre un *moineau* adulte qui a subi ses mues, & le jeune *moineau* avant sa premiere mue : ce changement de couleur dans le plumage & dans les coins de l'ouverture du bec, est général & constant : mais il y a dans cette même espece des variétés particulieres & accidentelles, car on trouve quelquefois dans nos climats des *moineaux blancs*, d'autres variés de brun & de blanc, d'autres presque tout noirs, & d'autres jaunes : les couleurs de la femelle sont en général moins vives que celles du mâle ; elle est aussi un peu plus petite.

En quelque contrée que ce soit, on ne trouve le *moineau* que peu ou point, dans les lieux déserts ou même dans ceux qui sont éloignés du séjour de l'homme. On lit dans l'*Histoire Naturelle* de M. *de Buffon*, que les *moineaux* sont comme les rats, attachés à nos habitations : ils ne se plaisent ni dans les bois, ni dans les vastes campagnes ; on prétend même avoir observé qu'il y en a plus dans les villes

que dans les villages, & qu'on n'en voit point dans les hameaux & dans les fermes qui sont au milieu des forêts. Ils semblent nés pour vivre aux dépens de la société qu'ils suivent, & comme ils sont naturellement paresseux & gourmands, c'est sur des provisions toutes faites, c'est-à-dire, sur le bien d'autrui, qu'ils prennent leur subsistance : nos granges, nos greniers, nos basses-cours, nos colombiers, tous les lieux, en un mot, où nous rassemblons ou distribuons des grains, sont les lieux qu'ils fréquentent de préférence ; & comme ils sont aussi voraces que nombreux, ils ne laissent pas que de faire plus de tort que leur espece ne vaut ; car leur plume ne sert à rien, leur chair n'est pas bonne à manger, leur voix blesse l'oreille, leur familiarité est incommode, leur pétulance grossiere est à charge : ce sont, poursuit M. *de Buffon*, de ces gens que l'on trouve par-tout, & dont on n'a que faire, si propres à donner de l'humeur, que dans certains endroits on les a frappés de proscription. C'est ainsi que dans le Brandebourg, pour détruire, ou plutôt pour diminuer la quantité de ces ennemis mal-faisans & incommodes qui font beaucoup de dégât sur les fromens, leur tête est à prix : on a fait des Ordonnances qui obligent les gens de la campagne à représenter tous les ans une certaine quantité de têtes de *moineaux*. C'est ainsi encore que dans le Marquisat de Bade-Dourlach chaque paysan est obligé d'apporter toutes les années un certain nombre de têtes de *moineaux* au Receveur ou Bailli du Prince. Il y a dans chaque village des chasseurs de *moineaux*, qui font ce métier, dit M. *Bourgeois*, pour en vendre les têtes aux paysans pour payer leur tribut.

Et ce qui rendra ces oiseaux éternellement incommodes, c'est non-seulement leur extrême multiplication, mais encore leur défiance, leur finesse, leurs ruses & leur opiniâtreté à ne pas désemparer les lieux

qui leur conviennent. Ils font fins, peu craintifs; difficiles à tromper; ils s'apperçoivent bientôt ou reconnoiffent aifément les piéges qu'on leur tend: c'eft prefque peine perdue pour les gens de la campagne, qui, dans le deffein d'éloigner ces oifeaux & de leur faire peur, plantent debout dans leurs champs enfemencés des hommes de paille habillés de haillons, armés en apparence, qui tournent à tout vent, ou d'autres épouvantails: ils impatientent ceux même qui veulent fe donner la peine de les prendre au trébuchet, ou les furprendre par d'autres artifices, tels que par des filets tendus d'avance: il faut attendre plufieurs heures, & fouvent en vain; & il n'y a guere que dans les faifons de difette & dans les temps de neige, où cette derniere chaffe puiffe avoir quelque fuccès, ce qui néanmoins ne peut faire une diminution fenfible fur une efpece qui, felon *Frifch*, fe multiplie trois fois par an: comme ils marchent en fautillant, & qu'ils volent ordinairement affez bas, le chaffeur les tue difficilement à coups de fufil: fi vous les tirez fur les arbres ou fur les toits, ils ne s'en recelent que mieux dans vos greniers. Des perfonnes qui avoient gardé des *moineaux* dans des cages, ont affuré à M. *de Buffon*, que deux de ces oifeaux confommoient près de vingt livres de blé par an. Que l'on juge par leur nombre, de la déprédation que ces oifeaux font de nos grains; car quoiqu'ils nourriffent d'infectes leurs petits dans le premier âge, & quoiqu'ils en mangent eux-mêmes en affez grande quantité, leur principale nourriture eft notre meilleur grain; ils fuivent le laboureur dans le temps des femailles, les moiffonneurs pendant celui de la récolte, les batteurs dans les granges, la fermiere lorfqu'elle jette le grain à fes volailles; ils le cherchent dans les colombiers & jufque dans le jabot des jeunes pigeons, qu'ils percent avec leur bec pour l'en tirer: ils

paroiſſent peu avides de mouches, de papillons, de vers, de ſcarabées, de grillons, de fourmis, de frelons, de bourdons, de guêpes ; mais ils paroiſſent friands de mouches à miel, & détruiſent ainſi les ſeuls inſectes qui nous ſoient utiles ; enfin, ils ſont ſi mal-faiſans, ſi incommodes, qu'il ſeroit à déſirer qu'on trouvât quelque moyen de les détruire. On avoit aſſuré à M. *de Buffon* qu'en faiſant brûler du ſoufre ſous les arbres où ils ſe raſſemblent en certaines ſaiſons & s'endorment le ſoir, la vapeur qui en réſulte les ſuffoqueroit & les feroit tomber; l'épreuve en a été faite ſans ſuccès, & cependant notre Obſervateur l'avoit faite avec précaution & même avec intérêt, parce qu'on ne pouvoit leur faire quitter le voiſinage de ſes volieres, & qu'il s'étoit apperçu que non-ſeulement ils troubloient le chant de ſes oiſeaux par leur vilaine voix, mais que même à force de répéter leur déſagréable *tui tui*, ils altéroient le chant des ſerins, des tarins, des linottes, &c. La fumée épaiſſe de terrines remplies de ſoufre mêlé d'un peu de charbon & de réſine, ne produiſit d'autre effet que d'éveiller les *moineaux* ; à meſure que la fumée les gagnoit, ils s'élevoient au haut des arbres; & enfin ils les déſemparerent pour gagner les toits voiſins, mais aucun ne tomba : il ſe paſſa trois jours ſans qu'ils ſe raſſemblaſſent en nombre ſur ces arbres enfumés, enſuite ils reprirent leur premiere habitude.

Comme ces oiſeaux ſont robuſtes, on les éleve facilement dans des cages; ils vivent pluſieurs années (huit & dix ans), ſur - tout s'ils y ſont ſans femelles ; car on prétend que l'uſage immodéré qu'ils en font, abrege beaucoup leur vie : lorſqu'ils ſont pris jeunes, ils s'apprivoiſent fort aiſément, & ils ont aſſez de docilité pour obéir à la voix, s'inſtruire & retenir quelque choſe du chant des oiſeaux auprès deſquels on les tient en cage. *Voyez*

à l'article OISEAU. Naturellement familiers, ils le deviennent encore davantage dans la captivité; cependant ce naturel familier ne les porte pas à vivre ensemble dans l'état de liberté : ils sont assez solitaires, & c'est peut-être là l'origine de leur nom. Comme ils ne quittent jamais notre climat, & qu'ils sont toujours autour de nos maisons, il est aisé de les observer & de reconnoître qu'ils vont ordinairement seuls ou par couple; il y a cependant deux temps dans l'année, où ils se rassemblent, non pas pour voler en troupes, mais pour se réunir & piailler tous ensemble, l'automne sur les saules le long des rivieres, & le printemps sur les épines & autres arbres verts; c'est le soir qu'ils s'assemblent, & dans la bonne saison ils passent la nuit sur les arbres; mais en hiver ils sont souvent seuls, ou avec leurs femelles dans un trou de muraille, ou sous les tuiles de nos toits; & ce n'est que quand le froid est très-violent, qu'on en trouve quelquefois cinq ou six dans le même gîte, où probablement ils ne se mettent ensemble que pour se tenir chauds. On pourroit cependant supposer que les *moineaux-francs* paroissent en d'autres occasions rechercher la société, ou se mettre en nombre; car si l'un d'eux vient à découvrir quelque amas de grains, il invite généreusement & à grands cris ceux de son espece à en manger avec lui.

Au printemps, les mâles se battent à outrance pour avoir des femelles. C'est un spectacle fort plaisant & que chacun peut avoir observé : on les voit, se tenant par le bec, former des groupes de trois, quatre, & quelquefois de plus de six; se rouler dans l'air par pelotons, s'assaillir vivement, se porter des coups précipités; la charge est quelquefois si violente, qu'on les voit tomber à terre tout étourdis du choc; quelquefois ils se précipitent, étant aux prises, dans des chambres, par les fenêtres ou les

portes qui se trouvent ouvertes ; enfin, ces combats sont toujours accompagnés de piaillemens aigus, & on ne tarde pas à voir s'éloigner le vainqueur qui s'envole vers la femelle qui en étoit l'objet. En un mot, il y a peu d'oiseaux si ardens, si puissans en amour, & dont les testicules soient proportionnellement aussi gros. *Aldrovande* dit en avoir vu un qui en moins d'une heure cocha sa femelle à vingt reprises différentes ; étant prêt à continuer encore ses ébats amoureux, si elle ne se fût pas envolée : chaque reprise s'annonce avec le même empressement, les mêmes trépidations, les mêmes expressions de plaisir ; & ce qu'il y a de singulier, c'est que la femelle paroît s'impatienter la premiere d'un jeu qui doit moins la fatiguer que le mâle, mais qui peut lui plaire aussi beaucoup moins, parce qu'il n'y a que peu ou point de préliminaire, point de caresses ni d'assortiment à la chose ; beaucoup de pétulance sans tendresse, toujours des mouvemens précipités qui n'indiquent que le besoin pour soi-même : comparez les amours du pigeon à celles du *moineau*, vous y verrez presque toutes les nuances du physique au moral.

Ces oiseaux nichent ordinairement sous les tuiles, sous les toits de paille, dans les chéneaux, dans les trous de muraille, rarement dans les creux des arbres ; communément dans les pots de terre faits exprès qu'on leur offre & qu'on attache contre les hauts murs des maisons sous le nom de *pots à passe* ou *à moineaux*. Ils nichent aussi dans les puits à une petite profondeur, & sur les tablettes des fenêtres, dont les vitrages sont défendus par des persiennes à claire-voie ; néanmoins, il y en a quelques-uns qui font leur nid sur les arbres : on a porté à M. *de Buffon* de ces nids de *moineaux* pris sur de grands noyers & sur des saules très-élevés, (nous en avons vu au haut d'un orme & d'un pommier) : ils les placent au sommet de ces arbres, & les construisent,

ainſi que l'a dit *Zinnani*, avec des herbes ſeches ou du foin en dehors & de la plume en dedans : ſi vous détruiſez ce nid, en vingt-quatre heures ils en font un autre ; mais ce qu'il y a de ſingulier, c'eſt qu'ils y ajoutent une eſpece de calotte par-deſſus qui couvre le nid, en ſorte que l'eau de la pluie ne peut y pénétrer, & ils laiſſent une ouverture par le côté, pour entrer au-deſſous de cette calotte, tandis que quand ils établiſſent leur nid dans des trous ou dans des lieux couverts, ils ſe diſpenſent avec raiſon de faire cette calotte qui devient inutile, puiſqu'il eſt à couvert : l'inſtinct ſe manifeſte donc ici par un ſentiment preſque raiſonné, & qui ſuppoſe au moins la comparaiſon de deux petites idées. Il ſe trouve auſſi des *moineaux* plus pareſſeux, mais en même temps plus hardis que les autres, qui ne ſe donnent pas la peine de conſtruire un nid, & qui chaſſent du leur les hirondelles à cul-blanc, plus connues ſous le nom de *petits martinets ;* mais pour s'en emparer, il ſe livre de rudes combats ; les locataires ſe battent corps à corps avec les propriétaires. *Voyez* ce qui en eſt dit à l'*article* HIRONDELLE A CUL-BLANC. Quelquefois auſſi ils battent les pigeons, les font ſortir de leur boulin, & s'y établiſſent à leur place ; la femelle pond par chaque couvée quatre, cinq ou ſix œufs, quelquefois davantage ; leur coque eſt très-mince, de couleur cendrée & tachetée çà & là d'une teinte de détrempe d'encre & de laque : ſi vous jetez ces œufs, huit ou dix jours après la femelle en pond de nouveaux. Lors de la couvée, le mâle donne à manger à ſa femelle, & elle lui témoigne ſa reconnoiſſance en agitant ſes aîles d'un petit battement précipité, en relevant la queue, en entr'ouvrant le bec, & en faiſant entendre des accens qu'elle ne rend pas dans d'autres temps. On peut diſtinguer les cris de ces oiſeaux, quand ils s'accouplent ;

quand ils avertissent leurs petits de ne pas se faire entendre, de peur d'être surpris ou découverts; quand ils voient près d'eux quelque ennemi, comme un chat, un oiseau de proie, un hibou; quand ils volent par troupes à la campagne; quand ils se disputent mutuellement ou qu'ils sentent de la douleur. Il y a, comme on voit, dans ce petit peuple, diversité de mœurs, & par conséquent un instinct plus varié, plus perfectionné que dans la plupart des autres oiseaux; & cela vient sans doute de ce qu'ils fréquentent la société : ils sont à demi-domestiques, sans être assujettis ni moins indépendans; ils en tirent tout ce qui leur convient, sans y rien mettre du leur, & ils y acquierent cette finesse, cette circonspection, cette perfection d'instinct, qui se marque par la variété de leurs habitudes relatives aux situations, aux temps & aux circonstances.

Nous avons dit que cet oiseau n'est guere d'usage en aliment, sinon parmi le petit peuple : sa chair est ordinairement maigre, seche, peu ragoûtante & dure. Quelques personnes ne veulent point manger de *moineaux*, parce qu'elles s'imaginent que ces oiseaux tombent du mal caduc : d'autres en mangent après leur avoir ôté la tête. Si cette maladie des *moineaux* a lieu, elle peut venir de leur excès de lubricité. On trouve cependant dans les *Éphémérides* d'Allemagne deux exemples qui prouvent que le *moineau* dispose à l'épilepsie. Le *moineau* est gras quand il est jeune, & quand il ne cherche pas encore à s'accoupler; car alors son excessive lasciveté ne le laisse ni croître ni engraisser. Les Auteurs de la *suite de la Matiere Médicale* disent que s'il est arrivé quelquefois de gagner le mal caduc en mangeant de ces petits oiseaux, c'est parce qu'un tel aliment étant recommandé par quelques Médecins, comme très-propre à exciter à l'amour, & comme un remede aphrodisiaque, il peut être arrivé que des personnes,

après en avoir mangé dans cette vue, & abusant ensuite de leur tempérament par un usage immodéré des femmes, soient tombés dans cette terrible maladie, qui est quelquefois la suite d'un penchant à l'acte vénérien, auquel on s'est livré sans ménagement.

La fiente du *moineau*, donnée à la dose de deux ou trois grains dans de la bouillie, lâche le ventre, comme fait celle de la souris : ce même excrément mêlé avec du sain-doux & employé en liniment sur la tête, empêche la chute des cheveux & les rend plus nombreux : si l'on en dissout dans de l'eau chaude, & qu'on s'en lave les mains, elle les blanchit & adoucit la peau.

Le *moineau-franc* a plusieurs noms : chez le vulgaire on l'appelle *passe*, *paisse*, *passereau*, *passerat*, *passeron*, *passiere*, *parat*, *paisserelle*, *moucet* ou *moinet*, *moisson*, *pierrot*, *guillery* ou *gros pillery* ; c'est le *moineau de ville*, le *moineau domestique* ou *de maison*. En Provence & en Languedoc on appelle le mal caduc, *lou mau de las passeras*, le *mal des passereaux* ou *moineaux*.

MOINEAU *à collier* de M. *Brisson*. Il est remarquable par un collier blanchâtre, ce qui le rapproche du *moineau de montagne* ; mais par les autres traits il se rapproche du *friquet*, & il n'est qu'une variété de ce dernier ou une espece voisine.

MOINEAU *à la soulcie* de *Belon*, & *au collier jaune*. Voyez SOULCIE.

MOINEAU *à tête rousse* de Cayenne. *Voyez* PASSE-VERT.

MOINEAU BLEU de Cayenne. *Voyez* PASSE-BLEU.

MOINEAU BRUN de *Catesby*. Voyez BRUNET.

MOINEAU de Bahama de *Catesby*. Voyez VERDINIERE.

MOINEAU DES BOIS de M. Brisson, *Passer sylvestris aut torquatus*. Voyez SOULCIE.

MOINEAU DE BUISSON d'Amérique, d'*Edwards*. Voyez HABIT UNI à la ſuite de l'*article* FAUVETTE.

MOINEAU DE CAMPAGNE ou *moineau d'arbre*, ou *moineau de noyer ;* c'eſt le *friquet vulgaire*. Voyez *ce mot*.

MOINEAU de Canada. *Voyez* SOULCIET.

MOINEAU de Cayenne. L'un eſt le *jacarini*, Voyez *ce mot*. L'autre *moineau* (ſurnommé *friquet huppé*) *pl. enl.* 181, *fig.* 1 : a la tête ornée d'une huppe d'un beau rouge de cramoiſi ; tout le plumage inférieur eſt de la même couleur, mais d'une nuance plus claire ; le reſte du plumage ſupérieur eſt d'un brun foncé, uni, & ſans aucun mélange ; le bec eſt rougeâtre ; les pieds ſont d'un gris-jaunâtre : cet oiſeau a les caracteres génériques & la taille du *friquet*. M. *de Buffon* ſoupçonne que le *moineau de la Caroline*, repréſenté *pl. enl. fig.* 2, eſt la femelle du précédent ; mais il a la taille plus forte que celui de Cayenne : il n'a point de huppe ; ſa queue eſt moins longue ; le devant de la tête eſt noir ; le derriere de la tête, les côtés & le devant du cou ſont rouges, ainſi que le croupion ; le plumage ſupérieur du corps eſt brun, varié de quelques lignes noirâtres ; les grandes pennes des ailes & le milieu du ventre ſont d'un beau noir ; la poitrine eſt d'un fauve-rougeâtre ; au bas du devant du cou eſt une eſpece de collier noir ; les côtés ſont d'un blanc nué de rouge.

MOINEAU de Guinée. C'eſt la *perruche à tête rouge*.

MOINEAU DE HAIE. C'eſt la *fauvette d'hiver*.

MOINEAU de Java, *pl. enl.* 224, *fig.* 2. C'eſt le *pere-noir à bec rouge* de M. *Briſſon ;* il eſt beaucoup moins grand que le *moineau* d'Amérique appelé ſimplement *pere-noir*, Voyez *ce mot*. M. *Mauduyt* dit que tout ſon plumage eſt d'un noir d'acier poli ; ſes yeux ſont noirs, entourés d'un cercle blanc fort étroit ; le bec & les pieds ſont de couleur de

chair ; les ongles, noirs ; au bas du cou en devant est un demi-collier blanc très-étroit.

MOINEAU DE JONC, *Cannevarola*. C'est la *fauvette des roseaux*.

MOINEAU de la Côte d'Afrique. *Voyez* BEAU-MARQUET.

MOINEAU de l'Isle de France. *Voyez* FOUDI.

MOINEAU de Juda. *Voyez* PERE - NOIR *à longue queue*.

MOINEAU de Macao. Il est de la grosseur du *Sénégali* : le bec est d'un rouge foncé ; les pieds sont d'un rouge clair ; le plumage du corps est noir, avec quelques taches blanches sur le milieu du ventre ; les ailes & la queue sont variées de noir & de brun.

MOINEAU de Madagascar. *Voyez* FOUDI.

MOINEAU DE MONTAGNE de M. Brisson, *Passer montanus*. C'est une variété ou une espece très-voisine du *friquet*. Sa tête est d'un beau marron ; le reste du plumage supérieur est en général d'un gris-roussâtre ; une tache de cette derniere couleur sur chaque côté de la tête, & autour du cou une sorte de collier blanc : cet oiseau fréquente les pays montagneux, les lieux déserts & les bois.

MOINEAU DE MUR ou de muraille. C'est le *friquet*.

MOINEAU DE NEIGE de *Catesby*. Voyez *à l'article* ORTOLAN de neige.

MOINEAU DE NOYER de *Belon*. Voyez FRIQUET.

MOINEAU de Virginie, ou *moineau* (petit) de *Catesby*. Voyez LINOTTE BRUNE.

MOINEAU du Brésil. *Voyez* PERRUCHE *à tête rouge*.

MOINEAU du Brésil, *pl. enl.* 201, *fig.* 1, le male ; *fig.* 2, la femelle. Cet oiseau est à peu près de la grosseur du tarin, mais d'une forme plus ramassée : sa queue est fort courte ; tout le plumage est d'un noir brillant & à reflets violets ; son bec & ses pieds sont d'un blanc lustré, légérement nué de

de rose. La femelle a le plumage varié de brun & de noir en dessus ; le dessous du corps est grisâtre.

MOINEAU du Cap de Bonne-Espérance (ou *croissant*) *pl. enl.* 230. Il est de la grosseur du *moineau-franc* : le dessus de la tête, la gorge & le bas du cou en devant sont d'un noir foncé ; le haut du cou est blanc en devant & en forme de *croissant*, ce qui lui a fait donner ce surnom ; le reste du plumage inférieur est de cette derniere couleur, le reste du supérieur est de couleur marron ; il y a sur le milieu de l'aile une petite bande transversale blanche : le bec est noir ; les pieds & les ongles sont bruns.

MOINEAU du Mexique, de M. *Brisson*. Voyez LINOTTE *à tête jaune*.

MOINEAU du Sénégal. On en distingue plusieurs, *pl. enl.* 223, *fig.* 1, la femelle ; *fig.* 2, le mâle. Ils sont beaucoup plus petits que le *moineau* ; ils ont à proportion, dit M. *Mauduyt*, le bec plus gros, les jambes plus longues, mais les ailes & la queue plus courtes ; le plumage supérieur est varié de noir & de brun, l'inférieur est blanchâtre & tacheté de brun sur la poitrine & les côtés ; le mâle a le tour du bec, le bas des joues & le haut du devant du cou, d'un rouge sombre ; tous deux ont le bec rouge, les pieds gris, les ongles gris-blancs : leur cri est foible ; ils sont sujets à deux mues. On présume que cette espece de *moineau* se trouve aussi au Cap de Bonne-Espérance.

Il y a aussi le *petit moineau* du Sénégal, *pl. enl.* 230, *fig.* 2. Celui-ci est, dit M. *Mauduyt*, d'une espece très-voisine du *sénégali* ; il en a la grosseur : le bec & les pieds sont rouges ; un cercle de cette couleur entoure l'œil ; le dessus de la tête & du dos est bleuâtres ; les plumes scapulaires & les ailes sont brunes ; la queue est noire & étagée ; le bas-ventre, rouge au milieu ; le devant & les côtés du cou sont d'un blanc-

rougeâtre, & bordés de bleuâtre ainsi que le croupion. *Merolla* parle avec enthousiasme d'une espece de *petit moineau* décrit par *Cavazzi*, & qui se trouve aux royaumes de Congo & d'Angola (c'est probablement le *petit moineau* dont il vient d'être question) : sa couleur est d'un beau bleu foncé ; son ramage commence à la pointe du jour, & fait, dit-on, entendre assez distinctement le nom de *Jesus-Christ* ; mais le cri naturel du *moineau* est *tui tui*.

On distingue encore un autre *moineau* du Sénégal. *Voyez* SEREVAN.

MOINEAU-FOU de M. *Brisson*. Il est aussi gros que le *moineau-franc* ; le dessus du corps est d'un gris-roussâtre, varié de taches ferrugineuses ; le plumage inférieur est jaunâtre. Cet oiseau se trouve en Italie, sur-tout près de Bologne : on l'appelle *Passiere-folle* en Saintonge ; son caractere est pétulant, & cet oiseau est toujours en mouvement comme le *friquet*, dont il se rapproche beaucoup par ses habitudes.

MOINEAU FRISÉ *jaune & noir*, d'*Edwards*. Voyez PINSON FRISÉ.

MOINEAU NOIR *aux yeux rouges*, de *Catesby*. C'est le *pinson noir aux yeux rouges*.

MOINEAU-PAILLE. *Voyez* GUIRNEGAT.

MOINEAU SAUVAGE. C'est le *friquet*.

MOINEAU SOLITAIRE d'*Edwards*. C'est le *merle bleu*.

MOIRE. Nom que l'on donne à une espece de coquillage univalve du genre des *Volutes*. Voyez *ce mot*.

MOISISSURE, *Mucor*. Dans tous les corps qui se corrompent à l'air par le principe d'humidité qui s'y trouve, leur surface se charge d'une espece de duvet blanc appelé *moisissure*, laquelle est très-curieuse à voir au microscope. Elle ressemble à une petite prairie d'où sortent des herbes, des fleurs plus ou moins épanouies,

& où on apperçoit les autres parties particulieres aux plantes. On en peut voir la figure dans la *Micrographie* de *Hoock*, & il suffit pour en juger de jeter avec attention les yeux sur les oranges, les citrons, les melons & autres fruits qui commencent à se pourrir, sur ceux dont la putréfaction avance, sur ceux chez qui elle est complete, sur les bois pourris, sur certaines feuilles; dans les pores de plusieurs especes de fromages, tel que celui de Roquefort, quelquefois dans les pores du pain.

La *moisissure* vue au microscope, ne paroît souvent qu'un parterre de mousses & de champignons dont l'humidité a fait éclore les graines. *Bradley* a observé la *moisissure* dans un melon, & il a trouvé que ces petites plantes végetent d'une maniere très-prompte: Leurs semences jettent leurs racines en moins de trois heures, & six heures après, la plante est dans son dernier accroissement, les semences sont mûres & prêtes à en tomber. Quand le melon eut été couvert de *moisissure* pendant six jours, sa qualité végétative commença à diminuer, & elle passa entiérement deux jours après : alors le melon tomba en putréfaction, & ses parties charnues ne rendirent plus qu'une eau fétide qui commença à avoir assez de mouvement en sa surface. Deux jours après il y parut des vers qui en six jours de plus se changerent en nymphes, état où ils resterent pendant quatre jours, & après lequel ils en sortirent sous la forme de mouches, phénomene digne de la réflexion du Philosophe.

Les *mucors* sont de la classe des *Champignons* (*Fungi*). Leur végétation se fait avec une promptitude étonnante. La Nature descend par nuances insensibles depuis le plus grand des végétaux, depuis le baobab ou pain de singe, & le ceiba jusqu'à la plante la plus imperceptible, par des nuances infinies. La *moisissure* nous offre en quelque sorte une

nouvelle Botanique qui ne peut être connue qu'à l'aide des meilleurs microſcopes : nous l'avons dit; elle préſente une eſpece de prairie d'où ſortent des herbes & des fleurs, les unes ſeulement en boutons, d'autres tout épanouies, & d'autres fanées, dont chacune ſemble avoir ſa racine, ſa tige, & toutes les autres parties qui forment les plantes. Quelle étonnante petiteſſe & quelle quantité prodigieuſe de corpuſcules parfaitement organiſés, dont cent mille égalent à peine la quatrieme partie d'un grain de millet!

Au reſte, les *mucors* ne ſont que des champignons microſcopiques à ſubſtance véſiculaire & brillante; les graines ſont nombreuſes & enfermées dans la ſubſtance cotonneuſe de la plante, ou attachées le long de ſes filets; elles ſont ſphériques. En conſidérant avec *Micheli*, les *mucors*, les *mucilago*, les *lycogala*, on reconnoît que les uns ont la figure d'une lame rampante, chagrinée, ſans épiderme ſenſible, compoſée de pyramides & attachée par toute la ſurface inférieure qui forme une couche gélatineuſe, à ſubſtance charnue, pâteuſe dans le principe; chaque pyramide ſe développe enſuite en filets très-fins. D'autres ſont en tête ſphérique qui ne s'ouvre point, ou qui s'ouvre irréguliérement en deſſus, & ſont ſans tige : leur ſubſtance eſt aqueuſe d'abord ou charnue, enſuite ſpongieuſe ou cotonneuſe, formée de filets très-fins.

Parmi les eſpeces de la *moiſiſſure*, on en diſtingue une eſpece furfuracée; elle eſt réputée durable, c'eſt-à-dire, perſiſtante ou vivace; tandis que celle nommée la *lépreuſe* ou cruſtacée, eſt fugace, c'eſt-à-dire, très-paſſagere. *Voyez à l'article* CHAMPIGNON.

MOLDAVIQUE. *Voyez* MÉLISSE DE MOLDAVIE.

MOLE, *Blennius Phycis*, Linn., Arted.; *Phuca; Fuca*, Ariſt.; *Aſellus callarias*, Belon; *Blennius naribus ſubcriſtatis, cirro labii inferioris, dorſo bipenni*, Gouan; à Rome, *Tenca marina*, & *fico* ou *ficus*.

Poiſſon du genre du *Blenne*; il ſe trouve dans les mers voiſines de l'Italie. Selon *Artedi*, ſa longueur eſt depuis un pied juſqu'à un pied & demi; l'ouverture de la gueule eſt ample; les mâchoires, le palais & le goſier ſont garnis de dents; les yeux, très-ouverts, & leurs iris, blancs; un petit appendice de chaque côté, près de l'ouverture extérieure des narines qui ſont doubles; un barbillon ſous la mâchoire inférieure: la premiere nageoire dorſale a dix rayons; la ſeconde en a ſoixante-deux d'une teinte noire vers leurs extrémités; les pectorales en ont chacune douze; les abdominales, chacune deux; celle de l'anus en a cinquante-ſix; celle de la queue eſt arrondie à ſon extrémité: la couleur du corps eſt noirâtre; celle de la tête tire ſur le rouge.

MOLE, *Tetraodon mola*, Linn.; *Mola Salviani*; *Oſtracion oblongus*, Arted. *Linnæus* a réuni, ſous la même dénomination ſpécifique de *Tetraodon mola* (du genre du *Quatre-dents*), deux poiſſons que *Gronovius* regarde comme formant deux eſpeces différentes; nous avons parlé de l'un à l'*article* LUNE DE MER, & l'autre eſt la *mole* dont il s'agit ici. *Pennant* a diſtingué ces deux poiſſons ſous ces dénominations: le premier, *Short ſun-fish*, c'eſt-à-dire, *Lune courte;* le deuxieme, *Oblong ſun-fish*, c'eſt-à-dire, *Lune oblongue*. La *mole* a le corps moins court & moins épais que la *lune :* les nageoires du dos & de l'anus ſont auſſi moins élevées; les ouvertures de ſes ouïes, au lieu d'être ovales, ont la figure d'un demi-cercle. *Gronovius* (Zoophyl. n.° 185.) caractériſe ainſi la *mole* de l'article préſent, *Oſtracion cathetoplateus*, *ſubcompreſſus*, *oblongiuſculus*, *lævis*, *pinnis dorſi anique cum caudâ continuatis*. En comparant les phraſes deſcriptives de cet Auteur, où d'une part la *lune* eſt caractériſée par l'épithete de *brevis*, & de l'autre, la *mole* par le mot *oblongiuſculus*, on reconnoîtra que la *lune* eſt d'une forme raccourcie, & la *mole* d'une forme oblongue ou plus alongée. Les

mêmes phrases indiquent encore que la *lune* a la surface du corps chargée d'aspérités, tandis que celle de la *mole* est lisse. Du reste, ces deux poissons ont beaucoup de ressemblance l'un avec l'autre : ils se trouvent, dit M. *Pennant*, dans la mer de la côte Occidentale de l'Angleterre ; cet Auteur ajoute qu'ils sont beaucoup plus communs dans les climats plus chauds de l'Europe.

MOLE de la matrice, *Mola uteri.* Masse charnue, dure & informe, qui s'engendre quelquefois dans la matrice des femmes au lieu d'un fœtus. Une imagination ou trop vive, ou exaltée ou troublée, y trouve toujours des rapports avec la figure d'un animal connu, &c. &c. & de bonnes femmes ne manquent pas d'en accuser l'imagination de la mere. Si une femme enceinte pouvoit graver ainsi sur son fœtus l'empreinte de son envie, il lui suffiroit de désirer avec ardeur de déterminer le sexe de l'enfant qu'elle porte. La *mole* se distingue d'un embryon, en ce qu'elle n'a pas de placenta par où elle reçoive de la mere sa nourriture ; c'est de la matrice, où elle est attachée immédiatement, qu'elle en reçoit. *Lamzwerde*, Médecin de Cologne, & qui a donné en 1686 un Traité fort savant sur les *moles* (*Historia Naturalis Molarum uteri*), regarde les *moles* comme des conceptions manquées. M. *Levret* a traité des *moles* sous la dénomination de *fausse grossesse.* On prétend que le commerce excessif de l'homme avec la femme est toujours la cause occasionnelle des *moles.* Voyez *l'article* HOMME *de ce Dictionnaire.* Consultez aussi les *Pensées sur l'interprétation de la Nature.*

MOLE-BOUT ou MEULE. *Voyez* LUNE DE MER.

MOLÉCULES ORGANIQUES. Indépendamment des animaux sensibles à la vue, quelques Naturalistes font une classe à part d'une autre espece très-petite, sinon d'animaux proprement dits, au moins de corps mouvans qui se trouvent dans la semence des animaux,

& qu'on ne peut voir que par le moyen du microſcope ou de la loupe. C'eſt d'après ces obſervations qu'ont été propoſés différens ſyſtêmes ſur la génération, ſur les vers ſpermatiques des mâles & les œufs des femelles. M. *de Buffon* a inſéré des expériences dans le ſecond Tome de ſon *Hiſtoire Naturelle*, qui tendent à prouver que les corps mouvans que l'on découvre avec le microſcope dans la ſemence des mâles, ne ſont pas de vrais animaux, mais ſeulement des *molécules organiques*, *vivaces*, *actives*, *indeſtructibles*, propres à compoſer un nouveau corps organiſé d'une nature ſemblable à celui dont elles ſont extraites. M. *de Buffon* a trouvé ces corps dans la ſemence des femelles comme dans celle des mâles, & il prétend que les corps mouvans qu'il a obſervés au microſcope dans les infuſions des germes des plantes, ſont auſſi des *molécules organiques des végétaux*. Ces obſervations que M. *de Buffon* a ſuivies avec toute la ſagacité dont il étoit capable, l'ont été auſſi par M. *Néedham*, dans ſes *obſervations microſcopiques*, en 1750, & par pluſieurs autres Animaliſtes. C'eſt dans ces illuſtres Auteurs qu'il faut voir le détail de ces curieuſes obſervations : c'eſt là qu'on admire ce que peuvent l'obſervation & le génie pour tendre à écarter une partie du voile qui couvre la Nature.

Quelques-uns prétendent que ces *molécules organiques* de la ſemence ne ſervent qu'à exciter le prurit & à faire naître les déſirs vénériens; cependant les eunuques n'ont point d'humeur ſéminale, & ils ſont très-ardens pour le plaiſir du coït. Le ſavant Scrutateur de la Nature, M. *Bonnet*, dit à l'occaſion des belles expériences qui ont été faites au microſcope ſur les *molécules organiques*, qu'elles ſemblent nous porter aux extrémités les plus reculées de la création ſenſible, ſi la raiſon ne nous perſuadoit que le plus petit globule viſible de liqueur ſéminale, eſt le commencement d'un autre univers que l'infinie petiteſſe

de ses parties met hors de la portée de nos meilleurs microscopes. Il ne faut pas confondre les animalcules proprement dits, avec les étonnantes *molécules organiques* de M. *de Buffon*. Consultez les *Considérations sur les corps organisés*, *Vol. I*, *Chap. VII*. Consultez aussi les curieuses dissertations que MM. *Wrisberg* & *Spallanzani* ont publiées sur cette matiere. Ce sont autant d'ouvrages dignes de la méditation du sage qui veut s'instruire. *Voyez* maintenant ce que nous avons dit *au mot* ANIMALCULES, & les *articles* ŒUF, SEMENCE, SPERME, GÉNÉRATION & ANIMAL.

MOLÊNE. *Voyez* BOUILLON BLANC.

MOLIERE. On donne assez généralement ce nom à des terres grasses ou marécageuses, tellement molles que les chevaux & les voitures y enfoncent.

MOLLE ou POIVRIER DU PÉROU, ou LENTISQUE DU PÉROU, *Molle arbor*, Clus. in Monard. 312; *Lentiscus Peruana*, C. B. Pin. 399. C'est un grand arbre fort étendu qui croît abondamment dans le Pérou & au Chili : ses feuilles ressemblent à celles du *lentisque ;* elles sont dentelées & rendent un suc laiteux & gluant, qui a l'odeur & le goût du fenouil : ses fleurs sont nombreuses & en rose, attachées à des rameaux particuliers, de couleur jaune-blanchâtre : il leur succede en Juillet des baies semblables au fruit du *poivrier*, disposées en grappes, couvertes d'une pellicule rougeâtre, très-grasse, & qui contiennent chacune un petit noyau osseux. Ces fruits ont l'odeur & le goût des baies de genievre; on les fait bouillir dans de l'eau pour en préparer une boisson vineuse, très-bonne, mais qui se convertit bientôt en vinaigre. On fait des incisions à l'écorce de cet arbre, par où il découle une résine odorante, blanche & purgative. On dit qu'elle a beaucoup de rapport avec celle que l'on appelle *élemi*.

L'écorce & les feuilles du *molle* sont employées dans le pays pour les humeurs froides, les enflures

des jambes & des cuisses : les petits rameaux servent à faire des cure-dents : on fait bouillir sa résine dans du lait, pour emporter les taches des yeux & la cataracte : la poudre de son écorce sert à teindre en rouge & à mondifier les ulceres : la liqueur vineuse du fruit est utile dans les maladies des reins. Les Péruviens respectent beaucoup cet arbre, ils l'appellent *mulli ;* c'est l'*aroeira* de *Marcgrave.*

MOLLUSQUE. *Voyez au mot* MOUS.

MOLUE. C'est la MORUE.

MOLOXITA ou RELIGIEUSE d'Abyssinie. Oiseau de la grosseur du merle, il est du même genre & se nourrit aussi de baies ; il se tient dans les bois, mais il a l'habitude de se percher de préférence sur les branches qui s'étendent au-dessus des précipices ; une plaque noire, en forme de coqueluchon, qui embrasse la tête & la gorge, & qui descend en pointe sur la poitrine, a fait donner à cet oiseau le surnom de *religieuse :* le reste du plumage supérieur est d'un jaune-brun plus ou moins foncé, le reste du plumage inférieur est d'un jaune clair ; les pennes des ailes sont noirâtres, bordées de gris clair ; le bec est rougeâtre ; les pieds sont cendrés.

MOLUQUE, *Molucca.* Plante étrangere qui tient de la mélisse, & dont on distingue deux especes.

1.° La MOLUQUE ODORANTE, *Molucca lævis*, Dod. Pempt. 92 ; *Melissa Moluccana odorata*, C. B. Pin. 229 ; *Molucca*, J. B. 3, part. 2, 234. Sa racine est ligneuse & fibrée : ses tiges sont hautes d'un pied & demi, fortes, carrées, rougeâtres, remplies de moëlle : ses feuilles ressemblent à celles de la mélisse pour la figure & l'odeur : ses fleurs sont verticillées & de couleur blanche ; elles sont remplacées par quatre semences triangulaires, enfermées dans la capsule qui a servi de calice à la fleur.

2.° La MOLUQUE ÉPINEUSE, *Molucca spinosa.* Ses feuilles sont plus verdâtres ; ses fleurs sont soutenues,

par des calices plus longs, moins larges & garnis de forts piquans : elle a une odeur désagréable.

On cultive l'une & l'autre *moluques* dans les jardins; elles naissent naturellement aux Isles Moluques. On ne se sert que de la premiere espece; elle est alexipharmaque, propre à fortifier le cerveau & le cœur; elle aromatise les liqueurs d'une maniere agréable.

MOLURE, *Coluber molurus*, Linn. Serpent du troisieme genre; on le trouve dans les Indes. Ce reptile, selon M. *Linnæus*, a beaucoup de ressemblance avec ceux du genre auquel cet Auteur a donné le nom de *Boa;* mais, ajoute-t-il, les lames de l'abdomen & les écailles qui recouvrent la tête, sont plus grandes dans ce serpent, ainsi que dans les autres du genre du *Coluber*, que dans les *Boa*. L'abdomen est recouvert par deux cents quarante-huit grandes plaques, & le dessous de la queue est garni de cinquante-neuf paires de petites plaques.

MOLY. Nom que les Anciens ont donné à plusieurs especes d'*ail*, qu'ils distinguent de l'ail ordinaire par son peu d'odeur. *Homere* a célébré cette plante qui croît sur des montagnes, comme propre à détruire les venins & les enchantemens. C'est l'*Allium latifolium, liliflorum*, Tourn.; *Allium aureum nonnullorum*; *Allium Moly*, Linn. 432 : ses fleurs sont jaunes, assez grandes, en ombelle aplatie, & s'épanouissent en été; on trouve cette plante aux environs de Paris. *Voyez* AIL. M. *de Haller* dit que M. *Triller* a soutenu dans une savante these, que *Circé* donnoit des philtres, & que l'hellébore noir étoit le remede de ces poisons. On peut consulter à ce sujet l'*Histoire de la Médecine* par M. *le Clerc*, édit. de 1729, pag. 14, 33, 88. Le *Moly Virginianum*, Bauh. Pin. app. p. 516, est l'*éphémerine de Virginie* à fleurs bleues. *Voyez* EPHÉMÉRINE.

MOLYBDENE ou MICA NOIR DES PEINTRES, ou CRAYON, ou PLOMBAGINE, &c. *Molybdæna nigrica*,

fabrilis, aut Sterile nigrum seu Plumbago scriptoria. C'est une substance noirâtre ou d'un gris-bleu, brillante comme du plomb fraîchement coupé, friable, micacée, douce au toucher & comme savonneuse : on l'appelle aussi *crayon d'Angleterre*. Quelques-uns la regardent comme une espece de *blende* : Voyez *ce mot*. Nous croyons, avec assez de fondement, qu'elle n'est qu'une espece de *stéatite* tendre & talqueuse, presque semblable au talc coloré qu'on appelle improprement *craie noire de Briançon*. Cette stéatite paroît être une combinaison de talc (c'est sa terre fondamentale), de fer, de soufre & de zinc, de la nature de celle qui constitue la blende, toutes substances qui ne contribuent pas peu à lui donner beaucoup de pesanteur. Nous en tirons la preuve de ce que si on lui fait subir un feu violent, il s'en exhale des fleurs inflammables d'un bleu foncé, comme il arrive dans les mines de zinc. M. *Pott* a prouvé que le crayon dont il est question, contient presque toujours du fer, parce que si on le mêle, dit-il, avec du sel ammoniac, il donne des fleurs martiales, & que quand le feu l'a dégagé des parties grasses qui l'environnent, il est attiré par l'aimant, &c.

La *molybdene* est solide & matte; quand on la casse, elle paroît en petites écailles & grenue; elle donne aux mains, au papier & au linge une couleur grisâtre perlée ou talqueuse : elle se détruit difficilement dans le feu : son usage est purement mécanique, & l'emploi qu'on en fait est assez considérable; on s'en est servi de tout temps pour faire des crayons.

La maniere de les préparer, dit M. *Pelletier*, est très-simple; on commence par scier les rognons ou morceaux de *plombagine* ou *molybdene*, par petites tablettes très-minces, & d'une autre part on a eu soin de disposer des cylindres de bois avec des rainures de l'épaisseur des tablettes de *plombagine* : alors on les joint (comme font les Menuisiers qui veulent assembler

deux planches), & avec un inſtrument on coupe la tablette de *plombagine* en petite tringle, de maniere que la cavité ou rainure du petit cylindre ſe trouve bien remplie. Si la plaque de *plombagine* ainſi enchâſſée n'eſt pas de la longueur du crayon, on continue de l'ajuſter bout à bout; la pouſſiere onctueuſe qui ſe ſépare de la *plombagine* lorſqu'on la ſcie, ſert à oindre les rouages de certains inſtrumens: on emploie auſſi cette ſciure pour faire des crayons d'une qualité inférieure, & on fait le même uſage des morceaux de *plombagine*, dont on ne peut pas retirer des tablettes; ce ſont ordinairement des Juifs qui font ces derniers crayons, ſoit en fondant cette ſciure ou poudre de *plombagine* avec du ſoufre, ou bien en l'empâtant avec un mucilage ou une légere diſſolution de colle de poiſſon; c'eſt-là cette eſpece de crayon ſi commune à Paris, où on la vend ſous le nom de vrais *crayons d'Angleterre.* Les Peintres qui ont fait uſage des premiers, les diſtinguent facilement. Ces derniers ont une rudeſſe que n'ont pas les premiers. Mais il y a des moyens ſûrs pour reconnoître s'ils ſont faits avec du ſoufre; alors, dit M. *Pelletier*, en les approchant d'une chandelle allumée, le ſoufre brûle; ſi c'eſt avec un mucilage, il n'y a qu'à le faire tremper quelque temps dans l'eau, & le crayon perd ſa continuité. Ces deux derniers phénomenes n'ont pas lieu avec les vrais & bons *crayons d'Angleterre*, qui ne contiennent ni ſoufre ni mucilage. On fait auſſi des crayons avec la *plombagine* d'Allemagne, qui eſt aſſez commune à Paris, & ceux qui les préparent y ajoutent encore du charbon, du ſoufre, &c. On en prépare auſſi avec la réſine, & ces derniers approchés d'une chandelle allumée, brûlent comme de la cire à cacheter.

La *molybdene* ou *plombagine* ſert encore pour garantir le fer de la rouille: tous les uſtenſiles en fer, vieux ou neufs, comme poêles & ſouvent leurs tuyaux, les plaques de cheminées, les cheminées à la Pruſ-

fienne, &c. qui paroiffent très-brillans, doivent cette couleur, ce luftre, à la *plombagine* dont ils font couverts. On s'en fert auffi pour adoucir & brunir le plomb de chaffe, pour couvrir des cuirs à repaffer les rafoirs; cette fubftance entre encore dans la compofition de certaines poteries plombées qui viennent d'Angleterre, & pour préparer les creufets d'Ypfen ou d'Allemagne; c'eft à Paffaw en Saxe, que fe fait cette derniere préparation.

Les Ouvriers donnent à la *molybdene* les noms de *potelot*, *mine de plomb noire* ou *favonneufe*, *crayon* d'Angleterre, *plomb de mer*, *plombagine*, *plomb de mine*, *céruse noire*, *talc-blende*, *fauffe galene*, *mica des Peintres*, ou *crayon de plomb*. La *molybdene* fe trouve dans la Heffe, dans la Finlande, & fur-tout en Angleterre dans le Duché de Cumberland, à Reffwick, à peu de diftance de Carlifle : la mine de cet endroit eft unique dans fon efpece, elle y eft nommée *kellou*, & le Gouvernement en a pris un foin tout particulier; on prétend même que l'exportation de cette *molybdene* fine & en nature, eft défendue fous des peines très-rigoureufes; on ne peut fortir du Royaume que celle qui eft employée en crayons. Ils font encore les plus eftimés. Il n'y a que la mine fablonneufe ou groffiere qui nous parvienne dans le commerce. Il exifte auffi de la *plombagine* dans la Haute-Provence; fa mine, dit M. *de Lamanon*, eft fituée près du Col de Bleoux.

M. *Pelletier*, qui a fait des expériences fur la *plombagine* & la *molybdene*, (elles font confignées dans le *Journal de Phyfique & d'Hiftoire Naturelle*, *Novembre & Décembre 1785*,) dit que ce font deux fubftances qu'on ne doit pas confondre enfemble : ce qui eft expofé ci-deffus convient à la *plombagine*. La *molybdene* a l'afpect bleuâtre du plomb coupé nouvellement; les traits qu'elle laiffe fur le papier ont un brillant argentin; ceux de la *plombagine* font d'une couleur

plus sombre; plus plombée & plus matte; cette derniere se trouve communément en rognons plus ou moins gros, & leur tissu est grenu. La *molybdene* est en lames ordinairement hexagones & un peu flexibles; sa matrice est ou le quartz ou le feld-spath, ou la roche de corne ou le granit: elle accompagne très-souvent la mine d'étain, la mine de fer attirable à l'aimant & la pyrite cuivreuse. La *molybdene* est assez réfractaire, & se trouve à Altemberg en Saxe, en Islande, à Nordberg en Suede, & à Château-Lambert, près le Tillot, en France.

MOMENET ou SINGE CYNOCÉPHALE. *Voyez* MAGOT.

MOMIE ou MUMIE, *Mumia*. Mot Arabe par lequel on désigne un *cadavre embaumé & desséché* (*a*). Les premieres *momies* humaines ont été tirées des sépulcres des anciens Egyptiens sous les pyramides, dont on voit encore de si beaux restes à quelques lieues du Grand Caire.

On assure qu'il se trouve quelquefois sur les côtes

(*a*) M. *de Buffon* dit que le nom de *momie* ou *mumia*, en Persan, vient de *moum*, qui signifie *cire*, *gomme*, *onguent*. *Gemelli Carreri* dit que sur la route de Schiras à Bender-Congo, l'on voit la montagne de Darap, toute de pierre noire, d'où distille le fameux *baume-momie*, lequel devient noir en s'épaississant, (du *Pissaphalte*, ou *Asphalte*). C'est le plus réputé en Perse; la montagne est gardée par ordre du Sophi; tous les ans les Visirs de Geaxoux, de Schiras & de Lar, vont ensemble ramasser le *baume-momie* qui coule & tombe dans une conque où il se coagule; on n'en tire pas plus de quarante onces chaque année; ils l'envoient au Sophi sous leur cachet. On voit au Cabinet du Roi les deux boîtes d'or remplies de ce bitume ou *baume-momie*, que l'Ambassadeur de Perse apporta & présenta à *Louis XIV*; une autre boîte en argent, pleine de ce même bitume, fut donnée au Prince de Condé, on la voit dans le Cabinet de Chantilly. Ce présent n'avoit de mérite que dans l'opinion de ceux qui l'ont offert. L'Ambassadeur de Perse dit à *Louis XIV* que le *baume-momie* étoit un spécifique pour les fractures des os, & généralement pour toutes les blessures; qu'il étoit employé pour les maladies & ulceres tant internes qu'externes; en un mot, qu'il avoit la propriété de faire sortir le fer qui pourroit être resté dans les blessures. Ce fameux *baume-momie* qui est une espece de *poix minérale*, distille des rochers en beaucoup d'autres contrées. *Voyez* POIX MINERALE.

de la Lybie des cadavres humains & des animaux, qui y ayant été jetés par les vagues de la mer, ont été couverts & pénétrés de sable & desséchés promptement par l'extrême chaleur qui regne en ce pays-là. On en rencontre aussi dans les déserts de Zara où le sable est si subtil, qu'il pénetre tout, & où l'on ne trouve point d'eau pour se désaltérer. Les Voyageurs qui ne suivent point les caravanes, s'y égarent facilement & y périssent quelquefois par la faim & par la soif : leurs corps s'y dessechent tellement par l'ardeur brûlante du soleil, qu'ils ne pesent pas le quart de ce qu'ils devroient peser. Il est souvent arrivé que des caravanes entieres ont péri dans les déserts de l'Arabie, soit par les vents brûlans qui s'y élevent & qui raréfient l'air, au point que les hommes ni les animaux ne peuvent plus respirer, soit par les sables que les vents impétueux soulevent à une grande hauteur & qu'ils déplacent à une grande distance. Ces cadavres desséchés se conservent dans leur entier pendant plusieurs siecles. M. *Shaw* dit qu'on lui a assuré qu'il y avoit un grand nombre d'hommes, d'ânes & de chameaux qui étoient conservés depuis un temps immémorial dans les sables brûlans de Saibah, lieu que cet Auteur croit situé entre Rassem & l'Egypte. On appelle ces cadavres ainsi desséchés, *momies blanches*, *momies naturelles*.

Il y a en plusieurs pays chauds, comme à Toulouse, certaines caves dans lesquelles, comme le rapporte *Lemery*, les corps morts se dessechent & se conservent avec leur poil sans aucun embaumement, jusqu'à deux cents ans. J'ai examiné sur le lieu même ces mânes respectables ; mais il ne m'a pas été possible de m'éclaircir au juste pourquoi, quand & comment on les avoit conservés ainsi. Au reste, ces cadavres du caveau des Cordeliers de Toulouse sont autant de squelettes très-légers, hideux, décharnés, où il ne reste que quelques cheveux & des portions

d'une peau rongée en divers endroits ; ce qui annonce que les cadavres ont éprouvé une atteinte de putréfaction (*a*).

Il n'en est pas de même des *momies embaumées* ou *factices*. Feu M. *Rouelle*, de l'Académie des Sciences, dit que l'extrême vénération des anciens Egyptiens pour les corps morts de leurs parens, leur avoit fait chercher divers moyens de préserver leurs cadavres de la corruption : nous admirons encore aujourd'hui des *momies* Egyptiennes conservées depuis plus de deux mille ans, par la maniere dont les corps avoient été embaumés. Ces *momies* ont été pendant long-temps l'objet des recherches des Antiquaires & d'un petit nombre de Physiciens, qui ont tâché de deviner le secret des Egyptiens & de transporter cet art religieux parmi nous. Elles n'ont été bien examinées de nos jours que par M. *Rouelle*, qui a communiqué à l'Académie plusieurs idées que la lecture d'*Hérodote* lui avoit autrefois fait naître. Cet Académicien a donné un Mémoire très-intéressant, dans lequel il examine les principes sur lesquels est fondé l'art des Egyptiens.

Il paroît, dit-il, tant par les écrits de *Clauderus*, que par ce qu'on peut deviner du procédé secret de *Debils*, que ces deux hommes employoient principalement la dessication opérée par les sels alkalis, pour préparer leurs cadavres. Le plus ancien des Historiens profanes, *Hérodote*, qui nous a transmis une courte description de l'art des Officiers Embaumeurs,

(*a*) M. *de Lamanon* dit dans sa *Description de divers fossiles*, *&c.* consignée dans le *Journal de physique*, *Mars 1782*, « que les animaux » renfermés dans les pierres se conservent ou s'alterent, selon leur » nature propre & celle des différens acides que ces pierres contiennent. » J'ai vu un chat, trouvé il y a quelques années à Paris dans l'épaisseur » d'un mur du Palais ; il n'a perdu que les parties molles & les poils : » ses ossemens sont entiers, & sa peau est unie & seche comme un » parchemin. A en juger par l'ancienneté du mur qu'on a détruit, » ce *chat-momie* a près de cinq cents ans. Il est à présent chez Ma» dame *Moreau*, Peintre en cheveux, vis-à-vis du Palais, à Paris ».

dit

dit qu'il y avoit trois différentes manieres d'embaumer usitées parmi les Egyptiens, & qu'on se servoit des unes ou des autres, suivant la dépense qu'on vouloit faire. Suivant la premiere qui étoit aussi la plus chere, on ouvroit par les narines avec un fer la base du crâne, & on en tiroit la cervelle par cette ouverture, partie avec le fer même, & partie par le moyen des injections. On tiroit les entrailles par une incision faite au côté, au moyen d'une pierre d'Ethiopie, bien aiguisée: on les nettoyoit, on les passoit au vin de palmier & dans des aromates broyés: on remplissoit le ventre de myrrhe en poudre & de toutes sortes d'autres parfums, excepté l'encens: on fermoit l'ouverture & on couvroit le corps de natrum pendant soixante & dix jours; car les lois ou les statuts de l'art ne permettoient pas de l'y laisser plus long-temps. Ensuite on lavoit le corps & après l'avoir tout enveloppé de bandes de toile de lin fin enduites de gomme, on le rendoit aux parens.

Lorsqu'on ne vouloit pas faire une si grande dépense, on ne faisoit aucune incision au cadavre; on se contentoit d'injecter dans le ventre par le fondement, une quantité suffisante d'une liqueur onctueuse qui se tire du cedre; ensuite ayant bouché l'ouverture pour retenir l'injection, on mettoit le corps dans le natrum pendant soixante & dix jours; au dernier, on tiroit du ventre la liqueur, qui entraînoit avec elle les entrailles consumées ou dissoutes: cela fait, on rendoit le corps aux parens.

La troisieme maniere étoit la plus simple & la moins dispendieuse. Après les injections par le fondement, d'une liqueur purgative qui nettoyoit le ventre, on mettoit le corps dans le natrum pendant soixante & dix jours, & on le rendoit sans y faire autre chose.

M. *Rouelle* pense que cette description de l'art des *Embaumeurs* est fautive; il prétend que l'objet prin-

cipal d'un tel travail se réduisoit à deux parties essentielles; la premiere étoit d'enlever du corps les liqueurs & les graisses qu'il contenoit, & qui en auroient occasionné la dissolution; la seconde étoit de défendre les cadavres de l'humidité extérieure & du contact de l'air. Les *Embaumeurs* saloient le corps avec l'alkali fixe, & opéroient par ce moyen sur les cadavres ce que les Tanneurs operent sur les cuirs par le moyen de la chaux. Le corps ayant été ainsi macéré pendant soixante & dix jours, on appliquoit dessus des matieres résineuses & balsamiques qu'on y retenoit par des bandes dont on les enveloppoit. M. *Rouelle* croit qu'on n'introduisoit des liqueurs balsamiques dans les corps qu'après les avoir fait macérer dans le natrum.

M. *Maillet* Consul au Caire, rapporte dans ses Lettres qu'il a trouvé un grand nombre de corps couchés sur des lits de charbons, emmaillottés de quelques linges, & couverts d'une natte sur laquelle il y avoit du sable à l'épaisseur de sept ou huit pieds; c'étoit apparemment la maniere dont les personnes pauvres conservoient les cadavres de leurs parens; car la conservation des corps morts, tenoit chez les Egyptiens, à un dogme religieux aussi respecté par les pauvres qu'il l'étoit par les riches. Les corps morts & embaumés des riches, étoient ordinairement dressés debout, dans leur cercueil, contre la muraille du lieu destiné à cet effet. M. *Rouelle* prétend encore que les toiles ou bandelettes n'étoient pas de lin, mais de coton; qu'elles étoient empreintes de matieres résineuses & balsamiques, & non de gomme: on en trouve qui ne sont enduites que de matieres bitumineuses; & suivant les observations de M. *Maillet*, il se trouve des *momies* qui n'ont rien de tout cela; elles sont chargées à l'extérieur de figures hiéroglyphiques, & en dessous d'une écriture très-fine, qui semble contenir des vers rimés.

Tous les corps étoient enveloppés de deux rangs de bandelettes, & souvent entre chaque rang on y trouve encore des amulettes, auxquelles les Egyptiens attribuoient de grandes vertus; quelquefois les ongles étoient dorés. On voit bien que ces bandes, les vers, les peintures dont on les ornoit, & les boîtes de porphyre ou de bois précieux & d'une seule piece creusée à l'outil, dont la forme imite celle du corps humain, & dans lesquelles on enfermoit les *momies*, qui étoient encore plus ou moins chargées d'ornemens, devoient introduire une infinité de différences dans la somptuosité des embaumemens. C'est dans le Mémoire de M. *Rouelle* qu'il faut s'instruire de toutes les autres particularités de l'art des embaumemens.

Il ne faut pas croire que les *momies* du commerce soient véritablement tirées des tombeaux des anciens Egyptiens, celles-là sont trop rares; les Turcs en empêchent le transport autant qu'il leur est possible, & on ne les garde guere que par curiosité. Celles que les Droguistes tirent du Levant, viennent des cadavres de diverses personnes que les Juifs ou les Chrétiens embaument, après les avoir vidés, avec des aromates résineux & le bitume de Judée; ils mettent sécher au four ces corps ainsi embaumés, jusqu'à ce qu'ils soient privés de toute humidité. On employoit autrefois ces *momies*, qui ne sont point d'une odeur désagréable, pour déterger, résoudre, résister à la gangrene; mais on ne s'en sert aujourd'hui que comme d'appât pour prendre du poisson.

On voit aussi dans quelques Cabinets des *momies* d'animaux brutes: nous avons dit aux *mots* CHAT & CHIEN, que les Levantins ont une grande affection pour ces sortes de bêtes; ils étoient autrefois dans l'usage de les embaumer. En Egypte, non loin de Henisuma, près d'un vieux Château nommé Tumairacq, & qui n'est plus qu'un tas de décombres, on

voit encore une douzaine de cavernes ou puits creusés, où l'on mettoit les chiens, les chats & les ibis qu'on embaumoit. Quelquefois on trouve dans les *momies*, des idoles en terre cuite, telles que des *Isis*, des *Osiris* représentées avec différens attributs. Les Egyptiens n'y mettoient ainsi leurs Dieux que pour les préserver des insultes des démons, & même de la corruption. Il n'est pas rare de trouver sous la langue des *momies* humaines, une piece d'or de la valeur de deux pistoles. C'est pour avoir cette piece que les Arabes gâtent toutes les *momies* qu'ils peuvent rencontrer. M. le Duc *de Chaulnes* a consigné dans le *Journal* de M. l'Abbé *Rozier*, *Mai 1777*, un Mémoire sur la véritable entrée du monument Egyptien qui se trouve à quatre lieues du Caire, auprès de Saccara, & qui a été consacré par la superstition à la sépulture des animaux adorés pendant leur vie, &c.

Parmi les *Guanches* (ancien Peuple de l'Isle de Ténériffe), ceux qui furent épargnés par les Espagnols, lorsqu'ils firent la conquête de cette Isle, leur apprirent qu'il y avoit dans leur nation une tribu de Prêtres qui avoient l'art d'embaumer les corps, mais qu'ils en faisoient un secret & même un mystere religieux; on a seulement su par tradition, une partie du procédé. Les entrailles étant retirées, on lavoit le corps avec une lessive d'écorce de pin; ensuite on l'oignoit soit avec du beurre, soit avec de la graisse d'ours que l'on avoit fait bouillir avec des herbes odoriférantes, la lavande, la sauge, &c.; puis on faisoit sécher le corps, & on réitéroit l'onction jusqu'à ce que le cadavre en fût entiérement pénétré. Le cadavre devenu fort léger, étoit bien préparé: alors on l'enveloppoit dans des peaux de chevre passées. *Purchas* dit qu'il a vu deux de ces *momies* à Londres, & il cite le Chevalier *Story*, pour en avoir vu plusieurs à Ténériffe, qui existoient depuis

plus de deux mille ans : on peut voir deux de ces *momies* des Guanches au Cabinet d'Histoire Naturelle du Jardin du Roi, à Paris. Elles ont été apportées de l'Isle de Ténériffe, en 1776, par M. le Comte *de Chastenet de Puysegur*, Commandant alors le lougre l'*Espiegle*. Elles ont été prises dans une caverne du village d'Arico. Elles sont emballées dans des peaux ; l'une de ces *momies* a la tête découverte, la peau est desséchée, les traits du visage y sont grossiérement apparens, mais les cheveux tiennent à la peau & sont bien conservés : les pieds manquent à cette *momie*.

Acosta & *Garcillasso* (*Histoire des Incas*), disent avoir vu, au Pérou, les corps de quelques Incas & de quelques Mamas qui étoient parfaitement conservés ; ils avoient tous leurs cheveux & leurs sourcils ; mais on leur avoit mis des yeux d'or : ils étoient vêtus de leurs habits ordinaires, & assis à la façon des Indiens, les bras croisés sur l'estomac. *Garcillasso* soupçonne que les Péruviens avoient pu conserver ces corps, en les faisant dessécher dans la neige, & ensuite en leur appliquant du bitume : il prétend que l'air est si sec & si froid à Cusco, que la chair s'y desseche comme du bois sans se corrompre. On dit qu'au pays de Spitzberg qui est à soixante-dix-neuf & quatre-vingts degrés de latitude, & par conséquent dans un climat extrêmement froid, il n'arrive presque aucune altération apparente aux cadavres qui sont ensévelis depuis plus de trente ans. Rien ne se pourrit, ni ne se corrompt dans ce pays glacé. *Voyez à l'article* FROID.

On voit aussi au Cabinet du Roi une *momie* humaine, qui a été trouvée en 1756 près de Riom en Auvergne. Cette *momie* peut être regardée comme le chef-d'œuvre de toutes les *momies* connues. Elle étoit bien supérieure à celles des Egyptiens, qui ne sont que des masses desséchées & informes. On la trouva

dans un tombeau dirigé d'Orient en Occident, & construit de deux pierres : dans l'intérieur de cette auge, étoit un cercueil de plomb de quatre pieds sept pouces de longueur : le couvercle étoit percé de deux ouvertures en fente, l'une au-dessus de la bouche, l'autre au-dessus de l'estomac, & rebouchées avec de l'étoupe ; l'intérieur du cercueil étoit garni, comme enduit d'une substance aromatique mêlée d'argile. La *momie* haute d'environ quatre pieds n'étoit point roide, dure, seche : elle avoit la souplesse, la couleur d'un cadavre mort depuis quelques jours ; elle prêtoit sous la main, ainsi que les visceres du bas-ventre ; plusieurs articulations étoient flexibles ; les oreilles & la langue même, étoient très-bien conservées. Les visceres n'avoient été ni enlevés ni desséchés, ni dissous, non plus que le cerveau. Ceux qui ont examiné cette *momie*, croient que la matiere de l'embaumement étoit un mélange de poix, de poudre aromatique, principalement d'encens, de méum, de cannelle, de valériane. Cette odeur étoit fort pénétrante, on ne pouvoit la faire disparoître des mains qu'avec de l'esprit de vin. Cette *momie*, en restant exposée à l'air, est devenue noire, a perdu sa flexibilité & s'est raccourcie, dit-on, d'un demi-pied. On ignore quel étoit ce personnage : il y a tout lieu de croire que c'étoit quelque personne de distinction. On remarque sur les bandelettes des caracteres singuliers, tels qu'un grand G barré, un grand Y, &c. elle étoit enveloppée de deux suaires très-fins, & recouverte d'un gros fil tissu en forme de natte. Consultez le *Journal de Médecine*, *Avril* 1756.

On voit aussi des *momies* au Cabinet de Messieurs de Sainte-Genevieve & chez les Célestins, à Paris : celles-ci sont Egyptiennes.

On peut observer que l'embaumement est le moyen le plus facile pour préserver les corps de la corruption ; aussi cet usage est-il le plus ancien qui ait ja-

mais été pratiqué dans les funérailles ; il a été reçu par la plupart des nations, & il est encore en usage pour les Rois & pour les Grands. Il faut en convenir ; les embaumemens actuellement en usage parmi nous, ne promettent pas une aussi grande durée que ceux employés par les Anciens. Des injections de pétrole au dedans du corps, un enduit de pissasphalte suffiroient peut-être pour faire une bonne *momie :* c'est l'opinion de M. *Daubenton*. On voit très-distinctement dans des morceaux d'ambre jaune des insectes & des petits poissons bien conservés. Cette substance paroît faire l'embaumement le plus naturel & le plus parfait.

MOMIE VÉGÉTALE. M. *Cronstedt* donne ce nom à une espece de terre d'ombre friable. Il y en a à Boserup en Scanie.

MOMOT, *Momotus. Momot* est le nom que les habitans du Mexique donnent à un oiseau qui se trouve également à la Guiane, où les naturels l'appellent *houtou*, mot que semble exprimer le cri de ce bipede ; c'est le *guira-guainumbi* de *Marcgrave :* le *momot* du Brésil des *pl. enl.* 370. Cet oiseau est d'un genre particulier ; il a le volume & la taille d'une pie ; ses pieds sont conformés comme ceux des *martins-pêcheurs ;* le bec est conique, courbé en bas & dentelé sur les bords de chaque mâchoire ; les deux pennes du milieu de la queue sont plus longues de quatre pouces que les latérales. M. *de Buffon* a saisi & présenté comme distinctif le caractere suivant : Les vieux *houtous* ou *momots* ont vers l'extrémité de ces deux longues plumes de la queue, un espace d'environ un pouce absolument net ou ébarbé ; les jeunes *momots* ont cette extrémité pleine comme les autres oiseaux, & ceux d'un âge moyen ont seulement des barbes plus courtes.

Le *momot* a le dessus de la tête d'un beau bleu d'aigue-marine ; cette couleur descend jusque près

des yeux; l'occiput est d'un bleu de saphir, & une plaque d'un noir de velours sépare & releve ces deux couleurs brillantes; les joues offrent le même noir, & il s'étend sur les côtés du cou; la mâchoire inférieure est bordée d'un trait bleu; le dessus du cou, du corps & des aîles est d'un vert clair; le plumage inférieur est de la même couleur, mais avec une teinte roussâtre; sur le milieu de la poitrine naissent cinq à six plumes plus longues & étroites, celles qui occupent le centre, sont d'un noir de velours plus foncé que celles qui les environnent; la queue est noirâtre en dessous, verte en dessus dans la moitié de sa longueur, puis d'un vert changeant en violet; les deux longues plumes de la queue sont d'un brun-noirâtre à reflets violets: le bec est noir; les pieds & les ongles sont bruns.

Le *momot* ou *houtou* se fait remarquer parmi les plus beaux oiseaux de la Guiane, du Bresil & du Mexique; il est solitaire & sauvage, il fuit les lieux habités; il se cache dans l'épaisseur des forêts, où il se nourrit d'insectes; son cri se fait entendre le matin dans ces solitudes; il n'entreprend pas de longs vols, il ne s'éleve pas même à la cime des arbres; on le voit ou courir à terre ou se poser sur des branches peu élevées; il fait son nid à terre dans les trous creusés par les *tatous* & les *acouchis*; il les garnit de quelques brins d'herbes seches, & la femelle y dépose ordinairement deux oeufs.

On distingue un autre *momot*, il est plus petit & de la grosseur d'un étourneau: c'est le *momot varié* de M. *Brisson*.

MONACHELLE. C'est le poisson appelé *marron*.

MONARDE, *Monarda*. Genre de plantes de la classe des *Labiées*. Selon M. *Deleuze*, la fleur, qui dans la plupart des especes, n'a que deux étamines, est divisée en deux levres dont la supérieure est oblongue, étroite & pliée en forme de gouttiere ou de tube qui renferme les étamines.

L'espece la plus connue, *Monarda floribus coccineis*, est haute de deux pieds & plus : ses feuilles sont ovales & pointues, dentelées, légérement velues, marquées de nervures fort apparentes, & portées sur des pédicules. Les fleurs qui sont d'un beau rouge de vermillon, sont ramassées au nombre de vingt à quarante en anneaux le long de la tige, & en bouquet au sommet ; chaque anneau est soutenu par deux feuilles de la plante & par plusieurs stipules étroites légérement colorées ; les calices ont aussi une teinte de rouge. Toute la plante a une odeur agréable qui approche de celle de la menthe ; elle est originaire de l'Amérique Septentrionale, ainsi que les autres especes.

M. *Bourgeois* dit que les Fleuristes cultivent cette plante dans leurs parterres & plate-bandes, où elle fait un très-bel ornement, & que l'odeur de ses feuilles approche beaucoup plus de celle de l'orange, que de celle de la menthe, & qu'elle est bien plus agréable.

MONAX. Nom d'une espece de *marmotte* qui se trouve au Canada : cet animal paroît être une espece voisine de la marmotte, plutôt qu'une simple variété ; en effet, il differe des marmottes en ce qu'il n'a que quatre doigts aux pieds de devant, tandis que la *marmotte* des Alpes & le *bobak* de Pologne en ont cinq comme aux pieds de derriere. Le *monax* en differe aussi par la forme de la tête qui est beaucoup moins couverte de poil, & par la queue qui est plus longue & moins fournie que dans les marmottes.

MONBAIN ou MONBIN FRANC, *Spondias*, Linn. ; *Acaia*, Pison ; *Nametara*, Marcg. ; *Prunus Brasiliensis*, Ray ; *Myrobalanus*, Sloan. ; *Monbin*, Plumer. C'est l'*oubou* des hommes Caraïbes & le *monbén* des femmes. Grand prunier qui croît aux Isles Antilles : il vient de bouture, & sert en Guiane à soutenir les barrieres au long desquelles on le plante. C'est, suivant *Nicolson*, un grand arbre assez semblable par son port au frêne d'Europe ; son tronc est fort gros & très-

élevé; son écorce est raboteuse, de couleur cendrée en dehors, rouge en dedans, gommeuse & de bonne odeur; son bois est blanc, léger, fort tendre: ses feuilles sont conjuguées, disposées deux à deux au nombre d'onze ou treize sur une côte, qu'une seule feuille termine; elles sont minces, douces au toucher, d'un vert gai, d'environ trois pouces de longueur, de deux pouces dans leur plus grande largeur, ovales, arrondies par la base, terminées au sommet par une pointe mousse, sans dentelure: ses fleurs croissent à l'extrémité des rameaux; elles sont en rose, composées de cinq pétales blancs, oblongs, pointues, d'une odeur douce; le centre est occupé par dix étamines qui environnent plusieurs styles posés sur l'ovaire, lequel devient une baie ovoïde, jaune, d'environ un pouce & demi de longueur, d'un pouce de largeur, succulente, d'une odeur forte, aromatique; l'on trouve au milieu un noyau qui renferme quatre amandes d'un blanc-jaunâtre, séparées par des cloisons. Ce fruit a un goût assez agréable, il agace un peu les dents. On en fait une marmelade qui ressemble beaucoup à celle de l'abricot par la couleur, & qui passe pour exquise dans le pays. On la mêle avec de l'eau-de-vie, & cette liqueur devient délicieuse; elle a le goût de raisiné. Les Sauvages qui se sentent attaqués de goutte, font un trou en terre où ils jettent de la braise bien ardente, sur laquelle ils mettent des noyaux de ces fruits (qu'on appelle *prunes de monbain*), puis ils exposent dessus la partie malade, & endurent la fumée très-chaude le plus long-temps qu'ils peuvent. Ce remede sudorifique les soulage beaucoup. Il découle de cet arbre une gomme jaunâtre, claire & odorante. Toutes les parties de l'arbre sont astringentes: ses bourgeons sont estimés ophtalmiques; ses fruits antidyssentériques; ses noyaux passent pour vénéneux. On prétend que le *monbain* se trouve aussi dans l'Isle de Ceylan, &

qu'on y fait usage du suc de ses feuilles pour arroser la viande qui rôtit. On y confit les fleurs en bouton.

Il y a encore dans les Isles Antilles une espece de *monbain sauvage*, on l'appelle *monbin bâtard*, *monbin marron*. Ses feuilles sont disposées deux à deux, comme dans le précédent, mais elles sont plus étroites ; ses fruits sont roussâtres. Dans tout le reste il ressemble aux précédens & a les mêmes propriétés.

MONDAIN. *Voyez* Pigeon de Voliere.

MONDE, *Mundus*. Se dit de l'assemblage des corps qui composent l'Univers, & qu'on distingue ordinairement en quatre parties principales ; savoir, le *ciel*, l'*air*, l'*eau* & la *terre*. Toutes les planetes sont-elles habitées comme l'est la nôtre ? La *Pluralité des Mondes* par M. *de Fontenelle*, livre qui a eu la plus grande réputation & qu'on regarde encore aujourd'hui comme l'un des Ouvrages les plus ingénieux de son Auteur, renferme tout ce que la Philosophie réunie à l'enjouement & au bel esprit peut présenter de plus satisfaisant sur cette intéressante question.

MONDIQUE. *Voyez* Mundick.

MONE ou Vieillard. *Voyez* Singe varié.

MONGON ou Mongous ou Mongooz. *Voyez à l'article* Makis.

MONKIE. Quelques-uns donnent ce nom à un petit singe à tête de mort. Les *monkies* ou *monkeys* sont des *guenons*, & spécialement l'espece de la *mone*. Voyez *l'article* Singe.

MONNIER. *Voyez l'article* Martin-pêcheur.

MONNOIE de Brattenbourg. *Voyez* Écu de Brattenbourg.

Monnoie de Guinée. C'est la coquille univalve, nommée *colique* ou *cauris*. Voyez *à l'article* Porcelaine.

Monnoie métallique. *Voyez à l'article* Médailles.

MONNOIE DE PIERRE, *Nummus lapideus*. Voyez NUMISMALES.

MONOCÉROS. Nom qu'on a donné au cétacée *licorne*, à un *scarabée*, au *calao* des Indes & au *rhinocéros*; Voyez *ces mots*. On appelle aussi du nom de *monocéros* un poisson de la mer de Bahama. *Voyez* POISSON MONOCÉROS. Plus un autre poisson qui est aussi du genre du *Baliste*. Voyez *l'article* VELU.

MONOCLE, *Monophtalmus*. Voyez *à l'article* BINOCLE *& le mot* PERROQUET D'EAU.

MONODONE, est le poisson *nahrwal*. Voyez *ce mot à la suite de l'article* BALEINE.

MONOÏQUE. *Voyez à l'article* DIOÏQUE.

MONOPTERE. *Voyez* POISSON *monoptere*. On en distingue trois especes sous cette dénomination.

MONORCHYTE. *Voyez* à l'*article* PRIAPOLITE.

MONSTERE. *Voyez* DRACONTE *à cinq feuilles*.

MONSTRE, *Monstrum*. Ce mot exprime communément un animal né avec une conformation contraire à l'ordre ordinaire de la Nature, c'est-à-dire avec une structure de parties très-différente de celle qui caractérise l'espece des individus dont il sort; car si l'objet ne frappoit pas avec étonnement, s'il n'y avoit qu'une différence légere & superficielle, on ne donneroit pas le nom de *monstre* à l'animal où ces différences de conformation se trouvent.

La formation des *monstres* occupe depuis long-temps l'esprit des Physiciens; un Savant a publié sur cette matiere un excellent Traité: mais il semble qu'on n'est pas encore parvenu à bien connoître la Nature dans ses erreurs ou ses caprices. Il paroît qu'il existe pour chaque être organisé, un germe primitif, un modele des especes dessiné par le Créateur, & déterminé par les formes & par les sexes; modele réalisé dans les individus des deux sexes qui doivent se rapprocher pour se reproduire: la Nature ne peut s'écarter de ce modele, à moins qu'elle n'y soit contrainte par des

circonstances qui en dérangeant l'organisation primitive & commune à toute l'espece, forment ce qu'on appelle des *monstres*.

Suivant la remarque de *Lémery*, il y a bien des sortes de *monstres* par rapport à la structure : les uns ne sont tels que par excès ou par défaut de certaines parties, tels sont les *monstres acéphales* ou sans tête; ceux à deux têtes, deux bras, deux jambes & un corps; ou à deux corps & une tête ; ou à trois jambes; ou ceux qui sont sans bras ou sans pieds : d'autres pechent par une conformation extraordinaire & bizarre, par la consistance de certains visceres, par la grandeur disproportionnée, ou le dérangement considérable d'une ou de plusieurs de leurs parties, & par la place singuliere que ce dérangement ou transposition leur fait souvent occuper; (tel étoit le *monstre cyclope* dont le Docteur *Eller*, Académicien de Berlin, a donné la description : qu'on se figure un foetus de neuf mois, long de deux pieds quatre pouces, dont la tête est énorme & le visage affreux, ayant au milieu d'un vaste & large front un œil rougeâtre, sans sourcils ni paupieres, mais très-enfoncé dans un trou carré, & ayant immédiatement au-dessous de cet œil une excrescence qui représentoit au naturel une verge pourvue d'un gland, d'un prépuce & de son uretre; plus la partie couverte de cheveux, au-dessous de la nuque; & l'on aura l'idée du *monstre* le plus extraordinaire, du moins il nous apprend qu'il est le produit d'une conception désorganisée, *Voyez* EMBRYON & FŒTUS :) d'autres enfin présentent la réunion contre nature de quelques parties, qui, dans l'ordre de leur destination & de leurs fonctions, doivent toujours être séparées, ou la désunion de quelques autres parties, qui, suivant le même ordre & pour les mêmes raisons, ne doivent jamais cesser d'être unies. C'est dans les quatre Mémoires de M. *Lémery*, insérés dans l'*Histoire de l'Académie des Sciences*, *1738 & 1739*, qu'il faut voir

les différentes manieres dont les *monstres* sont formés. M. *du Verney* a aussi donné un Mémoire sur la même matiere. M. *Geoffroy*, dans le volume de l'*Académie des Sciences, année 1724*, parle d'un *monstre* né en Barrois en 1722. Il faut se représenter deux enfans sans extrémités inférieures, unis l'un à l'autre par un nombril commun, dont chacun avoit sa nourrice, tetoit & mangeoit de la bouillie; l'un tetoit pendant que l'autre dormoit.... *Consultez* aussi la seconde partie des *Mémoires de M.* Winslow *sur les* monstres, insérée dans le *volume de l'Académie des Sciences, 1734:* vous y trouverez l'histoire de deux *monstres* jumeaux très-singuliers, qui ont témoigné pendant leur vie une grande différence dans le moral & dans le physique; les faits qui y sont rapportés, méritent les recherches & les méditations des plus grands Philosophes.

M. *de Haller* dit qu'il y a des *monstres* dont quelque choc ou quelque passion a changé la structure naturelle. Il y a d'autres structures originairement monstrueuses, auxquelles le hasard n'a aucune part: tel est, dit-il, le renversement de toutes les parties de gauche à droite, le sixieme doigt, & plusieurs autres exemples. M. *de Maupertuis* rapporte qu'il y a eu long-temps à Berlin, une famille à six doigts. M. *de Riville* en a vu une à Malthe, & il l'a décrite. M. *Renou*, Maître Chirurgien à la Pommeraye en Anjou, a donné une observation sur quelques familles *sexdigitaires*, répandues de temps immémorial dans plusieurs Paroisses du Bas-Anjou. Cette difformité se perpétue dans ces familles quoique alliées avec des personnes qui en sont exemptes. Que ce soit la mere ou le pere qui soient atteints & qui propagent cet excès d'organes, non-seulement inutile mais incommode & même désagréable, leurs enfans des deux sexes en sont indifféremment affectés. Un homme ou une femme sexdigitaires ont quelquefois une partie & même tous leurs enfans exempts de cette difformité, tandis que ces

derniers au contraire, produisent des rejetons chez qui elle reparoît dans le plus grand degré. Ce vice de conformation est donc héréditaire. M. *de Réaumur* a donné aussi l'histoire d'une famille de l'Isle de Malthe, & dont les individus viennent au monde avec six doigts aux pieds & aux mains; mais ces doigts surnuméraires sont-ils de véritables doigts ? Consultez le *Journal de Physique & d'Histoire Naturelle*, de M. l'Abbé *Rozier*, *mois de Novembre 1774*, page 372. Cette variété des mains & pieds sexdigitaires ne se trouve pas comprise dans les *Recherches sur quelques conformations monstrueuses des doigts dans l'homme*, insérées dans le volume de l'Académie des Sciences pour l'*année 1771*. On trouve dans le même *Journal* cité ci-dessus, *Août 1776*, la *description d'une matrice & d'un vagin doubles*, observés dans une femme morte en travail d'enfant, par M. *J. Purcell*, Professeur d'Anatomie au Collége de Dublin; & dans celui de *Juin 1788*, l'histoire d'un homme qui a sept doigts à la main, par M. le Baron *de Dietrich*.

M. *Regnault*, déjà connu avantageusement dans l'Histoire Naturelle par sa collection des plantes d'usage coloriées fidellement d'après nature, & connue sous le nom de la *Botanique mise à la portée de tout le monde*, Paris, 1774, a travaillé depuis à la collection des *Monstres* en planches coloriées. Une telle collection d'écarts ou de jeux de la Nature vivante, ne peut être que très-intéressante, & doit être recherchée par les Physiciens, les Médecins, les Naturalistes, &c. On voit dans le Cabinet de Chantilly plusieurs *monstruosités*: 1.° Deux *veaux* réunis par le corps, ayant chacun son cou & sa tête bien séparés, & n'ayant en tout que quatre jambes. 2.° Deux *veaux* réunis seulement par le bassin, n'ayant qu'un anus, une seule queue; le tout porté par six jambes, quatre antérieures & deux postérieures. 3.° Un agneau à six jambes dont quatre postérieures. 4.° Le squelette d'un *bélier* qui a aussi six jambes.

5.° Un *daim* hermaphrodite. 6.° Une tête de *poulain* qui n'a qu'un œil, & placé au milieu du front. 7.° Des *levrauts* à six & à huit jambes. 8.° Un fœtus de *chien* dont les levres sont fendues quadruplement. 9.° Des fœtus de *cochon*, portant sur le front une espece de trompe longue d'un à deux pouces, & un autre dont la partie postérieure est double en tout. 10.° Deux doubles fœtus *humains* réunis par le ventre, ayant quatre bras & trois jambes. 11.° Un petit *poulet* à deux corps & une tête. 12.° Un *pigeon* & un *canard* ayant chacun deux becs. 13.° Un *canard* à deux têtes. 14.° Un *pigeon* à quatre pattes. 15.° Un *chapon* à trois pattes, la troisieme est attachée à l'anus. 16.° Deux têtes de *veau* réunies, ayant chacune deux oreilles; ces deux têtes étoient fixées à un seul cou. 17.° Nous avons vu à la Ménagerie de Chantilly, une *vache* à cinq pieds, le cinquieme tenoit à la mamelle. 18.° Un *lapin* sans oreilles. 19.° Deux *chats* à tête double. 20.° Deux *levrauts* nouveaux nés, bien conformés par le corps & les pattes, mais réunis par une seule & même tête. 21.° Plusieurs *œufs* offrant dans leur configuration des monstruosités ou difformités assez bizarres pour paroître contrarier les lois ou la forme prescrite par la Nature.

Les anciens Naturalistes ont aussi parlé de *serpens à deux têtes*. Voyez *ce mot*.

On a vu quelques *poissons* à deux têtes, d'autres réunis deux à deux, ou par le dos, ou par le ventre, & n'offrant qu'une seule queue commune; deux autres réunis en croix, & n'ayant qu'un seul ventre commun.

On peut placer parmi les *monstruosités du regne animal*, les individus qui ne doivent être que d'un seul sexe & qui offrent l'union ou l'apparence de deux sexes. *Voyez l'article* HERMAPHRODITE.

M. *Hyacinthe Fabri* range dans la classe des *monstruosités morbifiques*, les mutilations des membres, les distorsions,

distorsions, les gibbosités, les tumeurs, les fentes des levres ou du palais, les compressions du crâne, les hydrocéphales & plusieurs autres difformités de ce genre : ce même Auteur place dans la classe des *monstruosités connaturelles*, la multiplicité des parties, leur transposition, leur insertion. On sait qu'un grand nombre d'Ecrivains ont eu recours à l'imagination des femmes enceintes, pour expliquer ces effets. M. *Fabri* discute les causes de la premiere classe ; les unes, dit-il, sont internes relativement à la mere, & les autres sont externes. Il entend ici par *cause interne*, toutes les altérations ou les principes morbifiques qui peuvent affecter les fluides ou qui vicient la forme & la structure des solides, & principalement l'*uterus* dans lequel on a très-souvent observé ces altérations ; il joint à ces mêmes causes internes, les violentes affections de l'ame, les contractions spasmodiques, les convulsions hystériques, & tant d'autres incommodités de cette nature, auxquelles les femmes sont fort sujettes. Les *causes externes* comprennent tout ce qui peut agir extérieurement sur le fœtus renfermé dans la matrice, comme la compression des habits, des ceintures ; enfin, tout ce qui s'oppose à la libre dilatation du ventre des femmes grosses, les mouvemens forcés, les chutes, les coups, enfin les accidens de cette espece ; toutes ces causes externes, & sur-tout les premieres, resserrent le fœtus, le compriment & le forcent à rester dans une situation gênée ; de là, suivant la remarque d'*Hippocrate*, ces embryons qui viennent au monde avec quelque partie intégrante blessée. Suivant M. *Fabri*, toutes les difformités du fœtus dépendent des causes mécaniques & accidentelles.

Les Naturalistes donnent aussi & indifféremment le nom de *monstres*, ou à des animaux énormes pour leur grandeur, tels que sont parmi les quadrupedes terrestres, les éléphans, & parmi les animaux marins, les requins, les baleines, ou à d'autres animaux farou-

ches & cruels, tels que les lions, les tigres & les pantheres; ou enfin à des animaux singuliers par leur espece, qui viennent, dit-on, de l'accouplement de bêtes qui ne sont pas du même genre. Les Voyageurs disent que l'Afrique est féconde en ces sortes de *monstres*; les relations des Indes Orientales sont remplies de descriptions de *monstres marins* que la mer néanmoins présente rarement à nos yeux, tels que les *hommes marins*, les *sirenes*, &c.

Il y a aussi des *monstres* dans le regne végétal: les *monstruosités* sont même plus ordinaires & plus bizarres dans les plantes que dans les animaux, parce que les différens sucs s'y dérangent & s'y confondent plus aisément. On voit des *feuilles* dans l'intérieur desquelles naissent d'autres feuilles: il n'est pas rare de voir des fleurs de renoncules du milieu desquelles sort une tige qui porte une autre fleur. M. *Bonnet* dit que cette espece de *monstre* lui a paru assez fréquente sur les rosiers, dans certaines années chaudes & pluvieuses: cet Observateur a vu une rose du centre de laquelle partoit une tige carrée, blanchâtre, tendre & sans épines, qui portoit à son sommet deux boutons à fleurs, opposés l'un à l'autre, & absolument dépourvus de calice; un peu au-dessus de ces boutons sortoit un pétale de forme assez irréguliere. On observoit sur la tige épineuse qui portoit la rose, une feuille dont la figure étoit en trefle, & dont le pédicule étoit large & plat. Dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences, année 1707*, page 448, il est parlé aussi d'une rose monstrueuse: du centre des feuilles de cette rose s'élevoit une branche de rosier, longue de deux à trois pouces, garnie de feuilles. *Consultez* les mêmes *Mémoires*, *1749*, page 44, & *1724*, page 20. Dans ce même recueil, pour l'*année 1775*, il est fait mention d'une autre *monstruosité* singuliere, observée par M. *Duhamel*, sur un pommier greffé en écusson: à l'endroit de l'insertion il s'est montré un bouton qui a produit des

feuilles & une tige ; le pédicule des feuilles & la tige elle-même étoient d'une subftance charnue absolument semblable, pour le goût & l'odeur, à la chair d'une pomme verte. Il est fait mention dans les *Actes Helvétiques*, d'un *chamœmelum* extraordinaire. M. *Bonnet* fait encore mention dans ses *Recherches sur l'usage des feuilles*, de *monstres* analogues à ceux qu'offrent les fleurs de la renoncule, & celles du rosier, qui ont été observés dans des fruits à pepin. Il a vu une poire de l'œil de laquelle sortoit une touffe de treize à quatorze feuilles très-bien conformées, & dont plusieurs avoient leur grandeur naturelle. Il a vu une autre poire qui donnoit naissance à une tige ligneuse & nouée, dont le sommet portoit une seconde poire un peu plus grosse que la premiere. La tige avoit apparemment fleuri, & le fruit avoit noué. On connoît le *Lilium album polyanthos*, observé il y a quelques années à Breslaw : il portoit à sa sommité un faisceau de fleurs composé de cent deux lis qui avoient tous la forme ordinaire. M. *Reynier* a parlé de quelques individus monstrueux par la fleur, dans l'espece de la *pédiculaire des bois*, (*Journal de Physique & d'Histoire Naturelle*, *Novembre 1785*). Il a été aussi parlé d'une tulipe monstrueuse, vue dans les jardins de quelques Amateurs ; des baies de genévrier à cornes ; d'une balsamine à trois éperons, &c.

Au reste, ces productions végétales si extraordinaires, si contraires à l'ordre naturel des choses, présentent des écarts qui ont aussi leurs lois & que l'on peut ramener à des principes certains, en distinguant celles qui se perpétuent soit par les graines, soit par la greffe, de celles qui ne sont que passageres. Les *monstruosités* qui se perpétuent sont telles dans l'origine, & pour ainsi dire, dans l'organisation de la graine de la plante ; telles sont les feuilles découpées ou crépues, &c. Le nom de *monstre* convient mieux dans les plantes aux irrégularités qui dépendent de la transplantation fréquente &

d'une culture particuliere; telles que les *fleurs doubles*, &c. Les *monstruosités* qui ne se perpétuent pas, & qui sont dues à des causes accidentelles & passageres, qui lorsque la plante est développée dérangent son organisation primitive, comme sont les maladies, le chaud ou le froid, la trop grande abondance ou la disette des sucs, les vaisseaux de la nutrition qui sont viciés, la piqûre des insectes, les contusions & les greffes naturelles, retiennent le nom de *monstres:* telles sont les *loupes* ou tumeurs, le *rabougri*, les *galles*, certaines *panachures* & autres vices semblables. Toutes les parties des plantes sont sujettes à quelques-unes de ces *monstruosités* qui varient par la situation, la figure, la proportion & le nombre. On en trouve plusieurs exemples dans le premier Volume des *Familles des plantes*, page 110 jusqu'à 115. Il y a des arbres d'une grosseur naturellement si démesurée, qu'on peut les regarder comme les cétacées des végétaux; tels sont le baobab, le ceiba: d'autres, tels que le chêne, l'if, le saule, le tilleul & plusieurs autres, acquierent, mais rarement, un volume si extraordinaire, qu'ils sont aussi des *monstres* parmi les végétaux. Enfin, on soupçonne que les *monstres* sont plus communs dans les plantes que parmi les animaux, parce que ceux-ci ne réunissent pas tant de manieres de se multiplier. Les plantes sont rarement *monstres* dans toutes leurs parties: il y en a de *monstrueuses* par excès seulement, dans le calice & la corolle; d'autres le sont par défaut, uniquement dans les feuilles, les étamines & le fruit. Or, une *monstruosité*, dit M. *Adanson*, n'a jamais fait changer de nom à une espece; elle n'en a jamais ébranlé l'immutabilité. Tous les Botanistes consommés & conséquens ont toujours su ranger ces *monstruosités* des plantes parmi les choses accidentelles, qui, de quelque maniere qu'elles se propagent, tendent toujours à rentrer dans l'ordre & la régularité de leur espece primitive, lorsqu'on les mul-

tiplie par la voie des graines, moyen de reproduction le plus naturel & le plus constant pour déterminer les especes. Une espece est comparable à une autre; mais un *monstre* ne peut être mis en parallele qu'avec l'individu de l'espece dont il est originaire. *Voyez* pour la transmutation des especes, l'*article* FLEURS. On peut aussi consulter les *Observations Botaniques* de M. *Schlotterbec*, de la *Société de Basle*, sur les *monstres* des plantes, dans lesquelles il prétend démontrer que dans le regne animal & dans le végétal la Nature suit la même marche pour les produire. Les jeux & les variétés de la Nature dans les plantes, &c. ont été long-temps pour le vulgaire des présages de bonne ou de mauvaise fortune, ce qui prouve que les préjugés & la superstition sont aussi anciens que le monde. Il seroit curieux & utile de faire le tableau général de nos erreurs; mais l'entreprise seroit trop longue & trop humiliante pour l'homme.

MONT ou MONTAGNE, *Mons*. Éminence de terre fort considérable, qui s'éleve au-dessus de tout ce qui lui est contigu & qui commande les lieux qui l'environnent: elle est ordinairement remplie d'inégalités, de cavités, de bassins exposés plus ou moins à l'air, & de terrains entr'ouverts.

On donne aussi ce nom à une chaîne de montagnes, comme quand on dit, le *mont Atlas* en Afrique, le *mont Caucase* qui commence au-dessus de la Colchide, & finit à la mer Caspienne; les *monts Pyrenées* qui séparent la France de l'Espagne, & le *mont Apennin* qui traverse toute l'Italie: les *monts de Norwege*, le *mont Liban*, le *mont Emaüs*, le *mont Olympe*, le *mont Cenis*, le *mont Etna* & les *monts Crapachs*, le *mont Hécla* sont aussi très-connus, ainsi que le *mont de la Lune* en Ethiopie.

Ceux qui ont suivi l'étude générale de la terre, & médité la Nature en grand, ont toujours été frappés d'étonnement & d'admiration à la vue de ces émi-

nences majestueuses, qui s'étendant en différens sens, semblent dominer sur le reste du Globe & présentent un spectacle aussi pompeux qu'intéressant. On a cru bientôt y trouver la solution du problême important de la Création du monde.

On distingue plusieurs sortes de *montagnes :* nous verrons que ces élévations de la terre n'ont pas toutes la même origine, & ne datent pas de la même époque.

1.° Les *montagnes* qui sont *en chaîne* & *neigées*, peuvent être regardées comme anciennes ou antédiluviennes ; ce sont de majestueux boulevarts semés sur la surface du Globe : leur élévation surpasse de beaucoup celle des autres *montagnes :* en effet, pour l'ordinaire elles s'élevent très-brusquement, elles sont fort escarpées, & l'on n'y monte point par une pente douce : leur forme est celle d'une pyramide surmontée de pointes, de rochers saillans, aigus, lesquels ne sont parés d'aucune espece de verdure, qui sont arides, nus, comme pelés ou dépourvus d'une terre que les eaux du ciel en ont emportée : aspect imposant, horrible, qui effraie l'imagination la plus froide ! la Nature a condamné à une perpétuelle stérilité ces *montagnes primitives*, qui étonnent l'œil, & où le vent seul regne ; souvent on trouve à leur pied des sentiers moins escarpés & moins tortueux que dans la partie élevée ; elles offrent des cascades bruyantes, des précipices effrayans & des vallées profondes. Les dégradations, les excavations sont relatives à la quantité des eaux dont le mouvement est accéléré par leur chute, ce qui cause quelquefois l'affaissement total ou l'inclinaison de la *montagne.* Les débris qu'on trouve au pied de la plupart des pics, prouvent combien le temps y a exercé son empire : les regards ne sont fixés que par des rochers énormes, qui amoncelés les uns sur les autres défendent à l'homme d'ap-

procher. C'est sur les sommets de ces *montagnes* ou hautes éminences, qui ne sont qu'une suite de pics, souvent isolés les uns par rapport aux autres, que l'on rencontre ces neiges & ces glaçons éternels, qui couronnent des rochers saillans, environnés de nuages vagues & flottans qui se dissipent en rosée; enfin, ces cimes hérissées qui opposent à l'audace de l'homme un rempart inaccessible : la Nature y représente en grand le spectacle du désordre & de la décrépitude (*a*). On prétend que dans l'intérieur de ces *montagnes primitives*, l'on ne trouve pas de coquilles ni d'autres corps marins organisés; & quelques recherches que nous ayons faites sur le sommet des Alpes & des Pyrenées, en y faisant fouiller, nous n'en avons point pu découvrir (excepté sur les flancs vers la base); elles ne nous ont offert que des roches suivies, des gouttieres creusées par la Nature, & remarquables par leurs belles congélations ou cristallisations, des mines en filons. La pierre qui les compose est ordinairement une masse immense

(*a*) M. l'Abbé *Palasson* dit « qu'on observe au pied des *monts Pyrenées* » du côté de la France, que le sol de plusieurs contrées est composé » des débris que les rivieres qui en découlent, y ont déposés. Une » partie de l'Egypte, selon *Hérodote*, a été pareillement formée des » matieres que le Nil y a apportées; *Aristote* la nomme l'ouvrage du » fleuve; c'est pourquoi les Ethiopiens se vantoient que l'Egypte leur » étoit redevable de son origine. Les habitans des Pyrenées pourroient » dire la même chose de presque toutes les contrées situées le long » de la chaîne Septentrionale, depuis l'Océan jusqu'à la Méditerranée, » formant cette espece d'Isthme qui sépare les deux mers. C'est ainsi » que la Nature change continuellement la surface de notre Globe; elle » éleve les plaines, abaisse les *montagnes*, & l'eau est le principal » agent qu'elle emploie pour opérer ces grandes révolutions. Il ne » faut que du temps, pour que le mot de *Louis XIV* à son petit-fils » se réalise. La postérité pourra dire un jour : *Il n'y a plus de Pyrenées*. » On conçoit combien cette époque est éloignée de nous. M. *Gensanne* » a trouvé, par des observations qu'il prétend non équivoques, que la » surface de ces *montagnes* baisse d'environ dix pouces par siecle; » ainsi, en les supposant de quinze cents toises au-dessus du niveau de » la mer, & toujours susceptibles du même degré d'abaissement, il » s'écoulera un million d'années avant leur destruction totale ».

de pierre cornée ou quartzeuse, & peu variée, qui s'enfonce dans les profondeurs de la terre presque perpendiculairement à l'horizon. On n'y trouve du spath alkalin que dans les écartemens ou déchirures qui ont de l'étendue & une direction marquée, & c'est à de très-grandes profondeurs qu'on trouve des parties pour ainsi dire neuves, en un mot, l'état primitif des choses. Toutes les *montagnes primitives* nous donnent des preuves de ces assertions : ces *montagnes* en Europe sont les *Pyrenées*, les *Alpes*, l'*Apennin*, les *montagnes* du Tirol, le *Riesenberg* ou *mont des Géans* en Silésie, les *monts Crapachs*, les *montagnes* de la Saxe, celles des Vosges, le *mont Bructere* au Hartz, celles de la Norwege, &c. En Asie l'on trouve les *monts Riphées*, le *Caucase*, le *mont Taurus*, le *mont Liban*; en Afrique, les *monts de la Lune*; & en Amérique les *monts Apalaches*, les *Andes* ou les *Cordillieres*, (plusieurs de ces dernieres ont été volcanisées) &c. Telle est l'espece de *montagnes* que Dieu, en créant notre Globe, forma pour donner de l'appui & de la solidité à l'habitation de l'homme, indépendamment des autres propriétés dont nous parlerons ci-après.

2.° Les *montagnes* qui sont isolées ou garnies de quelques groupes de monticules dont la Terre est tumultuairement amoncelée, & la croûte confusément arrangée, graveleuse, qui d'ailleurs sont comme arides ou pelées à leur extérieur, tronquées ou à large bouche évasée en entonnoir vers le sommet, composées ou environnées d'amas, de débris ou de corps calcinés à demi vitrifiés, de laves, &c. : les *montagnes* de cet ordre paroissent n'avoir été formées que par des terres soulevées & lancées dans les airs, lors de l'éruption de quelque feu souterrain. Les *Isles de Santorin*, le *Monte-Nuovo*, l'*Etna*, le *Pic d'Adam* dans l'Isle de Ceylan, le *Pic de Ténériffe* dans les Canaries, & plusieurs autres ont été formés ainsi. Si de telles *montagnes* très-élevées sont cou-

vertes de coquilles marines, l'on peut regarder leurs sommets comme ayant fait partie du sol de la mer. Quantité de *montagnes* semblables ont été formées de mémoire d'homme, & n'offrent à la vue que des débris sans proportions, des ruines tumultuaires, des masses confuses, des parties amoncelées sans ordre, des productions formées par des éboulemens ou des éruptions. Quand une pareille *montagne* touche à la terre & avance dans la mer plus que les terres contiguës, alors on l'appelle *Cap*, *Tête* ou *Promontoire*; tel est le Cap de Bonne-Espérance, à l'extrémité Méridionale de l'Afrique. Ces *montagnes* du second rang sont ordinairement plus accessibles. M. *de Haller* observe que l'angle que fait leur base avec le talus, est plus grand; qu'elles ont moins de sources, & que leurs plantes different de celles des Alpes : les paysans en Suisse, dit-il, les séparent des Alpes & en connoissent la différence.

3.° Les *montagnes* groupées ou non, dont la terre ou pierre est disposée par couches plus ou moins régulieres, d'une ou de plusieurs couleurs & matieres, doivent être regardées comme produites par le dépôt lent & successif des eaux, ou par atterrissement lors des alluvions considérables. On voit tous les jours des monticules semblables qui se forment ainsi : ces sortes de *montagnes*, toujours d'une élévation médiocre, en comparaison de celles du premier ordre, sont arrondies par le haut, ou couvertes de terre qui y forme souvent une surface assez plate & très-étendue. On y trouve aussi du sable & des amas de cailloux arrondis, semblables à ceux qui ont été roulés par les eaux. L'intérieur ou le massif de ces *montagnes* est composé d'un amas de lits ou de couches assez horizontales ; & ces bancs uniformes & multipliés contiennent une quantité prodigieuse de coquilles, de corps marins, d'ossemens de poissons. Quelquefois ces *montagnes à couches* dégénerent en

monticules, & même en plages, mais sont toujours composées d'un amas immense de fossiles très-variés, bien conservés, & qui se détachent assez facilement de leur lit ou matrice terreuse plus ou moins dure. Ces coquilles marines mêlées, confondues dans des entassemens de corps organisés d'un autre ordre, offrent ici un désordre si étonnant, qu'il annonce indubitablement qu'un courant extraordinaire & furieux a confondu, accumulé sans ordre & avec la plus grande précipitation les corps étrangers & les divers coquillages arrachés de leur place naturelle & primitive, pour venir former, en se réunissant, une élévation & une montagne, qui ne sont absolument qu'un composé des débris de corps autrefois organisés. Tous ces phénomenes semblent prouver que c'est principalement au séjour de la mer sur quelques parties de notre Continent, qu'elle a depuis laissées à sec, que la plupart de ces *montagnes* doivent leur origine. (C'est à la faveur d'un tel systême qu'*Anaxarque* expliquoit la formation des *montagnes* de Lampsaque.) On y trouve aussi des bois, des empreintes de plantes, des couches de glaise, de marne & de craie, différens lits de pierre qui se succedent les uns aux autres, tels que des ardoises, des marbres souvent remplis de corps marins; des pierres à chaux qui paroissent uniquement formées de débris de coquilles, de la pierre à plâtre, des couches entieres d'ochre, ou de ce qu'on appelle *la mine de fer limoneuse;* des lits de bitume, de sel gemme & d'alun.

Les couches des *montagnes* inférieures, récentes ou formées par des accidens nouveaux, paroissent quelquefois s'appuyer & prendre naissance sur les côtés des *montagnes primitives* qu'elles entourent & dont elles sont en quelque sorte les premiers échelons, & elles finissent par aller se perdre insensiblement dans les plaines. Cette remarque est très-importante pour les Observateurs que ce voisinage pourroit induire en

erreur : elle démontre sur-tout que les couches d'ochre ne sont que le résultat de mines en filons qui se sont décomposées & qui ont été visiblement entraînées par les eaux. A l'égard de l'irrégularité de quelques couches dans les *montagnes* récentes, elle est due à des inondations violentes, brusques, à des torrens, à des révolutions locales qui leur ont fait faire des coudes, des sauts, des affaissemens. Au reste, c'est une observation générale que dans les *montagnes*, les couches de terre qui en forment la hauteur, gardent par-tout dans leurs différentes sinuosités, un parallélisme exact entre elles. M. *Desmarest* observe que dans deux *montagnes* qui forment par leurs croupes l'enfoncement d'un vallon, on découvre à même hauteur des couches de terre ou de pierre de la même nature, dont la disposition & l'arrangement sont les mêmes. Nous faisons voir à l'*article* TERRE, dans ce Dictionnaire, la raison pourquoi le nombre & l'épaisseur des couches des *montagnes* récentes ne sont pas par-tout les mêmes. Il y a des couches d'un quart de pouce d'épaisseur, d'autres qui ont plus de dix pieds : il y a des endroits où l'on trouve jusqu'à trente & quarante lits qui se succedent ; d'autres où on n'en trouve que trois ou quatre. Dans les *montagnes* récentes & composées de couches, dit M. *Lehmann*, la couche la plus profonde est toujours celle du charbon de terre ; elle est portée sur un gravier ou sable grossier & ferrugineux : au-dessus du charbon de terre on rencontre les couches d'ardoise, de schiste ou de pierre feuilletée ; & enfin la partie supérieure des couches est constamment occupée par la pierre à chaux & par les fontaines salées. On sent de quelle utilité peuvent être ces observations, lorsqu'il s'agit d'établir des travaux pour l'exploitation de ces minéraux ; & en faisant attention à la distinction que nous avons donnée des différentes *montagnes* de la même nature, on saura la

nature des ſubſtances que l'on pourra eſpérer d'y trouver lorſqu'on y voudra fouiller : les échantillons apparens indiquent les matieres cachées dans leur noyau ou intérieur. On appelle les petites *montagnes* ou monticules, *collines*.

En général, on a obſervé que quand deux ou pluſieurs *montagnes* courent parallélement, les avances angulaires qu'elles forment correſpondent aux angles rentrans, & ces angles ſont plus frappans & plus aigus dans les vallons profonds & reſſerrés. M. *de Haller* dit qu'il y a beaucoup d'endroits dans les Alpes & dans les *montagnes*, où les deux chaînes ſe prolongent contre l'axe de la vallée, & ſe joignent de maniere à ne laiſſer que l'eſpace néceſſaire pour la riviere qui en décharge les eaux. Dans d'autres endroits la *montagne* ſe continue, par exemple, au Nord, & ſe diſcontinue au Midi pour y ouvrir une vallée. Dans d'autres, les deux chaînes ſe retirent & forment de chaque côté une courbe, dont la concavité en regarde l'axe ; il en naît des vallons preſque ronds & tout-à-fait unis.

Il eſt bon d'obſerver auſſi que les *montagnes primitives* qui forment de vaſtes chaînes, tiennent communément les unes aux autres, ſe ſuccedent pendant pluſieurs centaines de lieues, & embraſſent, tant par leurs troncs principaux que par leurs ramifications collatérales, la ſurface des Continens. Le Pere *Kircher* & pluſieurs autres ont obſervé que la direction de l'anneau ou chaîne principale eſt aſſez conſtante du Nord au Sud, & de l'Eſt à l'Oueſt. Les Cordillieres du nouveau Monde, dit M. *de Haller*, s'étendent du Nord au Sud ; les Pyrenées en approchent : ce ſont les Alpes qui vont de l'Eſt à l'Oueſt ; & en Afrique il doit y avoir une chaîne pareille, puiſque les grands fleuves de cette partie du Monde tendent à l'Eſt d'un côté, & à l'Oueſt de l'autre. La chaîne du Tibet paroît parallele aux Alpes, & on a ſujet de

croire, par la longueur du chemin qu'il faut faire à travers les neiges, que les *montagnes* du Tibet sont très-élevées. Les *montagnes* qui sont proprement les tiges principales & le point capital d'élévation & de partage, présentent des masses très-considérables & par leur hauteur & par leur volume ou leur adossement ; elles occupent & traversent ordinairement le centre des Continens : celles de moindre hauteur naissent de ces chaînes principales, elles diminuent insensiblement à mesure qu'elles s'éloignent de leur tige, & disparoissent enfin ou sur les côtes de la mer ou dans les plaines. D'autres se soutiennent encore le long du rivage de la mer, & leur chaîne n'est interrompue que pour ne point contraindre les eaux des mers, au-dessous du lit desquelles la base de ces *montagnes* s'étend, & la chaîne se retrouve dans les Isles qui perpétuent leur continuation jusqu'à ce que la chaîne entiere reparoisse. Les plus hautes *montagnes* & le plus grand nombre d'Isles sont entre ou proche les Tropiques & dans le milieu des Zones tempérées, tandis que les plus basses avoisinent les Pôles. M. *Buache*, de l'Académie des Sciences, a établi un systême de Géographie physique sur la structure ou la charpente du Globe terraquée considéré par les grandes chaînes de *montagnes* qui traversent les continens & les mers d'un Pôle à l'autre, & d'Occident en Orient. Suivant ce systême, il y a sur la terre une suite non-interrompue de hautes *montagnes* & de terrains élevés qui la partagent en quatre pentes, d'où s'écoulent les fleuves : ces chaînes de *montagnes* se rendent d'un continent à l'autre par-dessous les mers, & les Isles que l'on y voit sont comme les sommets des *montagnes*. L'ouvrage de M. *Buache* est connu sous le nom de *Tables & Cartes de la Géographie physique.*

On lit dans le *Journal de Physique*, *Mai 1779*, que « M. *Pallas*, après avoir parcouru la Sibérie

& presque tout l'Empire Russe dans l'Asie Boréale, a cru découvrir l'insuffisance des principaux systêmes imaginés jusqu'à présent, pour rendre raison de la formation des *montagnes*. C'est en parcourant en Observateur exact des contrées immenses, en visitant, pour ainsi dire, les ateliers secrets de la Nature, dans presque le quart de la superficie de notre hémisphere, qu'il a observé, étudié & suivi le grand ouvrage des *montagnes*; ce n'est pas sur de simples rapports étrangers, c'est d'après ce qu'il a vu par lui-même pendant l'espace de dix ans, qu'il a dessiné, dans un Ouvrage intitulé, *Observations sur les montagnes* (Ouvrage traduit en François), & la direction des chaînes Septentrionales, & leur composition particuliere; elles le conduisent à une idée ingénieuse sur la formation des principaux groupes de *montagnes*, & sur la distribution irréguliere & la figure de notre ancien Continent. Le Lecteur curieux de suivre M. le Docteur *Pallas* dans ces détails, sera bien aise de trouver dans ce Dictionnaire une esquisse des principaux systêmes imaginés pour rendre raison de la formation des *montagnes*, la comparaison que l'on peut établir entre eux, ce qu'on doit en penser & le jugement à porter sur celui de M. *Pallas*. » (Notre Lecteur, en consultant l'*article* TERRE, y trouvera les différens systêmes sur la formation & la configuration de notre Globe.) Ce seroit après avoir parcouru la Terre entiere, avoir étudié long-temps toutes les chaînes de *montagnes*, leur direction & leur composition particuliere, que l'on pourroit peut-être établir un systême général. Aussi pour peu qu'on y fasse attention, remarquera-t-on dans les différens systêmes dont il est mention à l'*article* TERRE, d'après l'Ouvrage cité, l'influence du climat, & pour ainsi dire, le goût de terroir. *Burnet*, *Whiston*, *Woodward* qui ne connoissoient que l'Angleterre, où l'on voit peu de grandes chaînes de *montagnes*, où elles sont pres-

que toutes détachées & isolées, où des couches horizontales assez régulieres forment le sol de vastes plaines, ont dû penser naturellement à ces couches générales & concentriques autour du Globe, & ne regarder les *montagnes* que comme les débris de ces couches ou soulevées ou abymées par l'effort des eaux. *Scheuchzer*, méditant parmi les *montagnes* escarpées de la Suisse, au milieu des rocs de granit, de pétro-silex, de jaspe, de pierres dures, & ne trouvant sur les plaines élevées des Alpes que des lits de matieres semblables, a dû se peindre la main du Tout-Puissant, brisant ces lits & soulevant leurs éclats en forme de *montagnes*. *Ray*, *Morro*, *Stenon*, ne voyant autour d'eux que des volcans enflammés ou des traces de produits volcaniques, & séduits par la constitution des collines d'Italie, presque toutes formées de laves, de pozzolane & de matieres basaltiques, par la naissance du *Monte Nuovo*, qui s'est accru presque sous leurs yeux, ont attribué la formation des grandes *montagnes* à une cause, secondaire à la vérité, mais premiere & principale pour eux. L'illustre Pline de la France (M. *de Buffon*), dessinant la Nature au pied de la derniere ramification des *Alpes Françoises*, & les voyant s'élever insensiblement en avançant vers la région Méridionale de la France & vers la Savoie, a conclu d'après sa théorie & en faveur de cette même théorie, que les plus hautes *montagnes* se trouvoient vers l'Equateur, & baissoient vers les Pôles, & que produites par le flux & le reflux de la mer, elles étoient formées de ces dépôts ».

Exposons maintenant le tableau géographique des directions des principales *montagnes* & de l'espece de liaison qui se trouve entre elles. Ce tableau, rempli d'observations très-intéressantes, differe de celui de M. *Buache*, & l'on peut suivre le tableau de ces observations, les cartes sous les yeux.

M. *Buache* place les vastes plateaux, ou les points

lès plus élevés des grandes chaînes de *montagnes*, sous l'Equateur, c'est-à-dire, sous la Ligne.

« L'Auteur, que nous suivons ici, croit plutôt que le terrain le plus plein & le plus continu, & peut-être aussi le plus élevé en général, s'éloigne de l'Equateur & se trouve du côté des Zones tempérées. En effet, si nous jetons un coup-d'œil sur la surface du Globe, nous n'appercevrons pas cette chaîne de *montagnes* qui devroit se rencontrer, la coupant en deux portions, de l'Orient à l'Occident. Au contraire, des plaines immenses semblent presque par-tout accompagner la Ligne. En Afrique, les déserts de la Nigritie & ceux de l'Ethiopie supérieure d'un côté de la Ligne, & de l'autre les plaines sablonneuses du Nicoco, de la Caffrerie, du Monoemugi & du Zanguebar. Depuis les côtes Orientales de l'Afrique jusqu'aux Isles de la Sonde, on trouve une espace de quinze cents lieues de mer, presque sans Isles, (l'on sait que les Isles peuvent & doivent être regardées comme les pointes des *montagnes* sous-marines;) excepté les Laquedives & les Maldives dont la plupart sont basses, & qui courent du Nord au Sud. Depuis les Moluques & la Nouvelle Guinée, jusqu'aux bords Occidentaux de l'Amérique, la mer occupe un espace de trois mille lieues. Quoique *Chimboraco* & *Pichincha* en Amérique, les deux plus hautes *montagnes* mesurées, se trouvent près de la Ligne & sous la Ligne même, que doit-on en conclure? rien absolument, puisque d'un côté ces deux *montagnes* ne sont point dans une direction parallele à l'Equateur, que les *Andes* ou les Cordillieres s'élevent en s'éloignant de l'Equateur vers les Pôles, qu'il regne une plaine immense entre l'Orénoque & la riviere des Amazones, précisément sous l'Equateur. De plus, cette derniere riviere prenant sa route dans l'Audience de Lima, vers le onzieme degré de latitude Sud, après avoir traversé toute la partie Méridionale

ridionale de l'Amérique de l'Eſt à l'Oueſt, va ſe rendre à la mer, préciſément ſous la Ligne. Ce terrain deſcend donc durant l'eſpace de douze degrés ou de trois cents lieues. De l'embouchure des Amazones juſqu'aux côtes Occidentales de l'Afrique, la mer forme encore une plaine de plus de cinquante-cinq degrés. Les plus hautes élévations du Globe ne ſe trouvent donc pas ſous la Ligne. »

« D'après le petit nombre de faits certains & d'obſervations exactes des Voyageurs inſtruits, nous pourrions preſque aſſurer que le terrain le plus élevé de notre Globe ſe trouve au-delà des Tropiques dans l'hémiſphere Auſtral & dans le Boréal. En effet, ſi nous conſidérons le cours des grands fleuves, nous les verrons en général ſe précipiter dans trois grands réſervoirs, l'un ſous la Ligne, & les autres vers les Pôles. (On ne prétend point ici établir une choſe abſolument générale; car on convient qu'outre les deux bandes élevées, la terre eſt hériſſée d'une infinité d'élévations, ſoit iſolées, ſoit continues ſur toute ſa ſurface.) En Amérique, l'Orénoque & la riviere des Amazones courent vers la Ligne; tandis que le fleuve de Saint-Laurent court vers le cinquantieme degré Nord, & la riviere de la Plata vers le quarantieme Sud. L'Afrique renfermée preſque toute entiere entre les deux Tropiques, eſt encore trop peu connue pour nous offrir des obſervations qui puiſſent mener à des conſéquences exactes. L'Europe & l'Aſie qui ne forment qu'un corps & qu'une maſſe, paroiſſent diviſées par une bande plus élevée qui s'étend depuis les côtes les plus Occidentales de la France, juſqu'aux plus Orientales de la Chine, à l'Iſle de *Saghalien* ou d'Anga-hata, en ſuivant aſſez exactement le cinquantieme dégré latitude Nord. On pourroit donc regarder, dans le nouveau Continent, le plateau où le Miſſiſſipi, le fleuve Saint-Laurent, la Belle Riviere, celle de Los Eſtrechos, prennent leur ſource, comme

l'endroit le plus élevé de l'Amérique Septentrionale; d'où le Miſſiſſipi part pour ſe rendre vers l'Equateur, le fleuve Saint-Laurent vers le Nord-Eſt, & les autres vers le Nord-Oueſt. Dans l'ancien Continent, on pourroit aſſigner la bande dont nous avons déjà parlé & à laquelle on pourroit donner environ dix degrés de largeur, depuis le quarante-cinquieme juſqu'au cinquante-cinquieme; car en Europe, le Tage, le Danube, le Dnieper, le Don, le Volga; en Aſie, l'Indus, le Gange, le Menan, le Mecon, le Hoang-ho, le Yantgtt-ſe-Kiang, deſcendant, pour ainſi dire, de cette hauteur, ſe rendent dans le grand réſervoir qui eſt entre les Tropiques, tandis que du côté du Nord, le Rhin, l'Elbe, l'Oder, la Viſtule, l'Obi, le Jeniſſeia, le Lena, l'Indigirka, le Kowyma, ſe rendent dans le Septentrional. »

» Si l'on pouvoit encore conclure des *montagnes* dont on a calculé la hauteur & des chaînes immenſes que l'on connoît, en ſuivant exactement cette bande élevée, on y trouveroit les plus hautes *montagnes*. Les *Alpes Suiſſes* & *Savoyardes* ſont par le travers des quarante-cinquieme, quarante-ſixieme & quarante-ſeptieme degrés. L'on y voit les *monts Saint-Gothard*, *Furca*, *Bruning*, *Ruſs*, *Whiggis*, *Scheidek*, *Gunggels*, *Galanda*; enfin la branche des Alpes Suiſſes qui gagnent le Tirol ſous le nom d'*Arlenberg* & d'*Arula*. En Savoie, le *mont Maudit*, le *pic de l'Argentiere*, le *Cornero*, le *grand* & le *petit Saint-Bernard*, le *grand* & le *petit Cenis*, la *Coupeline*, le *Servin*, & la branche des Alpes Savoyardes, qui va gagner l'Italie par le Duché d'Aoſt & le *mont Serat*. Dans cet amas de pics élevés, on diſtingue ſur-tout le *mont Maudit* & le *mont Saint-Gothard*. (On en trouvera les hauteurs à la ſuite de cet article.) Les *Alpes* ſortant de la Suiſſe & de la Savoie par le Tirol & la Carniole, traverſent le Saltzbourg, la Stirie, l'Autriche, pouſſent des branches juſqu'en Pologne & en Pruſſe,

par la Moravie & la Bohême. Entre le quarante-ſeptieme & le quarante-huitieme degré, on rencontre le *Grimming* & le *Priel*, les deux *montagnes* les plus élevées, la premiere, de la Stirie, & l'autre, de l'Autriche. Entre le quarante-ſixieme & le quarante-ſeptieme, le *der Bacher* & le *der Reinſchnicken* ſe font remarquer en formant deux chaînes; l'une ſupérieure qui traverſant les Comtés de Trencſin, d'Arrava, de Scepus & le Kreyna, ſépare la Siléſie, la petite Pologne & la Ruſſie rouge, de la Haute-Hongrie; tandis que l'inférieure traverſant la Croatie ſupérieure, la Boſnie, la Servie & la Tranſilvanie, ſépare la Baſſe-Hongrie des Etats Européens du Grand-Seigneur, & va rejoindre la chaîne ſupérieure, derriere la Moldavie, vers la petite Tartarie. (C'eſt dans ces *montagnes* que ſont placées les riches mines de Schemnitz. Si l'on veut avoir une idée générale de la hauteur de cette *bande Alpine*, il n'y a qu'à remarquer que les puits les plus profonds de *Schemnitz* ont deux cents toiſes, & que malgré cela, d'après les calculs barométriques du ſavant M. *Noda*, la plus grande profondeur de ces mines eſt encore deux cents quatre-vingt-ſix toiſes plus élevée que la ville de Vienne. Les *montagnes* granito-argileuſes de Schemnitz & de tout ce canton métallique, ſont cependant encore dominées par les *monts Crapachs*.) Le *mont Krivany*, dans le comté d'Arrava, & les *monts Crapachs*, entre la Ruſſie rouge & le Kreyna, ſemblent par leur élévation dominer ſur toute la chaîne Alpine ſupérieure. L'inférieure renferme auſſi des *montagnes* remarquables par leur hauteur; entre autres, le *mont Mediednik*, qui donne ſon nom à une chaîne fort étendue en Boſnie, & le *mont Hémus* ſi fameux même chez les Anciens. Enfin, cette longue chaîne va ſe confondre dans l'Aſie, avec une autre chaîne non moins fameuſe, qui, ſuivant toujours exactement le cinquantieme degré, traverſe toute l'Aſie. C'eſt cette chaîne de *montagnes* que

M. le Docteur *Pallas* a décrite dans l'Ouvrage que nous avons cité, & que nous allons suivre avec ce savant Observateur. »

« Il place la tête des *montagnes d'Oural*, entre les sources du Jaïk & du Bielaïa, vers le cinquante-troisieme degré de latitude, & le soixante-dix-septieme de longitude. C'est là que les Alpes Européennes, après avoir traversé l'Europe, y avoir distribué différentes branches que nous examinerons ensuite, changent de nom, deviennent les *montagnes* Ouraliques, & commencent à courir dans l'Asie. Cette chaîne majestueuse séparant la grande Bulgarie des déserts d'Ischimska, s'avance à travers le pays des Eleuths, accompagne le fleuve Irtis, s'approche du lac Teleskaïa, & ne forme plus qu'un même systême de *montagnes* avec la chaîne *Altaïque*. Là, elles donnent naissance à l'Oby, à l'Irtis & au Jeniseï, qui partant du cinquantieme degré vont se précipiter dans la mer Glaciale.»

« La chaîne Altaïque, sous le nom de *Saïanes*, après avoir embrassé & réuni toutes les rivieres qui forment le Jeniseï, continue sans la moindre interruption vers le lac Baïkal. La prolongation de cette chaîne vers le Sud, forme la plaine immense & élevée, à laquelle on pourroit comparer la seule plaine de Quito qui porte le nom de *Gobi* ou *Chamo*, & qui va se perdre dans la Tartarie Chinoise. L'Altaï se jetant ensuite entre les sources du Tchikoi & des fleuves qui composent le systême de l'Amur ou Saghalien, s'éleve vers le Lena, s'approche de la ville de Jakuck, au-dessus du soixantieme degré, court de là du côté de la mer de Kamtschatka, tourne autour des golfes Ochockoi & Pensinique, s'unit à la grande chaîne marine des *Isles Kouriles*, vers le Japon, & forme les côtes escarpées du *Kamtschatka*, entre le cinquante-cinquieme & soixantieme degré. Telle est la marche directe des *montagnes* élevées qui constituent la bande que nous soupçon-

nons dominer l'hémisphere Septentrional, & qui, après s'être abaissées pour passer sous la mer & former, par leurs pics élevés, les Isles & l'*Archipel* auxquels le malheureux *Beting* a donné son nom, se relevent & rentrent dans l'Amérique Septentrionale par la partie Occidentale, vers le Détroit d'Anian; courant ensuite le même parallele, elles vont se perdre dans le Canada. C'est dans cette traversée qu'elles forment des réservoirs, où la Belle-Riviere, la Riviere-Longue, le fleuve Saint-Laurent, le Missisipi & l'Ohio prennent leur source. De ces côtes Orientales de l'Amérique, jusqu'à celles de l'Europe, nous trouvons une vaste interruption. Peut-être dans l'origine, la chaîne étoit-elle exactement suivie, mais des révolutions singulieres, en séparant l'ancien & le nouveau Continent, auront produit cette scissure, & n'auront laissé pour témoin de ce qui existoit autrefois, que les *Açores* & quelques pointes isolées, jusqu'aux Isles de l'Angleterre. »

« Avant que de chercher s'il existe une bande pareillement élevée dans la partie Méridionale du Globe, on peut encore observer les branches & les ramifications que la grande bande Alpine Septentrionale jette également & du côté de l'Equateur & du côté du Pôle Arctique. Ces nouvelles chaînes s'abaissant insensiblement vers le terme où elles tendent, sembleroient assez bien prouver que l'Equateur n'est pas l'endroit le plus élevé de la Terre. »

« Les Alpes Européennes produisent trois principales chaînes qui courent vers l'Equateur, & quelques petites vers les Pôles. La premiere chaîne Méridionale sort par le Dauphiné, traverse le Vivarais, le Lyonnois, l'Auvergne, les Cévennes, le Languedoc, & se joignant aux Pyrenées, entre en Espagne. Là, deux ou trois ramifications, dont l'une courant par la Navarre, la Biscaye, l'Aragon, la Castille, la Marche, la Sierra-Morena, se rend dans le Portugal;

l'autre, après avoir traversé l'Andalousie, le Royaume de Grenade, y avoir formé quantité de *sierras*, au-delà du Détroit de Gibraltar, se releve en Afrique, dont elle côtoie toutes les côtes Septentrionales sous le nom de *Mont-Atlas*. La seconde chaîne principale des Alpes, s'échappant par la Savoie & le Piémont, hérisse de ses aspérités les Etats de Gênes, le Parmesan, forme la bande des *Apennins*, change mille fois de nom, en partageant l'Italie en deux, & va se terminer dans le Royaume de Naples & dans la Sicile, produisant à chaque pas des volcans. La troisieme chaîne se détachant de la Hongrie, vient semer de *montagnes* nombreuses toute la Turquie Européenne, jusqu'à la Morée & à l'Archipel du fond de la Méditerranée. Les branches Septentrionales, quoique plus petites d'abord, ne sont pas moins exprimées, & quelques-unes poussent même leurs ramifications jusqu'à la mer Glaciale. Une branche Alpine sortant de la Savoie, par le Pays de Gex, s'avance dans la Franche-Comté, le Suntgaw, l'Alsace, le Palatinat & la Vétéravie. Une autre part du pays de Saltzbourg, côtoie la Bohême, entre dans la Pologne, jette une ramification dans la Prusse, du côté des déserts de Waldow, & après avoir parcouru la Russie, se perd dans le Gouvernement d'Archangel. »

« Les *Alpes Asiatiques* produisent pareillement plusieurs branches, tant Méridionales que Septentrionales. Les *monts Ouraliques* du milieu des sources du Bielaïa & du Jaïk, produisent trois branches principales, dont la premiere renfermant dans une de ses divisions la mer Caspienne, entre dans la Circassie par le Gouvernement d'Astracan, traverse la Georgie, sous le nom de *Caucase*, envoie à l'Occident mille ramifications dans la Turquie Asiatique, y éleve les *monts Tschilder*, *Ararat*, *Taurus*, *Argée*, & beaucoup d'autres dans les trois Arabies; tandis que son autre division, passant entre la mer Caspienne & le lac Aral, pénetre

dans la Perse par le Chorasan. La seconde branche de la chaîne Ouralique prenant sa direction plus à l'Est, quitte le pays des Eleuths, gagne la petite Bukarie, forme les remparts du Gog & Magog, & les fameuses *montagnes* anciennement connues sous le nom de *Caf*, dont M. *Bailly* a fait le théâtre de la guerre entre les Dives & les Péris, (*Lettres sur les Atlantides*, *Lettr. XVI.e*) Elle traverse les Royaumes de Casgar, de Turquestan, entre par celui de Lahor dans le Mogol, & après avoir donné naissance au désert élevé de Chamo, vient former la Presqu'Isle Occidentale de l'Inde. Pendant que ces deux branches courent vers le Midi, la troisieme branche de la chaîne Ouralique s'éleve vers le Nord, en suivant presque le soixante-dix-septieme méridien, & sépare naturellement l'Asie de l'Europe, sans cependant borner l'Empire immense de Russie. Arrivée vis-à-vis de la Nouvelle Zemble, cette chaîne se partage en deux branches considérables; l'une, courant au Nord-Est, tourne le long des côtes Arctiques, & l'autre, s'avançant vers le Nord-Ouest, va se joindre à la chaîne Boréale d'Europe, parcourt la Scandinavie en forme de fer à cheval, & vient remplir de rochers les basses terres de la Finlande, pour de là, suivant M. *Pallas*, *paroître continuer du Cap-Nord de la Norwege, par la chaîne marine du Spitzberg, en remplissant peut-être d'isles & de brisans l'Océan Arctique, pour se réunir, par le Pôle, aux pointes Boréales & Orientales de l'Asie & de l'Amérique Septentrionale.* »

« La chaîne Ouralique devenue Altaïque dans le pays des Mongols, s'avance vers l'Equateur. Après avoir formé les *montagnes* & les cavernes qui servent, dit-on, de dépôts aux cendres des Empereurs Mongous de la famille de Gengis-kan, la vaste plaine de sable aride de Chamo, les rochers affreux du Tibet, les retraites mystérieuses & désertes du Grand Lama,

elle vient à travers les rivieres d'Ava & de Menan, circonscrire dans ses sous-divisions les Royaumes d'Ava, de Pégu, de Laos, du Tonquin, de la Cochinchine & de Siam, soutenir la Presqu'Isle de Malaca, & semer l'Océan Indien des Isles de la Sonde, des Moluques & des Philippines. Des bords du lac Baïkal & de la Province de Sélinginskoy, une branche se détache pour aller se répandre dans la Tartarie Chinoise, dans la Chine, se prolonger dans la Corée & donner naissance aux Isles du Japon. »

« La grande chaîne parvenue au Nord, vers la ville de Jakuck, sur le bord du Lena, envoie une de ses branches vers le Nord - Ouest, qui passant entre les deux Tungusta, va se perdre dans les terrains marécageux de la partie Septentrionale de la province de Jennisseiskoy. Cette même chaîne, parvenue à la partie la plus Orientale de l'Asie, va se perdre dans les glaces du Nord, vers Nos-Tschalatskoy ou Promontoire glacial, & le Cap Czuczenskoy. »

« Il ne sera peut-être pas aussi facile de suivre la bande élevée dans l'hémisphere Méridional, au-delà du Tropique du Capricorne, qu'il l'a été de la distinguer vers le Nord. Une étendue de mer immense semble occuper toute la partie Antarctique. L'ancien Continent ne s'éleve pas au-delà du trente-quatrieme degré de latitude Sud, & l'Amérique Méridionale se prolonge à peine jusqu'au cinquante-cinquieme. En vain le hardi *Cook* a-t-il tenté de chercher des régions vers le Pôle, des amas épouvantables de glaces lui en ont toujours fermé le passage. Au-delà du cinquantieme degré, plus de terre, plus d'habitations; les Isles de la Nouvelle Zélande sont le terrain le plus étendu dans ces mers désertes; encore le Cap-Sud de Taral-Poenamoo ne monte-t-il qu'au quarante-huitieme degré; car nous ne parlerons pas de la Terre de Sandwich, placée au cinquante-huitieme; elle est trop petite & trop basse. Mais qu'on se souvienne que

les *Cordillieres*, d'après les obſervations des Voyageurs, s'élevent en s'avançant vers le Détroit de Magellan, & que la Terre de Feu, ſituée au cinquante-cinquieme degré, n'eſt qu'une maſſe de rochers prodigieuſement élevés ». (Qu'on ſe reſſouvienne ſur-tout qu'on veut établir ici, que ce ſont ſeulement des obſervations particulieres que la lecture du Mémoire du Docteur *Pallas*, la conſidération générale du Globe, la poſition ſinguliere des principales ſources, & la direction uniforme des fleuves les plus conſidérables fournit à l'Auteur de ces réflexions. On les expoſe ici ſans prétention & ſans deſſein de critiquer perſonne.)

« Cependant l'Amérique offre à nos regards des pointes élevées, d'où des chaînes de *montagnes* partent en différens ſens pour ſe diſtribuer ſur toute la ſurface du nouveau Continent. Ce feront encore de grands réſervoirs, où les plus fameux fleuves iront prendre leur ſource, d'où ils deſcendront néceſſairement vers leur embouchure. Dans l'hémiſphere Méridional, cette bande eſt plus rapprochée de l'Equateur, & ſi elle n'eſt pas vers le cinquantieme degré, nous la rencontrerons ſenſiblement entre le vingtieme & le trentieme, & nous pouvons la ſuivre exactement. Les hautes *montagnes* du Tucuman, du Paraguay, qui coupent l'Amérique Méridionale, vers le vingt-cinquieme degré, peuvent être regardées comme les *Alpes Américaines*. Si l'on jette un coup d'œil ſur une Mappemonde auſtrale, on pourra diſtinguer une bande élevée tout le long de ce parallele. En Afrique, le pays du Monomotapa, celui de la Caffrerie, ſont hériſſés de très-hautes *montagnes*, d'où découlent des fleuves aſſez conſidérables. Dans la mer Pacifique, nous trouvons rangés ſous ce même parallele, la Nouvelle Hollande, la Nouvelle Calédonie, les Hébrides, les Iſles Tranquilles des Amis, & les Heureuſes de la Société & d'Otahiti. On pourroit donc, avec aſſez de vraiſemblance, déſigner ce parallele ſous

le nom d'*Alpes Australes*, comme nous avons désigné la bande élevée du cinquantieme, sous celui d'*Alpes Septentrionales*. En effet, en Amérique, c'est de ces Alpes que descendent Rio de la Plata, qui, après cinq cents lieues de course, se précipite dans la mer, au trente-cinquieme degré de latitude Sud; Parana qui, sortant des *monts des Arapes*, se jette dans la Plata à Corriente; les rivieres nombreuses qui vont enfler celle des Amazones, comme le Paraba qui, dans sa marche, reçoit le tribut de plus de trente autres rivieres, le Madera, le Cuchirara, l'Ucayal, &c. &c. C'est de ces Alpes que se détachent trois branches considérables de *montagnes*, connues sous le nom commun d'*Andes* ou *Cordillieres*. Suivons ces divisions. La premiere, qui se prolonge par le Sud en sortant du Paraguay par le Tucuman, sépare le Chili de ces provinces & du Chimito, & parvient par la Terre Magellanique, jusqu'à la Terre de Feu. La seconde branche remontant vers l'Equateur, traverse le Pérou, en recélant en vain des trésors que l'avide avarice a su découvrir, borde les Missions Espagnoles, entre dans la terre ferme par le Popayan, & va joindre l'Amérique Méridionale, la Septentrionale, par l'Isthme de Panama, &c. La troisieme division sortant du Paraguay par Guayra & le pays de Saint-Vincent, traverse le Brésil, distribue des ramifications dans la Guiane Portugaise, dans la Françoise & la Hollandoise, coupe l'Orénoque, forme les *montagnes* de *Venezula*, & vers Carthagene se réunit à la seconde branche qui vient du Popayan. »

« Nous avons déjà cru devoir placer vers le quarante-cinquieme degré de latitude Nord, la bande élevée de l'Amérique Septentrionale, & nous avons cru y reconnoître la prolongation des Alpes Septentrionales de l'ancien Continent; elle jette pareillement des branches considérables des deux côtés. L'une s'échappant à travers les sources du Mississipi, de la Belle-

Riviere, du Miſſouri, ſe diviſe à l'entrée du Nouveau Mexique, pour aller former à l'Occident la Californie, & à l'Orient les *montagnes des Apalaches*. De là, s'avançant par la Nouvelle Biſcaye, l'Audience de Guadalaxara, l'Ancien Mexique, Guatimala, va à Panama joindre la branche Méridionale, qui eſt partie des Alpes du Paraguay : la ſeconde branche, ſuivant le cours du Miſſiſſipi, ſépare la Louiſiane de la Virginie, ſert de boulevart aux braves Etats-Unis de l'Amérique, forme dans la Caroline les *montagnes* des Apalaches; & traverſant enfin la Floride Orientale, ferme le Golfe du Mexique par les grandes & les petites *Antilles*. On peut ſuivre dans le Nord les rameaux de la bande élevée, les voir d'un côté ſe porter dans le Canada, remonter par le Labrador juſqu'au Détroit d'Hudſon, former les grandes Iſles de Bonne-Fortune, de Cumberland & de James, traverſer le Détroit de Davis, & ſe confondre avec les rocs du Groënland éternellement chargés de glaces; d'un autre côté, s'élever par le pays des Aſſinipoels & des Chriſtinaux, juſqu'au Michinipis & à l'Archipel du Nord. »

« Telles ſont aſſez exactement les directions des grandes chaînes de *montagnes*. Sur le Globe, il eſt certains points ſaillans & aſſez ſenſibles qui ſemblent être de vaſtes plateaux qui envoient dans toutes les régions, de grands fleuves & de hautes *montagnes*. Les Alpes Suiſſes & Savoyardes en Europe, la réunion des *montagnes* Ouraliques en Aſie, (M. *Bailly* regarde auſſi cet endroit comme le plus élevé du Globe; *Lettres ſur les Atlantides*, page 236.) les Andes du Tucuman & du Paraguay dans l'Amérique Méridionale, & les pays élevés, d'où le Miſſiſſipi, le fleuve Saint-Laurent & la Belle-Riviere ſe précipitent, peuvent être regardés comme ces vaſtes plateaux. On avoue ici de bonne foi, qu'on ne ſe trouve pas d'accord avec le célebre Géographe M. *Buache*, qui

place ces plateaux beaucoup plus près de l'Equateur & ſous l'Equateur même. Mais M. *Buache* vouloit faire un ſyſtême, appuyer le ſien, & en confirmer un autre : ce n'eſt point le but de l'Auteur de ces réflexions ; il ſe contente d'expoſer ce qu'il a cru remarquer. Heureux, dit-il, ſi les voyages des ſavans Obſervateurs confirment nos remarques, ou plutôt celles de tous ceux qui voudront jeter avec nous un coup d'œil attentif ſur la ſurface du Globe, telle que nos meilleurs Géographes l'ont deſſinée. »

Tant d'obſervations nous atteſtent que les *montagnes* primitives peuvent être regardées comme la baſe ou, pour ainſi dire, comme la charpente de notre Globe. Ce ſont les *montagnes* primitives qui, par leur forme, leur élévation, leur direction, leur continuité, donnent naiſſance à la plupart des vents, ou qui produiſent ſouvent la variété qui regne dans leurs eſpeces. Nous avons déjà dit que les *montagnes* primitives ſe diſtinguent encore par leur ſtructure intérieure, par la nature des pierres qui les compoſent, & par les ſubſtances minérales qu'elles renferment. Les *montagnes* les plus élevées ne ſont proprement que des pics ou cônes compoſés de roc vif ou de matiere ſcintillante ; peut-être que cette forme pyramidale n'eſt due originairement qu'à une ſorte de criſtalliſation ; & feu M. *Rouelle* ſuppoſoit que dans l'origine des choſes, les ſubſtances qui compoſent notre Globe, nageoient dans un fluide. Les parties ſimilaires qui compoſent les grandes *montagnes*, diſoit ce Phyſicien, ſe ſont rapprochées les unes des autres, & ont formé au fond des eaux une criſtalliſation quelquefois groupée & quelquefois iſolée. Ce ſyſtême ſur la formation des *montagnes* primitives eſt très-captieux & même vraiſemblable ; dans ce cas, ne pourroit-on pas analyſer diverſes portions ou blocs de roches des *montagnes primitives*, les faire criſtalliſer, & l'on auroit alors en petit une partie de la même

économie ou connexion des *montagnes*, en un mot, une portion figurative de l'ossature de la terre. On peut encore présumer que ces rocs escarpés, qu'aujourd'hui l'œil de l'imagination franchit à peine, semblent toucher au berceau du monde. Ces pics isolés ne sont peut-être que le noyau d'un globe de terre, qui n'est plus. Peu à peu l'humus qui le couvroit aura été desséché par le soleil; les vents & les pluies auront dissipé, emporté cette croûte aride; quand la *montagne* ainsi décharnée, a été privée de sa couverture, le roc mis à nu se sera gercé par le contact de l'air, par la force expansive des glaçons qui se seront logés dans ses interstices; des commotions, des éruptions, tout aura concouru à la formation de ces éclats, de ces dégradations. C'est ainsi que le Liban, l'Atlas, l'Ararat, les Andes sont environnés de leurs propres ruines; plus ces *montagnes* s'éloigneront de l'époque de leur origine, plus elles s'abaisseront, s'altéreront; le temps destructeur y laissera l'empreinte de ses ravages. Les *montagnes* dont les sommets sont plats, sont quelquefois appuyées contre la base des primitives, & contiennent des marbres, des fossiles, des pierres à chaux. Lorsque ces mêmes *montagnes* ont une forme arrondie, plus réguliere, elles sont composées de craie ou d'autres substances calcaires, friables, disposées par couches. Les *montagnes* granito-argileuses, telles que celles de Schemnitz, sont ordinairement des cantons métalliques. Les collines dont la masse est de grès, présentent par-tout des pointes irrégulieres qui indiquent des couches peu suivies & un amas de décombres.

M. le Docteur *Pallas* établit comme un axiome (dans la partie systématique du Mémoire cité sur les substances qui composent les plus hautes *montagnes*), que « les plus hautes *montagnes* du Globe qui forment les chaînes continues, sont faites de cette roche qu'on nomme granite, dont la base est tou-

jours un quarz plus ou moins mêlé de feld-ſpath; de mica & de petits ſchorls épars ſans aucun ordre & par fragmens irréguliers en différentes portions. Cette vieille roche & le ſable produit par ſa décompoſition, forment la baſe de tous les Continens. *C'eſt le granite qui ſe trouve au-deſſous des* montagnes *à couches;* (cette obſervation n'eſt guere applicable à l'aſſiſe des *montagnes* à couches); c'eſt le granite qui forme les grandes boſſes ou plateaux, & pour ainſi dire, le cœur des plus grandes Alpes du Globe connu; de façon que rien n'eſt plus vraiſemblable que de prendre cette roche pour le principal ingrédient de l'intérieur de notre Globe. Cette ancienne roche, qui date avant les êtres animés, ne ſe trouve jamais qu'en maſſes, en blocs, en rochers informes, jamais en couches régulieres; elle ne contient pas la moindre trace de pétrification ou d'empreinte organique. Les éminences élevées, ſoit en plateaux, ſoit en pics eſcarpés qu'elle forme, ne ſont jamais recouvertes de couches argileuſes ou calçaires, originaires de la mer; elles ſemblent avoir été de tout temps, ou depuis leur formation, élevées & à ſec au-deſſus du niveau des mers. Les côtés de ces grandes chaînes ſont communément recouverts de bandes ſchiſteuſes & accompagnées de *montagnes* ſecondaires & tertiaires. Les chaînes Ouraliques & Altaïques, que M. *Pallas* a ſuivies, en ſont une preuve «. Telle eſt en raccourci, l'hypotheſe imaginée par M. le Docteur *Pallas*. Les hautes *montagnes*, ou *montagnes* premieres & anciennes, en un mot, de tout temps, ſont *granitiques;* les *ſchiſteuſes*, qu'il appelle ſecondaires, ont été produites ſur les côtés des premieres, par la décompoſition des granites; & celles qu'il appelle *tertiaires*, ne ſont que des dépôts de la mer ſoulevés par des volcans, ou entraînés par une éruption violente, une inondation impétueuſe, un vrai déluge. Cette hypotheſe, ſur la formation des *montagnes*,

eſt tirée de la Nature même, & paroît démontrée par les obſervations d'hiſtoire naturelle.

Expoſons maintenant la hauteur de la plupart des *montagnes* de premiere création, elle n'eſt pas moins digne d'attention que leur ſtructure & leur variété.

Selon M. *Pontoppidan*, les plus hautes *montagnes* de Norwege ont trois mille toiſes.

Selon M. *Brovallius*, les plus hauts *monts* de Suede en ont deux mille trois cents trente-trois. (On prétend que ces deux calculs ſont fautifs.)

Selon les Mémoires de l'*Académie des Sciences* de Paris, les plus hautes *montagnes* de France élevées au-deſſus de la ſurface de la Méditerranée, ſont le *Puy-de-Dôme* qui a huit cents dix-ſept toiſes; le *Mont-d'Or* en a mille quarante-huit: ces deux *monts* ſont en Auvergne, & on les regarde comme des volcans éteints. Le *mont Cantal* en a neuf cents quatre-vingt-treize; le *mont Ventoux*, mille trente-ſix; le *pic du Midi* ou *pic Méridional du Canigou aux Pyrenées* en a, ſuivant M. *de Rocheblave*, mille quatre cents quarante-deux. M. *de Plantade* lui aſſigne mille quatre cents cinquante-trois toiſes d'élévation; le *Saint-Barthelemi* en a onze cents quatre-vingt-quatre.

Selon M. *Needham*, les plus hautes Alpes de Savoie ſont *le Couvent du grand Saint-Bernard*, à la pointe du roc au Sud-Oueſt de ce *mont*, qui a mille deux cents ſoixante-quatorze toiſes; le *mont Sérené* en a mille deux cents quatre-vingt-trois; le *mont Tourné* en a mille ſix cents quatre-vingt-trois. Suivant les meſures de l'Obſervateur Anglois, le *pic* ou *aiguille de l'Argentiere*, a deux mille quatre-vingt-quatorze toiſes. Selon M. *Facio de Duiller*, & M. *Duluc*, la cime du *Mont-Blanc* ou *la montagne Maudite* a deux mille deux cents treize toiſes: mais ſuivant les obſervations de M. *Shuckburgh*, ſon élévation eſt de deux mille quatre cents quarante-ſept toiſes un pied, (ſuivant M. *de Sauſſure*, deux mille quatre cents

vingt-ſix,) au-deſſus du niveau de la Méditerranée.

Il eſt certain que les principales *montagnes* des Alpes ſont des plus élevées; & que parmi elles, le *Mont-Blanc*, cet énorme rocher de granite, ſitué au centre des Alpes, dont l'accès eſt rendu ſi difficile, par les rocs taillés en pics, les murs de glace & les neiges éternelles dont il eſt couvert, eſt la *montagne* la la plus haute de toutes celles qui ont été meſurées avec quelque exactitude, non-ſeulement en Europe, mais en Aſie & en Afrique. Pluſieurs Savans ont déterminé la hauteur des Alpes de Suiſſe. Nous nous contenterons de citer les plus fameuſes de ces *montagnes* neigées, dites *Gletſchers* en Suiſſe. Le *Saint-Gothard*, ſelon *Scheuchzer*, a mille ſix cents cinquante toiſes; le *Lignon*, près du lac de Côme, Nord-Eſt, a, ſelon *Pini*, mille quatre cents quatre-vingt-dix toiſes. M. *Paſumot*, Ingénieur du Roi, a bien raiſon de dire que les déterminations des hauteurs des *montagnes* de Suiſſe, par *Mikheli*, paroiſſent plutôt des eſtimes idéales que des obſervations. On en peut juger par celles que nous ajoutons ici. Daprès *Mikheli*, le *mont Pilate* ou *Frakmont*, dans le canton de Lucerne, a mille quatre cents trois toiſes; le *mont Cenis* en a mille quatre cents quarante-cinq; le *Raukhſtok* en a mille ſept cents ſoixante; le *Nolle* cime du *Titlisberg*, en a deux mille & une; le *Ghemi* en a deux mille quatre cents vingt-une; le *Grimſelberg* au canton de Berne, en a deux mille cinq cents trente-neuf; le *Cornera* partie du *Loukmanier*, en a deux mille ſix cents cinquante-quatre; le *Fourke* en a deux mille ſix cents ſoixante-neuf; le *Schrekhorn* en a deux mille ſept cents vingt-quatre; le *Gothard*, à ſa plus haute pointe, deux mille ſept cents cinquante. Suivant *Mikheli*, on compte encore plus de vingt autres *montagnes* dont la hauteur va au-delà de deux mille toiſes. Conſultez la *Table comparative des hauteurs des principales*

pales montagnes, par M. *Pasumot*, (*Journal de Physique*, *Septembre 1783.*)

Il n'y a peut-être pas sur la terre de plus hautes *montagnes* que celles du Pérou, nommées *Cordillieres de los Andos*. Selon les observations des savans Académiciens envoyés en 1735 par les Cours de France & d'Espagne dans l'Amérique Méridionale, pour y mesurer un degré du Méridien, & reconnoître la figure de la Terre, les principaux sommets de ces *montagnes* extraordinaires & situées presque sous l'Equateur, près de Quito, & qui sont aussi toujours couverts de neige, ont les hauteurs géométriques suivantes au-dessus du niveau de la mer : *Quito capilate*, mille sept cents sept toises, & *El-Corason*, deux mille quatre cents soixante-dix; (c'est la plus grande hauteur connue où l'on ait monté en Amérique : la plus élevée où l'on soit parvenu dans les Alpes, est sur le *Mont-Blanc*, à deux mille quatre cents vingt-six toises, le 8 Août 1786; ce fut le Docteur *Paccard*, en 1787. Le 3 Août, M. *de Saussure* y est parvenu aussi : il étoit accompagné de dix-sept personnes.) *Cota-catche*, deux mille cinq cents soixante-dix; *Ek-Atlas*, deux mille sept cents trente; *Noyamble-orcu*, sous la Ligne, trois mille trente. Toutes les autres ont été ou sont encore des volcans; en voici l'énumération & les hauteurs: *Pitchincha*, deux mille quatre cents trente; le *Cargavi-raso* n'en a que deux mille quatre cents cinquante, mais le *Sinchonalagon* ou *Sinchoulagoa* en a deux mille cinq cents soixante-dix; le *Sangai* en a deux mille six cents quatre-vingts; l'*Illinika* en a deux mille sept cents dix-sept; le *Kotopaxi*, deux mille neuf cents cinquante; l'*Antisana*, trois mille vingt; le *Cagambe-orcon*, situé sous la Ligne, trois mille trente; le *Cimborosa* ou *Chimboraco*, trois mille deux cents vingt : cette derniere *montagne* qui fait partie de la Cordilliere des Andes au Pérou, est l'une des plus considérables

montagnes du Monde, & vraisemblablement la plus haute. On la voit en mer, du golfe de Guayaquil, à plus de soixante lieues de distance.

Les autres *montagnes* très-élevées, sont le *Sinai* au Japon; *le mont Caucase* en Asie; le *Pic du Midi aux Pyrenées*, le *Pic de Ténériffe* dans l'une des Canaries en Afrique, qui, suivant M. *Bouguer*, a 2100 toises: (Suivant les nouvelles observations de MM. *de Verdun*, *de Borda* & *Pingré*, Académiciens de Paris, en 1754, le *Pic de Teyde*, connu plus généralement sous le nom de *Pic de Ténériffe*, n'a de hauteur perpendiculaire que 1904 toises au-dessus du niveau de la mer): le *mont Gibel* en Sicile, en a 1672; le *Pic Saint-George* aux Açores; le *Pic d'Adam* dans l'Isle de Colombo au Ceylan; les *montagnes de la Lune*; les *monts Athos*, *Olympe*, *Taurus* & *Emaüs*; le *mont Cenis* dans les Alpes, sur la route de France en Italie, a 1460 toises: le grand & le petit *Atlas*, & beaucoup d'autres sur le sommet desquels on éprouve, dans le cœur de l'été même, un froid plus piquant que celui de nos climats dans nos plus rudes gelées. Il ne doit pas paroître étonnant après cela, que les vapeurs qui atteignent ces hauteurs s'y glacent, & que leur sommet soit, même dans les pays les plus chauds, presque toujours couvert de neige, tandis que les habitans qui sont au pied jouissent d'un air tempéré ou éprouvent des chaleurs extrêmes. La hauteur propre de ces *montagnes* jointe à leur position sur les parties les plus élevées du Globe, est la premiere cause des phénomenes qui leur sont particuliers. On sait qu'en Asie le pays séparé par la chaîne de *montagnes de Gate*, a deux saisons très-différentes dans le même temps: par exemple, tandis que l'hiver regne sur la Côte de Malabar, la Côte de Coromandel qui est au même degré d'élévation & qui en quelques endroits n'est éloignée que de vingt lieues du Malabar, jouit d'un agréable

printemps ou de la température de l'automne. Quand on voyage en été dans les Alpes, on y éprouve communément les quatre saisons de l'année. Les Andes des Cordillieres offrent un changement de température qui n'est pas moins curieux: car en descendant de leur sommet jusqu'à leur pied, on éprouve toutes les variétés de la chaleur & du froid qui se font sentir dans chaque climat de la Terre, en quelque saison que ce soit. (*a*) Combien d'autres pays montueux où l'on passe tout à coup d'un très-beau ciel à des orages & des tempêtes effroyables! aussi ne peut-on maintenant douter que les *montagnes* n'influent beaucoup sur la température des pays où elles se trouvent, soit en arrêtant certains vents, soit en opposant des barrieres aux nuages, soit en réfléchissant les rayons du soleil, soit en servant de conducteurs élevés pour recevoir l'électricité atmosphérique.

(*a*) Plus en s'élevant, on s'éloigne de la surface de la terre, plus il fait froid; aussi le sommet des plus hautes montagnes est-il toujours couvert de neige. A la hauteur d'environ 2300 toises d'élévation au-dessus du niveau de la mer, il n'y a aucune plante quelconque; à celle de 2434 toises seulement, la neige est perpétuelle & ne fond jamais en aucun temps de l'année, même sous l'Equateur, ainsi que l'ont observé MM. *de la Condamine*, *Bouguer*, *Godin*, *Dom George Juan* & *Dom Antonio de Ulloa*, Académiciens envoyés à Quito en 1735. La congélation commence & se maintient dans toutes les *montagnes* des Cordillieres, à la même hauteur par-dessus la surface de la mer, hauteur qui est déterminée par une élévation égale de mercure dans le Barometre. Mais *Newton* conclut des expériences qui ont été faites, que la densité de notre air est, à quelque hauteur que ce soit, comme le poids de l'air qui est au dessus, c'est-à-dire, ajoute-t-il, comme la hauteur du mercure dans le Barometre, par conséquent, la densité de l'air est la même dans toute la région de l'atmosphere où la congélation est continuelle, & où commence ce froid perpétuel qui se fait sentir sur toutes les *montagnes*. Au-dessus de cette hauteur constante, la densité de l'air va en diminuant, & le froid augmente de plus en plus, & cela jusqu'aux sommets des *montagnes* qui offrent toutes les horreurs de l'hiver, telles que les éprouvent les régions polaires. Mais au-dessous de cette hauteur, comme la densité de l'air devient plus grande, parce qu'il est toujours pressé par un plus grand poids de celui qui est au dessus, de même la chaleur du soleil augmente, de maniere que ceux qui habitent dans la plaine, au pied de ces *montagnes*, sont exposés à tous les inconvéniens de la Zone torride,

Plusieurs Voyageurs avoient dit que sur le pic de la *montagne* de Ténériffe, l'on éprouvoit que l'eau-de-vie n'a plus de force, que l'esprit de vin est presque insipide, que le poivre, le gingembre & le sel n'ont que peu ou point de saveur sur la langue; mais on prétendoit que les vins de Canarie y font toujours sentir leur saveur : ces dernieres traditions ont paru trop merveilleuses pour n'être pas constatées par de nouvelles expériences : MM. *de Lamanon* & *Mongez*, visitant ce pic en 1785, disent que l'odeur & la saveur des liqueurs leur parurent n'avoir presque rien perdu à cette hauteur. (*Consultez* les *expériences faites sur le Pic du Midi dans les Pyrenées par M.* Darcet, *Journal de M. l'Abbé* Rozier, *Novembre 1776; Voyage au Pic de Ténériffe, même Journal, Août 1785.*) Au pied & quelquefois au milieu de ces hautes *montagnes*, dont les sommets sont toujours couverts de neiges, on trouve des fontaines qui commencent à couler en Mai, & qui tarissent en Septembre : quand le soleil est assez voisin du Tropique pour échauffer les pointes de ces *montagnes*, les neiges qui les couvrent se fondent, s'infiltrent dans leur intérieur, & on les voit sourdre à leur base. Les arbres qui croissent sur ces sortes de *montagnes*, ne sont que des sapins, des pins & autres arbres résineux, & plus on approche de leur sommet, plus l'herbe est courte.

Les *montagnes* n'ont point été formées pour surcharger la terre, elles ont une utilité très-marquée, & l'on ne peut assez reconnoître & admirer leur forme & l'espece d'harmonie qui regne dans leur disposition; les unes en vomissant du feu ou de la fumée, des laves, du soufre, annoncent qu'elles servent en quelque sorte de creuset à notre planete, comme pour purger tout l'intérieur de la Terre, & l'empêcher de nous engloutir dans certains temps; telles sont l'*Hécla* en Islande, l'*Etna* ou *Gibel* en

Sicile, le *mont Vésuve* dans le royaume de Naples, *le Pitchinxa* & le *Cotopaxi* en Amérique, &c. D'autres, dont le sommet paroît s'ouvrir un passage dans les nues, attirent & absorbent toutes les vapeurs de la mer, &c. qui flottent dans l'air. M. l'Abbé *Palasson* dit que c'est au pied des hautes *montagnes* en chaîne, où les orages sont le plus fréquens : ces grandes masses qui semblent toucher les cieux de leur cime, arrêtent & fixent les divers météores à mesure qu'ils se forment ; les nuages chassés par les vents de divers points de l'horizon, y trouvent pareillement des barrieres impénétrables, ils s'épaississent par leur accumulation, & demeurent suspendus sur ces boulevarts à la surface de notre Globe, jusqu'à ce que l'agitation de l'air succédant au calme, occasionne des orages d'autant plus terribles, qu'ils ont moins de facilité à s'étendre ; c'est communément la réaction qui les éloigne des *montagnes :* on les voit alors se répandre sur des contrées entieres, se résoudre au bruit du tonnerre, en grêles funestes aux campagnes qu'elles dépouillent de leurs riches moissons ; fléau sur-tout à redouter, lorsque durant les saisons orageuses du printemps & de l'été, il reste sur les *montagnes* en chaîne une quantité de neige assez considérable pour refroidir l'atmosphere.

Il y a des chaînes de *montagnes* qui n'ont point d'ouvertures ; d'autres en ont. Les Thermopyles, les gorges Caspiennes, le passage des Cordillieres, &c.

Les espaces qui séparent les pointes des *montagnes*, sont autant de bassins destinés à recevoir les brouillards épaissis, & les nuées précipitées en pluie. Les entrailles des *montagnes* paroissent être autant de châteaux d'eau, ou de réservoirs communs & intarissables : il y a des canaux souterrains, des ouvertures latérales ménagées par la Nature, de maniere à procurer aux eaux un écoulement utile à toutes

les espèces d'animaux, & propre à fertiliser les terres, & la nourriture nécessaire à la croissance des végétaux. C'est des cimes des *montagnes*, dont les inégalités forment comme autant de plans inclinés, que les fleuves & les rivieres descendent; c'est ainsi que nous voyons que les Alpes donnent naissance au *Rhin*, au *Danube*, au *Rhône*, au *Pô*, &c. A l'égard de l'artifice merveilleux, par lequel elles nous procurent tant d'avantages, *Voyez les mots* TERRE, FONTAINES, *&c.*

Les *montagnes* du premier ordre sont de vastes solitudes, des lieux sauvages, des déserts tristes, horribles que l'homme n'habite point ou qu'il ne fréquente que rarement; leur grandeur, leur élévation, la variété des sites, le spectacle sublime & imposant des merveilles qu'elles renferment, tout y éleve l'ame, ou échauffe l'imagination de l'Observateur, mais ces éminences si majestueuses ont d'autres utilités qui méritent notre attention: elles sont la retraite ordinaire d'une multitude d'animaux, dont nous faisons usage: on y trouve des ours, des loups cerviers, des hermines, des martres, des renards, & tant d'autres animaux dont la peau nous sert de fourrures; c'est le repaire assuré des aigles & des vautours. Les *montagnes* nourrissent aussi des rhennes, des buffles, le daim, le chevreuil, le chamois: elles reçoivent des oiseaux de passage que l'instinct guide par le plus court trajet pour arriver à leur destination. Elles produisent des plantes médicinales qui ne croissent presque jamais ailleurs. Dans la Suisse elles sont hérissées aussi de sombres forêts, dont la hauteur des arbres annonce l'ancienneté. Elles fournissent des bois de charpente & de chauffage; elles procurent aux habitans des pâturages salutaires & abondans, où leurs bestiaux se nourrissent tout l'été, &c. Les pierres les plus précieuses par leur éclat & par leur dureté, prennent leurs formes & leurs couleurs dans

les fissures des rochers ; les diverses substances métalliques remplissent & soudent en quelque sorte les déchirures intérieures des *montagnes*, tandis que des congélations multipliées, des aiguilles brillantes de cristaux, des corps figurés, & des accidens bizarres, tapissent l'intérieur des grottes. Tout démontre la nécessité de l'existence des *montagnes*, tout prouve qu'une *montagne* pour être bien connue, doit être examinée sous différens points de vue : sa position, sa direction, son élévation, l'étendue de sa base, sa forme, la variété de ses contours ou accidens extérieurs, sa structure, en un mot, tout ce qui est relatif à la théorie du Globe, à la graduation des différentes températures de l'air, doit fixer l'attention de l'Observateur. En étudiant, en examinant d'un œil tranquille & sans enthousiasme, la constitution générale des *montagnes*, les détails particuliers qu'elles présentent, leur influence, leur action sur l'atmosphere, les diverses substances qui les composent, les dispositions & les mélanges de ces substances, on peut découvrir le mécanisme de la Terre. *Consultez* les *Essais sur l'étude des* montagnes, *Journal de M. l'Abbé* Rozier, *Novembre 1773.*

MONTAGNE DE FEU ou MONTAGNE BRULANTE, *Mons igneus.* Voyez *à l'article* VOLCAN.

MONTAGNE DE GLACE. C'est un amas immense de glaces fort élevé & fort large, & tel qu'on en rencontre dans les mers du Nord, de Groënland, de Spitzberg, dans la Baie de Baffin, le Détroit d'Hudson & autres mers Septentrionales. *Voyez* MER GLACIALE & GLACIERS.

MONTAGNE INACCESSIBLE ou MONT AIGUILLE. Cette *montagne*, l'une des merveilles du Dauphiné, n'a par sa base qu'autant de circonférence qu'elle en a à son sommet. Ce sont des eaux qui ont dégradé ou excavé sa base. Le *mont Aiguille* & les autres merveilles du Dauphiné ont exalté l'imagination

de quelques Voyageurs ; ils ont peint en Poëte au lieu de décrire en Naturaliste. Les masses de rochers de grès qu'on voit à Aderbach en Bohême, & qui ressemblent à une rangée de colonnes ou de quilles appuyées sur la pointe, ont été de même formées par les eaux. Il y a aussi en Suisse des sommets de *montagnes* rendus inaccessibles, tant par leur structure que par les glaces qui les couvrent. Il y a l'aiguille du *Dru* qui ressemble à un obélisque. Le *Mont-Blanc* est le plus élevé : on le voit de Dijon & de Langres. Le *Mont-Blanc* porte aussi le nom de *montagne Maudite*. Voyez l'*article* MONTAGNE.

MONTAIN, *Montifringilla aut Fringilla montana*. C'est le *pinçon* d'Ardennes. *Voyez à l'article* PINÇON.

MONTANT. C'est l'*ortolan des roseaux*.

MONTANELLA. Nom que les Grisons donnent à la *marmotte*. Voyez *ce mot*.

MONT-JOLI ou SAUGE DE MONTAGNE, *Camara arborescens, salviæ folio*, Plum. Gen. ; *Camara juba*, Pison ; *Lantana*. Plante qui se trouve dans les Antilles ; son odeur est pénétrante, approchante de la racine du méum. Elle est propre aux maladies du cerveau & de la matrice. M. *de Préfontaine* dit s'en être servi en fomentation, pour fortifier les nerfs & dissiper l'enflure des plaies (*Barr.* 29). *Voyez* CAMARA.

MONTOUCHY. C'est le *liége* de la Guiane, (le *mahot*) par rapport à l'usage qu'on en tire : on prend le cœur du bois, qu'on amollit à coups de marteau, & dont on fait des bouchons. (*Maif. Rust. de Cay.*)

MONT-VOYAU. C'est le *crapaud-volant* ou le *tette-chevre roux* de la Guiane, *pl. enl.* 733 ; il est à peu près de la taille de notre *tette-chevre commun ;* tout son plumage est varié de noir sur un fond roux-fauve, mais le dessous de la gorge est blanc ; les grandes pennes des ailes sont noires, coupées transversalement de blanc vers le milieu de leur lon-

gueur; les deux plumes les plus extérieures de chaque côté de la queue sont d'un blanc sale; le bec est noirâtre; les pieds sont grisâtres: cet oiseau a reçu son nom de son cri, par lequel on dit qu'il en exprime les trois syllabes fort distinctement.

MOQUEUR. Nom donné à des oiseaux étrangers & du genre du *Merle*.

On sait, dit M. *Mauduyt*, que les oiseaux de l'Amérique ont généralement en partage la beauté du plumage, mais que loin de briller par leur chant, très-peu en ont un véritable, presque tous ne rendent que des sons rauques; & c'est cependant dans la même région qu'on trouve quelques oiseaux, dont le gosier, au rapport de quelques Voyageurs, est plus flexible, le chant plus harmonieux, plus varié que celui d'aucun de nos oiseaux d'Europe: non-seulement, ces oiseaux du nouveau Monde ont un chant plein de mélodie qui leur est propre, mais ils ont encore le gosier si flexible, l'ouïe si sensible, la mémoire si sûre, qu'ils imitent le chant ou le cri de tous les autres oiseaux aussi-tôt qu'ils l'ont entendu. On leur a donné le nom de *moqueurs*, parce que l'imitation du chant des autres oiseaux auxquels ils sont si supérieurs dans l'art de chanter, a paru une dérision de leur part, comme si des animaux mieux partagés que les autres, étoient susceptibles de faire insulte à ceux que la Nature a moins favorisés, & comme si ce raffinement de vanité ne demandoit pas une combinaison & un abus d'idées qui n'appartiennent qu'à nous; de tout temps & dans tous les pays, l'homme a eu la propension de prêter ses vices aux animaux. M. *Mauduyt* a fait observer que les *moqueurs*, chantres si habiles parmi des oiseaux dont le gosier est aussi sec, dur & rauque, que leurs couleurs sont vives & brillantes, n'ont qu'un plumage terne & sombre: quelques personnes ont cru trouver dans cette différence une compensation des dons de

la Nature. Maintenant examinons les *moqueurs* sous d'autres rapports. On distingue :

Le MOQUEUR proprement dit, de M. *Brisson* ; c'est le *merle cendré* de Saint-Domingue, *pl. enl.* 558, *fig.* 1. Cet oiseau n'est pas tout-à-fait si gros que le mauvis, mais d'une forme beaucoup plus alongée : sa longueur totale est de neuf pouces, y compris celle de la queue longue de quatre & qui dépasse les ailes de trois : le plumage supérieur est d'un gris-brun ; l'inférieur est d'un blanc terne ; une raie d'un blanc-grisâtre & une autre d'un gris-brun coupent transversalement chaque joue : les grandes pennes des ailes sont noirâtres ; les moyennes, blanches & terminées de brun ; les autres, brunes à leur origine & terminées de blanc : la queue est d'un brun-noirâtre, composée de douze plumes qui vont en diminuant de longueur du centre sur les côtés ; mais les deux pennes latérales de chaque côté sont, l'une blanche du côté extérieur, l'autre brune du côté intérieur, & la plus externe, entiérement blanche ; le bec est brunâtre ; les pieds & les ongles sont noirs.

M. *Mauduyt* dit qu'on trouve ce *moqueur* dans beaucoup de parties de l'Amérique, à la Jamaïque, à la Caroline, à la Louisiane ; il se plaît dans les savannes voisines des bois, il vit de baies & d'insectes ; il niche souvent sur les *ébeniers* ; ses œufs sont tachetés de brun : sa chair passe pour un manger délicat : il s'apprivoise assez facilement, mais il n'est pas aisé de lui fournir une nourriture qui lui convienne. Cet oiseau, dans l'état de liberté, s'approche des lieux habités, & il se pose assez souvent sur les toits des maisons ; il imite non-seulement la voix des différens oiseaux, mais encore le cri de toutes sortes d'animaux, & en répétant les tons qu'il a entendus, il les adoucit & les modifie ; son chant naturel est une sorte de sifflement, varié selon tous les tons & les diverses inflexions, grave ou aigu, lent ou pré-

cipité, filé ou cadencé ; on dit que l'agitation de ses ailes répond au mouvement de son chant ; car il vole en chantant ; les ailes immobiles & étendues dans les tons filés & égaux, il les agite selon les cadences & leur mouvement alors est ou lent ou précipité. On prétend encore qu'avant de commencer son chant, il prélude par plusieurs sauts qu'il fait de bas en haut de la même branche, s'élevant alternativement à une hauteur médiocre & se laissant retomber au même point d'où il semble rebondir : ce prélude & le battement des ailes modifié par les tons du chant ont fait dire que le *moqueur* étoit *danseur* & *musicien*. Telle est l'histoire, peut-être exagérée, du *moqueur* qui est l'*orphæus* de *Linnæus*. M. *Barrington*, Vice-Président de la Société Royale de Londres, a vu & entendu cet oiseau contrefaire dans l'espace d'une minute, le chant de l'*alouette des bois*, du *pinçon*, du *merle*, de la *grive* & du *moineau*.

Le MOQUEUR FRANÇOIS ; c'est la *grive* de la Caroline, de M. *Brisson*, & des *pl. enl.* 645 ; la *grive rousse* de *Catesby*, (*an Turdus Americanus minor canorus*, Ray). M. *Mauduyt* dit qu'il est de la grosseur de la litorne : sa longueur totale est de dix pouces : le plumage supérieur est d'un brun-roussâtre ; la gorge est blanche ; le reste du plumage inférieur est d'un gris sale & moucheté de taches brunes ; quelques plumes des couvertures moyennes du dessus des ailes offrent du blanc-gris ; la queue est roussâtre ; le bec & les pieds sont brunâtres. *Catesby* dit que cet oiseau se trouve à la Caroline, qu'il y passe toute l'année & qu'il se nourrit de baies. D'après la maniere dont s'énonce *Catesby*, le nom de *moqueur françois* donné à la Caroline à cet oiseau, paroît être une épigramme ; M. *Mauduyt* préféreroit de l'appeler, pour désigner ses facultés, *grive-moqueur*.

Le MOQUEUR VARIÉ de M. *Brisson*, n'est qu'une variété du *moqueur* simplement dit, & occasionnée par la seule différence de climat. Il se trouve au Mexique; les Naturels l'appellent *concontlatolli*, c'est-à-dire qui a *quarante langues*, expression qui répond à *polyglotte*, l'*Avis polyglotta* des Auteurs. Il est de la taille du *moqueur*, il en a le chant & les habitudes; mais son plumage, avec le même fond, est varié en dessus du corps, de noir & de blanchâtre, & en dessous, de noir & de cendré.

Le GRAND MOQUEUR de M. *Brisson*, doit être regardé comme une race constante; il est aussi grand que le merle; le dessus du corps est d'un brun obscur, & le dessous, d'un gris clair. Il a le chant & les habitudes des autres *moqueurs*, & il se trouve dans les mêmes pays que le *moqueur* simplement dit.

MOQUEUR, *Coluber vittatus*, Linn. Ce serpent qui est du troisieme genre, n'est pas le même que le *Coluber mycterizans;* Voyez SERPENT dit le NEZ RETROUSSÉ. Selon *Gronovius*, le *moqueur* dont il est question ici, se trouve en Amérique. Sa tête est oblongue & ovale, un peu rétrécie dans sa partie antérieure, plane en dessus & en dessous, convexe latéralement & couverte d'écailles polygones: les yeux sont situés sur les côtés de la tête à une très-petite distance du museau, d'une forme arrondie & tournés en avant: les narines ont leurs ouvertures placées sur les côtés du museau: le tronc est aplati par les côtés, oblong, un peu effilé; sa plus grande épaisseur est à la moitié de la distance entre la tête & l'anus, après quoi il s'amincit insensiblement vers le bout de la queue: la queue est d'une forme arrondie, un peu épaisse, ayant à peu près la quatrieme partie du corps en longueur: les écailles du dos & des côtés sont petites, ovales & tuilées. L'abdomen, selon *Gronovius*, est recouvert par cent cinquante-cinq grandes plaques, & suivant *Linnæus*, de

cent quarante-deux feulement. *Gronovius* dit que le deffous de la queue eft garni de foixante-deux paires de petites plaques, & fuivant *Linnæus* il y en a foixante-dix-huit paires. Cette différence vient de ce que ces deux Auteurs ont fait leurs obfervations fur différens individus; l'âge & la diverfité du fexe peuvent offrir ces variations dans le nombre de ces écailles. Le fommet de la tête eft d'une couleur noire, variée par de petites lignes tortueufes blanchâtres; le dos & les côtés du corps font pareillement blanchâtres & marqués depuis la tête jufqu'à l'extrémité de la queue, de lignes noires longitudinales. *Linnæus* ajoute qu'on voit fous la queue une bandelette blanche dentelée. Les lames de l'abdomen & les écailles de la queue font, felon *Gronovius*, blanchâtres dans leur centre & noires en leurs bords.

MORDELLE, *Mordella.* Genre d'infecte à étuis, qui fe diftingue par fes antennes, dont les articles triangulaires repréfentent les dents d'une fcie: la tête eft grande, très-baiffée en deffous, & prefque de la longueur du corfelet; fon corfelet eft convexe, fans rebords, & rétréci fur le devant: les étuis font voûtés & courbés en deffous à leur extrémité qui eft déliée; le ventre eft pointu au bout. Ces efpeces fe trouvent ordinairement fur les fleurs, dans les bois, fur les arbres. Il y en a de noires, de veloutées, de jaunes, &c. Cet infecte eft de l'ordre de ceux qui ont cinq articles aux tarfes des deux premieres paires de jambes, & feulement quatre à la derniere. Telle eft la *mordelle* de M. *Geoffroy*. M. *Linnæus* donnoit ce nom aux infectes du genre de l'*Altife*; Voyez *ce mot.*

MORDICANTES, *Mordellæ.* On donne ce nom aux *mouches à deux ailes dentelées;* leur bouche eft large: elles aiment à piquer la peau tendre des petits enfans, & elles y font des ampoules.

MORDORÉ. C'eft le *tangara jaune à tête noire*

de Cayenne, *pl. enl.* 809, *fig.* 2; c'est un des plus grands oiseaux de ce genre; il a sept pouces de long & est à peu près de la grosseur d'une alouette : la tête, la queue & les ailes sont noires; il y a une tache blanche au pli de l'aile; le reste du plumage est d'un jaune-roussâtre ou mordoré, mais plus foncé sur la poitrine: les plumes sont en général effilées, & à demi-décomposées: le bec & les pieds sont noirs. Ce *tangara* n'est pas commun à la Guiane.

L'on a donné aussi le nom de *mordoré* au *bruant* de l'Isle de Bourbon, *pl. enl.* 321, *fig.* 2, & cette épithete donne une idée fort juste du plumage du bruant dont il s'agit; il est de la grosseur du verdier; le bec est brun, & les pieds sont d'un jaune mordoré.

MORELLE, *Solanum.* Les *morelles* sont des plantes grimpantes dont les unes ont des fleurs bleues, d'autres des fleurs blanches, d'autres des feuilles panachées, d'autres des fleurs doubles. Il y en a une espece qui est nommée VIGNE DE JUDÉE ou MORELLE GRIMPANTE, *Solanum scandens*, par les Jardiniers, & qui est très-commune: on la voit grimper le long des arbres ou des arbrisseaux; *Voyez* DOUCE-AMERE. La *pomme d'amour* & l'*aubergine* ou *mélongene* sont de l'ordre des *Morelles.* On y place aussi la *tomate.* Voyez *ces mots.*

Les *morelles* ont des fleurs d'une seule piece, découpées en cinq parties pointues, & qui subsistent jusqu'à la maturité du fruit. Elles sont soutenues par un calice aussi d'une seule piece découpée en cinq pointes, & ont cinq étamines réunies autour d'un pistil: aux fleurs succedent des baies succulentes, lisses, arrondies, grosses comme des grains de genievre & terminées par un petit bouton; il y en a de rouges, de jaunes & de noires: les feuilles qui sont très-variées suivant les especes, sont posées alternativement sur les branches. Ces plantes sont pro-

pres à garnir des terrasses basses & des berceaux. On peut en mettre dans des remises.

La MORELLE DES JARDINIERS ou A FRUIT NOIR, *Solanum vulgare, fructu nigro*; *Solanum officinarum, acinis nigricantibus*, C. B. Pin. 166; *Solanum nigrum*, Linn. 266. C'est celle dont on fait le plus d'usage en Médecine; elle croît le long des chemins: sa racine est annuelle; sa tige est haute de deux pieds ou environ, branchue & diffuse: ses feuilles sont pétiolées, ovales, anguleuses, dentées & pointues; ses fleurs, axillaires, formant des especes d'ombelles pendantes: les fruits sont bacciferes, d'abord verts, & noirs dans la maturité; pris intérieurement ils sont dangereux & quelques personnes ont été attaquées de convulsions mortelles pour en avoir mangé. Mais l'usage extérieur de toute la plante, qui a une odeur assoupissante, est très-favorable pour modérer l'inflammation, ramollir & relâcher les fibres; elle est très-utile dans les hémorroïdes. Les feuilles de *morelle* pilées & appliquées sur les panaris, calment, dit M. *Bourgeois*, la violence des douleurs, les font blanchir & suppurer dans l'espace de quelques jours. Son suc, mêlé avec de l'esprit de vin, est très-bon pour l'érysipele, les dartres, les boutons & toutes les démangeaisons de la peau. On fait infuser cette plante dans les huiles que l'on emploie comme cataplasmes anodins. M. *de Haller* dit qu'on a fait en Angleterre quelques expériences sur cette *morelle*, & qu'elles n'ont pas réussi. On tient dans les boutiques une eau distillée de *morelle*, qui a presque les mêmes usages que le suc. *Voyez aussi* BELLE-DAME.

En Afrique la décoction des sarmens de la *vigne de Judée*, bue long-temps & en quantité, guérit la gale, la goutte, & sur-tout les maladies vénériennes. Les Negres du Sénégal emploient de même la racine pour la chaude-pisse.

On prétend que ſix livres de *morelle* & d'autres plantes aqueuſes qui n'ont pas d'odeur, digérées & macérées dans un lieu frais, c'eſt-à-dire, étant analyſées crues, donnent à la diſtillation quatre livres & demie d'eau inſipide à toute épreuve, & qui cependant a la propriété de faire ébullition avec l'eſprit de ſel.

MORELLE FURIEUSE. *Voyez* BELLE-DAME.

MORELLE A GRAPPES, ou GRANDE MORELLE DES INDES, ou VERMILLON PLANTE, ou HERBE DE LA LAQUE, ou MÉCHOACHAN DU CANADA, *Solanum racemoſum Indicum*, H. R. P.; *Solanum magnum Virginianum, rubrum*, Park. Theat. 347; *Phytolacca Americana, majori fructu*, Inſt. Cette plante, qui eſt nouvelle pour l'Europe & de genre différent de celui de la *morelle*, nous a été apportée de Virginie : on la cultive à cauſe de ſa grande beauté, dans quelques jardins en France où elle vient très-bien; mais ſa racine qui eſt vivace, groſſe & longue comme la cuiſſe d'un homme, quoique vigoureuſe, ne réſiſte pas toujours à la rigueur du froid de notre climat : cette racine reſſemble à celle du *méchoachan;* elle pouſſe une tige à la hauteur de cinq à ſix pieds, groſſe, ronde, ferme, rougeâtre & rameuſe : ſes feuilles ſont amples, veineuſes, liſſes, verdâtres, quelquefois rougeâtres & ſemblables en figure à celles de la *morelle* ordinaire : ſes fleurs naiſſent au haut de la tige, diſpoſées en grappes rougeâtres & en roſe; elles ſont à cinq pétales ſans calice, & contiennent dix étamines & autant de piſtils : il leur ſuccede des baies ſphériques, molles, ſucculentes, rougeâtres & renfermant des ſemences noirâtres, diſpoſées en rond.

Lémery dit que cette plante a été regardée par la plupart des Botaniſtes, comme une eſpece de *ſolanum*, mais qu'elle ne tient guere des qualités de ce genre de plante, en ce qu'elle n'eſt que peu

ou

ou point narcotique. A la Martinique on en mange les jeunes pousses & les feuilles apprêtées, comme nous faisons nos épinards. *Kalm* dit que les Anglois & les Suédois en mangent aussi en Europe : on a voulu l'employer contre le cancer, mais selon M. *de Haller* elle n'a pas réussi. Elle est très-âcre : on l'emploie comme très-anodine ; au défaut du *solanum lethale* ou *belle-dame*, dans une composition célebre appelée *baume tranquille* ; du Pere *Tranquille* Cordelier. On tire des baies de la *morelle à grappes* un suc purpurin ou violet tirant sur le carmin : on s'en sert pour purger. Quelques Médecins ont proposé de substituer ces baies aux coques du kermès dans la confection d'alkermès.

L'usage interne du *phytolacca* qu'on nomme aussi *raisin d'Amérique*, paroît dangereux, & l'effet purgatif fort incertain, dit M. *Bourgeois ;* mais il y a quelques années que le suc de ces baies épaissi au soleil en consistance d'extrait, étoit fort en vogue contre les cancers. On l'appliquoit sur les cancers ouverts, après l'avoir étendu sur les feuilles de la même plante. Depuis quelque temps l'extrait de ciguë annoncé par M. *Storck*, comme un spécifique assuré contre cette maladie, a fait perdre son crédit au *phytolacca*.

Le suc de la *morelle à grappes* est d'un beau pourpre, mais cette couleur n'est point durable & on n'a pas jusqu'à présent réussi à la fixer. Le suc des fruits de cette plante colore les excrémens de quelques petits oiseaux qui les mangent, & ces excrémens rougeâtres tombant sur la neige, ont été pris quelquefois pour des gouttes d'une pluie de sang. *Voyez à l'article* NEIGE.

Il ne faut pas confondre ces plantes *morelles* avec la *maurelle* dont on prépare le tournesol en pain. *Voyez à l'article* TOURNESOL.

MORELLE TUBÉREUSE ALIMENTAIRE. *Voyez* l'article *pomme de terre* à la ſuite du *mot* BATATTE.

MORELLE (oiſeau). *Voyez* FOULQUE.

MORENE, *Hydrocharis; Morſus ranæ*, Linn. 1466. Plante à racine vivace qui ſe trouve dans les eaux tranquilles. M. *de Tournefort* en a fait mention dans les *Mémoirés de l'Académie des Sciences, année 1705, tab.* 4. On l'appelle *morene-grenouillette* : ſa tige eſt rampante dans l'eau, garnie de feuilles par paquets: ſes feuilles ſont pétiolées, orbiculaires, flottantes à la ſurface de l'eau : les fleurs ſont axillaires; le calice eſt compoſé de trois folioles; les corolles ſont formées de trois pétales blancs; les individus mâles ont neuf étamines dont trois au centre, & ſont ſtyliferes; les individus femelles ont les ovaires ſolitaires ſous la corolle, & chargés de ſix ſtyles.

MORFIL. *Voyez* YVOIRE.

MORGELINE ou MOURON DES PETITS OISEAUX, *Alſine media*, Linn. 389; & *vulgaris*, C. B. Pin. 250; *Alſine avicularum*. Plante annuelle qui croît par-tout dans les lieux marécageux, le long des haies, des chemins, dans les vignes & les jardins, & parmi les légumes : ſes racines ſont chevelues & fibrées; elles jettent pluſieurs tiges longues de ſix à dix pouces, menues, cylindriques, couchées par terre & rampantes, tendres, velues, rougeâtres, genouillées & rameuſes: ſes feuilles ſont petites, oblongues, ovales, pointues, pétiolées, oppoſées deux à deux le long des tiges & d'un goût herbeux : ſes fleurs naiſſent à l'extrémité des branches; elles ſont en roſe, blanches, rayées & pédiculées : il leur ſuccede un petit fruit membraneux, conique, qui s'ouvre par la pointe, & renferme des graines menues, rouſſâtres.

Cette plante ſert à nourrir les oiſeaux de chant, & ſur-tout les ſerins : en Médecine, elle a la vertu de réſoudre & de rafraîchir comme le pourpier : elle s'emploie extérieurement pour les inflammations &

les douleurs des yeux. Beaucoup de personnes assurent qu'elle nourrit & rétablit ceux qu'une longue maladie a épuisés, & qui sont menacés du marasme: elle arrête aussi le flux des hémorroïdes.

MORGOULES. Especes d'animaux de mer ou de *zoophytes* qui nagent sur la mer : on en rencontre quelquefois des quantités prodigieuses entre l'Europe & l'Amérique. Lorsqu'on les tire de l'eau, ils ressemblent à une substance glaireuse qui fait la même impression sur la peau que les orties. Les *morgoules* sont peut-être des especes de *galeres*. Voyez ce *mot*.

MORILLE. *Voyez à l'article* CHAMPIGNON.

MORILLON, *pl. enl.* 101, *Glaucus aut Glaucium avis.* Espece de *canard* moins gros que le millouin; le bec, la partie nue des cuisses, les jambes, les pieds, les doigts & les membranes sont noirâtres, les ongles sont noirs : de petites plumes variées de noir & de blanchâtre entourent la base du bec; le bas du cou est d'un brun-roux; la poitrine & le ventre sont bruns, mais terminés de blanc; les pennes de la queue & des ailes sont d'un brun-noirâtre tirant sur le vert obscur, mais les pennes moyennes de l'aile sont en plus grande partie blanches, terminées de noirâtre; presque tout le reste du plumage est d'un noir-violet; les côtés sont tachetés de gris sur un fond brun : les mâles ont une espece de huppe derriere la tête; la femelle a le dos & les plumes scapulaires parsemées de points gris sur un fond brun; les côtés, d'un gris-brun. Ces oiseaux fréquentent les eaux douces & les eaux salées; ils plongent assez profondément, & se nourrissent de petits poissons, de menus coquillages, de crustacées, & de graines de plantes aquatiques; ils se laissent approcher à la portée du fusil: leur vol ne leur permet pas de longues traversées.

On distingue un *petit morillon* qui ne paroît être en tout, à la taille près, qu'une variété du *mo-*

rillon ordinaire, avec lequel on le trouve quelquefois sur les étangs : l'iris est d'un jaune brillant ; le bec, d'un cendré-bleu foncé, & noir par le bout : c'est le *petit plongeon, espece de canard*, de *Belon*.

M. *Brisson* parle d'une variété dans l'espece même du *petit morillon*, & il la nomme *petit morillon rayé*; il n'en differe que par son dos, qui est rayé transversalement en zigzags, de brun & de blanc.

MORILLON. Ce nom se donne aussi à une espece de *raisin noir*, la plus estimée pour faire le vin, & à une espece d'*émeraudes* brutes, qui se vendent au marc. *Voyez aux articles* ÉMERAUDE & VIGNE.

MORINE, *Morina Orientalis, Carlinæ folio.* Plante que M. *de Tournefort* a apportée du Levant ; il lui a donné le nom de son ami M. *Morin*, de l'Académie des Sciences. Cette plante qui ne croît naturellement que dans les pays chauds, est cultivée au Jardin du Roi : elle est haute de deux pieds ou environ, d'un bel aspect ; sa racine est charnue & grosse comme celle de la mandragore : ses feuilles qui s'élevent de la racine, sont longues comme la main, larges de deux doigts, vertes, luisantes, liantes & épineuses : ses fleurs sont verticillées, blanches en naissant, mais rougissant par la maturité, & d'une odeur agréable de chevre-feuille, vineuse. Cette fleur a deux calices, dont l'un soutient la fleur & l'autre renferme un jeune fruit, ce dernier calice est comme emboîté dans le premier : l'embryon en grossissant devient une semence arrondie. L'infusion de cette plante est cordiale & céphalique ; elle résiste au venin & chasse par transpiration les mauvaises humeurs.

MORINGA. C'est un grand arbre qui croît en abondance le long de la riviere de Mangate en Malabar. Il ressemble au lentisque ; il est peu branchu, mais fort noueux ; son bois est facile à rompre &

donne une teinture bleue : ses feuilles ont le goût de celles du navet : ses fleurs sont d'un vert-brun : son fruit est long d'un pied, gros comme une rave, orné de huit angles, d'un vert-grisâtre, moëlleux, blanc en dedans, contenant dans plusieurs cellules des semences semblables à celles de l'ers, vertes, & fort tendres. On mange ce fruit étant cuit : on se sert de la racine contre la ladrerie, les poisons, & toutes sortes de maladies contagieuses.

MORIO. Nom donné à un magnifique *papillon diurne* qui se trouve dans toute l'étendue de l'Europe : sa couleur est d'un rouge foncé, tirant quelquefois sur le noir, avec des taches bleues-violettes & une bordure jaune & large : une frange de petits poils qui borde les ailes supérieures près du corps, se fait remarquer dans le mâle comme dans la femelle. Le *morio* est l'*antiopa* de *Linnæus*. Ce papillon ne marche que sur quatre pieds & provient d'une chenille épineuse : ces épines sont simples, garnies de plusieurs petits poils : les deux premiers anneaux n'en ont point, les deux anneaux qui succedent en portent chacun six, & les six autres après en ont chacun sept ; les deux derniers en ont chacun quatre. Ainsi cette chenille est armée de soixante-deux épines qui la mettent hors d'insulte. Cette chenille paroît deux fois l'année ; la premiere, vers la fin de Juin, & la seconde, vers la fin d'Août : elle vit en société nombreuse : on en trouve souvent deux nichées sur le même arbre, presque toujours logées à la cime sur l'extrémité des branches, notamment sur le saule, le peuplier, l'osier & le bouleau. Ces chenilles étant sur le point de se métamorphoser, descendent par troupes des arbres pour chercher un lieu commode : la chrysalide est angulaire, nue & suspendue par la queue. On en connoît une variété dont les ailes supérieures n'ont point de taches bleues.

MORME ou MORMUROT, *Sparus Mormyrus*, Linn.; *Sparus maxillâ superiore longiore, lineis utrinque duabus, nigris, transversis, parallelis*, Arted.; *Perca dorso monopterygio, capite lævi, operculisque diacanthis squamosis*, Gronov.; *Mormylus*, Salvian.; *Mormyr*, Ovid.; *Mormyrus*, Willughb.; à Rome, *Mormillo*; à Venise, *Mormiro*; à Gênes & à Marseille, *Mormo*. Poisson du genre du *Spare*; il se trouve dans la mer de Toscane. *Rondelet* dit que sa chair est molle, aqueuse, & qu'elle a un goût de vase. Selon *Willughby*, ce poisson est long de huit ou neuf pouces & quelquefois d'un pied; il a le corps comprimé par les côtés, le dos aigu & courbé en arc, le museau alongé & un peu aigu, l'ouverture de la gueule grande, les levres épaisses, la mâchoire supérieure plus longue que celle de dessous, toutes deux garnies vers leurs angles de petites dents aiguës; celle d'en haut a en outre, sur son bord intérieur, trois ou quatre rangées de petits tubercules comme perlés; il y a deux rangées pareilles dans celle d'en bas: les yeux sont médiocres & recouverts d'une membrane lâche; leurs iris, de couleur d'or & offusquée par des taches obscures: la couleur du ventre est blanchâtre; les parties voisines des yeux ont un éclat argentin: le dos & les côtés ont sur un fond vert-bleuâtre onze ou douze zones noirâtres très-fortement prononcées, situées transversalement, & paralleles entre elles: la nageoire dorsale a vingt-trois rayons, dont les onze premiers épineux; les pectorales en ont chacune quatorze; les abdominales, six; celle de l'anus en a treize; celle de la queue est échancrée en fourche.

MORMYRE, *Mormyrus*, Linn. Nom d'un genre de poissons abdominaux. *Voyez à l'article* POISSON.

MORNE. Dans nos Isles en Amérique, & particuliérement à Saint-Domingue, on donne ce nom aux élévations de terrain que les Européens nomment

collines & *côteaux*. On y appelle *mornets* les monticules, les terrains peu élevés ou qui n'occupent qu'un petit espace.

MOROCHITE, *Morochtus*. Nom donné à une terre très-subtile, douce au toucher, comme la craie de Briançon, & un peu savonneuse : elle sert aux Foulons & aux Tisserands pour nettoyer les étoffes & le linge. *Voyez* PIERRE DE LAIT.

MOROMORO. C'est le prétendu *mouton* ou *chameau* du Pérou, tacheté de diverses couleurs. *Voyez* GLAMA & PACO.

MORONGUE-MARIAGE. *Voyez* ÉLYTHRINE des Indes Orientales.

MOROUDE. *Voyez* PERLON, espece de *trigle*.

MORPION, *Pediculus inguinalis*. C'est une espece de *pou* ou d'*acarus*, que quelques Latins ont désigné sous le nom de *Pediculus ferox pubis* ou de *Pediculus scorpio*, ou de *Plactula*, ou de *Pessolata*. Cette sorte de vermine, dont on ne prononce le nom qu'avec une sorte de répugnance & de honte, naît dans la peau, & est plus courte, plus large & plus arrondie que le *pou* ordinaire; elle est aussi d'une couleur plus brune & d'une consistance plus dure: elle multiplie beaucoup, mais moins que le *pou* : elle s'attache particuliérement aux parties naturelles de l'homme & de la femme, aux aines, aux aisselles & aux sourcils, mais plus ordinairement aux poils du pubis des personnes sales & mal-propres : elle y suce le sang pour sa nourriture. Ces *poux* sont ordinairement si petits dans les commencemens, qu'on a de la peine à les appercevoir; ils causent des démangeaisons insupportables, des rougeurs, des cuissons, & s'attachent si fortement à la peau qu'il est difficile de les en détacher; quelquefois même ils s'insinuent sous l'épiderme, & y produisent des démangeaisons très-vives : mais par le secours de l'onguent mercuriel, on parvient dans un moment à les détruire

totalement. *Voyez* Pou, pour les autres especes de ce genre d'insecte.

MORS DU DIABLE. *Voyez* SCABIEUSE DES BOIS.

MORSE. Nom sous lequel on désigne en Russie, la *vache marine*. Voyez VACHE MARINE.

MORT AU CHIEN. *Voyez* COLCHIQUE.

MORUE ou MORRHUE, ou MOLUE, *Morrhua*. Poisson de mer à nageoires molles, & qui est très-connu; il est du genre du *Gade*. *Ray* distingue les *morues* en deux especes : savoir, celles qui ont trois nageoires sur le dos, & celles qui n'en ont que deux. Toutes les *morues* different par la grandeur, la couleur, & par quelques taches. Nous parlerons de leur pêche & de leur préparation, après avoir donné la description de la *grande morue vulgaire* & de plusieurs autres.

La GRANDE MORUE, *Gadus morrhua*, Linn.; *Gadus dorso tripterygio, ore cirrato, caudâ æquali ferè, cum radio primo spinoso*, Arted.; *Morrhua vulgaris* (*maxima Asellorum species*), Belon; *Molua*, Rondel.; *Asellus major vulgaris, Belgis Cabiliau*, Willughby; en Suede, *Cablia*; en Danemarck, *Kablag* : c'est le *grand cabéliau*.

Cette *morue*, quand elle est parvenue à son dernier accroissement, a suivant les Auteurs de *la suite de la Matiere médicale*, trois ou quatre pieds de long, & neuf ou dix pouces de large; il y en a qui pesent jusqu'à vingt livres : le corps est gros, un peu arrondi; le ventre, fort avancé : le dos & les côtés sont d'une couleur olivâtre, sale ou brune, mouchetée de taches jaunâtres; le ventre est blanchâtre; (c'est de cette teinte assez semblable à celle de l'âne, que ce poisson a pris chez les Auteurs Latins le nom d'*Asellus*;) une ligne large & blanche regne de chaque côté; les écailles sont petites & très-adhérentes à la peau; les yeux, couverts d'une membrane lâche & diaphane; l'iris est blanc. Quoique ce poisson ait les

yeux grands, il n'en voit pas plus clair, d'où vient le proverbe François, *yeux de morue*, qui se dit de ceux qui ne voient pas bien clair ou distinctement, comme il arrive souvent aux personnes qui ont de grands yeux à fleur de tête & la prunelle large. Cette *morue* a un seul barbillon, à peine long d'un doigt, qui lui pend au coin de la mâchoire inférieure; la langue est large, ronde, molle; il y a plusieurs rangées de dents aux mâchoires, dont une est composée de dents beaucoup plus longues que les autres: entre les dents fixes, il s'en trouve plusieurs de mobiles comme dans le brochet: au haut du palais & au bas, près de l'orifice de l'estomac, ainsi qu'entre les dernieres ouies, on observe de petites dents pressées: il y a trois nageoires au dos, dont l'antérieure est formée de quatorze rayons & les deux autres de dix-neuf: les nageoires des ouies ou pectorales en ont dix-huit; les abdominales en ont chacune six; deux nageoires sont placées après l'anus, l'antérieure a vingt rayons & la postérieure en a seize: la queue est presque plate & nullement fourchue; l'estomac, grand & ordinairement rempli de harengs; la peau, molle & épaisse.

La MORUE LONGUE ou MORUE BARBUE n'a que deux nageoires sur le dos: elle est plus mince & plus longue en proportion de son volume, que l'espece ordinaire. Ce poisson a la peau extrêmement grasse & de bon goût: son foie passe pour un manger excellent. C'est le *ling* des Anglois. *Voyez* LINGUE.

La MORUE NOIRE ou CHARBONNIER, ou KOOL-FISH (*cole-fish*) des Anglois, & même des Hollandois, ou le COLIN, *Gadus carbonarius*, Linn.; *Asellus niger*, Willughby. Cette espece, dit *Willughby*, ressemble beaucoup au *Gadus pollachius* de *Linnæus*, qui est le *lieu*: cependant son corps est un peu plus mince & plus alongé; ses lignes latérales sont sans inflexion au commencement; elles sont aussi

plus larges & d'une couleur blanche; son corps, qui n'a ni taches ni lignes jaunâtres, est d'une couleur plus décidément noire sur le dos & la tête, plus luisante, & qui prend une teinte bleuâtre sur les nageoires : la mâchoire inférieure est plus avancée que celle de dessus, & sans barbillons : la premiere nageoire dorsale, selon *Willughby*, a quatorze rayons; la seconde en a vingt; la troisieme, vingt-deux; les pectorales en ont chacune dix-huit; les abdominales, six; la premiere de celles situées derriere l'anus en a vingt-deux, & la seconde, neuf. Ce poisson est très-abondant dans la partie de l'Océan qui avoisine les côtes de Northumberland & d'Yorck en Angleterre, &c. : sa chair est infiniment moins estimée que celle de la *morue* ordinaire; souvent elle est si maigre & a si peu de goût, que les Islandois auxquels les meilleures *morues* de cette espece ne manquent pas, n'en mangent que rarement. Quand les *morues* sont rares, on sale les *colins*, & on les prépare en vert.

La MORUE dite EGREFIN OU EGLE-FIN, OU AIGLEFIN, OU ANON, *Gadus æglefinus*, Linn.; *Haddock*, en Angleterre. Ce poisson tient le milieu entre la *morue* & le *merlan*, soit pour la grandeur, soit pour la forme du corps : le dos est quelquefois noirâtre; (selon *Artedi*, la couleur de tout le corps est d'un blanc-argenté, & celle du dos est simplement blanchâtre, sans aucune tache) : la peau est recouverte de petites écailles; les lignes latérales sont noires, & offrent près des ouïes, une tache noire, ce qui fait donner à ce poisson le surnom de *morue de Saint-Pierre;* les ouvertures des narines sont doubles; les yeux, grands & recouverts d'une membrane transparente; un petit barbillon sous la mâchoire inférieure : la langue est aiguë; les deux mâchoires sont armées de dents ainsi que le palais : les nageoires sont situées comme dans la *morue* proprement dite, & en même nombre; mais l'*ânon* en differe par la figure fourchue

de sa queue, il a aussi la tête plus petite à proportion de son volume. Ce poisson se trouve auprès du Comté de Northumberland : il y en a d'un pied & demi de longueur & quelquefois davantage : sa chair n'est pas fort estimée comme aliment, cependant on ne laisse pas d'en faire usage en certains pays.

La MORUE dite MERLU GRAND, *Gadus merlucius*, Linn.; *Gadus dorso dipterygio* (*imberbis*), *maxillâ inferiore longiore*, Arted.; *Asellus primus Rondeletii*, *sive Merlucius*, Willughb.; en Italie, *Merluzo*; en Angleterre, *Hake*. Cette espece a depuis un pied & demi jusqu'à deux pieds de longueur, sur-tout dans l'Océan. Le *merlu* est d'une forme alongée, arrondie, semblable à celle du brochet, ainsi que l'indique le nom latin *Merlucius* ou *maris Lucius*, qui signifie *brochet de mer. Willughby* compare le *merlu* au *merlan*, dont il se rapproche également par la forme & même par la couleur ; celle du dos est cendrée & tire un peu sur le blanc, celle du ventre est d'un gris sale : la peau est couverte de petites écailles; la tête, large & aplatie ; la gueule, très-fendue ; la mâchoire inférieure, sans barbillon, & plus longue que celle de dessus ; toutes les deux, sur-tout l'inférieure, sont armées de dents aiguës, les unes plus courtes que les autres ; d'autres dents sont disposées par groupes sur le palais : la langue est lisse ; les yeux sont grands & recouverts d'une membrane, & leurs iris, d'un brillant d'or : la premiere nageoire dorsale a neuf ou dix rayons ; la seconde, qui est fort longue & fort élevée au milieu de son étendue, en a quarante ; les pectorales sont étroites & en ont environ douze ; les abdominales, chacune sept, cartilagineux ; celle de l'anus, qui est fort éloignée de la queue, en a trente-neuf, elle est comme brisée vers le milieu ; celle de la queue est sans échancrure. Ce poisson se tient dans la haute mer ; il

est très-goulu & fort commun dans la Méditerranée, & sur-tout dans la Manche, où on le pêche en si grande abondance, dit *Rondelet*, qu'on en transporte d'Angleterre dans toute l'Europe, après l'avoir salé & desséché. Ce poisson étant frais, a la chair molle & tendre, notamment celui pris sur les côtes d'Espagne, dans la saison favorable, qui est depuis la mi-Avril jusqu'en Juillet. Quelques-uns distinguent un *merlu moucheté de noir;* c'est le *muchebout* des Anglois.

La MORUE JAUNE. Elle ressemble beaucoup à la *morue verte* ou le *lieu*, appelée *Whiting-pollack* des Anglois, excepté qu'elle est plus petite.

La MORUE MOLLE, qui est le *powting-powt* des Anglois, est très-large: c'est le *tacaud*. Voyez *ce mot*.

Le *capelan* est la plus petite *morue*, au moins du genre du *Gade*.

On donne le nom de *moruettes* aux jeunes *morues*.

Pêche de la MORUE, & nourriture de ce poisson.

Les Anglois & les Hollandois prennent tous les jours, dans la mer Baltique, une infinité de *morues* qu'ils salent au soleil, & qu'ils débitent à leur profit dans toute l'Europe. On en trouve en quantité sur le *Dogger's banes* ou *Banc des Chiens de mer.* Ce banc, qui a environ cinquante lieues d'étendue, est situé entre la côte Occidentale d'Angleterre, & celle qui est à l'Orient des Provinces-Unies. La pêche de la *morue*, dit *Schoneveld*, est sans contredit un des plus grands objets de commerce, ainsi qu'une des preuves les plus éclatantes de la Providence, qui fait abonder ce poisson dans les pays Septentrionaux, en Danemarck, en Norwege, en Suede, en Islande, dans les Isles Orcades, dans plusieurs endroits de Moscovie, & dans d'autres contrées qui ne produisent que peu ou point de froment, à cause du trop grand froid & de l'inclémence de l'air. Pour

peu que la pêche en soit favorable, non-seulement tous les habitans se nourrissent de ces poissons, tant frais que séchés, au lieu de pain, mais ils trouvent encore dans leur superflu une branche de commerce dont la fécondité égale l'étendue : aussi en vendent-ils encore une très-grande quantité à des Marchands étrangers qui les transportent dans l'intérieur de l'Europe. En un mot, parmi les divers animaux qui fournissent à la subsistance de l'homme, il n'en est peut-être pas qui soit transporté aussi loin que celui-ci & dans autant de régions différentes ; l'élément dans lequel cet animal vit, fournit encore le sel qui sert à le conserver après sa mort.

Les *morues* sont bien moins abondantes dans nos mers ; leur rendez-vous général est au grand Banc devant Terre-Neuve, dans la Baie de Canada, au Banc vert, à l'Isle Saint-Pierre & l'Isle de Sable. Cet endroit a plus de cent lieues de long ; on l'appelle aujourd'hui le *Grand Banc des Morues*. La quantité en est telle dans ce lieu, que les pêcheurs qui s'y rassemblent de toutes les nations, ne sont occupés du matin au soir qu'à jeter la ligne, à retirer, à éventrer la *morue* prise & à en mettre les entrailles à leur hameçon pour en attraper d'autres. Un seul homme en prend quelquefois jusqu'à trois & quatre cents en un jour. Quand la nourriture qui les attire en cet endroit est épuisée, elles se dispersent & vont faire la guerre aux merlans, dont elles sont fort avides : mais étant moins légeres à la nage que les merlans, elles en détruisent moins qu'il n'en reste pour notre service. La chasse que les *morues* donnent aussi aux *harengs*, devient encore à notre égard une nouvelle cause d'abondance ; elles occasionnent le retour de ces animaux vers nos côtes, & ce qui en échappe à leur voracité, devient ainsi une sorte de tribut qu'elles nous envoient tous les ans à des époques marquées. Quelque grand que soit le nombre des *morues* qui sont consommées

par les hommes chaque année, ou dévorées en mer par d'autres animaux, ce qui en reste est toujours plus que suffisant pour nous en redonner un pareil nombre un an ou deux après. *Leuwenhoeck* a trouvé que la somme totale des œufs que porte une *morue* ordinaire, se monte à neuf millions trois cents quarante quatre mille œufs. D'après ce calcul, il faut convenir que si cette espece de poisson n'eût été attaquée de toutes parts, elle seroit à la longue parvenue à combler le bassin des mers.

M. *Anderson* dit aussi que la *morue vulgaire* ou le *cabéliau*, ce poisson si connu, est la manne des peuples du Nord : en effet, c'est une ressource assurée & permanente pour les habitans de l'Islande, le principal & presque le seul poisson dont ils se nourrissent : sa chair se divise en grandes écailles, & est d'un goût si exquis, qu'elle passe généralement par-tout pour un manger délicieux. La *morue* se nourrit de toutes sortes de poissons, principalement de harengs, & même de vers de mer, de gros & petits crabes de mer, comme on le voit tous les jours dans l'estomac de celles qu'on pêche proche Hilgeland (Hilgeltrud), à l'embouchure de l'Elbe.

Les pêcheurs de l'Isle de Hilgeltrud, pour prendre du *schelfisch* (espece de petite *morue* à écailles fines, appelée *hadoche* ou *aiglefin* ou *ânon*), mettent leurs hameçons en mer pour six heures, en se réglant sur la marée. S'il arrive que peu de temps après que l'hameçon a été jeté, un *cabéliau* avale un *schelfisch* qui s'y étoit pris auparavant, on trouve, en retirant la ligne au changement de la marée, que le *schelfisch* est déjà digéré, & que l'hameçon qui l'avoit pris tient au *cabéliau*, & il sert à le tirer de l'eau : si au contraire le *cabéliau* n'a avalé cette proie que depuis peu de temps, il s'efforce à la conserver avec tant d'acharnement, qu'il se laisse enlever en l'air avec elle ; mais il l'abandonne aussi-tôt & se replonge

au fond de la mer. On apperçoit encore plus facilement cette faculté digestive dans des *cabéliaux* qui ont avalé de gros crabes; leur estomac n'emploie guere plus de temps pour cette digestion que pour digérer un *schelfisch*. M. *Anderson* a appris des pêcheurs les plus expérimentés, que l'écaille ou cuirasse est d'abord la premiere attaquée dans l'estomac de ces poissons : elle devient bientôt aussi rouge que celle d'une écrevisse qu'on fait bouillir dans l'eau, elle se dissout ensuite, ne forme plus qu'une bouillie épaisse, & à la fin elle se digere tout-à-fait. Le Pere *Feuillée* (dans le *Journal de ses Observations physiques*, page 305) dit que des tortues de mer sont aussi digérées très-promptement dans l'estomac du crocodile.

Je ne saurois, dit M. *Anderson*, m'empêcher de remarquer ici en passant, que ce poisson insatiable (la *morue*) a reçu de la Nature un avantage singulier, que beaucoup de gourmands souhaiteroient pouvoir partager avec lui : c'est que toutes les fois que son avidité lui a fait avaler avec sa proie un morceau de bois ou quelque autre chose indigeste, il vomit son estomac, le retourne devant sa gueule, & après l'avoir vidé & bien rincé dans l'eau de la mer, il le retire à sa place, & se remet sur le champ à manger : ce fait est avéré entre autres par *Denis*. (*Descript. de l'Amér. Sept.*)

Les Islandois, continue toujours M. *Anderson*, pêchent ce poisson à l'hameçon, en y attachant pour amorce un morceau de *morue* (notamment les entrailles), ou de la mâchoire fraîche & rouge d'un *cabéliau* récemment pris; mais il mord bien mieux sur un morceau de viande crue & toute chaude, ou sur le cœur d'un oiseau qu'on vient de tuer. Il est certain que de cette derniere maniere un pêcheur prend plus de vingt poissons, pendant qu'un autre qui sera à ses côtés n'en prendra qu'un avec l'amorce ordinaire : c'est aussi pour cette raison que

ces artifices, trop avantageux pour un seul particulier, sont défendus par un Édit du Roi de Danemarck dans le temps ordinaire de la pêche. En effet, un peu avant ce temps-là, la quantité de ces poissons est si prodigieuse dans ces endroits, que les nageoires de leur dos sortent de l'eau, & qu'on les voit souvent mordre à un simple hameçon de fer sans amorce. Ce poisson est si glouton, qu'il se prend aussi à un simple hareng de fer-blanc.

Le véritable temps de la pêche de la *morue* commençoit autrefois le premier de Février, & duroit ordinairement jusqu'au premier de Mai : la saison devenant alors plus chaude, on ne pouvoit plus préparer le poisson pour le garder. On remarque généralement que les différentes espèces de *morue* montent toujours contre le courant de l'eau. La pêche s'en fait aujourd'hui sur le Grand Banc, depuis la fin de Juin jusqu'en Octobre, tant que les glaces ne couvrent point les ports & les baies qui sont aux environs : on pêche pendant le jour sur la haute mer, ainsi que dans les golfes profonds; & pendant la nuit, dans les endroits qui n'ont pas plus de six brasses d'eau, ou dans d'autres où les flots violemment brisés contre les bancs de sable & les rochers, l'empêchent de se sauver. Le meilleur & le plus délicat de ces poissons est pris dans la haute mer, à quarante ou cinquante brasses de profondeur, où il trouve sa nourriture la plus convenable. Celui qu'on pêche sur la côte ou dans les golfes peu profonds, n'est à beaucoup près ni si bon, ni si tendre.

La *morue noire* dite le *charbonnier*, que nous avons dit se trouver en grande quantité sur certains parages de l'Angleterre, se rencontre aussi, & en abondance, du côté du Cap du Nord; & on remarque que ce poisson dirige sa course du côté de la Norwege, où il est connu, sur-tout entre Drontheim & Berghen,

Berghen, ſous les noms de *ſcy*, *graaſcy*, *ſtiſiſck* ou *ôſs*. Il s'en prend ſur-tout des quantités prodigieuſes dans les temps où ils ſont pourſuivis par les baleines, qui les ſerrent ſouvent de ſi près, que ne ſachant où ſe réfugier, ils viennent ſe jeter ſur le rivage. La *morue noire* ſe nourrit d'un très-petit hareng qu'on nomme *briſling*, & d'une eſpece de petit ver rouge appelé *rouge-otte*, qui eſt preſque imperceptible, mais qui abonde tellement ſur les bancs où ſe trouvent les jeunes *morues noires* ſurnommées *colins*, que la mer en paroît toute rouge: (quelques Auteurs prétendent que le *rouge-otte* ne peut nourrir ni engraiſſer le *colin*, & que l'on a confondu cette eſpece de ver avec un frai de poiſſon qui eſt très-rouge, & qui lui ſert réellement de nourriture). La *morue noire* ſert d'aliment aux plus pauvres gens, qui gardent ſon foie avec ſoin pour en faire de l'huile: il y a même une Ordonnance, dit M. *Anderſon*, qui défend aux Négocians des villes Anſéatiques de nourrir leurs domeſtiques avec ce poiſſon, pour ne pas le renchérir aux dépens des pauvres; à peine même les pêcheurs de Hilgeland en trouvent-ils le plus petit débit à Hambourg.

Les Anglois pêchent un très-grand nombre de *merlus*, qu'ils portent tout ſalés & deſſéchés dans toute l'Europe. Les Hollandois en font peu de cas; mais les habitans de Weſtphalie le recherchent beaucoup. Les Indiens font ſécher leur *merlu* au ſoleil; ils l'appellent *kair*.

Préparation des diverſes eſpeces de MORUES.

Les Iſlandois ſavent préparer avec le cabéliau deux ſortes de *ſtocfiſch* ou *ſtocviſch*, qui eſt dans ce pays auſſi tendre & auſſi délicieux que dans aucun autre. (*Stocfiſch* eſt un terme générique dérivé de deux mots Allemands *ſtock* & *fish*, dont le premier ſignifie *bâton*, & l'autre *poiſſon*, comme ſi l'on avoit voulu ex-

primer par la dénomination de *flocfisch*, que les poissons auxquels on l'applique, ont acquis par le desséchement la dureté d'un bâton. Quelques-uns veulent que le mot *flocfisch* signifie plutôt *poisson à billot*, parce qu'avant de le manger, on le bat sur un billot pour l'attendrir & le pouvoir apprêter.) Le premier *flocfisch* est sorti de la Norwege, & la plus grande quantité en vient encore aujourd'hui. *Consultez* la *Topographie de Norwege*, pag. 113 & suiv. *sur la maniere de pêcher, de préparer & de sécher ce poisson.* La premiere sorte, qu'on appelle *flacfisch* du mot *flacken*, qui signifie *fendre*, est la meilleure, la plus délicate & la plus chere : nous en parlerons après avoir décrit la préparation de la *morue* salée ordinaire.

Les pêcheurs étant arrivés à terre avec leur poisson, le jettent sur le rivage où les femmes ou hommes (*élangueurs* & *décolleurs*), qui les y attendent pour cet effet, lui retirent la langue, & coupent sur le champ la tête ; lorsqu'il a été vidé, les *habilleurs* ou *trancheurs* le fendent du côté du ventre du haut en bas. Les *désosseurs* ôtent ensuite l'arête du dos depuis la tête jusqu'à la troisieme vertebre au-dessous de l'anus, parce que c'est sous cette arête principalement que le poisson commence à se gâter. Cet ouvrage étant fait, les femmes emportent sur leur dos les têtes coupées dont elles font leur repas. Elles brûlent les arêtes en guise de bois, & les foies leur servent à faire de l'huile : quelquefois on conserve aussi les œufs, pour les saler & en faire de la *résure*. Pour mettre les *morues* dans leur *premier sel*, on leur en fait entrer beaucoup dans le corps ; on leur en frotte aussi la peau, puis on les range par lits, soit dans l'entrepont, soit dans la cale du vaisseau, mettant toujours une couche de sel entre deux lits successifs. Les *morues* restent ainsi en piles pendant un ou deux jours, jusqu'à ce qu'elles

aient jeté leur eau & leur sang ; on les change encore de place, & on les sale, comme on dit, *à demeure*, en les arrangeant une seconde fois par lits, entre lesquels sont de nouvelles couches de sel : c'est dans cet état que les bâtimens l'apportent dans nos ports en Europe. La *morue ronde* est celle que les François n'ont point ouverte entiérement en la déshabillant. On appelle *morue à plat* celle dont on a retiré la grosse arête dans toute sa longueur.

Quant aux *morues* que l'on a dessein de faire sécher, les hommes mettent ces poissons, après les avoir décollés & fendus, par petits tas, les uns au-dessus & à côté des autres, sans y mettre de sel, (quelquefois aussi ils les salent un peu) & les laissent en cet état sur un échafaud bâti au bord de la mer, pendant environ un mois, selon que le vent est plus ou moins sec, pénétrant & constant. Ils construisent après cela des bans carrés de cailloux de rivage, sur lesquels ils rangent un à un les poissons que l'on vient de laver, pour les sécher, en sorte qu'ils ne se touchent pas, que la queue de l'un soit à côté du ventre de l'autre, & que la peau de tous soit tournée en haut, pour empêcher que la pluie ne le pénetre, ce qui tacheroit le poisson : on les tourne & retourne de quatre en quatre heures.

Lorsque le temps est au beau, & que le vent souffle beaucoup du Nord, il ne faut qu'environ trois jours pour sécher le poisson à son point. On recommence ces opérations : car l'on dit, La *morue* est à son premier, ou son second, ou son troisieme soleil ; enfin, quand le poisson est bien sec (après son dixieme soleil), on l'appelle *stockfisch* ; on en fait des tas de la hauteur d'une maison, & on les laisse exposés aux injures du temps jusqu'à ce qu'on les débite aux Négocians Danois, qui en recevant cette marchandise, l'entassent de même, & la laissent en cet état jusqu'à la Saint-Jean : alors ils la mettent

dans des tonneaux énormes qu'ils chargent ſur des vaiſſeaux, & que les gens du pays amenent à Drontheim & à Berghen, qui ſont les deux grands entrepôts d'où cette marchandiſe eſt tranſportée dans toute l'Europe.

La deuxieme ſorte de *ſtocfiſch* que les Iſlandois préparent avec le *cabéliau*, porte le nom de *heng-fiſch* du mot *hengen*, qui ſignifie *ſuſpendre*. On commence d'abord à le préparer de la même maniere que le *flacfiſch*, ſi ce n'eſt qu'au lieu d'ouvrir le ventre du *cabéliau* on le fend du côté du dos; & après en avoir ôté l'arête, on fait une fente d'environ ſept ou huit pouces de long au haut de l'eſtomac, pour pouvoir le ſuſpendre : on le couche enſuite par terre, & pendant qu'il eſt en macération, on éleve quatre parois de petits morceaux de rocs, entaſſés légérement les uns ſur les autres & ſans aucune liaiſon, afin que le vent puiſſe y paſſer facilement de tous côtés : on couvre le tout avec des planches & des gazons. Lorſque le poiſſon eſt ſuffiſamment macéré, on l'ôte de deſſus la terre & on l'enfile par la fente dans des perches de bois, qu'on ſuſpend les unes à côté des autres dans des cabanes conſtruites de rocailles : le poiſſon s'étant à la fin bien ſéché à l'air, on l'ôte des perches & on l'arrange de la même maniere que le *flacfiſch*.

Il y a, dit M. *Adanſon*, une différence conſidérable entre le poiſſon ſéché ſur un rivage abondant en cailloux, & un poiſſon ſéché ſimplement ſur le ſable; le premier devient beaucoup plus ferme, plus blanc & plus durable, au lieu que celui, qu'au défaut de pierres on étend ſur l'arête que l'on a ôtée du dos, devient jaune & ne ſe conſerve pas ſi long-temps que l'autre. Si un poiſſon ſi gros & ſi gras, préparé ſi négligemment, ſans ſel & entaſſé en plein air, ſe conſerve ſans pourriture, de façon qu'envoyé dans d'autres climats il ſe garde pendant pluſieurs années, c'eſt au froid pénétrant qui regne dans ce pays, principa-

lement dans le temps où l'on prépare ce poiſſon, ainſi qu'à la pureté de l'air & à la ſéchereſſe étonnante des vents du Nord, qu'il faut en attribuer la cauſe. D'ailleurs dans la ſaiſon où l'on prépare ce poiſſon dans cette Iſle, il n'y a point de groſſes mouches, & ſa ſeule odeur fait fuir tous les moucherons. On prétend que le *ſtocfiſch* apprêté avec ſoin, peut ſe conſerver pendant dix ans ſans altération.

Dans les Iſles de Weſtmanoë, on prépare le *cabéliau* à la façon de Norwege, pour en faire une eſpece de *ſtocfiſch*, qu'on appelle *rotſchær*. On fend le poiſſon du côté du dos auſſi-bien que du côté du ventre, en ſorte que les deux moitiés ne tiennent enſemble que par l'extrémité de la queue; enſuite on le couche par terre, puis on le fait deſſécher comme nous avons dit, à l'exception que les cabanes ne ſont pas couvertes. Cette eſpece de *ſtocfiſch* eſt conſommée dans le pays même; on conſerve cependant pour le commerce le *rotſchær* le plus tendre, qui eſt fait avec la *morue* appelée *dorſch* par les Allemands. On donne à ce *rotſchær* le nom de *zartfiſch*, qui ſignifie *poiſſon tendre*; on le fait paſſer dans les pays Catholiques Romains, où il eſt très-recherché pendant le Carême.

Les Flibuſtiers Hollandois ont une autre maniere de préparer le *cabéliau* ſur les vaiſſeaux; ils ne font autre choſe que de lui couper la tête, & après l'avoir vidé du côté du ventre, ils le rangent dans des tonneaux avec des couches de gros ſel: ils lui donnent alors le nom de *labberdam*. Les Ecoſſois & les Irlandois l'appellent *aberdaine*, du nom du lieu où ils en ont préparé les premiers. Le *labberdam* ſert de nourriture ordinaire aux Matelots.

Les Hittlandois préparent auſſi avec le *cabéliau* ou *grande morue*, le *klippfiſch* ou poiſſon de rocher, ainſi nommé des cailloux ou rochers ſur leſquels on l'expoſe pour le faire ſécher. Pour cette préparation ils pratiquent ſur le bord de la mer de grands coffres

carrés de bois qui contiennent cinq cents poissons. Ils coupent d'abord la tête aux *cabéliaux*, & après les avoir vidés & leur avoir ôté la grande arête, ils les rangent par couches & les laissent macérer ainsi pendant sept ou huit jours. Ils les mettent ensuite dans des presses de bois, qu'ils chargent avec quantité de pierres pour les bien aplatir. Après les y avoir laissés pendant dix jours, ils les étendent un à un au bord de la mer sur de petits lits de cailloux bien polis & arrondis par les flots, & assez éloignés de l'eau, où ils les laissent sécher au vent, au froid & au soleil; dès qu'ils sont secs ils les rangent par tas dans des magasins, ayant soin de les bien couvrir pour empêcher l'air & le vent humide d'y pénétrer & de les amollir. Ils prennent cette même précaution lorsqu'ils embarquent leur poisson dans les vaisseaux; car plus il est couvert & à l'ombre, & mieux il se conserve, lorsqu'il a été une fois bien séché à son point. C'est dans le mois d'Août que se pêche la *grande morue* propre à faire du *klippfisch*.

Ce qu'on appelle *morue verte*, *blanche*, & *morue seche* ou *merluche*, se fait souvent avec la même espece de poisson; la différence de la dénomination vient de la façon différente de le préparer. La *morue verte* qu'on embarque aussi-tôt que le poisson est *décollé* & *tranché*, & qu'on range, sans l'entonner, par couches avec du sel dans le vaisseau, n'est autre chose que le *cabéliau* salé, connu sous le nom de *labberdam*. La *morue seche* ressemble beaucoup au *klippfisch*, qui après avoir été préparé comme nous l'avons dit, est entassé sur des fagots dans le vaisseau où on le transporte.

Par tout ce qui précede, on voit que la *morue verte*, connue à Paris sous le nom de *morue blanche*, ne se pêche par les François que sur le Banc de Terre-Neuve. La *morue blanche* préparée par les Hollandois, doit sa réputation au sel blanc que cette nation emploie pour la salaison de ce poisson, ce qui forme une

croûte blanche à sa surface, & lui donne un air de fraîcheur que n'a plus la même *morue* préparée avec du sel gris. La véritable *morue verte* paroît être l'espece appelée *lieu ;* Voyez *ce mot.* A l'égard de notre *morue* appelée *merluche* ou *stocfisch* (c'est une *morue* que l'on a fait sécher au soleil, après lui avoir donné une salaison ainsi que nous l'avons dit plus haut), ce sont les François des côtes de Normandie, particuliérement les Malouins & même les Basques, qui la pêchent dans les parages voisins de la Terre de Labrador ; & après qu'elle a été préparée, ils l'embarquent & viennent la vendre aux côtes de France, de Portugal & d'Espagne, où on la rembarque de nouveau, pour servir de nourriture dans les voyages d'Afrique, des Indes Orientales & d'Amérique.

On donne le nom de *rundfisch* au *cabéliau* rond, préparé dans le printemps, qui n'est point fendu, mais à qui l'on a seulement ouvert le ventre pour le vider, & que l'on a ensuite suspendu par la queue avec une ficelle. Les meilleurs poissons de cette espece vont en Hollande & les autres à Brême. Ainsi les Islandois ont leur *flacfisch* & leur *hengfisch*, les Norwégiens leur *rundfisch*, les Hittlandois leur *klippfisch*, les Anglois leur *koolfish*, &c. A l'égard du *codfish* des Anglois, *Voyez à l'article* NAWAGA.

M. *Anderson* nous apprend encore qu'il n'y a rien d'inutile dans cet excellent poisson. Lorsque les Norwégiens vident leur *cabéliau* pour en faire du *stocfisch*, ils ont grand soin de garder les intestins & les œufs, & de les apporter avec leurs autres marchandises à Drontheim & à Berghen. Les Marchands Forains, & sur-tout les Commis des Comptoirs des Villes Anséatiques, en achetent une grande quantité & après les avoir bien arrangés dans des tonneaux, ils les envoient à Nantes, soit directement, soit par la voie de Hambourg. Les Nantois s'en servent avec avantage dans leur pêche des sardines. Ils épluchent ces intes-

